Coll. spéc.

Traité de la Prière - 3e éd. rev.
(2 tomes en 1 vol.)

De l'unité de l'Église
Nouv. éd.

- Les Prétendus Réformés

TRAITÉ DE LA PRIERE.

Diviſé en ſept Livres.

Par Monſieur NICOLE.

PREMIERE PARTIE.

Qui contient les trois premiers Livres.

Troiſiéme Edition reviûë, corrigée & augmentée par le même Auteur.

TOME PREMIER.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

De la Boutique de feu M. JOSSET.

A PARIS,

Chez { LOUIS JOSSE à la Couronne d'Eſpine. ET CHARLES ROBUSTEL, au Palmier. } ruë ſaint Jacques.

MDCCXIV.

Avec Approbations & Privilege du Roy.

BV
209
.N5
1714

Coll. spéc.

PREFACE.

LA foy eſtant le fondement des choſes que nous eſperons, & la conviction de celles qui ne ſe voyent point ſelon l'Apôtre, elle eſt auſſi par conſequent le fondement de la Priere chrétienne, puiſque c'eſt par la foy que nous connoiſſons les biens ſpirituels qui ſont le principal objet de nos prieres.

Elle en eſt le fondement, en nous convainquant de la grandeur & de la realité de ces biens ſpirituels où nous aſpirons, en nous montrant qu'ils dépendent de Dieu & que c'eſt par ſa ſeule grace que nous y pouvons arriver. En nous découvrant en Dieu une ſource immenſe & inépuiſable de miſericorde & de bonté, qui le rend toujours prêt à accorder ſes graces à ceux qui les luy demandent comme il faut, & en nous affermiſſant dans cette eſperance par les promeſſes qu'il nous a faites dans ſon Ecriture.

Ainſi la Priere chrétienne eſt appuyée proprement ſur la foy des biens que nous demandons, ſur celle de nôtre impuiſſance, & ſur celle de la miſericorde de Dieu confirmée par l'Ecriture. Qui ne croit point les biens éternels, ne les demandent point. Qui croit qu'il n'a point beſoin de grace pour les obtenir, ne les demande point encore ; *puis qu'il n'y a rien de plus inſenſé*, comme dit ſaint Auguſtin, *que de demander à Dieu ce qui eſt en notre puiſſance.* Enfin celuy qui croiroit que Dieu ne veut point accorder ſes graces à ceux qui les luy demandent, feroit encore une action de folie en le priant.

Mais la Foy ne nous découvre pas ſeulement les veritez ſur leſquelles les prieres ſont fondées. Elle eſt de plus la ſource même de ces prieres, parce qu'elle enferme toujours quelque amour & quelque deſir des biens éternels qu'elle nous propoſe. Et plus cet amour eſt vif, c'eſt-à-dire plus la foy eſt vive & agiſſante par la charité, plus nos prieres ſont vivés & animées.

Ainſi la foy & la priere ſont toujours en nous dans une égale proportion. Qui a peu de foy, prie peu ; & qui en a beaucoup, prie beaucoup. Et cela n'a pas ſeulement lieu dans un même homme comparé avec luy-même en divers états & en divers temps, mais auſſi à l'égard des divers de-

grez de ferveur dans leſquels l'Egliſe s'eſt trouvée en divers ſiecles. Plus la foy a eſté vive, plus les Chrétiens ont été appliquez à la priere. Plus elle a eſté languiſſante, plus on les y a vûs froids & languiſſans.

Encore même que la longueur du temps qu'on y employe ne ſoit pas une marque certaine de l'ardeur qui l'anime & qui en fait le merite, neanmoins comme c'en eſt un ſigne aſſez naturel, il ſe trouve qu'en examinant la ſuite de l'hiſtoire de l'Egliſe, plus les Chrétiens ont été remplis de l'eſprit de Dieu, plus ils ont employé de temps à ce ſaint exercice.

Tous les Chrétiens des premiers ſiecles prioient à peu prés aux mêmes heures auſquelles l'Egliſe ordonne à preſent aux Eccleſiaſtiques de prier. Et l'Auteur des Conſtitutions Apoſtoliques en fait une ordonnance expreſſe pour tous les fidelles indifferemment, en leur preſcrivant de prier le matin, à Tierce, à Sexte, à None, à Veſpres, & au chant du coq. L. 8 c. 34.

Tertullien marque en particulier que la coutume des Chrétiens eſtoit de ſe lever la nuit pour prier, & que c'eſtoit même une des raiſons de l'exacte ſobrieté qu'ils gardoient dans leur repas : *Ita ſaturantur ut meminerint etiam per noctem adorandum ſibi Deum eſſe.* In Apol.

Et quoy que cette pratique n'ait pas été

depuis universellement gardée, il paroît neanmoins par les exhortations que saint Basile, saint Ambroise, saint Chrysostome, font aux fidelles de se lever la nuit pour prier, qu'elle étoit encore commune de leur temps.

Il est clair au moins par la description que fait S. Basile dans sa lettre aux Ecclesiastiques de Neocesarée de ce qui se pratiquoit à Cesarée en Capadoce dont il étoit Archevêque, que tout le peuple s'assembloit avec luy dans l'Eglise avant le jour, & qu'il y passoit un temps considerable, partie en prieres secrettes, & partie à reciter des Pseaumes.

Le peuple, dit-il, *se levant la nuit se rend avant le jour en la maison de prieres, & ayant confessé ses pechez à Dieu avec une douleur amere & des larmes abondantes, ensuite de cette oraison il se leve pour chanter des Pseaumes : ce qui se fait en deux manieres. Car tantost il se divise en deux Chœurs qui chantent l'un aprés l'autre ; ce qui sert à mediter avec plus d'application les paroles de l'Ecriture, & à tenir l'esprit plus attentif & moins distrait ; tantost on ordonne à une seule personne de commencer seul, & tout le peuple le suit. L'on passe de cette sorte ce qui reste de la nuit dans la psalmodie ainsi diversifiée, en inserant des oraisons entre la recitation des Pseaumes.*

Et quand le jour commence de poindre, tout le peuple s'unit pour chanter à Dieu le Pſeaume de la confeſſion, comme s'il n'avoit qu'une même bouche & un même cœur, en s'appliquant chacun les paroles de penitence qu'il prononce.

Ce ſaint Docteur fait voir enſuite que cette pratique n'eſtoit point particuliere à ſon Egliſe, & qu'il ne faiſoit que ſuivre en cela ce qui s'obſervoit dans l'Egypte, dans la Lybie, dans la Paleſtine, dans l'Arabie, dans la Phenicie, dans la Syrie, & parmy les peuples qui habitent le long de l'Euphrate.

Il reſte encore des veſtiges de cette coutume décrite par ſaint Baſile, dans la diſcipline preſente de l'Egliſe Grecque. Car ce qui ſe faiſoit alors tous les jours, ſe fait au moins les Dimanches & les Feſtes, & le peuple s'aſſemblant à l'Egliſe dés la nuit y paſſe une grande partie du jour.

La pieté de l'Egliſe Latine n'a pas eſté moindre en ce point que celle de l'Egliſe d'Orient. Car les Auteurs Eccleſiaſtiques font voir de même, que le peuple y eſtoit ſi aſſidu à tous les Offices du jour & de la nuit, qu'il y avoit peu de difference entre les Eccleſiaſtiques & les Laïques. Ainſi ce qui diſtinguoit, ſoit dans l'Egliſe d'Orient, ſoit dans celle d'Occident, l'état des ſeculiers d'avec celuy des Religieux, n'eſtoit

pas que les uns recitoient l'Office, & les autres ne le recitoient pas ; mais c'eſtoit que les ſeculiers ne prioient qu'à certaines heures, leurs occupations ne leur permettant pas de prier toujours, au lieu que la vie des Religieux eſtoit une continuelle priere.

piſt. 9. C'eſt pourquoy ſaint Baſile marquant aux Eccleſiaſtiques de Neocesarée le deſir qu'il avoit d'établir dans ſon Dioceſe des Monaſteres d'hommes & de femmes, leur donne pour occupation la priere continuelle. Je veux bien que vous ſçachiez, leur dit-il, » que je ſouhaite d'avoir des congregations » d'hommes & de femmes, qui ſoient entie- » rement dégagées du ſoin de ſe nourrir & de » ſe vêtir, & qui paſſent les jours & les nuits » en prieres avec une aſſiduité invariable, » dont la bouche ne parle point des œu- » vres des hommes, mais ne s'ouvre que » pour loüer Dieu.

Regul. ſuſ. diſ- put. interr. 37. Ce n'eſt pas que toutes ces ſaintes ſocietez ne s'occupaſſent auſſi au travail des mains, comme il le marque dans la ſuite. Mais c'eſt que leur travail n'interrompoit nullement leurs prieres, comme il le preſcrit expreſſément dans ſa regle.

C. 23. Saint Epiphane fait la même difference dans ſon explication de la foy, & attribuë aux Religieux une priere perpetuelle. Et

Strom. l. 7. ſaint Clement d'Alexandrie dit generale-

ment, qu'au lieu que le commun des fideles ne destinoit à la priere que certaines heures, comme Tierce, Sexte, None; le Chrétien parfait & éclairé qu'il appelle Gnostique, prie sans interruption.

Ceux qui sont instruits des changemens qui sont arrivez dans l'Office divin, sçavent que ce n'est presque que le desir de l'abreger qui les a produits, & qu'à mesure qu'on remonte vers les siecles où la pieté estoit plus vive, on y trouve toujours l'Office plus long, au moins depuis qu'il a été formé; l'Eglise s'étant cruë obligée d'en retrancher de temps en temps, pour le rendre plus proportionné à la foiblesse de ses enfans, qui ayant moins de cette chaleur divine qui est la source de la priere, se trouvoient chargez de ce qui n'avoit point été onereux à ceux qui en avoient davantage.

Il n'y a qu'à suivre en effet les plus simples lumieres de la raison pour reconnoître, que si la foy étoit un peu vive dans les Chrétiens, elle leur feroit trouver dans la priere leur consolation & leur joye, & qu'elle leur feroit supporter avec force ce qu'elle peut avoir de penible à la nature.

Que ne font point les hommes envers d'autres hommes, lors qu'ils esperent obtenir par leur moyen quelque soulagement dans leur maux, ou quelque accroissement

de biens? Avec quelle ardeur & quelle perſeverance ne s'appliquent-ils point à gagner leurs affections ? Cependant combien le pouvoir qu'ont les hommes d'aſſiſter d'autres hommes en l'une ou en l'autre de ces deux manieres, eſt-il étroit & borné ? Ils ne ſçauroient les délivrer de la pluſpart de leurs miſeres, tant interieures qu'exterieures, ny leur donner aucune des qualitez ny du corps ny de l'eſprit dont ils ont beſoin.

On perit tous les jours à leurs yeux ſans qu'ils y puiſſent remedier. La pluſpart de ceux à qui on s'adreſſe n'ont aucune bonne volonté pour ceux qui les prient. Quand ils en auroient, ils ne ſçauroient ſatisfaire à toutes les demandes qu'on leur fait, parce que leur pouvoir eſt infiniment moins étendu que les beſoins & les deſirs de ceux qui recherchent leur aſſiſtance. Ils ſont donc dans la neceſſité d'en rebuter la pluſpart, & ils le font ſouvent ſans raiſon & par une préference injuſte. Ceux qui les ſollicitent trouvent mille obſtacles dans ce qu'ils prétendent obtenir d'eux. On leur rend de mauvais offices dans le deſſein de les ſupplanter. On obſcurcit leurs ſervices, & ſouvent ils ont de la peine à parvenir juſqu'à ſe faire écouter. Il eſt difficile, dit ſainte Thereſe, de trouver accés auprés des Grands, qui ſont ceux dont on a le plus de beſoin. On ne leur parle qu'à certaines

heures. Il n'y a que les perſonnes qualifiées qui les approchent. Et ſi des gens de petite condition ſe trouvent obligées d'implorer leur aſſiſtance, de combien de faveurs ont-ils beſoin pour en avoir audience? Que ſi c'eſt au Roy même qu'ils ont affaire, quel moyen de l'aborder? Il faut avoir recours aux favoris. Et ces favoris ſont-ils aſſez deſintereſſez pour ne ſonger qu'à appuyer la juſtice?

On peut ajouter que quelque accés qu'on ait auprés de qui que ce ſoit, on ne luy parle pas en tout temps & en tous lieux. Il n'y a point d'homme qui ſoit toujours en état d'en écouter un autre, & encore moins de l'aſſiſter ſur le champ. Et enfin quelque heureux que l'on ſoit à ſe faire aimer des hommes, & à obtenir d'eux tout ce qu'ils peuvent donner, ſouvent l'on n'en eſt pas réellement plus heureux ny plus content. Leurs faveurs & leur dons ſont ſouvent cauſe de la ruïne de ceux qui les obtiennent, parce qu'en leur donnant ce qui eſt en leur puiſſance, ils n'ont pas le pouvoir de leur en faire bien uſer, ny de détourner les mauvaiſes ſuites qui ſont ſouvent attachées à leurs preſens.

Rien de tout cela ne ſe rencontre dans le ſacré commerce de priere que Dieu nous commande d'avoir avec luy. Nous trouvons en luy une ſource inépuiſable de tou-

tes ſortes de biens pour remplir tous nos beſoins, pour remedier à tous nos maux, & pour ſatisfaire à tous nos juſtes deſirs. Ou il nous accorde ce que nous luy demandons, ou il nous fait connoître qu'il nous eſt plus utile qu'il ne nous l'accorde pas. Ou il remedie ſur le champ à nos miſeres, ou il nous apprend que le retardement dont il uſe nous eſt ſalutaire. Il eſt toujours prêt de nous écouter quand nous recourons à luy, & de nous recevoir en ſa grace quand nous revenons à luy aprés nos égaremens. Rien ne nous peut nuire auprés de luy que nous-mêmes. Tous ceux qui l'environnent ſont diſpoſez à nous ſervir ſi nous nous adreſſons à eux; & ſans interceſſeurs même nous pouvons nous adreſſer à luy en tous temps & en tous lieux. Il entend nos paroroles, nos regards, nos deſirs. Rien ne luy eſt inconnu. Les moindres ſervices que nous luy rendons ſont comptez pour tout ce qu'ils meritent & pour infiniment plus qu'ils ne meritent, parce que Jeſus-Chriſt y ajoute le prix & le merite des ſiens. Il nous écoute & pour nous & pour les autres; & bien loin de s'impatienter de nos demandes, il nous reproche de ce que nous ne luy en faiſons pas aſſez, & que nous n'avons pas aſſez de confiance en ſa bonté. Enfin il ne nous fait pas ſeulement des dons, mais il les comble en

nous donnant la grace d'en bien uſer.

Helas ! comment ſe peut-il donc faire qu'on ſe rebute ſi peu en faiſant la cour aux hommes, & qu'on s'ennuye & ſe fatigueen recherchant l'amitié & le ſecours de Dieu ? Et qu'elle plus grande marque peut-on avoir de l'affoibliſſement de la foy dans les Chrétiens, que le peu d'ardeur & de perſeverance qu'ils ont dans l'exercice de la priere ?

Heureux ceux que Dieu preſerve de cette langueur, qu'il rend ſenſibles à l'honneur qu'il leur fait en leur permettant de le prier & à qui il fait goûter les biens qu'il a renfermez dés cette vie même dans cet exercice qui en fait la felicité. Le monde eſt plein de miſeres inévitables & irremediables pour les autres, & quelque gloire humaine qui les environne, leurs occupations ſont toujours viles & baſſes, & indignes d'un enfant de Dieu.

Mais en quelque état qu'on reduiſe un vray Chrétien, que Dieu a rempli de cet eſprit que l'Ecriture appelle *l'eſprit de priere*, il y trouve le ſoulagement de tous ſes maux, & l'accompliſſement de tous ſes juſtes deſirs. Son eſprit y rencontre même de grandes & importantes occupations, & ſans s'agiter ny ſortir de ſa retraite, il y traite des affaires mille fois plus conſiderables, que celles qui occu-

pent ceux qui gouvernent le monde.

C'eſt une grande affaire que de traiter avec Dieu de ſon ſalut & de la gueriſon de ſon ame, de luy expoſer ſes tenebres & ſes playes, de conſulter la lumiere de ſa verité ſur ſes actions, de luy ouvrir ſon cœur afin qu'il y imprime ſon amour.

C'eſt une grande affaire que de ſe reſſouvenir des bienfaits de Dieu & de luy en témoigner ſa reconnoiſſance, d'admirer les merveilles de ſa puiſſance & de ſa miſericorde ſoit dans l'ordre de la nature ſoit dans celuy de ſa grace, de les repaſſer dans ſon eſprit, & d'en prendre des ſujets de le loüer.

C'eſt une grande affaire que de faire auprés de Dieu l'office de membre vivant du corps de l'Egliſe, de luy repreſenter ſes beſoins, de compatir à ſes maux, d'adorer la conduite qu'il tient ſur chacun de ſes Elus, de conſiderer de quelle ſorte il y en a qu'il couronne, d'autres qu'il châtie, d'autres qu'il purifie, d'autres qu'il conſole, d'autres qu'il appelle, d'autres qu'il retire de l'égarement, d'autres qu'il corrige, d'autre qu'il renouvelle & qu'il rétablit : *Alia membra recipit, alia flagellat, alia mundat, alia conſolatur, alia vocat, alia revocat, alia corrigit, alia redintegrat.*

C'eſt une grande affaire que de conſiderer devant Dieu la guerre du corps du démon

contre le corps de Jesus-Christ; guerre qui dure depuis le commencement du monde, & ne se terminera qu'à sa fin ; guerre où tous les hommes ont une part & une fonction importante, & où il ne s'agit de rien moins pour chacun d'eux, que d'un Royaume éternel ou d'une misere éternelle : de voir de quelle sorte le corps de Jesus-Christ gagne quelquefois certains avantages sur celuy du diable, & comment Dieu permet qu'il souffre en diverses occasions des pertes considerables par la chute d'un grand nombre de Chrétiens ; de trembler devant Dieu à la vûë de ce terrible spectacle ; de secourir par ses prieres ceux que le démon attaque, & de pleurer sur ceux qu'il surmonte ; de se réjoüir pour ceux qui en demeurent victorieux, & d'adorer les conseils secrets de celuy qui conserve qui il luy plaist dans cet horrible combat.

Voila les occupations qui ne manquent jamais à un Chrétien animé d'une foy vive, qui luy découvre ce qui se passe réellement quoy qu'invisiblement dans le monde. Et ces occupations peuvent remplir tres-heureusement & tres-utilement sa vie, si Dieu ne luy en donne point d'autres, & ne l'applique qu'à cet employ.

Mais à quelques charges qu'il le destine, l'employ & la charge de prier doit toujours faire la plus considerable partie de son mi-

niſtere ; de ſorte que comme les Apoſtres exprimant dans les Actes les fonctions de l'Apoſtolat, joignent enſemble la priere & le miniſtere de la parole, comme les deux parties eſſentielles de leur vocation ; *Nos vero orationi & miniſterio verbi inſtantes erimus* ; on doit compter de même la priere pour la premiere & la principale partie de la vocation de chaque Chrétien.

Actor. 6. 4.

Ainſi l'on doit dire qu'un Prince Chrétien, eſt un homme qui prie & qui gouverne un Eſtat : Qu'un General d'armée, eſt un homme qui prie & qui conduit une armée : Qu'un Magiſtrat chrétien, eſt un homme qui prie & qui rend juſtice au peuple : Qu'un artiſan chrétien, eſt un homme qui prie & qui travaille d'un mêtier : Qu'un laboureur chrétien, eſt un homme qui prie & qui laboure la terre : Qu'une mere de famille chrétienne, eſt un femme qui prie & qui conduit une famille. La priere entre dans toutes les vocations, & elle les ſanctifie toutes. Sans elle ce ne ſont que des occupations prophanes & payennes, & ſouvent ſacrileges : mais avec la priere elles deviennent chrétiennes & ſanctifiantes. La priere entre par tout où la foy agit & dans tout ce qu'elle anime & qu'elle conduit, parce qu'elle en eſt le premier fruit. De ſorte que comme la foy doit animer & conduire toute la vie d'un

Chrétien, toute la vie d'un Chrétien doit eſtre une priere continuelle.

Mais la priere n'eſt pas ſeulement dépendante de la foy, comme de ſon fondement & de ſa ſource. Elle l'eſt auſſi comme de ſa regle, & comme de la lumiere qu'elle ſuit pour ne pas tomber dans des excés dangereux. Et cette lumiere luy eſt neceſſaire en pluſieurs manieres, qu'il eſt important d'expliquer icy.

Premierement la priere n'eſtant autre choſe qu'un ſaint deſir; ce qui nous apprend la regle de nos deſirs, nous apprend par conſequent celle de nos prieres. Or c'eſt de la foy que nous devons tirer cette regle. Elle ne nous montre pas ſeulement les objets qu'il faut deſirer, elle nous apprend auſſi juſqu'à quel point il les faut deſirer, & ce que nous pouvons ou que nous ne pouvons pas demander à Dieu. Car la priere eſt un devoir fondé ſur des veritez immuables auſſi bien que les autres devoirs de la vie chrétienne. Et c'eſt la foy qui nous découvre ces veritez par leſquelles elle retranche une infinité de devotions bizarres & déreglées, auſquelles on ſe laiſſe facilement aller quand on ne conſulte que ſon propre eſprit.

C'eſt auſſi de la foy que nous devons apprendre les voyes & les moyens dont nous nous devons ſervir pour faire naître en

nous les desirs que Dieu approuve, & qui sont l'essence de la priere. C'est par la lumiere de la foy que nous devons discerner les illusions qui se peuvent glisser dans les prieres & les pieges que le demon nous y peut tendre en s'y transfigurant en Ange de lumiere, & en nous faisant courir aprés nos vaines imaginations, en croyant suivre les attraits de Dieu.

C'est la foy qui nous donne toutes ces lumieres, & elle nous les communique par toutes les sources sacrées dans lesquelles elle est renfermée, & d'où l'Eglise la tire, c'est-à-dire par l'Ecriture & par la Tradition. Car il ne faut pas s'imaginer qu'il n'y ait tradition que pour les dogmes speculatifs. Il y a aussi tradition pour les veritez de pratique. Et entre celles-la, il n'y en a point de plus marquée, de plus certaine ny de plus vivante que celle des prieres. Car l'Eglise ayant non seulement toujours prié, mais ayant toujours prié publiquement & en commun dans un ordre reglé & avec des paroles préciſes, on apprend de ces prieres communes qu'elles doivent être les prieres particulieres, puis qu'il est clair qu'on ne doit demander ny desirer en particulier, que ce que l'on demande & que l'on desire en commun avec tout le corps des Fidelles, & que nos prieres secrettes ne doivent estre que la continuation de nos

prieres publiques.

C'eſt proprement ſur ces vûës qu'a été dreſſé le plan de ce Traité de la Priere, que quelques raiſons portent preſentement à rendre public. Le deſſein de s'en inſtruire pour ſon utilité particuliere engagea il y a quelques années celuy qui en eſt auteur à examiner les regles qu'on en peut trouver dans la Tradition & dans la pratique de l'Egliſe, & à les comparer avec les penſées de quelques auteurs nouveaux. Il a tâché d'autoriſer par la doctrine des Peres tous les ſentimens qu'il a cru devoir approuver. Et l'on verra qu'il y a procedé de ſi bonne foy, qu'il ne s'eſt nullement arrêté à la diverſité des expreſſions, par leſquelles on a marqué les mêmes veritez en divers temps, ny à certaines differences dans les pratiques, qui ne ſont point eſſentielles, qui ne changent rien dans le fond, & qui ſont appuyées ſur les mêmes principes.

Il a ſeulement excepté de cette regle un Eſpagnol nommé Molinos, dont les fauſſes ſpiritualitez ont fait tant de bruit dans l'Egliſe par la condamnation qui en a eſté faite a Rome, qu'il a cru qu'il en pouvoit parler avec plus de liberté.

Comme il s'eſt uniquement attaché à ce qu'il trouvoit clairement établi dans les Peres & dans la Tradition de l'Egliſe, il ne s'eſt point engagé à rien dire expreſſément

de ce qu'on appelle Theologie myſtique. Ce n'eſt pas qu'il ait ignoré de quelle ſorte ceux qui en ont écrit, prétendent la trouver dans les anciens. Mais comme tout ce qu'ils en alleguent reçoit de grandes difficultez, il s'eſt contenté de ſouhaiter que quelqu'un plus éclairé que luy, entrepriſt d'éclaircir cette matiere par une diſcuſſion ſolide.

Il ſçait en general qu'il y a deux grands écueils à éviter ſur ce point; l'un de ſe laiſſer ſurprendre aux illuſions, qui ne ſont nulle part ſi frequentes que dans les Oraiſons extraordinaires, que décrivent les Myſtiques; l'autre de condamner temerairement ce que Dieu pourroit faire dans certaines ames au deſſus de la maniere ordinaire dont il agit dans les autres. Et il n'ignore pas de plus que la fuite d'un de ces écueils nous jette ſouvent dans l'autre; l'experience des illuſions frequentes que l'on rencontre par tout, en porte pluſieurs à condamner ſans diſcernement tout ce qui leur paroît extraordinaire; & l'exemple de quelques ames choiſies, en qui l'on trouve des vertus éminentes jointes à ces états extraordinaires, eſt cauſe au contraire que d'autres approuvent temerairement toutes les diſpoſitions auſquelles on donne les mêmes noms, quoy qu'elles ſe trouvent en des perſonnes ou viſiblement trompées, ou

qui n'ont rien de ſolide.

C'eſt ce qui luy a fait conclure que la regle la plus ſeure que l'on puiſſe ſuivre pour éviter les ſurpriſes, & à laquelle ceux mêmes qui ont ou qui s'imaginent avoir quelque choſe d'extraordinaire devroient s'attacher, eſt de ne juger de la vertu que par les actions & les œuvres, & non par tout ce qui ſe paſſe dans l'eſprit.

Ainſi quand la vie d'une perſonne eſt toute reglée & toute appuyée ſur des veritez ſolides, qu'elle aime ces veritez, qu'elle s'y attache, qu'elle les ſuit, qu'elle a ſoin de s'en inſtruire par les voyes que Dieu nous a enſeignées, qu'elle ſe rend diſciple de l'Egliſe, & qu'elle en emprunte ſa lumiere pour la conduite de ſa vie; s'il ſe trouve avec cela quelque choſe de particulier dans la maniere dont ſon eſprit agit interieurement, il y a lieu de croire, ou que c'eſt Dieu qui en eſt la cauſe, ou que ſi c'eſt un effet d'imagination, cette imagination ne luy nuira pas.

Mais ſi l'on voit que des gens qui prétendent être dans des états fort élevez, qui veulent paroître fort intelligens dans la diſtinction des divers degrez de contemplation, ſont avec cela témeraires & injuſtes dans leurs jugemens; s'ils parlent avec confiance de ce qu'ils ne ſçavent point; ſi étant dans des emplois qui les obligent d'être

fort instruits des regles de l'Eglise, ils n'ont aucun soin de les apprendre, & ne conduisent les ames que par ces prétendues lumieres qu'ils tirent de l'oraison : ce n'est point leur faire tort que de dire au moins, que toutes les merveilles qu'ils nous debitent doivent passer pour suspectes.

Car c'est encore là une des manieres dont l'oraison dépend de la foy, que c'est par la foy que l'on doit distinguer ce que l'on doit attendre & ce que l'on ne doit pas attendre de l'oraison, y ayant de l'illusion & de l'abus à en attendre tout, ou à n'en attendre rien. Elle nous apprend que c'est par la priere que l'on obtient de Dieu l'accroissement de la charité, & que cet accroissement est le moyen d'entrer plus avant dans la verité, selon cette maxime de saint Augustin, que c'est la charité qui donne entrée dans la verité, & que sans elle on n'y entre point, *Non intratur in veritatem nisi per charitatem* ; que c'est elle qui ouvre le cœur pour la recevoir ; que c'est elle qui la fait goûter & sentir, au lieu qu'elle est toujours insipide à ceux qui ne l'aiment pas. Elle nous apprend que la priere nous obtenant la droiture & la pureté du cœur sert infiniment à connoître le vray esprit de l'Eglise, & à nous empêcher d'éluder ses regles divines par des interpretations humaines, selon ce que dit un Pape, que le vray

amour de la justice contient en soy les ordonnances des Apôtres & les regles des Canons. Mais elle nous apprend aussi qu'il faut bien se donner de garde, sous prétexte des lumieres qu'on peut acquerir par la priere, de s'imaginer qu'il est permis de se dispenser de s'instruire de ces regles par une étude serieuse, comme si la science ecclesiastique devoit être versée dans l'ame par une infusion immediate de Dieu sans aucun travail humain, & sans qu'il soit besoin de se rendre disciple de la Tradition de l'Eglise. Car c'est proprement tenter Dieu que d'agir de cette sorte. C'est ignorer le dessein qu'il a eu de cacher la conduite qu'il tient sur les hommes, même dans l'ordre de la grace, & de les tenir dans l'humilité en les obligeant à la pratique des moïens humains. Il faut, dit S. Augustin, pour éviter l'orgueïl, apprendre d'un autre homme ce qui se peut apprendre par ce moïen ; & il faut de même que celuy qui est chargé d'instruire les autres, leur communique sans orgueïl & sans envie ce qu'il a luy-même appris de quelque autre. Evitons de tenter Dieu à qui nous avons cru, de peur qu'en nous laissant aller aux illusions de notre ennemi, nous ne dédaignions enfin d'aller à l'Eglise pour y entendre l'Evangile, ou de lire les livres, ou d'écouter un homme qui prêche dans l'attente que Dieu nous enlevera au

Doct. Christ. imperfect. l. 1.

» troiſiéme ciel ; comme dit ſaint Paul, ſoit
» en corps, ſoit en eſprit, & qu'il nous y
» fera entendre ces paroles ineffables, qu'il
» n'eſt pas permis de reveler à d'autres hom-
» mes, ou qu'il nous y fera voir Jeſus-Chriſt
» même, afin d'apprendre l'Evangile de ſa
» bouche plûtôt que de celle des hommes.
» Fuyons, mes freres, ces tentations pleines
» d'orgueil & de peril, & ſouvenons-nous
» plûtôt que quoy que l'Apôtre ſaint Paul
» eût été renverſé & inſtruit par une voye
» celeſte & divine, il fut neanmoins renvoyé
» à un homme pour recevoir de luy les Sacre-
» mens & être aggregé à l'Egliſe.

» Il y a peu de perſonnes qui tombent groſſierement dans ces ſortes d'illuſions. Mais je ne ſçay ſi ce n'eſt pas y tomber auſſi dangereuſement que d'agir comme font certains ſpirituels, qui n'ont aucun ſoin de s'inſtruire par l'étude de la tradition, des veritables regles de l'Egliſe pour la conduite des ames, & qui ſuppoſant que l'Oraiſon ſupplée à tout, & donne toute ſorte de lumieres, prennent tout ce qui paſſe par leur imagination pour des veritez que Dieu leur revele, qui n'ont point de défiance de leurs penſées, & ne les examinent jamais ſur la doctrine des ſaints Peres.

L'abus viſible que ces prétendus ſpirituels font de la priere, produit un autre deſordre dans quelques ſçavans curieux, & leur donne

donne lieu de se jetter dans une autre extremité qui est de ne s'attacher qu'a la science, de ne songer qu'à se remplir la memoire, de ne se mettre point en peine de faire passer la verité de l'esprit dans le cœur, & de regarder tout ce qui s'appelle Oraison, Spiritualité, Onction comme des imaginations creuses & des amusemens d'esprits foibles.

Ainsi ceux qui sont dans ces extremitez opposées se condamnent reciproquement, & se servent pour s'autoriser dans leur conduite, des défauts qu'ils remarquent dans celle des autres. Les spirituels blâment avec justice le peu d'onction de ces sçavans, & les traitent de gens humains, qui ne connoissent point les voyes de Dieu. Les sçavans traitent ces spirituels d'ignorans, présompteux & d'adorateurs de leurs pensées. Mais la foi condamne dans les uns & dans les autres ces deux excés également dangereux, & elle nous apprend à joindre ensemble les lumieres que l'on doit tirer de la priere, avec celles qu'il faut acquerir par le travail & par l'étude de la tradition de l'Eglise

Il est juste de mépriser les sçavans curieux & sans onction, qui s'attachent à la lettre & à l'écorce des veritez, dont ils ne rempliſſent que leur esprit sans les goûter par le cœur ; & l'on peut pour dé-

tourner les ames de cette ſcience ſéche & ſterile, employer ſi l'on veut les paroles dont ſaint Bernard ſe ſert pour en donner » du dégoût à un jeune homme. Si vous » aviez, luy-dit, goûté tant ſoit peu de cet- » te fleur de froment, dont Jeruſalem eſt » raſſaſiée, ô que vous laiſſeriez de bon » cœur ces ſçavans du monde, qui ſe re- » paiſſent d'une ſcience toute judaïque, ron- » ger leurs croûtes & leurs écorces ſéches & » dures! Plût à Dieu, que lors que Dieu » par ſa bonté daigne verſer ſur moy, tout » pauvre & tout miſerable que je ſuis, quel- » que goutte de cette pluye volontaire qu'il » a reſervée pour ſon heritage, je puiſſe vous » en faire part, & recevoir reciproquement » de vous ce que Dieu vous en auroit fait » ſentir! Croyez-moi, aprés l'experience » que j'en ay faite. Vous trouverez plus dans » les foreſts que dans les livres. Les bois & » les rochers vous apprendront ce que vous » ne pouvez apprendre des Docteurs. *O ſi ſemel paululum quid de adipe frumenti unde ſatiatur Jeruſalem deguſtares, quàm libenter ſuas cruſtas rodendas litteratoribus Judæis relinqueres! Utinam ſi quam mihi guttam de pluvia voluntaria, quam ſegregavit Deus hæreditati, ſtillare dignetur in dulcedine ſua pauperi Deus, mox eam tibi poſſem refundere, & rurſum à te viciſſim recipere quod ſenſeris! Experto crede. Aliquid amplius invenies in*

sylvis quàm in libris. Ligna & lapides docebunt te quod à magistris audire non potes.

Mais il est necessaire aussi suivant les regles de la foy, de ne se pas dispenser d'employer les moyens humains pour s'instruire des veritez dont on a besoin ou pour sa conduite ou pour celle des autres; de ne pas s'attacher à ses pensées, & de ne pas prendre tout ce qui passe par l'imagination pour des lumieres divines. Il est necessaire de se défier de son propre esprit, de se rendre disciple de l'Eglise, & de ne pas juger de sa doctrine par les prétenduës lumieres de ses oraisons, mais de juger des lumieres qu'on reçoit dans l'Oraison par la doctrine de l'Eglise. Voila l'unique moyen d'éviter les illusions si frequentes parmi ces spiritualitez extraordinaires, sans la pratique duquel elles sont justement regardées comme des voyes suspectes & dangereuses.

AVERTISSEMENT

Sur la nouvelle Edition de ce Traité.

ON avoit crû la premiere fois que ce Traité de la Priere parut en public, qu'il étoit important de justifier par les Peres & par des raisons Theologiques, l'exercice de celle qu'on appelle Mentale, dont il est vray qu'il y a des gens qui ont conçu quelque espece d'éloignement; parce, disent-ils qu'ils ne voyent pas qu'elle ait été pratiquée par les anciens de la maniere qu'elle l'a été depuis deux siecles.

Mais l'experience a fait voir que ces discours n'avoient pas fait une assez forte impression sur l'esprit du commun du monde, pour être obligé de la combattre expressément. Cette justification formelle de l'Oraison mentale placée comme elle

l'étoit presque dés l'entrée de ce Traité, ayant fatigué beaucoup de gens qui ont témoigné desirer qu'on appliquast d'abord les Lecteurs à ce qui est plus capable d'édifier, & qu'on renvoyast à la fin du Livre ces questions de science dont plusieurs croyent se pouvoir passer; c'est ce qui a fait prendre le dessein de s'accommoder à cette inclination commune, d'autant plus que ceux qui aiment les discussions de cette nature n'en seront pas privez, puis qu'ils les trouveront en une autre place, & que ceux qui ne les aiment pas, n'en seront point importunez, puis qu'ils ne les trouveront plus au commencement de ce Livre, & qu'ils pourront se passer de les lire ailleurs.

Pour satisfaire donc tout le monde, on a divisé ce Traité en deux Parties. La premiere comprendra ce qui regarde la pratique de la Priere Mentale, & ce qui la peut rendre utile au commun du monde.

Ce ne sera plus qu'à la fin du Li-

vre qu'on entreprendra de prouver que la pratique en eſt conforme à l'eſprit & aux principes des Peres; & encore on n'en fera la matiere que du dernier Livre, qui ſera le quatriéme de la ſeconde Partie. Mais on n'a pas crû la devoir obmettre entierement, afin que perſonne ne puiſſe dire qu'on ait rien ſuppoſé dans cet Ouvrage qui ne ſoit exactement veritable.

APPROBATION

De Monſieur GERBAIS, *Docteur de la Société de Sorbonne.*

J'AY lû un Livre intitulé *Traité de la Priere, diviſé en ſept Livres*, avec les augmentations par le même Autheur. A Paris, ce 15. Juin 1694.

GERBAIS.

Approbation des Docteurs en Theologie de la Faculté de Paris.

ON ne fit jamais tant de Livres de ſpiritualité & de devotion, qu'on en fait maintenant; & l'on peut dire à l'avantage de notre ſiecle, qu'il ne l'emporte pas moins ſur les derniers tems, par l'excellence de ces ſortes d'ouvrages compoſez en notre langue, que par leur grand nombre. Ce *Traité de la Priere* ſeroit une preuve aſſez convaincante de ce grand bien, dont le Chriſtianiſme eſt enrichi. Mais ce ne ſeroit pas le recommander autant que nous ſommes convaincus qu'il merite de l'être, ſi nous ne lui don-

nions que cette loüange. Nous certifions donc que ce Livre traite de la neceſſité, de l'utilité, des conditions, de la fin & de la méthode de la Priere, & particulierement de l'Oraiſon Mentale, avec une étenduë qui comprend tout ce que l'on en a dit de bon juſques à preſent. & tout ce qu'on en peut dire, avec une force qui employe tout ce qu'il y a de plus convaincant, & avec une clarté & une netteté propres à perſuader juſqu'aux moins clair-voyans & aux plus ſimples d'entre les fidelles. Il contient non ſeulement les principes pour apprendre à prier comme il faut, mais auſſi la pratique de l'Oraiſon tant Vocale que Mentale, & fait voir l'alliance neceſſaire de l'une avec l'autre, en alliant en même tems la pureté des mœurs avec la ſainteté des prieres. Ainſi en apprenant à prier aux Chrétiens, il leur apprend à bien vivre; & en leur faiſant connoître ce qui rend leurs prieres défectueuſes, il leur apprend à ſe corriger de leurs défauts. C'eſt pourquoy, nous ne pouvons que conſeiller aux ames fidelles, autant qu'il eſt en nous, d'apprendre par leur propre experience dans l'étude de ce Livre, qu'il eſt non ſeulement le plus utile qui ait été mis au jour ſur cette importante matiere, mais qu'il ne laiſſe rien à en ſouhaiter de plus. Et nous les aſſu-

rons que toute sa doctrine est conforme à la foi de l'Eglise & à la morale chrétienne.

ALEXIS BARIOT DE MOUSSY.

LE FEVRE.

APPROBATION

De Monsieur D'ARNAUDIN, *Docteur de Sorbonne, & Curé de saint Martin à saint Denis en France.*

COMME cette nouvelle Edition du *Traité de la Priere* est beaucoup augmentée, & que l'Autheur s'est appliqué à la rendre plus méthodique que les précedentes, par le nouvel ordre qu'il a mis dans tout cet excellent Ouvrage, elle est digne d'une nouvelle approbation : ainsi aprés avoir lû exactement ce Livre, dont les principes sont tres-solides, le stile châtié, la doctrine Catholique, Apostolique & Romaine ; je suis persuadé qu'il sera tres-utile aux Fideles, pour les porter à s'appliquer à l'exercice de la Priere, en leur en découvrant les avantages, la necessité & les conditions qui la doivent accompagner. Ce Traité sera même d'au-

tant plus neceſſaire dans ce tems, que l'Autheur y propoſe des Regles ſeures pour l'Oraiſon, & qu'il s'écarte infiniment des maximes fauſſes & dangereuſes, que quelques perſonnes ont répandu depuis quelque tems dans des Ouvrages, qui auroient pû avoir des ſuites fâcheuſes, ſi la vigilance d'un Prélat éclairé & ſçavant, ne s'y étoit fortement oppoſée par la cenſure ſage & judicieuſe qu'il en vient de faire. Donné à Paris ce dix-ſept Novembre 1694.

D'ARNAUDIN.

LIVRES IMPRIMEZ CI-DEVANT chez ELIE JOSSET, *& qui se vendent à présent rue S. Jacques, chez* LOUIS JOSSE, *à la Couronne d'Epine, &* CHARLES ROBUSTEL, *au Palmier.*

Ouvrages de Monsieur Nicole.

TRaité de la Priere, divisé en sept Livres. in 12. 2. vol. 3. l. 10. s.

—— De l'Unité de l'Eglise, ou Réfutation du nouveau Systême de M. Jurieu Ministre. in 12. 2. l. 10. s.

Ouvrages de Monsieur le Tourneux.

L'Année Chrétienne, treize volumes. 39. livres. Les volumes se vendent séparément. 3. l.

—— Histoire de la Vie de Notre-Seigneur Jesus-Christ, de grosse lettre. in 12. 2. l.

—— Le même Livre en petit caractere. in 24. 20. s.

—— De la meilleure maniere d'entendre la sainte Messe. in 12. 2. l.

—— Instructions & Exercice durant la Messe. in 12. 25. s.

—— Le même en petit volume. in 32. 12. s.

—— Principes & Regles de la vie Chré-

tienne. in 18. 25. ſ.

—— L'Office de la Sainte Vierge en Latin & en François, avec des Inſtructions pour paſſer chrétiennement la journée & pour faire ſaintement toutes ſes actions durant le cours de l'année. De gros caractere, reliez en maroquin. in 8°. 7. l. 10. ſ.

—— Le même Livre de moyen caractere. in 12. en veau. 4. l. 10. ſ.

—— Le même Livre en veau en petit caractere. in 18. 3. l.

Ouvrages de Monſieur Courtin.

Nouveau Traité de la Civilité qui ſe pratique en France parmi les honneſtes gens. in 12. 40. ſ.

—— Suite du même Livre. in 12. 40. ſ.

—— L'Art de bien employer le tems, en toutes ſortes de conditions. in 12. 2. l.

—— Les moyens d'entretenir la Paix dans le mariage. in 12. 40. ſ.

TRAITÉ
DE LA
PRIERE.
PREMIERE PARTIE.

LIVRE PREMIER.

Où il eſt traité de la Methode de mediter ſur quelques Sujets generaux auſquels il eſt bon de faire reflexion chaque jour.

CHAPITRE PREMIER.

De la préparation éloignée à l'Oraiſon, qui conſiſte dans une vigilance continuelle ſur ſes actions, ſur ſes paroles, & ſur ſes penſées.

L'AVIS le plus commun & le plus autoriſé par l'experience & par la raiſon touchant la maniere de ſe préparer aux Prieres que l'on fait à certaines heures, & principalement àcel-

le qu'on appelle mentale, eſt qu'il faut faire de toute ſa vie une priere continuelle.

Ainſi il y a une eſpece de cercle dans cette matiere. Car comme il faut prier toujours, pour prier comme il faut en certains temps ; il faut auſſi conſacrer certains temps à la priere, pour diſpoſer ſon eſprit à prier toujours. Mais il y a beaucoup de difference entre ces deux ſortes de prieres. L'Oraiſon particuliere renferme une ceſſation de toutes autres actions, une application entiere de l'eſprit & du cœur à Dieu. Mais l'oraiſon qui doit être continuelle, doit être jointe à nos autres occupations. Elle n'empêche pas notre eſprit de s'appliquer aux affaires, mais ſeulement de s'y livrer, & de s'y abandonner. Elle ne retranche que les penſées inutiles. Et à l'égard de celles qui ſont utiles, elle ne fait qu'en moderer l'impreſſion, de peur qu'elles ne s'emparent ſi pleinement de l'eſprit qu'elles en baniſſent le ſouvenir de Dieu

Ainſi cette oraiſon continuelle n'eſt autre choſe que ce que l'on appelle l'exercice de la preſence de Dieu & la pratique de la vigilance chrétienne, qui empêche l'eſprit de ſe diſſiper & de ſe repandre trop au dehors, qui joint à toutes les actions une vûë ſecrete de Dieu & un deſir de luy plaire, & qui nous fait recourir ſans ceſſe à luy par des regards ſecrets.

Il eſt clair que l'oraiſon continuelle ainſi entenduë, eſt une diſpoſition neceſſaire à l'oraiſon qui ſe fait à certaines heures particulieres. Car il ne faut pas s'imaginer qu'aprés avoir donné une entiere liberté à ſes ſens & à ſes penſées ; aprés avoir laiſſé entrer dans ſon eſprit une foule d'images qui y font de vives impreſſions, & y laiſſent des traces profondes qui ſe renouvellent à tout moment ; aprés avoir oublié Dieu tout le long de la journée, on en puiſſe rappeller le ſouvenir & bannir les idées des choſes du monde à l'heure que nous aurons deſtinée à l'oraiſon.

Il ne faut pas s'imaginer qu'aprés avoir contriſté le ſaint Eſprit tout le long du jour en ſuivant les inclinations de la nature, aprés avoir merité par la pluſpart de nos actions qu'il ſe retire de nous, il n'aura point d'égard à nos infidelitez, & ne laiſſera pas de répandre ſa lumiere dans notre eſprit, & ſa chaleur dans nos cœurs. Il le fait quelquefois : mais quand il le fait, c'eſt par une conduite extraordinaire, & par une eſpece de miracle. Et comme les miracles ſont rares, il arrive ordinairement que la diſſipation & l'application entiere de l'eſprit aux choſes du monde, ſont ſuivies d'une extrême froideur dans la priere, & d'une agitation continuelle de penſées vagabondes & égarées.

La vigilance continuelle eſt donc la voye ordinaire, non ſeulement de bien agir, mais auſſi de bien prier. Car elle arreſte l'impreſſion des objets; elle ne leur permet pas de s'emparer de l'eſprit, & elle conſerve à Dieu les droits qu'il y doit avoir. Elle accoutume l'ame à ſe tourner vers luy, & elle luy donne par cette coutume une facilité de s'y appliquer dans les temps qu'elle deſtine à cela. Elle fait que l'on trouve ſon cœur, parce qu'elle ne l'a pas laiſſé égarer, & que l'on en a tenu en quelque ſorte les rênes, en ne le laiſſant pas courir à ſa phantaiſie aprés les objets qui ſe preſentent.

Je ne m'arreſteray pas icy à expliquer en détail la maniere de pratiquer cette vigilance & ce recuëillement Il y en a des traitez exprés que l'on peut lire. Il ſuffit de dire qu'elle conſiſte à joindre autant qu'il eſt poſſible le ſouvenir de Dieu à toutes ſes actions; à prendre occaſion d'honorer & de prier Dieu, de tous les objets qui frappent notre eſprit; à regarder ſa loi & ſa volonté comme un artiſan regarde le modelle qu'il tâche de ſuivre dans ſes ouvrages; à conſulter ſans ceſſe cette loy pour ne s'en écarter en rien; à compoſer ſon exterieur & ſon interieur comme étant toujours à la veuë de Dieu; & enfin à ſe tenir en ſa preſence comme des pauvres & des mendians qui ont un beſoin continuel de ſon aſſiſtan-

ce pour conſerver la vie de leur ame.

Ceux qui ſe rendroient exacts à vivre dans ce recuëillement perpetuel, ſeroient ſans doute moins diſtraits & plus attentifs dans les temps particuliers qu'ils donnent à la priere; & les diſtractions qui ne laiſſeroient pas de les y troubler, ſeroient beaucoup moins à craindre, par ce qu'ils n'y auroient point donné lieu. Mais comme il faut toujours tâcher de les éviter de quelque cauſe qu'elles viennent, il eſt bon de ne negliger aucun des ſecours qui peuvent contribuer à nous en delivrer. Et c'eſt ce qui m'oblige d'examiner celuy que l'on peut tirer des methodes d'Oraiſon mentale.

CHAPITRE II.

Que les methodes d'Oraiſon mentale ne doivent déplaire à perſonne, parce que la premiere regle de toutes ces methodes eſt de ne s'y aſtraindre point, & de ne s'en ſervir qu'autant qu'elles ſervent à arreſter la mobilité de l'eſprit.

IL y des gens qui reconnoiſſant d'une part qu'il eſt utile de prendre tous les jours un certain temps pour ſe tenir devant Dieu en ſilence & en eſprit de priere, ne voudroient point de l'autre qu'on preſcriviſt aucune regle pour cet exercice. Ils repre-

sentent même d'une maniere odieuse la difficulté de tous ces actes que l'on prescrit d'ordinaire, & ils paroissent assez disposez à croire que toutes ces pratiques sont plutost un exercice laborieux de l'esprit, & une espece de Rhetorique qui apprend à trouver des pensées & à s'imaginer des mouvemens sur certains sujets pieux, qu'un secours de la veritable oraison.

Et à la verité ils auroient tout à fait raison, si en proposant ces regles on avoit intention d'y lier servilement les ames, & si on les vouloit obliger à passer par tous les degrez que l'on leur marque. Mais il y a peu de Livres qui traitent de cette matiere, qui n'avertissent le monde, que ce n'est pas là l'intention de ceux qui les prescrivent; que lors que Dieu occupe l'ame de quelques sentimens ou de quelques lumieres, on fait fort bien de s'y arrester & de les goûter, & qu'on ne doit se servir des methodes, que lors que l'esprit demeure entierement vuide, & que ne sçachant sur quoy s'appuyer, il est agité de pensées vagues, inutiles, & même mauvaises.

Ils enseignent tous qu'on doit préferer l'attrait & le mouvement de Dieu à toutes les methodes; & ils ne préferent leurs methodes, qu'à l'instabilité du cœur & à la dissipation de l'esprit.

Ainsi la premiere regle de ces methodes

eſt qu'il y a des gens qui n'ont point beſoin de methode.

Si Dieu, par exemple, attire aſſez une ame pour la tenir recueillie en ſa preſence; s'il renverſe entierement ſon cœur par un regret penetrant de ſes pechez; s'il la remplit d'une triſteſſe ſainte & ſalutaire dans la vüe de ſes infidelitez; s'il l'épouvante par la terreur de ſes jugemens; s'il la fait gemir de ſes miſeres; s'il arreſte ſon eſprit par l'admiration des veritez qu'il luy découvre; s'il luy développe l'interieur de ſes myſteres & les ſecrets de ſon Ecriture; s'il fixe la mobilité de ſon imagination par un ſilence interieur qui la tienne devant luy dans un profond abaiſſement; s'il luy fait ſentir le bien d'être en ſa preſence, & luy fait dire dans ſon cœur: *Il eſt bon d'être icy*: BONUM *eſt nos hîc eſſe*; s'il luy fait goûter la douceur du Seigneur, ſelon qu'il eſt dit: *Goûtez & voyez combien le Seigneur eſt doux*? s'il la remplit du ſentiment de ſa bonté en luy faiſant éprouver ce que le Prophete entendoit quand il diſoit: *Que le Seigneur eſt bon à ceux qui eſperent en luy & à l'ame qui le cherche*: BONUS *eſt Dominus ſperantibus in eum, animæ quærenti eum*; à la bonne heure qu'elle ne s'efforce pas de paſſer par tous ces actes, & qu'ayant trouvé Dieu par le chemin où il l'attire, elle ne le cherche point par un autre où il ne l'attire pas. Thren. cap. 3.

Il faut seulement être en garde contre les illusions qui se peuvent glisser dans ces Oraisons où l'industrie humaine n'a point de part. Nous en parlerons ailleurs plus en détail : mais j'en puis dire icy par avance qu'il est bon d'avoir dans l'esprit, pour ne s'y pas laisser abuser, que l'imagination aidée de certains temperamens en peut produire une partie, & qu'elle n'est pas par exemple, incapable de se fixer elle même à quelques objets, & d'y demeurer long-temps arresté; qu'il se peut faire aussi que l'esprit ne soit attiré à cette occupation interieure que par le plaisir qu'il y prend, & qu'il n'y recherche qu'un certain repos oisif & humain ; & enfin qu'il n'est pas impossible que le diable ne se serve de ces états pour nous cacher de tres-grands défauts, pour nous flatter de la pensée d'être fort à Dieu, & pour nous empêcher de faire reflexion sur des devoirs importans, ausquels nous manquons. Mais en évitant ces défauts, on ne peut nier en general, que la meilleure oraison ne soit celle où Dieu agissant dans le cœur, & y excitant de saintes passions pour les objets ausquels la charité nous doit porter, y applique notre esprit avec ferveur, & l'y tient occupé par la continuation des mouvemens qu'il imprime dans le cœur.

Car il faut remarquer que l'amour lors

qu'il eſt vif, n'a point de peine de s'arrêter à ſon objet. Il auroit peine au contraire à s'en detourner ; il ne luy faut point de regles ; il ne compte point le temps : il n'a point beſoin de chercher des penſées : il ſe nourrit ſuffiſamment de ſon objet ; & cet objet ou luy fournit des penſées, ou le remplit par luy-même.

Ce ſont, ſelon un Autheur, ces ſaintes paſſions qui ſont proprement ce que ſaint Paul appelle *l'inſtance de la priere*, & qu'il recommande aux Chrétiens en leur ordonnant de prier *in omni inſtantia*. C'eſt ce qui éleve nos prieres juſqu'au trône de Dieu. C'eſt ce qui fait qu'il y en a qui paſſent pluſieurs heures devant Dieu ſans ennuy & ſans dégouſt, parce que la continuation de leur amour les ſoutient. Je ne vois point, dit-il, qu'une femme qui a perdu ſon mary qu'elle aimoit uniquement, tourne le ſable & regarde quelle heure il eſt pour voir s'il y a bien deux ou trois heures qu'elle eſt triſte, afin de paſſer en ſuite à des mouvemens contraires ou aſſez differens de l'état où elle ſe trouve. Elle ne meſure point ſa triſteſſe, parce qu'elle en a une ſource dans le cœur. Elle ne la borne point, parce qu'elle l'aime. Ses penſées ſont conformes à ſa triſteſſe & l'entretiennent ; mais ſa triſteſſe même ſubſiſte ſans penſée. Elle eſt triſte à l'Egliſe & hors l'Egliſe. Elle eſt

Traité de pieté vol. 2. p. 106.

» triste quand elle est seule & quand elle est
» en compagnie, en mangeant & en parlant:
» dans l'action & dans le repos. Elle est triste
» par tout & en tout temps. Ce n'est pas qu'il
» n'y ait des heures où ayant la liberté de
» s'abandonner à sa tristesse elle ne prenne
» une nouvelle force, jusqu'à luy faire ré-
» pandre beaucoup de larmes qu'elle ne ré-
» pand pas au dehors dans toutes sortes d'oc-
» casions : mais lors même qu'elle est occu-
» pée, son amour souvent sans qu'elle s'en
» apperçoive, luy donne toujours assez d'at-
» tention à la perte qu'elle a faite pour être
» triste. Son cœur produit sa tristesse, & sa
» tristesse bande son cœur, & le porte insen-
» siblement vers l'objet qu'elle a perdu.

Or comme l'amour prend diverses formes & qu'il se revest de celles de toutes les passions, selon que son objet luy est indifferemment presenté, il y a de plusieurs sortes de ces prieres que l'amour produit & qu'il soutient sans aucune regle, que l'auteur dont nous avons parlé appelle des *prieres d'instance*. Ainsi, dit-il, lors que Jacob étoit tout penetré de la crainte qu'il avoit que son frere ne fist massacrer toute sa famille ; *Ne percuteret matrem cum liberis*, & qu'il dit à Dieu : *Je vous prie, mon Dieu, délivrez-moy de mon frere, parce que je le crains beaucoup*; QUIA *valde eum timeo*, il prioit avec instance ; &

Ibid. pag. 109.

& c'eſtoit une inſtance de crainte.

Quand il ſouhaitoit toutes ſortes de benedictions à ſes enfans étant au lit de la mort, ou plutoſt au lit de la vie, & qu'il voyoit Jeſus-Chriſt en eſprit & par la foy, il prioit avec inſtance; & c'eſtoit une inſtance d'eſperance.

Lors qu'Anne dans le premier livre des Rois, ſe couvrant de l'opprobre de ſa ſterilité devant Dieu, & luy parlant dans l'abondance de ſa douleur, répandit ſon cœur comme un parfum dont l'odeur monta juſqu'au ciel, elle pria avec inſtance; & ce fut une inſtance d'une ſainte triſteſſe qui obtint de Dieu tout ce qu'elle demandoit.

Lors que Tobie ayant recouvré la vûë & ſe voyant comblé de toutes ſortes de benedictions par une miſericorde extraordinaire, chanta ce beau cantique à Dieu, qui étoit une prédiction de l'Egliſe & qui comprenoit tous les ſouhaits de ſon cœur, il prioit avec inſtance; & c'eſtoit une inſtance de joye, qui fut ſi puiſſante que ſa priere fut exaucée, & que plus de ſept cens ans aprés ſa mort Dieu accomplit ſes deſirs en la perſonne de ceux de ſa tribu, qui non ſeulement virent la clarté de l'Evangile, mais qui la prêcherent: *Beatus ero ſi fuerint reliquiæ ſeminis mei ad videndam claritatem Jeruſalem.*

Il ſeroit à deſirer que notre cœur fuſt

assez touché des objets spirituels pour n'avoir point besoin d'autre soutien que de celuy de la passion sainte dont il seroit occupé,& qu'il fût porté à Dieu par cette passion comme par un vent favorable, qui poussant un vaisseau à pleines voiles, fait qu'il n'est point necessaire que l'on y employe les bras & les rames. Mais il faut reconnoître qu'il n'en est pas ainsi de la pluspart du monde. L'amour qu'ils ont pour Dieu n'est point si vif ny si agissant qu'il suffise par luy-même pour tenir leur esprit appliqué à Dieu

Si on les laisse donc à eux-mêmes, & qu'on ne leur prescrive autre chose sinon qu'ils se tiennent devant Dieu, ce ne sera qu'une instabilité perpetuelle, qu'un cercle & un mêlange confus de pensées vagabondes, qu'un ennui languissant, & enfin qu'une pure perte de temps.

Il est bien vray que c'est notre obscurcissement,notre stupidité,notre dureté qui produit ces mauvais effets, & qu'il se faut humilier de ce que celui qui remplit le ciel & la terre, ne remplit point la petitesse de notre cœur, parce qu'il le trouve tout occupé & tout rempli des objets du monde. Il est vray qu'il se faut étonner de la bassesse de notre esprit, qui quitte Dieu à tout moment pour courir aprés des créatures viles & mépriſables. Mais il s'agit de ſça-

voir s'il faut ſe contenter de cela ; s'il faut demeurer ſimplement dans cet ennuy & dans ce dégouſt, & attendre que Dieu le diſſipe, ou ſi l'on ne peut point propoſer à l'eſprit certains appuis, & comme des degrez qui l'aident à s'élever à Dieu, à arreſter ſon imagination, à calmer ſes penſées & ſes paſſions. Or il eſt clair que l'Egliſe a decidé cette queſtion par la pratique des oraiſons vocales, qui eſt de tradition Apoſtolique, & qui n'eſt pourtant dans le fond qu'une methode d'Oraiſon mentale, par laquelle l'Egliſe fournit à ſes enfans de ſaintes penſées toutes formées, & des images de ſaints mouvemens pour les faire paſſer de leur eſprit dans leur cœur.

Tous les autres exercices autoriſez par les Peres, comme la retraite interieure, la meditation des veritez de Dieu, la lecture de l'Ecriture & des livres de pieté, la pratique de ce que ſaint Bernard appelle *conſideration*, ne ſont de même que des methodes d'Oraiſon mentale, c'eſt à dire des ſecours de l'infirmité humaine, & des moyens de s'occuper utilement devant Dieu, & d'arreſter la mobilité de ſon eſprit.

Mais comme la multitude & la diverſité de ces methodes peuvent apporter de la confuſion à l'eſprit, & y produire cette inſtabilité à laquelle on prétend remedier, c'eſt un ſecond appuy de ſe fixer à quelqu'une,

afin que l'esprit n'ait pas à déliberer sur le choix qu'il en doit faire, & que se trouvant tout déterminé il ne soit plus occupé qu'à faire un bon usage du moyen qu'il employera.

Ainsi l'Eglise ne se contente pas de nous avertir en general qu'il est bon de soutenir notre esprit par des prieres vocales; mais elle nous les fournit elle-même dans une certaine disposition; elle nous en prescrit l'ordre aussi-bien que la substance; & elle nous apprend par là que l'ordre des prieres fait partie de l'appuy qu'elle a dessein de nous procurer.

On peut donc à son exemple disposer aussi en un certain ordre les pensées interieures ausquelles on a dessein de s'appliquer, afin d'arrester l'inconstance de l'esprit; & c'est cette disposition qu'on appelle proprement une methode d'Oraison mentale; & il est aisé de voir par sa nature & par sa fin, qu'on ne la sçauroit blâmer sans blâmer en même temps l'Office dont l'Eglise prescrit la recitation aux Ecclesiastiques, puisque cette methode n'est autre chose qu'un ordre de pensées & de mouvemens, comme l'Office de l'Eglise est tout ensemble un ordre de pensées, de mouvemens, & de paroles.

Il y a seulement cette difference que l'Office étant fait pour tous les Ecclesiastiques, l'Eglise qui juge utile d'obliger ceux

qui le recitent à une eſpece d'uniformité ne leur permet pas de ſe diſpenſer de l'ordre des prieres qu'il contient ſous prétexte qu'ils auront plus d'attrait à un autre. Mais les prieres purement interieures étant laiſſées à la liberté de chacun, perſonne ne doit tellement ſe lier à aucun ordre qu'il n'en ſuive un autre ſans ſcrupule, s'il plaiſt à l'Eſprit de Dieu de l'y appliquer.

CHAPITRE III.

Que chacun ſe peut faire differens ordres de penſées ſelon ſes differens beſoins, & par conſequent diverſes methodes. Ordre que l'on peut ſuivre dans l'exercice du matin, qui doit preceder l'Oraiſon ſur les ſujets particuliers, & qui en peut faire la préparation prochaine.

COmme la diſpoſition de nos penſées dans la priere interieure eſt laiſſée à la liberté de chacun, & que c'eſt particulierement dans cette ſorte de priere qu'a lieu ce que dit Tertullien: *Sine monitore oramus, quia de pectore oramus*; Nous *prions ſans qu'on ait beſoin de nous fournir des paroles, parce que nous prions du cœur*, il eſt libre à chacun de ſe faire tel ordre & telle methode qu'il luy plaiſt, ſelon qu'il y trouvera plus de gouſt, & qu'il s'y ſentira plus attiré.

Mais comme il y en a beaucoup qui n'ont point d'attrait particulier, & qu'il y a même des vûës generales que l'on doit avoir dans le choix de quelque ordre que ce soit, il n'est pas inutile d'en proposer un modele pour ceux qui ne s'en sont point fait, & de marquer les vûës par lesquelles on s'y doit regler. On choisit d'ordinaire pour cette priere interieure une heure du matin, & même une des premieres de la journée, parce qu'il est bien juste que l'on consacre à la plus importante affaire que nous ayons dans le monde, le temps où nous avons d'ordinaire plus de liberté d'esprit, & où il est moins rempli des idées tumultuaires du monde. C'est une précaution que les Saints ont recommandée, & qui est une suite du dessein que Dieu a eu dans toute sa conduite de cacher les operations de sa grace, sous celles de la nature. C'est ce qui a fait destiner à la priere par tous les anciens Ordres le silence de la nuit, parce que quoique l'esprit de priere dépende absolument de la misericorde de Dieu, ils sçavoient pourtant que Dieu le communique plus souvent dans le temps où l'ame est plus tranquille, moins remplie des fantômes des choses temporelles, & moins agitée par ses passions.

Or comme le sommeil est l'image de la mort, le premier temps qui suit le sommeil

c'eſt effectivement le commencement d'une petite vie; celle que nous menons ſur la terre n'étant qu'un amas d'un certain nombre de petites vies entrecoupées par des morts paſſageres, c'eſt à dire, par les ſommeils qui interrompent le temps de la veille. Pour ſçavoir donc ce que nous devons faire chaque jour aprés notre réveil, il faut penſer ce que devroit faire un homme qui commenceroit de vivre, & qui devroit mourir le jour même, & cette idée nous le fera facilement découvrir.

Car ne ſemble-t-il pas que cet homme devroit d'abord tourner ſes penſées vers Dieu qui l'auroit créé, & reconnoiſtre par une humble adoration l'éminence de cet être ſouverain au deſſus de toutes les creatures.

Aprés cette adoration qui regarderoit Dieu en luy-même, le premier retour qu'il devroit faire ſur ſoy ſeroit de reconnoiſtre qu'il n'a rien qu'il n'ait reçu de Dieu, pour faire ainſi remonter à leur ſource par des ſentimens de gratitude tous ces biens qu'il auroit reçus de ſa liberalité. Et cela eſt conforme à l'avis de ſaint Baſile qui enſeigne que la priere doit commencer par l'action de graces. Car cet avis ne doit pas s'entendre exactement de la ptemiere des penſées que nous devons avoir en priant, puis qu'il eſt clair qu'avant que de remercier Dieu, il faut penſer à Dieu & ſe mettre en ſa preſence.

Ainsi saint Basile ne veut dire autre chose sinon qu'avant que de demander à Dieu de nouvelles graces, il est juste de le remercier de celles que nous avons déja reçuës; ce qui engage Dieu d'une part à nous accorder celles que nous luy demandons, & fortifie de l'autre l'esperance que nous devons avoir de les obtenir.

L'action de graces est donc ce qui doit suivre immediatement l'adoration, comme une préparation necessaire à toutes nos demandes.

Mais pour demander à Dieu ses graces, il faut connoistre le besoin que nous en avons; & la connoissance de nos besoins dépend de celle de notre état de pecheurs, qui est la source de notre indigence & du vuide qu'il faut remplir; parce que ce sont nos pechez qui nous ont privez de cette abondance de graces que Dieu avoit versées dans l'ame de l'homme en sa creation, qui le mettant hors de la necessité de prier, ne luy laissoient point d'autres occupation que celle de louer Dieu. *Non orabas, sed laudabas*, dit S. Augustin en parlant d'Adam.

Il faut donc se reconnoître pecheurs devant Dieu avant que de lui demander ses graces, & que cette reconnoissance soit accompagnée des sentimens qui doivent naître en nous de la vûë de nos pechez, & que les Peres ont marquez par les mots de *contrition* ou de *compunction*.

Ainſi la componction eſt la troiſiéme diſpoſition où il ſemble qu'on doit entrer en commençant la journée, d'autant plus que cette vie nous étant donnée pour faire penitence & pour détruire le peché, il eſt juſte que nous y travaillions chaque jour, & que péchant tous les jours nous nous purifions tous les jours par la penitence.

Cette diſpoſition nous conduit naturellement à l'eſperance du pardon de nos fautes & des biens que Dieu promet à ceux à qui il les pardonne Ainſi en nous relevant par l'eſperance, nous avons droit de nous propoſer la felicité éternelle comme le but de notre voyage, comme le terme où nous tendons, comme l'objet de nos deſirs.

C'eſt à dire que le deſir de la felicité du ciel & de la poſſeſſion de Dieu, eſt un ſentiment qu'on doit tâcher d'exciter aprés la componction, & que nous devons nous animer par ce deſir à mépriſer toutes les choſes temporelles, & à ſurmonter tous les obſtacles qui nous en détournent; car ſi la vie eſt un voyage vers le ciel, & ſi la qualité particuliere à l'état où nous ſommes, eſt celle de voyageurs, il eſt bien juſte que nous jettions un regard chaque jour vers cette patrie que nous ne devrions jamais perdre de vûë ſelon que dit David: *Adhæreat lingua mea faucibus meis ſi non meminero tui; ſi non propoſuero Jeruſalem in principio lætitiæ meæ.* Pſal. 36. 7.

Mais comme cette petite vie que Dieu nous donne en nous donnant le jour où nous entrons, ne peut pas être entierement employée à la priere, & que nous sommes engagez par son ordre même à divers autres devoirs, il est juste de prévoir ces devoirs & les moyens d'y satisfaire par nos actions, ce qui comprend la consideration de tout ce que nous devons faire ce jour-là soit, à l'égard du corps de nos actions, soit a l'égard de l'intention qui en est l'esprit. On doit dans cette préparation faire attention aux regles que nous y devons suivre ; on doit former des resolutions de les observer ; on doit demander à Dieu d'être fidelles à ce qu'il nous en fait connoître Etc'est aussi ce que l'Eglise nous fait faire chaque jour par les oraisons qu'elle nous fait dire à l'heure de Prime: *Domine Deus omnipotens : Dirigere & sanctificare.*

La resolution de tendre à Dieu & d'observer ses divines loix dans toutes nos actions ne nous doit pas oster la connoissance de l'impuissance où nous sommes de resister à la force de nos ennemis, d'éviter les pieges qu'ils nous dressent ; & de surmonter les tentations par lesquelles ils nous attaquent & cette connoissance nous doit porter à recourir à Dieu comme à notre unique refuge & à notre unique secours, & à luy demander qu'il nous fortifie contre les tenta-

tions qui nous preſſent; ce qui doit renfermer une vûe de ces tentations non ſeulement generale, mais auſſi particuliere; car chacun a les ſiennes. Et c'eſt de celles qui nous attaquent le plus dangereuſement que nous devons particulierement demander à Dieu d'être délivrez.

On ne devroit pas croire avoir mal rempli le temps de ſon Oraiſon, quand on ne ſe ſeroit occupé que de ces objets, ni même quand on ſeroit demeuré dans chacun de ces degrez, quoi qu'ils ne faſſent tous enſemble que ce qu'on appelle l'exercice du matin. Au contraire plus on aura d'attrait à la priere, plus on s'arreſtera aux ſentimens que nous avons marquez; & ſi l'on paſſe de-là à la conſideration de quelques autres objets, ce ne ſera ſouvent que pour rentrer dans ceux-la & pour les regarder plus particulierement. Il y a même bien des gens à qui cet exercice peut ſuffire pour toute Oraiſon mentale avec une lecture attentive de quelque livre de pieté qu'ils feront à quelque heure du jour.

Mais comme il y a quantité d'eſprits qui s'arreſtent peu à la conſideration de chaque objet, & que l'Egliſe même pour s'accommoder à leur foibleſſe leur en fournit un grand nombre, afin qu'ils s'en entretiennent & que leur eſprit ne s'égare pas; on peut en ſuivant cet eſprit de l'Egliſe ſe propoſer

de plus chaque jour quelque sujet particulier, qui serve d'entretien & dont on puisse tirer de saintes affections envers Dieu, & des resolutions utiles pour le reglement de ses mœurs, soit que l'on s'y applique immediatement aprés cet exercice du matin, comme l'on fait dans la plus-part des Communautez Religieuses, soit que l'on choisisse un autre temps pour cela.

Si l'on considere tous ces sujets, ce n'est pas pour se repaistre l'esprit de belles pensées. C'est pour faire passer dans le cœur les veritez que l'on y découvre. C'est pour y allumer de saintes affections, de saints desirs, & de saintes resolutions. C'est à quoi doivent tendre toutes les pensées. Et parce que les pensées d'elles-mêmes ne penetrent point le cœur, si Dieu ne l'ouvre & ne les y fait entrer, il faut luy demander qu'il nous fasse la grace de pratiquer ce qu'il nous a fait connoistre; il faut luy offrir son cœur, afin qu'il y grave ses veritez par son esprit; il faut le prier qu'il les y conserve, qu'il les y fasse fructifier; & aprés tout cela il est juste encore de le remercier de la grace qu'il nous a faite de nous souffrir en sa presence, & de la mesure de lumiere & de grace qu'il lui a plû de nous départir.

Voila le modelle d'une methode d'Oraison, c'est à dire d'un ordre de pensées. Cha-

auſquels on doit penſer chaque jour. L. I. 23
cun peut là-deſſus s'en former d'autres, ſelon qu'il croira qu'elles luy conviennent mieux. Mais quelles qu'elles ſoient, elles rentreront toûjours dans les mêmes objets & les mêmes vûës, quoy que par un ordre different.

C'eſt pourquoy comme il eſt utile dans toutes ſortes d'ordres & de methodes, d'avoir l'eſprit rempli de diverſes veritez à l'égard des objets que nous avons marquez, pour l'empêcher de paſſer trop legerement par deſſus, on a cru qu'il ſeroit bon de propoſer diverſes penſées ſur les differentes parties de cet exercice, afin que l'on puiſſe s'appliquer tantoſt aux unes, & tantoſt aux autres.

CHAPITRE IV.

De l'adoration de Dieu.

I. L'Unique occupation des Bienheureux dans le ciel ſera d'adorer Dieu; car la vûë de ſes perfections infinies, remplira tellement leurs eſprits, & ravira tellement leurs cœurs, qu'ils ne pourront faire autre choſe que de s'abaiſſer & de s'aneantir ſans ceſſe en ſa preſence, de luy rapporter tout leur eſtre, de le préferer à eux & à toutes les creatures par un amour éternel, comme dit ſaint Auguſtin; de regarder Dieu comme infiniment éloigné des

creatures, & de regarder toutes les creatures comme un néant en la preſence de Dieu.

II. Leur adoration ſera une adoration d'amour, comme leur amour ſera un amour d'adoration. Ils aimeront cette Majeſté ſouveraine en s'abaiſſant ſous elle. Ils s'abbaiſſeront & s'aneantiront ſous elle en l'aimant. Et les louanges mêmes qu'ils luy donneront dans toute l'éternité, & qui ſeront dans leur beatitude leur immuable occupation, ſelon le Prophete, ne ſeront rien de different de l'adoration & de l'amour dont nous parlons: car elles ne conſiſteront qu'en une admiration profonde où ils ſeront de la grandeur de Dieu. Et c'eſt pourquoi elles ſont exprimées par le mot de Silence dans les Pſeaumes: ſelon la traduction Hebraïque *tibi ſilentium laus, Deus in Sion* : & cette admiration fera partie de cet abbaiſſement du cœur, en quoy conſiſte cette adoration.

Pſ. 65.

III. Il eſt donc bien étrange que ce qui ſera notre unique emploi dans l'autre vie, nous occupe ſi peu dans celle-cy ; que ce qui remplit l'eſprit de tous les Bienheureux, rempliſſe ſi peu le nôtre ; & qu'il nous ſoit penible de penſer à Dieu, de l'adorer & de nous aneantir devant luy pendant le peu de temps que nous donnons à cet exercice, puiſque nous ne ferons autre choſe dans toute l'éternité.

IV. Cepen-

auſquels on doit penſer chaque jour. L. I. 25

IV. Cependant, comme les Peres nous enſeignent, on ne fera que continuer en l'autre vie ce que l'on aura commencé en celle-cy; & qui n'aura pas adoré Dieu dans ce monde icy, ne l'adorera jamais en l'autre. Et c'eſt pourquoy ils nous conſeillent d'étendre la capacité de notre ame, afin que Dieu la puiſſe remplir; & de déſirer long-temps ce que nous devons poſſeder toujours : *Ad capiendum Deum exercere. Quod ſemper habituruses, diu deſidera* Car la vie preſente doit être un apprentiſſage & un commencement de la vie future. Nous avons les mêmes devoirs en l'une & en l'autre, & la beatitude ne conſiſtera que dans le parfait accompliſſement de ces devoirs. Aug. in Pſ. 83.

Il faut donc s'acquitter dans cette vie du devoir de l'adoration au moins d'une maniere imparfaite, afin de pouvoir être heureux en l'accompliſſant parfaitement en l'autre; & pour cela il eſt important de ſçavoir ce que c'eſt que cette adoration de Dieu, à laquelle nous ſommes ſi obligez.

V. L'Evangile nous la décrit en marquant le temps de la loy nouvelle par ce caractere, que *c'eſt un temps où les vrais adorateurs adoreront le Pere en eſprit & en verité* : VENIT *hora & nunc eſt, quando veri adoratores adorabunt Patrem in ſpiritu & veritate.* Ce qui nous apprend que cette

adoration veritable & spirituelle, est propre à la loi nouvelle, & qu'elle n'apartient qu'aux Chrétiens & non pas aux Juifs. Car le temps des Juifs, n'a pas commencé a Jesus-Christ ; & il n'auroit pas dit d'un devoir tout Judaïque, que le tems de sa venuë est celuy de l'accomplir.

VI. Qu'est-ce donc que cette adoration veritable, qui ne convient point aux Juifs, & qui fait le caractere des Chrétiens? C'est, selon saint Augustin, l'adoration d'amour par laquelle on s'aneantit devant Dieu en l'aimant. *C'est là*, dit saint Augustin, *le culte de Dieu, la veritable Religion, la pieté sincere, la servitude & l'adoration qui n'est duë qu'à Dieu*: HIC EST *Dei cultus, hæc vera religio, hæc recta pietas, hæc tantum Deo debita servitus.*

Aug. l. 10. de Civit. c. 4.

C'est par cette raison qu'il conclut que les Juifs n'ont point adoré Dieu veritablement, parce qu'ils ne le servoient que pour des récompenses charnelles, & qu'ils ne l'aimoient point pour luy-même. *Ceux*, dit-il, *qui cherchoient Dieu pour des bienfaits temporels, ne cherchoient pas en effet Dieu, mais ces bienfaits. Or ce n'est pas là adorer Dieu ; car on n'adore que ce que l'on aime.* SIC ERGO *Deus non colitur. Hoc enim colitur, quod diligitur.* AINSI *parce que Dieu est meilleur & plus grand que toutes choses, il faut l'aimer plus que toutes cho-*

auſquels on doit penſer chaque jour. L. I. 27
ſes pour l'adorer. UNDE *quia Deus ribus omnibus major & melior invenitur, plus omnibus diligendus eſt ut colatur.*

VII. Mais qu'il y a peu de veritables adorateurs ſelon ce principe! Car combien y en a-t-il peu qui préferent veritablement Dieu à toutes choſes, qui tendent à luy comme à leur ſouverain bonheur, & qui ne reconnoiſſent pas l'éminence de ſa grandeur infinie par un aveu ſterile,, & tel que l'évidence de la verité le tire des démons mêmes, mais par une préference interieure par laquelle l'ame ſe ſoumet à luy comme à ſon principe & à ſa fin.

Tous les amateurs du monde; tous ceux qui ſont engagez en des paſſions criminelles; tous ceux qui ſont dominez par quelque amour plus fort que celuy de Dieu; tous ceux qui établiſſent leur felicité dans ce monde & dans les biens periſſables, ſont donc incapables d'adorer Dieu en cette maniere; & bien loin d'être de veritables adorateurs, ils ſont au contraire de vrais idolatres, puis qu'ils ſe ſoumettent aux creatures, qu'ils les aiment comme leur fin, & qu'ils les préferent à Dieu. *Hoc colitur quod diligitur.*

VIII. Aimons donc Dieu ſi nous voulons l'adorer en Chrétiens. Que tous les reſpects que nous lui rendons naiſſent de la charité. Qu'il n'y ait rien dans nos Sacrifices qui

ne ſoit conſumé ſur l'Autel de nôtre cœur par ce feu ſacré : *In ara cordis, igne fervidæ charitatis.*

Mais pour l'aimer il le faut connoître, il faut avoir quelque idée de ſa grandeur & de ſa beauté infinie, puis qu'on ne ſçauroit aimer ce qu'on ne connoît point. Quelque imparfaite que ſoit cette idée, *Dieu s'en ſert*, dit ſaint Gregoire de Nazianze, *pour exciter nôtre eſperance. Ce que nous concevons de Dieu nous attire. Ce que nous n'en concevons pas excite nôtre admiration ; & cette admiration excitant le deſir de Dieu, ce deſir nous purifie & nous rend ſemblables à luy.*

IX. Il faudroit donc que les Chrétiens s'appliquaſſent davantage qu'ils ne font, à connoître Dieu & à s'entretenir de ſes perfections & de ſes grandeurs ; & quoy qu'ils ne doivent pas ſouhaiter de le voir dans ce monde, puiſque ce n'en eſt pas le lieu, ils peuvent pourtant deſirer d'en avoir une idée plus vive que celle qu'ils ont d'ordinaire, afin que cette idée leur découvrant d'une maniere plus claire les grandeurs de Dieu, les aide à s'anéantir & à s'abbaiſſer avec un amour plein de reſpect ſous cette ſouveraine Majeſté.

X. Mais s'il ne plaiſt pas à Dieu de nous favoriſer de ſes lumieres plus vives, il faut ſe contenter de celles de la foy, & conce-

voir Dieu comme une juſtice, une verité, une ſageſſe, une charité, une vie, une lumiere, une felicité, une bonté, une puiſſance au delà de toutes les penſées des hommes & des Anges, dont la vaſte étenduë de tous les corps, la lumiere du Soleil & de tous les aſtres, toutes les vertus des Juſtes ne ſont que des ombres & des figures. Il faut enſuite s'humilier ſous ſa grandeur par l'abbattement de ſon eſprit, & meſme par celuy de ſon corps, ſi l'on eſt en état de le pouvoir faire.

XI. C'eſt le moyen le plus court & le plus facile pour adorer Dieu à l'égard de ceux qu'il n'a pas fait paſſer de l'état commun de la Foy à une Foy plus lumineuſe qui s'appelle intelligence; & on peut meſme ſe ſervir de quelques images pour concevoir l'éminence de cet être infini au deſſus du nôtre. On peut, par exemple, regarder Dieu comme reſidant au plus haut des cieux, & ſe réduire en eſprit au centre de la terre & au plus bas lieu de la nature. On peut le regarder dans ſon immenſité qui remplit tout, & ſe regarder ſoy-même comme un point qui n'occupe aucun eſpace, & qui diſparoît dans cet abîme infini.

XII. Dieu n'eſt pas ſeulement adorable dans tout ſon eſtre & dans toutes ſes perfections jointes enſemble; mais comme il n'y a rien en Dieu qui ne ſoit Dieu, & par

conſequent infini, il eſt adorable dans chaque attribut particulier, dans ſa ſageſſe, dans ſa ſcience, dans ſa juſtice, dans ſa miſericorde, dans ſa toute-puiſſance, dans ſon éternité, dans ſon immenſité, dans ſon unité, dans ſa ſimplicité ; ce qui nous donne moyen de diverſifier nos adorations ſelon les diverſes manieres dont nous concevons tous ces attributs, qui ne ſont tous enſemble qu'une ſimple & unique eſſence.

XIII. Il eſt de même adorable dans toutes ſes œuvres, parce qu'encore que ſes œuvres ſoient finies en elles-mêmes, la ſageſſe, la puiſſance, la juſtice avec leſquelles il les a produites ſont infinies. Ainſi nous devons adorer Dieu dans tout ce qu'il fait à l'égard des creatures, dans tous les conſeils de ſa juſtice ou de ſa miſericorde ſur les hommes, & principalement ſur nous. Nous le devons adorer dans l'arrêt qu'il a porté de notre vie & de notre mort, dans tous les accidens de notre vie, dans tous ſes deſſeins ſur nous. Car tous ſes conſeils ſont éternels, immuables, pleins de ſageſſe & de juſtice. Enfin il ne faut pas ſeulement adorer Dieu en ne le regardant qu'en ſa nature divine ; mais comme il a daigné ſe faire homme par le myſtere de l'Incarnation, il faut adorer ce Dieu fait homme, qui eſt J. C. dans tous ſes myſteres, dans tous ſes états, dans toutes ſes

actions ; parce qu'en conſequence de l'Incarnation toutes ces actions, tous ces états, tous ces myſteres appartiennent à Dieu, & ſont des myſteres, des états, & des actions d'un Dieu. Tout eſt divin en J. C. & par conſequent adorable & digne de tous les hommages & des hommes & des Anges.

XIV. Or adorer Dieu comme nous avons dit, c'eſt s'abaiſſer & s'anéantir en ſa preſence ; c'eſt le préferer à ſoy ; c'eſt deſirer ſon regne ſur nous ; c'eſt avoüer que nous ſommes à lui, & pour lui, que nous lui appartenons par toutes ſortes de droits, que c'eſt le comble de l'injuſtice de nous vouloir ſouſtraire de ſa dépendance & vivre pour nous-mêmes ; c'eſt le loüer, c'eſt l'aimer, c'eſt l'admirer. Et tous ces ſentimens de l'ame compoſent tous enſemble cette adoration en eſprit & en verité que Dieu demande de nous.

Ainſi tous ces ſaints tranſports exprimez dans les écrits des Prophetes, & particulierement dans ceux de David ; toutes les loüanges qu'ils donnent à Dieu ; toutes les paroles enflâmées dont ils ſe ſervent pour exprimer leur amour ; toutes les expreſſions qui marquent l'admiration qu'ils avoient pour la magnificence de ſa gloire & de ſes œuvres, ſont autant d'actions qui entrent dans l'adoration de Dieu ; & nous nous en pouvons utilement ſervir dans nos prieres ſi Dieu nous les met dans l'eſprit & dans le

cœur, pour animer nos adorations, & pour y joindre ces mouvemens d'amour qui les rendent veritablement chrétiennes.

XV. Quelques efforts que nous puissions faire pour adorer Dieu, nous sommes neanmoins incapables de luy rendre un culte proportionné à sa grandeur. Ainsi nous devons fortifier notre foiblesse, & l'imperfection de nos adorations, en nous joignant en esprit aux Anges & aux Saints du ciel & aux Justes de la terre, en substituant leur ferveur & leur zele à notre froideur & notre lâcheté; & sur tout nous devons en paroissant devant Dieu couvrir notre indignité de la dignité souveraine de notre Chef qui rend seul à Dieu des adorations dignes de Dieu, puis qu'il est Dieu luy-même, & qu'il ne les rend pas seulement en son nom, mais aussi au nom de tous ses membres, & de tous ceux à qui il a fait l'honneur de les appeller ses freres.

XVI. Mais parce que l'adoration veritable est une action du cœur, & que souvent ce qui a été adoration dans les Saints, n'est dans nous qu'une pensée d'adoration, parce qu'elle demeure dans l'esprit; il ne faut pas tant s'assurer sur ses pensées que l'on ne demande à Dieu la grace de l'adorer, de reconnoistre sa souveraineté, & de luy rendre ce culte veritable qu'il demande de nous. Et c'est par où il est juste de finir toutes nos adorations.

CHAPITRE V.

De l'action de graces.

LEs Peres nous repreſentent la reconnoiſſance & l'action de graces comme un devoir ſi important, qu'ils ne craignent pas de dire, que c'eſt en quoy conſiſte principalement la pieté ; que ce n'eſt pas un bonheur d'avoir reçu des dons, lors qu'on en eſt ingrat envers celuy dont on les a reçus ; que l'huile qui diſtingue les vierges ſages des vierges folles eſt la reconnoiſſance de la miſericorde de Dieu, & que ce qui fit exclure ces vierges imprudentes des noces de l'époux, fut qu'elles manquoient de reconnoiſſance.

Aug. de bono viduit. & ag. in Pſ. 147.

C'eſt pourquoy S. Auguſtin préfere un homme qui a moins reçu de Dieu, mais qui en eſt reconnoiſſant, à celuy qui en a beaucoup plus reçu, & qui s'attribuë ce qu'il tient de Dieu. *Qui doute*, dit-il, *que celuy que Dieu enrichit de plus grands dons & en plus grand nombre, ne ſoit de ſoy préferable à celuy qui en a moins ? Cependant il eſt beaucoup meilleur de n'avoir reçu que de petites graces & d'en eſtre reconnoiſſant, que d'avoir eſté favoriſé des plus grandes, & de vouloir que les hommes nous les attribuent.*

Aug, Epiſt. 32. ad Paulinum.

De divid. Serm. 7. n. 7. C'est par cette même raison que saint Bernard dit, *qu'il y en a à qui il n'est pas utile d'avoir été gueris de la lépre des pechez exterieurs, parce qu'ils contractent en secret la lépre de l'ingratitude, qui est d'autant plus perilleuse qu'elle est cachée.*

Ibid. C'est ce qui luy fait dire, *qu'il n'y a rien qui retarde plus notre avancement dans la vertu que l'ingratitude, parce que Dieu regardant comme perdu ce qu'il donne à un ingrat, resserre ses liberalitez de peur de les perdre.*

Heureux, dit encore ce Saint au même lieu, *celuy qui à chaque grace qu'il reçoit de Dieu, se tourne vers celuy en qui se trouve la source & la plenitude de toutes les graces. Car en témoignant ainsi de la reconnoissance pour les biens que Dieu luy fait, il merite d'en recevoir de plus grands.*

In Cant. Serm. 31 n. 6. Et dans un autre endroit: *Apprenez*, dit-il, *à n'être pas negligent ny paresseux à rendre graces à Dieu; Apprenez à le remercier de ces bienfaits toutes les fois que vous en recevez. Qu'il n'y en ait aucun, soit grand, soit mediocre, soit petit, dont vous ne luy témoigniez votre reconnoissance. L'ingratitude est l'ennemie de l'ame. Elle la dépouille de tous merites. Elle dissipe les vertus. Elle fait que Dieu regarde ses bienfaits comme perdus. c'est un vent brulant qui seche la source de la bonté de Dieu, la*

roſée de ſa miſericorde, & les ruiſſeaux de ſes graces.

Enfin il n'y a gueres de devoirs de pieté que l'Ecriture nous recommande d'une maniere plus forte que l'action de graces, puiſque S. Paul veut qu'elle ſoit continuelle, & qu'il nous marque expreſſément que c'eſt la volonté de Dieu. *Rendez graces*, dit-il, *en toutes choſes. Car c'eſt là ce que Dieu veut que vous faſſiez tous en Jeſus-Chriſt.* Sur tout il nous ordonne de la joindre à la priere. *Veillez*, dit-il, *dans la priere en l'accompagnant d'actions de graces.* 1. Ad Theſſ. c. 5. v. 18. Ad Col. c. 4. v. 2.

Il eſt donc bien juſte qu'en ſuivant l'eſprit de l'Ecriture & des Peres, nous en faſſions chaque jour un de nos premiers & de nos principaux exercices, & qu'ayant beſoin pour la ſuite des actions de la journée de tant de graces de Dieu, nous l'engagions à nous les accorder en lui témoignant de la gratitude pour celles que nous avons déja reçuës & que nous recevons à tout moment.

Mais comme l'action de graces ne conſiſte pas en paroles, mais dans les mouvemens du cœur, & que ces mouvemens ſuppoſent la connoiſſance des bienfaits de Dieu, il eſt utile pour les exciter en ſoy, de s'en repreſenter le plus vivement que l'on pourra, & la grandeur & la multitude.

Pour s'en former donc une idée plus

grande, plus claire & plus étenduë que l'on n'en a d'ordinaire, on peut se servir de ces considerations.

I. Toutes les personnes qui nous aiment le plus tendrement dans le monde, ne pensent à nous qu'à certains momens, & ne sont pas continuellement occupées de nous. Les autres objets qui prennent place dans leur esprit en banniſſent notre idée, & les contraignent de nous oublier la plus grande partie du temps. Les graces qu'ils nous font sont auſſi renfermées dans de certains temps. S'ils nous rendent quelque service, ils n'ont la volonté de nous le rendre que dans le temps qu'ils le rendent effectivement, ou peut-être quelque temps auparavant; mais ils ne songent pas toujours à ce service, & leur cœur n'eſt pas toujours actuellement rempli de cette volonté.

Le meilleur ami que nous ayons au monde n'exerce son amitié envers nous que par de petits intervalles, qui ne rempliſſent qu'une partie de sa vie; & quand ils la rempliroient toute entiere, ce ne seroit qu'une vie courte & paſſagere, & un point ou un néant dans l'éternité.

Il n'en eſt pas ainſi de Dieu. Tout ce qui eſt en luy eſt éternel & immuable. Ainſi ceux qui dans quelque partie du temps sont l'objet de son application, l'ont eſté & le seront dans toute l'éternité.

Il eſt donc certain qu'ayant eſté ſeparez des creatures purementpoſſiblespar le deſſein que Dieu a eu de nous donner l'eſtre, Dieu aeu de toute éternité cette bonne volonté pour nous ; que nous avons eſté dés l'éternité l'objet de ſaconnoiſſance,& qu'il n'a pas eſté un ſeul moment ſans penſer à nous& ſans nous vouloir faire cette grace, qui eſt le fondement de toutes les autres.

II. Cela n'eſt pas vray ſeulement de l'eſtre,mais generalementde toutes lesgraces& de toutes les faveurs que nous avons reçuës de Dieu. Il a eu de toute éternité une volonté expreſſe de nous les faire,& il nous les a faites en quelqueſorte dés l'éternité, parce que l'action qui les opere dans le temps, & qui ſe termine à un effet temporel, eſt éternelle en elle-même.

III. Quand les hommes obligent une ſocieté, ils n'ont pas une vûë diſtincte de tous les particuliers qui la compoſent ; & quoy que chacunſoit obligé à quelque reconnoiſſance,elle eſt bien differente neanmoins de celle à laquelle on ſe croiroit engagé ſi l'on avoit reçu ce bienfait en particulier, & ſi celuy dont on le reçoit avoit fait ſur nous une attention particuliere.

Or c'eſt ce qui ſe rencontre dans tous les bienfaits deDieu.Car il ne donne rien ſeulement en general, & ſa vûë s'étend à tout en particulier. De ſorte que dés-lors qu'on

y participe, il s'ensuit qu'il a eu dessein en particulier de nous en rendre participans.

Ainsi chacun peut dire avec vérité, que c'est pour luy que Dieu a créé le ciel & la terre, que c'est pour luy que Dieu a fait le soleil & les astres, que c'est pour luy qu'il a créé tant de choses qui soulagent les necessitez des hommes; puisque Dieu dans tous ces grands ouvrages a eu intention expresse& particuliere de les faire pour l'usage de tous ceux qui en devoient jouïr.

IV. On conçoit bien qu'aprés *que tout l'ornement du monde eut esté achevé*, comme parle l'Ecriture, Adam ayant esté formé par les mains de Dieu, & placé dans le Paradis terrestre comme Roy de toute la terre, avec une puissance absoluë sur tous les animaux & sur les arbres & les plantes de ce jardin delicieux, a dû estre touché d'un grand sentiment de reconnoissance par la veuë de tant de choses que Dieu avoit faites pour luy, & dont il luy accordoit l'usage. Mais on ne songe pas assez que Dieu ne les a pas moins destinées pour nous que pour Adam, qu'il n'a pas eu moins en vuë chacun de nous que le premier hõme, qu'il a eu dans toute l'éternité la volonté de nous les donner en particulier, & qu'ainsi nous avons la même obligation qu'avoit Adam de luy dire en notre propre personne: *Qu'est-ce que l'homme pour vous souvenir*

Psal. 8.

de luy, & qu'eſt-ce que le fils de l'homme pour que vous le viſitiez? Vous l'avez rendu peu inferieur aux Anges; vous l'avez couronné d'honneur & de gloire, & vous l'avez établi ſur les ouvrages de vos mains. Vous avez mis toutes choſes ſous ſes pieds, les brebis, les bœufs avec les beſtes de la campagne, les oiſeaux du ciel & les poiſſons de la mer, qui ſe promenent dans les ſentiers de ſes eaux.

V. De cette difference que nous venons de remarquer, il en naiſt une autre qui eſt encore tres conſiderable. C'eſt que quand les hommes font quelque grace à quelqu'un, ils n'ont d'ordinaire en vûë que celuy à qui ils la font immediatement, ou un tres-petit nombre de perſonnes aſſez proches à qui ils voyent qu'elle s'étendra.

Mais comme ils ne prévoyent pas toutes les ſuites que leurs actions peuvent avoir, il y a une infinité de gens qui en tirent de l'utilité dans la ſuite des temps, & qui neanmoins ont quelque raiſon de ne ſe pas croire obligez à une reconnoiſſance particuliere envers eux pour ces bienfaits qu'ils n'ont eu aucune intention de leur appliquer.

On ne peut pas dire le même de ceux de Dieu. Comme il comprend toute l'étenduë de ſes œuvres, & qu'il penetre toutes les ſuites qu'elles ont, perſonne n'en

tire aucun avantage que par la volonté expresse qu'il a eue de luy procurer. S'il donne à quelqu'un l'intelligence de quelque art utile à la vie humaine, il a une vûë particuliere & distincte de soulager par cet art la necessité & le besoin de tous ceux qui dans la suite du temps en recevront quelque secours. Dieu par exemple, en faisant trouver l'art de l'Impression a eu une connoissance distincte de tous les avantages que chaque particulier en tireroit, & il avoit une volonté formelle de luy procurer cet avantage en faisant trouver cet art.

VI. Qui pourroit comprendre cette multitude de regards de Dieu sur nous, & de regards distincts, particuliers, éternels, continuels & efficaces ? Quelle étrange ingratitude est donc celle des hommes qui ne pensent presque à Dieu dans aucune de leurs actions, qui n'employent presque aucun temps de leur vie à luy rendre grace, au lieu que Dieu a pensé à eux presque dans toutes ses œuvres, & les a rapportées à leur avantage particulier par une destination expresse ?

VII A combien de hazards est attachée la naissance de chaque homme ? Elle dépend d'une suite de generations depuis Adam jusqu'à luy. Ces generations dépendent de la vie & de l'union des personnes qui y con-

tribuent. Combien a-t-il fallu d'évenemens pour former cette chaîne ? Combien y en a-t-il eu qui la pouvoient rompre ? C'eſt Dieu qui a procuré les uns, & empêché les autres ? Et dans tous ces évenemens il a eu une vûë diſtincte, particuliere, & continuelle de procurer par là la naiſſance de celuy à qui il avoit de toute éternité deſtiné de donner l'eſtre en un certain temps, & par une certaine ſuite de moyens.

VIII. Ce principe de la Religion chrétienne qui nous apprend que nul homme ne nous ſçauroit faire aucun bien ſi Dieu ne l'applique à nous le procurer & ne nous le fait par luy, nous donne encore lieu de découvrir une infinité de regards de Dieu ſur nous ; puis qu'il eſt clair par là que quand nous recevons quelque conſolation, quelque ſoulagement, quelque aſſiſtance des hommes, c'eſt Dieu qui nous conſole, qui nous ſoulage, qui nous aſſiſte par eux ; que c'eſt luy qui nous fait ſervir par nos ſerviteurs, qui nous protege par les Princes, qui nous met en ſureté par les Magiſtrats, qui nous avertit & nous inſtruit par les Miniſtres de l'Egliſe, & qui fait tout cela avec une application & une attention particuliere à nous, & par une volonté dont l'effet eſt à la verité temporel, & paſſager, mais qui eſt en elle-même ſubſiſtante & éternelle.

IX. Que si nous devons être touchez de cette application de Dieu à nous à l'égard des biens exterieurs auſquels nous participons, quelle reconnoiſſance ne luy devons-nous point pour les bienfaits, qui ſe rapportent à notre ſalut ? Et cependant combien y en a-t-il de ce genre auſquels on ne penſe point ?

X. Qui eſt-ce qui penſe que Dieu l'a eu expreſſément en veuë preſque en tout ce qu'il a fait dans l'établiſſement de la Religion & pour le ſalut des hommes; que c'eſt par une volonté de le faire entrer dans ſon Egliſe qu'il a appellé Abraham & les Patriarches, & qu'il s'eſt choiſi ce peuple, qui ſelon l'ordre de ſa providence devoit être la figure du veritable peuple de Dieu?

Qui eſt-ce qui penſe que tous les miracles faits par les Prophetes & principalement par Moïſe, luy ont été appliquez par une volonté formelle de Dieu, & qu'il avoit un deſſein exprés de les faire pour établir la Religion à laquelle il avoit deſſein de l'appeller ?

XI. Qui eſt-ce qui penſe que Dieu en rendant l'Egliſe victorieuſe des hereſies, avoit un deſſein exprés de ſe ſervir de ce moyen pour conſerver pure la foy de chaque particulier, à qui il deſtinoit de la donner dans la ſuite des temps ; qu'ainſi c'eſt par un regard de miſericorde ſur cha-

que particulier qu'il a fait la grace à ſaint Athanaſe de vaincre les Arriens, à ſaint Cyrille de ſurmonter les Neſtoriens, à ſaint Auguſtin de détruire le Pelagianiſme, & qu'ainſi l'hiſtoire de l'Egliſe n'eſt qu'une hiſtoire des bienfaits que chaque particulier a reçus de Dieu, & que Dieu a eu deſſein de luy faire ?

Qui eſt-ce qui penſe qu'il n'y a point de verité dans l'Ecriture que Dieu de toute éternité n'ait deſtinée & fait écrire pour ſon inſtruction particuliere, & que c'eſt en ce ſens qu'il faut entendre ce que dit ſaint Paul : *Tout ce qui eſt écrit a eſté écrit afin que nous concevions une eſperance ferme par la patience & par la conſolation que les Ecritures nous donnent* ; Qu'il en eſt de même de tout ce que l'Eſprit de Dieu a fait écrire par les Peres & dont il ſe ſert pour nous éclairer, & de toutes les veritez qu'il a manifeſtées aux Payens, & qu'il a voulu qu'ils inſeraſſent dans leurs ouvrages ; de toutes les veritez qu'il a gravées dans l'ordre du monde & dans les creatures ; que tout cela eſt écrit pour notre inſtruction par une deſtination particuliere, que Dieu en a faite à chacun de ceux à qui il communique quelque lumiere par quelqu'un de ces moyens ? Rom. 15. 4.

XII. Enfin qui eſt-ce qui penſe comme il faut que Dieu luy a donné Jeſus-Chriſt,

tous ses mysteres, tous ses estats, toutes les actions de sa vie voyagere & glorieuse en luy ouvrant les moyens d'y participer ; qu'ainsi chacun peut dire comme S. Paul,
Gal. 3. v. 20. *que Jesus-Christ s'est livré à la mort pour luy :* TRADIDIT *semetipsum pro me* ; & non seulement qu'il est mort pour luy, mais qu'il est né pour luy, qu'il a vescu pour luy, qu'il est ressuscité pour luy, non par un dessein general & par une vûe confuse, mais par une application particuliere & distincte qu'il a euë à luy dans tous ces états ; qu'ainsi c'est sans metaphore & sans figure que sain: Paul dit à tous les Chrétiens en la personne des Corinthiens:
1. ad Cor. 1. *Tout est à vous soit Paul, soit Apollon, soit Cephas, soit le monde, soit la vie, soit la mort, soit les choses presentes, soit les futures ; tout est à vous* : Car en effet tout cela nous a esté donné avec Jesus-Christ, & a esté destiné à chacun de nous dés l'éternité ?

XIII. Il est vray que ces mêmes biens ont esté destinez à beaucoup d'autres qu'à nous : mais si cette raison diminuë la gratitude à laquelle les hommes se croïent obligez envers d'autres hommes, elle ne doit pas diminuer celle qu'ils doivent à Dieu. Car ce qui fait que lors que les hommes font un même bien à plusieurs personnes, chacun s'en sent moins obligé en particulier, c'est que lors que leur liberalité s'é-

tend à pluſieurs, elle eſt moins pleine & moins entiere pour chacun. Cette extenſion n'en partage pas ſeulement les effets exterieurs, elle en partage auſſi la ſource, qui eſt l'affection interieure. On aime moins ceux qu'on n'aime que dans la foule, que ſi l'on les aimoit ſeuls & ſeparément. Mais ce défaut n'a point de lieu dans les bienfaits de Dieu. Il conduit chaque homme en particulier comme s'il n'avoit que luy à conduire. La deſtination qu'il fait des mêmes biens à pluſieurs ne diminuë en rien l'amour qu'il a pour chacun d'eux, & n'empeſche nullement qu'il ne les donne à chacun avec la même plenitude que s'il eſtoit ſeul. Ainſi nous n'avons pas moins d'obligation à Jeſus-Chriſt que s'il n'eſtoit né que pour nous ſeuls, & que s'il n'avoit deſtiné ſa mort & tous ſes myſteres qu'au ſalut particulier de chacun de nous.

XIV. La multitude des bienfaits de Dieu ſurpaſſant infiniment la capacité & l'étenduë de nos eſprits, il eſt bon quelquefois de les conſiderer en détail, & de les diviſer en diverſes claſſes, en y joignant cette condition commune, qu'ils naiſſent tous d'un regard éternel de Dieu ſur chacun de nous & d'une volonté toûjours ſubſiſtante de nous faire du bien. On peut donc conſiderer que Dieu exerce ſa miſericorde ſur nous, ſoit en nous délivrant des maux que nous meritõs,

soit en nous faisant des biens que nous ne meritons pas ; & l'une & l'autre de ces considerations nous ouvre un champ infini & nous découvre une multitude si prodigieuse de bienfaits, qu'il n'y a point d'esprit qui ne s'en sentît accablé, s'il les pouvoit concevoir.

XV. Qui peut douter que ce ne soit une faveur insigne & un bienfait signalé que de délivrer quelqu'un de ce qu'il a merité de souffrir, & de luy remettre une dette que l'on exige d'une infinité d'autres? Or qu'est-ce que nous ne meritons pas de souffrir ? Quiconque merite l'enfer merite des supplices éternels ; & quiconque merite des supplices éternels, merite tous les temporels sans exception. Il n'y a donc point de maux que la justice de Dieu puisse employer à punir les hommes, dont elle n'ait droit de nous punir. Il n'y a point de calamité, d'affliction, de miseres, de maladies, de douleurs, de pertes, d'infamies, d'abandonnement, dont il ne fût juste que nous fussions accablez ; & quand Dieu nous les feroit tous souffrir, il seroit encore infiniment misericordieux envers nous, s'il nous délivroit par là de ces peines éternelles que nous avons meritées. Et par consequent, comme il ne nous envoye qu'une certaine mesure de ces maux, il nous fait grace de tout le reste. Comme

il connoît ſes droits, il eſt clair qu'il s'en relâche, & qu'il nous remet par indulgence tout ce qu'il n'exige pas de nous.

XVI. Ainſi c'eſt une penſée que nous devrions toujours avoir quand nous ſommes frappez de la vûë des miſeres ſous leſquelles les hommes gemiſſent; quand nous entendons parler des deſolations que cauſent les guerres; quand nous entrons dans ces hoſpitaux, dans ces retraites de miſerables, où Dieu exerce viſiblement ſa juſtice ſur les uns, & où il donne moyen aux autres d'exercer la charité envers leurs freres? c'eſt dis-je une reflexion que nous devrions toujours faire, que nous n'y voyons rien qui ne marque ce que nous devons à Dieu, & que toutes ces miſeres differentes nous découvrent autant de differentes obligations que nous luy avons, puiſque ſi nous n'avons pas tous ces maux, c'eſt par un effet de la bonté de Dieu ſur nous, dont par conſequent nous luy ſommes redevables.

Et il ne ſerviroit de rien de dire, que ſi nous n'avons pas ceux dont les autres ſont affligez, nous en avons d'autres. Car nous meritons d'avoir & ceux que nous avons, & ceux que nous voyons dans les autres. Et tout cela joint enſemble ne ſeroit encore qu'une petite partie de ce que meritent nos pechez ſelon les loix de la juſtice divine.

XVII. Dieu n'exerce pas ſeulement ſa mi-

ſericorde ſur nous en nous remettant en ce monde la plus grande partie des peines de nos pechez ; il l'exerce bien davantage en nous empêchant de pecher, en reprimant notre concupiſcence, en éloignant ce qui la pourroit enflammer, en faiſant naître des obſtacles à nos paſſions, qui nous empêchent de nous égarer exceſſivement. En un mot, puiſque nous ſommes capables de nous-mêmes ſelon la doctrine des Peres, de nous porter à toutes ſortes d'excés, de deſordres, & de crimes, nous devons mettre au rang des graces de Dieu tous les crimes que nous n'avons pas commis.

C'eſt l'avis que ſaint Auguſtin donne aux Vierges. *Penſez*, dit-il, *que Dieu vous a pardonné tout ce que ſa protection vous a empêché de commettre* : DEPUTATE *vobis dimiſſum quidquid mali à vobis non eſt, illo regente, commiſſum.* Et c'eſt de là qu'il conclut qu'elles doivent d'autant plus aimer Dieu, qu'il les a préſervées des péchez qu'il a pardonnez aux pecheurs convertis: *Multo diligentius debes diligere eum, qui flagitioſis ad ſe converſis quæcumque dimiſit, ea in te cadere non permiſit.*

De ſancta Virg. c. 40.

XVIII. Qui pourroit concevoir par combien de regards differens, de conduites particulieres, de deſſeins & d'applications de Dieu, cette protection s'exécute, combien il détourne de tentations, combien il écarte d'objets

d'objets dangereux, combien il rompt de fâcheux engagemens, combien il nous fait éviter de pieges, ſans même que nous nous en appercevions ? Rien de tout cela ne ſe fait par hazard, ny par l'enchaînement des cauſes ſecondes, mais par les ordres & les decrets de la volonté de Dieu pleine de miſericorde & de bonté envers nous.

XIX. Ce ne ſont pas ſeulement les innocens qui éprouvent les effets de la bonté de Dieu, elle s'étend juſques ſur les plus méchans. Quelque grands que ſoient leurs crimes, ils le ſeroient encore beaucoup davantage, ſi Dieu les avoit entierement abandonnez à leur malice. Il faut que la miſericorde de Dieu l'arrête & la borne, autrement ils ſe précipiteroient beaucoup plus avant dans l'impieté ; & en augmentant & multipliant leurs crimes, ils multiplieroient & augmenteroient leurs ſupplices : de ſorte que c'eſt à la bonté de Dieu qu'ils ſont redevables de ce qu'ils ne ſont méchans que juſqu'à un certain point, & ne ſont châtiez par conſequent que dans une certaine meſure proportionnée à leur état.

X X. Mais ſi ces bienfaits que l'on peut appeller negatifs, puis qu'ils conſiſtent dans l'exemption des maux, dont la bonté de Dieu nous a délivrez, ſont un ſi grand objet de reconnoiſſance ; que doit-on dire des biens réels & effectifs, dont la bonté de Dieu nous

a comblez avec tant de profuſion & de magnificence ? Qui pourroit comprendre ce que c'eſt que d'être appellé à l'Egliſe, d'être incorporé en Jeſus-Chriſt, de devenir par ſa grace membre de ſon corps, d'être animé de ſon eſprit ; d'être nourri de ſa chair & de ſon ſang, d'être élevé à la qualité d'enfant de Dieu & de coheritier de Jeſus-Chriſt, d'être appellé à la participation de ſa royauté & de ſon ſacerdoce, d'avoir reçu le droit du royaume des cieux, c'eſt-à dire de la poſſeſſion de Dieu même, & enfin d'être rendu participant de la nature divine, *Divinæ conſortes naturæ.*

XXI. Le moindre degré de la grace qui nous juſtifie, ne contient pas ſeulement un droit au royaume de Dieu & à la vie immortelle & bienheureuſe, mais il eſt luy-même cette vie immortelle & ce royaume de Dieu ſelon qu'il eſt dit, que *le Royaume de Dieu eſt en nous.* Car Dieu ne nous donne point une vie temporelle comme à des Juifs, mais une vie éternelle comme à des Chrétiens. Il ne nous dit pas que nous l'aurons, qu'il nous la donnera ; mais que nous l'avons, & qu'il nous la donne : *Celuy qui croit en moy, a la vie éternelle* : HABET *vitam æternam.* JE LEUR *donne la vie éternelle.* ET EGO *vitam æternam do eis.* C'eſt à dire que la vie de la grace que Dieu nous donne, eſt d'elle-même éternelle & immor-

Explic. de l'office de l'Egliſe, p. 22.

telle, & qu'elle eſt la même que celle que nous poſſederons dans le ciel. Car la grace de J. C. & ſon eſprit ne ſe ſeparent point, & ils ne ſont qu'un même ſoleil qui reſide & rayonne dans les ames, & qui y produit differens degrez de lumiere & de ferveur ſelon qu'il luy plaiſt de ſe communiquer à elles.

XXII. Il eſt vray que tous ceux qui reçoivent la vie de la grace, ne la conſervent pas & n'évitent pas la damnation & la mort éternelle. Mais c'eſt cela même qui fait leur crime & qui cauſe leur damnation, qu'ils éteignent une choſe qui de ſoy eſt immortelle, & qui mene à l'éternité ; comme, ſelon l'Ecriture, ils tuent Jeſus-Chriſt & ſon Eſprit qui ont l'immortalité par excellence. Dieu donc en nous donnant ſa grace nous fait un preſent éternel, puiſque ſon Eſprit qui eſt la ſource de cette vie, demeureroit en nous pour l'éternité, ſi nous ne l'en éloignions par nos infidelitez.

XXIII. Quelle reconnoiſſance ne devons-nous point à Dieu pour les biens qu'il nous fait en cette vie, puiſque nous luy en devons tant pour les maux qu'il nous y envoye ? Car ces maux ſont de grands biens ſi nous les recevons dans l'intention de Dieu. Ce ſont des moyens favorables qu'il nous donne pour nous acquitter de nos dettes,

pour détruire nos paſſions pour nous délivrer de grands maux par de petits, pour acquerir dans ce monde le treſor de la patience & dans l'autre des couronnes immortelles, & enfin pour devenir ſemblables à ſon Fils bien-aimé.

Ce ſont tellement des faveurs & des graces de Dieu, que nous devons ſouvent craindre qu'il ne nous les ôte dans ſa colere, & qu'il ne les donne à d'autres qui en feront un meilleur uſage.

XXIV. Si nous joignons à la conſideration de la grandeur de ces dons, celle des circonſtances qui les accompagnent, du moïen ineffable que Dieu a choiſi pour nous les donner, qui eſt l'Incarnation, la vie, & la mort de ſon Fils; de l'indignité qu'il trouve en nous, ſoit par la corruption de notre nature, ſoit par celle que nous y avons ajoutée par nos déreglemens: Si nous y joignons la préference qu'il a faite & des hommes aux Anges reprouvez, & de nous à une infinité d'hommes qu'il a laiſſez dans l'aveuglement & dans l'ombre de la mort, & ſans aucune participation de la vie de Dieu: Si nous y joignons la continuation de ſes miſericordes, malgré nos negligences, nos lâchetez, nos infidelitez & nos ingratitudes, nous ne nous ſentirons pas moins accablez ſous le poids des miſericordes de Dieu, que ſous celui de nos miſeres & de nos péchez,

XXV. Que ne devrions-nous point faire pour reconnoître tant de bontez ? Et que faiſons-nous cependant pour les reconnoître? Comment eſt-il poſſible que Dieu étant attentif à nous en tant de manieres pour nous faire du bien, nous ſoyons ſi peu attentifs à luy témoigner notre gratitude ? Quelle proportion y a t'il entre ce que nous rendons à Dieu, & ce que nous en recevons ; entre l'excellence de ſes dons, & la baſſeſſe de nos œuvres ? Et comment eſt-il poſſible que nous puiſſions employer pour d'autres fins que pour ſa gloire, cet eſprit, ce cœur, ces biens, ce temps, que nous avons reçus de luy ?

XXVI. La miſericorde de Dieu eſt neanmoins ſi abondante, qu'au lieu de ce qu'elle auroit droit d'exiger de nous & que nous ſommes incapables de luy rendre, elle ſe contente de témoignages de gratitude proportionnez à notre foibleſſe & à notre infirmité, pourveu qu'ils ſoient veritables & ſinceres. Mais ces témoignages ne conſiſtent point en paroles ni en penſées ſteriles. Ils conſiſtent dans les ſentimens d'un cœur penetré de reconnoiſſance, & qui cherche à la faire paroître dans ſes actions. Ils conſiſtent à ſe ſentir preſſé de faire tout pour celuy à qui on doit tout ; à luy conſacrer tout ce qu'on a reçu de luy, à n'en vouloir uſer que par ſes ordres, à ne nous pas attri-

buer ses dons, à ne vouloir pas qu'on nous en honore, à ne luy pas ravir la gloire qui luy appartient, à reconnoître avec les sentimens d'une humilité sincere que toutes ses graces ne nous étoient point dûës, & à dire souvent dans son cœur à l'égard de toutes les faveurs de Dieu, ce que sainte Elisabeth dit de la visite que la Vierge luy rendit : *Unde hoc mihi* ? Qu'ay-je fait à Dieu pour meriter ce discernement ?

XXVII. Ces témoignages de gratitude consistent encore à connoître & à être interieurement persuadez que tout ce que nous pouvons faire pour Dieu, & tous le sentimens de reconnoissance que nous pouvons avoir pour luy, ne sont rien en comparaison de ses bienfaits, & ne nous sçauroient acquitter de ce que nous luy devons; puisque mêmes ces actions & ces sentimens sont de nouveaux bienfaits & par conséquent de nouvelles dettes. *Vous ne sçauriez*, dit saint Gregoire de Nazianze, *surpasser la liberalité de Dieu, quand même vous luy donneriez tous vos biens, & que vous vous offririez vous-mêmes en don avec tout vos biens; car c'est recevoir de Dieu que de se donner à Dieu. Quoique vous luy donniez il vous en restera beaucoup, & vous ne luy donnerez jamais rien qui soit à vous, puisque vous n'avez rien que vous n'ayez reçu de luy.*

XXVIII. Il est pourtant utile de s'entre-

tenir de ces vûës de la multitude des bienfaits de Dieu, pour tâcher de faire naître ces ſentimens dans ſon cœur. Car comme la veritable gratitude nous applique à conſiderer avec joye les dons de Dieu, & nous fait deſirer de chanter à jamais les miſericordes du Seigneur comme David le ſouhaitoit, Dieu ſe ſert ſouvent de la conſideration de ſes bienfaits pour exciter en nous des mouvemens de gratitude. Et c'eſt la fin principale de ces actes qu'on appelle *actions de graces*, qui doivent faire partie de nos Oraiſons, & qui n'eſtant par eux-mêmes que des penſées, peuvent ſervir à former dans le cœur les mouvemens que l'on exprime.

XXIX. La vûë & la meditation des bienfaits de Dieu eſt encore un des principaux & des plus puiſſans motifs pour nous porter à l'amour de Dieu, & pour nous remplir d'une confuſion ſalutaire d'avoir été & d'être encore ſi infidelles envers un Dieu ſi plein de bonté. Cette vûë ſera dans l'autre vie & la joye des Bienheureux, & un poids effroyable pour les Reprouvez. Mais ſi elle abbat dans celle-cy les penitens par des ſentimens de componction, elle doit les relever en même temps par l'eſperance de la miſericorde de Dieu, puiſque s'il a exercé tant de bontez envers des creatures ingrates & infidelles, il n'y a point d'aparence qu'il veuille les faire ceſſer lors qu'elles commencent à être

plus fidelles & à condanner leur ingratitude.

Ainſi l'on peut dire, que cette meditation eſt propre aux Juſtes & aux Pecheurs penitens. Elle enflâme les Juſtes, elle ſoulage & ſoutient les Penitens, que la vûë de leurs pechez porteroit à un trop grand abbattement. C'eſt pourquoy ſaint Bernard parlant à ſes Religieux, leur conſeille de meſler avec le ſouvenir de leurs pechez celuy des bienfaits de Dieu. *Mes amis*, leur dit-il, *je vous conſeille de vous détourner quelquefois du ſouvenir amer & triſte de votre vie paſſée, & d'entrer dans le chemin plus aiſé de la memoire douce & tranquille des bienfaits de Dieu. Si vous trouvez en vous-mêmes des ſujets de confuſion, que le regard de la bonté de Dieu vous conſole. Je déſire que vous éprouviez ce que le ſaint Prophete conſeille en diſant*: Réjouiſſez-vous au Seigneur, il vous accordera ce que votre cœur demande. *Il eſt bon de ſentir la douleur de ſes pechez, pourveu qu'elle ne ſoit pas continuelle & qu'elle ſoit interrompuë par le ſouvenir de la miſericorde de Dieu qui empeſche que l'ame ne ſe perde par le deſeſpoir. Meſlons le miel avec l'abſynthe, afin que l'amertume ſoit d'autant plus ſalutaire, qu'eſtant temperée par la douceur, elle ſera plus facile à prendre.*

XXX. Pluſieurs perſonnes de pieté ne ſe contentent pas de rendre graces à Dieu tous

les jours des bienfaits generaux que nous avons marquez, mais elles le remercient encore en particulier de certaines aſſiſtances ſingulieres qu'elles croïent avoir reçuës. Et cette pratique eſt d'autant plus utile que l'on eſt d'ordinaire plus touché de ces bienfaits particuliers que des autres, & que l'on conſerve par là l'impreſſion & les ſentimens où Dieu nous a fait la grace d'entrer en certains temps. Pluſieurs rendent ainſi graces tous les jours de leur converſion, de la rupture de certains engagemens dangereux, de leur vocation à la Religion, de la délivrance de quelque tentation fâcheuſe, de quelque bonne œuvre, où il leur aura fait la grace de contribuer.

Enfin comme les Chrétiens ne doivent pas ſe conſiderer ſeuls & ne s'intereſſer qu'à ce qui les regarde en particulier, on peut & on doit rendre graces à Dieu des graces qu'il fait à l'Egliſe en general, & en particulier à tous ceux avec qui on a quelque liaiſon; & ſi l'on a ſoin de pratiquer comme il faut ce devoir ſi étendu, on ne manquera jamais de moïens d'employer ſaintement & utilement non ſeulement le temps qu'on aura deſtiné à la priere, mais generalement tout ce qui nous en reſtera de vuide. Car ſi l'on n'a pas l'eſprit occupé d'autre choſe, l'on n'a qu'à penſer aux graces que Dieu a faites à toutes les perſonnes que nous aimons, & que nous

devons aimer, & en faire le ſujet de nos actions de graces.

CHAPITRE VI.

De la Componction.

I. LA brieveté & l'incertitude de la vie a fait dire autrefois à un des Sages du Paganiſme, qu'il ſe repentoit comme d'une imprudence, d'avoir paſſé un ſeul jour ſans avoir donné ordre à ſes affaires temporelles. Mais combien y en a-t-il davantage à paſſer, je ne dis pas un jour, mais une heure ſans avoir donné tout l'ordre poſſible à celle de ſon ſalut ?

Il ne faut qu'un peu de raiſon pour être convaincu de la neceſſité de ce devoir ; & pourveu que l'on écoute ce qu'elle dicte, on comprendra encore aiſément que ce ſoin que nous devons avoir de notre ſalut ſe doit renouveller tous les jours. Car il n'y a point de jour où nous ne ſoyons en danger de nous perdre, & nous ne ſommes jamais aſſurez que nous y ayons ſi bien pourvû que nous n'ayons plus beſoin d'y penſer.

II. Qui peut s'aſſurer ou qu'il n'a point perdu l'innocence de ſon baptême, ou qu'il l'a effectivement recouvrée par la remiſſion de ſes pechez ? Qui peut s'aſſurer que ſa converſion eſt ſolide, qu'il ne s'eſt point

contenté de renoncer aux pechez exterieurs & viſibles comme dit ſaint Bernard, & qu'il ne nourrit point une vanité ſecrette, une attache à ſa propre volonté, & un ver qui ronge & corrompt ſa conſcience au dedans ? Qui peut s'aſſurer enfin que ce n'eſt point la crainte ou l'amour propre qui domine dans ſon cœur, & qui regle la conduite de ſa vie ?

III. On ne ſçauroit donc rien faire de plus raiſonnable que de tâcher d'entrer au commencement de chaque jour dans des diſpoſitions qui puiſſent contribuer à nous rendre Dieu favorable, à nous obtenir la remiſſion de nos pechez, à nous détromper ſi nous étions dans l'aveuglement, à paſſer la journée dans l'eſprit qui convient à notre état & à la condition de cette vie.

Or on fait tout cela en entrant dans des ſentimens de contrition & de penitence, ce qui s'appelle componction dans le langage des Peres. Car c'eſt par la componction que les pecheurs ſe reconcilient avec Dieu. C'eſt par elle qu'ils obtiennent la remiſſion de leurs pechez, & qu'ils attirent la lumiere pour découvrir en eux ce que leur concupiſcence leur peut couvrir. Enfin il n'y a point de diſpoſition plus convenable à notre état de pecheurs, & à la condition de notre vie, qui doit être ſelon les Peres & le Concile de Trente, une penitence conti-

nuelle. Car pour faire penitence tous les jours, il faut entrer tous les jours dans l'esprit de penitence, sans lequel les œuvres exterieures ne peuvent être que des œuvres sans esprit.

Ainsi aprés avoir adoré Dieu & l'avoir remercié de ses bienfaits & des regards infinis de misericorde & de bonté qu'il a eus pour nous, il ne semble pas qu'on puisse rien faire de plus convenable & de plus utile, que de rentrer dans la connoissance de soy-même, d'examiner ce que l'on est devant Dieu, & de tâcher par ces lumieres d'exciter en soy des sentimens & des mouvemens qui luy soient conformes.

IV. C'est ce que nous expliquerons ailleurs en montrant que c'est une disposition necessaire à la priere, d'être dans un abbaissement interieur qui naisse du sentiment de nos miseres, que c'est ce sentiment qui distingue les cris des miserables tels que nous sommes, des loüanges pleines de joye que nous aurions données à Dieu si nous fussions demeurez dans l'état d'innocence.

On peut voir ce qui sera dit en ce lieu de l'état de l'homme pecheur, de son impuissance, de ses miseres : car tout cela peut entrer dans l'exercice dont nous parlons icy.

V. Mais il ne suffit pas de considerer nos miseres communes, & qui sont des suites

de la corruption generale de la nature. Il faut que les principaux objets de nos reflexions ſoient les pechez que nous avons commis, notre lâcheté dans la mortification & les bonnes œuvres, nos infidelitez dans nos bonnes reſolutions. C'eſt de la conſideration de tous ces objets que ſe forme principalement, ſelon ſaint Bernard, ce parfum précieux de la contrition, qui remplit toute l'Egliſe d'une ſainte odeur.

Il y a, dit ce ſaint Docteur, un parfum que l'ame, qui eſt plongée dans beaucoup de pechez, ſe fait en raſſemblant & en briſant en quelque façon dans ſa conſcience comme dans une eſpece de mortier ſpirituel une infinité de fautes differentes, & les mettant dans ſon cœur tout enflammé comme dans un vaiſſeau boüillant, où elle les fait cuire, pour ainſi parler, par le feu du repentir & de la douleur : en ſorte qu'elle peut dire avec le Prophete : Mon cœur s'eſt échauffé en moy-même, & le feu qui me devore s'allume encore davantage, lors que je penſe à mes crimes paſſez. Voila une huile de parfum, dont l'ame pechereſſe ſe doit ſervir dans les commencemens de ſa converſion, & l'appliquer à ſes playes encore recentes. Car le premier ſacrifice qu'elle doit faire à Dieu, eſt celuy d'un eſprit penetré de douleur & de regret de ſes fautes. Tandis donc qu'elle n'a point dequoy

Serm. 10. in Cant.

» co poser un parfum meilleur & plus pré-
» cieux, parce qu'elle est pauvre & misera-
» ble, qu'elle ne neglige pas en attendant
» d'apprêter toujours celuy-là, quoy qu'elle
» le compose d'une matiere bien vile ; parce
» que Dieu ne mépriſera point un cœur con-
» trit & humilié. Et ce cœur paroiſtra d'au-
» tant moins vil aux yeux de Dieu, qu'il le
» ſera davantage à ſes propres yeux dans le
» ſouvenir de ſes pechez.

VI. Ce n'eſt pas qu'il faille chaque jour faire un examen de tous ſes pechez, & il y en a même qu'il ne faut jamais regarder que confuſément. Mais il eſt bon d'avoir ſa vie paſſée ſi preſente, qu'en y jettant ſeulement les yeux, on en puiſſe concevoir l'horreur & la contrition qu'on en doit avoir.

VII. Si l'on avoit ſoin de ſe ſouvenir ainſi tous les jours de ce que l'on a été & de ce que l'on eſt devant Dieu, on ne verroit pas tant de gens plongez dans l'oubli d'eux-mêmes, qui ne ſe ſouviennent plus, comme dit ſaint Pierre, de quelle ſorte ils ont été purifiez des pechez de leur vie paſſée, qui agiſſent comme s'ils eſtoient encore purs & innocens, qui croyent avoir les mêmes droits & les mêmes avantages que ceux qui n'ont point violé la grace de leur baptême, & qui enfin ſe permettent tout, & en qui il ne paroiſt rien de cet eſ-

prit de penitence que les pecheurs doivent conſerver toute leur vie.

VIII. Mais ſi on ne recherche pas ſi en détail les fautes que l'on a commiſes par le paſſé, il faut au moins faire une petite reveuë ſur l'état preſent de ſon ame, ſur les miſeres & les défauts où elle eſt encore ſujette, ſur les paſſions qui l'agitent, ſur les fautes où elle tombe ordinairement, ſur la foibleſſe & la lâcheté avec laquelle elle marche dans le chemin de la vertu, ſur le peu de bien qu'elle pratique, ſur le peu d'aſſurance qu'elle a que ce peu de bien qu'elle fait ne ſoit point gaſté & corrompu. Toutes ces vûës nous doivent faire entrer dans de grands ſentimens de notre pauvreté interieure, & nous doivent porter à crier vers Dieu: *Seigneur, ayez pitié de moy, parce que je ſuis pauvre & reduit à une extrême indigence.* MISERERE *mei, quia inops & pauper ſum ego.* Pſ. 24. 17.

IX Enfin il faudroit que nous fuſſions tous les jours en état de rendre compte de nous & à ceux qui nous conduiſent, & à Dieu même. Et c'eſt une marque que nous ne veillons pas aſſez ſur nous-mêmes, & que nous ne pratiquons pas comme il faut l'exercice dont nous parlons, lors que nous avons beſoin de prendre un temps particulier pour faire cet examen, puiſque nous le devrions faire tous les jours dans cette par-

tie de notre préparation à la priere & dans l'examen du ſoir. Un medecin qui traite avec grand ſoin un malade pour lequel il a beaucoup de conſideration, ſçait toujours exactement l'état de ſon mal, il en examine tous les jours les circonſtances ; & s'il ſe preſente quelque occaſion d'en conferer & d'en rendre compte, il n'a point beſoin de prendre un temps ſéparé pour ſe recuëillir & pour examiner ſon malade. Il eſt toujour prêt de dire en quel état il eſt, ce qu'il y remarque, ce qu'il en juge, quelles vûës il a pour ſa gueriſon.

Or nous tenons tous à l'égard de nous-mêmes, le rang & la place de medecins. Dieu nous a confié le ſoin de nos maladies ſpirituelles, & il ne nous promet pas moins qu'une éternité de biens ou de maux pour récompenſer ou pour punir le bon ou le mauvais uſage que nous aurons fait de ce miniſtere. Eſt-ce donc s'acquitter comme il faut d'un devoir qui nous eſt ſi important, eſt-ce en être occupé ſelon que la choſe le merite, que de ne ſçavoir où nous en ſommes, en ſorte que ſi l'on demandoit à la pluſpart des gens quel eſt leur état, ce qu'ils font, à quoy ils travaillent pour leur bien ſpirituel, ils demanderoient du temps pour y penſer ?

Introduct. à la

X. On preſcrit dans les livres de pieté à ceux qui font profeſſion de devotion, des

retraittes annuelles, & on leur conſeille de faire dans ces retraittes des revuës de l'état de leur ame pour tâcher de reconnoiſtre s'ils vont en arriere ou s'ils avancent dans la pieté, s'ils laiſſent éteindre leurs bons deſirs ou s'ils les conſervent avec la même ferveur. On leur preſcrit de s'examiner ſur ce qu'ils ſont envers Dieu, envers le prochain, envers eux-mêmes; de conſiderer à quelles paſſions ils ſont ſujets, & quelles affections dominent dans leur cœur & ſont la ſource de leurs actions. vie dev. l. 4.

Bien loin de blâmer ces exercices, je voudrois y porter tout le monde. Mais on ne le ſçauroit gueres bien faire une fois tous les ans, ſi on ne le fait en quelque ſorte tous les jours, ſi on n'eſt attentif à toutes ſes actions, & ſi l'on ne prend chaque jour un certain temps pour conſiderer l'état de ſon ame, pour gemir devant Dieu des miſeres que l'on y connoiſt, pour découvrir ſes playes à ce medecin ſuprême & luy en demander la gueriſon.

XI. Il ne faut donc pas dire que ce ſeroit là l'unique occupation de nos oraiſons, & qu'il les faudroit ainſi toutes reduire à des examens. Car outre qu'il y auroit en cela moins d'inconvenient qu'on ne penſe, & qu'il ſeroit à ſouhaiter que bien des gens qui perdent le temps à s'entretenir de penſées égarées & inutiles, l'employaſſent à

un examen serieux de leurs miseres passées & presentes, comme faisoient la plusparт des anciens Religieux, & principalement ceux de saint Bernard, qui faisoient consister une grande partie de leur pieté à avoir toujours leurs pechez devant les yeux ; il n'est pas vray de plus que cet examen soit si long qu'on pourroit croire. Car l'accoutumance qu'on auroit à remarquer en soy certains défauts, feroit que ces défauts se presenteroient sans peine, & que l'on les verroit presque par une seule vuë de l'esprit comme des choses que l'on a fort presentes à force de les avoir souvent meditées ; & la vigilance où l'on devroit être le long du jour à remarquer ses fautes particulieres, serviroit encore infiniment à faciliter & à abreger cet exercice. Mais quand il seroit plus long & qu'on y consumeroit une grande partie du temps que l'on destinoit à l'oraison, on n'auroit pas sujet d'y avoir regret, puis qu'on ne feroit en cela que ce qui a été fait & conseillé par plusieurs Saints.

Serm. 3. de Assumpt. n. 4.

XII. Saint Bernard ne reconnoît que deux places & deux emplois pour ceux qui ne sont point chargez du soin des autres ; celuy de Marie, c'est-à-dire la contemplation ; & celuy du Lazare renfermé dans le tombeau, c'est-à-dire, celuy des penitens ; ou ce qui est la même chose, celuy de Da-

niel qui eſtoit, ſelon l'Ecriture, un homme de deſirs, & celuy de Job qui eſtoit un homme de douleurs. Il faut, dit-il, que « ceux à qui l'on n'a commis dans l'Egliſe « aucun miniſtere ni aucune charge, ouſoient « aſſis aux pieds de Jeſus-Chriſt avec Marie, « ou ſoient renfermez avec le Lazare dans le « ſepulchre. Il faut laiſſer Marthe s'occuper « de pluſieurs choſes. Mais pour vous qui « n'avez pas la même neceſſité, il faut que « vous faſſiez une de ces deux choſes, ou « d'être dans une entiere exemption de trou- « ble en gouſtant la joye du Seigneur, ou ſi « vous n'êtes pas encore dans cet état, de « n'être troublé & occupé que de ce qui vous « regarde. Je vous le dis donc encore, mon « frere, afin que vous ne vous excuſiez pas « ſur votre ignorance : Puiſque vous n'êtes « point chargé ny de bâtir l'arche, ny de la « gouverner dans les eaux du deluge, il faut « que vous ſoyez ou un homme de deſirs avec « Daniel, ou avec le bienheureux Job un hom- « me de douleurs, & qui connoît ſon infirmi- « té. Autrement je crains bien que Dieu vous « trouvant tiede & fade, il ne vous vomiſſe de « ſa bouche, luy qui deſire vous trouver ou « enflâmé par la vûë de ſes grandeurs & brû- « lant du feu de ſa charité, ou glacé par la « connoiſſance de vous-même, & occupé du « ſoin d'éteindre les fléches ardentes du dia- « ble par le feu de la componction. »

Voila les deux états qui doivent partager toutes les personnes qui ne travaillent pas au salut des autres. Et comme le premier qui est celuy des Contemplatifs, n'est que pour peu de personnes, ceux qui ne le sont pas devroient se reduire au second, & s'occuper beaucoup plus de la connoissance d'eux-mêmes & de tout ce qui les pourroit porter à la componction, que des autres objets de la pieté.

XIII. Il faudroit craindre à la verité de s'occuper trop de la vûë & du sentiment de ses fautes & de ses miseres, si l'on tomboit parlà dans un trop grand abbatement. Mais comme cette disposition est assez rare, & que la tiedeur & l'insensibilité sont des maladies bien plus ordinaires, les Peres ne font point difficulté de nous mettre devant les yeux les plus terribles objets & les plus capables de faire sur nous de vives impressions. D'où vient, dit S. Bernard, cette tiedeur pernicieuse, cette maudite securité? Pourquoi nous trompons-nous ainsi nous-mêmes, miserables que nous sommes? Est-ce que nous sommes devenus riches, ou que nous possedons déja le Royaume, ou nous aspirons. Ces ennemis horribles n'assiegent-ils plus la porte de notre maison? Ces monstres funestes n'attendent-ils pas que nous sortions de ce monde pour se jetter sur nous? Quelle sera ta peur, ô mon ame, lors

De diverſ. Serm. 26. n. 6.

qu'ayant quitté toutes les choſes dont la « preſence t'étoit ſi douce, la vûë ſi agrea- « ble, la familiarité ſi conſolante, tu entre- « ras ſeule dans une region inconnuë, & que « tu rencontreras des troupes de ces monſtres « affreux qui ne chercheront qu'à te déchirer? « Qui ſera ton ſecours dans une ſi extrême « neceſſité ? Qui te delivrera de ces lions « rugiſſans toujours preſts de devorer leur « proye? Qui te conſolera ? Qui te conduira? « Mes chers enfans, ſi nous voulons éviter le « peché, penſons à ce qui nous doit arriver « aprés notre mort. Il faudra que nous paſ- « ſions auſſi par un feu qui éprouvera la ſoli- « dité de nos œuvres. Ce ſera là que ce que « nous prenons pour de l'or ſe changera en « écume, que l'impureté de toutes nos œuvres « ſera découverte, & que le temps de la ve- « rité étant venu, aprés que ce temps qui « nous a été donné & que nous mépriſons « ſera paſſé, elle jugera nos juſtices. Ce ſera « là que toutes ces juſtices qui nous flattent, « nous paroîtront un objet d'horreur ; que « tout ce que nous laiſſons paſſer en le regar- « dant comme peu de choſe; tout ce que nous « couvrons à nos yeux en nous flattant nous- « mêmes ; tout ce que nous negligeons par « une mauvaiſe diſſimulation, ſera conſumé « par ces flâmes vengereſſes avec des douleurs « terribles. O s'il plaiſoit à Dieu de m'ac- « corder maintenant des eaux abondantes, & «

» de faire couler de mes yeux une source de
» larmes, peut-être que ce feu devorant ne
» trouveroit point à brûler ce qui auroit déja
» été effacé par le cours de mes larmes. Mais
» croyons-nous qu'aprés ce feu par lequel
» nos œuvres seront éprouvées, il nous de-
» meure quelque chose, & que ce qui nous
» restera soit tel que nous l'osions présenter
» à cette souveraine Majesté ? Quelle honte
» & quelle confusion, mes freres, aprés tant
» de bienfaits que nous avons reçus de Dieu,
» de paroître devant luy si tiedes, si impar-
» faits, si vuides de bonnes œuvres !

XIV. Pour se former une idée plus vive de l'énormité de ses fautes, on se peut servir des pensées que le même saint Bernard fournissoit à ses Religieux. Considere, dit-il, dans quel tremblement tu dois être d'avoir mépriſé ton Createur, & offensé la Majesté de ton Seigneur. La Majesté doit être redoutée. Un Seigneur doit estre apprehendé;
» mais particulierement une Majesté si sainte, un Seigneur si puissant & si souverain.
» Car si les loix des hommes condamnent au
» dernier supplice celuy qui se trouve coupable de leze-Majesté envers un homme,
» quelle sera la fin de ceux qui mépriſent la
» toute-puissance d'un Dieu ? Aussi-tost qu'il
» touche les montagnes elles sont embrasées:
» Et une vile poussiere ose bien irriter une
» Majesté si redoutable, qui d'un leger souffle

In Cant. Serm. 16. n. 7.

la peut diſſiper en un moment, ſans eſpe- «
rance d'être jamais recuëillie. Celui-là «
eſt à craindre, je le repete, celuy-là eſt à «
craindre, qui aprés avoir tué le corps a le «
pouvoir de l'envoyer dans les flâmes éter- «
nelles. Je redoute l'enfer. Je redoute le «
viſage de mon Juge, qui eſt redoutable «
aux Anges mêmes. Je tremble à la ſeule «
penſée de la colere du Tout-puiſſant, de la «
fureur qui éclatera ſur ſon viſage, du bruit «
épouventable que fera le monde en tom- «
bant, de l'embraſement de l'univers, d'une «
tempête ſi terrible, de la voix de l'Archan- «
ge, & de cette parole pleine d'horreur & «
d'effroy. Je tremble à l'image des dents du «
dragon infernal, des cachots affreux de «
l'enfer, des lions rugiſſans tous prêts à de- «
vorer leur proye. Je redoute ce ver qui ron- «
gera toûjours, ce feu qui brulera ſans ceſſe, «
cette fumée, cette vapeur, ce ſouffre, ces «
tourbillons de flâmes, ces tenebres épaiſſes «
& palpables. Qui mettra une fontaine dans «
ma tête & une ſource de larmes dans mes «
yeux, afin que par mes pleurs je prévienne «
ces larmes éternelles, ces grincemens de «
dents, ces menotes, ces entraves d'airain, «
cette peſanteur inſupportable de chaînes »
qui chargent, qui ſerrent, qui bruſlent, & «
qui ne conſument point ? Malheur à moy. «
O ma mere, pourquoy m'avez-vous en- «
gendré pour être un fils de douleur, un fils «

» d'amertume, d'indignation, & de gemisse-
» mens éternels ? Pourquoy m'avez-vous re-
» cuëilli quand je suis sorti de votre sein ?
» Pourquoy m'avez-vous allaitté de vos
» mammelles, puisque je ne suis né que pour
» bruler & pour servir de nourriture & d'ali-
» ment à un feu qui ne s'éteindra jamais ?

XV. Il sera aussi quelquefois utile afin d'arrêter davantage son esprit aux objets dont on doit être particulierement touché, de se servir des considerations que ce saint Docteur a expliquées par les paroles suivantes. O ame, dit-il, à qui la componction a fait une playe salutaire dans le cœur, proposez-vous trois objets de votre
» douleur, la perte de l'innocence, le long
» temps que vous avez été sans vous mettre
» en peine de la recouvrer, l'abus que vous
» avez fait de la patience de Dieu. O Jesus
» mon Seigneur, je sçay que dans notre
» baptême vous nous avez rendu la robe de
» l'innocence que nous avions perduë. Mais
» quoy que vous nous eussiez revêtus de
» vêtemens blancs, que vous nous eussiez
» rétablis dans le trône de la justice, nous
» nous sommes bien-tôt éloignez de la voye
» que vous nous aviez prescrite, & nous a-
» vons dissipé comme l'enfant prodigue dans
» une region bien differente de celle où vous
» nous aviez mis, la portion de l'heritage où
» nous avions droit. Ces malheureux & mé-

De diverf. Serm. 40. n. 6.

prisables

priſables eſprits qui regnent dans les feux « éternels ont fait deſſein de nous perdre. Ils « étoient impurs, & nous étions encore « dans la pureté. Ils étoient déja condam- « nez, & nous étions dans la voye du ſalut. « Ils étoient courbez, & nous étions encore « dans la droiture. Ils nous ont dit : Cour- « bez-vous comme nous, & ſuivez-nous. « Nous les avons écoutez, & nous nous « ſommes courbez vers la terre. Nous leur « avons donné entrée dans notre cœur, & « nous avons perdu l'innocence.

Mais ſi c'eſt une faute de l'avoir perduë, « que ſera-ce de ne s'en être pas mis en peine « aprés l'avoir perduë ? Si quelqu'un perd « quelque choſe dans cette miſerable vie, il « s'adreſſe aux Juges, il implore le ſecours de « ſes amis, il intente des procés, il employe « toutes ſortes de moyens pour recouvrer ce « qu'il a perdu, & pour ſe faire rendre ce « qu'on luy a volé, il n'obmet rien en ſuite « pour le garder aprés en avoir obtenu la reſ- « titution. Cependant aprés avoir perdu par « les artifices de cet inſatiable homicide, cet « heritage incorruptible, inalterable, inca- « pable d'être ſoüillé, que nous avions dans « le ciel, nous ne nous mettons pas en peine « de le recouvrer. Il nous a courbez & abatus, « & nous ne nous relevons pas. Levons- « nous, mes freres, levons-nous ; allons trou- « ver notre Pere. Diſons-luy : Mon Pere «

» nous avons peché contre le ciel & contre
« vous. Suivons tout le reſte de l'Evangile.
» Peut-être qu'il nous appercevra de loin,
» & qu'eſtant touché de miſericorde il vien-
» dra au devant de nous, il nous tendra les
» bras, & il nous baiſera d'un baiſer de ſa
» bouche. Peut-eſtre qu'il commandera que
» nous ſoyions reveſtus de notre premiere
» robe d'innocence, qu'on nous donne l'an-
» neau de ſes ſecrets, & la chauſſure neceſ-
» ſaire pour marcher dans la voye de l'Evan-
» gile de paix. Peut-eſtre qu'il ordonnera
» qu'on tuë le veau gras, qu'il fera un feſtin
» pour notre retour, & qu'il nous ramenera
» au ſon des inſtrumens de muſique aux joyes
» celeſtes de cette cité ſainte, où la peni-
» tence d'un ſeul pecheur cauſe tant de joye
» aux Anges du ciel. Ouy, Seigneur, nous
» ne doutons pas que vous ne priverez pas
» des biens ceux qui ont toujours marché
» dans l'innocence, mais vous en uſerez de
» même auſſi à l'égard de ceux qui marchent
» dans la penitence. Il n'y a que Jeſus-Chriſt
» ſeul qui ſoit exempt de tout peché, & il eſt
» dit neanmoins, qu'heureux eſt celuy à qui
» le Seigneur n'impute point de peché, parce
» que tous les pechez que Dieu a reſolu de
» ne point imputer, ſont comme s'ils n'a-
» voient jamais été commis.

» Penſez encore avec quelle inſolence vous
» avez uſé, ou plutoſt abuſé de la patience de

Dieu. Il vous voyoit dans votre peché, & « il agiſſoit envers vous comme s'il ne vous « eût pas vûs. Il vous appelloit, & vous ne « l'écoutiez pas. Il vous menaçoit, & vous « n'eſtiez pas effrayez de ſes menaces. Il vous « promettoit des récompenſes, & vous n'a- « viez aucun égard à ſes promeſſes. Ignorez- « vous que la fin de cette patience de Dieu « eſtoit de vous porter à la penitence ? Crai- « gnez donc, mais d'une crainte extrême, que « vous ne vous ſoyez amaſſé un treſor de co- « lere pour le jour de la colere & de la mani- « feſtation du juſte jugement de Dieu, & ſou- « venez-vous qu'il eſt bien terrible de tom- « ber entre les mains du Dieu vivant. «

XVI. Enfin on pourra d'autres fois s'appliquer à ces autres motifs de penitence que le même ſaint Bernard propoſe. La meditation, dit-il, allume dans mon cœur le feu d'une douleur violente en me faiſant voir que j'ay offenſé mon Createur, que je n'ay point craint mon Seigneur, que j'ay « mépriſé celuy à qui j'eſtois obligé de tant « de bienfaits. Et quoy ! dit le Seigneur, « n'eſtes-vous pas entre mes mains comme « l'argille en celles d'un potier ? S'il vous a « fait un vaſe d'honneur, pourquoy avez- « vous eu la hardieſſe de vous faire un vaſe « d'ignominie ? Le vaſe a-t-il droit de dire au « potier ; Pourquoy m'avez-vous ainſi fait ? « Vous eſtes eſclave de ce Seigneur, à la co- « De diverſis Serm. 40. n. 5.

» lere duquel on ne ſçauroit reſiſter. Vous
» avez été inſtruit de ſa volonté par ſes pré-
» ceptes. Cependant pour ne les pas accom-
» plir vous n'avez pas voulu les entendre,
» mais vous revoltant contre ſes commande-
» mens vous avez voulu dans ſon Royaume
» même vivre ſelon votre propre loy, & non
» pas ſelon la ſienne. Eſt-ce que vous ne
» ſçavez pas l'arreſt prononcé contre ce mé-
» chant ſerviteur, qui ſçachant la volonté de
» ſon maiſtre & ne ſe mettant pas en peine de
» la faire, fut condamné à eſtre châtié tres-
» durement ? Quoy ! les Anges ſe tiennent
» preſts pour l'execution de ſes ordres ; les
» étoiles ſe preſentent à ſes commandemens
» & luy diſent qu'elles ſont preſtes d'y obeïr;
» les vents & la mer luy ſont ſoumis; toutes
» les choſes du monde gardent la loy qu'il
» leur a établie, & il n'y aura que vous qui
» refuſerez d'obeïr aux decrets de cette ſou-
» veraine Majeſté ? Apprenez qu'il eſt en ſon
» pouvoir de vous envoyer dans les tenebres
» exterieures, où les pleurs & les grincemens
» de dents ſe renouvellent ſans ceſſe par l'é-
» ternité du ſupplice.

» Que ſi vous n'eſtes point touché des of-
» fenſes que vous avez faites à votre Crea-
» teur, du peu de reſpect que vous avez eu
» pour la puiſſance de ce Seigneur ; ſoyez au
» moins penetré de l'ingratitude extrême
» avec laquelle vous avez mépriſé celuy dont

vous avez reçu tant de biens. Où trouve- «
rez-vous un tel bienfaicteur ? N'eſt-ce pas «
luy qui vous donne le cours des aſtres, la «
temperature de l'air, la fecondité de la «
terre, l'abondance des fruits ? Enfin n'eſt- «
ce pas luy qui pour combler cet amas de «
bienfaits, n'a pas épargné ſon propre Fils, «
mais l'a livré pour nous, donnant ainſi ſon «
Fils unique pour des Enfans adoptifs, le «
Maître pour les ſerviteurs, le Juſte pour «
les injuſtes. «

XVII. Enfin on peut faire entrer dans cet exercice tout ce qui peut contribuer à nous faire concevoir de l'horreur du peché, tout ce qui nous peut humilier devant Dieu, tout ce qui nous peut remplir d'une terreur ſalutaire. Et par conſequent on s'y peut ſervir utilement de tout ce qu'on trouve dans les livres de pieté ſur la connoiſſance de ſoy-même, ſur la mort, ſur le jugement, ſur l'enfer : c'eſt-à-dire, qu'on peut rappeller tout cela dans ſa memoire pour tâcher d'exciter dans ſon cœur les ſentimens de penitence & de componction que la vuë de nos pechez nous devroit donner.

XVIII. Mais l'utilité de cet exercice ne conſiſte pas à concevoir ſeulement des ſentimens paſſagers de contrition. Elle conſiſte à entrer dans des diſpoſitions ſtables, qui nous accompagnent dans toutes

nosœuvres, & qui soient des suites de ces sentimens.

En voicy quelques-unes sur lesquelles il est facile de regler les autres.

1. Un pecheur se doit croire indigne de l'usage des creatures. Et par consequent il doit s'en priver autant qu'il peut, & par consequent renoncer aux satisfactions & aux plaisirs, dont ceux qui n'ont point peché peuvent user avec plus de liberté.

2. Un pecheur se doit croire digne de toute sorte d'humiliation. Et par consequent soit justement, soit injustement qu'il soit humilié par les hommes, il se doit croire favorablement traité.

3. Un pecheur doit estre ravi que Dieu change les humiliations éternelles qu'il a meritées, en humiliations temporelles; les maux éternels en maux temporels; la pauvreté éternelle en pauvreté temporelle.

4. Un pecheur doit regarder tout le reste de sa vie comme destiné uniquement à la penitence, à racheter ses pechez, & à se préparer à la mort. Il doit la considerer même comme trop courte pour le chemin qu'il a à faire & pour s'acquitter de ce qu'il doit. Et comme les penitences qu'il se pourroit prescrire peuvent luy estre plus suspectes, il doit avoir une devotion particuliere pour toutes celles que Dieu luy impose par luy-même, en les regardant com-

me des effets de la charité de Dieu envers luy, & s'y ſoumettant avec joye & avec reconnoiſſance, en luy diſant du fond du cœur : *Quoniam ego in flagella paratus ſum.*

XIX. Mais afin que ces vuës ne ſoient pas de pures ſpeculations, il faut les rendre particulieres en les appliquant aux traverſes, aux peines, aux incommoditez, aux embarras où l'on ſe trouve, & offrir tout cela à Dieu en ſatisfaction de ſes pechez, en luy demaudant la grace de les ſouffrir dans cet eſprit.

Il luy faut de même offrir par le même eſprit tout ſon travail & toutes ſes occupations, en faiſant reſolution de n'y rechercher autre choſe que la penitence & l'obeïſſance à la volonté de Dieu, & de renoncer à toutes les ſatisfactions humaines qui s'y peuvent rencontrer.

Ce ſont à peu prés les vûës & les conſiderations, dont on ſe doit occuper dans cette partie de cet exercice, & qu'il faut prier Dieu de nous mettre dans le cœur.

CHAPITRE VII.

Du ſouvenir de la Beatitude.

LEs reflexions que nous faiſons ſur nos miſeres & ſur nos pechez devant eſtre

temperées par l'esperance de la misericorde de Dieu, il est naturel de faire succeder à la partie de cet exercice où nous avons été occupez de ces objets, la vuë des biens où Dieu nous appelle, dans la possession desquels nous trouverons la délivrance parfaite de ces miseres.

I. Il est d'autant plus juste de mettre les biens de l'autre vie, c'est-à-dire la felicité, la possession de Dieu, la parfaite justice, entre ces objets ausquels nous devons penser tous les jours en commençant la journée, que cette beatitude est notre fin. Or c'est à la fin que l'on doit rapporter toutes ses actions, & par laquelle on les doit regler. Toute notre vie temporelle doit tendre à la vie éternelle, & cette vie éternelle doit estre le terme de toutes nos prétentions, de tous nos desirs, & de toutes nos actions.

II. C'est proprement par la recherche continuelle de ces biens de l'autre vie que nous devenons voyageurs dans celle-cy, c'est-à-dire, que nous cessons de regarder la terre comme le lieu où nous prétendons trouver le bonheur, comme un lieu où nous voudrions demeurer éternellement, comme notre maison & notre patrie, & que nous ne la considerons plus que comme un lieu d'exil, un lieu où nous sommes étrangers & que nous devons bien-tost quitter.

III. Qui regarde la terre d'une autre maniere, & qui s'y attache en y mettant ſon repos & ſon bonheur, devient par là citoyen du monde, puis qu'il en fait ſa patrie, c'eſt-à-dire, ſa demeure fixe & permanente. Il n'eſt plus voyageur ny étranger ſur la terre, il n'eſt plus citoyen de Jeruſalem. Mais en même temps qu'il ceſſe d'être voyageur en cette maniere heureuſe qui tend au Ciel & qui nous y conduit, il le devient d'une autre maniere bien funeſte, parce qu'il s'avance vers l'enfer & s'en approche toujours de plus en plus.

IV. Dans la neceſſité où l'on eſt de marcher toujours en l'un de ces deux chemins, & d'être voyageurs de l'une ou de l'autre de ces deux manieres, il ſemble q u'il n'y a perſonne qui héſitât ſur le parti qu'il devroit prendre s'il falloit choiſir une fois pour toutes l'un de ces deux chemins. Mais parce qu'on s'imagine qu'on aura le temps de réparer le mauvais choix que l'on fait, la plûpart du monde prend le parti de marcher dans le chemin de l'enfer en ſuivant les deſirs de ſon cœur, & ſe flatte en même temps de l'eſpérance de reprendre le chemin du ciel en un autre temps.

C'eſt à cette erreur qu'il faut renoncer au commencement de chaque jour, en ſe rendant voyageurs vers la celeſte Jeruſalem, en y dreſſant ſes pas, en y aſpirant par ſes

desirs, en regardant la vie presente, & en particulier la journée dont il s'agit, comme ne nous ayant été donnée de Dieu que pour la mériter & pour l'acheter.

V. Cette qualité de voyageurs & cette vûë, en nous faisant souvenir de notre patrie, nous remettra devant les yeux les principaux de nos devoirs. Elle nous avertira que comme les voyageurs ne s'attachent point aux lieux par lesquels ils passent, que tout ce qui s'y fait leur est indifferent, que les incommoditez même qu'ils y souffrent les touchent peu, parce qu'ils sçavent qu'elles doivent passer bientôt; de même nous ne devons point prendre de part à tout ce qui se fait au monde, nous devons être insensibles & aux biens & aux maux que nous y pouvons souffrir, puisque les uns & les autres passent & s'évanouïssent comme des ombres & des phantômes sans solidité, ce qui nous doit imprimer vivement dans le cœur ces paroles de saint Paul : *Le temps est court. Et ainsi que ceux mêmes qui ont des femmes soient comme n'en ayant point, ceux qui pleurent comme ne pleurant point, ceux qui possedent comme ne possedant point, enfin ceux qui usent de ce monde comme n'en usant point. Car la figure de ce monde passe.*

VI. Elle nous avertira que comme les bons voyageurs ne s'arrêtent point, &

qu'ils ceſſent d'eſtre voyageurs en s'arrêtant ; de même nous ne devons jamais nous borner ny nous arreſter dans la voye de Dieu , mais faire des efforts continuels pour nous avancer; parce, dit ſaint Auguſtin, que ſi nous diſons, C'eſt aſſez , nous demeurons en chemin avant la fin de notre courſe : *Ubi dixerit , Sufficit , ibi hæſit , remanſit in via.* Aug. in Pſ. 69.

VII. Elle nous avertira que comme un voyageur meſure tout par l'état preſent où il ſe trouve , qui eſt de faire voyage ; qu'il s'équipe & s'habille ſelon cette fin ; qu'il ne ſe ſoucie point de luxe & de magnificence , mais de ce qui luy eſt propre pour ſon deſſein : un Chrétien de même ne doit fuir ou rechercher les choſes du monde qu'autant qu'elles luy nuiſent ou qu'elles luy ſervent pour le voyage de l'éternité.

VIII. On doit s'animer par ces vûës à mépriſer toutes les choſes du monde , & à compter pour peu toutes les incommoditez & toutes les peines de la vie chrétienne & penitente. Car ſi les plus grands maux, comme le martyre, n'ont , ſelon ſaint Paul , aucune proportion avec cette gloire dont Dieu récompenſera ſes Elus ; quel état doit-on faire des petits travaux d'une vie reglée , & des petites contradictions , fâcheries , incommoditez par leſquelles il permet que nous ſoyions éprouvez ?

IX. Il faut se joindre en esprit avec les Saints qui sont déja habitans de la celeste Jerusalem, qui regardent nos combats & nos dangers de ce lieu de sureté & de paix. Il faut les prendre pour intercesseurs, leur exposer nos miseres & nos necessitez, implorer leur secours, & principalement celuy de ceux à qui on a quelque devotion particuliere.

X. Il faut s'animer par l'esperance d'être bien-tôt uni avec eux,& considerer le reste de notre vie qui nous en separe, comme un néant ou comme un jour. Car si saint Augustin a pû dire qu'il n'y avoit qu'un jour qu'Adam avoit été chassé du paradis, parce que ce n'est rien que l'espace des années qui se sont écoulées depuis ce temps-là ; on peut dire à plus forte raison que nous verrons demain cette heureuse compagnie si nous en sommes trouvez dignes, puisque cela peut être vray à la lettre, que le jour de notre mort est toujours tres-proche, & que le temps qui nous en separe ne vaut pas la peine d'estre compté. En quelle disposition devrions-nous donc estre pour meriter d'estre unis à cette troupe de Bienheureux, & quel autre soin devrions-nous avoir que d'étouffer en nous tous les sentimens qui sont indignes de cette sainte & heureuse societé ?

XI. La journée que Dieu nous donne

& dans laquelle nous allons entrer nous peut faire meriter d'y être reçus, & nous avons droit de la regarder comme un talent que Dieu nous met entre les mains pour acheter l'éternité bienheureuſe. Et c'eſt ce qui nous doit faire comprendre l'horrible folie qu'il y a, de l'employer pour acheter je ne ſçay quelles ſatisfactions fades, languiſſantes, & toujours courtes & paſſageres, qui ne laiſſent que des dégouſts & de l'amertume.

Il faut taſcher d'eſtre vivement touché de l'excés de cette folie, & ſe reſoudre d'employer le temps à la fin pour laquelle Dieu nous l'a donné, & de ſe mettre en état de luy pouvoir rendre un compte fidelle de l'uſage que nous en avons fait.

Cet uſage doit eſtre de l'employer à executer ſes volontez par l'obſervation fidelle de ſes préceptes & de ſes loix dans toutes nos actions. Et c'eſt ce qui nous fait naturellement paſſer à la cinquiéme partie de ces exercices, qui conſiſte à prévoir & à regler toutes nos actions par la loy Dieu, en la conſultant ſur tous nos devoirs.

CHAPITRE VIII.

De la prévision & du reglement des actions de la journée.

QUi aimeroit la loy de Dieu autant qu'on la doit aimer, ne cesseroit point de la mediter & de la consulter dans toutes les actions de la journée, selon ce que dit David : *Que j'aime votre loy, Seigneur ! Elle est le sujet de mes meditations durant tout le jour* ; & qui la mediteroit tout le jour n'auroit pas besoin d'en faire un exercice particulier au commencement de chaque journée. Mais parce que cet amour de la loy de Dieu n'est pas aussi vif dans la plusparт des Chrétiens qu'il y devroit estre, il est necessaire qu'ils tâchent de l'exciter par divers exercices de pieté ; & l'un des plus utiles est de prendre un temps particulier le matin pour prévoir leurs actions, & les regler selon ce qu'elle prescrit, afin que se l'estant renduë presente, ils n'ayent plus dans le cours de la journée qu'à y jetter des regards de temps en temps pour se conduire selon ses regles.

Pſal. 118.

I. C'est en quoy saint Bernard fait consister l'une des principales parties de ce qu'il appelle *Consideration*, à laquelle il veut que l'on donne tous les jours quelque temps.

Car il marque que dans ce temps l'on doit prévoir & regler ſes actions par avance, de peur, dit-il, que ce qui pourroit nous être utile, ſi nous le faiſions avec prémeditation, nous devienne dangereux étant fait inconſiderément & avec précipitation.

II. Il ſeroit trop long de marquer icy tout ce que l'on doit conſidérer dans le reglement de ſes actions. Il ſuffit de dire en general qu'il y en a quelques-unes qui dépendent de devoirs communs fondez ſur des loix generales, & d'autres qui dépendent de notre état & de nos diſpoſitions particulieres.

III. Pour regler les devoirs communs il faut ſçavoir les regles communes. Pour regler celles qui dépendent de l'état particulier, il faut d'abord ſçavoir ſi nous ſommes dans l'état où Dieu nous veut, & en ſuite être inſtruit des obligations de cet état.

IV. Il ne ſuffit pas même de ſçavoir en general qu'une action & une occupation ſont conformes à notre état. Car comme ſouvent on ne peut ſatisfaire à tout, il faut faire choix des occupations les plus importantes & les plus neceſſaires; & il y a des regles pour les diſcerner.

V. La conſideration de notre diſpoſition interieure & de l'état de notre ame doit entrer dans ce choix d'actions. Car on peut

souvent se dispenser de celles qui nous peuvent estre une occasion de tentation. On ne doit point deliberer, par exemple, s'il faut secourir une personne qui est dans une extrême necessité, lors que l'on n'est pas dans l'impuissance de le faire. Mais pour les charitez communes, quoy qu'elles soient en quelque sorte convenables à tous les états, on peut neanmoins douter quelquefois avec raison si elles sont convenables à certaines personnes. Car il y en a que Dieu appelle à une plus grande retraite. Il y en a d'autres qui n'ont pas assez de forces spirituelles pour resister aux tentations de vanité, de complaisance, & de confiance en soy-même, qui naissent de ces actions, qui font souvent que les personnes deviennent plus dissipées, plus legeres, plus présomptueuses, & plus pleines d'elles-mêmes.

VI. Il faut prévoir dans cet exercice non seulement le corps de ses actions, mais aussi l'esprit avec lequel on les doit faire & les vûës que nous y devons avoir, afin que ces vûës se presentent dans le cours des actions. Il en faut aussi prévoir l'ordre & la disposition, n'y ayant rien qui contribuë davantage au reglement de l'ame ni qui ferme plus la porte aux recherches secretes qui se glissent dans nos actions, que de les faire dans un certain ordre qui ne donne point

lieu au caprice & à l'inconſtance de l'amour propre.

VII. Il faut pourtant prendre garde de ne ſe preſcrire pas une regle ſi ſerrée que l'on n'oſe prendre la liberté de préferer les neceſſitez & les engagemens de charité qui ſe preſentent ſans qu'on les ait pû prévoir. Car, comme dit ſaint Auguſtin, il ne faut pas eſtre déreglez par le deſir de conſerver nos reglemens. Or c'eſt un déreglement de ne préferer pas la volonté de Dieu à la nôtre.

VIII. Enfin il faut éviter en prévoyant ſes actions, de perdre trop de temps dans l'examen de quantité de petites actions qui ne meritent pas qu'on s'y applique. Et ſouvent il vaut mieux choiſir au hazard dans ces choſes à peu prés indifferentes, que de s'amuſer à peſer & à diſcerner celles qui ſont les plus agréables à Dieu. C'eſt l'avis de ſaint François de Salles. Et cet avis eſt ſur tout neceſſaire aux perſonnes ſcrupuleuſes, qui ayant un grand deſir de ſuivre la volonté de Dieu en tout, s'éloignent ſans y penſer de cette volonté par la multitude de leurs reflexions ſur quantité de petites actions, parce qu'elles y employent un temps qu'elles devroient employer à des choſes plus importantes, & qu'elles ne font que s'embaraſſer inutilement par ces reflexions inutiles. Il ſuffit donc à l'égard de

ces sortes de choses, de n'y voir rien qui nous en doive éloigner. Peut-estre que la lumiere venant à croistre on y verra des differences que l'on n'y voit pas : mais pendant que l'on ne l'a pas encore, il faut se regler par cette lumiere superieure ; qu'il vaut mieux s'exposer à faire de petites fautes que de se jetter dans un embarras d'esprit qui en peut causer de beaucoup plus grandes.

IX. Il y a des actions que l'on peut prévoir en particulier, & que l'on peut par consequent regler par avance. Mais il y en a d'autres ausquelles on se trouve engagé sans les avoir pû prévoir ; & tout ce que l'on peut faire pour s'y préparer, est de penser de quelle sorte on se doit conduire dans les engagemens imprévus, & de faire resolution de ne s'y pas abandonner tout d'un coup, d'arrester l'impetuosité de son esprit pour considerer s'ils sont conformes à nos devoirs, & de prendre interieurement l'ordre de Dieu avant que de les entreprendre.

X. Il n'est pas permis dans les Religions bien reglées de faire la moindre chose sans la permission du Superieur ou de la Superieure ; & quoy qu'on puisse souvent juger qu'il est sans apparence qu'ils la refusent, on ne laisse pas de la leur demander, & pour s'humilier par cette demande, & pour san-

ctifier cette action par l'obeïſſance. Ceux qui ne peuvent rendre ce reſpect à Dieu en s'humiliant ainſi ſous un Superieur viſible qui le repreſente, devroient au moins s'humilier interieurement aux yeux de Dieu, & luy demander ſa benediction & ſa permiſſion dans chaque action particuliere. Mais pour le faire plus facilement le long du jour, & pour reſiſter à l'impreſſion des objets qui nous emportent, il faut s'y préparer tous les jours dans l'exercice du matin par la reſolution de reprimer les ſaillies de la nature, qui préviennent Dieu continuellement dans les rencontres qui ſe préſentent, & qui nous y font rechercher nos propres ſatisfactions, à moins que nous n'ayons un ſoin continuel de les arrêter & de les mortifier.

XI. Il eſt utile de conſiderer pour cela les ſuites que peuvent avoir les moindres engagemens temeraires & les moindres fautes par leſquelles on s'écarte de ſes devoirs. Car ſi l'on y prend garde, les chûtes les plus funeſtes qui arrivent aux Chrétiens qui tombent, ſont précedées & attirées d'ordinaire par des fautes qui ont pû leur paroître tres-legeres, & auſquelles ils n'ont peut-eſtre pas fait de reflexion. Les premiers anneaux de la chaîne de la reprobation de ceux qui perdent la juſtice, ne ſont compoſez que de legeretez, d'inconſidera-

tions, d'imprudences, de negligences, de temeritez. On s'engage à une visite inutile, on y entend parler temerairement de quelqu'un, on reçoit cette impression & on la fait paroître ensuite dans ses paroles, ce que l'on dit est rapporté, il en naist une querelle & une rupture, & ensuite une extinction de la charité. Il y a une infinité d'autres engagemens, dont on ne sçauroit reconnoître le danger au commencement, & qui ne laissent pas d'estre tres-funestes dans leurs suites. Et le seul moyen de les éviter, est de trembler à chaque pas que l'on fait, & de recourir sans cesse à Dieu en reconnoissant humblement devant luy notre aveuglement & notre ignorance, & luy demandant sans cesse la grace de marcher dans ses voyes sans s'en écarter.

XII. C'est aussi dans cette partie de l'exercice du matin qu'on doit s'exciter à l'amour de cette loy en meditant ces paroles
Ps. 18. de David : *La loy de Dieu est toute pure, elle convertit les ames : La parole du Seigneur est fidelle, & elle rend sages les petits : Les ordonnances du Seigneur sont droites, elles répandent la joye dans le cœur : Le commandement du Seigneur est plein de lumiere, & il illumine les yeux*; ou en repassant dans son esprit quelque partie de ce Pseaume admirable où David a exprimé ses transports pour la beauté de la Loy de Dieu.

XIII. C'eſt le temps de contempler le prix des actions qui y ſont conformes, qui ſont renduës par là éternelles comme cette loy, qui ſuivent les juſtes dans l'autre vie, qui deviennent l'objet éternel de la complaiſance de Dieu. Car ce qu'il aime, il l'aime toujours, il l'approuve toujours, il le recompenſe toujours.

XIV. C'eſt le temps de conſidérer la difformité horrible des actions contraires aux loix de Dieu, qui ſont éternellement condamnées par cette loy toujours vivante, toujours ſubſiſtante, & qui attirent neceſſairement à ceux qui les font ou des peines temporelles s'ils s'en repentent, ou des ſupplices éternels s'ils ne s'en repentent point.

C'eſt le temps de rougir de ces actions & de ſe demander à ſoi-même, quel fruit l'on a tiré de tout ce que l'on a fait pour contenter ſes paſſions ; & s'il nous reſte autre choſe de ces ſatisfactions que l'on a recherchées, qu'un dégoût, qu'un repentir, qu'une crainte du jugement que Dieu en fera.

XV. C'eſt le temps de ſe dire à ſoi-même ces paroles de ſaint Pierre : *Le fidelle qui eſt mort à la concupiſcence charnelle a ceſſé le pécher, & durant tout le temps qui luy reſte il ne vit plus ſelon les paſſions de l'homme, mais ſelon la volonté de Dieu. Il vous doit ſuffire que dans le temps de votre premiere vie vous vous êtes abandonné aux* 1. Pet. c. 4. v. 1. v. 2.

mêmes passions que les payens. Si nous avons donc esté assez malheureux pour vivre par le passé selon nos caprices & les desirs déreglez de notre cœur, faisons resolution chaque jour de renoncer à cette vie, & de consommer ce qui nous en reste dans l'observation fidelle des loix de Dieu.

XVI. Enfin c'est le temps de reconnoître que pour marcher dans les voyes de Dieu, il faut que Dieu nous y fasse marcher. *Faciam ut in justificationibus meis ambuletis.* Et ainsi pour en obtenir la grace, il faut s'adresser à Dieu, en le priant de nous découvrir sa loy & de nous la faire observer.

CHAPITRE IX.

De la préparation aux tentations dont on est ordinairement attaqué.

COmme on regle plus facilement ses actions dans le cours de la journée lors qu'on les a reglées par avance dans l'exercice du matin, on est aussi plus fidelle dans les tentations, quand on les a prévûës, & qu'on s'y est préparé auparavant. Et c'est ce qui oblige ceux qui ont soin de leur salut & de leur avancement dans la pieté, de jetter tous les jours les yeux sur les tentations où leurs emplois les exposent, & de s'y préparer par quelques considerations qui leur

donnent de la lumiere pour les découvrir, & de la force pour y reſiſter.

I. On ne manque point dans les places aſſiegées de faire tous les jours la ronde pour voir ſi tout eſt en bon état, ſi chacun eſt bien préparé à reſiſter aux ennemis, s'ils ne forment point de deſſein de ſurprendre ou d'attaquer la place par quelque endroit. Mais combien avons-nous plus d'intereſt de faire une revuë chaque jour ſur les deſſeins du démon, ſur les pieges qu'il nous dreſſe & ſur les moyens de luy reſiſter, puiſque ces pieges ſont bien plus cachez & plus difficiles à découvrir, que ces attaques ſont bien plus continuelles, & qu'il n'y va pas de moins pour nous que de la perte de notre ame pour l'éternité, s'il s'en rend maiſtre dans le temps.

II. La veuë qu'on doit avoir dans cette préparation eſt qu'il ne ſe faut pas ſeulement appliquer aux tentations manifeſtes, mais auſſi aux tentations cachées, ſoit pour tâcher de les découvrir, ſoit pour demander à Dieu la grace qu'il nous en préſerve. Nous devons ſuppoſer que notre ennemy eſt beaucoup plus fin que nous; qu'il a une infinité d'adreſſes & de deſſeins que nous ne découvrons pas; qu'il tâche quelquefois de nous perdre par les choſes qui nous ſont les moins ſuſpectes. Nous en voyons tous les jours des exemples dans les autres, &

souvent nous connoissons clairement que sans s'en appercevoir ils s'engagent dans les pieges du démon. Nous devons donc craindre sans cesse ce même danger pour nous, & demander sans cesse à Dieu qu'il nous en délivre.

III. Il ne faut pas seulement faire attention aux grandes tentations, qu'il est presque inutile de prévoir, parce qu'on en est assez averti par leur importance : mais il faut aussi prévoir les petites qui y préparent ; puisque c'est par la fidelité que l'on pratique dans les petites choses, qu'on obtient la grace d'être fidelle dans les plus grandes.

IV. Il ne faut pas seulement prévoir les tentations, mais il faut autant qu'il est possible, remplir son esprit des veritez de foy qui y sont contraires. Car c'est ainsi que Jesus-Christ nous a appris à les vaincre par son exemple, & que saint Paul nous recommande de les repousser, en nous ordonnant de nous armer du bouclier de la foy pour éteindre tous les traits enflammez du démon.

V. Il y en a de differentes selon les diverses especes de tentations. Mais en voicy quelques-unes de generales, & qui servent à toutes les tentations. Premierement il faut tâcher de penetrer plus avant que la surface qui paroît à nos sens, & d'aller

jusqu'à

juſqu'à ce qui en eſt la veritable cauſe. Car ce qui nous trompe, c'eſt que d'ordinaire nous nous arrêtons à la créature ou qui nous flatte ou qui nous irrite, ſans aller plus avant. Mais ſi nous voyions dans ces créatures la rage du demon qui les remuë & qui ne tend qu'à nous perdre, nous ne penſerions qu'à rendre inutiles ſes deſſeins.

VI. C'eſt par cette conſideration que S. Auguſtin fortifie les Chrétiens contre la tentation de haine pour leurs ennemis. Mettez-vous, leur dit-il, devant les yeux que vous avez deux ennemis, l'un manifeſte, l'autre caché; que l'homme eſt l'ennemy manifeſte, & le diable l'ennemy caché. Cet homme vous eſt ſemblable ſelon la nature, quoy qu'il ſoit fort different de vous en ce qui regarde la foy & la charité: mais il peut devenir ſemblable à vous en l'un & l'autre. Eſtant donc attaquez par deux ennemis; ſi vous en connoiſſez un par les ſens, connoiſſez l'autre par la foy: aimez l'un, & gardez-vous de la malice de l'autre. Le deſſein de cet ennemy que vous voyez eſt de vous rabbaiſſer dans les choſes par leſquelles vous eſtes au deſſus de luy. Si vous le ſurpaſſez en richeſſes, il veut vous rendre pauvre; ſi c'eſt un honneur, il veut vous en priver; ſi c'eſt en force, il tâche de vous rendre plus foible. Le diable qui eſt cet en- In Pſ. 54.

» nemy caché en veut faire de même. Il veut
» vous oſter ce qui vous met au deſſus de luy.
» Or ſi c'eſt la felicité temporelle qui vous
» met au deſſus des hommes, c'eſt la charité
» qui vous met au deſſus du diable.

On peut appliquer cette même conſideration à toutes les autres tentations ; puis qu'on y peut toujours découvrir le démon caché, & le deſſein qu'il a de nous perdre.

VII. Il y a toujours quelque choſe de trompeur dans toutes les tentations, & elles nous font des objets tout autres qu'ils ne ſont. Il eſt donc utile, lors que nous en ſommes exemts, de conſiderer ces mêmes objets & d'en porter un jugement veritable. Et pour le mieux faire il faut ſe repreſenter quel ſentiment on en aura quand on ſera preſt de mourir, ou aprés la mort. Car ce jugement qui ſe fait dans la vûë de la mort & de l'éternité eſt le ſeul veritable, & tous les autres ſont faux & trompeurs.

VIII. Mais quelque ſoin que nous apportions pour nous préparer aux tentations, il faut reconnoiſtre humblement devant Dieu que nous ſommes dans l'impuiſſance de reſiſter d'une maniere chrétienne non ſeulement aux plus grandes, mais auſſi aux plus petites. Car, comme dit un grand Pape, comme nous les ſurmontons lors que Dieu nous aſſiſte, elles nous ſurmontent auſſi infailliblement lors qu'il ne nous aſſiſte

pas : *Neceſſe eſt ut quo auxiliante vincimus, eo iterum non auxiliante vincamur.* Inn. noc. I. ad PP. Conc. Carth. ap. Aug. Ep. 91.

IX. Pour concevoir plus vivement l'état où nous ſommes dans ce monde parmi les tentations qui nous attaquent, on peut ſe repreſenter tous les hommes comme ſuſpendus au milieu de l'air par un filet delié, dont Dieu tient le bout, & ayant ſous eux un gouffre épouvantable remply d'une infinité de monſtres qui s'élancent vers eux pour les devorer, mais qui ne leur ſçauroient nuire tant que Dieu les tient ainſi attachez. Qui pourroit s'imaginer que ces miſerables, au lieu de jetter continuellement les yeux, & de pouſſer des cris vers Dieu, dont leur vie dépend ſi abſolument, ne fiſſent effort au contraire que pour rompre ce fil qui les y tiendroit attachez, que pour l'obliger à les abandonner & à les laiſſer tomber dans ce précipice? C'eſt neanmoins ce que les hommes font tous les jours. Et c'eſt ce que nous ferons nous-mêmes, ſi Dieu ne nous garantit de cette tentation comme des autres.

Rien ſans doute ne ſeroit plus capable de nous humilier devant Dieu & de nous faire haïr cette vie que la vûë de cet état ſi nous le concevions comme il faut. Et l'attache que nous avons au monde, la crainte que nous avons de le quitter, eſt une preuve évidente que nous n'en avons tout au plus

qu'une idée ſombre & confuſe, dont notre cœur n'eſt nullement penetré.

X. Mais en nous humiliant ſous la main de Dieu par la vûe de nos dangers, il faut ſe relever en même tempspar celle de ſes miſericordes,& par l'experience de cellesqu'il nous a faites nonobſtant nos infidelitez & nos ingratitudes ; & il faut dire avec confiance en ſa bonté, qu'il nous a délivrez, qu'il nous délivre, & qu'il nous délivrera de tous ces perils : *Eripuit, eripit, eripiet.*

XI. Ainſi cet exercice doit conſiſter à concevoir dans ſon cœur des ſentimens d'humilité,de crainte,de dégoût du monde, d'eſperance & de confiance. Mais afin que tout cela ne ſe reduiſe pas à des vûës generales, qui pourroient n'être que de pures ſpeculations, il faut tâcher de les appliquer à des pratiques particulieres, en ſe preſcrivant certaines actions pour réſiſter aux tentations qu'on aura prévûës, & particulierement à celles où l'onſuccombe leplus ordinairement,comme desactionsde douceur envers ceux dont l'humeur nous porte à l'aigreur & à l'impatience; de ſilence & de retenuë dans les occaſions où l'on a accoûtumé de ſe trop répandre, de mortification dans celles où l'on eſt tenté d'intemperance & de relâchement.

Et ſur tout il faut ſe préparer contre la tentation des tentations & qui donne lieu à

toutes les autres, qui eſt l'oubli de Dieu & le manquement de vigilance, en renouvellant devant Dieu tous les jours les reſolutions que l'on doit avoir ſouvent priſes de ſe tenir attentif à ſa preſence, & en luy demandant la grace de les obſerver.

CHAPITRE X.

Quel eſt l'uſage que l'on doit faire de cet exercice.

IL n'y aura ſans doute perſonne à qui il ne vienne dans l'eſprit en liſant ce que nous avons dit ci-deſſus touchant les diverſes parties de cet exercice du matin, qu'il n'y en a aucun qui ne pût occuper tout le temps que l'on deſtine à l'Oraiſon, & que non ſeulement cet exercice entier abſorbera toute l'Oraiſon, mais que les premieres parties ôteront ſouvent le temps qu'on voudroit donner aux autres ; qu'ainſi il y en aura qui s'arrêteront à adorer Dieu, ce qui fait l'entrée de cet exercice; d'autres qui employeront leur temps à la conſideration de ſes bienfaits, ce qui fait la ſeconde ; & qu'il y en aura peu qui parviennent juſqu'à la derniere, & qui par conſequent ſoient en état de s'entretenir d'autres ſujets de prieres que de ceux-là.

J'ay déja prévenu cette objection en quel-

que endroit. Mais je croi devoir ajoûter ici que si c'est Dieu qui nous tient occupez de quelques-unes des considerations que nous avons marquées, il est vrai que nous y pouvons être long-temps arrêtez, mais aussi nous nous en devons tenir heureux. Et en ce cas nous ne devons pas nous mettre en peine d'aller plus avant, puisque nous serions arrivez d'abord par cette voïe abregée au terme où nous prétendions aller. Toutes ces diverses considerations ne tendant qu'à allumer en nous l'amour de Dieu, si Dieu l'allume par une seule, nous avons ce que nous devions prétendre, & nous faisons en l'aimant, beaucoup plus que par toute cette diversité d'actes. Cet amour même les comprend tous, parce que Dieu les y découvre, & qu'il voit qu'une ame qui l'aime véritablement est humble & reconnoissante, qu'elle déteste ses pechez, qu'elle est resoluë de les éviter par toutes les voyes qu'elle croit y pouvoir servir.

Mais si Dieu laisse davantage notre esprit à soy-même, & qu'il ne l'assiste pas d'une maniere particuliere, il n'est pas vray que toutes ces considérations suffisent pour l'occuper tout le temps, je ne dis pas d'une heure, mais d'une demie-heure & de beaucoup moins.

Car premierement il n'est pas besoin de repasser tous les jours dans son esprit toutes

ces conſiderations. On ne les a propoſées qu'afin qu'on en puſt choiſir tantoſt l'une & tantoſt l'autre, ſelon qu'on en ſeroit plus touché.

2. Quand l'eſprit n'eſt pas arreſté par un mouvement ſenſible du cœur, il parcourt tout d'une vûë une infinité de choſes ; & comme c'eſt l'eſtat de la pluſpart du monde, il y en aura peu qui ſe plaignent dans la pratique, que cet exercice les embarraſſe de trop de conſiderations, & les tient trop long-temps occupez.

3. Quand on ſe ſent fortement attiré à s'entretenir devant Dieu de quelque ſujet particulier, on peut reduire les conſiderations que nous avons marquées à des vûës plus generales ; comme par exemple à des actions de graces pour tous les bienfaits de Dieu ſans les enviſager en détail, & ainſi des autres. Et eſtant ainſi reduites, ce ne ſeront que ſix petites prieres, qui pourront preſque eſtre renfermées dans autant de verſets de quelque Pſeaume.

L'on adorera Dieu, par exemple, d'une ſeule vûë d'eſprit en luy diſant : *Seigneur, qui eſt ſemblable à vous ? Domine Deus virtutum quis ſimilis tibi ?* ou bien par ces paroles de ſaint Thomas : *Mon Seigneur & mon Dieu : Dominus meus & Deus meus.* On le remerciera de tous ſes bienfaits en lui diſant : *Que rendrai-je au Seigneur pour*

tous les biens qu'il m'a faits? QUID *retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi?* On entrera dans un esprit de componction en disant: *Seigneur, ayez pitié de moy qui suis un pecheur:* DEUS *propitius esto mihi peccatori.* On se souviendra de la fin derniere de ses actions en disant: *Que vos tabernacles sont aimables, ô Dieu des armées! Mon ame brûle du désir de se voir dans votre palais:* QUAM *dilecta tabernacula tua Domine virtutum! Concupiscit & deficit anima mea in atria Domini.* On disposera & on reglera ses actions en les prévoyant tout d'une vûë, & disant à Dieu: *J'ay juré, j'ay resolu de garder tous les commandemens de votre justice:* JURAVI *& statui custodire judicia justitiæ tuæ.* On se préparera aux tentations en disant: *Seigneur, soyez attentif à me secourir. Hâtez-vous, Seigneur, de m'assister.* DEUS *in adjutorium meum intende. Domine ad adjuvandum me festina.*

Il est donc inutile de craindre que l'esprit ne soit trop chargé de ces considérations; puisque l'on n'en prend que ce que l'on en veut, qu'autant que l'on y trouve d'ouverture, que l'on s'en sent touché, & que Dieu nous applique par sa lumiere & par les mouvemens de son esprit.

Mais il est bon néanmoins de se les rendre presentes pour y revenir quand on ne trouve aucune entrée dans les autres medi-

tations particulieres. Car ces vûës tendant directement à la pratique de la vertu & à la correction de nos mœurs, ſont toujours les plus utiles ; & comme elles comprennent nos deſirs generaux & particuliers, on y peut paſſer de toutes les autres conſidérations.

Il arrivera même ſi l'on s'y exerce, qu'outre les conſidérations que nous avons marquées, l'eſprit en formera une infinité d'autres ſemblables, qui devenant trespreſentes à l'eſprit, luy ſerviront de retraite lors qu'il ſe ſentira dans la ſterilité & dans le dégoût. Et cela ne doit pas être compté pour un petit avantage, puiſque l'on trouvera par là en même temps le ſecret de s'occuper de bonnes penſées, & de ſe délivrer des mauvaiſes.

Enfin, comme nous avons déja dit, il y a bien des gens à qui leur état ou la qualité de leur eſprit, ne permet pas de donner ny une heure ny une demie-heure à l'Oraiſon mentale, & d'autres qui aiment mieux choiſir un autre temps que le matin & la faire en liſant l'Ecriture ou quelque Livre de pieté, & en s'arrêtant ſelon qu'ils ſe trouvent touchez de ce qu'ils liſent.

Toutes ces perſonnes ne laiſſent pas d'avoir beſoin de l'Exercice du matin, puis

qu'il faut qu'ils adorent Dieu, qu'ils le remercient de ses bienfaits, qu'ils luy demandent pardon de leurs pechez, qu'ils pensent à leur fin derniere, qu'ils prévoyent & disposent leurs actions, qu'ils se préparent aux tentations. Mais ils peuvent en demeurer là, & n'y pas joindre des sujets particuliers. Et ainsi à l'égard de ces personnes, l'Exercice que nous avons décrit tenant lieu de toute leur méditation, puis qu'elles n'en font point d'autre à cette heure-là, on ne doit pas craindre qu'il leur ôte le temps qu'elles destinoient à d'autres sujets.

TRAITÉ DE LA PRIERE.

PREMIERE PARTIE.

LIVRE SECOND.

Methode de mediter les ſujets particuliers.

CHAPITRE PREMIER.

Qu'il eſt utile outre ces ſujets generaux de s'appliquer encore chaque jour à quelques ſujets particuliers.

LE Saint Eſprit qui a tant fait écrire de differentes veritez dans les Livres ſaints qui en a tant inſpiré aux Peres, qui nous en découvre tant dans les évenemens ordonnez & reglez par ſa providence & par ce qui ſe paſſe en nous & autour de nous, n'a pas ſans doute intention que nous ne nous y appliquions point, que nous ne

nous en ſervions point pour la nourriture de nos ames, que nous demeurions affamez au milieu de tant d'alimens ſpirituels que ſa bonté nous a préparez, & pauvres dans une ſi grande abondance de richeſſes.

Et l'Egliſe de même propoſant le long de l'année à la devotion des fidelles tant de differens myſteres, tant de ſaintes ſolemnitez, & leur marquant même chaque jour certains Saints à honorer, ne prétend pas ſans doute que ce ne ſoient que des ſpectacles ſteriles, dont ils ne tirent aucun fruit pour s'animer à l'amour de Dieu, pour s'avancer dans la vertu, & pour ſe corriger de leurs défauts.

Il faut donc ſe nourrir, s'enrichir, ſe fortifier, s'inſtruire par toutes les diverſes veritez & les differentes inſtructions renfermées dans toutes ces ſources ; & l'on en doit dire ce que ſaint Auguſtin dit en particulier de l'Ecriture ſainte : *Ces foreſts n'auront-elles point leurs cerfs, qui s'y retirent, qui s'y promenent, qui y paiſſent, qui s'y repoſent, & qui ruminent la paſture qu'ils y auront priſe* ?

Conſeſſ. l. 11. c. 2.

Ainſi il n'eſt pas juſte de borner tout à fait la pieté des fidelles aux objets auſquels nous avons dit qu'ils ſe doivent principalement appliquer, & que nous avons renfermez dans l'exercice du matin. Ils peuvent paſſer à d'autres, quand ce ne ſeroit

que pour éviter le dégoust que la misere humaine fait trouver dans ceux où l'on s'applique si souvent, quelque saints & quelque importans qu'ils puissent être.

Dieu s'estant accommodé à cette infirmité des hommes par la diversité des instructions qu'il leur a données, & leur ayant même souvent proposé les mêmes veritez sous differentes formes & sous differentes images pour les leur rendre moins ennuyeuses, il ne leur faut pas rendre cette condescendance inutile, & il les faut plutost porter à s'en servir pour leur édification.

En meditant même ainsi les veritez de l'Ecriture & les autres objets de pieté que l'Eglise nous propose, on ne s'éloignera pas de ceux ausquels on se sera appliqué dans l'exercice du matin. Car toutes les instructions qu'on en tirera se termineront toujours à aimer & à adorer Dieu, à le remercier de ses bienfaits, à entrer dans des sentimens de componction, à découvrir les tentations, à regler ses actions, à mépriser le monde, & à desirer le ciel: de sorte que ce ne sera que continuer le même exercice par où l'on aura commencé, mais par des considerations differentes qui en osteront le dégoust.

Or comme toutes les actions de pieté qui se peuvent pratiquer le long de la journée & en divers temps, se peuvent aussi assigner

à un certain temps reglé, afin que les occupations ne nous les faſſent pas oublier & ne nous en détournent pas, il eſt clair qu'il eſt bon, aprés avoir ſatisfait à l'exercice dont nous avons parlé au livre précedent, de prendre encore ou immediatement en ſuite ou à une autre heure du jour, un certain temps pour s'appliquer à ces autres objets que l'on choiſira pour ſujet de l'Oraiſon.

Pour en donner une idée plus diſtincte, on peut dire en general que ces ſujets d'occupation & d'entretien devant Dieu peuvent eſtre de deux ſortes. Car ou ils ſeront pris de nos beſoins & de nos attraits particuliers, ou ils ſeront tirez des objets communs de pieté, qui ſont propoſez à la devotion de tous les fidelles.

J'appelle ſujets pris de beſoins & d'attraits particuliers, quand on ſe propoſe, par exemple, de mediter ſur la vocation qu'on doit embraſſer, comme le Mariage, la Religion, les Ordres ſacrez : quand on s'occupe d'une certaine vertu, dont on a beaucoup de beſoin ; d'un vice où l'on eſt porté ; d'une paſſion que nous ſentons vivement, & qui nous engage en diverſes fautes ; des devoirs de ſa condition & de ſon eſtat : quand ayant été frappé de quelque accident extraordinaire, on en prend ſujet de mediter le néant & la miſere de cette vie : quand on s'applique

aux moïens particuliersde ſurmonter quelque tentation qui nous attaque; & enfin quand on prend pour matiere de ſa priere quelque verité dont on eſt particulierement touché, & qui nous eſt fort importante pour la conduite de notre vie.

Ces ſujets particuliers étant liez avec nous par l'interêt évident que nous avons de nous en inſtruire, & par quelque attrait que nous ſentirons à y penſer, ſont ſans doute les plus favorables pour s'entretenir devant Dieu. Car premierement ils ſont plus dans l'ordre de la providence, qui permet ces évenemens & ces beſoins,& qui nousoblige parlà d'y être particulierement attentifs; & de plus notre eſprit s'y applique plus facilement qu'à d'autres, & y trouve d'ordinaire plus d'ouverture.

Tous les objets que nous avons marquez dans l'exercice du matin peuvent en cette maniére devenir les ſujetsde l'Oraiſon toute entiere, s'il arrive quelque choſe qui nous y applique en particulier, & qui faſſe que notre eſprit en ſoit frappé.

Si nous nous ſentons, par exemple, dans quelque occaſion touchezparticulierement de quelques bienfaits deDieu: ſi nous nous ſentons preſſez de quelque tentation: ſi quelque rencontre nousporte à rentrer plus vivement en nous-mêmes, à nous examiner avec plus de ſoin: ſi nous ſommes ſaiſis

de la penſée de la mort ou de la crainte de l'enfer, il eſt bon d'en faire alors le ſujet de ſa priere.

L'attention que l'on doit avoir le long du jour à la preſence de Dieu peut fournir quantité de ces ſujets particuliers d'Oraiſon, & l'on les doit ordinairement préferer à ceux pour leſquels on ſent moins d'attrait, & auſquels l'eſprit n'eſt pas attaché par quelque vûë, & quelque ſentiment qui l'y arrête.

Si l'on avoit ſoin de ramaſſer ainſi ces ſortes de ſujets on trouveroit peut-être quelque remede àcette diſſipation, cet égarement, & cette inſtabilité d'eſprit, que tant de perſonnes éprouvent en s'appliquant au ſujet de meditation qui ſe trouve dans la ſuite de quelque Livre qu'elles ont choiſi.

Mais comme on n'a pas neanmoins toujours des ſujets de ce genre-là, & que la rencontre même des fêtes & des ſolemnitez nous donne de l'attrait pour les objets communs propoſez à tous les fidelles, on en doit faire auſſi le ſujet de ſon Oraiſon, & l'on ne doit point ſur tout laiſſer paſſer les grandes ſolemnitez que l'Egliſe a établies ſans avoir tâché de tirer par la meditation le fruit qu'elle a eu deſſein de nous procurer.

CHAPITRE II.

Comment il faut pratiquer la methode de diviſer l'Oraiſon en meditations, affections, & reſolutions.

IL n'y a rien de plus ordinaire que de preſcrire à ceux qui s'occupent devant Dieu de quelque ſujet d'Oraiſon, de conſiderer ce ſujet, d'en faire naiſtre des affections, & enſuite de former des reſolutions pour pratiquer certaines vertus, & combattre certains défauts.

Cet ordre paroiſt n'avoir rien que de naturel. Car le but de la contemplation de la verité eſt de l'aimer; ce qui comprend les affections. Et ſi l'amour eſt veritable il doit produire naturellement les actions qui ſont comme renfermées dans la reſolution de les faire.

On peut dire en ce ſens que l'Oraiſon ne diſpoſe pas à la vie Chrétienne, mais qu'elle la contient toute. Car ſi nos reſolutions ſont ſinceres & effectives, Dieu y voit toutes les bonnes actions comme dans leur ſource & dans leur racine, puis qu'il ne regarde dans nos actions, même quand elles ſont faites, que la bonne volonté qui les a produites.

Mais pour ne ſe pas tromper, il faut bien

distinguer les affections qui sont la veritable priere, & qui en font tout le merite, & les resolutions effectives qui contiennent les bonnes actions, & qui en sont la racine, de ce que l'on appelle d'ordinaire dans l'Oraison, *affections & resolutions.*

Car les veritables affections ne tiennent point ainsi une place separée dans notre Oraison, de ce qu'on appelle Considerations. Elles peuvent fort bien les accompagner, & même les préceder. On peut porter à l'Oraison l'affection toute émuë, & toute enflammée: & l'on doit même tâcher que les considerations ne soient pas seches & steriles, mais qu'elles soient toujours animées de quelques mouvemens de la volonté. Il n'arrive que trop souvent aussi qu'aprés avoir fait une meditation fort reguliere & avoir passé des considerations aux affections, on n'a pourtant aucune affection veritable dans le cœur.

Il en est de même des resolutions effectives. Elles sont renfermées dans l'affection sincere, & souvent Dieu les voit dans le cœur dés le commencement de l'Oraison. Souvent aussi il ne les y voit pas aprés qu'on les a le plus fortement conceuës & exprimées dans son esprit. Car il ne faut pas s'imaginer que la volonté agisse avec un ordre si reglé, ny qu'elle laisse ainsi faire à l'esprit son action sans s'en mêler,

& qu'enſuite elle commence à s'ébranler par les affections en faiſant taire l'eſprit, & puis qu'elle commence d'agir d'une autre ſorte en formant des reſolutions. Tout cela n'eſt point ainſi diſtingué dans l'eſprit. Souvent il connoît, il aime, il forme des reſolutions tout à la fois.

On ne ſçauroit même ſeparer abſolument la conſidération de l'affection. Car quoy qu'on puiſſe bien connoître la verité ſans l'aimer, on ne la peut aimer ſans la connoître. Et les reſolutions de même renferment toujours & des affections & des connoiſſances de ce que l'on ſe reſout de faire, & des motifs qui nous y portent, puiſque ce ſont ces motifs qui font impreſſion ſur l'eſprit, & qui le déterminent à prendre ces reſolutions.

Quelle eſt donc l'utilité de cette diſtinction de l'Oraiſon en trois parties, & qu'eſt-ce que l'on entend par ces *affections* & ces *reſolutions* que l'on ſepare ainſi des *conſiderations*? Le voicy:

C'eſt que l'on peut conſidérer trois choſes à l'égard de l'objet de pieté qui fait le ſujet & la matiere de notre Oraiſon.

1. Ce que cet objet eſt en luy-même;
2. quels mouvemens il doit exciter en nous;
3. quelles actions ces mouvemens doivent produire.

La vûë de l'objet en luy-mêmes'appelle

consideration La vûë des mouvemens qui en doivent naître s'appelle affection. Et la vûë des actions où ces mouvemens nous doivent porter, s'appelle resolution.

Si je considere Jesus-Christ sur le calvaire & que je contemple l'excés de ses souffrances tant exterieures qu'interieures : si je tâche d'entrer dans le cœur de Jesus-Christ où je trouve tous les hommes & moy en particulier, & que j'y découvre que mes pechez ont fait partie de ses souffrances, que ce sont eux qui l'ont attaché à cette Croix, cela s'appellera encore considération. Si je viens à considérer quels mouvemens de reconnoissance, d'amour, de componction de haine du peché, de penitence ces souffrances d'un Dieu doivent produire dans notre cœur, que je me forme une idée de ces mouvemens interieurs comme si je les avois effectivement, cela s'appellera affection. Et enfin si j'applique ces mouvemens à des actions particulieres par la vûë de ce qu'ils doivent produire en nous, & que je conçoive fortement l'idée de ma volonté déterminée à ces actions, cela s'appelle resolution.

Ainsi dans la verité les affections & les resolutions que l'on separe des considérations, ne sont en effet que des considérations d'un autre genre ; & tous ces trois genres de considérations, tendent à exciter dans le

cœur les veritables affections, & les véritables reſolutions, qui ſont des mouvemens de la volonté, & des effets de l'amour, ou plûtôt l'amour même.

Mais ce qui fait que l'on donne le nom d'affection à la vûë de ces mouvemens qui doivent naître de la conſidération de l'objet, eſt que rien n'eſt plus propre à exciter les ſentimens du cœur, que l'idée vive de ces ſentimens. Qui dit avec le Prophete Roy, *Quid mihi eſt in cælo, & à te quid volui ſuper terram?* SEIGNEUR *quelle autre choſe que vous déſiray-je dans le ciel & ſur la terre?* ſe forme l'idée d'un cœur embraſé de l'amour de Dieu, qui mépriſe toutes les creatures, & qui trouve tout ſon bien en Dieu, & par cette idée il diſpoſe ſon cœur à concevoir quelques mouvemens ſemblables à celuy qu'il conçoit. Il eſt vray que cela n'arrive pas toujours, & que l'on a ſouvent bien de ces idées affectives ſans avoir aucune affection veritable dans le cœur. Et c'eſt ce qui nous doit empêcher de conclure avec aſſurance, qu'aprés avoir paſſé par le degré des affections, nous aïons eu dans le cœur tous ces ſentimens pour Dieu que nous avons conçus, puis qu'il ſe peut fort bien faire, & qu'il arrive même tres-ſouvent que cela ne ſe paſſe que dans l'eſprit, ſans que le cœur y ait de part, ou que s'il y en a, ce ne ſoient que des

Pſ. 7.

ſentimens humains qui ayent l'amour propre pour principe.

Mais pourvû qu'on ait ſoin d'éviter cette illuſion, on ne ſçauroit juſtement blâmer, qu'aprés avoir conſideré une verité ou un myſtere, aprés nous en être ſervis comme d'un flambeau pour découvrir nos obligations & nos défauts, nous tâchions de concevoir des idées vives des mouvemens que ces objets devroient produire, & que nous les exprimions par des paroles interieures comme ſi nous les reſſentions. Peut-être les avons-nous en effet, peut-être ne les avons-nous pas; mais il eſt toujours utile de pratiquer un moyen, qui eſt de luy-même propre à les faire naître, comme il eſt utile de prononcer des Pſeaumes pleins de ſaintes affections pour tâcher d'imprimer ces affections dans ſon cœur.

Voilà quelle eſt la fin & l'utilité de cette partie d'Oraiſon que l'on appelle *affections*.

L'on en peut dire autant de celle qu'on appelle *reſolutions*. Car il eſt bien vray qu'il eſt aſſez ordinaire que celles que l'on forme ainſi dans la priere, ne ſoient que de ſimples penſées & des idées des actions particulieres, où les mouvemens que nous avons ou que nous devrions avoir, nous doivent porter: mais il eſt bon de ſe remplir de ces penſées, parce qu'elles ſont le

moyen ordinaire de les avoir effectivement, Dieu ayant accoûtumé d'agir ſur le cœur par la penſée. N'eſt-il pas utile, par exemple, pour ſe ſoumettre à la volonté de Dieu dans toutes les rencontres fâcheuſes de la vie, de dire avec David : *Nonne Deo ſubjecta erit anima mea ?* O MON *ame ne ſerez-vous donc pas ſoumiſe à Dieu ?* N'eſt-il pas utile de dire avec le même Prophete: JURAVI *& ſtatui cuſtodire judicia juſtitiæ tuæ.* J'AY FAIT *ſerment & j'ay reſolu de garder les regles de votre juſtice.* Ce ſont pourtant des actes qu'on peut appeller du nom de *reſolutions*, & l'on en peut trouver pluſieurs autres exemples dans l'Ecriture. Pſ. 61. Pſ. 118.

Ce ſeroit donc également s'abuſer de blâmer ces reſolutions conçûës, & de s'imaginer qu'elles ſont toujours auſſi fortes & auſſi expreſſes dans notre cœur, que les paroles avec leſquelles nous les exprimons, nous les repreſentent. Il ne les faut pas blâmer, puis qu'elles ſont utiles pour imprimer effectivement dans notre cœur les veritables reſolutions, & pour nous diſpoſer aux bonnes œuvres. Il ne faut pas y avoir trop de confiance, parce que nous ne ſçavons pas en quel degré elles ſont, & que nous devons de plus eſtre perſuadez que la force de les executer n'eſt pas dans nous, mais dans le ſecours de Dieu.

Et c'eſt ce qui fait voir que toutes ces reſolutions doivent eſtre des eſpeces de prieres, c'eſt-à-dire qu'en les formant nous devons en même temps reconnoiſtre devant Dieu que nous ne les pouvons executer que par ſa grace, & la lui demander avec humilité : mais il ne s'enſuit nullement delà qu'il ne ſoit pas bon de les former ; car on peut fort bien faire des reſolutions à l'égard des choſes pour leſquelles nous avons beſoin de l'aſſiſtance de Dieu.

Ce ſeroit abuſer, par exemple, de la doctrine de la grace qui nous enſeigne, que l'on ne ſçauroit accomplir les vœux, ou de pauvreté, ou d'obéiſſance, ou de chaſteté, que par une aſſiſtance particuliere de Dieu, que d'en conclure qu'il ne faut point faire de vœux, puiſque nous n'avons pas de nous meſme la force de les accomplir. Et S. Auguſtin refute expreſſément cet abus, en montrant que la perſuaſion où nous devons être que l'accompliſſement des vœux dépend de la grace, ne nous doit pas empeſcher d'en faire ſi Dieu nous y appelle.

In Pſ. 76. *Ne faites pas*, dit-il, *difficulté de faire des vœux ; car ce ne ſera pas par vos propres forces que vous les accomplirez. Si vous mettez votre confiance en vous-mêmes, vous ſuccomberez ; mais ſi vous la mettez en celuy à qui vous faites ces vœux, ſoyez aſſurez de l'accompliſſement* : NE SITIS *pigri*

ad vovendum, non enim viribus veſtris implebitis. Deficietis ſi de vobis præſumitis; ſi autem de illo cui voveris, vovete, ſecuri reddite.

On peut dire le même de nos reſolutions. Elles ſeroient toutes temeraires, ſi nous croiyons les pouvoir accomplir par nos propres forces. Mais ſi nous mettons notre confiance en Dieu, ſi nous luy demandons ſon ſecours en les faiſant, s'il voit dans notre cœur que c'eſt en luy que nous mettons notre appuy, c'eſt une pratique tres-utile que de former de ces ſortes de reſolutions qui appliquent les veritez generales & les affections au détail de nos actions, & qui nous empeſchent de nous flatter par des lumieres & des mouvemens ſteriles & ſans effet.

Ainſi ce n'eſt pas contre ces ſortes de reſolutions que ſaint Auguſtin dit : que *le juſte prie beaucoup plus qu'il ne promet* : PLUS *precatur quàm pollicetur.* Car ces promeſſes qu'il rejette ſont celles qui naiſſent de la confiance qu'on a en ſoy-même ; au lieu que ces reſolutions dont nous parlons & que nous approuvons, doivent naiſtre de la confiance que nous avons en Dieu, & ne ſont en effet qu'une eſpece de priere par laquelle nous expoſons à Dieu nos deſirs.

Voila quel eſt l'uſage legitime de cette diviſion d'Oraiſon en trois parties, qui ne

ſont, comme nous avons dit, que trois ſortes de conſiderations, de penſées, & de veuës differentes. Il faut ſeulement remarquer que l'on ne doit nullement eſtre attaché à cet ordre, & que ſi la conſideration émeut d'abord l'affection, & que l'affection en ſuite applique l'eſprit & le tienne ſuffiſamment occupé par un mouvement interieur, il n'y a qu'à ſuivre cet attrait en laiſſant l'ordre & la methode qui n'eſt qu'un ſecours pour ceux qui ne s'en peuvent paſſer, mais qui ne doit pas eſtre un lien pour empêcher l'ame de ſuivre avec liberté les mouvemens qu'il plaira à Dieu de luy inſpirer.

CHAPITRE III.

S'il eſt bon dans la priere de rapporter tous les objets dont on s'occupe à la vie crucifiée, la pauvreté, le dépoüillement, l'aneantiſſement, les privations.

IL n'eſt pas queſtion icy des mouvemens particuliers que Dieu peut inſpirer à certaines ames. Car il eſt certain que comme il y a des treſors infinis dans la pratique de chaque vertu, & que Dieu qui les donne toutes en quelque degré à tous ſes Saints, les veut faire éclater en un degré éminent en quelques-uns; il eſt certain, dis-je,

qu'il peut tenir l'esprit d'un Juste occupé toute sa vie d'un certain objet particulier, comme de la pauvreté & des souffrances, en ne laissant pas de luy donner dans les occasions les graces nécessaires pour satisfaire aux autres devoirs.

Mais il est question s'il faut faire de l'application particuliere aux souffrances, à l'aneantissement, à la vie crucifiée; une voye ordinaire pour tout le monde, & s'il faut tellement s'en occuper, qu'on fasse rouler toute sa spiritualité sur ces objets, qu'on n'en prenne point d'autre pour sujet de ses meditations, qu'on y renferme toute la vie chrétienne, & qu'on s'imagine que la grace & l'esprit de l'homme nouveau en tant que different du vieil homme, consiste uniquement dans l'amour de ces objets, & que c'est là précisément cette vie *surhumaine*, dont nous sommes obligez de vivre en qualité de Chrétiens. C'est ce qui se peut éclaircir par les remarques suivantes.

1. Quoi qu'il soit vray que la vie chrétienne est une vie *surhumaine*, parce qu'elle surpasse la force des hommes, il n'est pas vray qu'il n'y ait point d'autre vie *surhumaine*, que d'aimer les mépris, les croix & la pauvreté. Aimer la justice, la verité, l'équité, la sagesse, la douceur, l'obeïssance, la reconnoissance, le support du prochain; ne chercher point ses interêts, mais ceux de

Jesus.Christ; ne vivre point selon ses inclinations, mais selon la volonté de Dieu; aimer & glorifier Dieu en tout, ne sont pas des actions moins surhumaines que d'aimer les souffrances & les abjections. La nature corrompuë n'en est pas plus capable, & il n'est pas moins besoin de la grace de Jesus-Christ liberateur pour pratiquer tous les devoirs auxquels ces vertus nous engagent.

2. Nous ne devons pas nous contenter d'aimer Jesus-Christ pauvre, humilié, souffrant & anéanti. Il faut aimer Jesus-Christ juste, sage, obeïssant, doux & humble de cœur, compatissant, charitable, tout possedé de l'amour de son Pere & de zele pour sa gloire. Il n'est pas moins aimable dans toutes ces qualitez; & l'homme corrompu n'est pas plus capable de les aimer purement, que d'aimer ses humiliations, sa pauvreté, & ses souffrances.

3. Quoique l'esprit de l'homme nouveau soit entierement opposé à celuy du vieil homme, il n'est pas neanmoins entierement opposé à celui d'Adam innocent; parce que l'esprit d'Adam innocent n'est pas l'esprit du vieil homme, mais que cet esprit du vieil homme est seulement celui d'Adam pecheur & corrompu. Adam innocent n'est point ce vieil homme qu'il faut crucifier & dont S. Rom. 6. 6. Paul dit, *que notre vieil homme a été crucifié avec Jesus-Christ*; ce n'est point le

vieil homme, dont il faut se dépoüiller selon le même Apôtre, pour se revêtir du nouveau; & bien loin qu'il y ait cette opposition entre Adam innocent & l'homme nouveau, il est certain que l'homme nouveau tend à nous faire satisfaire aux principaux devoirs qui étoient commandez à l'homme innocent.

Adam étoit obligé de n'attacher son amour à aucune creature. Il en auroit usé, mais il n'en auroit point joüi. Il étoit obligé de rapporter tout à Dieu. Et si l'on appelle s'anéantir de ne rechercher jamais sa propre gloire, mais celle de Dieu, & de se considerer comme un néant en sa presence, il y étoit obligé aussi bien que nous, & il auroit pratiqué cette espece d'aneantissement comme les Anges le pratiquent dans le ciel, où ils ne font autre chose, selon saint Augustin, que de se regarder comme vils en la presence de Dieu.

Adam étoit obligé d'aimer en tout l'ordre & la justice de Dieu & ses loix éternelles. Enfin il étoit obligé d'aimer Dieu en toutes choses, & de l'adorer en esprit & en verité.

Il auroit pratiqué excellemment tous ces devoirs s'il fût demeuré innocent, & sa vertu auroit été en ce point au dessus de celle des Saints, d'autant plus qu'elle n'auroit eté mêlée d'aucun défaut pour lequel il eût eu besoin de la remission des pechez.

L'homme étant déchû de cet état par la perte de l'innocence est devenu incapable de satisfaire à tous ces devoirs sans une grace particuliere. Et c'est principalement pour les luy faire accomplir, que Jesus-Christ est venu au monde. Il y est venu pour redonner à son Pere des adorateurs en esprit & en verité ; pour faire aimer aux hommes la justice & la loy éternelle qu'ils n'aimoient plus. Et c'est aussi en cela que l'Apôtre renferme la principale fin de l'Incarnation. *La grace de Dieu notre Sauveur*, dit-il, *a paru à tous les hommes ; & elle nous a appris qu'en renonçant à l'impieté & aux passions mondaines, nous devons vivre dans le siecle present avec temperance, avec justice & avec pieté.*

Ad Tit. 2. 10.

C'est-là la principale partie de cette vie *surhumaine*, dont la grace de Jesus-Christ instruit les hommes, & qu'elle leur fait accomplir. Cependant ce sont des devoirs ausquels Adam n'étoit pas moins obligé que nous.

Il est vrai neanmoins que l'instinct & l'esprit du Christianisme va plus loin que celui même d'Adam innocent, puis qu'il porte à aimer les souffrances, les mépris, & la pauvreté dans quelque degré, à quoy Adam n'étoit pas obligé. Mais ces devoirs ne sont ni les principaux ni les plus ordinaires dans la pratique, & ils ne sont pas même d'un

étroite obligation en toutes ſortes de degrez. Il ne faut jamais manquer à pratiquer la juſtice : mais il y a bien des rencontres où la pratique de la pauvreté & des croix n'eſt que de conſeil. Dieu permet même ordinairement aux Chrétiens d'attendre pour les embraſſer l'ordre de ſa providence, & de ne les pas prévenir. Et pourveu qu'ils reçoivent avec ſoumiſſion & avec humilité, la pauvreté, le mépris & les ſouffrances quand Dieu les leur envoye, pourveu qu'ils ſoient diſpoſez au fond du cœur de ne pas abandonner Jeſus-Chriſt, quelque miſere, quelque indigence, quelques douleurs qui les preſſent, pourveu qu'ils ayent ſoin de pratiquer quelque penitence pour reparer leurs fautes journalieres, Dieu ſouffre en eux beaucoup de foibleſſes à l'égard de ces objets. Mais il ne ſouffre point qu'ils ſoient impies, injuſtes, intemperans, temeraires, menteurs, médiſans, préſomptueux, impurs. Il ne ſouffre point qu'ils n'aiment point ſa loy, qu'ils ſe recherchent continuellement eux-mémes, qu'ils rapportent tout à eux. Et c'eſt auſſi contre ces vices qu'il faut particulierement veiller.

Je ſçay que qui aimeroit bien la pauvreté, la croix & les ſouffrances, éviteroit la plus grande partie des pechez, & pratiqueroit la pluſpart des devoirs du Chriſtianiſme. Mais premierement on ne voit pas

pourquoi il ſeroit beſoin dece tour, de n'aimer les autres vertus que par rapport à la pauvreté, au mépris & aux croix, & de ne haïr les vices que parce qu'ils y ſont contraires. Les vertus ſont aimables, parce qu'elles nous ſont commandées par la loy de Dieu. Les vices ſont dignes de haine, parce qu'ils ſont contraires à cette loy. Et cette loy eſt aimable, & adorable par elle-même, parce qu'elle n'eſt autre choſe que la verité & la juſtice éternelle & immuable, c'eſt à dire Dieu même. Il n'eſt donc point beſoin d'aucun tour ny d'aucune conſequence pour nous les faire aimer.

2. Il y a certaines vertus, & certains devoirs, auſquels l'amour de la pauvreté, du mépris & des ſouffrances ne paroît pas porter fort directement. Car on peut eſtre tres occupé de ces objets, & eſtre neanmoins temeraire & précipité dans ſes jugemens. On peut ſe laiſſer tranſporter par le mouvement d'un zele déreglé; uſurper des fonctions auſquelles on n'eſt pas appellé; condamner des innocens & leur imputer de faux crimes, ou par une prévention aveugle, ou par une credulité indiſcrete. On peut ne connoiſtre pas les bornes de ſes dons, & ſe rendre le maiſtre des autres, lorſque l'on n'a ni le caractere ni la lumiere neceſſaire pour cela. On peut appuyer par ignorance des abus & de méchantes maximes, parce qu'on

les voit autorisées par des gens qu'on estime par caprice & par passion. On peut se mêler d'une infinité d'affaires qui sont au dessus de soy, s'engager dans de fausses spiritualitez & y engager les autres. On peut suivre des aveugles, être aveugle & guide d'aveugles : Tout cela, dis-je, se peut rencontrer dans un esprit rempli de speculations sur J. C. pauvre, humilié, souffrant, & qui croit ressentir divers mouvemens à l'égard de ces états du Fils de Dieu.

Tant s'en faut même que la grande application qu'on y a, serve à découvrir les fautes de ce genre-là, que c'est peut-être ce qui nous les cache. Car l'esprit de l'homme est toujours étroit & borné. La trop grande attention à un objet luy dérobe la vûë des autres & les lui fait voir moins exactement. Qui envisage fortement une chose par une de ses faces, ne la voit plus par les autres. Il faut donc tâcher de voir la loy de Dieu & la volonté de Dieu sur nous par toutes leurs faces, & sur tout par celles sous lesquelles l'Ecriture nous les presente. Elle sçait nos besoins, elle y sçait proportionner ses remedes. Ne renonçons point aux secours qu'elle nous donne, & ne nous appliquons point par phantaisie à un devoir du Christianisme, en negligeant de faire attention à tous les autres qu'elle ne nous commande pas moins fortement, & qui ne sont pas

moins neceſſaires pour la conduite de notre vie. *Je ne ſeray point confondu*, dit David, *ſi je ſuis inſtruit de tous vos commandemens.* Nous avons donc ſujet de craindre d'être confondus, ſi nous ne ſommes inſtruits que de quelques-uns.

Honorons, aimons, imitons la pauvreté, les humiliations & les ſouffrances de Jeſus-Chriſt; mais n'aimons pas, & n'imitons pas avec moins d'ardeur l'eſprit de verité, de juſtice, de benignité, de zele pour Dieu, de douceur pour le prochain, qui paroiſſent dans toutes ſes actions. Meditons & aimons la loy de Dieu toute entiere & en elle-même, parce qu'elle eſt toute juſte & toute ſainte; & appliquons-nous davantage aux devoirs les plus frequens.

C'eſt la ſpiritualité que l'on trouve dans tous les livres des ſaints Peres, & par laquelle ils ont conduit & ſauvé les ames. C'eſt celle que ſaint François de Sales a enſeignée dans les ſiens. On ne voit donc pas pourquoy on prendroit maintenant d'autres routes, & pourquoy l'on prétendroit acquerir la perfection par d'autres moyens. Ce que l'on doit conclure de ceci eſt, que chacun doit s'inſtruire exactement & en particulier des regles de tous ſes devoirs, les puiſer dans la doctrine & dans l'exemple de Jeſus-Chriſt & des Saints, les mediter & s'en entretenir devant Dieu, &

qu'on ne se doit pas facilement borner à certaines vertus, principalement si on est dans un genre de vie qui oblige à beaucoup de differens devoirs, & qui ait besoin de diverses regles. Car il y en a dont les devoirs sont si peu étendus, qu'il est facile de les réduire tous à quelques vertus particulieres qui renferment toutes les autres.

CHAPITRE IV.

Des meditations qui ont pour objet la vie & la mort de Jesus-Christ. Etenduë de ses mysteres, & principalement de celuy de la croix. Utilité de l'avoir presente, & de la mediter souvent. Que cette meditation est particulierement necessaire à ceux qui commencent.

COmme nous avons montré dans le chapitre précedent que l'on ne se devoit pas facilement borner à la meditation de certaines vertus particulieres, ni appliquer son esprit à certaines vûës de pauvreté, de souffrance & d'aneantissement ; on peut dire de même que l'Eglise nous proposant pour notre instruction toutes les actions & toutes les paroles de Jesus-Christ, tous les livres de l'Ecriture, les actions & les paroles des Saints, il ne se faut pas facilement priver de cette varieté d'instruc-

tions, qui nous ſont quelquefois neceſſaires ſelon les occaſions, & qui nous font enviſager les mêmes veritez par differentes faces, qui ont toutes quelque utilité.

C'eſt la regle generale; mais cette regle peut recevoir diverſes exceptions ſelon les états & les beſoins des ames. C'eſt pourquoy il eſt neceſſaire de faire quelques remarques ſur ce ſujet.

La premiere eſt que ce n'eſt pas la même choſe de ne s'attacher qu'à une vertu particuliere, & de ne s'attacher qu'aux myſteres de Jeſus-Chriſt, ou même à un ſeul myſtere; parce que les vertus particulieres ont une étenduë plus bornée, au lieu que non ſeulement toute la ſuite des myſteres de Jeſus-Chriſt, mais même certains myſteres en particulier ſont ſi feconds qu'on y trouve ſans peine tout l'Evangile.

Que ne peut-on point trouver, par exemple, dans la croix de Jeſus-Chriſt, en l'y conſiderant comme aſſis dans une chaire pour inſtruire tous les hommes ſelon la penſée de ſaint Auguſtin; & y a-t-il quelque paſſion, quelque vice, quelque défaut dont on ne trouve le remede dans la conſideration de ſes ſouffrances? Car ſi ce grand Saint a pû dire en general de la vie de Jeſus-Chriſt: *Quel orgueïl peut eſtre gueri, s'il ne l'eſt par l'humilité du Fils de Dieu? Quelle avarice peut eſtre guerie, ſi elle ne*

De Agon. Chriſt. c. 11.

l'eſt par la pauvreté du Fils de Dieu ? Quelle colere peut eſtre guerie, ſi elle ne l'eſt par la patience du Fils de Dieu ? Quelle impieté peut eſtre guerie, ſi elle ne l'eſt par la charité du Fils de Dieu ? On peut dire tout cela à l'égard de ſa Paſſion, où ſon humilité, ſa pauvreté, ſa patience, ſa charité paroiſſent d'une maniere ſi éclatante ; & on le peut dire à l'égard de tous les autres vices, & de tous les autres défauts: toutes les vertus qui y ſont contraires ſe trouvant excellemment dans Jeſus-Chriſt ſouffrant & mourant pour nous.

Qui pourroit ſe plaindre d'aucune injure, d'aucun mauvais traitement, d'aucune injuſtice, d'aucun mépris, ſi l'on conſideroit bien ce que l'on merite & ce que meritoit Jeſus-Chriſt, ce que l'on ſouffre & ce qu'il ſouffroit ? Qui ne rougiroit en regardant la petiteſſe de ſes maux comparée à la grandeur de ceux de Jeſus-Chriſt ? & qui ne diroit avec ſaint Gregoire de Nazianze : *Helas, combien ſuis-je éloigné de ce modelle ! Où ſont les crachats, les fouets, les épines, le vinaigre, le fiel, la couronne d'épines, le roſeau, les cloux, la croix, & tout le reſte de ce que Jeſus-Chriſt a ſouffert ?* Or. 28.

Quelle delicateſſe, quels plaiſirs, quelles pompes pourroient ſubſiſter à cette veuë, ſi les hommes avoient cet objet auſſi preſent qu'ils devroient ? On en peut voir quelque

effet le jour que l'Eglise destine à honorer ce mystere. Car quoy que l'impression qu'il fait sur la pluspart des Chrétiens soit fort superficielle, elle suffit neanmoins pour leur faire changer entierement de conduite pour faire cesser leurs vains divertissemens ; parce qu'elle leur fait juger que les joyes du monde ne conviennent pas à ce jour-là. Or ce que le bon sens leur fait juger à l'égard d'un seul jour, la pieté nous le devroit faire juger & pratiquer à l'égard de tout le temps de nôtre vie. Car la passion de Jesus-Christ ne doit point estre une feste passagere pour des Chrétiens. C'est la feste de toute leur vie. Toute l'Eternité est destinée à jouïr de Jesus glorifié. Et toute la vie presente doit estre occupée à penser à Jesus-Christ crucifié, à se remplir de luy, & à l'imiter.

La Croix n'a point été un objet passager pour Jesus-Christ. Il ne l'a jamais perduë de vûë depuis le commencement de sa vie jusqu'à la consommation de son sacrifice. Ne seroit-il donc pas bien juste que les Chrétiens, qui sont ses membres, ne perdissent aussi jamais de vûë cet objet ; qu'ils fissent toutes leurs actions au pied de la croix & qu'ils s'en servissent comme d'une regle pour discerner ce qui leur est permis de ce qui ne l'est pas ? Ils sont enfans de la croix. C'est là que Jesus-Christ les a enfan-

tez. Tout ce qui ne ſe peut faire au pied de la croix eſt indigne d'eux.

Si l'on ne fait donc pas de ce grand objet l'unique ſujet de ſes meditations, au moins ſeroit-il juſte d'en faire le principal, & d'avoir toujours la Paſſion de Jeſus-Chriſt, & même toutes les ſouffrances de ſa vie tres-preſentes à l'eſprit, pour s'en ſervir comme d'un remede general à toutes ſortes de tentations & de pechez.

C'a été en particulier la devotion de ſaint Bernard, comme il le marque expreſſément dans un endroit de ſes Sermons ſur les Cantiques. Mes freres, dit-il, dés le commencement de ma converſion au lieu du grand nombre de merites que je ſçavois me manquer, j'ay eu ſoin de me faire un petit bouquet & de le placer ſur mon ſein, aprés l'avoir aſſemblé de toutes les douleurs, de toutes les amertumes de mon Seigneur, c'eſt-à dire premierement des neceſſitez qu'il a ſouffertes dés ſa plus tendre enfance; enſuite des travaux qu'il a endurez en prêchant, de ſes fatigues, de ſes divers voyages, de ſes veilles, de ſes prieres, de ſes tentations, de ſes jeûnes, des larmes qu'il a verſées par compaſſion, des embûches qu'on lui a dreſſées, des dangers que ſes faux freres lui ont fait courir, des outrages, des crachats, des ſoufflets, des riſées, des reproches, des cloux, & autres choſes

Serm. 43. n. 3.

» ſemblables que l'Evangile enquantité d'en-
» droits rend témoignage qu'il a ſouffertes
» pour le ſalut du genre humain. Et parmy
» tant d'autres petits rameaux de cette myrrhe
» odoriferante, j'ay cru que je ne devois pas
» oublier cette myrrhe même dont on luy
» donna à boire ſur la croix, ny celle dont
» on l'embauma dans le ſepulchre; parce que
» dans la premiere il a pris ſur luy l'amer-
» tume de nos pechez, & dans l'autre il a
» conſacré l'incorruptibilité future de nos
» corps. Tant que je vivray je publieray hau-
» tement des graces ſi extraordinaires; je
» n'oublieray jamais des faveurs ſi ſignalées,
» puiſque c'eſt à ces faveurs que je ſuis re-
» devable de ma vie.

» Ce bouquet ſalutaire a été reſervé pour
» moy. Perſonne ne me le ravira. Il demeu-
» rera ſur mon ſein. J'ay cru que la ſageſſe
» conſiſtoit à méditer ſur ces choſes. J'ay mis
» en cela la perfection de la juſtice, la ple-
» nitude de la ſcience, les richeſſes du ſalut,
» l'abondance des merites. Elle m'ont ſervi
» quelquefois d'un breuvage ſalutaire par ſon
» amertume, & quelquefois d'une onction
» de joye douce & agréable. C'eſt ce qui me
» releve dans l'adverſité, me retient dans la
» proſperité, & me fait marcher avec ſureté
» dans une voye royale entre les biens & les
» maux de cette vie, en écartant les perils
» qui me menacent à droit & à gauche. C'eſt

ce qui me concilie les bonnes graces du « juge du monde, en me figurant doux & « humble celuy qui eſt redoutable aux Puiſ- « ſances; en me repreſentant non ſeulement « favorable, mais même imitable, celuy qui « eſt inacceſſible aux Principautez, & terri- « ble aux Rois de la terre. C'eſt pourquoy « j'ay toujours cet objet dans la bouche, « comme vous le ſçavez ; je l'ay toujours « dans le cœur, comme Dieu le ſçait. Il n'y « a rien de plus ordinaire dans mes écrits, « comme cela paroiſt clairement ; & je n'ay « point en ce monde de philoſophie plus ſu- « blime, que de connoiſtre Jeſus & Jeſus cru- « cifié. Je ne m'enquiers point comme l'E- « pouſe, où repoſe durant le midy celuy que « j'embraſſe avec joye, parce qu'il demeure « ſur mon ſein. Je ne demande point où paiſt « ſon troupeau en plein midy celuy que je « contemple comme Sauveur ſur la croix. Ce « que l'Epouſe cherche eſt plus relevé ; mais « cecy eſt plus doux & plus facile. L'un eſt « du pain, & l'autre du lait. «

Ce que ſaint Bernard dit icy, que ceux qui ne ſont pas capables des veritez plus relevées, ſe doivent nourrir de la Paſſion de Jeſus-Chriſt, nous donne lieu de faire une ſeconde remarque, qui eſt que ſelon les maiſtres de la vie ſpirituelle, la meditation de la vie de Jeſus-Chriſt, & principalement de ſa Paſſion, a une proportion par-

ticuliere avec l'état de ceux qui commencent. Car encore qu'il ſoit vray, comme dit ſaint Auguſtin, *que Jeſus-Chriſt crucifié eſt en même temps & le lait de ceux qui ſont à la mammelle, & la viande de ceux qui ſont avancez.* CHRISTUS *crucifixus & lac ſugentibus, & cibus eſt proficientibus*, on peut dire neanmoins, que cette nourriture eſt particulierement propre à ceux qui commencent de ſervir Dieu. Et c'eſt pourquoy ſaint Laurent Juſtinien marquant les exercices qu'on doit preſcrire à des Novices, donne cet avis à ceux qui les conduiſent : *Que ceux*, dit-il, *à qui Dieu a donné la charge des ames faſſent tout ce qu'il leur eſt poſſible pour les inſtruire dans la vie ſpirituelle, & ſur tout qu'ils s'appliquent à imprimer dans leurs cœurs un amour tendre vers Jeſus-Chriſt. Il n'y a point de ſentiment plus doux à l'ame, ny d'amour plus utile, ny de penſée plus proportionnée à cet état ; & l'on ne ſçauroit donner de ſujet de meditation plus propre à un Novice que la vie de Jeſus-Chriſt, & principalement ſa Paſſion. C'eſt le lait ſpirituel qui leur eſt neceſſaire pour les faire entrer dans la voye de Dieu, & pour faire aue leur eſprit qui eſtoit accoutumé aux plaiſirs ſenſuels & aux penſées des choſes du monde, s'en ſepare peu à peu, & apprenne à rechercher ſans danger & d'une maniere ſpirituelle un gouſt ſen-*

In Joan. tract. 98.

De diſcip. & perfect. monaſticæ converſat. c. 3.

ſible dans la chair de ſon Sauveur, & à former des penſées ſpirituelles ſur des objets corporels.

Il montre enſuite la neceſſité de ſuivre cet ordre par le double danger de ceux ou qui s'appliquent entierement dés le commencement de leur converſion aux affaires temporelles, ou qui ſe donnent à des méditations trop ſpirituelles & trop élevées, & qui tombent par là dans la vanité & dans la curioſité.

Enfin c'eſt par ce moyen qu'on parvient à une certaine ſorte d'amour de Jeſus-Chriſt, qui a encore quelque choſe de charnel, & qui n'eſt pas parfaitement ſpirituel & épuré, mais qui apporte neanmoins de tres-grands profits à l'ame à qui Dieu le donne, comme ſaint Bernard l'enſeigne expreſſément en ces termes.

C'eſt, dit-il, un amour qui a quelque choſe de charnel que celuy qui a pour objet la chair de Jeſus-Chriſt, & les choſes qu'il a faites pendant qu'il en étoit revêtu. Celuy qui eſt plein de cet amour eſt aiſément touché & attendri de tous les diſcours qui concernent ce ſujet. Il ne voit rien plus volontiers. Il ne lit rien avec plus d'ardeur. Il ne repaſſe rien plus ſouvent dans ſa memoire. Il n'a point de meditation plus douce, & plus agréable. Les ſacrifices de ſes prieres en deviennent plus parfaits, & reſ-

In Cant. Serm. 20. n. 7.

» ſemblent à une victime graſſe & belle.
» Toutes les fois qu'il fait oraiſon, l'image
» ſacrée de l'Homme-Dieu ſe preſente à ſes
» yeux, ou comme naiſſant, ou comme atta-
» ché au ſein de ſa mere, ou comme enſei-
» gnant, ou comme mourant, ou comme reſ-
» ſuſcitant, ou comme montant au ciel: & la
» penſée de ces choſes anime l'ame à l'amour
» des vertus, chaſſe les vices de la chair, ban-
» nit ſes attraits, calme ſes deſirs.

» Pour moy je penſe que ç'a été la princi-
» pale cauſe pourquoy Dieu qui eſt inviſi-
» ble, s'eſt voulu rendre viſible par la chair
» qu'il a priſe, & converſer comme homme
» parmi les hommes, afin d'attirer d'abord à
» l'amour ſalutaire de ſa chair adorable les
» affections des hommes charnels, qui ne ſça-
» vent aimer que charnellement, & les con-
» duire ainſi par degrez à un amour tout à
» fait pur & ſpirituel. Ceux-là n'étoient-ils
» pas encore dans la baſſeſſe de ce degré, qui
» diſoient : *Vous voyez que nous avons quitté*
» *toutes choſes pour vous ſuivre.* Ils ne les
» avoient ſans doute quittées que par le ſeul
» amour de la preſence corporelle de Jeſus-
» Chriſt, puiſqu'ils ne pouvoient ſouffrir qu'il
» leur parlât ſeulement de ſa Paſſion ſalutaire
» & de ſa mort, & que la gloire de ſon Aſcen-
» ſion les toucha d'une triſteſſe ſenſible.

» Enſuite parlant des utilitez de cet amour
» qu'il appelle charnel. La douceur, dit-il,

qui naît de cet amour occupe tout le cœur, « le retire tout pour ſoy de l'amour des crea- « tures ſenſibles, & l'affranchit des charmes « & des attraits de la volupté charnelle ; car « c'eſt-là aimer de tout ſon cœur. Autrement « ſi je préfere à la chair de Jeſus-Chriſt mon « Seigneur quelque autre choſe que ce ſoit, « quelque proche qu'elle me puiſſe être, ou « quelque plaiſir que j'en puiſſe recevoir, en « ſorte que j'en accompliſſe moins les choſes « qu'il m'a enſeignées par ſes paroles & par « ſon exemple, pendant qu'il demeuroit en « ce monde, n'eſt-il pas clair que je ne l'aime « pas de tout mon cœur, puiſque j'ay di- « viſé ce cœur, que j'en donne une partie à « l'amour de ſa chair ſainte, & que je reſerve « l'autre pour la mienne propre ? Car il dit « luy-même : *Celuy qui aime ſon pere ou ſa* « *mere plus que moy, n'eſt pas digne de moy ;* « *& celuy qui aime ſon fils ou ſa fille plus que* « *moy, n'eſt pas non plus digne de moy.* Donc « pour le dire en peu de mots, aimer Jeſus- « Chriſt de tout ſon cœur, c'eſt préferer l'a- « mour de ſa chair ſacrée à tout ce qui nous « peut flatter dans la nôtre propre, & dans « celle d'autruy. «

Il décrit aprés cela un amour plus ſpirituel & plus élevé, qui n'a pas tant pour objet le Verbe chair, que le Verbe ſageſſe, le Verbe juſtice, le Verbe verité. Mais s'il préfere ce ſecond amour, il ne laiſſe pas

d'approuver le premier ; parce, dit il, que par luy la vie de la chair eſt bannie, & le monde eſt mépriſé & vaincu.

Tout cela fait voir, que comme il y a des degrez dans les dons de Dieu, & que l'amour ſpirituel eſt ordinairement précedé par un amour moins ſpirituel, il faut que la pieté nous faſſe ſuivre ordinairement cet ordre, & que nous paſſions par ce degré de l'amour de Jeſus-Chriſt homme, pour parvenir à celuy qui regarde plus directement Jeſus-Chriſt comme ſageſſe & comme juſtice. Autrement en mépriſant ce premier degré, on eſt en danger de ne parvenir jamais au ſecond, & de n'avoir jamais de devotion ni ſenſible ni ſpirituelle.

On peut dire même que c'eſt en quelque ſorte mépriſer le deſſein de l'Incarnation, que de rejetter cette devotion ſenſible envers l'humanité de Jeſus-Chriſt, & de condamner la pratique de ceux qui tâchent de l'avoir preſente, en ſe le repreſentant dans quelque myſtere, comme dans ſon enfance, dans ſa vie laborieuſe & inconnuë, & principalement dans ſa croix, ſous prétexte de s'attacher à l'amour de la verité & de la juſtice détaché de toutes les images ſenſibles. Car les Peres nous enſeignent qu'une des fins que le Fils de Dieu a euës dans ce myſtere ineffable, a été de s'accommoder à la foibleſſe des hommes, & de

les élever à l'amour de la sagesse éternelle, en leur presentant cette sagesse devenuë visible & revestuë de l'humanité ; & qu'il a fait en cela comme les nourrices qui changent en lait les alimens trop solides & les font ainsi passer de leur chair en celle de leurs enfans.

Et il ne s'ensuit pas de là que les mouvemens d'amour & de tendresse que l'on peut concevoir envers Jesus-Christ en se servant de l'imagination pour se le representer soient purement naturels, de ce qu'on en peut concevoir de pareils en se representant d'autres objets purement humains. Car qui ne sçait que Dieu cache les operations de sa grace sous le voile de mouvemens qui ne paroissent pas manifestement surnaturels, & qu'il le fait ainsi pour nous empescher d'avoir une certitude entiere qu'il agit en nous & qu'il possede notre cœur ?

On doit donc croire que Dieu joint souvent un veritable amour de sa Divinité à ces mouvemens sensibles envers l'humanité de Jesus-Christ ; qu'il fait aimer Jesus-Christ Dieu par Jesus-Christ homme ; qu'il insinuë dans le cœur l'amour de sa justice & de sa sagesse par le moyen de cet amour tendre de sa chair divine. Mais aussi pour éviter les abus qui se peuvent glisser dans cette devotion, & pour ne faire pas plus

d'état qu'il ne faut de ces mouvemens ſenſibles, il faut auſſi ſçavoir qu'il peut fort bien arriver que des gens peignant dans leur imagination l'image de Jeſus-Chriſt d'une maniere toute naturelle, & s'excitant en ſuite à regarder cet objet, conçoivent des ſentimens tendres, qui ne ſoient pas plus ſurnaturels que ceux que l'on conçoit quelquefois dans la lecture d'une hiſtoire toute prophane; & qu'ainſi c'eſt par les effets de cette devotion ſenſible qu'il en faut juger. Car ſi elle ſert à nous détacher du monde; ſi elle nous rend exacts à l'obſervation de toutes les loix de Dieu, ſi elle nous ouvre les yeux de l'ame pour mieux connoiſtre nos devoirs; ſi l'on puiſe dans cette ſource l'équité, la juſtice, la compaſſion & la charité envers le prochain, on peut croire avec raiſon que Dieu nous communique ſes graces par cette devotion, & qu'il ſe ſert de ce degré ordinaire pour nous élever à ſon amour. Mais ſi cette devotion ſenſible n'a point de ſuite dans la vie; ſi l'on ſe contente de s'attendrir en conſiderant cette image interieure de Jeſus-Chriſt que l'on s'eſt formée; & que hors de là on ſoit auſſi temeraire dans ſes jugemens, auſſi vif dans ſes reſſentimens, auſſi attaché à ſes intereſts, à ſes plaiſirs, à ſes divertiſſemens qu'on l'eſtoit auparavant; ſi l'on ne tire de là aucune lumiere pour ſe mieux connoiſtre,

noître, aucune force pour vaincre les principales passions, on a grand sujet de craindre qu'il n'y ait rien que d'humain & de naturel dans tous ces sentimens de devotion, & que le diable ne s'en serve pour amuser l'ame par une fausse apparence de pieté, & pour l'empêcher de reconnoître les liens de l'iniquité qui la tiennent enchaînée.

Pour demeurer donc dans de justes bornes à l'égard de cette devotion envers l'humanité de Jesus-Christ, il ne faut ni la condamner à cause de l'abus qu'on en peut faire, ni approuver cet abus, à cause de l'utilité qu'on peut tirer de cette devotion; mais il faut s'attacher aux maximes que les Peres nous ont données pour nous y conduire, qui consistent à reconnoistre qu'il y a quelque necessité de préferer au commencement les prieres qui ont pour objet la vie de Jesus-Christ, à celles qui ayant des sujets plus spirituels & plus élevez, sont par cela même moins proportionnées à la foiblesse de ceux qui sont dans l'enfance de la grace, qu'il faut se servir de cet amour sensible de l'humanité de Jesus-Christ, pour resister à l'impression des objets du monde, & pour s'élever à l'amour de la sagesse; & que même quelque avancé que l'on soit, il ne se faut jamais separer absolument de l'humanité de Jesus-Christ; qu'il est toujours bon

de conſiderer les vertus en Jeſus-Chriſt Dieu & homme, & de remonter à cette ſource ſacrée, parce que l'on peut trouver dans l'humanité divine de Jeſus-Chriſt non ſeulement le lait des enfans, mais auſſi la viande ſolide des perſonnes avancées & qui ſont parfaites en Jeſus-Chriſt ſelon le langage de l'Apôtre.

CHAPITRE V.

Conſiderations generales ſur les myſteres de Jeſus Chriſt.

LEsconſiderations particulieresque l'on fait ſur ce que l'on prend pour ſujet d'oraiſon, doivent eſtre fondées ſur certaines veritez generales qu'il faut avoir dans l'eſprit, & qui peuvent ſeules fournir un ſujet ſuffiſant de méditation, quand on n'a pas d'autres ouvertures. Nous en propoſerons icy pluſieurs de ce genre ſur les principaux ſujets dont on peut faire la matiere de ſes oraiſons en commençant par les myſteres & les actions de Jeſus-Chriſt qui doivent être les plus ordinaires.

I. Jeſus-Chriſt eſt adorable dans tous ſes états, puis qu'il eſt Dieu dans tous ſes états. Il eſt dans tous mediateur de Dieu & des hommes, & il a operé dans tous leur ſalut, n'y en ayant aucun dont il ne

ſoit vray de dire, *Deus erat in Chriſto mundum reconcilians ſibi* : DIEU *eſtoit en Jeſus-Chriſt reconciliant le monde à ſoy-même.* 2. Cor. 5. 19.

Car Jeſus-Chriſt ne nous a pas ſeulement reconciliez par ſa mort, mais auſſi par toutes ſes ſouffrances. Le premier acte de ſoumiſſion qu'il a rendu à ſon Pere au premier moment de ſon Incarnation, auroit été ſuffiſant pour operer notre ſalut, & il n'y a voulu joindre toutes les autres actions de ſa vie & de ſa mort, qu'afin de rendre ſa redemption plus abondante, & pour nous inſtruire plus pleinement par ſes exemples.

Nous luy devons donc dans tous ſes états nos adorations, nos hommages, nos reconnoiſſances. Nous devons le regarder en tous comme nous y ayant délivrez de nos pechez, comme nous y ayant retirez de l'enfer, comme nous y ayant merité le ciel. Et nous devons tâcher d'avoir des ſentimens proportionnez à ces bienfaits ineffables.

II. Non ſeulement il y a operé le ſalut des hommes en general, mais il nous y avoit en particulier dans l'eſprit, il nous y a deſtiné ſes graces, & en particulier celle par laquelle il nous donne la volonté & le temps de conſiderer ce myſtere ce jour-là même. Il a eu expreſſément intention de nous la meriter. Et ce que nous faiſons en l'adorant & le priant, eſt un effet de cette application qu'il a euë à nous.

Penſons donc à luy puis qu'il penſoit à nous, & qu'en penſant à nous, il nous a merité la grace de penſer à luy. Ne rendons pas inutiles par notre infidelité ces regards favorables de Jeſus-Chriſt ſur nous. Prions-le qu'il nous faſſe la grace d'y cooperer, & d'entrer dans les vûës generales & particulieres qu'il a euës dans le myſtere qui fera le ſujet de nôtre oraiſon.

Aug. Epiſt. 3. III. *Jeſus-Chriſt*, dit ſaint Auguſtin, *eſt venu pour inſtruire & pour ſecourir les hommes* : IN MAGISTERIUM *& adjutorium.* Il nous a inſtruits non ſeulement par ſes paroles, mais auſſi par ſes actions. Car comme le remarque le même ſaint Auguſtin, toute la vie de Jeſus-Chriſt eſt nôtre modelle, nôtre inſtruction, & nôtre exemple: *Tota vita Chriſti diſciplina morum fuit.* Il faut donc l'écouter dans tous ſes myſteres, & eſtre attentifs à ce qu'il nous y enſeigne.

De vera Relig. c. 10.

IV. Pour le découvrir il faut conſiderer ce qu'il y a ſouffert, & ce qu'il y a mépriſé; puiſque, comme dit ſaint Auguſtin, on ne ſçauroit pecher qu'en deſirant ce qu'il a mépriſé, & en voulant éviter ce qu'il a ſouffert : *Non enim ullum peccatum committi poteſt, niſi dum appetuntur ea quæ ille contempſit, aut fugiuntur quæ ille ſuſtinuit* : ET C'EST *pourquoy*, dit-il encore, *pour faire voir combien toutes les choſes*,

De agone Chriſti. c. 11.

dont le deſir porte les hommes au peché, ſont viles & mépriſables, il a voulu s'en priver : Et pour les empeſcher de craindre celles dont la fuite les engageroit à s'écarter de la verité, il a voulu les ſouffrir : OMNIA *quæ habere cupientes non rectè vivebamus, carendo vilia fecit : Omnia quæ vitare cupientes à ſtudio deviabamus veritatis, perpetiendo dejecit.*

V. Il y a des inſtructions & des graces particulieres attachées à chaque myſtere ; mais il faut les y puiſer & par la priere & par les diſpoſitions ſaintes avec leſquelles nous les devons honorer. Et c'eſt le défaut de ces diſpoſitions qui fait qu'il y en a beaucoup qui ne participent point à la grace des myſteres.

Tout ce qui eſt écrit du Sauveur, dit ſaint Bernard, peut ſervir à la gueriſon de nos ames. Voyons donc ſi nous n'avons pas lieu de dire : *Nous avons traité Babylone de ſes playes, mais elle n'eſt point guerie.* Que chacun penſe donc ce qu'operent en luy ces remedes ſi ſalutaires. Car il y en a à qui Jeſus-Chriſt n'eſt point encore né. Il y en a à l'égard de qui il n'a point ſouffert ; d'autres auſquels il n'eſt point reſſuſcité ; d'autres à qui il n'eſt point encore monté aux cieux ; d'autres enfin à l'égard de qui il il n'a point encore envoyé le ſaint Eſprit. Car quel effet l'humilité de ſon

De diverſ. ſerm. 44.

» Incarnation, par laquelle il s'eſt aneanti
» lui-même, en prenant la condition de ſer-
» viteur, quoy qu'il fuſt Dieu par ſa nature,
» & qu'il ne cruſt pas que ce fuſt pour luy
» une uſurpation d'être égal à Dieu, quel
» effet, dis-je, cette humilité a-t-elle dans
» un orgueilleux, & quelles traces en trouve-
» t-on dans ceux qui deſirent les honneurs &
» les richeſſes du monde de tout leur cœur ;
» Votre conſcience, mes freres, ne reſſent-
» elle pas de la joye de ce que vous pouvez
» dire ; *Un enfant eſt né pour nous.* Il y en a
» à l'égard de qui Jeſus-Chriſt n'eſt point
» mort, puis qu'ils fuyent les travaux &
» qu'ils craignent la mort, comme ſi Jeſus-
» Chriſt avoit été victorieux d'une autre ma-
» niere qu'en ſouffrant les travaux & la mort.
» Il y en a à qui Jeſus-Chriſt n'eſt point en-
» core reſſuſcité, & qui durant tout le jour
» ſouffrent une eſpece de mort dans l'afflictiõ
» de la penitence, & dans des travaux pleins
» d'inquietudes & de troubles, ſans avoir en-
» core reçu aucune conſolation ſpirituelle.
» Que ſi la miſericorde de Dieu n'abregeoit
» ces jours, qui pourroit ſubſiſter dans un
» état ſi penible ? Il y en a à l'égard de qui
» Jeſus-Chriſt eſt reſſuſcité, mais il n'eſt pas
» encore monté au ciel, parce qu'il demeure
» encore en quelque ſorte avec eux dans la
» terre par la devotion tendre qu'il leur don-
» ne. Ceux-là ſont continuellement touchez

deſentimens de pieté. Ils pleurent dans leurs « oraiſons. Ils ſoupirent dans leurs medita- « tions. Leur vie eſt une feſte continuelle. « Ils ne ceſſent point de chanter *Alleluia.* « Mais il faut que ce lait leur ſoit oſté, afin « qu'ils apprennent à ſe nourrir de viandes « ſolides. Il leur eſt avantageux que Jeſus- « Chriſt s'éloigne d'eux, & que cette devo- « tion temporelle leur ſoit oſtée. Mais qui « les rendra capables de cette privation ? Ils « ſe plaignent que Dieu les a quittez, qu'il a « retiré ſa grace d'eux. Mais qu'ils attendent « un peu, & qu'ils demeurent en repos dans « Jeruſalem juſqu'à ce qu'ils ſoient reveſtus « d'enhaut d'une vertu plus ſolide, & qu'ils « reçoivent de plus grandes graces de l'eſprit « ſaint. C'eſt ainſi que les Apoſtres furent « élevez à un plus haut degré, & qu'ils com- « mencerent à marcher d'une maniere plus « parfaite dans la voye du ſalut au jour de la « Pentecôte. Leur pieté ne conſiſtoit plus « alors à répandre quelques larmes, mais à « triompher par une victoire pleine & entie- « re de leurs communs adverſaires, & à fou- « ler ſatan ſous leurs pieds. «

VI. Aprés donc que nous aurons conſi- deré Jeſus-Chriſt dans un Myſtere comme notre docteur & notre maître ; aprés que nous aurons tâché d'écouter avec humilité & avec reſpect les inſtructions qu'il nous y donne ; aprés l'y avoir conſideré comme

ſource de graces & particuliérement de celles qui nous font accomplir ce qu'il nous enſeigne par ce myſtere même, nous devons faire reflexion ſur notre vie paſſée & ſur notre diſpoſition preſente pour reconnoître de quelle ſorte nous avons pratiqué ces ſaintes inſtructions, quelles impreſſions elles ont fait ſur nous, & de quelle ſorte nous participons à la grace du Myſtere. Si nous ſentons en nous quelques diſpoſitions qui y ſoient conformes, & ſi nous avons un amour ſincere & effectif des veritez qu'il nous y enſeigne, il faut l'en remercier. Mais ſi nous ne découvrons au contraire en nous qu'une diſpoſition toute oppoſée à l'exemple que Jeſus-Chriſt nous y donne, quel ſujet de confuſion & de gemiſſement doit-ce être pour nous ? Helas, nous ſommes proches des eaux vives qui rejailliſſent à la vie éternelle, & nous ne laiſſons pas de mourir de ſoif ! Nous ſommes environnez de viandes celeſtes & incorruptibles, & la faim nous accable ! Nous ſommes glacez auprés de ce feu qui a embrazé tant de Saints ! Les treſors que Dieu nous a tant de fois offerts n'ont fait qu'augmenter nôtre pauvreté, parce que nous les avons miſerablement diſſipez, au lieu de nous en enrichir !

VII. Ce qu'il y a encore de plus terrible, c'eſt que ces graces des Myſteres qui nous ont été offertes, ſe tourneront contre nous

ſi nous n'avons ſoin de préparer & d'ouvrir notre cœur pour les recevoir. Si elles ne nous attirent au ciel, elles deviendront un poids qui nous abîmera dans l'enfer. Jeſus-Chriſt nous demandera compte de ſon Incarnation, de ſa naiſſance, de toute ſa vie, de ſa mort, de ſon Aſcenſion, de l'effuſion du ſaint Eſprit. Tout cela nous a été offert. Il n'y a que la dureté de notre cœur qui nous ait empêchez de puiſer une abondance de graces dans ces ſources ſacrées qui nous ont été ouvertes ; & cette dureté ne ſera pas une excuſe devant notre Juge.

VIII. Il faut donc tâcher pendant qu'il eſt encore temps, pendant que ces ſources ne ſont point encore fermées comme elles le ſeront à l'heure de notre mort, d'en faire un meilleur uſage que nous n'avons fait, & d'y puiſer ce que nous n'y avons pas encore puiſé. Et comme la cauſe n'en eſt pas dans ces ſources, qui ſont toujours pures, nettes, abondantes, intariſſables, il la faut chercher en nous. Elle eſt quelquefois aſſez viſible ; & alors nous nous devons appliquer à y remedier effectivement, en demandant à Dieu qu'il fortifie en nous ce deſir, & qu'il nous en accorde l'accompliſſement. Mais quelquefois elle nous eſt inconnuë, parce que l'aveuglemẽt que l'amour propre nous cauſe, nous en dérobe la connoiſſance ; & alors il n'y a point d'autre remede que d'en

gemir devant Dieu, que de s'humilier profondement, que de reconnoiſtre notre aveuglement & notre miſere, que de prier Dieu qu'il nous éclaire & qu'il nous empêche de nous égarer.

IX. Il ne ſera pas difficile de concevoir par ces conſiderations les mouvemens de reconnoiſſance, de crainte, d'humiliation, de penitence, qui en devroient naiſtre, ny de les exprimer par des paroles interieures propres pour nous les imprimer dans le cœur ; de demander à Jeſus-Chriſt qu'il nous purifie pour nous rendre capables de participer à ſes Myſteres, & de former des reſolutions pour réduire en pratique les inſtructions qu'il nous y donne, & pour remedier aux cauſes qui nous empêchent d'en profiter. Et c'eſt ce qu'on appelle *affections & reſolutions*, dont nous avons marqué ailleurs l'uſage & l'utilité.

CHAPITRE VI.

Conſiderations generales ſur les paroles de Jeſus-Chriſt.

I. ON peut ſe ſervir à peu prés de la même methode pour mediter les paroles de J. C. que pour mediter les Myſteres. Toutes les paroles de J. C. ſont adorables, puiſque ce ſont les paroles d'un

Dieu. C'eſt pourquoy il dit luy-même de ſes paroles, que le ciel & la terre paſſeront, mais que ſes paroles ne paſſeront point. Il les faut donc écouter avec un profond abbaiſſement de notre cœur & avec l'adoration duë à la ſouveraine verité. Car l'on peut dire de ces paroles ce que S. Auguſtin dit de l'Euchariſtie, qu'on ne s'en doit point nourrir ſans les avoir auparavant adorées. Et c'eſt pourquoi les Conciles ſe ſervent de cette expreſſion : *Sancta & adoranda verba Scripturarum* : LES *ſaintes & adorables paroles de l'Ecriture.*

II. Il ne les faut pas écouter ſimplement comme étant dites aux hommes en general, mais comme étant écrites pour nous en particulier. Car J. C. en les prononçant nous les a deſtinées, nous a eu dans l'eſprit, & en a voulu faire les regles de notre inſtruction. C'eſt ce que ſaint Auguſtin nous recommande en ces termes: *Ecoutons*, dit-il, *les paroles de l'Evangile comme ſi c'étoit Jeſus-Chriſt même qui nous parlât ; & ne diſons pas. Que ceux là étoient bienheureux qui avoient le bonheur de le voir ! Car ces paroles ſi précieuſes qui ſont ſorties de la bouche du Sauveur, ont été écrites pour nous, & à cauſe de nous, & c'eſt pour nous qu'on les recite* : SIC AUDIAMUS *Evangelium quaſi præſentem Dominum ; nec dicamus, O illi felices qui illum videre potuerunt ! Quod e-* Tract. 30. in Joan.

nim pretioſum ſonabat de ore Domini, & propter nos ſcriptum eſt, & nobis ſcriptum eſt, & propter nos recitatur.

III. Jeſus-Chriſt ne nous les a pas deſtinées ſeulement lors qu'il les a prononcées, mais de toute éternité ; & il a eu même en vûë cette heure préciſe où nous les liſons & où nous nous appliquons à les méditer. Il nous les a deſtinées en nous préférant à tant de peuples à qui il n'a pas fait la même grace. Et nous pouvons dire de toutes les paroles de l'Evangile, ce que David dit en general des commandemens de Dieu. *Non*
47. *fecit taliter omni nationi, & judicia ſua non manifeſtavit eis.*

Cette deſtination que Dieu a faite de ſes paroles pour nous inſtruire, cette préference qu'il a faite de nous à tant d'autres hommes, exige ſans doute de nous de grands ſentimens de reconnoiſſance, & de grands deſirs de cooperer aux deſſeins de miſericorde qu'il a eus ſur nous.

IV. Jeſus-Chriſt nous ayant appris que l'homme ſe nourrit de la parole de Dieu, nous a donné lieu de la conſiderer comme l'aliment de notre ame : de reconnoiſtre en la méditant le beſoin que nous en avons, & la défaillance où nous tombons ſi elle ne nous ſoutient & ne nous fortifie. Et c'eſt ce qui nous oblige de nous en approcher comme du pain de notre ame, & de prier Dieu

qu'il l'imprime tellement non ſeulement dans notre memoire, mais auſſi dans notre cœur, qu'elle ſe répande de là dans tous nos mouvemens interieurs & dans toutes nos actions.

On ſe nourrit de la verité en la recevant avec docilité & avec reſpect, en y conſentant & en s'y ſoumettant, en l'aimant, en confeſſant qu'elle eſt juſte & ſainte, en deſirant ſincerement qu'elle regne en nous, en faiſant reſolution de détruire en nous tout ce qui luy eſt contraire.

V. Nous ne devons pas ſeulement regarder la parole de Dieu comme une lumiere pour nous conduire dans le chemin du ciel, comme un aliment pour nous y nourrir, mais auſſi comme un adverſaire avec qui il nous eſt commandé de nous accorder dans notre voïage par ces paroles de l'Evangile: *Eſto conſentiens adverſario tuo citò dum es in via cum eo.* Car comme dit ſaint Auguſtin, *ſi nous pechons, la parole de Dieu eſt notre adverſaire. Elle s'oppoſe à notre volonté, mais pour procurer notre ſalut. O le bon adverſaire*, s'écrie-t-il, *& qu'il nous eſt utile! Il cherche notre bien & non la ſatisfaction de nos vains déſirs. Il ne nous eſt oppoſé que pendant que nous ſommes nous-mêmes oppoſez à notre bien. Vous aurez la parole de Dieu pour ennemie tant que vous ſerez ennemi de vous-même. Commencez d'eſtre* Matt. 5. 25. Aug. de verb. Dom. Serm. 1. vide in Pſ. 118. & de decem ch. c. 10.

ami de vous même, & vous l'aurez pour amie.

VI. Cette parole qui eſt notre adverſaire durant cette vie, parce qu'elle s'oppoſe à nos mauvais deſirs, ſera dans l'autre & notre adverſaire & notre Juge : *Sermo quem* Joan. 12. 48. *locutus ſum vobis, ille vos judicabit in noviſſimo die.* Elle ſera notre juge & un juge inexorable, parce qu'elle eſt immuable. Tout ce qu'elle condamnera ſera condamné. Elle peut en cette vie vivifier les morts. Elle leur peut eſtre une ſource de vie. Il y a encore lieu de s'accorder avec elle. Mais elle ne fera plus dans l'autre que briſer tout ce qui ne lui ſera pas conforme. L'unique moyen de prévenir ce jugement ſi terrible, eſt de nous juger nous-mêmes dés cette vie ſelon cette parole.

VII. Les Payens ont connu pluſieurs veritez de la loi éternelle, mais ils ne les ont pas regardées comme leur juge. Ils en ont fait un ſujet d'entretien ; ils les ont conſiderées comme quelque choſe de beau & d'excellent; ils ont cru que le bien des Etats, & l'excellence même de chacun des hommes en particulier demandoit qu'on les obſervât ; mais ils n'ont jamais penſé qu'ils ſeroient jugez par ces veritez, qu'ils auroient à paroître devant le tribunal de la verité, & que toutes leurs actions ſeroient examinées ſelon ces regles éternelles & inflexibles.

C'eſt pourquoy l'on peut dire d'eux à cet égard ce que ſaint Paul dit en general ; qu'*ayant connu Dieu, ils ne l'ont pas glorifié*, parce qu'ils n'ont point regardé ſa loy comme leur ſouverain Juge. Rom. 1. 21.

VIII. Cette maniere de conſiderer la verité eſt particuliere aux Chrêtiens, & c'eſt une des fins de l'Incarnation, ſelon S. Auguſtin, que de redonner ainſi à toutes les veritez écrites par les Payens l'authorité & la certitude qu'elles n'avoient pas parmy eux, afin de les faire regarder en ſuite comme les regles de nos actions auſquelles il faut neceſſairement les rendre conformes. Aug. epiſt. 3

Nous devons donc nous dire à nous-mêmes en meditant quelque verité que ce ſoit: Voila ſur quoy je ſeray jugé, ſi je ne détruits preſentement tout ce que j'y voy de contraire en moy.

IX. Il faut donc prendre enſuite cette verité comme un flambeau pour découvrir dans ſon cœur, dans ſes diſpoſitions, dans ſes actions tout ce qui n'y eſt pas conforme.

Mais comme notre amour propre nous en cache une partie de peur que nous ne nous croiyons obligez de le corriger, il faut s'adreſſer humblement à Dieu pour le prier qu'il éclaire nos tenebres, & qu'il ne permette pas que nous nous trompions nous-mêmes: Il faut nous dire à nous-mêmes que c'eſt en vain que nous fuyons la lu-

miere de la verité, qu'il faudra toſt ou tard paroître devant elle ; que rien ne demeurera caché, lors qu'elle éclairera les tenebres de nos conſciences, & qu'elle manifeſtera les ſecrets de nos cœurs ; & qu ainſi il vaut bien mieux s'expoſer à elle avec ſincerité, pour luy montrer nos playes & luy en demander la gueriſon, que d'attendre qu'elle nous couvre de confuſion à la veuë de toutes les creatures en nous les découvrant malgré nous.

X. Il faut tâcher à l'égard de toute verité d'en connoiſtre l'étenduë : & connoiſtre cette étenduë, c'eſt ſçavoir ce qu'elle approuve, & ce qu'elle condamne. Si nous examinions en cette ſorte chaque verité, il n'y en auroit gueres qui ne puſt nous ſervir long-temps d'occupation devant Dieu, parce que nous découvririons en nous une infinité de diſpoſitions oppoſées à cette loi, & qui doivent par conſequent eſtre retranchées.

XI. On y peut conſiderer la liaiſon qu'elle a avec les autres loix de Dieu, ce qui nous fera voir qu'elles ſont toutes liées, & qu'elles forment toutes enſemble une chaîne indiſſoluble. Et il faut ſouhaiter d'eſtre attaché & lié à cette chaîne ſacrée, & de ne s'en ſeparer jamais.

XII. Il faut conſiderer chaque verité non ſeulement comme enſeignée par Jeſus-

Christ, mais aussi comme pratiquée par Jesus-Christ. Car il est le premier modele de toute vertu & de toute justice ; & ses vertus & sa justice sont fecondes & operent dans ses membres des effets de grace pour pratiquer les mêmes vertus.

XIII. En quelque degré que nous penetrions une verité dans cette vie, nous avons sujet de nous humilier ; puis qu'elle le peut être d'une maniere infiniment plus claire & plus étenduë, & qu'une seule verité suffiroit pour remplir notre esprit pendant toute notre vie, si nous la comprenions comme il faut. Mais aussi quelque peu de connoissance que nous en ayons, pourveu que nous la regardions comme divine, nous avons sujet de remercier Dieu, puisque c'est toujours une grande grace de ce qu'il nous la fait regarder en cette maniere, & que nous sommes par là dans la voye de croître dans cette connoissance.

XIV. Le lieu de la verité n'est pas l'esprit, mais le cœur. C'est où elle doit être écrite par le saint Esprit. Elle n est que loy ancienne, lors qu'elle n'est que dans l'esprit ; mais elle devient loy nouvelle & Evangelique, lors qu'elle est gravée dans le cœur. Nous ne sommes que Juifs en la connoissant ; mais nous sommes Chrétiens en l'aimant. Ainsi il faut beaucoup plus tendre à l'aimer qu'à la connoître. Et pour

cela en la meditant il faut tâcher de lui ouvrir ſon cœur ; il faut prier Dieu qu'il y grave par ſon Eſprit , & ſe tenir devant luy comme un vaſe ouvert pour l'y recevoir , & comme une table raſe afin qu'il l'y imprime.

XV. On doit à la verité l'adoration & l'amour, & de plus la conformité, en approuvant ce qu'elle approuve, en condamnant ce qu'elle condamne & dans ſa vie paſſée, & dans ſes diſpoſitions préſentes, & dans les deſſeins que l'on a pour l'avenir. Et c'eſt ſur cela qu'on peut facilement juger des affections & des reſolutions où la meditation de chaque verité nous doit porter.

CHAPITRE VII.

Du profit que l'on doit tirer des endroits de l'Ecriture, que l'on n'entend point, & des veritez ſur leſquelles on n'a aucune ouverture.

IL arrivera ſouvent qu'en liſant l'Ecriture & en la faiſant le ſujet de notre meditation, il y aura bien des endroits où l'on n'entendra rien , & où l'on ne trouvera aucune lumiere , & alors le remede eſt de les paſſer pour ſe nourrir de ceux qui nous ſont proportionnez. Mais on peut auſſi quelquefois s'y arreſter avec fruit &

ſe nourrir de cette obſcurité même, parce qu'elle peut donner lieu à pluſieurs conſiderations édifiantes.

I. Saint Auguſtin en fournit pluſieurs dans un de ſes Sermons ſur les Pſeaumes ſur ce verſet : *Suſcipiens manſuetos Dominus.* Par exemple, dit-il, vous n'entendez pas, vous entendez peu, vous ne comprenez pas le ſens de quelque paſſage de l'Ecriture : Hé bien ! honorez l'Ecriture de Dieu, honorez la parole de Dieu quoy que vous ne l'entendiez pas. Que votre pieté vous faſſe attendre humblement qu'il vous en donne l'intelligence. Ne ſoyez pas aſſez temeraire & aſſez inſolent pour blâmer cette obſcurité de l'Ecriture, ou pour luy imputer quelques défauts. Il n'y a rien dans l'Ecriture de défectueux, & s'il y a de l'obſcurité, ce n'eſt pas que Dieu vous en refuſe abſolument l'intelligence : c'eſt ſeulement qu'il vous veut exercer par cette recherche. Quand vous trouvez donc quelque choſe d'obſcur, dites en vous-mêmes que le medecin le fait tout exprés pour vous obliger de frapper à la porte. Il a cette double volonté, & de vous exciter à frapper à la porte, & de vous ouvrir quand vous y aurez frappé. Ne vous irritez donc pas de ce que cette porte ſe trouve fermée. Soyez doux & pratiquez la docilité. Que le malade ne prétende pas trouver à redire In Pſ. 146.

» aux medicamens qui lui ſont preſentez par
» ſon medecin. Il ſçait les temperer dans la
» proportion qui luy eſt propre.

II. Il ſe ſert en un autre endroit de la même comparaiſon d'un malade & d'un medecin ; & il y ajouſte cette inſtruction : *Avant que vous ſçachiez pourquoy Dieu a dit ce que vous n'entendez pas, croyez qu'il l'a dû dire comme il l'a dit. Cette pieté vous rendra capable de chercher le ſens ; cette recherche vous le fera découvrir, & cette découverte vous remplira de joye :* Hæc *pietas faciet te capacem ut quæras quod dictum eſt ; & cùm quæſieris, invenias, & cùm inveneris, gaudeas.*

In Pſ. 147.

Auſſi c'eſt par là qu'il releve la pieté des Catholiques qui liſent l'Ecriture avec humilité, & qu'il blâme l'inſolence des heretiques qui font le contraire. *Cogitantes*, dit-il, *tantæ authoritatis eminentiam, latere ibi aliquid crediderunt, quod petentibus daretur, oblatrantibus negaretur, à quærentibus inveniretur, reprehendentibus ſubſtraheretur, pulſantibus aperiretur, oppugnantibus clauderetur. Petierunt, quæſierunt, pulſaverunt, acceperunt, invenerunt, intraverunt.*

Cont. Fauſt. ib. 4. c. 2.

III. Mais quand même on ne parviendroit pas à l'intelligence de ces paſſages, on peut s'édifier & ſe nourrir de ce qu'on ne les entend point. Et c'eſt ce qu'un Autheur

de ce temps a fort bien montré dans un traité intitulé, *Des trois Communions*, par les considerations tres-pieuses qu'il fournit à ceux qui ne comprennent pas le sens de quelque endroit de l'Ecriture, & que nous rapporterons icy. A Dieu ne plaise, dit-il, « que ce qu'il y a de relevé & d'obscur dans « l'Ecriture, ne soit utile qu'aux sçavans, & « ne serve qu'à exercer l'intelligence des per- « sonnes éclairées. Si nous avons de la foy, « nous pouvons communier par tout, parce « que nous pouvons adorer Jesus-Christ par « tout, & dans les endroits mêmes où nous « ne pouvons penetrer dans l'obscurité des « voiles qui nous le couvrent. Il suffit de « l'aimer & de sçavoir qu'il y est pour l'y « adorer. Il suffit de l'adorer pour y com- « munier. Quand nous abaissons notre petite « intelligence devant la Majesté de Jesus- « Christ & de sa verité ; quand nous sommes « bien-aises de voir que Dieu est plus grand « que l'esprit de l'homme ; quand nous le « louons dans ce que nous ignorons, & que « nous confessons devant luy que nous ne « meritons pas même de l'entendre ; quand « nous nous consolons de ce que les autres « entendent ce que nous n'entendons pas ; « ces passages si difficiles & si obscurs nous « sont peut-estre aussi utiles que les plus « clairs & les plus faciles. Nous nous nour- « rissons par le respect qu'ils nous impriment « P. 662.

» & par conſequent nous y communions.
» Nous nous fortifions, non pas en les enten-
» dant, mais en nous humiliant; & par con-
» ſequent nous y communions. Nous aimons
» celuy qui nous parle, quoy que nous ne
» comprenions pas le ſens de ſes paroles, &
» par conſequent nous y communions. Nous
» tremblons enfin devant le juge qui prononce nôtre arreſt, quoy que nous ſoiyons trop
» éloignez pour l'entendre; & c'eſt en cela
» même que nous y communions. Car il eſt
» dit que ſon eſprit ſe repoſe ſur celuy qui
» tremble à ſa parole: *Super trementem ſermones ſuos.*

» Il nous nuit, pourſuit cet Auteur, d'entendre l'Ecriture, quand nous ſommes ſi
» malheureux qu'elle ne nous édifie pas; &
» il nous ſert de ne l'entendre pas, quand ſon
» obſcurité même nous édifie. Si les peuples
» d'Allemagne entendant prêcher S. Bernard
» dans une langue étrangere, ne laiſſoient
» pas d'en être touchez & ne pouvoient retenir leurs larmes; eſt-ce que Jeſus-Chriſt
» ne nous touchera pas, quand il nous parlera d'une maniere que nous ne pourrons
» pas ſi bien entendre? Eſt-ce que la parole
» de Dieu aura moins de force que celle d'un
» homme? Quand l'Epoux commence à parler, l'Epouſe eſt déja tranſportée de joye
» avant que d'avoir encore ſceu ce qu'il dit:
» *Vox dilecti mei. Ecce venit ſaliens in mon-*

tibus, &c. Tout ce qu'elle en sçait, c'est « qu'il vient, & qu'elle l'a entendu ; Elle n'a « rien compris de ce qu'il a dit, sinon que « c'est luy, & qu'elle a reconnu que c'est sa « voix & sa parole. Cela suffit à l'Epouse, & « c'est assez pour la rendre toute enflammée « de l'amour de son Epoux. «

Comme donc on ne laisse pas de commu- » nier à l'Autel, quoy qu'on ne voye pas le « Corps de Jesus-Christ; on ne laisse pas aussi « de communier aux paroles de l'Ecriture, « quoi qu'on ne les entende pas, & qu'on « n'y decouvre la verité qu'elle renferme qui « est Jesus-Christ, que par la Foi, qui suffit « également pour se nourrir de la sainte Eu- « charistie & de l'Ecriture. Saint Augustin ne « nous assure-t-il pas que les personnes qui « s'éloignent de l'Autel pour un temps avec « une foy aussi vive que ceux qui s'en appro- « chent, n'honorent pas moins Jesus-Christ. « D'où il est aisé de conclure, que ceux qui « s'en éloignent avec une grande foi, l'hono- « rent davantage, que ceux qui s'en appro- « chent avec une foi médiocre. Ce qui sert « également de regle pour l'Ecriture, & nous « fait voir que si les personnes simples qui y » adorent cette parole divine sans en com- « prendre le sens, ont plus de foi que les per- « sonnes sçavantes qui le comprennent, elles « se rempliſſent davantage de son esprit. Ce « n'est point la science & la connoissance qui «

mettent la difference dans cette cõmunion ſpirituelle ; c'eſt la foy de ceux qui communient. On y reçoit plus, quand on croit plus. Et Jeſus-Chriſt nous dit encore tous les jours dans le ſecret, ce qu'il a dit pluſieurs fois en public dans l'Evangile : *Qu'il vous ſoit fait ſelon votre foy.* Ceux donc qui s'approchent de ces deux tables, (car l'Ecriture deſigne ſouvent par ce nom ces deux ſortes de communions) & qui reçoivent le corps de Jeſus-Chriſt ou qui entendent ſa parole, s'en nourriſſent à proportion de la foy qu'ils y apportent, & non à proportion de leur lumiere. C'eſt la foi qui ſe nourrit, comme c'eſt la foi qui prie, dit ſaint Auguſtin. *Fides orat.*

IV. Si nous n'entendons pas le ſens propre & particulier de chaque endroit de l'Ecriture, nous pouvons en entendre le ſens general. Car il n'y a qu'à ſçavoir que toute l'Ecriture ne tend qu'à l'établiſſement de la charité. C'eſt l'abregé de tous ſes preceptes. Qui pratique celuy-là, les pratique tous, & les connoît tous, ſoit qu'il entende, ſoit qu'il n'entende pas le ſens des paſſages qui les contiennent. *Ille tenet & quod patet & quod latet in divinis ſermonibus, qui charitatem tenet in moribus.* Si nous prenons donc ſujet d'aimer Dieu des obſcuritez mêmes de l'Ecriture, nous allons

Conc. Moguntinum. ann. 813. v. 3. ex Aug.

à la

à la fin où ce que nous n'entendons pas porte uniquement.

CHAPITRE VIII.

Maniere de mediter sur les Saints par des considerations generales sur leur qualité de Saints.

L'Egliſe ayant deſtiné une grande partie des jours de l'année à honorer les Saints, & ayant en vuë en cela l'édification & l'avantage de ſes enfans, ce ne ſeroit pas ſeconder ſes intentions que de laiſſer paſſer ſans reflexion toutes ces ſolemnitez, & de ne pas tâcher d'en tirer les fruits qu'elle nous veut procurer.

Et comme le principal moyen que nous en ayons, eſt de les prendre pour objet de nos meditations & de nos prieres, il eſt clair par là qu'il eſt tres-conforme à l'eſprit de l'Egliſe de s'appliquer aux Saints qu'elle honore & de tâcher par de ſaintes penſées de s'unir plus étroitement à eux.

La connoiſſance qu'on peut avoir de leur vie en peut fournir de differentes ſelon les differens Saints. Mais il y a certaines conſiderations generales qu'on peut faire ſur leur qualité de Saints & ſur la liaiſon que nous devons avoir avec eux, qu'il eſt utile d'avoir dans l'eſprit, parce qu'elles peuvent

ſuppléer au defaut des conſiderations particulieres, quand on n'en a pas, & qu'elles marquent les ſentimens & les diſpoſitions generales où nous devons eſtre à l'égard de tous les Saints. En voicy quelques-unes de ce genre.

I. L'une des principales cauſes du peu de fruit que les Chrétiens tirent de tant de Saints que l'Egliſe leur propoſe dans le cours de l'année, eſt le peu d'union interieure qu'ils ont avec eux. On les regarde preſque comme eſtant dans un monde ſeparé avec lequel on n'aura jamais aucun commerce. Notre imagination met entre eux & nous une diſtance infinie & de temps & de lieux, & ainſi elle nous les repreſente dans un éloignement qui diminuë infiniment & l'impreſſion de leur exemple & la confiance avec laquelle nous devrions nous adreſſer à eux.

II. Pour reſiſter à ces impreſſions trompeuſes de notre imagination, il en faut prendre de contraires de la doctrine de l'Egliſe. Elle nous apprend que les Saints nous connoiſſent mieux qu'aucun des hommes qui ſont ſur la terre ; qu'ils ſont nos plus veritables & nos plus ſinceres amis ; qu'ils ne nous regardent pas comme des étrangers, mais comme leurs freres en nous voyant dans l'unité du corps de Jeſus-Chriſt; qu'ils prennent part à nos maux ; qu'ils ſont diſ-

poſez à les ſoulager, & qu'ils ſe réjouïſſent lors que par nos prieres & par nos bonnes œuvres nous leur donnons occaſion de nous ſecourir auprés de Dieu.

III. Nous ne ſommes même ſeparez d'eux que pour un moment. Le voile qui nous les cache ſe romprabien-tôt par nôtre mort; & ce voile étant une fois rompu, nous leur ſerons éternellement unis, & nous aurons avec eux une communication ſi intime, que toutes celles que l'on peut avoir avec ſes amis en ce monde icy ne ſont rien auprés de celle-là. Car les bienheureux penetrant tous les cœurs & les eſprits les uns des autres, ils n'auront rien de caché entr'eux & ils ne verront rien en aucun d'eux qui n'augmente leur joye, & ne ſerve à les lier entr'eux & avec Dieu.

IV. Il les faut donc regarder comme des amis que nous ſommes tout prêts de revoir, & avec qui nous devons être éternellement unis. Et comme dans l'éternité leur bonheur fera le nôtre, nous devons commencer d'entrer avec eux dés cette vie dans cet eſprit de ſocieté en nous réjouïſſant de leur gloire & de leur triomphe.

V. Si la conſidération du ciel & de la terre nous doit exciter à l'amour de Dieu & à admirer ſa puiſſance, celle des Saints le doit faire beaucoup davantage, parce qu'ils ſont les principaux ouvrages de Dieu

& la fin de tous les autres. Tout ſe rapporte à eux, élemens, aſtres, cieux, Royaumes, Princes, Rois: *Omnia propter Electos.* Tout ce que nous voyons de grand, de puiſſant dans le monde n'eſt que pour eux, & même ceux qui les ont perſecutez. Car ils n'ont eſté dans ces perſecutions que les inſtrumens de Dieu, qui employoit ce moïen pour élever ſes Saints à la grandeur qu'il leur avoit deſtinée avant tous les temps.

C'eſt pour cette raiſon, dit ſaint Gregoire le Grand, que Salomon dit que le fou ſera eſclave du ſage : *Qui ſtultus eſt ſerviet ſapienti* : CAR *le fou eſt le ſerviteur du ſage, lors même qu'il luy commande avec empire, parce qu'il l'éleve par cette domination qu'il exerce ſur luy, à un état plus excellent* : STULTUS *ſapienti etiam dominando ſervit, quem ad meliorem ſtatum premendo provehit.*

VI. Les Saints ne ſont pas ſeulement les chefs-d'œuvres de la puiſſance de Dieu, mais auſſi les trophées de ſa miſericorde & de ſa grace. Car c'eſt en eux que nous voyons ce que cette grace peut faire de vaſes tout briſez & tout rompus tels que ſont les hommes. Ainſi chaque Saint doit eſtre un motif de glorifier la miſericorde de Dieu. Et c'eſt ce qui fait dire à ſaint Paul, que les Elus ſont établis *in laudem gloriæ gratiæ ejus.*

VII. Nous ne devons pas ſeulement a Dieu ſur le ſujet de chaque Saint, l'admiration & les loüanges de ſa puiſſance, de ſa bonté, & de ſa miſericorde ; mais nous luy devons auſſi une juſte reconnoiſſance. Nous la luy devons au nom de l'Egliſe, qui prend part toute entiere à la glorification d'un de ſes membres. Nous la luy devons en notre nom, car chaque Saint eſt un bienfait de Dieu envers nous. C'eſt un de nos freres que Dieu a fait Roy, & Roy non pour un temps comme ceux de la terre, mais pour toute l'Eternité. C'eſt un appuy de notre eſperance. Il nous fait voir que nos miſeres & nos foibleſſes ne nous empêchent point d'y arriver avec le ſecours de ſa grace. Il nous en marque le chemin.

VIII. Dieu n'établit pas les Saints dans une ſouveraine felicité ſeulement poureux-mêmes, mais il les rend les canaux de diverſes graces qu'il veut répandre ſur ſon Egliſe. Ainſi comme les pauvres du monde ſe preſſent auprés de ceux à qui ils ſçavent que les Rois ont donné de l'argent à diſtribuer, nous devons de même par le ſentiment de notre pauvreté nous preſſer auprés des Saints, pour avoir part aux graces dont il les a rendus les diſtributeurs.

S'il n'arrive donc preſque jamais dans le monde qu'on demande l'aumône à pluſieurs riches ſans en obtenir le ſoulagement dont

on a beſoin, quoy qu'ils ſe privent de ce qu'ils ſe donnent ; comment ſe pourroit-il faire qu'en s'adreſſant comme il faut à tant de riches du ciel, qui n'épuiſent pas leurs richeſſes en nous y donnant part, nous n'obtenions pas par eux quelque participation de leurs biens.

IX. C'eſt ce qui nous doit donner lieu de conſiderer en particulier avec quelle negligence nous avons ſecondé juſqu'icy les intentions qu'a l'Egliſe dans les Feſtes des Saints. On laiſſe paſſer toutes ces ſolemnitez ſans reflexion & ſans ſonger à rien faire de ce que l'Egliſe a en vûë en nous les propoſant. On n'admire & on ne louë point Dieu en eux. On n'eſt point touché des ſentimens de reconnoiſſance. On ne ſe lie point aux Saints par des mouvemens de charité. On ne ſe réjoüit point de leur bonheur. On ne s'en ſert point pour exciter en ſoy l'eſperance. On n'a point recours à eux. Enfin on regarde ſimplement ces feſtes comme diſtinguant les jours ſans avoir aucun ſoin de ſuivre par les mouvemens du cœur l'eſprit de l'Egliſe dans l'établiſſement de ces ſaintes ſolemnitez.

X. Il faut regarder les Saints non ſeulement comme des Rois éternels, mais comme nos Juges. Car du nombre des hommes qui s'aſſembleront au jour du Jugement, il y en aura que Jeſus-Chriſt aſſociera à ſa

qualité de Juge ; & c'eſt ce qu'il a promis expreſſement a ſes Apoſtres en leur diſant, qu'*à la venuë du Fils de l'homme ils ſeront aſſis ſur douze thrônes pour juger les douze tribus d'Iſraël.* Et comme les Saints ſeront ſans doute de ce nombre, c'eſt à nous à penſer à preſent à nous les rendre favorables puis qu'il ne ſera plus temps de le faire alors ; c'eſt à nous à les prier qu'ils obtiennent pour nous de Dieu en qualité d'interceſſeurs, qu'il nous purifie de tout ce qu'ils ſeroient obligez de condamner en nous en qualité de Juges.

CHAPITRE IX.

Maniere particuliere de mediter ſur la vie des Saints, lors qu'elle nous eſt connuë.

I. SAint Bernard donne quelques regles pour profiter de l'exemple des Saints dont on n'ignore pas abſolument la vie, qu'il eſt utile d'avoir dans l'eſprit quand on fait de ces Saints le ſujet de ſon oraiſon.

Je pratique, dit il, à l'égard des Saints, une maxime tres-ſalutaire. Je regarde leurs exemples comme une table couverte de diverſes viandes à laquelle je ſuis aſſis, & je fais attention à ne pas toucher à celles qui ſont pour les autres. Je n'étendray pas la main à la gloire des miracles, de peur " In Nativit. S. Vict. c. 4.

» que ſi j'uſurpois ce que je n'ay point reçu
» du ciel, je ne perdiſſe ce qu'il ſemble que
» j'ay reçu. Je ne leveray point les yeux en
» haut avec d'autres pour penetrer les ſecrets
» celeſtes, de peur qu'eſtant ébloüi de leur
» éclat, je ne ſois obligé de les baiſſer avec
» confuſion, & d'avoir recours trop tard à
» cet avis du Sage : *Ne recherchez point les*
» *choſes qui ſont trop hautes pour vous, & ne*
» *pretendez point ſonder ce qui ſurpaſſe vos*
» *forces.* On ſert à cette table d'un vin nou-
» veau, auquel des eaux ont été changées.
» Je me garde bien d'en uſer, parce que je
» ſçay que ce n'eſt pas pour moy, & que je
» n'ay pas le pouvoir de changer ainſi les éle-
» mens. Ce Saint commande aux démons
» même durant ſa vie. Ce ſont des viandes
» excellentes & de trés-bon gouſt, mais qui
» ne ſont pas pour moy; & je n'ay garde d'y
» toucher, parce qu'un pauvre comme moy
» n'en ſçauroit faire d'uſage, ny les faire pa-
» roiſtre dans ſes actions. Mais ſi je conſidere
» ce qui eſt devant mes yeux à la table de ce
» Saint, j'y apperçois l'équité de ſes juge-
» mens, la reguliarité inviolable de ſa con-
» duite, l'exemple de ſa ſainteté, l'uniformité
» de ſa vie, l'éminence de ſes vertus. Voila
» les viandes que je puis choiſir ſans préſom-
» ption, & dont je puis me nourrir utilement;
» & ſi je neglige même de le faire, on m'en
» demandera un compte tres-exact.

II. Voicy encore, ajoute-t-il des viandes que je croy m'être proportionnées : Si on me ſert à la table de ce riche du pain de douleur & du vin de componction, je ne fais point de difficulté d'en uſer, parce que je ſuis pauvre, & qu'en cette qualité les larmes doivent eſtre mon pain le jour & la nuit, & je dois meſler mes pleurs à ce que je boy. Il faut que les larmes ſoient mon partage, puiſque j'ay tant commis de pechez qui meritent d'eſtre pleurez.

S'il paroiſt de même dans le Saint que nous honorons des exemples de temperance, de juſtice, de prudence, de force, c'eſt encore ce que je prens pour moy, ſçachant que c'eſt de quoy je dois faire proviſion, que c'eſt proprement ce que l'on ſert pour moy, & dont on me demandera compte. On n'exige point de nous que nous ayons fait des miracles & des prodiges afin de les preſenter à celuy qui eſt vraiment riche. Ce ſont des vaſes faits pour celuy qui nous a invitez, mais ce ne ſont pas des viandes pour des pauvres comme nous. Ayez donc grand ſoin eſtant invitez à ces feſtins de diſcerner ce qui eſt pour vous & ce qui eſt pour celuy qui vous invite. Car tout ce que l'on ſert n'eſt pas pour vous. Si l'on vous donne à boire dans un vaſe d'or, c'eſt le breuvage & non le vaſe qui eſt pour vous. Prenez le breuvage, & laiſſez le vaſe. Le

» pere de famille propoſe à ſes domeſtiques
» l'exemple des bonnes œuvres & le regle-
» ment des mœurs, mais il retient pour luy
» le privilege des miracles.

III. On doit étendre cette regle de ſaint Bernard à certaines vertus qui ne ſont pas pour tout le monde, comme les actions de zele, & toutes celles qui ſont attachées à des miniſteres auſquels on n'eſt pas appellé. Il n'appartient pas à tout le monde de reprendre avec force, d'enſeigner les autres, de former de grandes entrepriſes pour le ſervice de Dieu, d'ériger des Congregations, d'inſtruire les peuples par ſes paroles ou par ſes écrits : mais il appartient à tout le monde d'être retenu dans ſes jugemens, moderé dans ſes paſſions, mortifié dans ſa vie, humble dans ſes ſentimens, doux & charitable dans le commerce que l'on a avec les autres.

IV. Le même Saint propoſe dans un autre de ſes Sermons, trois choſes à conſiderer dans la feſte des Saints ; le ſecours du S. ſon exemple, les ſujets de confuſion que l'on en doit tirer. Il faut, dit-il, conſiderer le ſecours du Saint, parce que celuy
» qui a eſté puiſſant ſur la terre, l'eſt encore
» plus dans le ciel, étant preſent devant le
» Seigneur ſon Dieu. S'il a eu pitié des pe-
» cheurs, & s'il a prié pour eux eſtant encore
» vivant, qui peut douter qu'il n'en ait en-

core plus de pitié en connoissant mieux leur misere, & qu'il ne prie ainsi le Pere pour nous ? La felicité dont il joüit dans cette heureuse patrie a augmenté & non diminué sa charité. S'il est devenu impassible en luy-même il ne laisse pas d'estre touché de compassion pour les autres, & estant present devant la fontaine de misericorde, il est encore plus rempli d'entrailles de misericorde.

Il y a de plus une raison qui presse les Saints de s'interesser pour nous. C'est que, selon l'Apostre, Dieu a ordonné pour notre bien qu'ils ne receveroient point leur consommation sans nous ; ce qui fait dire à David : *Les Justes attendent que vous me donniez ma recompense.*

V. La seconde chose qu'il faut se proposer, dit saint Bernard, est l'exemple du Saint que l'Eglise honore, en considerant que tant qu'il a esté sur la terre & qu'il a conversé avec les hommes, il ne s'est détourné ny à droit ny à gauche. Il a marché dans la voye royale jusqu'à ce qu'il fût parvenu à celuy qui dit de luy-même qu'il est la voye, la verité, & la vie.

Il faut contempler l'humilité qu'il a témoignée dans ses actions, l'autorité qu'il a fait paroistre dans ses paroles, & reconnoistre par là qu'ayant éclairé les hommes par son exemple & par ses paroles, nous n'avons qu'à marcher par le chemin qu'il

» nous a tracé pour ne nous point égarer ;
» qu'ainſi il eſt vray, ſelon le Prophete, que
» le ſentier du juſte eſt droit, & que l'on va
» droit quand on y marche.

» VI. Mais, ajoute-t-il, il faut encore faire
» plus d'attention aux ſujets de confuſion que
» nous pouvons tirer de la vie du Saint. Car
» enfin c'étoit un homme ſemblable à nous,
» ſujet aux mêmes miſeres que nous, formé
» de la même bouë. Pourquoy croirions-
» nous donc qu'il eſt non ſeulement difficile,
» mais impoſſible de faire ce qu'il a fait, & de
» marcher ſur ſes pas? Que cette parole, mes
» freres, vous faſſe entrer dans des ſentimens
» de confuſion, & dans un ſaint tremblement.
» Peut-eſtre que cette confuſion ſera une
» ſemence de gloire que ce tremblement ſera
» une ſource de graces pour nous. Ces Saints
» qui nous ont precedé, & qui ont marché
» dans le chemin de la vie d'une maniere ſi
» admirable qu'à peine pouvons-nous croire
» qu'ils fuſſent des hommes, n'eſtoient nean-
» moins que des hommes. Leurs feſtes nous
» doivent donc donner de la joye & de la con-
» fuſion ; de la joye, parce que nous les a-
» vons envoyez devant nous pour eſtre nos
» protecteurs ; de la confuſion, parce que
» nous ne les imitons pas.

» VII. L'exemple des Saints que ſaint Ber-
nard veut qu'on ſe propoſe pour un objet
d'imitation & de confuſion, ſera d'autant

plus cette impression sur nous, que nous nous appliquerons aux vertus qui sont le plus à nôtre portée, & qui sont le plus contraires à nos défauts : & nous trouverons encore dans ce choix un motif de recourir avec plus d'ardeur à l'interceſſion du Saint que nous honorons, afin qu'il nous aide à obtenir la grace d'être délivré d'un défaut dont il a été luy-même delivré par la même grace.

VIII. Il eſt bon de conſiderer dans les Saints l'œuvre principale à laquelle Dieu les a appliquez, & pour laquelle ils luy ont ſervi d'inſtrument, comme dans les Apôtres, l'établiſſement de la foy par toutes les nations ; dans les Inſtituteurs d'Ordres, la ſanctification de ce grand nombre de Religieux qui les ont ſuivis, & des peuples qui ont profité de leur exemple ; dans les Docteurs de l'Egliſe, le dépoſt de la doctrine qu'ils ont conſervé & qu'ils ont fait paſſer juſqu'à nous. Et il faut ajoûter à cette conſideration, que Dieu nous a compris dans la grace qu'il leur a communiquée, ſelon la part que nous y avons ; qu'il a voulu en rendant les Apôtres maîtres de tous les peuples, que nous euſſions la foy par leur moyen ; qu'en éclairant les Docteurs de l'Egliſe, il a voulu que nous participaſſions à leurs lumieres : qu'il a voulu que nous profitaſſions du zele dont il a

rempli les autres Saints ; ce qui nous doit animer non seulement à remercier Dieu de ses graces, mais aussi à nous adresser aux Saints comme nous ayant esté donnez de Dieu pour notre sanctification, & comme estant nous-mêmes compris dans l'étenduë du ministere que Dieu leur a confié.

CHAPITRE X.

Maniere de mediter sur les Saints dont on ignore la vie, comme de la pluspart des Martyrs.

I. IL n'y a rien de plus admirable dans la conduite de Dieu, que le peu qu'il a voulu que nous sçussions des graces qu'il a faites aux Saints, & le secret dans lequel il les a tenuës à l'égard des hommes. Nous ne sçavons presque rien de la pluspart des Martyrs, sinon qu'ils sont martyrs. Il a même permis que presque tous les actes de leur martyre se soient perdus, & qu'on en ait substitué d'autres auſquels on ne peut raisonnablement avoir beaucoup de croyance. Il a voulu que la vie des fondateurs de la Religion Chrétienne, c'est-à-dire des Apotres, nous fût presque entierement inconnuë, excepté ce qu'on lit de S. Pierre & de S. Paul dans les Actes. Ce que nous sçavons même de ceux de qui nous connois-

ſons plus de choſes n'eſt preſque rien, car cela ſe reduit à quelques actions exterieures. Et ce n'eſt pas en quoy leur ſainteté conſiſtoit. C'eſt dans le ſacré commerce qu'ils ont eu avec Dieu. dans le feu de leur charité, & dans leurs vertus interieures. Et c'eſt ce que nous ne connoiſſons preſque point.

II. Cela nous fait voir que les Saints ne ſont pas faits pour le monde, que leur tems n'eſt pas celui de ce monde, que ce monde n'eſt pas le lieu de leur gloire. Ces actions qui nous ſont inconnuës, ces vertus cachées, ces graces ſecrettes, ne ſont inconnuës, ſecrettes & cachées que pour un peu de temps. Il en viendra un où Dieu les revelera à la face de toutes les creatures, & où il leur rendra la gloire & l'honneur qu'elles meritent. Dieu nous fait voir par-là qu'il ne fait aucun état de la gloire de ce monde, puis qu'il en prive la plûpart de ſes Saints même aprés leur mort, & il nous apprend ainſi à ne la compter pour rien.

III. Il a voulu encore par-là donner des bornes à notre curioſité & nous apprendre à nous appliquer plûtôt à profiter des connoiſſances qu'il nous donne, qu'à rechercher inutilement celles qu'il ne nous a pas voulu donner. En effet ſi nous ſçavions biennous édifier de ce quenous ſçavons des Saints qui nous ſont le plus inconnus comme les Martyrs, nous trouverions que nous

en ſçavons aſſez pour trouver beaucoup de lumiere dans leur exemple.

Si nous ne ſçavons pas de quelle maniere ils ont vécu, nous ſçavons du moins qu'ils ſont morts pour le nom de Jeſus-Chriſt; & cela nous doit ſuffire, & nous découvre même beaucoup de choſes de leur vie, pourvû qu'au défaut des connoiſſances particulieres qui nous manquent, nous ayons recours aux lumieres, & à l'analogie de la Foi.

IV. Leur martyre nous fait voir qu'ils ont accompli le plus excellent de tous les actes de charité, qui eſt de donner leur vie pour Dieu; qu'ils ont reſiſté à la plus violente de toutes les tentations, qui eſt l'amour de la vie & de toutes les choſes preſentes.

Or l'Evangile nous apprend qu'on ne parvient point ordinairement à cet état que par une préparation qui réponde à l'éminence de cette grace. Et comme la priere eſt le canal par lequel on l'obtient ordinairement, on peut conclure que les Martyrs ayant obtenu cette grace ſi éminente de la perſeverance dans les plus cruels tourmens, avoient prié avec plus de ferveur que les autres, & que Dieu leur avoit donné la grace de la priere dans un tres-haut degré, puis qu'il a accordé à leurs prieres la plus grande de ſes graces.

V. Mais comme cette priere efficace doit

estre accompagnée de tous les exercices de pieté proportionnez à ce que nous desirons obtenir de Dieu, on en peut conclure encore que les Martyrs qui pouvoient tous les jours être engagez à confesser Jesus-Christ dans les tourmens, & qui demandoient sans cesse à Dieu la grace de luy estre fidelles dans ces grandes occasions, s'efforçoient aussi sans cesse de l'engager à la leur donner par la pratique de toutes les vertus, & principalement de celles qui ont le plus de rapport à cette tentation. Il estoit question de renoncer à la vie presente pour l'amour de Jesus-Christ; ils s'exerçoient à la mépriser. Il falloit souffrir d'horribles tourmens; ils s'y préparoient par la privation des plaisirs & par une mortification continuelle. Il falloit perdre tout son bien pour la confession de Jesus-Christ; ou ils s'en privoient par avance en le distribuant en aumônes, où ils s'en détachoient par l'amour des biens éternels. Il falloit estre exposé au dernier mépris & aux plus grands outrages; ils s'y disposoient en ne mettant leur gloire qu'en Dieu, en ne vivant que pour luy, en ne pensant qu'à luy, & en mépriſant tous les jugemens des hommes.

VI. C'estoit par ces exercices qu'ils se distinguoient des autres Chrétiens dans la paix même de l'Eglise. Car il ne faut pas s'imaginer que ce terrible discernement que

ces perſecutions faiſoit en mettant une partie des Chrétiens au rang des apoſtats,& l'autre dans celuy des Martyrs,ne commençaſt que dans la perſecution. Il eſtoit déja bien avancé avant cette épreuve. Ceux qui n'avoient pas ſoin de ſe préparer à cette grande tentation, qui vivoient dans le relâchement, qui s'attachoient au monde, qui en goûtoient les plaiſirs, ſuccomboient d'ordinaire aux tourmens. Et ceux au contraire qui s'y préparoient par une priere continuelle accompagnée de penitence & de mortification;ceux qui avoient toûjours leur vie dans leurs mains pour la donner à Dieu, demeuroient ordinairement fermes dans le combat. Ainſi le diſcernement ſe faiſoit dans la paix & ſe manifeſtoit dans la guerre; & la perſecution n'eſtoit que l'épreuve de cette préparation differente.

VII. Nous devons donc penſer en honorant un Martyr, que non ſeulement il eſt mort pour Jeſus-Chriſt par la conſommation de ſon martyre,mais qu'avant ce temps il s'eſtoit préparé à la mort, en mourant parfaitement au monde & à toutes les choſes viſibles par un détachement entier & par une mortification continuelle, par laquelle il a merité cettegrace excellente. Ainſi nous connoiſſons non ſeulement ſa mort, mais auſſi ſa vie, puiſque ſa vie n'a du eſtre qu'une préparation à ſa mort: & nous en

ſçavons aſſez pour en tirer la plus importante inſtruction que nous puiſſions trouver dans les Saints dont nous connoiſtrions exactement la conduite.

VIII. Car la vie des Chrétiens auſſi bien que celle des Martyrs eſt diſtinguée en deux temps ; en celuy de tentation, & en celuy de préparation à la tentation. La tentation eſt inévitable à tous, puiſque l'Ecriture nous avertit qu'en embraſſant le ſervice de Dieu, nous devons nous y préparer : *Fili accedens ad ſervitutem Dei ſta in juſtitia & in timore, & præpara animam tuam ad tentationem.* Ainſi comme nous avons dit que ceux qui dans les premiers ſiécles ne ſe préparoient pas à la perſecution avec le ſoin qu'ils devoient, y ſuccomboient ordinairement : ceux qui ne ſe préparent pas auſſi comme ils doivent dans ces temps icy aux tentations de leur état, y ſuccombent de même, à moins que Dieu ne les ſoutienne par une grace extraordinaire. Car par ce défaut de préparation ils ſont du nombre de ces architectes imprudens, dont l'Evangile nous dit, que bâtiſſant ſur le ſable, leurs maiſons ſont renverſées par les eaux, par les vents, & par les tempêtes. Eccl. 2. 1.

IX. Il eſt vray que ces eaux & ces tempêtes ne ſont pas de même genre que celles des premiers ſiécles, mais elles ne ſont pas moins dangereuſes, puis qu'elles ne renver-

ſent pas moins de Chrétiens. Elles ſont moins violentes en apparence, mais comme elles ſont cachées, elles s'ouvrent plus facilement l'entrée dans le cœur. Comme on les connoît moins, on s'en défie moins, & on y réſiſte moins. Ces tempeſtes ſont quelquefois l'impreſſion de la multitude qui authoriſe des actions criminelles. Ce ſont quelquefois de faux Directeurs qui conduiſent dans la voie large, & qui approuvent une infinité de relâchemens. Ce ſont des interêts temporels qui occupent l'eſprit & l'empêchent de reconnoître diverſes injuſtices & de ſortir de divers engagemens qu'on ne veut pas reconnoître pour criminels. Ce ſont des paſſions qui nous ôtent la lumiere dont nous avons beſoin dans notre conduite. Ce ſont des préventions injuſtes qui nous portent à condamner temerairement le prochain. Ce ſont enfin les impreſſions violentes des choſes viſibles qui nous font oublier Dieu.

Peu de perſonnes reſiſtent à ces tempêtes, parce qu'il y en a peu qui ſe préparent comme il faut à y reſiſter, qui veillent aſſez ſur elles-mêmes, qui prient autant qu'il faut, qui ſe mortifient autant qu'il eſt neceſſaire pour obtenir cette grace. Le diſcernement commence donc par-là, & continue dans la ſuite. Et ce qu'il y a de plus déplorable, eſt qu'au lieu que ceux qui tomboient dans les

premiers ſiecles ſçavoient au moins qu'ils eſtoient tombez, parce qu'ils eſtoient renverſez par une tentation viſible ; beaucoup de ceux qui ſuccombent à ces autres tentations, ne connoiſſent ny la tentation, ny leur chûte, & ne ſongent point à s'en relever.

X. C'eſt ce qui nous devroit donner un extrême éloignement pour toutes ſortes de relâchemens, d'inutilitez, & de vains divertiſſemens. Car puiſque le ſalut des Chrétiens dépend ordinairement de la maniere dont ils ſe préparent à la tentation ; ce qui eſt contraire à cette préparation eſt contraire à notre ſalut, & peut eſtre la ſource de notre perte. Or il eſt viſible que ce n'eſt pas ſe préparer à la tentation que de meñer une vie relâchée, une vie d'amuſement, une vie de divertiſſement & d'inutilitez. Et par conſequent c'eſt expoſer ſon ſalut, c'eſt courir à ſa perte, c'eſt donner entrée au diable, c'eſt ſe mettre en état d'eſtre renverſé par les tentations, qui ſont inévitables dans cette vie. Helas ! on croit ne rien faire de mal ou au moins en faire peu, par cette vie inutile & negligente ; & c'eſt neanmoins par-là qu'on ſe diſcerne & qu'on ſe met dans la foule malheureuſe de ceux que la tentation emportera.

XI. Il ne faut donc point dire, que n'étant pas en un état de donner notre vie pour la

confeſſion de la Foy comme les Martyrs & ignorant leurs actions, ils ſont plûtôt pour nous unſujet d'admiration que d'imitation.

Car ſi nous ne les pouvons pas imiter dans leur martyre, nous les pouvons & devons imiter dans ce qu'ils ont fait pour s'y préparer, c'eſt-à-dire dans leurs prieres, dans leur vigilance, dans leur mortification, dans leur détachement de toutes les choſes viſibles, dans leur éloignement de toutes ſortes d'amuſemens. Il faut, ſelon l'ordre de la grace, qu'ils ayent eu ces préparations en un tres-haut degré, puis qu'ils ont obtenu par-là la plus grande de toutes les graces ; & nous n'en avons pas moins beſoin qu'eux pour nous préparer aux tentations auſquelles nous devons être expoſez ſelon l'ordre de la Juſtice de Dieu. C'eſt donc ce que nous pouvons utilement conſidérer dans les Martyrs & dans les Saints dont la vie nous eſt inconnuë, & que nous devons principalement demander à Dieu par leur interceſſion.

CHAPITRE XI.

Ce que doivent faire ceux qui éprouvent dans la priere une telle inſtabilité d'eſprit, qu'ils ne ſçauroient s'arreſter à aucune bonne penſée.

I. NOus avons déja dit, qu'on ne devroit pas refuſer aux perſonnes qui ont l'imagination vagabonde, le ſecours d'un livre pour en lire quelque peu à diverſes repriſes, en s'appliquant à ce qu'elles y liront, ſelon qu'elles y auront de l'ouverture, ou en ſe contentant même de le concevoir & de l'offrir à Dieu, afin qu'il l'imprime dans leur cœur.

D'autres ont recours au défaut d'un livre à des oraiſons vocales & à la recitation de quelque Pſeaume, en tâchant de ſe nourrir du ſens des paroles. Et cette maniere de mediter n'eſt peut-eſtre pas des moins utiles.

S'il y a auſſi quelque objet de pieté, quelque myſtere, quelque verité, qui faſſe plus d'impreſſion ſur elles, & qui ſoit plus capables d'arreſter la mobilité de leur eſprit, elles feront fort bien de s'en occuper, en prenant pour marque que Dieu veut qu'elles s'y appliquent, l'impuiſſance où elles ſe trouvent de s'appliquer à d'autres objets.

II. Mais entre ceux qu'elles ſe peuvent propoſer, il ſemble qu'il n'y en ait point qui leur puiſſe eſtre plus preſent, & par conſequent faire plus d'impreſſion ſur elles que cet état même d'inſtabilité qu'elles éprouvent. Elles le ſentent, elles le ſouffrent, elles en ont une connoiſſance vive. Elles n'ont donc qu'à le conſiderer & à le prendre pour ſujet de leur meditation. Et ce n'eſt pas un des moins utiles qu'elles ſe puiſſent propoſer; puiſqu'il leur peut faire connoiſtre tres-vivement la profondeur de la miſere de l'ame, & l'état où elle eſt réduite, & par la corruption de la nature & par les déreglemens qu'elle y a ajoutez.

III. Quelle miſere que notre eſprit ſoit ainſi partagé & diviſé dans luy-même, qu'il ait des puiſſances indépendantes de ſa volonté & de ſa raiſon, qui courent ſans regle aprés des objets frivoles, & que l'ame ſoit contrainte d'être ſpectatrice de ce deſordre ſans y pouvoir remedier; qu'elle ſoit ſi foible & qu'elle voye d'une vuë ſi trouble les plus grandes choſes; qu'elle ne puiſſe reſiſter aux impreſſions de ces phantoſmes extravagans; qu'elle ſoit forcée d'abandonner ce qu'elle concevoit, quelque important qu'il fuſt, pour courir aprés ces chimeres; que Dieu, le Paradis & l'enfer ne la puiſſe détourner de la vûë d'une bagatelle, & que la vûë d'une bagatelle la détourne

tourne de celle de Dieu, du Paradis & de l'enfer !

La raiſon a beau connoiſtre l'extrême difference de ces objets, elle n'en eſt pas crue. Elle ne ſçauroit même ſe faire écouter. La ſedition de ces penſées emporte l'ame, & elle oublie ſouvent que c'eſt contre ſon gré que ce tumulte s'excite en elle-même.

IV. Il n'y a rien ſans doute qui nous puiſſe donner une idée plus vive de la miſere où le peché nous a réduits. Car enfin toute notre excellence conſiſte dans la penſée C'eſt ce qui nous éleve au deſſus de toutes les creatures qui en ſont privées. C'eſt dans la penſée que conſiſte l'image de Dieu. C'eſt par là que nous pouvons eſtre heureux. Cependant qu'eſt-ce que ces penſées qui font toute nôtre dignité ? A quoy ſont-elles occupées? A des choſes ſi vaines, ſi baſſes, ſi frivoles, qu'il n'y a perſonne qui n'en rougiſt s'il ſçavoit qu'elles fuſſent connuës à d'autres qu'à luy. Eſt ce donc là cette creature que Dieu avoit comblée de tant de faveurs ? Eſt-ce là cet eſprit crée pour connoiſtre Dieu, pour le contempler, & pour eſtre éternellement heureux par la poſſeſſion de Dieu ?

V. Mais ce n'eſt pas ſeulement le peché que nous tirons de nôtre origine qui cauſe en nous cette inſtabilité, nous y avons beau-

coup contribué par nos propres déreglemens. La liberté que nous avons donnée à nos penſées ; tous ces objets inutiles auſquels nous nous ſommes appliquez, ont augmenté infiniment notre legereté naturelle. Nous avons enfermé des ſeditieux au dedans de nous ; & nous nous plaignons qu'ils y excitent du trouble. Nous nous ſommes tous répandus au dehors ; & nous nous étonnons que nous ne puiſſions rentrer en nous-mêmes. Nous avons vécu dans une agitation continuelle ; & nous voudrions qu'elle ceſſaſt auſſi-toſt qu'il nous plaiſt. Mais ce n'eſt pas l'ordre de la juſtice de Dieu. Il veut que nous ſentions par là le mal que nous nous ſommes fait à nous-mêmes, que nous nous en humilions & que nous luy en demandions pardon.

VI. Ces égaremens d'eſprit ſont donc un temps favorable pour reconnoiſtre devant Dieu le mauvais uſage que nous avons fait de nos penſées, pour condamner en ſa preſence nos diſſipations & nos diſtractions volontaires, pour nous repentir de tant de vaines imaginations dont nous nous ſommes entretenus & auſquelles nous avons donné entrée dansnotre eſprit que nous devions regardercomme un ſanctuaire où rien d'impur & de déreglé ne devoit être reçu.

VII. Si nous nous humilions par ces penſées, cette meditation nous ſera auſſi utile

qu'une autre. Car qu'importe de quelle maniere nous soyons humbles, pourveu qu'en effet nous le soyons.

Cependant quelque dépourvus de lumiere que nous nous sentions, il ne faut pas pousser cette privation au de-là de la verité, ny perdre le souvenir & la reconnoissance de celles que Dieu nous laisse. Dans quelque impuissance où nous soyons reduits d'avoir de bonnes pensées, nous ne laissons pas de discerner par la foy le bien & le mal, & de pouvoir regler nos actions par cette lumiere. Tous ces phantômes qui nous troublent ne sont pas capables de nous faire agir. Si l'imagination est maîtresse des pensées qui nous occupent, la raison & la volonté sont maîtresses des actions effectives. Nous avons de plus une lumiere qui nous fait connoître que notre état est déreglé, qui nous le fait condamner, qui nous fait demander à Dieu d'en être délivrez. Toutes ces lumieres sont grandes & elles nous doivent être précieuses, puis qu'elles suffisent pour nous sauver, pourveu que nous les suivions dans la conduite de notre vie, & que nous souffrions avec paix, avec humilité, & avec patience tous les états où Dieu permettra que nous soyons réduits.

CHAPITRE XII.

De la Conclusion de l'Oraison.

APrés que l'on aura tâché d'exciter en soi de saints mouvemens & de saintes affections par le moïen des considerations ausquelles on se sera appliqué, & de réduire les vûës generales à des vûës particulieres, & les desirs confus de perfection à des résolutions préciſes d'actions déterminées, afin que tout cela ne soit point passager, & ne finisse pas avec l'Oraison, il est bon de faire une petite revuë tant sur les resolutions que l'on a prises, que sur les sentimens que l'on a eus, afin de confesser devant Dieu l'inutilité de tous nos désirs s'il n'opere en nous l'accompliſſement des choses qu'il nous a fait desirer. Il faut donc luy adresser ces paroles du Prophete ; *Confirma hoc Deus quod operatus es in nobis*: O DIEU *affermiſſez ce que vous avez operé en nous:* ou celles-cy : *Si le Seigneur n'édifie la maison, c'est en vain que les hommes veillent pour l'édifier : Si le Seigneur ne garde la ville, en vain veille-t-on pour la garder.* Mais il faut prendre les desirs qu'il nous a donnez pour un sujet de confiance qu'il nous en accordera l'effet, & pour une marque que sa volonté est que

nous tâchions de les executer & de les ſuivre.

Il eſt même bon de repaſſer dans ſon eſprit les conſidérations qui nous auront le plus touchez, & qui nous auront paru les plus importantes, afin que nous puiſſions y avoir recours dans la ſuite de la journée, & renouveller par là les ſentimens qu'elles auront produits en nous.

C'eſt là un des principaux avantages de l'Oraiſon, & qu'il faut le plus tâcher d'en tirer. Car on ne prie à certaines heures déterminées qu'afin que l'impreſſion de cette priere ſe répande ſur toute la journée, & qu'elle faſſe de toutes nos actions une priere continuelle. On prétend allumer un feu qui dure tout le jour, & pratiquer ſpirituellement, ſelon ſaint Gregoire, ce qui eſtoit ordonné dans l'ancienne loy, d'entretenir le feu de l'autel en y mettant du bois le matin & le ſoir: *Ignis in altari ſemper ardebit, quem nutriet ſacerdos, ſubjiciens ligna mane & veſperè.* Et pour cela il eſt utile de graver tellement dans ſa memoire les principales veritez que l'on aura meditées, qu'on les y repaſſe ſans peine, ou dans les intervalles qui ſeparent nos occupations, ou dans nos occupations mêmes. Car ſouvent elles ne nous attachent pas tellement, qu'elles ne laiſſent quelque liberté de ſe porter à d'autres objets. Levit. c. 6. v. 12.

Ainſi comme la vigilance continuelle eſt le plus grand ſecours de l'Oraiſon que l'on fait à certaines heures, parce qu'elle remedie à la diſſipation, qu'elle éloigne les diſtractions, & qu'elle remplit l'eſprit de bonnes penſées & le cœur de bons mouvemens ; de même l'Oraiſon contribuë beaucoup à la vigilance continuelle en rempliſſant l'eſprit de conſidérations ſaintes, qui ſe renouvellant le long du jour, donnent moyenà ceux qui les ont de s'en ſervir pour celebrer comme une feſte à l'honneur de Dieu, ſelon l'expreſſion de David: *Reliquiæ cogitationis diem feſtum agent tibi.* Et tout cela joint enſemble forme une vie recuëillie, interieure & appliquée à Dieu, telle que devroit être celle de tous les Chrétiens.

Pſal. 72.

TRAITÉ DE LA PRIERE.

PREMIERE PARTIE.

LIVRE TROISIE'ME

Des conditions de la Priere.

CHAPITRE PREMIER.

Premiere condition de la Priere : Charité. Que la priere n'eſt point contraire à la pureté de l'amour.

L'ORAISON priſe dans l'étenduë que luy donne les livres qui en traitent, comprenant tous les actes interieurs de la creature envers Dieu, l'adoration, l'action de grace, la loüange, la glorification, les ſaints deſirs, l'amour & la priere proprement dite par laquelle on demande les graces & les ſecours dont on a beſoin, il eſt aiſé de découvrir les fondemens de tous ces

autres actes, excepté de celuy qui s'appelle proprement Priere. Car il faut adorer Dieu, parce qu'il merite d'estre adoré, & que la justice prescrit indispensablement ce devoir à la creature. Il le faut remercier de ses graces, parce que la gratitude est un autre devoir que la loy éternelle nous ordonne & qu'il est injuste d'estre ingrat. Il le faut loüer, parce qu'il est loüable. Il luy faut rendre gloire & honneur, parce que la gloire & l'honneur luy appartiennent. Il le faut aimer, parce qu'il est aimable, & qu'estant la justice même, il est clair que l'on est injuste de ne l'aimer pas. Mais comme il semble que ce qui nous porte à prier soit nôtre propre interest, nos propres miseres & nos propres besoins, on ne voit pas d'abord que la justice nous y engage comme à ces autres devoirs, ny que la charité nous y oblige. Car puisque d'une part la creature doit rapporter tout son estre à la gloire de Dieu, & qu'il ne luy est pas permis de rien faire qui se termine à elle-mesme, parce que devant tout à Dieu, elle ne peut estre la fin d'aucune de ses actions : & que de l'autre Dieu ne reçoit pas moins de gloire de la justice qu'il exerce sur les méchans, que de la misericorde qu'il fait à ceux qu'il rend bons, il semble qu'il n'y ait qu'à le laisser absolument disposer de nous, sans luy rien demander, tout contribuant

également à sa gloire, qui est la fin naturelle de toutes choses. Et c'est aussi la fausse consequence que tirent certains inventeurs de spiritualitez outrées, dont nous parlerons dans la seconde partie.

Il est certain que ces raisonnemens sont faux, puis qu'ils sont tous semblables à celuy que saint Paul condamne dans l'Epître aux Romains. *Si par mon mensonge & mon infidelité*, dit cet Apôtre, *la verité & la fidelité de Dieu a éclaté davantage pour sa gloire, pourquoy me condamne-t-on encore comme pecheur, & pourquoy ne feronsnous pas le mal, afin qu'il en arrive du bien, selon l'erreur que quelques-uns qui nous calomnient nous accusent faussement de soutenir ?* c. 3. v. 7.

Mais on ne voit pas tout d'un coup en quoy consiste cette erreur, ny quel est le défaut du raisonnement de ceux qui concluëroient de ce que Dieu tire sa gloire aussi bien des pechez des hommes que de leurs bonnes actions, ou qu'il faut pêcher, ou qu'il n'est pas necessaire de le prier qu'il nous en preserve.

Pour le découvrir donc, il faut considerer de quelle sorte Dieu est glorifié dans les pechez des hommes. Car il n'est pas directement glorifié par ces pechez, qui tendent au contraire à le deshonnorer, mais par l'ordre qu'il y met, en faisant que celuy qui

se retire de l'ordre par le peché, soit reduit à l'ordre par la punition du peché. *Qui injustè se ordinat in peccatis, justè ordinatur in pœnis*, dit saint Augustin. Ce qui est fondé sur cette loy immuable de la justice éternelle, *qu'il faut ou que l'homme ne commette point de pechez, ou que ses pechez ne demeurent point impunis.* AD NATURALEM *quippe justitiæ ordinem pertinet, ut aut peccata non fiant, aut impunita esse non valeant.* D'où saint Augustin conclut ailleurs, *que c'est un ordre bien plus raisonnable que l'ame qui a peché soit obligée de sentir par son supplice la peine qui luy est duë, que non pas qu'elle se réjoüisse impunément dans son déreglement*: MELIUS *ordinatur anima ut justè doleat in supplicio, quam ut impunè gaudeat in peccato.*

Aug. Epist. 110.

De civit. Dei. l. 9. c. 13.

De natura boni. c. 8.

Il est clair par là que l'ordre que Dieu met dans les pechez en les punissant, n'empêche pas que les pechez ne soient d'eux-mêmes injustes, & qu'il ne les punit même que par ce qu'ils sont injustes. Or si le peché est injuste, il est injuste de le commettre, il est injuste d'y perseverer, & il est juste au contraire de le quitter, de s'en éloigner, de s'en repentir.

La justice commande donc aux pecheurs indispensablement la cessation du peché, le retour à Dieu, & la conversion. Le premier devoir qu'elle prescrit aux hommes est

de ne point pecher, & le ſecond c'eſt de ne pas continuer de pecher. Et en leur faiſant ces commandemens, elle leur en commande les moyens, dont l'un des principaux eſt la priere, puiſque Dieu nous a declaré que c'eſt par là qu'il vouloit nous communiquer & la preſervation du peché, & la grace de la converſion aprés le peché.

Ainſi la priere n'eſt pas ſeulement une voïe que notre interêt nous doit faire prendre pour ſoulager notre miſere ; c'eſt auſſi un devoir de pieté, qui nous eſt preſcrit par la juſtice éternelle, que cette juſtice nous doit rendre aimable, & auquel par conſequent la charité qui n'eſt que l'amour de cette juſtice nous doit porter. Il eſt juſte que pour ſortir de l'injuſtice nous embraſſions toutes les voyes que Dieu nous en ouvre. Il eſt injuſte que nous mépriſions les richeſſes de ſa bonté qu'il nous preſente. De ſorte qu'autant que nous aurons & d'amour pour la juſtice & de haine pour l'injuſtice, autant aurons-nous de zele & d'ardeur pour la priere.

C'eſt ainſi que la charité produit l'eſprit de priere. *Charitas orat.* Elle nous fait ſentir le mal de l'injuſtice où nous ſommes plongez. Elle nous fait deſirer le bien de la juſtice dont nous ſommes déchus. Elle nous fait craindre d'y retomber. Et ces ſentimens du cœur ſont déja des prieres & des ſources

de prieres ; puiſqu'il ne faut que les expoſer à Dieu pour prier.

Elle ne regarde donc pas que Dieu eſt glorifié même par nos pechez en les puniſſant, mais elle regarde que Dieu nous a ordonné de le glorifier nous mêmes par nos actions & par notre converſion, qu'il veut que nous recherchions ſa grace, que nous ayons recours à ſa bonté ; & qu'il y a de l'inſolence à mépriſer ſes avertiſſemens, ſes offres, & ſes promeſſes.

Car il faut remarquer qu'il n'y a pas ſeulement en Dieu une reſolution fixe & immuable de punir les pecheurs impenitens ; mais qu'il y a de plus une volonté immuable de pardonner aux pecheurs penitens. *Dieu*, dit ſaint Auguſtin, *veut que l'homme ne peche point. Il veut pardonner aux pecheurs & luy rendre la vie quand il revient à luy ; & il ne le veut punir que quand il perſevere dans le peché, afin que ſon inſolence ne ſurmonte pas la puiſſance de ſa juſtice.* In Pſal. 102. VULT *Deus ut homo non peccet. Vult peccatori parcere ut revertatur & vivat : vult poſtremo in peccato perſeverantem punire, ut juſtitiæ potentiam contumax non evadat.* Le ſein de ſa miſericorde eſt donc toujours ouvert à ceux qui veulent y recourir : & de plus cette bonté, qu'on peut appeller eſſentielle & inſeparable de la nature de Dieu, a eſté comblée par les effets de ſa

bonté libre & gratuite, par laquelle il a voulu exposer à tous les hommes les remedes de leurs pechez dans les tresors des Sacremens de Jesus-Christ, qu'il a donnez à son Eglise pour les donner à tous ceux qui les demandent & qui s'y disposent comme il faut.

Dieu donc ayant fait aux hommes toutes ces graces, la loy éternelle les oblige d'en user, parce qu'il y a de l'ingratitude & de l'insolence à les mépriser & à les rendre inutiles. C'est pourquoy S. Bernard ne craint pas de dire, que ceux que le desespoir empesche de se convertir, ne connoissent point Dieu. Car ils ne s'en éloignent, dit-il, que parce qu'ils se l'imaginent fâcheux & severe, au lieu qu'il est tout plein de bonté; que parce qu'ils le regardent comme dur & inexorable, au lieu qu'il est tout plein de misericorde; que parce qu'ils se le figurent cruel & terrible, au lieu qu'il est tout aimable. Ainsi l'iniquité ment contre elle-même en se formant une idée de Dieu toute differente de ce qu'il est. Bern. in Cât. serm. 3. n. 2. " " " " " " " " "

C'est donc obéïr à Dieu que de desirer, de rechercher, d'embrasser les moyens de participer à ses biens, & d'attirer les graces qui nous y préparent, ce qui ne se peut faire que par la priere. Et c'est au contraire un si grand peché de n'avoir pas recours à la misericorde de Dieu quand on a peché,

que les Peres ne craignent pas de dire qu'on irrite plus Dieu par là, que par tous les autres crimes qu'on pourroit avoir commis.

Ainsi il est clair que la priere chrétienne n'est pas une action interessée, & qui n'ait point d'autre fin que nous-mêmes. C'est un fruit de l'amour de la justice, de la haine de l'injustice, & de la soumission aux volontez de Dieu & à ses loix. Elle vient de Dieu, elle tend à Dieu; & c'est ce qui fait son merite. Tout autre priere, quelle qu'elle fust, ne seroit point celle que Dieu a promis d'exaucer: & comme elle auroit un autre principe que la charité, elle seroit incapable de toucher le cœur de Dieu, qui ne se tient honoré que par la charité: *Non colitur Deus nisi amando.*

CHAPITRE II.

Seconde disposition necessaire à la prie : Pauvreté ou abaissement du cœur qui vient du sentiment de ses miseres.

SAint Augustin met cette difference entre Adam innocent & Adam coupable, c'est-à dire entre l'état de la justice où il a esté créé, & l'état du peché où il est tombé, qu'Adam innocent ne prioit point proprement, & que ses mouvemens vers Dieu n'estoient que des mouvemens d'admira-

tion, de louange, & d'action de graces; au lieu qu'Adam pecheur & banni du paradis, pouſſe des cris continuels vers Dieu dans ladouleur & le reſſentiment de ſes miſeres: ce qui fait que Dieu qui s'étoit éloigné de luy à cauſe de ſon orgueïl, s'en rapproche en le voyant abbattu & humilié. *In paradiſo non clamabas, ſed laudabas; non gemebas, ſed fruebaris. Foris poſitus clama. Propinquat tribulatio qui deſeruit ſuperbientem.* Ainſi la priere des enfans d'Adam eſt proprement un cri du cœur preſſé du joug du peché & accablé des miſeres de cette vie. Et comme c'eſt la charité qui le rend ſenſible au peché & aux miſeres qui en naiſſent, c'eſt elle auſſi qui luy fait pouſſer ces cris à Dieu pour luy demander miſericorde & pour implorer ſon ſecours. In Pſal. 29. enarr. 2.

Mais afin que la miſere des hommes leur faſſe pouſſer ces cris qui ſont la veritable priere, il faut qu'ils la connoiſſent, & qu'ils la ſentent. Car on ne crie point du tout quand on ne connoiſt point du tout ſa miſere ou que l'on n'en a point de ſentiment, & l'on crie à proportion qu'on la connoît & qu'on la ſent. C'eſt la ſource de toutes ces prieres enflammées que l'on trouve par tout dans les Pſeaumes du Prophête Roy, à qui il donne luy-même le nom de *clameurs*, de *cris* & de *rugiſſemens*, pour montrer de quelle ſource elles partoient. Car il

n'y a rien de plus touchant que de voir de quelle ſorte il exprime cette playe & cette extrême miſere qu'il reſſentoit au dedans de luy. Tantoſt il ſe conſidere comme un
Pſ. 30. pauvre & un mendiant : *Ego autem mendicus ſum & pauper* ; tantoſt comme un
Pſ. 41. malade qui languit dans la douleur : *Defecit in dolore vita mea* : tantoſt comme un homme dont tous les os ſont briſez & tout
Pſ. 101. deſſeichez : *Dum confringuntur oſſa mea* : *Oſſa mea ſicut cremium aruerunt* : tantoſt comme ayant l'eſprit tout ſaiſi de frayeur,
Pſ. 54. & tout obſcurcy de tenebres : *Timor & tremor venerunt ſuper me, & contexerunt me tenebræ* : tantoſt comme un homme englouti dans les abyſmes, & ſubmergé par
Pſ. 68. la tempête : *Veni in altitudinem maris & tempeſtas demerſit me.*

Mais pour marquer plus diſtinctement ce que comprend cette vûë, & quels ſentimens elle doit produire, il faut ſçavoir que l'état du peché où nous ſommes nez, enferme une corruption en quelque ſorte infinie, parce qu'il n'y a point de peché que cette corruption ne ſoit capable de produire, & dont elle ne contienne le principe & la racine. Elle réferme une incapacité de tout bien, une pente à tout mal, une privation de tout droit aux lumieres & aux graces de Dieu. De ſorte que lors que Dieu en donne maintenant aux hommes, ils n'ont point de droit

ny à celles qu'ils reçoivent ny à celles qui ſont neceſſaires pour y perſeverer.

Car quoique Dieu par les diverſes graces qu'il fait aux hommes en délivre quelques-uns de cette extremité de miſere, ils ne perſeverent neanmoins dans la juſtice qu'ils ont reçuë, que par un ſecours ſpecial qu'ils ne meritent point, comme le Concile de Trente le definit.

Ainſi quelque riches qu'ils ſoient des dons de la grace, ils ne doivent pas laiſſer de ſe regarder comme pauvres & miſerables. Et ils le ſont en effet, parce que ces dons ne ſont point à eux, & qu'il n'y a que le peché & le menſonge qui leur appartiennent par leur nature. *Perſonne*. dit le Concile d'Orange aprés S. Auguſtin, *n'a de ſoy-même que le menſonge & le peché, & tout ce que nous avons de juſtice & de verité vient de cette ſource dont nous devons eſtre alterez en cette vie, afin qu'eſtant alterez des gouttes qui en découlent, nous ne tombions pas dans la défaillance.* NEMO *habet de ſuo niſi mendacium & peccatum. Quidquid autem habemus juſtitiæ & veritatis ex illo fonte eſt, quem debemus ſitire in hac ermo, ut ejus quaſi guttis irrorati non deficiamus in via.*

Conc. Arauſcā. 29. Aug. tract. 5. in Jo.

Les hommes ſont même bien plus pauvres des dons de la grace que les pauvres ne le ſont des biens exterieurs. Car les pauvres au moins ſentent qu'ils ſont pauvres; mais

nous ne ſentons pas notre pauvreté ſpirituelle. Ils n'ont pas beſoin de nous pour venir a nous ; mais nous avons beſoin de Dieu pour aller à Dieu. Ce ſont eux-mêmes qui nous parlent ; & nous ne formons pas leurs demandes ? mais nous ne ſçaurions ny parler à Dieu ny le prier, s'il ne parle en nous & ne prie en nous. *Comme on ne ſçauroit croire*, dit ſaint Auguſtin, *ſans l'eſprit de foy, on ne ſçauroit auſſi prier d'une maniere qui ſoit utile, ſans l'eſprit de prier : SICUT ſine ſpiritu fidei non es quidpiam recte crediturus ita ſine ſpiritu orationis non es quidpiam ſalubriter oraturus.*

Aug. ep. 105.

Cette pauvreté commune à tous les pecheurs eſt encore beaucoup augmentée par les pechez particuliers dont chacun ſe ſent coupable par le mauvais uſage des graces & des bienfaits de Dieu, & par tous les fruits malheureux que la concupiſcence a produits en eux.

C'eſt par la vuë de toutes ces miſeres que ſaint Bernard enſeigne que l'on parvient à l'humilité, qui peut ſeule attirer la miſericorde de Dieu.

In Cant. ſer. 36.

L'ame, dit-il ne ſçauroit rien trouver de plus vif ny de plus propre pour s'humilier » que de ſe voir tellequ'elle eſt dans la verité » pourvû qu'elle ne ſe diſſimule point ſes miſeres, qu'elle n'uſe point de déguiſement » qu'elle ſe mette devant ſes yeux, qu'elle

ne s'éloigne point de soy-même. Car comment pourroit-elle ne pas entrer dans les sentimens d'une véritable humilité par cette connoissance de soy-même, en se voyant chargée de pechez, accablée sous le poids d'un corps mortel, embarrassée des soins terrestres, infectée de la bouë des desirs charnels, aveugle, courbée, malade, engagée dans mille erreurs, exposée à mille perils, travaillée de mille craintes, inquietée de mille difficultez, sujette à mille soupçons, chargée de mille necessitez, portée d'elle-même au vice, sans force pour les vertus ? Comment l'orgueïl se pourroit-il mêler dans cette vûë ? Comment pourroit-elle lever la tête dans un si malheureux état? Que peut-elle faire que d'avoir recours à ses larmes & à ses gémissemens, & de se tourner vers Dieu, en luy disant : Mon Dieu, gueriſſez mon ame, parce que j'ay peché contre vous.

Il faut donc que la vûë de ces veritez nous fasse entrer dans un profond rabaissement d'esprit & de cœur, & que nous regardant comme entierement indignes des graces de Dieu, nous ne fondions l'esperance que nous devons avoir de les obtenir, que sur la seule misericorde de Dieu, en disant avec Daniel : *Neque enim in justificationibus nostris prosternimus preces nostras ante faciem tuam, sed in miserationibus tuis multis.* c. 9. 18.

Il faut par conſequent ne faire aucun éta
ny des talens naturels, ny des avantage
exterieurs que l'on peut avoir, puis qu'ou
tre qu'il ne ſont pas à nous, aucun de ce
biens ne nous ſçauroit délivrer de cette mi
ſere inſeparable de notre état, & qu'il y e
a même beaucoup qui l'augmentent. Ain
en nous preſentant devant Dieu dans l
priere, nous devons nous regarder dan
une nudité de tout bien, dans une privatio
de tout appuy humain & de tout ſujet d
confiance qui ſoit tiré de nous-mêmes.

C'eſt une partie de cette pauvreté qu
les Peres nous repreſentent comme une diſ
poſition neceſſaire à la priere. Et c'eſt mê
me une priere & une priere excellente, qu
de ſe preſenter à Dieu dans cet état, en lu
expoſant les playes de ſon ame comme l
Lazare faiſoit celles de ſon corps, & e
Thren. 3. 22. luy diſant ſeulement avec le Prophete: *Vi
de Domine & conſidera quoniam facta ſu
vilis.*

Mais ce qui ſoüille la plûpart des prie
res que les hommes font, eſt qu'ils paroiſ
ſent au contraire devant Dieu avec un eſ
prit élevé, qu'ils portent à la priere u
cœur tout plein d'eſtime & de complaiſanc
pour eux-mêmes, une fierté interieure, un
confiance ſecrette ou dans eux-mêmes, o
dans les biens exterieurs qu'ils poſſedent
en ſe croyant par là au deſſus des autres

inſi quoiqu'ils proteſtent de bouche qu'ils
ont point de droit aux graces de Dieu, la
réſomption interieure & l'élevation de
œur que Dieu voit en eux démentent ces
roteſtations, & s'oppoſent à l'effet de
urs prieres; puiſque ſelon ſaint Auguſtin,
eſt la pauvreté interieure qui les rend ef-
caces & capables d'être exaucées. *Conſide-* In Pſ.
z, dit-il, *que le Prophête met le merite* 68.
ui luy fait eſperer d'être exaucé, en ce qu'il
pauvre & dépourveu de tout bien. C'eſt à
ous à voir ſi vous êtes dans cette diſpoſition
pauvreté & d'indigence. Car ſi vous n'y
es pas, vous ne ſerez point exaucé. Re-
anchez ce qu'il y a en vous, ou autour de
ous, qui vous puiſſe être un ſujet de confian-
& de préſomption, & ne vous appuyez que
r Dieu ſeul. VIDETE *quia meritum exau-*
tionis ſuæ in eo poſuit ut diceret, Quoniam
enus ſum & pauper. Obſerva ne non ſis ege-
us & inops. Si non fueris, non exaudieris.
uidquid cum te, vel ante, unde poſſis præſu-
ere, abjice à te, & tota præſumptio tua
eus ſit.

CHAPITRE III.

Ce que doivent faire ceux qui n'ont point ou qui ne ſentent point en eux cette diſpoſition de pauvreté & d'abaiſſement.

CEux qui voudront faire reflexion ſur cette humiliation profonde qui doit accompagner nos prieres,& qui doit naître du ſentiment de notre pauvreté & de notre miſere ſpirituelle, ne ſeront point étonnez de voir qu'il y en ait ſi peu qui ſoient exaucées, parce qu'il y en a tres-peu qui ſoient faites avec cette diſpoſition. Mais comme chacun doit tendre à eſtre exaucé, & que le même devoir de juſtice qui nous oblige de prier nous oblige auſſi de nous mettre dans l'état & dans les diſpoſitions qui peuvent rendre nos prieres efficaces, il faut que ſi on ne les ſent point en ſoy on tâche de les acquerir, & que l'on prenne pour cela les moyens que la foy & la raiſon nous preſcrivent.

Suppoſons donc, ce qui n'eſt que trop ordinaire,qu'un homme ne trouve point en ſoy ces vûës & ces ſentimens qu'il devroit avoir ; qu'il connoiſſe peu ſes pechez & ſes miſeres tant communes que particulieres ; qu'il en ſoit peu touché ; qu'il le ſoit au contraire beaucoup des choſes du monde ;

Qu'il ſente en ſoy une élevation de cœur, qui le porte à deſirer les honneurs, qui l'éloigne de tout ce qui le rabaiſſe & l'humilie ; qu'il ſe ſente porté à ſe preferer aux autres ; qu'il n'éprouve en ſoy que de l'inſtabilité & de la froideur lors qu'il ſe preſente devant Dieu ; comme ſi ſa ſouveraine pureté le rejettoit & ne le pouvoit ſouffrir devant elle, qu'il ait ſujet de croire que ſa froideur & ſon inſenſibilité ne ſont point de celles que les perſonnes qui ſont le plus à Dieu éprouvent quelquefois ; & qu'il y ait toute ſorte d'apparence qu'elles ayent pour ſource le relâchement de ſa vie & de ſes attaches aux creatures ; qu'il ait ſeulement au fond du cœur quelque deſir d'eſtre à Dieu & de faire tout ce qui eſt neceſſaire pour cela.

Cette diſpoſition n'eſt que trop commune, & elle eſt même dans tout le monde en quelque degré. Car il s'en faut bien que les perſonnes même vertueuſes n'ayent le cœur auſſi humilié devant Dieu que la profondeur de leur miſere le demanderoit. Il y en a peu qui ne ſoient encore ſenſibles aux loüanges & aux mépris des hommes, & qui n'ayent quelque ambition ſecrette dans le cœur. Ainſi tout le monde a intereſt de s'inſtruire de ce qu'il faut faire dans cette privation du ſentiment de ſa pauvreté, qui ſemble mettre hors d'état de prier Dieu.

Pour consoler donc ceux qui se trouvent dans cet état penible, & dans tous les autres de même genre, il faut leur faire remarquer qu'on peut estre en deux manieres dans une disposition interieure, l'une par sentiment, l'autre par foy.

Ceux qui sont touchez, par exemple, de leur pauvreté & de leur misere interieure, y sont par sentiment. Ceux qui la croyent, qui la reconnoissent devant Dieu, dont l'esprit en est réellement convaincu, & qui ont une volonté effective de faire ce que la lumiere de la verité leur prescrit dans cet état, y sont par foy, c'est-à-dire, par une lumiere de Dieu & une impression de la grace sur leur cœur, mais d'une grace qui ne va pas jusqu'à se faire sentir

Or encore que la premiere sorte de pauvreté soit trés-utile pour rendre nos prieres efficaces ; il est certain neanmoins qu'elle n'y est pas absolument necessaire, & que Dieu ne rejette pas les prieres qui sont faites avec cette autre pauvreté, qui n'est pas accompagnée de mouvemens sensibles, pourveu qu'elle naisse effectivement de la foy, & que ce ne soit pas un pur effet de la raison & de l'amour propre.

Il est vray que la raison seule conduite & appliquée par l'amour propre, peut produire en nous quelque chose de fort semblable à ce que nous avons appellé une pauvreté de foy,

de soy, c'est-à-dire, qu'elle nous peut faire connoistre & confesser nos miseres, former des pensées & prononcer des paroles d'humilité, pousser des gemissemens, avouër notre orgueil, afin d'obtenir de Dieu ce que nous luy demandons.

Mais comme il est certain aussi que nous ne sçaurions distinguer avec évidence le fond de notre cœur & le principe de nos actions, il faut toujours faire ce que la verité nous prescrit, & souffrir humblement l'incertitude où il nous laisse à l'égard de ce qui nous fait agir.

Or ce que la verité prescrit à ceux qui sont privez du sentiment de leur pauvreté, qui sentent au contraire un grand fond de présomption & d'orgueil, est de reconnoistre leur misere devant Dieu, de tâcher de s'en convaincre en s'y appliquant, de regarder même ces tenebres où ils se trouvent & cette privation de lumiere & de sentiment comme un excés de pauvreté & de misere, qui les met au plus bas état des Chrétiens, & qui ne laisse au dessous d'eux que ceux qui ne font pas même reflexion qu'ils sont insensibles, & qui ne le veulent pas reconnoistre.

Il faut donc que celuy qui se trouve dans cet état, se presente à Dieu comme un malade, comme un paralytique, comme un aveugle qui ne connoist point & ne sent point

la grandeur de ſes maux ; qu'il emprunte les paroles de ceux qui les ont & connus & ſentis, qu'il approuve interieurement la verité de ces paroles, qu'il y conſente & qu'il prie Dieu de les imprimer dans ſon cœur.

Mais il ne faut pas ſe contenter de ces proteſtations. Il faut faire reſolution en même tems d'uſer des remedes utiles pour nous tirer de cet état. Et le principal de ces remedes eſt de s'éloigner effectivement des choſes qui nous peuvent entretenir. C'eſt pourquoy au même temps que ſaint Ambroiſe conſole les gens du monde, en leur montrant que leurs prieres peuvent eſtre exaucées de Dieu par l'exemple des Iſraëlites qui furent exaucez lors qu'ils eſtoient encore aſſujettis aux Egyptiens, il y ajoute neanmoins cette condition : *Pourveu qu'ils haïſſent la bouë d'Egypte, & qu'ils évitent de s'engager dans les choſes terreſtres & periſſables* : Si Ægyptium *lutum oderint & operari terrena declinent.*

In Pſ. 118.

Il faut donc que ces perſonnes pour ſe rendre dignes d'eſtre exaucées, ſe ſeparent autant qu'elles peuvent des divertiſſemens, des plaiſirs, du tumulte des affaires du monde ; qu'elles tâchent de pratiquer la retraite, d'appaiſer l'agitation de leur eſprit, de s'accoutumer peu à peu de rentrer en elles-mêmes, de s'appliquer à la lecture & par-

ticulierement à celle des livres qui apprennent le plus à ſe connoître, de s'entretenir ſouvent des objets qui repriment le plus les paſſions, comme la mort, le jugement, & l'enfer.

Il faut qu'elles veillent particulierement ſur elles-mêmes, & qu'elles ne ſe rebutent pas de la peine qu'elles y trouveront d'abord, & ſur tout qu'elles ſe rendent exactes & fidelles à tous leurs devoirs.

Elles doivent encore examiner avec tout le ſoin qui leur eſt poſſible, s'il n'y a point en effet quelque attache criminelle, quelque peché ſecret qu'elles ne veulent pas voir, & qui ſoit cauſe que Dieu ſe retire d'elles, & qu'il laiſſe leur cœur dans cette dureté.

Que ſi nonobſtant cette recherche faite de bonne foy & avec humilité, nonobſtant la pratique fidelle de tous ces remedes, elles ne laiſſent pas de ſe trouver dans les mêmes obſcuritez & les mêmes privations de ſentiment, elles ne doivent jamais regarder cet état comme une voïe éminente & élevée, ny comme un état noble & parfait, mais comme un avertiſſement continuel que Dieu leur donne de s'humilier en tout, de mortifier leur orgueïl, d'être plus fidelles dans leurs devoirs. Et en avoüant humblement devant Dieu qu'elles meritent d'être traitées de la ſorte, en le priant humblement de leur rendre la joye de ſa grace ſa-

lutaire, elles doivent se fortifier dans la resolution de suivre Dieu jusqu'à la mort dans ces obscuritez & dans ces tenebres, quand il ne luy plairoit pas de les consoler jamais en cette vie.

CHAPITRE IV.

Troisiéme condition de la priere : Desir & soif de la justice.

LA pauvreté chrétienne ayant deux objets, les biens de la terre, & les biens du ciel, elle produit en nous des mouvemens fort differens à l'égard des uns & des autres. Elle nous separe des uns ; elle nous fait soupirer aprés les autres. On participe d'autant plus à la pauvreté spirituelle à l'égard des biens du monde, qu'on les desire moins, & qu'on se soucie moins d'en être privé ; & l'on participe d'autant plus à la pauvreté spirituelle à l'égard des biens du ciel, qu'on les desire avec plus d'ardeur, & qu'on en sent davantage la privation. L'un & l'autre effet de cette pauvreté spirituelle est nécessaire à la priere chrétienne selon les Peres. Il y faut porter un cœur vuide des desirs du monde, & plein des desirs de Dieu & de ses graces : & rien n'en empêcheplus l'effetqu'une disposition contraire, c'est-à-dire qu'une soif ardente des

choſes du monde, & un dégoût de celles de Dieu.

C'eſt ce que ſaint Auguſtin nous enſeigne ſur ces paroles : *Dieu exaucera les pauvres. Il ne les exauceroit pas*, dit-il, *s'ils n'eſtoient pauvres. Soyez donc pauvres, ſi vous voulez eſtre exaucé. Que ce ſoit le ſentiment douloureux de votre pauvreté qui vous faſſe crier, & non le dégouſt* : DOLOR *de te clamet, non faſtidium.* In Pſ. 68.

Mais en quoy conſiſte cette pauvreté ? *C'eſt*, dit ce ſaint Docteur, *à concevoir que nous ne ſçaurions eſtre que pauvres tant que nous ne poſſedons pas celuy qui peut ſeul nous rendre riches.* UT INTELLIGAS *te tamdiu eſſe pauperem, quamdiu non habes illum qui te faciat divitem.* In Pſ. 33.

CAR *quelqu'autre choſe que nous poſſedions ſans luy, nous ne faiſons qu'étendre & élargir le vuide de notre cœur* : QUIDQUID *enim aliud habueris ſine ipſo, latiùs inanis eris.* In Pſ. 85.

C'eſt ce qui luy fait conclure que tout vray chrétien eſt pauvre & ſe croit pauvre quelques richeſſes temporelles qu'il poſſede, parce qu'il mépriſe ces richeſſes & qu'il ne fait état que de celles du ciel qu'il n'a pas. C'eſt, dit-il, tout le corps de Jeſus-Chriſt qui dit dans le Pſeaume : Je ſuis « pauvre & affligé. Car quelque riches que « ſoient les Chrétiens, ils ſont pauvres s'ils « ſont Chrétiens ; parce qu'en comparaiſon « In Pſ. 68.

» des richeſſes divines, dont ils eſperent joüir » dans le ciel, toutes celles qu'ils peuvent » poſſeder en cette vie ne leur tiennent lieu que de ſable & de pouſſiere. *Prorſus ſi Chriſtiani ſunt, pauperes ſunt. In comparatione divitiarum cæleſtium quas ſperant, omne aurum ſuum arenas deputant.*

Enfin c'eſt par ce même ſentiment que dans cette excellente Lettre qu'il a écrite à une Dame nommée Proba, il luy recommande de prier comme veuve deſolée & pauvre, & luy montre que tous ceux qui prient, doivent ſe preſenter à Dieu dans cet état de pauvreté, d'abandonnement, & de deſolation. Puiſque toute ame chrétienne, » luy dit-il, doit reconnoître qu'eſtant abſente & ſeparée de Dieu, elle eſt ſeule & » abandonnée, que fait-elle autre choſe par » ſes prieres, que de repreſenter à Dieu ſa » viduité & ſon abandonnement? Priez donc » comme veuve; puiſque vous ne voyez pas » encore celuy dont vous demandez le ſecours. Et quelques richeſſes que vous poſſediez, priez comme pauvre; car vous ne » joüiſſez pas encore de ces vrayes richeſſes » du ſiecle à venir où l'on ne peut plus ſouffrir de pertes. Quoy que vous ayez des enfans, des enfans de vos enfans & une famille nombreuſe, ne laiſſez pas de prier » comme eſtant abondonnée, puis qu'il n'y » a rien que d'incertain dans toutes les choſes

Ep. 121.

temporelles, lors même que Dieu nous les « conſerve pour notre conſolation juſqu'à la « fin de notre vie. Si vous cherchez donc les « choſes d'enhaut, & ſi vous les goûtez com- « me vous devez, ne deſirez que les choſes « immuables & éternelles. Et parce que vous « ne les avez pas encore, eſtimez-vous ſeule « & abandonnée, quoy que toute votre fa- « mille ſe porte bien, & qu'elle vous rende « l'obéïſſance qu'elle vous doit. «

C'eſt-à-dire en un mot qu'on ne ſçauroit prier comme il faut ſi l'on n'eſt touché d'un deſir ſincere d'être à Dieu, ſi l'on n'a une faim & une ſoif de la juſtice dont la poſſeſſion fera notre veritable felicité, & que c'eſt en vain qu'on prétend obtenir quelque choſe de luy lors qu'on ne tend qu'au monde, qu'on ne reſpire que le monde, qu'on s'y trouve bien, qu'on n'a des prétentions que pour s'y établir, & qu'on y rapporte tous ſes deſirs & toutes ſes actions. Dieu ne raſſaſie que ceux qui ſont affamez de la juſtice. C'eſt le ſeul deſir qu'il s'eſt obligé de contenter. Et s'il nous accorde d'autres choſes, ou ce n'eſt pas par un deſſein de miſericorde, ou c'eſt par rapport à cette unique fin, à laquelle nous devons rapporter toutes nos prieres.

Mais ſi c'eſt eſtre pauvre que de deſirer les biens du ciel, & ſi cette pauvreté ſuffit pour eſtre exaucé, d'où vient donc que

tout le monde ne l'eſt pas ? puiſqu'il ſemble qu'il n'y a perſonne qui adreſſe des prieres à Dieu pour en obtenir des graces, qui ne deſire les graces qu'il luy demande ; & s'il les deſire, il reconnoiſt qu'il eſt pauvre.

On en peut apporter diverſes cauſes :

Premierement ce deſir marqué par les prieres, n'eſt ſouvent que conçu ; c'eſt-à-dire qu'il n'eſt que dans l'eſprit, & non dans le cœur.

2. S'il eſt dans le cœur, il n'y eſt ſouvent que comme un deſir humain, qui ſe termine à notre intereſt, & non pas comme un veritable deſir de la juſtice. Car il ſe peut fort bien faire que nous deſirions humainement la grace comme une qualité qui nous releve, qui nous diſtingue de ceux que Dieu ne favoriſe pas d'une maniere ſi particuliere ; comme un moyen d'éviter les maux de l'autre vie, en ne les craignant que par une crainte purement humaine.

3. Lors même qu'il eſt dans le cœur & qu'il eſt un effet de grace, il y eſt ſouvent étouffé par un deſir contraire & plus effectif que Dieu y voit. Nous ne voudrions pas que Dieu nous exauçaſt ſitoſt, parce que nous voulons demeurer attachez à nos plaiſirs & à nos paſſions. Nous ne voulons point ſouffrir les violences neceſſaires pour ſortir de nos miſeres. Nous voudrions que

cette délivrance ne nous coûtaſt rien, & qu'elle ſe fiſt ſans effort & ſans peine. Ce n'eſt pas là la voye ordinaire de Dieu. Il faut vouloir obtenir ces graces ſelon ſes voyes, & non pas ſelon les notres.

Ce ſont ces deſirs cachez dans le cœur & oppoſez à ceux que nous exprimons dans nos prieres, qui ſont le plus grand obſtacle aux graces de Dieu. Car Dieu nous traite ſelon les deſirs qui nous dominent; & nous n'avons pas ſujet d'eſperer qu'il nous accorde ce que nous luy demandons, lors qu'il voit que nous ſommes reſolus de ſuivre nos paſſions, ce qui fait dire à S. Paul: *Que celuy qui invoque le nom du Seigneur ſe retire de toute iniquité.* Ad Tit. 2. c. 9.

Mais parce qu'il arrive ſouvent que nous nous diſſimulons à nous-mêmes ces deſirs, & qu'au même temps que nous les avons & qu'ils regnent dans nous, nous faiſons en ſorte que nous les ignorons, & que nous ne les voyons point diſtinctement, de peur d'eſtre obligez de les contredire; ce que nous devons faire dans toutes nos prieres eſt d'y expoſer nos cœurs à Dieu, & de le prier de nous purifier de nos pechez cachez; d'éclairer nos tenebres, & de ne pas permettre que nous nous trompions nous-mêmes.

Comme nous ne diſtinguons donc point ordinairement, ny la vraye nature des deſirs

que nous marquons par nos prieres, ny le degré où ils ſont ; la connoiſſance de l'imperfection qui s'y peut rencontrer nous oblige à pluſieurs choſes.

Elle nous oblige à demander à Dieu avec ſentimens, ou au moins par la lumiere de la foy, qu'il nous donne ce veritable deſir de la juſtice ſi nous ne l'avons pas, & qu'il l'augmente & le purifie ſi nous l'avons.

Elle nous oblige à nous entretenir ſouvent du néant, du vuide, de l'inſtabilité des choſes de la terre, de la grandeur & de la ſolidité des biens de Dieu.

Elle nous oblige à détourner notre eſprit de tout ce qui le remplit du monde, de tout ce qui agrandit le monde à nos yeux, & à l'appliquer aux objets qui l'en peuvent détacher.

Enfin elle nous oblige à nourrir, à entretenir, à augmenter le deſir de la juſtice; & à ſouſtraire au contraire aux deſirs du monde tout ce qui y peut ſervir d'aliment.

En pratiquant avec fidelité ces exercices dans la ſuite des actions de la journée, on peut avoir quelque confiance que les deſirs, que nous exprimons à Dieu dans nos prieres, ſont veritables, ſoient qu'ils ſoient accõpagnez de mouvemens ſenſibles, ſoit qu'ils ne le ſoient pas. Car ayant des effets réels, qui ne peuvent proceder de l'eſprit ſeul, ſans que la volonté y prenne part, il eſt

certain que ce ne ſont point de ſimples penſées. Ainſi l'on a ſujet d'eſperer qu'en continuant de prier Dieu en cette maniere, on obtiendra de luy ce qui eſt neceſſaire pour notre ſalut, qui n'eſt pas toujours, ce que nous avons preciſément dans l'eſprit, mais ce que Dieu juge nous y eſtre plus utile.

CHAPITRE V.

Quatriéme condition de la priere : Attention à Dieu, où il eſt parlé des diſtractions qui la troublent.

TOut le monde ſçait qu'il faut eſtre attentif à ſes prieres, & que c'eſt un reſpect que l'on doit à Dieu, de ne penſer pas à d'autres choſes lors que l'on eſt en ſa preſence, & que l'on luy parle. Ainſi il n'y a perſonne qui ne condamne les diſtractions volontaires, & qui ne reconnoiſſe qu'elles renferment une inſolence & un mépris de Dieu, qui bien loin d'attirer ſes graces, les éloigne de nous & nous rend dignes de ſa colere.

On convient encore qu'il faut mettre au rang des diſtractions volontaires celles qui viennent du peu de ſoin que l'on a de ſe recuëillir en commençant ſes prieres ; & qu'ainſi ceux qui tombent dans ces ſortes de diſtractions doivent s'appliquer ces pa- Cypr. de Or.

» roles de saint Cyprien : C'est une extrême
» negligence lors qu'on est prosterné devant
» Dieu, de se laisser aller à des pensées im-
» pertinentes & profanes, comme si quelque
» autre pensée devoit alors occuper notre es-
» prit, que celle que c'est à Dieu que nous
» parlons. Comment pouvez-vous demander
» à Dieu qu'il vous écoute, si vous ne vous
» écoutez pas vous-mêmes. Vous voulez que
» Dieu se souvienne de vous, lors que vous
» vous oubliez vous-mesme. Qu'est-ce que
» prier en cette sorte, sinon ne se point don-
» ner de garde de l'ennemy, mais luy donner
» entrée dans son cœur ?

Serm. 25. de vi. Il seroit donc bien necessaire qu'avant que de se presenter devant Dieu dans la priere, on s'y préparast en meditant ces belles
» paroles de saint Bernard : Il y en a qui
» éprouvent dans la priere une secheresse &
» une stupidité d'esprit, enforte qu'ils ne
» songent presque pas à ce qu'ils disent, ny
» à qui ils parlent. Et la raison est, qu'ils
» s'appliquent à cet exercice par coûtume &
» sans la reverence & le soin qu'ils devroient
» y apporter. Car que devroit avoir dans l'es-
» prit celuy qui commence à prier, sinon ces
» paroles du Prophete : *J'entreray dans le lieu*
» *du tabernacle admirable, jusqu'à la mai-*
» *son de Dieu* ? C'est-à-dire, qu'au tems de
» la priere on devroit entrer en esprit dans
» l'assemblée des bienheureux, où le Roy des

Rois eſt aſſis ſur un trône brillant comme « les étoiles, & eſt environné d'un nombre « innombrable d'Eſprits bienheureux. Avec « quelle reverence, avec quelle crainte, avec « quelle humilité, ne devroit point ſe preſen- « ter en ce lieu ſi ſaint, une vile grenoüille « qui ſort de ſon marais ? De quels ſentimens « de frayeur & d'abaiſſement ne devroit-on « point eſtre penetré? Et combien l'eſprit d'un « homme miſerable, qui paroiſt en la preſen- « ce des Anges & devant les Juſtes & les « Saints, devroit-il eſtre touché de ſentimens « de frayeur & d'humilité, afin de s'appli- « quer tout entier à la Majeſté de Dieu. «

Mais parce que la foibleſſe de l'homme eſt ſi grande, qu'avec toutes ces préparations on ne laiſſe pas d'éprouver encore des égaremens d'eſprit, on a de coutume de conſoler ceux qui y tombent malgré eux par ces paroles de ſaint Auguſtin : *Dieu eſt ſi bon qu'il n'a pas égard à nos diſtractions, lors qu'elles ſont involontaires ; qu'il tolere les imperfections où nous nous laiſſons aller en ſa preſence ; qu'il attend que nous faſſions une bonne priere pour nous combler de ſes graces ; & que ſi nous ſommes aſſez heureux pour luy en faire une qui ſoit telle qu'il la demande, il la reçoit avec agrément, & il oublie toutes celles que nous avons faites ſans attention.* In Pſ. 85.

Cette doctrine de ſaint Auguſtin ſe doit

entendre, comme il le marque expreſſément, des diſtractions involontaires. Mais parce que quoy qu'involontaires en elles-mêmes, elles peuvent neanmoins être volontaires dans leur principe, il ne faut pas confondre toutes les diſtractions, ni en juger de la même ſorte, & l'on doit avoir beaucoup plus de ſcrupule des unes que des autres, s'en humilier davantage, & s'appliquer plus à remedier à ce qui les cauſe.

Car il y en a, & ce ſont les plus communes, qui ſont des effets de la diſſipation & de l'épanchement du cœur aprés les inutilitez & les amuſemens du monde qui ſont produites par le deſordre des paſſions, & qui ſont les ſuites naturelles d'une vie molle & relâchée.

Celles que les gens du monde éprouvent ſont d'ordinaire de cette nature. Ils ſont preſque tous plongez dans cette vie relâchée, & il y en a tres-peu qui prennent ſoin de ſe recuëillir, de ſe détacher de l'amour des creatures, de regler leur vie auſſi exactement qu'elle le doit être, d'avoir Dieu preſent dans toutes leurs actions. Aprés cela faut-il s'étonner s'ils ont peu d'attention dans leurs prieres ? Il faudroit s'étonner au contraire s'ils y en avoient, & ſi leur cœur ſi embaraſſé dans les ſoins du monde, ſi rempli des objets de ſes paſſions, s'en pouvoit dégager tout d'un coup dans les

temps qu'ils veulent s'appliquer à Dieu.

Qui ne voit que l'on n'eſt la pluſpart du temps diſtrait dans ſes prieres, que parce qu'on y apporte un eſprit tout diſſipé, que l'on donne dans le reſte de ſa vie trop de liberté à ſes ſens & à ſes penſées, qu'on entretient ſon eſprit d'une infinité de curioſitez inutiles, qu'on s'occupe à mille choſes dont on devroit ſe ſéparer, qu'on eſt appliqué à des fonctions auſquelles on n'eſt point appellé, & pour leſquelles par conſequent on n'a point de graces? Qui ne voit enfin qu'il y a une infinité de gens qui ſe trompent ſur leur état, qui ſont dans des places où leur ſeule ambition les a portez, qui ne font point deſcrupule de bien des choſes qui ſont criminelles, & qui éloignent par là continuellement les graces de Dieu? Toutes ces perſonnes peuvent-elles prétendre qu'elles ne donnent aucun lieu à leurs diſtractions & qu'elles font tout ce qu'elles peuvent pour les empêcher?

Non ſeulement ceux dont je viens de parler, n'ont pas ſujet de regarder leurs diſtractions comme entierement involontaires, mais auſſi la plûpart des gens dont la vie eſt exempte de crimes, & qui ſont réellement à Dieu. Car combien y en a-t il parmy ceux même qui font profeſſion de pieté, qui ne travaillent pas comme ils devroient à ſe corriger; qui ont encore quantité de

petits amuſemens & de petites paſſions ; qui ſont negligens a quantité de devoirs ; qui ſuivent beaucoup leurs inclinations & leurs humeurs, qui donnent trop de liberté a leurs penſées & à leur langue ; qui ſont portez à ſe répandre au dehors ; qui ſont immortifiez, prévenus, précipitez en pluſieurs choſes ; qui ne ſont pas aſſez fidelles dans leurs bonnes reſolutions ; qui ne ſe renferment pas aſſez dans ce que Dieu demande d'eux ; qui s'engagent temerairement à pluſieurs choſes ſans avoir conſulté Dieu? Tous ces défauts & les autres ſemblables éloignant les graces & les conſolations de Dieu, ceux qui s'en ſentent coupables ont ſujets de croire que c'eſt ce qui cauſe en eux cette foule de diſtractions qui les troublent dans leurs prieres.

De Aſcenſ. ſerm. 5. n. 8.

Auſſi ſaint Bernard ne croit point qu'il en faille chercherd'autres raiſons que celle-là. D'où vient, dit-il, qu'on voit une telle diſette de graces en quelques-uns, en meſme „ tems que l'on en voit une telle abondance „ dans les autres, puiſque celuy qui en eſt le „ diſtributeur n'en eſt ni avare ni dépourveu ? C'eſt que l'orſqu'on n'a point de vaiſſeaux vuides, il faut par neceſſité que l'on „ empêche l'huile de couler. L'amour du „ monde ſe preſente de tous coſtez, & entre „ dans l'ame avec ſes conſolations, ou plutoſt avec ſes veritables miſeres. Il ſe fait

ouverture par les portes des ſens, & il s'em- «
pare de l'ame qu'il trouve dans une diſpoſi- «
tion bien differente de celle du Prophete qui «
diſoit : *Mon ame a refuſé d'eſtre conſolée. Je* «
me ſuis ſouvenu de Dieu, & j'ay eſté rempli «
de joye. Il arrive de là que le plaiſir de la gra- «
ce ne ſçauroit entrer dans cette ame déja «
remplie des deſirs ſeculiers, parce qu'il n'eſt «
pas poſſible de joindre la verité avec la va- «
nité, les choſes éternelles avec les tempo- «
relles, les biens ſpirituels avec les corporels, «
les choſes hautes avec les choſes baſſes, ny «
de goûter tout enſemble les biens du ciel «
& ceux de la terre : *Nec miſceri poterunt vera* «
vanis, æterna caducis, ſpiritualia corporali- «
bus, ſumma imis, ut pariter ſapias quæ ſur- «
ſum ſunt & quæ ſuper terram.

On ne doit pas conclure ſeulement de-là que beaucoup de ceux qui paſſent pour gens de bien & qui le ſont en effet, ne doivent pas faire ſi peu d'état de leurs diſtractions qu'ils font ordinairement ; mais il ſemble qu'on en puiſſe conclure generalement qu'il n'y a perſonne qui n'ait ſujet de s'en humilier, d'en gemir & d'en demander pardon à Dieu. Car ſi perſonne ne ſçait s'il eſt digne d'amour ou de haine, & s'il n'a point en luy quelque crime caché qui le rende l'objet de la colere de Dieu, & qui éloigne ſes graces ; ſi perſonne n'eſt pleinement aſſuré qu'il eſt dans l'état où il doit être, qu'il

ne s'eſt point porté aux emplois où il ſe trouve engagé par des mouvemens humains ; ſi le principe de la pluſpart de nos actions nous eſt inconnu, perſonne ne ſçait par conſequent s'il n'eſt point cauſe des diſtractions, des froideurs, des inſenſibilitez, des obſcurciſſemens qu'il éprouve dans ſes prieres. Au lieu donc de ſe mettre au deſſus des diſtractions, de les mépriſer, de n'en croire pas ſes prieres moins bonnes, il eſt juſte que chacun s'humilie de paroître devant Dieu dans un état ſi indigne de ſa Majeſté ; & qu'il tâche de reparer les défauts dont il eſt peut-eſtre coupable par des ſentimens d'une juſte confuſion. C'eſt de cette maniere que les Saints ont porté les plus juſtes & les plus parfaits à conſiderer leurs diſtractions. Et ſaint Auguſtin entre autres parlant de perſonnes qu'il repreſente dans un ſi haut degré de vertu, qu'elles ne commettoient aucun des pechez de la langue, ne laiſſe pas de leur dire pour leur montrer qu'ils ne devoient pas mépriſer leurs diſtractions : Que faites-vous de vos penſées ? „ Que faites-vous de cette foule de déſirs re- „ voltez qui excitent du trouble dans votre „ cœur ? vous ne leur preſtez pas le miniſte- „ re de vos membres ? Je le croy. Mais ces „ penſées ne ſe preſentent-elles pas à votre „ eſprit quand vous eſtes proſternez devant „ Dieu, que vous abbaiſſez vos teſtes en ſa

In Pſ. 40.

preſence, que vous luy confeſſez vos pe- «
chez, & que vous l'adorez ; Je vois la pla- «
ce de votre corps, mais je vous demande «
où eſt votre eſprit, & s'il eſt arrêté & ap- «
pliqué à celuy qu'il adore ? N'eſt-il pas «
vray qu'il eſt ſouvent emporté par ces di- «
verſes penſées comme par les flots d'une «
mer agitée, & que cette tempête le porte «
tantoſt d'un côté tantoſt d'un autre ? Si «
vous en uſiez de même avec moy, & qu'en «
me parlant ou pour me demander quelque «
choſe, ou ſimplement pour m'entretenir, «
vous me laiſſaſſiez-là tout d'un coup pour «
parler à quelqu'un de mes valets, n'aurois- «
je pas ſujet de prendre cela pour une injure? «
Voila cependant ce que vous faites tous les «
jours à Dieu. Quelle eſperance nous reſte- «
t-il donc en commettant tous les jours ces «
ſortes de pechez, ſinon de ne les défendre «
pas, de les confeſſer à Dieu en luy diſant «
avec un cœur humble dans l'Oraiſon Do- «
minicale : *Pardonnez-nous nos offenſes com-* In
me nous pardonnons à ceux qui nous ont of- Pſ. 85.
fenſez.

Ce même Saint nous porte dans un autre endroit à admirer la bonté, la miſéricorde, & la patience de Dieu, de ce qu'il ſouffre nos diſtractions ; & il veut que nous nous en écrions à Dieu : *Seigneur vous eſtes plein de tendreſſe & de miſericorde, & votre douceur eſt abondante.* QUIA *tu Do-*

mine ſuavis & mitis, & multæ miſericordiæ.

Ce ſeroit donc une ſpiritualité mal reglée dans les perſonnes mêmes les plus parfaites, de regarder leurs diſtractions avec une entiere indifference, de croire qu'elles ne doivent pas être pour elles des ſujets de gemiſſement, de confuſion & de douleur ; de ne pas remercier Dieu de la patience avec laquelle il les ſouffre, & enfin de s'aſſurer pleinement qu'elles n'y commettent point de fautes.

Mais ne pourroit-on point dire que Dieu nous ayant donné une imagination telle que nous l'avons, a voulu par conſequent que nous en fuſſions eſclaves, & nous réduire par là dans l'impuiſſance de nous recueïllir quand nous voulons ? Qu'ainſi le reſpect que nous devons avoir pour tous ſes ordres & toutes ſes volontez, nous doit porter à adorer ces chaînes, & à aimer autant l'état de diſtraction, quand il nous y réduit & qu'il permet que notre imagination nous emporte, que l'attention la plus tranquille que nous pourrions avoir à ſa divine preſence.

C'eſt ce qui pourroit venir dans l'eſprit de ceux qui ne ſont pas aſſez inſtruits de la doctrine de l'Egliſe. Mais ceux qui la connoiſſent plus exactement ſçavent que l'on ne peut rien dire de tout cela. Car encore

qu'il ſoit vray que Dieu nous a donné l'imagination, il n'eſt pas vray neanmoins qu'il nous l'ait donnée déreglée. C'eſt nous-mêmes qui avons cauſé ſon déreglement ; la revolte de la concupiſcence, qui renferme celle de l'imagination contre la raiſon, eſtant un effet du peché originel, *Cupiditas tua non eſt opus Dei*, dit ſaint Auguſtin. Ainſi il eſt faux *que Dieu ait voulu que nous fuſſions eſclaves d'une furieuſe.* C'eſt nous-mêmes qui nous nous en ſommes rendus eſclaves en déſobeïſſant à Dieu, qui vouloit au contraire que nous en fuſſions les maîtres, & qui a ſeulement permis que nous tombaſſions dans cet eſclavage. Il eſt donc faux que cet état ſoit aimable, puis qu'il eſt déreglé & contraire à l'inſtitution de la nature ; & il y auroit une illuſion visible à aimer ces chaînes, puis qu'elles ſont de honteux effets de notre peché, quoy qu'on puiſſe adorer la juſtice de celuy qui nous y laiſſe.

C'eſt pour cela que ſaint Auguſtin en parlant de cette inſtabilité du cœur qui ne nous permet pas d'arrêter nos penſées en Dieu, nous exhorte à luy dire : *C'eſt ma maladie qui fait que mon eſprit ne ſçauroit demeurer arrêté. Gueriſſez-le, & il ſe fixera. Affermiſſez-le, & il demeurera ferme & immobile.* EX ÆGRITUDINE *defluo. Cura, & labo. Confirma, & firmus ero.* In Pſal. 85.

C'eſt par ce même ſentiment qu'il nous exhorte avec le Roy Prophete à une triſteſſe continuelle de ce que notre cœur eſt rempli d'illuſions, & de ce qu'il n'y a point de ſanté dans notre chair. *Que notre ame*, dit-il, *ſoit dans la triſteſſe juſqu'à ce qu'elle ſoit délivrée d'illuſion, & que notre corps ſoit gueri de ſes maladies.* Mais quelles ſont ces illuſions dont il ſe plaint? Ce ſont celles qui l'empêchent de prier: *A facie illuſionum aliquando vix orare permittitur.* Et pourquoy s'en plaint-il? C'eſt que ces illuſions ſont la peine de notre peché. *L'ame*, dit-il, *qui a perdu la verité a eſté punie par l'illuſion:* ACCEPIT *pœnam illuſionis, amiſit veritatem.*

In Pſ. 87.

Il marque encore en un autre endroit plus clairement la ſource de toutes ces diſtractions, & les ſentimens qu'on en doit avoir. *Quelle peſanteur*, dit-il, *n'éprouve point notre ame quand elle veut s'élever à Dieu? Combien ce corps mortel & corrompu luy cauſe-t-il d'obſtacles, qui l'entraînent vers la terre & la détournent de Dieu? Quelle foule innombrable de phantoſmes ne la viennent point troubler? Or toute cette multitude de penſées qui rongent le cœur de l'homme naiſſent d'un fond de corruption qui produit en luy comme une infinité de vers.* TOTUM *hoc in humano corde velut de vermibus hujus corruptionis ſcatet.*

In Pſ. 102.

Je ne voy donc pas par quelle ſorte de ſpiritualité on pourroit regarder ces diſtractions d'un autre maniere que ce S. Docteur ne les regarde. Car quand même on auroit ſujet de croire qu'on n'y eût point contribué par le relâchement de ſa vie, on a toujours lieu de les conſiderer comme des playes qui viennent de la corruption de notre origine, & des pechez que nous y avons ajoutez. Et par conſequent on a toujours ſujet d'en gemir, quoy que ce gemiſſement doive toujours eſtre accompagné de patience & de paix, & que nous devions toujours reconnoiſtre que nous ſommes encore tres-redevables à Dieu de la grace qu'il nous fait de ne nous point abandonner à ces égaremens, & d'y reſiſter autant que nous le pouvons.

Mais ſi notre conſcience nous convainc au contraire que nous y avons donné lieu par la liberté que nous avons donnée juſqu'alors à nos ſens & à notre eſprit, par nos vaines lectures & nos vaines converſations, par l'ardeur avec laquelle nous nous appliquons aux affaires temporelles, par le peu de ſoin que nous avons de mortifier nos paſſions, & enfin par toutes les choſes qui conduiſent à la dureté du cœur, il ne ſe faut pas contenter d'en gemir & de s'en accuſer devant Dieu, mais il faut remedier efficacement à ce qui les cauſe. Car puiſque la priere eſt un moyen neceſſaire pour obte-

Vide S. Bern. de Aſcenſ. Serm. 2. & 5.

nir ſes graces, nous ſommes obligez d'éviter tout ce qui en détruit l'efficace & le merite.

Il eſt donc juſte de prendre alors ces diſtractions pour un avertiſſement continuel que Dieu nous donne de nous appliquer à corriger en nous tout ce qui luy peut déplaire, & pour un ſujet de craindre que Dieu qui nous y abandonne déja en punition de nos negligences, ne ſe retire encore davantage de nous; ce qui nous doit puiſſamment exciter à ſurmonter nos paſſions, & à reformer en nous tout ce que nous y connoiſſons de contraire à Dieu.

Mais il eſt bon de faire ſur ce ſujet une reflexion importante pour empêcher qu'on ne porte trop loin ce que nous venons d'établir, qu'il ne faut pas mépriſer les diſtractions, & qu'il eſt neceſſaire d'en gemir devant Dieu & de les regarder ou comme une ſuite de nos fautes, ou comme une marque de la corruption de notre nature. C'eſt qu'il faut diſtinguer ſur ce point deux ſortes de tems, celuy où l'on ſouffre actuellement ces diſtractions, & où l'on doit travailler à les empêcher; & celuy où l'on les conſidere devant Dieu aprés qu'elles ſont paſſées, & où il s'agit non de les empêcher, mais d'en juger ſelon la verité & de nous purifier des fautes que nous pouvons y avoir faites.

Or tout ce que nous avons dit de ce gemiſſement

miſſement qu'elles doivent exciter en nous, ne s'entend que de ce dernier temps dans lequel nous en jugeons devant Dieu, & non du premier. Car quand on eſt dans la ſouffrance actuelle des diſtractions & des mauvaiſes penſées, comme notre principal devoir alors eſt d'en détourner l'eſprit, il faut éviter tout ce qui les y pourroit imprimer davantage. Or la triſteſſe & l'application trop grande à les rejetter le pourroit faire. Ainſi il n'y a rien de plus avantageux en ces rencontres que de pratiquer l'avis que ſaint Anſelme donne à des Religieuſes, & à leur Directeur nommé Robert, dans une lettre qu'il leur addreſſe en commun.

Si vous voulez ſçavoir, leur dit-il, comment vous devez reſiſter aux mauvais déſirs & aux mauvaiſes penſées, écoutez ce petit avis que je vous donne, & efforcez-vous de le pratiquer. N'excitez point dans votre cœur une eſpece de combat & de conteſtation, par une application formelle à en bannir ces mauvais déſirs & ces mauvaiſes penſées. Mais lors que vous en ſerez travaillez, tâchez pour les faire évanoüir, d'occuper fortement votre eſprit de quelque bon deſir & de quelque bonne penſée. Car l'unique moyen de chaſſer de ſon cœur un mauvais déſir & une mauvaiſe penſée, eſt de le remplir d'un déſir & d'une penſée

Epiſt. 133.

» qui y ſoient contraires. Ainſi la maniere
» dont vous devez vous conduire à l'égard
» des penſées inutiles & des deſirs déreglez,
» eſt de vous appliquer tellement à des objets
» de pieté, que vôtre eſprit dédaigne même
» de faire reflexion ſur ces penſées & ces deſirs
» qui vous travaillent. Lors donc que vous
» ſerez appliquez à la priere ou à quelque
» meditation utile, ſi vous vous ſentez alors
» importunez de penſées auſquelles vous ne
» devez pas conſentir, gardez-vous bien que
» la peine qu'elles vous feront, ne vous faſſe
» quitter ce que vous aurez commencé, de
» peur que le diable qui les excite n'ait la
» joye de vous avoir fait abandonner la bon-
» ne œuvre que vous aviez commencée. Mais
» contentez-vous de les ſurmonter en les mé-
» priſant, comme je viens de vous expliquer.
» Pendant que les mépriſant de cette maniere
» vous n'y donnez aucun conſentement, évi-
» tez de vous laiſſer aller à des ſentimens de
» douleur & de triſteſſe de ce que vous en êtes
» travaillez, de peur que cette triſteſſe même
» ne les rappelle à vôtre memoire, & n'en re-
» nouvelle l'importunité. Car l'eſprit de
» l'homme eſt ainſi fait, que ce qui luy plaiſt
» ou qui l'afflige, luy revient bien plus ſou-
» vent en la memoire, que ce qu'il regarde
avec mépris & avec dédain.

Voila l'avis de ce ſaint Archevêque qui ne regle, comme j'ay dit, que la maniere

de reſiſter aux diſtractions preſentes ou a celles dont on craint de renouveller la memoire en particulier, mais qu'il n'eſt nullement contraire à ce jugement veritable que nous en devons porter devant Dieu en les regardant en general, ni aux juſtes ſentimens de confuſion où elles nous doivent faire entrer.

CHAPITRE VI.

De l'utilité qu'on peut tirer des diſtractions.

ON aura peut-être peine à accorder ce que nous venons de dire des diſtractions, avec les maximes qu'on trouve dans pluſieurs livres de pieté de ce temps, & même dans des Auteurs que l'on regarde comme fort ſeveres, qui ſemblent neanmoins avoir pour but de mettre les ames au deſſus des diſtractions, quand elles ne ſont pas volontaires, & de les porter à n'en faire point d'état, à ne s'y arrêter point, & à ne croire pas leurs prieres moins agréables à Dieu, lors qu'elles n'y ſont occupées qu'à combattre leurs diſtractions, que ſi elles y étoient remplies de conſolation & de ferveur.

Dieu, diſent-ils, *aime autant la ſouffrance des vaines penſées involontaires qui nous attaquent, que les meilleures que nous pouvons former.* Lettr. Chrét. 1. vol.

Les écrits de saint François de Sales sont pleins de pareils avis, & il rapporte luy-même avec approbation une parole de sainte Angele de Folligny, *que l'oraison la plus agréable à Dieu, est celle qui se fait par force & contrainte*; ce qui a lieu particulierement dans les distractions ausquelles on resiste avec effort.

Intr. 4. ch. 14.

Mais si l'on considere bien l'esprit & l'intention des Saints tant anciens que nouveaux, on trouvera qu'ils s'accordent dans le fond sur ce point, & que la contrarieté apparente de leurs paroles ne vient que de ce que la verité considerée toute entiere ayant une certaine étenduë, les uns en ont representé une partie, & les autres une autre.

Ceux qui nous portent à gemir des distractions, en ont consideré la nature & la source. Car c'est toujours un déreglement que cette instabilité de notre esprit & de notre cœur. C'est une tres-grande misere. C'est un effet du peché. C'est un état indigne de Dieu, & contraire à l'institution de la nature. Et par consequent c'est un état que nous devons haïr, & dont nous devons nous confondre devant Dieu.

Mais ceux qui nous portent à n'y avoir pas d'égard, & qui semblent estimer autant les oraisons où l'on souffre des distractions, que celles où l'on est plus appliqué à Dieu,

ont eu deſſein de remedier par là aux inquietudes exceſſives de certaines ames, qui s'affligent de leurs diſtractions par amour propre, qui ne ſupportent pas avec aſſez de courage cette croix, & qui ne ſongent pas à en profiter. Et c'eſt ce qui les a portez à ne pas tant conſiderer les diſtractions en elles-mêmes, que l'état d'un ame qui les ſouffre avec patience & avec réſignation, & qui tâche de ſe les rendre avantageuſes par la maniere dont elle en uſe.

Il faut donc joindre ces veritez, & non pas détruire les unes par les autres.

Il faut gemir de ſes diſtractions telles qu'elles ſoient, mais il faut auſſi les ſupporter avec patience & avec paix.

Il faut reconnoître humblement devant Dieu que c'eſt avec juſtice qu'il nous abandonne à l'inſtabilité de notre eſprit. Il faut le remercier de ce qu'il l'arrête dans certaines bornes, & de ce qu'il nous conſerve parmy ces égaremens la volonté d'eſtre à luy. Il faut ſe réſoudre à les ſupporter tant qu'il plaira à Dieu de nous y laiſſer. Il faut tâcher d'en tirer une connoiſſance plus vive de l'impuiſſance & de la foibleſſe de l'homme & de la miſere de cette vie. Il faut s'en ſervir pour concevoir mieux, & pour deſirer plus ardemment le bonheur de l'autre, où nous ne ſerons plus ainſi diviſez, & où la raiſon dominera parfaitement ſur

toutes les puiſſances de notre ame, comme Dieu dominera parfaitement ſur notre raiſon.

C'eſt en cette maniere que la ſouffrance des diſtractions nous peut être auſſi utile que les meilleures penſées, parce qu'elle nous fournit la plus utile de toutes les bonnes penſées, qui eſt la connoiſſance de notre néant.

C'eſt auſſi par cette vûë qu'il faut être auſſi aiſe de rapporter de l'Oraiſon ſon vaſe vuide que plein, parce qu'encore que la plenitude ſoit préferable au vuide, & la lumiere aux tenebres ; neanmoins le ſentiment de notre vuide & de nos tenebres nous eſt ſouvent plus avantageux que le ſentiment des graces que Dieu nous pourroit donner; de même qu'encore que la vertu ſoit préferable aux pechez, le ſentiment que l'on a de ſes pechez eſt meilleur que la connoiſſance que l'on a de ſes vertus. Et c'eſt ce qui donne ſujet de dire, *que l'on croit ſouvent s'en retourner vuide de la priere, lors qu'on eſt en effet rempli de l'Eſprit de Dieu.* Car ſi l'on n'en rapporte pas des lumieres & des ſentimens pour les objets que l'on avoit dans l'eſprit, on en rapporte une vive connoiſſance de ſon néant, & une humilité plus profonde, qui ſont les plus grands & les plus utiles dons du ſaint Eſprit. Ce qui fait dire à ſaint Gregoire, *que celuy qui eſt*

dépourveu de vertus, eſt ſouvent avantageuſement recompenſé par l'humilité. VIRTUTIBUS *nudus melius ipſa humilitate veſtitur.*

Mais tant s'enfaut qu'il s'enſuive de là que les diſtractions ne nous doivent pas être un ſujet de gemiſſement & de douleur, il s'enſuit au contraire qu'elles ne nous peuvent être utiles qu'autant qu'elles excitent en nous ces gemiſſemens & cette douleur. Et c'eſt en cela auſſi que ſaint Auguſtin met l'avantage que l'on peut tirer de toutes les tentations, dont les diſtractions ſont partie : *Hoc eſt verè tempus fructuoſæ mœſtitiæ ut conditionem mortalitatis noſtræ, abundantiam tentationum, ſurreptiones peccatorum, rixas concupiſcentiarum contra bonas cogitationes ſemper tumultuantium doleamus.* C'EST *icy le temps*, dit-il, *d'une triſteſſe ſalutaire, qui nous fait reconnoiſtre avec douleur la condition de noſtre mortalité, l'abondance des tentations, les ſurpriſes des pechez, le combat des paſſions, le tumulte des concupiſcences contre les bonnes penſées.*

CHAPITRE VII.

Cinquiéme condition de la priere ; Confiance en Dieu. Que le défaut de confiance eſt une des plus ordinaires cauſes qui en empêche l'effet.

En quoy conſiſte cette confiance.

ON ne peut nullement douter qu'il ne ſoit neceſſaire que nos prieres ſoient accompagnées de confiance, aprés ce qu'en dit l'Apôtre ſaint Jacques en ces termes ſi précis : *Si quelqu'un de vous manque de ſageſſe, qu'il la demande à Dieu, qui donne à tous liberalement ſans reprocher ce qu'il donne, & la ſageſſe luy ſera donnée : mais qu'il la demande avec foy ſans aucun doute. Car celuy qui doute eſt ſemblable aux flots de la mer qui ſont agitez & emportez çà & là par la violence du vent. Il ne faut donc pas que celuy-là s'imagine qu'il obtiendra quelque choſe du Seigneur.* Jac. 1. 5.

Mais cette neceſſité même nous met dans une obligation étroite de nous inſtruire de ce qu'enferme cette confiance. Et c'eſt ce qu'on peut apprendre du mot de *foy*, dont cet Apôtre s'eſt ſervi. Car ce mot ſignifie en ces endroits la foy veritable par laquelle on ſe rend à la parole de Dieu ; mais il la ſignifie entant que la foy embraſſe les

veritez ſur leſquelles la confiance doit être fondée. Ainſi pour entrer dans cette diſpoſition de confiance, il ne faut qu'avoir une foy vive de ces veritez, & en être fortement perſuadé.

La premiere de ces veritez eſt que Dieu peut faire tout ce que nous luy demandons. C'eſt celle que le lepreux confeſſa par ces paroles qui luy obtinrent ſa gueriſon : *Domine ſi vis, potes me mundare.* Il ſemble qu'il n'y ait rien de ſi facile que d'être dans cette diſpoſition. Car qui eſt ce qui doute de la puiſſance de Dieu ? & neanmoins il s'en faut bien que cela ne ſoit. Car il ne s'agit pas icy d'une conviction ſpeculative, mais d'un ſentiment vif de la puiſſance de Dieu qui entretient notre eſperance. Or il arrive ſouvent que l'eſprit s'arrête tellement à la difficulté de la choſe en ſoy, qu'il n'a aucun égard à la puiſſance de Dieu. On ne dit pas à la verité que Dieu ne la peut pas faire ; mais on ne regarde point ſa puiſſance comme une cauſe dont on doive attendre rien ; & l'on eſpere auſſi peu les choſes qui ne ſe peuvent faire que par la puiſſance de Dieu, que ſi elles eſtoient abſolument impoſſibles.

La ſeconde verité que la foy nous enſeigne à l'égard des graces de Dieu, qui doivent être le principal objet de nos prieres, eſt que nous les pouvons bien obtenir de

Dieu, mais que nous ne les pouvons avoir par aucun autre moyen. Car la confiance en Dieu doit exclure toute autre confiance soit en nous-mêmes, soit en quelque autre créature que ce soit. Cependant il reste presque toujours au fond du cœur de la plupart des hommes une certaine confiance en eux-mêmes, qui leur fait croire qu'ils seront vertueux quand ils voudront, qu'ils se convertiront quand il leur plaira ; ce qui fait que comme s'ils étoient maîtres de leur conversion, ils la different tant qu'il leur plaît, ils la déterminent à certains temps & à certains âges, & en attendant ce temps & cet âge ils s'abandonnent à leurs desirs.

On ne se presente point assez à Dieu dans la priere avec les sentimens de son impuissance. L'on ne desespere point assez de soy-même, & l'on n'est point assez convaincu que nous ne ferons jamais rien de bien, s'il ne nous le fait faire par la puissance de sa grace.

La troisiéme verité est que non seulement nous sommes assurez de la puissance de Dieu, mais que nous le sommes aussi de sa volonté en quelque maniere. Car la promesse que J. C. nous a faite, que Dieu nous accordera tout ce que nous demanderons en son nom, est une déclaration de sa volonté.

L'assurance generale qu'il nous donne, que *quiconque demande reçoit* : OMNIS

qui petit accipit, en eſt encore une. Et il ne faut meſme qu'avoir la veritable idée de ſa bonté, pour ne point douter qu'il ne ſoit preſt de recevoir en ſa grace tous ceux qui ſont effectivement convertis. Car, comme dit ſaint Auguſtin, Dieu qui ne peut ſouffrir que les pecheurs impenitens demeurent impunis, eſt toujours preſt à recevoir en ſa grace les pecheurs penitens. Ils n'ont qu'à ſe jetter entre ſes bras, il ne les rebutera point. Il ne ſçauroit rejetter un cœur briſé de douleur & qui s'humilie en ſa preſence. *Cor contritum & humiliatum Deus non deſpicies.* Nous pouvons donc bien quelquefois douter ſi nos prieres ſont telles qu'elles devroient être pour être exaucées : mais nous ne pouvons douter ſans infidelité, que des prieres telles qu'elles doivent être ne ſoient exaucées.

Il faut bien ſe donner de garde de ſe figurer Dieu comme dur, comme inacceſſible, comme inexorable. Il eſt toujours preſt au contraire de ſe laiſſer fléchir à nos prieres. Il eſt toujours preſt de recevoir ceux qui s'approchent de luy. Il n'y a que la malice des hommes qui les empêche d'éprouver les effets de ſa bonté. Qui peut douter de cette bonté, puiſque Jeſus-Chriſt même l'a ſcellée de ſon ſang ? *Craignez-vous* dit ſaint Bernard, *Hommes de peu de foy, qu'il ne veüille pas vous remettre vos pe-*

In Cant. Serm. 38. n. 2.

chez ? Il les a luy-même attachez à la croix par les mêmes clous qui ont attaché ſes mains. QUID *timetis modicæ fidei, ut peccata nolit remittere ? ſed affixit ea cruci cum ſuis manibus.*

La quatriéme verité eſt que l'homme ne ſçauroit avoir aucune juſte raiſon de deſeſperer. Car Dieu ne fait jamais connoître à qui que ce ſoit dans cette vie l'arreſt de ſa prédeſtination. Et ainſi toute défiance fondée ſur ces ſortes de penſées, eſt témeraire & déraiſonnable.

Il n'y a point auſſi de diſpoſition d'eſprit & de cœur ſi mauvaiſe qu'elle donne ſujet de perdre l'eſperance. Quel eſt le ſujet de
» votre défiance, dit ſaint Bernard ? Eſt-ce
» que vous eſtes foibles & delicats ? Mais
» Dieu connoiſt notre foibleſſe. Eſt-ce que
» vous eſtes liez au peché par une longue ha-
» bitude ? Mais Dieu délie ceux qui ſont liez:
» *Dominus ſolvit compeditos.* Eſt-ce que vous
» craignez qu'eſtant irrité par le nombre & la
» multitude de vos crimes il refuſe de vous
» aſſiſter ? Mais ne ſçavez-vous pas qu'il ſe
» plaiſt à répandre ſes graces avec plus d'a-
» bondance ſur ceux où le peché a eſté plus
» abondant ? Je deſeſpererois, dit ſaint Auguſtin ſi je n'avois un grand medecin : *Deſperarem ſi tantum medicum non haberem.* Mais qui pourroit ne pas eſperer ayant un
» Dieu pour Medecin, & pour remede le ſang
» d'un Dieu ?

Il s'enſuit clairement de là que toutes les penſées de déſeſpoir étant fauſſes, déraiſonnables, dangereuſes, temeraires, il n'eſt jamais permis de s'y arrêter, & qu'il les faut au contraire rejetter comme des tentations; & non ſeulement celles qui portent au deſeſpoir, mais auſſi celles qui affoibliſſent l'eſperance, comme ſeroient par exemple, celles qui nous feroient enviſager trop fortement ce qu'il y a d'incertain dans notre prédeſtination, & dans notre perſeverance. Dieu qui ſçait que nous ſommes foibles, & que ces penſées nous ſont inutiles, nous ordonne de nous épargner nous-mêmes, & de nous appliquer au contraire aux penſées qui nourriſſent notre confiance.

Nous devons toujours avoir dans l'eſprit que l'eſperance nous étant auſſi neceſſaire que la foy, on doit autant éviter les penſées qui attaquent l'eſperance, que celles qui attaqueroient la foy. Comme on auroit donc horreur de ſoy même, ſi on s'étudioit à former des difficultez pour ne pas croire que Jeſus-Chriſt eſt dans l'Euchariſtice, on doit faire auſſi beaucoup de ſcrupule de s'entretenir volontairement de ces penſées, qui affoibliſſent la confiance, & qui jettent l'ame dans des doutes où il eſt impoſſible qu'elle trouve jamais de lumiere. Que ſi ces penſées ſe preſentent malgré nous il faut les prendre pour des tentations, & Inſt. Chrét.

les rejetter comme on rejette les autres mauvaises pensées.

On peut même tirer de ces pensées contraires à l'esperance, un sujet legitime de bien esperer de son salut. Car si on est troublé de ces pensées, c'est une marque qu'on n'a pas encore le cœur endurci, & que l'on n'est pas abandonné de Dieu.

Si quelqu'un avoit sujet de desesperer dans cette vie, se seroient ceux qui ne pensent jamais à leur salut, qui ne s'inquiettent de rien, qui sont toujours dans un merveilleux repos, & qui ne sont pas mesme tentez de desespoir.

Mais il ne se faut pas contenter d'éviter le desespoir, il faut nourrir encore nôtre esperance par tous les justes motifs que la foy nous fournit. Et elle nous en fournit de si grands & de si puissans, qu'il n'y a que le peu de reflexion que l'on y fait, qui affoiblisse nôtre confiance.

On n'est point assez penetré de ce que l'on est à Dieu, & de ce que Dieu nous est. Il semble que nous luy soyons indifferens, & qu'il ne fasse pas attention à ce qui nous regarde. Cependant la bonté, l'application, & le soin de Dieu pour nous surpassent infiniment tout ce que les creatures en peuvent avoir. Quelque attention que les hommes ayent à nos besoins, ils n'y pensent pas toujours, leurs soins sont passagers, &

leur bonne volonté n'eſt pas toujours agiſſante. Elle eſt ſouvent interrompuë par l'oubly ou par les diſtractions de la vie. Mais il n'en eſt pas ainſi de Dieu, comme il a été déja dit ailleurs. Il nous regarde dés l'éternité, & n'a jamais ceſſé de nous regarder.

La volonté qu'il a de nous faire du bien eſt auſſi continuelle que ſon eſtre. C'eſt par cette volonté qu'il nous donne dans le temps tous les biens que nous recevons ou immediatement de luy, ou par l'entremiſe des creatures. C'eſt par cette volonté que lors que nous étions encore dans le néant il nous preparoit l'eſtre & la vie non ſeulement de la nature, mais auſſi de la grace. C'eſt par cette volonté qu'il nous a ſeparez de tant d'ames qu'il a laiſſées dans la mort. Nous n'avons rien contribué à obtenir de luy toutes ces faveurs. Elles ſont découlées ſur nous de ſa ſeule miſericorde. Ainſi il eſt bien juſte de penſer qu'il ne nous abandonnera pas, lors que nous commencerons à reconnoître ſes graces & à luy témoigner quelque ſorte de fidelité.

Diſons donc avec ſaint Auguſtin : *Si Dieu nous nourriſſoit lors que nous le mépriſions, ceſſeroit-il de nous aſſiſter lors que nous commençons à le craindre?* PASCEBAT *Dominus contemnentem ſe, & deſeret timentem ſe?* In Pſal. 33.

In Pſ. 68. Diſons avec le même Saint : *Il nous a cherchez lors que nous étions impies pour nous racheter, & aprés nous avoir rachetez nous abandonneroit-il pour nous perdre?* IMPIUM *te quæſivit, ut redimeret; redemptum deſeret ut perdat?*

Ces prieres mêmes que nous adreſſons à Dieu, doivent être pour nous un ſujet particulier de confiance que nous en obtiendrons l'effet. Car ces prieres ne naiſſent pas de notre fond. C'eſt Dieu qui nous les inſpire. C'eſt ſon eſprit qui les produit en nous. Et en nous donnant ces gages de ſon Eſprit, comme parle l'Apôtre, ne nous marque-t-il pas aſſez clairement qu'il nous en veut accorder l'effet dans ſon temps, & qu'il n'a pas retiré de nous ſa miſericorde, selon cette regle de ſaint Auguſtin.: *Lors que vous verrez que Dieu n'a pas retiré de vous l'eſprit de priere, aſſurez-vous qu'il n'a pas retiré de vous ſa miſericorde.* CÙM *videris à te non amotam deprecationem tuam, ſecurus eſto, quia non eſt amota à te miſericordia ejus.*

In Pſ. 55.

In Pſ. 96. *Que la puiſſance de nos ennemis ne nous étonne donc point. Celuy qui nous a appellez eſt plus puiſſant qu'eux, puis qu'il eſt tout-puiſſant. Il eſt plus fort que tout ce qui eſt fort; plus élevé que tout ce qui eſt élevé.* NEMO *vos terreat. Potentior eſt qui vos vocavit, omnipotens eſt, fortior eſt omni forti,*

ſuperior eſt omni excelſo.

Ne craignons pas même notre miſere & notre foibleſſe. Car il ne s'agit pas comme dit un homme de Dieu, de bâtir par les mains des hommes une tour qui aille de la terre juſqu'au ciel, mais de bâtir par les mains de Dieu une tour qui vienne du ciel juſqu'à la terre.

Ne regardons pas auſſi la diſproportion qu'il y a entre ce que nous ſommes, & ce que nous prétendons obtenir ; entre la récompenſe où nous aſpirons, & le peu que nous meritons. Car il ſuffit qu'il y ait de la proportion entre Jeſus-Chriſt, & ce que nous demandons en ſon nom. *Pourquoy*, dit ſaint Bernard, *nous étonnerons-nous de l'excellence de la recompenſe à laquelle nous prétendons, ſi nous conſiderons la grandeur du prix que nous offrons pour l'obtenir ?* QUID *paveat ad præmii magnitudinem, qui pretii dignitatem conſiderat.* Serm. 2. in Cant.

Le merite de Jeſus-Chriſt ſupplée au défaut du nôtre, & il fait nôtre merite par le don qu'il nous en fait. *Mon merite*, dit ſaint Bernard, *eſt la miſericorde du Seigneur. Je ne ſuis donc pas dépourveu de merite, puis qu'il n'eſt pas dépourveu de miſericorde. Et comme ſes miſericordes ſont abondantes, j'ay auſſi une abondance de merite. Sa juſtice eſt auſſi la mienne, puiſque Jeſus-Chriſt a eſté fait notre juſtice. Y a-t il lieu de crain-* Serm. 61. in Cant.

dre que cette juſtice ne ſuffiſe pas à tous deux ?

Ne nous mépriſons donc point, mais tenons-nous au rang où Dieu nous a mis, & jugeons nous par ce qu'il nous a faits & ce qu'il a fait pour nous. *Nous ſommes*, dit ſaint Auguſtin, *des hommes faits à l'image de Dieu : & celuy qui nous a fait hommes, s'eſt fait homme pour nous. Si nous ne trouvons rien en nous que de vil & de mépriſable en conſiderant que nous ne ſommes que terre & que pouſſiere, ſujets à tomber à tous momens : jugeons de ce que vaut notre ame par le prix avec lequel le Fils de Dieu l'a rachetée :* SI VOBIS *ex terrena fragilitate viluiſtis, ex pretio veſtro vos attendite* Nous pouvons donc toujours trouver de juſtes ſujets de confiance dans l'amour éternel de Dieu pour les effets que nous en avons reſſentis, dans la mort de J. C. pour nous, dans la qualité de membres de ſon corps dont il nous a fait participans.

In Pſ. 32.

Il eſt vray que cette confiance eſt meſlée de quelque crainte, parce qu'encore que nous ſoyons aſſurez que Dieu nous accordera ce que nous luy demandons, pourvû que nos prieres ſoient telles qu'elles doivent être, nous ne ſommes pas aſſurez de la pureté de nos prieres, & nous ne ſommes pas de même pleinement certains que nous ſoyons membres vivans du corps de Jeſus-

Chriſt, & que nous participions à ſa juſtice ; & enfin nous n'avons pas non plus de certitude d'être du nombre de ceux à qui Dieu a deſtiné le ſalut. Mais ſi cette incertitude doit produire en nous une crainte ſalutaire, elle ne doit point détruire notre eſperance, ny étouffer même les ſentimens de confiance que nous pouvons juſtement avoir.

Elle ne doit point détruire notre eſperance, puis qu'il n'y a rien de moins raiſonnable que de ne vouloir pas eſperer un bien, parce qu'il eſt mêlé de quelque ſorte d'incertitude, & d'attirer certainement par le deſeſpoir le plus grand des maux, parce que nous avons quelque ſujet de le craindre. L'incertitude doit produire la crainte, mais non le deſeſpoir, qui ſuppoſe au contraire la certitude du mal que l'on craint.

Je dis de plus que cette incertitude ne nous doit point oſter la confiance, parce que cette incertitude n'eſt fondée que ſur ce que nous ne ſçavons pas aſſurément que la volonté que nous avons d'obéïr à Dieu & de le préferer à tout, ſoit ſincere & effective, ny qu'elle doive perſeverer juſqu'à la fin. Or quand on ſent cette volonté en ſoy dans quelque degré, le doute qui reſte ſi elle eſt ſincere, n'empêche pas la confiance qui naît de ce témoignage interieur. Il eſt difficile de croire qu'õ ne veüille pas ſin-

cerement ce qu'on croit vouloir : Et ainſi l'incertitude qui peut venir des doutes que l'eſprit en peut former, ne ſçauroit le penetrer vivement.

Mais quelle eſperance peuvent avoir, dira-t-on, ceux qui ne ſongent point à Dieu, & qui ne cherchent toute leur vie qu'à contenter leurs paſſions ? Sans doute qu'ils ont ſujet d'en avoir peu tant qu'ils ſont dans cet état, mais auſſi ne ſe fatiguent-ils gueres de ces penſées. Ils ſont plongez dans les ſens ou dans les curioſitez de l'eſprit, & ne penſent point à l'autre vie ; & ainſi les penſées de défiance ne les tourmentent gueres, comme celles que nous avons d'avoir de la confiance les conſolent peu. Que s'ils viennent à concevoir quelque deſir de retourner à Dieu ; ce deſir qui vient de Dieu leur fournit alors un legitime ſujet d'eſperance. C'eſt un rayon de la lumiere divine qui luit dans leurs tenebres. C'eſt une voix de Dieu qui les appelle. Ils n'ont qu'à expoſer tous leurs maux à ce Medecin tout-puiſſant. Il n'y en a point dont il ne les gueriſſe facilement, pourveu qu'ils veüillent ſe laiſſer traiter à luy : *Omnipotenti Medico nihil eſt inſanabile.* Ainſi dans quelque état que ſoit un homme, ſi tôt qu'il veut s'appliquer à ſon ſalut, il a toujours des ſujets legitimes d'eſperer, & n'en a jamais de juſtes de deſeſpe-

rer. De ſorte que nous ne pouvons être dans une diſpoſition de défiance & de deſeſpoir, qu'en nous éloignant auſſi bien de la raiſon que de la foy.

CHAPITRE VIII.

Sixiéme condition de la priere ; Perſeverance. Principes ſur leſquels elle eſt établie.

JEſus-Chriſt a cru que c'eſtoit une verité ſi importante au ſalut des hommes que celle qui leur apprend qu'il faut perſeverer dans la priere, & que c'eſt par cette perſeverance qu'on obtient de Dieu ce qu'on lui demande, qu'il ne nous l'a point laiſſée à tirer par conſequence. Il l'a fait écrire en termes formels dans ſon Evangile ; & s'il nous en inſtruit ſous le voile de la parabole d'un homme qui ſe levant la nuit va demander trois pains à ſon amy, & le contraint par ſon importunité de les luy prêter, c'eſt aprés nous avoir déclaré que le ſens de cette parabole étoit, *qu'il faut toujours prier & ne ſe laſſer jamais* : OPORTET *ſemper orare & non deficere.* Luc. 2. 18. 7. 1.

La raiſon & le fondement de ce precepte eſt, qu'encore que Dieu ait promis de ſe laiſſer fléchir par nos prieres, ce n'eſt pourtant que par des prieres accompagnées des

conditions qui doivent y estre jointes selon les regles de sa sagesse. Car il est bien vray que quiconque demande reçoit, mais c'est pourveu qu'il demande autant & de la maniere qu'une si grande chose doit estre demandée: *Qui sic petunt, & tantùm petunt, quomodo & quantùm res tanta petenda est*, dit saint Augustin.

Or la perseverance est une de ces conditions qu'il exige de ceux qui luy demandent quelque grace. Il ne veut pas seulement que nous le priions, il veut que nous le priions avec perseverance. Voila notre loy & notre regle, qui nous doit faire resoudre quelque chose que ce soit que nous demandions à Dieu, de ne cesser jamais de la luy demander, quand il differeroit de nous la donner durant toute notre vie, en nous tenant heureux de l'obtenir un quart-d'heure avant notre mort. Car cette perseverance qu'il exige n'a point de bornes. Il n'est point dit qu'il faut prier six mois, un an, deux ans, dix ans. Il est dit qu'il faut toujours prier & ne se lasser jamais. Il est dit dans l'Ecclesiastique que *ceux qui craignent Dieu, auront patience jusqu'à ce qu'il vienne y juger de leurs actions.* PATIENTIAM *habebunt usque ad inspectionem illius*; c'est-à-dire, jusqu'à leur mort où Dieu commencera d'exercer son jugement d'une maniere que nous ne pourrons ignorer. Il

Eccli. 2. 21.

eſt dit dans le même livre : *Malheur à ceux qui perdront la patience* : VÆ IIS *qui perdiderint ſuſtinentiam.* Il nous y eſt commandé expreſſement de ſouffrir patiemment les retardemens de Dieu : *Suſtine ſuſtentationes Dei*, & de ne nous pas décourager quand il nous laiſſe dans le rabaiſſement & dans la douleur : *In dolore ſuſtine, & in humilitate tua patientiam habe.* Ibid. 2. 15. Ibid. 2. 4.

Pour nous fortifier dans la pratique de ces inſtructions, il eſt bon de conſiderer combien l'impatience des hommes dans leurs prieres eſt injuſte & déraiſonnable. Car pourroit-on s'ennuyer des retardemens dont Dieu uſe quelquefois à nous exaucer, ſi l'on regardoit ce que l'on eſt, quel eſt celuy que l'on prie, & combien grand eſt ce qu'on luy demande : *Quid, quem, quidve petis?* Nous ne ſommes dignes que de ſupplices ; c'eſt un Dieu que nous prions, & ce que nous demandons à Dieu eſt auſſi grand que luy-même. *Petis aliquid à Deo, & hoc aliquid ipſe Deus eſt.* Qu'y a-t-il donc de plus injuſte que de s'impatienter que Dieu ne nous exauce pas auſſitoſt que nous le luy demandons ? Traitons-nous les Princes comme nous traitons Dieu ? Si un Prince eſtoit aſſez bon pour faire eſperer à un pauvre les premieres dignitez de ſon Royaume, & qu'il luy ordonnaſt pour cela de les luy demander, ce pauvre ſeroit- In Pſ. 30. Inſtr. Chr.

il assez miserable pour s'ennuyer, si ce Prince avoit jugé à propos de differer quelque temps à les luy donner ? La moindre grace que nous demandons à Dieu est infiniment plus estimable que tout ce qu'il y a sur la terre. Cependant nous la demandons comme si elle nous estoit deuë, & nous nous ennuyons de la demander s'il differe quelque temps à nous l'accorder.

Quel outrage ne faisons-nous point par là à sa bonté ? Il veut nous aider, il nous commande même de luy demander ses graces, il n'exige de nous que la reconnoissance de notre indignité, & c'est pour nous faire entrer plus aisément dans cette humble reconnoissance qu'il differe de nous aider : & par un dégoût & une impatience pleine de présomption & d'injustice, nous nous opposons à ses misericordes & à ses dons, & notre orgueïl nous ferme la porte de ses graces, que sa bonté nous avoit ouvertes.

Mais d'où pensons-nous que naisse en nous cette impatience, qui fait que nous nous lassons si-tôt de prier, lors que nous n'obtenons pas de Dieu ce que nous luy demandons ? Pour en découvrir la source il n'y a qu'à considerer ce qui rend ordinairement les gens du monde si patiens & si perseverans dans leurs entrepriſes. On les voit former des desseins & concevoir des préten-

prétentions qui ont beſoin de longues préparations. Ils s'y aſſujettiſſent avec courage ; ils ſouffrent ſans ſe rebuter dans cette pourſuite une infinité de peines, de traverſes, de dégoûts, de rebuts. Quoy qu'ils ne prétendent que des biens de cette vie, leur vie neanmoins eſt ſouvent bien avancée avant même qu'ils ſoient en eſtat de les obtenir. Ils n'ignorent pas que de ceux qui y aſpirent, peu y parviennent, & que ceux qui y parviennent en joüiſſent peu. Cependant ils perſeverent, ils ne ſe laſſent point. Ils vieilliſſent dans la Cour & dans les armées, en courant toujours aprés quelque établiſſement & quelque charge, ou aprés les chimeres de la réputation, de la conſideration, & de l'honneur.

D'où vient la perſeverance de tous ces gens dans la recherche des biens du monde ? C'eſt qu'ils les eſtiment & qu'ils les aiment avec paſſion. Cette eſtime & ce deſir ſont les aiſles qui les portent, & les appuis qui les ſoutiennent. Ils ont une grande idée de ces avantages du monde, un grand mépris de l'état de ceux qui en ſont privez. Ils les deſirent beaucoup, & par ce deſir ils ſurmontent tous les dégoûts & toutes les difficultez qui ſe rencontrent dans cette recherche.

Pourquoy ne ſommes-nous donc pas dans la même diſpoſition à l'égarddes biens

de Dieu ? C'eſt que nous ne les eſtimons & ne les deſirons pas de même. Voilà ce qui cauſe nos degoûts, nôtre lâcheté, nos découragemens. C'eſt ce qui nous fait abandonner ſi facilement la priere & les autres moyens ordonnez de Dieu pour les obtenir. Nous en avons une foible idée, & nous les ſouhaitons encore plus foiblement. Ainſi lors que Dieu retarde de nous exaucer, nous nous laſſons facilement de le prier, & par la recherche des créatures nous nous conſolons de cette privation des biens de Dieu.

Nous étonnerons-nous aprés cela que Dieu exige de nous la perſeverance dans la priere, puiſque ce n'eſt qu'exiger de nous un deſir ſincere des biens qu'il nous veut donner, & qu'il ne demande rien de nous en cela, ſinon que nous ayons pour le ciel la même ardeur que nous avons pour la terre, & que nous le traitions comme nous traitons les hommes ?

Ce qui nous entretient encore dans cette impatience, eſt que nous ſommes peu inſtruits des fins de Dieu dans ces retardemens dont il uſe à nous exaucer. Et c'eſt pourquoy il eſt important de mediter ſouvent diverſes veritez que l'Ecriture & les Peres nous apprennent ſur ce point.

La premiere eſt que ſouvent nous ne recevons pas, parce que nous demandons

mal : *Non accipitis eo quòd malè petatis.* Jac. 4. 3.
Ainſi les delais de Dieu nous doivent être des avertiſſemens de faire reflexion ſur la maniere dont nous le prions, & même ſur tout le reſte de notre vie, pour en retrancher & y corriger tout ce qui nous peut empêcher d'obtenir ce que nous luy demandons.

La ſeconde eſt que nous ne devons pas croire auſſi que Dieu n'agrée pas nos prieres, lors qu'il ne nous donne pas des marques ſenſibles qu'il nous ait exaucez. Et c'eſt ce que Jeſus-Chriſt nous a voulu apprendre par l'exemple de la Cananée. Il ſembloit qu'il ne daignât pas ny l'écouter, ny luy parler. Il diſſimuloit de l'entendre. Et cependant il eſtoit tres-reſolu de l'exaucer. Les ſuſpenſions dont il uſoit à ſon égard étoient de veritables faveurs. Sa diſſimulation apparente eſtoit une adreſſe de ſa bonté. Son ſilence tenoit lieu de paroles. Ses rebuts étoient des graces. Et lors qu'il la rejettoit avec le plus de mépris, & qu'il y ajoutoit même une eſpece d'injure, il étoit tout preſt de récompenſer ſa foy, d'admirer ſa perſeverance, & de couronner ſon humilité. Aug. in Pſ. 118.

C'eſt la conduite dont Dieu ſe ſert à l'égard de ſes enfans. Souvent il ne les exauce pas tout d'un coup : mais en differant de les exaucer, il les exauce en effet. Ces ſuſ-

penſions & ces retardemens dont il uſe à leur égard, exercent leur foy, éprouvent leur patience, & leur inſpire un plus grand ſentiment de leur indignité, qui les rendant plus humbles, les rend plus dignes d'être exaucez.

C'eſt pourquoy ſaint Auguſtin s'eſtant objecté un paſſage de l'Ecriture, qui paroiſt contraire à ce que nous diſons : *Vous ne m'aurez pas ſi-toſt invoqué que je vous exauceray* ; il y répond en ces termes : *Dieu ne laiſſe pas de nous ſecourir, lors qu'il differe de nous ſecourir. Le retardement de ſon ſecours eſt un ſecours, & il nous aſſiſte en cela même qu'il ſuſpend ſon aſſiſtance, puiſque s'il accompliſſoit les deſirs impatiens que nous avons de guerir, nous ne pourrions recevoir de luy qu'une gueriſon imparfaite & précipitée.* DEUS *& cum differt, adeſt, & quod differt adeſt ; & differendo adeſt, ne præproperam dum implet voluntatem, perfectam non impleat ſanitatem.*

Il nous fait connoître par là d'une maniere plus ſenſible, que notre gueriſon eſt un don de ſa grace, & qu'on ne la ſçauroit acquerir par les ſeuls forces de la nature. „ Car c'eſt pour cette raiſon, dit ſaint Auguſtin, qu'il differe quelquefois long-temps à „ guerir ſes fidelles & ſes ſaints de quelques-„ uns de leurs défauts, & qu'il permet qu'ils „ n'ayent pas un amour de la juſtice aſſez

grand pour l'accomplir parfaitement, ſoit « qu'ils l'ignorent, ſoit qu'ils la connoiſſent, « afin qu'en conſultant la regle de la verité, « perſonne n'ait ſujet de ſe glorifier devant « luy. Et ſon intention en cela n'eſt pas de « les rendre dignes d'eſtre condamnez, mais « de les rendre plus humbles, en leur faiſant « voir la neceſſité de ſa grace, de peur que ſi « tout leur étoit facile, ils ne s'attribuaſſent « ce qui eſt de Dieu. «

Cette même verité qui comprend toute la conduite de Dieu ſur les Elûs dans la diſpenſation de ſes graces, a été exprimée, en ces termes par ſaint François de Sales. Entretien des Conſtit.

Le divin amant de nos ames nous laiſſe « ſouvent comme engluez dans nos miſeres, « afin que nous ſçachions que notre déli- « vrance vient de luy, & que quand nous « l'aurons nous la tenions chere comme un « don précieux de ſa bonté. C'eſt pourquoy « comme la devotion genereuſe ne ceſſe ja- « mais de crier à Dieu, auſſi ne ceſſe-t-elle « jamais d'aſpirer, d'eſperer, & de ſe pro- « mettre courageuſement de courir. «

On peut dire neanmoins en quelque ſorte que toutes les prieres des fidelles ſont exaucées, pourveu que l'on y diſtingue deux objets; l'un general, l'autre particulier.

L'objet general c'eſt la miſericorde de Dieu & notre ſalut. L'objet particulier conſiſte dans les choſes déterminées & pré-

ciſes que nous demandons. Mais ſi nos prieres ſont telles qu'elles doivent eſtre, ces demandes particulieres ſe rapportent toujours à l'objet general. C'eſt-a-dire, que nous ne devons rien demander que par rapport à notre ſalut, & autant que ce que nous deſirons y peut eſtre utile. De ſorte que dés-là que Dieu ne nous le juge pas utile, nous ne le demandons plus. Il n'eſt donc pas étrange que Dieu n'exauce pas quelquefois les juſtes dans leurs demandes particulieres, puis qu'il ne le fait que pour les exaucer mieux dans leurs demandes generales.

In Pſ. 21. voyez in Pſ. 59. & in Pſ. 144.

Il y en a pluſieurs, dit ſaint Auguſtin, qui crient à Dieu dans la tribulation, & qui ne ſont pas exaucez, mais c'eſt pour leur ſalut, & non pour leur aveuglement. Saint Paul demandoit avec inſtance d'être délivré de l'aiguillon de la chair, & il ne » fut point exaucé, Dieu s'étant contenté » de luy dire *Que ſa grace luy ſuffiſoit, parce » que la vertu ſe perfectionne dans l'infirmité.* » C'eſt ce qui doit apprendre aux hommes » que Dieu eſt leur medecin, & que l'af- » fliction eſt un remede pour leur redonner » la ſanté. Dans l'application de ce medica- » ment l'on vous brûle, l'on coupe votre chair, » cela vous fait jetter de grands cris ; mais le » medecin qui veut vous procurer la ſanté, ne » ſe met pas en peine de ſatisfaire vos deſirs,

Souvent auſſi ce que nous demandons à Dieu quoy que bon en ſoy, ne nous convient pas encore. Et c'eſt pourquoy Dieu reſerve à un autre temps à nous le donner: *Quædam non negantur, ſed congruo tempore differuntur*, dit ſaint Auguſtin. Ainſi le retardement de Dieu n'eſt pas une preuve que ce que nous luy demandons ne ſoit pas conforme à ſa volonté, mais ſeulement qu'il n'eſt pas à propos que nous l'obtenions ſi-tôt. In Joan. tract. 1. c. 2.

Que ſçavons-nous s'il n'a point ſeulement deſſein par là de nous le faire eſtimer davantage ? Car c'eſt encore une des fins de Dieu dans ces retardemens. Quand Dieu differe, dit ſaint Auguſtin, de nous accorder nos demandes, c'eſt pour nous donner une plus haute eſtime de ſes dons. On a plus de joye quand on obtient ce qu'on a deſiré long-temps, & l'on vient facilement à mépriſer ce qui nous a eſté donné d'abord. Demandez, cherchez, preſſez. En demandant & en cherchant votre cœur s'étend. Dieu vous garde ce qu'il ne veut pas vous donner ſi-tôt, afin que vous appreniez par là à avoir de grands deſirs pour de ſi grandes choſes : *Cum aliquando tardiùs dat, commendat dona, non negat. Diu deſiderata, dulciùs obtinentur ; citò autem data, vileſcunt. Servat tibi Deus quod non vult citò dare, ut & tu diſcas magna magis deſiderare.* De verb. Dom. ſup. Matth. Serm. 51.

Il eſt clair par là que la raiſon auſſi-bien que la foy, condamne l'impatience des hõmes dans leurs prieres, & qu'elle approuve la perſeverance. Car l'impatience les prive certainement des graces qu'ils étoient peut-être ſur le point d'obtenir, & cette impatience eſt un mal en elle-même, puis qu'elle eſt injurieuſe à Dieu. Au contraire la perſeverance dans la priere eſt un ſi grand bien, qu'on peut dire que ceux à qui Dieu fait la grace de la leur donner, ſont ſouvent plus exaucez & plus favoriſez que ceux qui obtiennent tout d'un coup l'effet de leurs prieres, parce qu'elle eſt ſouvent plus utile que cet effet, en ce qu'elle enferme l'humilité, la connoiſſance de nôtre indignité, & cette eſperance qui naît de l'épreuve & qui ne confond point ſelon l'Apôtre : *Spes autem non confundit.*

CHAPITRE IX.

Septiéme condition de la priere : Prier au nom de Jeſus-Chriſt. Comment il faut pratiquer ce devoir.

TOut le monde voit que l'Egliſe ajoute ces mots à toutes ſes prieres, *Par Jeſus-Chriſt notre Seigneur* ; & il y en a beaucoup qui ſçavent par cœur ce paſſage celebre de ſaint Auguſtin : *L'Oraiſon*

ne se fait point au nom de Jesus-Christ non seulement n'efface pas le peché, mais devient elle-même peché. ORATIO *qua non fit per Christum non solum non tollit peccatum, sed etiam ipsa fit in peccatum.* Mais il y en a peu, qui comprennent bien cette verité, & qui soient assez penetrez de la dépendance intime que nous avons de Jesus-Christ dans toutes nos actions, & particulierement dans nos prieres.

Cette dépendance est fondée sur la qualité d'unique Mediateur, qui convient à Jesus-Christ d'une maniere si singuliere, que quoy que par une expression que les Peres authorisent; on donne le titre de mediateur à d'autres qu'à Jesus-Christ, comme à la Vierge & aux Saints du ciel, ce n'est point neanmoins au même sens qu'à Jesus-Christ.

S'ils sont mediateurs d'intercession, ils ne sont point mediateurs de redemption. La force même de leur intercession est fondée sur le merite de Jesus-Christ. Et s'ils prient comme principaux membres du corps de Jesus-Christ, c'est toujours en employant pour obtenir ce qu'ils demandent le merite de leur chef. Car l'homme par le peché est devenu incapable d'avoir un commerce immediat avec Dieu. Il est indigne de se presenter devant luy. Il est incapable d'en rien obtenir. La grace même de la justification,

quelque veritable, réelle & interieure qu'elle ſoit, ne rétablit point les hommes dans le droit de s'approcher de Dieu par eux-mêmes, & de luy demander quelque choſe en leur nom en s'appuyant ſur leurs propres merites.

Car ſi cette grace les juſtifie, elles les juſtifie comme membres du Corps de Jeſus-Chriſt, ou plûtôt elles les y incorpore. C'eſt une grace eſſentiellement dépendante du chef qui eſt Jeſus-Chriſt, qui découle de luy, qui nous eſt donnée en luy & par luy, comme à ſes membres. Si-toſt que nous voudrons ſubſiſter ſeparément de luy, & nous preſenter à Dieu ſans notre chef, nous n'agirons plus comme membres de ce corps divin, & nous ſerons indubitablement rejettez de Dieu

Dieu ne nous a pas élus en nous regardant immediatement en nous-mêmes. Il
hef. nous a élus en Jeſus-Chriſt : *Elegit nos in*
4. *ipſo* ; c'eſt-à-dire, qu'il a voulu que Jeſus-Chriſt fut autheur de notre ſalut, & que nous le deuſſions à ſes merites.

Il ne nous accorde pas auſſi ſes graces en
id. nous conſiderant en nous-mêmes, mais en
4. nous conſiderant en ſon Fils, *Gratificavit nos in dilecto filio ſuo.*

Il ne nous vivifie pas en nous-mêmes,
hef, & en nous regardant ſeparément ; mais il
v. 5. nous vivifie en Jeſus-Chriſt : *Cum eſſetis*

mortui peccatis, convivificavit vos in Christo.

C'eſt en luy, dit encore l'Apôtre, *que nous avons la redemption par ſon ſang & la remiſſion des pechez* : IN QUO *habemus redemptionem per ſanguinem ejus, remiſſionem peccatorum.* Ibid. v. 7.

Or cette redemption comprend generalement toutes les graces qui nous délivrent des maux & des miſeres dont nous ſommes chargez, tant ſelon l'ame que ſelon le corps. Elle comprend la gueriſon de toutes les infirmitez de l'ame, & de toute la corruption & la mortalité du corps. Car tout cela appartient à notre parfaite redemption, qui commence ſur la terre, & qui ne ſera conſommée que dans le Ciel par la reſurrection de nos corps & la grace de la gloire.

Cette totalité de graces renfermée ſous le nom de redemption, s'obtient par les merites de Jeſus-Chriſt. C'eſt-à-dire, que c'eſt luy qui l'a meritée par l'oblation de ſon ſang, de ſon corps, & de tout luy-même à Dieu : oblation qui n'a point commencé à la croix, mais au premier inſtant de l'Incarnation, & qui n'a pas fini à la croix, mais qui continuë dans le Ciel, & ne ceſſera jamais dans toute l'éternité.

C'eſt par cette oblation que Jeſus-Chriſt a faite de luy-même, & particulierement de ſa mort pour ſon Egliſe, qu'il eſt Prêtre

éternel. C'eſt par elle qu'il l'a ſanctifiée pleinement pour l'éternité : *Una oblatione conſummavit in æternum ſanctificatos.* C'eſt par elle qu'il prie pour nous comme notre Prêtre : *Orat pro nobis ut Sacerdos noſter.*

Heb. o. v. 4.

Il n'y a donc point à eſperer de ſanctification, de grace, de délivrance qu'en nous uniſſant à cette Priere, & à cette oblation de Jeſus-Chriſt ; en employant auprés de Dieu la victime même que Jeſus-Chriſt lui a offerte, & l'amour avec lequel il la luy offre ; en nous fondant ſur ſes merites, & non ſur les nôtres ; ſur ſa charité, & non ſur la nôtre ; ſur le prix de ſon ſang & non ſur le prix de nos œuvres ſeparées des ſiennes. Si nous pouvions obtenir quelque grace de Dieu indépendamment de Jeſus-Chriſt & ſans rapport à luy, cette grace ne découleroit pas de luy comme de notre chef. Et ainſi il ne ſeroit pas vray, comme dit l'Apoſtre, *Que c'eſt luy qui fournit à tous ſes membres par une vertu ſecrette ce qui eſt proportionné à chacun.*

ug. in ſ. 83.

phef. . 5.

Peut-eſtre que c'eſt faute d'eſtre bien touché de ces veritez que l'on obtient ſi peu de choſe de Dieu. On s'approche avec hardieſſe de Dieu comme ſi nous en eſtions dignes, & ſi nos prieres pouvoient être reçûës de luy par elles-mêmes & ſans rapport à Jeſus-Chriſt. On borne l'office de mediateur à ce qu'il a fait ſur la croix, & on ne

ſonge pas qu'il n'a point ceſſé de l'eſtre, & qu'il fait continuellement cet office devant ſon Pere. On borne l'effet de la croix & des merites de Jeſus-Chriſt à la ſeule remiſſion des pechez & à la juſtification ; & on ne penſe point que cet effet s'étend à tout, & comprend toutes les graces que nous pouvons eſperer ; que le prix en eſt déja payé, & qu'il n'y a plus qu'à nous l'appliquer, en nous uniſſant étroitement à Jeſus-Chriſt. Nous voudrions en quelque ſorte monter au Ciel ſans luy, quoy qu'il ſoit dit *que perſonne ne monte au Ciel que celuy qui eſt deſcendu du Ciel* : NEMO *aſcendit in cælum niſi qui deſcendit de cælo, filius hominis qui eſt in cælo.* Et ainſi afin d'y élever nos corps par la reſurrection, & nos ames par la priere, il y faut monter comme faiſant partie de ſon corps, comme eſtant membres de celuy qui doit y élever la troupe des captifs qu'il a conquiſe par ſon ſang : *Aſcendens Chriſtus in altum captivam duxit captivitatem.* Joan. 3. 13. Epheſ. 4. 8.

A la verité l'Apoſtre nous exhorte de nous approcher avec confiance du trône de Dieu pour y recevoir miſericorde: *Adeamus cum fiducia ad thronum gratiæ, ut miſericordiam conſequamur* : mais c'eſt parce que nous avons un grand Pontife qui a penetré les cieux ; c'eſt en nous adreſſant à Dieu par le Pontife qui eſt monté au Ciel pour ſe pre- Heb. 4. 16.

ſenter continuellement à Dieu pour nous :
bid. *Introivit in cælum ut appareat nunc vultui*
. 24. *Dei pro nobis.*

Le défaut de la connoiſſance du Mediateur a fait qu'un grand nombre de Philoſophes, comme le remarque ſaint Auguſtin, voulant retourner à Dieu, & ne le pouvant par eux-mêmes, ſont tombez dans des égaremens & des illuſions, qui les ont rendus le jouët des diables. Et le défaut de l'application de cette connoiſſance fait que les Chrétiens établiſſent ſouvent leur confiance, ou dans eux-mêmes, ou dans des créatures, qui quelque ſaintes qu'elles ſoyent, ne doivent point diminuer cette confiance ſinguliere que nous devons avoir en Jeſus-Chriſt comme en notre unique Redempteur, qui a ſeul payé le prix de toutes les graces que nous pouvons obtenir de Dieu. C'eſt pourquoy on ne ſçauroit trop avoir dans l'eſprit cette verité, que ſaint Auguſtin explique d'une maniere ſi édifiante dans ſes confeſſions, & ſur laquelle il fait voir qu'il établiſſoit ſa pieté & ſon eſperance.

onf. Le veritable Mediateur, dit-il, que vous
10. avez fait connoître aux hommes par votre
4. ſecrette miſericorde, & que vous avez en-
» voyé afin de les inſtruire à l'humilité par
» ſon exemple ; ce Mediateur entre Dieu &
» les hommes, J. C. homme devant pa-

roître entre le juſte immortel, & les pe- «
cheurs mortels, s'eſt fait voir mortel & ju- «
ſte, mortel avec les hommes, & juſte avec «
Dieu, afin que la vie & la paix eſtant la «
récompenſe de la juſtice, par la juſtice qu'il «
avoit commune avec Dieu, il ruinât dans «
les pecheurs qu'il rendoit juſtes, la mort «
qu'il a bien voulu avoir commune avec «
eux. «

Juſqu'à quel excés nous avez-vous donc «
aimez, ô Pere tout bon & tout miſericor- «
dieux; puiſque vous n'avez pas épargné «
vôtre Fils unique, mais l'avez livré à la «
mort pour le ſalut des pecheurs? Juſqu'à «
quel excés nous avez-vous aimez, nous «
pour qui celuy qui n'a point cru ravir vo- «
tre gloire en ſe publiant égal à vous, s'eſt «
rendu obéïſſant juſqu'à la mort & à la mort «
de la croix, luy qui étant le ſeul libre en-
tre les morts avoit la puiſſance de quitter «
ſon ame & de la reprendre; qui pour nous «
s'eſt offert à vous comme vainqueur & com- «
me victime, & qui n'a été vainqueur que «
parce qu'il a été victime; qui pour nous «
s'eſt offert à vous comme ſacrificateur & «
comme ſacrifice, & qui n'a été ſacrifica- «
teur que parce qu'il a été ſacrifié; qui «
d'eſclaves que nous étions, nous a rendus «
vos enfans par la naiſſance qu'il tire de «
vous & par ſon aſſujettiſſement aux hom- «
mes? C'eſt en luy que j'établis avec rai- «

» ſon la ferme eſperance que j'ay conçuë que
» vous guerirez toutes mes langueurs, par
» luy qui eſt aſſis à votre droite, & qui im-
» plore votre miſericorde pour nous. Car
» ſans cela je me laiſſerois emporter au deſeſ-
» poir. Il eſt vray que mes foibleſſes ſont
» tres-grandes & en tres-grand nombre. El-
» les le ſont, je l'avouë; mais le remede
» que vous pouvez y donner eſt encore beau-
» coup plus grand & plus puiſſant.

Mais il ne faut pas ſeulement ſe preſenter à Dieu dans nos prieres comme unis à Jeſus-Chriſt, en nous couvrant de ſa juſtice & de ſes merites, & en fondant ſur luy l'eſperance d'obtenir ce que nous demandons à Dieu: il faut s'y preſenter auſſi en eſprit d'union avec tout ſon corps. Car Dieu ne nous ſauve pas ſéparément, & il ne reçoit pas nos prieres ſéparément. Il ne les reçoit que comme jointes à celles de tous les autres Fidelles, comme faiſant partie de celles de l'Egliſe, & de ce gemiſſement de la colombe, auquel il accorde toutes les graces qu'il donne à chaque membre en particulier. Nos prieres toutes ſeules ſont trop foibles pour aller juſqu'à Dieu. Il les faut joindre à celles de l'Egliſe, comme l'eau retenuë dans un vaſe étant incapable d'elle-même d'aller juſqu'à la mer, y eſt portée ſi on la jette dans un fleuve qui l'emporte avec le reſte de ſes eaux, ſelon la

C'eſt auſſi par cette raiſon que l'Egliſe prie toûjours en commun, & qu'elle demande tout en commun ; ces prieres communes marquant que nous prions comme membres d'un même corps & en union avec ce corps. C'eſt par cette raiſon qu'elle a toujours preferé les prieres publiques aux prieres particulieres, parce que cette union des fidelles dans un même corps y eſt plus expreſſément marquée. C'eſt par cette raiſon que les Peres remarquent qu'un des plus grands obſtacles à la priere, eſt l'averſion contre le prochain & le reſſentiment des injures, parce qu'il n'y a rien qui ſoit plus oppoſé à cette union de cœurs. C'eſt le fondement de ce precepte de ſaint Paul, qui ordonne aux hommes dans la premiere Epiſtre à Timothée, de prier en tout lieu *& d'élever leurs mains à Dieu ſans colere & ſans diviſion*, parce que ces vices ſont contraires à cette diſpoſition de charité & d'union avec nos freres neceſſaire à la priere.

Vide Greg. mor. in Job. l. 10 c. 11 Aug. in Pſ. 54. 1. ad Tim. 2. 8.

C'eſt enfin par cette raiſon qu'il nous eſt expreſſément ordonné dans l'Oraiſon Dominicale de pardonner à nos ennemis; parce que nous ne pourrions prier dans un eſprit de paix & d'union avec eux, ny unir nos prieres aux leurs, ſi nos cœurs eſtoient diviſez par la colere & par la haine. Les membres ſont toujours d'accord enſemble,

& ſi-tôt qu'ils ſont diviſez ils ceſſent d'être membres d'un même corps, parce qu'ils ne le compoſent que par leur union. Prier donc comme membres du corps de Jeſus-Chriſt, comme enfans de l'Egliſe, c'eſt prier en eſprit d'union avec tout le reſte des fidelles ſans en excepter aucun. Il eſt vray qu'il n'eſt pas neceſſaire d'avoir toujours expreſſément cette penſée, & qu'il ſuffit d'avoir cette diſpoſition de charité dans le cœur ; mais il eſt bon neanmoins de l'avoir ſouvent dans l'eſprit pour nous donner lieu d'examiner ſi nous l'avons dans le cœur, & ſi nous n'y nourriſſons point quelque ſemence ſecrette de haine, d'averſion, & de mépris contre quelqu'un des membres de l'Egliſe, ce qui détruiroit tout l'effet de nos prieres & les rendroit incapables d'être reçûës favorablement de Dieu.

TABLE
DES CHAPITRES
DU TRAITE'
DE LA PRIERE.

LIVRE PREMIER.

Où il eſt traité de la Methode de mediter ſur quelques ſujets generaux auſquels il eſt bon de faire reflexion chaque jour.

CHAPITRE PREMIER.

De la preparation éloignée à l'Oraiſon qui conſiſte dans une vigilance continuelle ſur ſes paroles, & ſur ſes penſées. page 1.

Chap. II. *Que les Methodes d'Oraiſon Mentale ne doivent déplaire à perſonne, parce que la premiere regle de toutes les*

Methodes est de ne s'y astraindre point, & de ne s'en servir qu'autant qu'elles servent à arrêter la mobilité de l'esprit. 5

CHAP. III. *Que chacun se peut faire differens ordres de pensées selon ses differens besoins, & par consequent diverses methodes. Ordre que l'on peut suivre dans l'Exercice du matin, qui doit préceder l'Oraison sur les sujets particuliers, & qui en peut faire la préparation prochaine.* 15

CHAP. IV. *De l'adoration de Dieu.* 23

CHAP. V. *De l'action de graces.* 33

CHAP. VI. *De la componction.* 58

CHAP. VII. *Du souvenir de la Beatitude.* 79

CHAP. VIII. *De la prévision & du reglement des actions de la journée.* 86

CHAP. IX. *De la préparation aux tentations dont on est ordinairement attaqué.* 94

CHAP. X. *Quel est l'usage que l'on doit faire de cet exercice.* 101

TABLE

LIVRE SECOND.

Methode de mediter ſur les ſujets particuliers.

CHAPITRE PREMIER.

QU'IL *eſt utile outre ces ſujets generaux de s'appliquer encore chaque jour à quelques ſujets particuliers.* 107

CHAP. II. *Comment il faut pratiquer la Methode de diviſer l'Oraiſon en Meditations, Affections, & Reſolutions.* 113

CHAP. III. *S'il eſt bon dans la Priere de rapporter tous les ſujets dont on s'occupe à la vie crucifiée, la pauvreté, le dépoüillement, l'aneantiſſement, les privations.* 122

CHAP. IV. *Des Meditations qui ont pour objet la vie & la mort de Jeſus-Chriſt. Etenduë de ſes myſteres, & principalement de celuy de la Croix. Utilité de l'avoir preſente, & de la mediter ſouvent. Que cette Meditation eſt particulierement neceſſaire à ceux qui commencent.* 131

CHAP. V. *Conſiderations generales ſur les Myſteres de Jeſus-Chriſt.* 146

CHAP. VI. *Considerations generales sur les paroles de Jesus-Christ.* 154

CHAP. VII. *Du profit que l'on doit tirer des endroits de l'Ecriture, que l'on n'entend point, & des veritez sur lesquelles on n'a aucune ouverture.* 162

CHAP. VIII. *Maniere de mediter sur les Saints par des considerations generales sur leur qualité de Saints.* 169

CHAP. IX. *Maniere particuliere de mediter sur la vie des Saints, lors qu'elle nous est connuë.* 175

CHAP. X. *Maniere de mediter sur les Saints dont on ignore la vie, comme de la pluspart des Martyrs.* 182

CHAP. XI. *Ce que doivent faire ceux qui éprouvent dans la priere une telle instabilité d'esprit, qu'ils ne sçauroient s'arrester à aucune bonne pensée.* 191

CHAP. XII. *De la conclusion de l'Oraison.* 196

LIVRE TROISIÈME.

Des Conditions de la Priere.

CHAPITRE PREMIER.

PRemiere condition de la Priere : Charité. Que la Priere n'eſt point contraire à la pureté de l'amour. 199

CHAP. II. *Seconde diſpoſition neceſſaire à la Priere : Pauvreté ou abaiſſement du cœur, qui vient du ſentiment de ſes miſeres.* 206

CHAP. III. *Ce que doivent faire ceux qui n'ont point ou qui ne ſentent point en eux cette diſpoſition de pauvreté & d'abaiſſement.* 214

CHAP. IV. *Troiſiéme condition de la Priere : Deſir & ſoif de la juſtice.* 220

CHAP. V. *Quatriéme condition de la Priere : Attention à Dieu, où il eſt parlé des diſtractions qui la troublent.* 227

CHAP. VI. *De l'utilité qu'on peut tirer des diſtractions.* 243

CHAP. VII. *Cinquiéme condition de la Priere : Confiance en Dieu. Que le défaut de confiance eſt une des plus ordinaires cauſes qui en empêche l'effet. Et en quoy conſiſte cette confiance.* 248

CHAP. VIII. *Sixiéme condition de la Priere : Perseverance : Principes sur lesquels elle est établie.* 261

CHAP. IX. *Septiéme condition de la Priere : Prier au Nom de Jesus-Christ. Comment il faut pratiquer ce devoir.* 272

FIN DE LA TABLE
des Chapitres du I. Tome.

TRAITE'
DE LA
PRIERE.

Diviſé en ſept Livres.

Par Monſieur NICOLE.

SECONDE PARTIE.

Qui contient les quatre derniers Livres.

Troiſiéme Edition revûë, corrigée & augmentée par le même Auteur.

TOME SECOND.

De la Boutique de feu M. JOSSET.

A PARIS,

Chez { LOUIS JOSSE à la Couronne d'Eſpine. ET CHARLES ROBUSTEL, au Palmier. } ruë ſaint Jacques.

MDCCXIV.

Avec Approbation & Privilege du R

AVERTISSEMENT

SUR

LA SECONDE PARTIE.

LEs matieres qui compoſent cette ſeconde Partie du Traité de la Priere, ne ſont pas à la verité ſi populaires que celles de la premiere ; mais l'on peut dire qu'elles ne ſont pas moins utiles. Car il eſt tres-important de ne ſe pas tromper dans un exercice auſſi neceſſaire que la Priere, qu'on doit regarder avec raiſon comme le canal des graces de Dieu puiſque l'égarement où l'on tomberoit ſur ce ſujet en pourroit aiſément faire perdre tout le fruit : La choſe vaut donc bien la peine d'eſtre examinée avec quelque ſoin, & l'on verra meſme par experience que les matieres n'en ſont point ſi rebutantes

qu'elles ne puiſſent attirer la curiosité des Eſprits qui ſe plaiſent aux choſes ſolides. L'épreuve découvrira la verité de ce que je dis ; mais j'ay crû par avance que c'eſtoit juger favorablement de la diſpoſition des Lecteurs, que de me perſuader que des choſes vrayes, neceſſaires & ſolides, n'eſtoient pas incapables de leur plaire.

TRAITE'
DE LA
PRIERE
SECONDE PARTIE.

LIVRE PREMIER.

Des conditions de la Priere Chrétienne.

CHAPITRE PREMIER.

Que c'eſt un devoir eſſentiel à tout Chrétien que celuy de s'inſtruire de la prire.

SI la cauſe génerale de la damnation de ceux qui ſe perdent aprés avoir atteint l'âge de raiſon eſt qu'ils ne prient pas comme il faut & ſi ceux qui le font ne manquent jamais d'arriver au ſalut, il eſt bien clair qu'il n'y

a rien de si important que la pratique d'un devoir si essentiel. Cependant il n'est pas possible de douter de ces veritez, pour peu qu'on fasse de réfléxion sur ces paroles de Jesus Christ, *Demandez & il vous sera donné :* PETITE *& dabitur vobis*, & sur ces autres : Quiconque demande reçoit : *Omnis qui petit accipit.* Car il s'ensuit delà que quiconque ne reçoit pas ne demande pas, c'est-à-dire, ne demande pas comme il faut, & qu'ainsi celuy qui n'est pas converty n'a pas demandé comme il faut sa conversion, celuy qui ne persevere pas n'a pas demandé comme il faut la perseverance, & enfin celuy qui n'obtient pas le salut n'a pas prié comme il faut pour l'obtenir.

Luc 7

On cherche quelquefois les raisons de cette corruption effroyable qui est répanduë dans tous les états du Christianisme & de la mort, ou de la langueur spirituelle de la plusspart des Chrétiens. Mais cette verité nous en découvre une dont on ne peut pas douter. Car on peut dire avec assurance, que la source de tous ces maux est que les Chrétiens ne prient point en la maniere qu'il faut prier : puisqu'il est de foy que s'ils le faisoient, ils seroient aussi remplis des richesses de la grace & de la plenitude des biens spirituels comme parle saint Paul, qu'ils en paroissent vuides & dépourvûs.

On demande ſouvent auſſi des moyens de s'avancer dans la pieté, & des voyes & des méthodes de ſe corriger de ſes défauts. Mais aprés ce que l'Evangile nous dit de la priere, il eſt clair que ces voyes, ces moyens, ces méthodes ſe doivent reduire à nous apprendre à prier.

Car il faut remarquer que la priere n'eſt pas ſeulement un moyen utile pour nous procurer tous les biens ſpirituels, mais que c'eſt un moyen neceſſaire & ſuffiſant tout enſemble pour les obtenir.

C'eſt un moyen neceſſaire, parce que ſelon les Peres, aprés la premiere grace Dieu n'en accorde plus dans l'ordre commun que par la priere. *Dieu nous veut donner ſes biens*, dit ſaint Auguſtin, mais il ne les donne qu'à ceux qui les luy demandent, de peur de les donner à ceux qui ne les deſirent pas. *Deus dare vult, ſed non dat niſi petenti, ne det non cupienti.* Et en un autre endroit: *Il y a des choſes*, dit-il *que Dieu donne meſme à ceux qui ne les luy demandent pas, comme le commencement de la foy; mais il y en a qu'il ne donne qu'à ceux qui les luy demandent, comme la perſeverance*: CONSTAT *Deum alia non orantibus, ſicut initium fidei, alia non niſi orantibus præparaſſe ſicut uſque in finem perſeverantiam*, dit ce ſaint Docteur. Et c'eſt un moyen ſuffiſant pour obtenir les autres grace dont

Aug. Pſal. 102.

Aug. de dono perſ. c. 26.

nous avons besoin ; puisque Jesus-Christ nous assure que quiconque demande reçoit, il s'ensuit que si on ne reçoit pas, c'est qu'on n'a pas rien demandé.

On doit conclure de là qu'on ne tombe jamais dans aucun des pechez particuliers qui nous font perdre la grace, sans estre tombé auparavant dans celuy de n'avoir pas prié comme il faut ; puisque si on l'avoit fait on auroit obtenu de Dieu l'effet de la priere que nous luy faisons dans l'Oraison Dominicale, de ne nous laisser point succomber à la tentation. Tout ceux qui y succombent ne sont donc pas seulement coupables de l'action criminelle qui leur fait perdre la grace ; mais ils le sont de plus d'avoir negligé le principal moyen que Dieu leur avoit donné pour éviter ce malheur, c'est-à-dire de n'avoir pas observé le precepte qui leur ordonne de veiller & de prier afin de ne point succomber aux tentations.

Les peres passent encore plus loin sur ce point. Car il n'ont pas regardé seulement la negligence à prier comme la cause des chûtes particulieres des Chrétiens, mais aussi comme la source des calamitez & des persécutions dont Dieu permet que son Eglise soit affligée. *Reconnoissons & confessons*, dit saint Cyprien, parlant de la persecution qui désoloit son Eglise, *que cet-*

Cypr. Ep. 8.

te horrible tempeſte qui a ravagé notre troupeau pour la plus grande partie, & qui le ravage encore tous les jours, a eſté attirée par nos pechez. Mais quel étoient ces pechez qui l'avoient attirée? C'eſt ce qu'il marque dans la ſuite de la même lettre par ces paroles: *Je ſuis bien-aiſe, mes freres, que vous ſçachiez qu'il n'y a pas long-temps que j'ay encore entendu dans une viſion qu'on nous reprochoit que nous nous ſommes endormis dans nos prieres, & que nous ne ſommes pas aſſez vigilans dans cet exercice. Dieu qui aime celuy qu'il châtie, ne nous châtie que pour nous corriger de nos défauts, & ne nous en corrige que pour nous ſauver.*

Il eſt vray que tous ceux qui ſont enveloppez dans ces calamitez communes ne ſont pas coupables de cette negligence; mais auſſi ce ne ſont pas des calmittez pour ceux qui ne les ont pas meritées, ce ſont au contraire les inſtrumens de leur ſalut, la matiere de leur couronne, les ſemences de leur gloire. *Nous ſçavons*, dit ſaint Cyprien aux Payens, *& nous avons une pleine confiance que ces maux qui vous tourmentent & qui nous abbatent ne ſervent qu'à nous éprouver & à nous fortifier*: PER *ipſa quæ vos cruciant & fatigant probari & corroborari ſcimus & confidimus.* Cypr. ad D. met.

Mais ces mêmes calamitez ſont de grands maux pour ceux à qui Dieu les envoye en

punition de leur negligence à prier ; puis qu'ils ont tout sujet de craindre que cette tempeste ne les renverse, & que n'ayant pas eu soin de se fortifier par les prieres contre ces violentes attaques, ils ne soient abandonnez à leur foiblesse.

Cette necessité si absoluë & si indispensable de la priere doit donc faire conclure à tout homme qui pense serieusement à son salut, qu'il n'y a rien dans toute sa vie & dans toute la conduite de ses actions sur quoy il doive veiller davantage que sur ses prieres, & que ce doit être l'un des principaux objets de la vigilance & de l'attention qu'il doit avoir sur soy-même. Mais comme il n'est pas possible de s'examiner sur ce point, si l'on n'est instruit à fond de ce que c'est que la priere, des conditions qu'elle doit avoir pour être efficace, des moyens dont Dieu veut que nous nous servions pour en bannir les obstacles, pour nous en faciliter l'exercice, il s'ensuit encore que c'est une des connoissances que nous devons le plus rechercher, & qu'il est honteux à des Chrétiens de sçavoir une infinité d'autres choses peu utiles & peu importantes, & de n'avoir que tres-peu de connoissance de ce qui est necessaire pour rendre nos prieres efficaces.

Qui n'auroit pitié d'un voyageur qui ne pouvant s'égarer de son chemin sans se per-

dre, s'amuseroit à s'enquerir de toute autre chose que de ce chemin? Cependant pour peu de reflexion qu'on fasse sur sa vie & sur celle des autres, on trouvera qu'il y en a peu qui ne soient coupables d'une imprudence beaucoup plus grande; puis que la priere nous tenant lieu de cette voye dont on ne peut s'égarer sans perir, & sans perir éternellement, il se trouve que c'est d'ordinaire à quoy on pense le moins, & dont on s'informe le plus negligemment.

Peut-être qu'on suppose que tout le monde en est suffisamment instruit, & que la difficulté ne consiste qu'à pratiquer ce que l'on en sçait. Mais cette pensée même est une preuve visible qu'on ne s'est guéres mis en peine d'approfondir cette matiere, qu'on s'est contenté d'en avoir une connoissance tres-superficielle & tres-imparfaite, & qu'on est bien éloigné d'en être assez instruit pour reconnoître les fautes qu'on y peut faire. Car pour peu qu'on prenne soin d'y pénetrer plus avant, on trouvera qu'il n'y en a gueres de plus profonde ny de plus obscure.

En effet, s'il est si facile de discerner en quoi consiste la veritable priere, d'où vient qu'y ayant parmi les Chrétiens tant de gens qui passent une partie de leur vie dans l'exercice de prier, qui font reglément une & deux heures de méditation par jour, outre

les prieres vocales auſquelles leur Inſtitut les oblige; d'où vient, dis je, que ces gens-là paroiſſent encore ſujets à des paſſions ſi vives ? d'où vient qu'il ſont ſi temeraires dans leur jugemens, ſi emportez dans leurs diſcours, ſi peu éclairez dans leurs avis, ſi humains dans leurs prétentions & dans leurs deſirs? D'où vient que l'experience ne fait que trop voir qu'on ne trouve gueres plus de moderation, de droiture, & de deſintereſſement parmi ceux qu'on appelle des gens d'oraiſon, que parmi les autres, qu'on n'aime pas mieux avoir affaire à eux qu'à des gens du monde, ce qui rend la Religion ſuſpecte aux libertins, & les porte à croire que tout ce qu'on appelle pieté ou devotion n'eſt que grimace & hypocriſie?

Si toutes ces perſonnes connoiſſoient les défauts de leurs prieres, on n'en pourroit rien conclure, ſinon qu'ils ne ſuivent pas leurs lumieres, & qu'ils ſont emportez par leur paſſions. Mais ils ſont d'ordinaire fort contens d'eux-mêmes ſur ce point. Ils ont grande confiance en leurs méditations. Ils en donnent des regles aux autres, & il n'y a gueres de choſes dans leur conduite dont ils ayent moins de défiance.

Cependant puiſque tous les autres défauts ont leur ſource en ceux qui ſe rencontrent dans les prieres, il faut par neceſſité qu'il y en ait dans l'oraiſon de ceux

dont la vie paroît si défectueuse, & par consequent que ces défauts soient assez cachez, puisque tant de personnes ne s'en apperçoivent pas ; & c'est ce qui nous doit porter a nous en instruire avec plus de soin.

CHAPITRE II.

En quoy consiste l'essence de la Priere Chrétienne.

CETTE seconde partie étant destinée à découvrir l'abus de diverses spiritualitez fausses & trompeuses dans lesquelles diverses personnes s'engagent par le desir d'une perfection éminente, l'ordre naturel demande qu'on établisse d'abord ce qui fait l'essence de la priere.

Il est peu important de sçavoir precisément si la priere est un action de l'esprit, qui a sa source dans la charité, comme S. Thomas l'a cru, ou si elle n'est autre qu'un saint desir, comme S. Augustin la définit; si l'expression y est necessaire, ou s'il suffit de les avoir dans le cœur. 2. 2. q. 33 art. 1.

Mais ce qui est important de sçavoir, c'est que soit que ce saint désir en soit seulement la source, ou qu'il en fasse une partie essentielle, il est toujours vray que tout le merite de la priere, tout ce qui la rend efficace auprés de Dieu, tout ce qui

obtient de lui les graces qu'on lui demande, tout ce qui lui rend agréables nos paroles & nos penſées c'eſt ce ſaint deſir qui les ſoutient & qui les anime.

Que l'on ait l'eſprit rempli de tant de ſaintes penſées qu'on voudra, que l'on exprime ſes ſouhaits par des paroles enflammées ; que l'on faſſe des méditations, des conſiderations, des reſolutions, des reflexions, des colloques & des élevations dans toutes les regles, que l'on prononce exterieurement & interieurement les plus ferventes prieres : qu'on proteſte à Dieu tant qu'on voudra qu'on l'aime, qu'on le deſire, qu'on n'aime que luy & que l'on ne deſire que lui, que l'on exprime ſes demandes en des manieres ſi vives & ſi touchantes qu'elles produiſent dans l'imagination & dans les ſens de certains mouvemens ſenſibles ; qu'on ſe repreſente ſi vivement tous les myſteres, qu'on voye J. C. couvert de ſon ſang ſur la Croix comme s'il mouroit devant nos yeux : Que l'imagination ſoit tellement attentive à ce ſpectacle qu'elle n'en ſoit point diſtraite par aucune autre penſée ; qu'on pénetre les myſteres avec facilité & avec lumiere ; qu'on paſſe ſans dégoût l'heure qu'on s'eſt preſcrite pour prier ; qu'on en ſorte recuëilli, émû & attendri, & ſi l'on veut qu'on y ait verſé des larmes : il ſe peut faire neanmoins, & il

arrive même ſouvent qu'avec tout cela l'on na point prié, & que tout ce que l'on a fait ne merite nullement le nom d'une Priere Chrétienne, parce qu'on n'aura point aimé Dieu, & qu'on n'aura point deſiré ſa juſtice.

C'eſt la Charité qui gemit, dit ſaint Auguſtin, *c'eſt la charité qui prie. Celuy qui nous la donne ne ſcauroit luy fermer ſes oreilles.* CHARITAS *ipſa gemit, ipſa orat. Contra hanc aures claudere non novit qui dedit illam.* In Joan. Ep. 16.

C'eſt l'amour qui demande, dit encore ce ſaint Docteur, *c'eſt l'amour qui cherche, c'eſt l'amour qui frappe à la porte: C'eſt l'amour qui nous découvre les veritez, & c'eſt l'amour qui nous fait demeurer fermes dans les veritez qu'il nous a découvertes*: AMORE *petitur, amore quaritur, amore pulſatur, amore revelatur, amore denique, in eo quod revelatum eſt, permanetur.*

Qui n'a donc point d'amour veritable ne fait rien de tout cela.

Or aimer Dieu, ce n'eſt pas dire à Dieu qu'on l'aime. Deſirer Dieu, ce n'eſt pas dire à Dieu qu'on le deſire, de même qu'aimer Dieu & deſirer Dieu parfaitement, ce n'eſt pas dire à Dieu qu'on l'aime & qu'on le deſir parfaitement. Ces declarations, ces expreſſions, ces penſées ſe paſſent dans

l'esprit, & resident dans l'esprit ; mais il s'en faut bien que tout ce qui est dans l'esprit ne soit dans le cœur Qu'il seroit facile d'estre parfaitement vertueux si toutes ces pensées & tous ces discours étoient de veritables sentimens, & de veritables mouvemens du cœur ! Car comme il est certain que pour être justifié il ne faut qu'aimer Dieu plus que toutes choses, & que pour l'être parfaitement il ne faut qu'aimer Dieu parfaitement ; il n'y auroit rien de si aisé que d'être à toute heure parfaitement justifié, puis qu'il n'y a point d'heure où l'on ne puisse dire sans peine que l'on aime Dieu souverainement & uniquement. Ainsi un Predicateur qui feroit faire à tous ses auditeurs ce qu'on appelle un acte de contrition, les renvoyroit tous justifiez.

Mais Dieu n'a pas voulu que le salut fût si facile, ny que la porte de la vie fût si large. Ce n'est ny par la langue ny par l'esprit qu'on y entre, c'est par le cœur. C'est où reside le S. Esprit, qui est la source des prieres Chrétiennes. Et c'est là qu'il produit ces gemissemens ineffables qui sont toujours exaucez.

Ainsi il peut fort bien arriver que des gens qui auront fait plusieurs heures de méditation reglée toute leur vie, ayent tres-rarement prié pendant tout ce tems, par-

ce qu'ils auront eû rarement de veritables mouvemens d'amour de Dieu. Il peut arriver de même que ceux qui ont verſé des larmes dans leur oraiſon n'ayent jamais prié, parce qu'ils n'auront point eu dans le fond du cœur ce deſir & cet amour de la juſtice & de la vie éternelle ſans lequel il n'y a point de Priere.

Il y a, dit ſaint Auguſtin, *une priere continuelle qui n'eſt autre choſe que le deſir même. Quoy que vous faſſiez, ſi vous deſirez le repos éternel, vous ne ceſſez point de prier, & votre deſir continuel eſt une voix continuelle. Si vous ceſſez de deſirer, vous commencez de vous taire, & ſi la charité demeure toujours en vous, vous priez toujours; mais auſſi ſi vous ne deſirez jamais vous ne priez jamais & vous êtes dans un ſilence perpetuel à l'égard de Dieu*: TACEBIS *ſi amare deſiteris. Frigus charitatis ſilentium cordis eſt.*

En un mot ce ne ſont pas nos paroles, ſoit prononcées, ſoit conçuës que Dieu entend: C'eſt la diſpoſition de notre cœur: *Præparationem cordis eorum audivit auris tua.* Comme la bouche, dit ſaint Auguſtin, parle aux oreilles de l'homme, de même le cœur de l'homme parle aux oreilles de Dieu.

Voilà le denouëment de cette experience ſi ordinaire, par laquelle on voit ſouvent

tant de défauts grossiers & sensibles dans ceux que l'on appelle des gens d'Oraison. Car il paroist par là qu'il y en a bien à qui on donne ce nom qui ne le meritent pas, & qui avec toutes leurs méditations si reglées n'ont guéres prié dans toute leur vie.

C'est ce qui nous doit humilier quelque assidus que nous soyons dans tous les exercices de pieté, & principalement dans celuy de la priere, puis qu'il se peut faire avec tout cela que nous ayons fait tres-rarement de ces Prieres Chrétiennes qui sont les seules que Dieu entend, & les seules qu'il exauce,

Ainsi il ne faut pas tant juger de nos prieres par les pensées que nous y avons, que par le fond de la charité qui les doit produire. Et comme il n'y a rien de si caché que ce fond de charité qui reside dans le cœur, il n'y a rien aussi de plus obscur pour nous que nôtre priere.

CHAPITRE III.

Eclaircissement plus ample des illusions qui naissent de ce que l'on confond les pensées de l'esprit avec les mouvemens du cœur.

LA difference que nous avons remarqué entre ce qui ne se passe que dans l'esprit & les sentiment effectifs du cœur est

si importante pour mieux comprendre comment il peut arriver qu'en faisant reglément chaque jour plusieurs heures de priere mentale on ne fait jamais de veritables prieres, qu'il est necessaire d'approfondir encore davantage cette matiere, & de découvrir tout ce qui contribuë à cette illusion si dangereuse.

Ce qui fait que l'on s'y trompent n'est pas que l'on ignore en general qu'il n'y a point de vraye priere qui ne vienne du cœur & qui ne soit un saint desir. Cette illusion a une cause plus fine & plus subtile, qu'il est bon de découvrir. Voicy de qu'elle sorte l'ame s'y engage.

Elle ne sçauroit aimer que ce qu'elle conçoit, & elle conçoit toûjours ce qu'elle aime. Mais quoy que la connoissance soit toûjours jointe à l'amour, l'amour n'est pas toûjours de même joint à la connoissance, y ayant quantité de choses que l'on conçoit par l'esprit sans les aimer par la volonté, quoy que l'on ne laisse pas d'en confondre la pensée avec l'amour.

La source de cette erreur est qu'il y a certains objets dont on conçoit aisément qu'il sont dignes d'estre aimez, sans qu'on les aime en effet, Il n'y a personne, par exemple, qui n'ait cette idée de Dieu qu'il est le bien souverain; mais il y a bien de la difference entre croire que Dieu est digne d'estre aimé

& l'aimer effectivement : Et il eſt auſſi rare de trouver des hommes ſans cette créance, qu'il eſt rare d'en trouver qui ſoient veritablement pénetrez de cet amour. La créance n'eſt que dans l'eſprit ; l'amour a ſon ſiege dans le cœur. Cependant l'ame confond aiſément ces deux actions, & s'imagine aimer réellement ce que l'eſprit luy propoſe comme digne d'être aimé.

Ce qui contribuë beaucoup à cet erreur eſt que quoy que l'ame n'aime pas Dieu pour juger qu'il eſt digne d'être aimé, elle aime neanmoins beaucoup de choſes dans l'amour de Dieu conſideré comme objet de ſa penſée, & connu par une refléxion d'eſprit. Car cet amour a certaines qualitez qui le peuvent faire aimer & rechercher par l'amour propre. On connoît par l'eſprit qu'il rend l'ame plus excellente, plus noble, plus ſpirituelle ; on ſçait qu'il eſt une preuve qu'on eſt aimé & favoriſé de Dieu, qu'il releve ceux à qui il eſt donné, & les met dans un état plus heureux.

Il peut donc arriver qu'y ayant dans l'eſprit cette lumiere que Dieu eſt digne d'être aimé à cauſe de ſa juſtice & de ſa ſainteté, & cette lumiere demeurant ſterile, c'eſt à dire l'ame n'aimãt point effectivement cette juſtice & cette ſainteté, l'eſprit ſoit frapé & touché de ces autres idées, que l'amour de Dieu eſt un grand bien pour l'ame qui le

possede ; qu'elle est beaucoup plus estimable, plus heureuse, plus excellente, & que ces idées l'attirent, & produisent en elle des sentimens d'amour. Or comme toutes ces idées sont jointes à celles qu'elle a de ce qui rend Dieu effectivement aimable, elle s'y trompe facilement, & s'imagine aimer Dieu, au lieu qu'elle n'aime en effet que les propres avantages qui luy reviennent de son amour.

Celuy-là, dit saint Augustin, plaist à Dieu à qui Dieu plaist. *Ille placet Deo, cui placet Deus.* Il faut donc voir ce qui nous plaist dans l'amour de Dieu. Si c'est sa verité, sa justice, sa saintеté, sa sagesse, c'est Dieu qui nous plaist, parce que cette verité, cette justice, cette saintеté, cette sagesse sont certainement en Dieu & Dieu même. Mais ce n'est pas se plaire en Dieu que d'aimer simplement les avantages qui nous en reviennent: Et ainsi comme l'amour de la justice de Dieu est toûjours pur & desinteressé, l'amour des avantages que cet amour nous apporte, peut estre l'objet d'un amour de cupidité & d'interest, c'est à dire d'amour propre. Ainsi dans ce mélange d'idées qui peuvent estre aimées par differens amours, il n'est pas étrange que l'ame s'y trompe, & qu'estant interessé dans le jugement qu'elle porte d'elle-même, elle s'attribuë les mouvemens les plus purs, lors

qu'elle n'en a en effet que de groſſiers & d'intereſſez.

L'ame trouve de plus dans ces oraiſons où l'eſprit eſt frappé de differentes idées & de divers mouvemens, pluſieurs autres choſes qui luy ſont agréables & qui peuvent produire en elle un gouſt & un contentement humain.

Cette facilité de paſſer de penſée en penſée, & de tirer des conſequences des veritez qui ſe preſentent à l'eſprit, donne déja quelque ſatisfaction, parce que l'ame aime tout ce qu'elle fait ſans peine. Il s'y meſle de plus aſſez aiſément de certaines vûës qu'on éprouve ce que les Saints ont éprouvé, & qu'on eſt éclairé & ſpirituel. Car on fait inſenſiblement de la pieté un certain métier dans le quel on veut réüſſir comme dans les autres, & l'on prend pour marque de ce ſuccés le gouſt & les lumieres que l'on a dans ces prieres. On en tire des conſequences favorables pour l'état de ſon ame. On s'en ſert pour appaiſer ſes ſcrupules, & pour établir en ſoy une paix humaine que le diable n'a garde de troubler, parce que cette paix empêche qu'on ne reconoiſſe & qu'on n'aprofondiſſe pluſieurs devoirs importans

On conçoit facilement qu'un Prédicateur qui s'applique à penſer à un ſujet de pieté dans le deſſein d'en entretenir ſes auditeurs peut avoir un contentement fort humain

des belles penſées qui ſe preſentent à ſon eſprit, & des mouvemens même avec leſquels il ſe propoſe de les exprimer : Et il eſt aiſé de comprendre que ces mouvemens dont il a l'idée, ne ſont point effectivement dans ſon cœur; qu'ils ne ſont que ſur la ſurface de ſa penſée, & qu'ils ne le ſatisfont que dans la vuë ſecrette qu'il a que ces mouvemens étant exprimez exciteront dans ſes auditeurs des ſentimens qui luy ſeront favorables.

On comprend de même ſans peine que lors qu'on s'entretient de quelque ſujet dans la priere, avec la vuë qu'on ſera obligé d'en rendre compte, cette vuë nous peut faire trouver du plaiſir dans la facilité que nous y avons, & dans la penſée que ces mouvemens dont nous concevons l'idée ſeront approuvez par ceux à qui nous devons les découvrir.

Mais il faut concevoir de plus que ſans ce rétour même que la vanité fait faire ſur le jugement de ceux qui connoîtront nos penſées, il ſuffit pour en avoir une vaine complaiſance qu'on y faſſe ſoy-même réfléxion & que l'on ſoit comme l'auditeur & l'approbateur de ce que l'on fait dans cet exercice.

Car on s'imagine ſouvent; comme nous avons dit que l'on aime les objets, quoy que notre amour ſe termine à nous mêmes

qui regardons ces objets. On n'aime pas Dieu, on n'aime pas la devotion ; mais on s'aime comme devot, comme spirituel, comme avancé dans les voyes de Dieu. Ce personnage nous plaist. On aime à se regarder en cet état. Et pour nous donner lieu à nous-mêmes de nous y concevoir avec quelque fondement, on aime la facilité de s'entretenir avec Dieu dans l'oraison. On aime ces mouvemens humains qu'on y éprouve, & l'on se livre par là à toutes les illusions qui flattent notre amour propre.

CHAPITRE IV.

Autre illusion qui naist de ce que l'amour de Dieu estant d'un merite fort inégal selon ses differens degrez, on s'attribuë les plus grands lors qu'on n'est que dans les moindres.

ON se trompe encore d'une autre maniere par cette confusion des idées qu'on a dans l'esprit ; c'est que l'on prend aisément les plus petits degrez d'amour pour les plus grands, parce qu'ils conviennent en plusieurs choses, comme dans le nom dans l'idée & la définition generale, & souvent dan les motifs qui les excitent. Car les plus foibles degrez d'amour naistront des mêmes idées que les plus forts.

Cette

Cette erreur eſt donc d'une grande conſequence, parce qu'il y a une extrême inégalité de merite entre ces divers degrez d'amour. Il y a même des degrez d'amour qui ne ſont pas incompatibles avec l'état du peché & la domination de l'amour du monde. Ainſi depuis le degré où la charité commence à juſtifier l'ame, juſqu'aux premiers ſentimens d'amour, il y a une infinité de divers degrez qui ſervent tous à la diſpoſer à la juſtification, comme depuis ce premier degré juſtifiant juſqu'à la conſommation de la ſainteté il y a une autre infinité de degrez plus excellens les uns que les autres. L'Evangile nous apprend qu'il y aura la même diverſité dans le Ciel, & qu'il y aura de même divers degrez de beatitude ; & S. Auguſtin nous enſeigne que l'inégalité en ſera meſurée ſur l'inégalité de l'amour.

On ſçait en general que cette inégalité de degrez ſe rencontre ſur la terre parmy les juſtes & parmy ceux qui ne le ſont pas encore. Mais qui eſt-ce qui ſçait la meſure préciſe de ſon amour puiſqu'on ne ſçait pas même s'il eſt dominant ou non dominant, juſtifiant ou non juſtifiant.

C'eſt donc encore là une autre ſource d'illuſion qui n'eſt pas moins ordinaire. Comme on croit quelquefois aimer effectivement Dieu ſans l'aimer, on croit auſſi quelquefois l'aimer beaucoup quand on l'ai-

me peu ; & de même qu'on ſe trompe en prenant de pures penſées pour de vrais mouvemens d'amour de Dieu, on ſe trompe auſſi ſouvent lors qu'aïant quelques ſentimens veritables d'amour, on s'imagine qu'ils ſont auſſi forts que notre penſée nous les repreſente ; & c'eſt ce que S. Auguſtin nous fait remarquer expreſſément avoir eſté dans ſaint Pierre, lors qu'il diſoit à Jeſus Chriſt qu'il étoit prêt d'expoſer ſa vie pour luy : *Animam meam pro te ponam.* Car ce ſaint Docteur reconnoît dans les paroles de cet Apôtre un mouvement ſincere de charité en même temps qu'il aſſure qu'il n'avoit pas cette grande charité qui eſt neceſſaire pour accomplir ce grand precepte de donner ſa vie pour Jeſus-Chriſt : *Ipſam charitatem Apoſtolus Petrus nondum habuit, quando timore ter Dominum negavit, & tamen parva & imperfecta non deerat, quando dicebat Domino : Animam meam pro te ponam.* L'illuſion de cet Apôtre conſiſtoit donc en ce qu'il prenoit cette charité imparfaite pour une charité parfaite, cette volonté foible pour une volonté pleine, & qu'en un mot il croyoit pouvoir ce qu'il ſentoit qu'il vouloit : *putabat ſe poſſe, quod ſe velle ſentiebat.*

Cette illuſion ſe rencontre tres-ſouvent dans les prieres de ceux qui ſe propoſent de faire pour Dieu des œuvres excellentes hors de l'occaſion de les faire, qu'il ſe repreſen-

tent les tourmens des Martyrs & s'imaginent ſur cela qu'ils auroient eu la force de les ſouffrir, & enfin qui s'attribuent effectivement les diſpoſitions dont ils conçoivent l'idée. Car quoy qu'il ſe puiſſe faire que dans ceux qui ont quelque pieté, ces idées ſoient accompagnées de quelques mouvemens interieurs, il s'en faut bien neanmoins qu'ils n'ayent droit de croire ſur ces ſimples deſirs, que ces diſpoſitions ſoient dans leur ame au degré de perfection qu'ils conçoivent, & ils n'en pourroient être perſuadez ſans tomber dans l'illuſion & dans la préſomption de ſaint Pierre. Et peut-être que cette préſomption ſecrette eſt un des défauts qui détruiſent le plus ordinairement le merite de nos oraiſons, & qui fait qu'aprés toutes ces belles idées on ſe trouve tres-foible dans l'occaſion.

Il n'y a que la tentation & l'experience qui faſſent connoître à l'ame ce qu'elle peut : *De quoy eſt certain celuy qui n'a point eſté tenté*, dit le Sage ? *Qui non eſt tentatus quid ſcit* ? Eccli. 34. 9.

Aprés l'épreuve même, il ne faut pas nous attribuer la force qui nous a ſoutenus comme eſtant permanente en nous. Il l'a faut demander ſans ceſſe à Dieu en reconnoiſſant qu'elle eſt à luy & non à nous, bien loin de juger que nous ayons en nous le pouvoir de faire de grandes actions de pieté

parce que nous en avons l'idée dans l'eſprit, & qu'étant hors de l'occaſion nous avons quelque deſir de les pratiquer. Il faut ſe tenir toujours dans la connoiſſance & dans la conviction de ſa pauvreté.

C'eſt ce qui donne lieu de douter de l'utilité d'une pratique de devotion qui ſe trouve dans quelques livres de pieté.

Cette pratique eſt de former des ſouhaits de choſes tres-grandes & tres-difficiles, & même moralement impoſſibles, comme d'aimer Dieu autant que tous les Anges & tous les Saints, de le glorifier par chacune de ſes actions autant qu'il le ſera dans toute l'éternité par toutes les créatures, & de pouvoir ſoulager les miſeres de tous les pauvres du monde, de ſe charger de tous les maux de ceux qui ſouffrent dans toute l'étenduë de la terre, d'endurer pour Dieu des tourmens plus grands que ceux des Martyrs, de s'imaginer même que l'on eſt dans les occaſions où l'on ſeroit obligé de confeſſer la foi devant les tyrans, afin de former en même temps des actes de force pour rejetter leurs ſollicitations & mépriſer leurs menaces.

La raiſon qui pourroit perſuader quelques perſonnes de l'utilité de cette pratique eſt, que par le moyen de ces objets que l'ame ſe repreſente, on prétend qu'elle s'éleve au deſſus de ſa foibleſſe, & produit des actes dans une haute perfection, qui ſont par cõ-

ſequent beaucoup plus meritoires que ceux qu'elle produit dans les petites occaſions de la vie commune, & plus capables d'augmenter les vertus & de les porter à un haut degré de perfection.

Je ne prétens pas icy combattre generalement cette pratique: mais il eſt bon premierement d'avertir que ces actes interieurs des vertus peuvent ſouvent n'eſtre rien moins que des actes de vertu, & que ce ne ſont pour l'ordinaire que de ſimples penſées des vertus. Or nous nous devons bien garder de croire que nous avons les vertus parce que nous y penſons.

Secondement. Encore que ces penſées fuſſent accompagnées de quelques mouvemens de la volonté, ces mouvemens pourroient être tout humains, & n'avoir point d'autre ſource que l'amour propre.

Troiſiémement. Quoy qu'il y eût quelque veritable charité meſlée parmi ces penſées, il ſe faudroit bien garder de croire qu'elle s'étendît juſqu'à tous ces grands actes que nous aurions conçus, & nous ne pourrions nous l'imaginer ſans une préſomption qui ſeroit d'autant plus grande que celle de S. Pierre, que nous ſommes ſouvent beaucoup plus foibles qu'il n'eſtoit.

Quatriémement. Tous ces ſouhaits ne ſont comptez de Dieu que ſur le pied du fond de charité qui les produit. Ils ſont peu

de choſe s'ils ſont formez par une charité foible, & ils ſeroient tres-conſiderable s'ils naiſſoient d'une grande charité : mais il ne ſont nullement des preuves qu'on a cette grande charité,& ne contribuent pas même beaucoup à l'acquerir. La raiſon en eſt que la charité s'augmente en exerçant des actions difficiles, en reprimant les paſſions qui nous ſollicitent fortement,en ſacrifiant quelque choſe à Dieu : mais il n'y a rien de ſi facile que de former ces ſouhaits par la penſée, c'eſt-à-dire de les concevoir. Il n'eſt point beſoin pour cela de mortifier réellement aucune de nos paſſions; & comme ces penſées ne nous coûtent rien, on ne donne rien proprement à Dieu en les luy offrant, de ſorte qu'elles doivent eſtre regardées comme les moindres de toutes les exercices de pieté, lors même qu'elles ne ſont point accompagnées de cette préſomption ſecrette qu'elles produiſent aſſez naturellement.

Cinquiémement. Qu'il n'eſt nullement veritable que ces deſirs des grandes choſes faſſent toujours plus croître l'ame en charité & en vertu que la pratique des moindres vertus. Et l'on peut dire au contraire, que l'avancement ſolide dans la vertu conſiſte dans la pratique des petites vertus qui ſont de notre portée, & que nous devons compter pour peu de choſe ces deſirs des

plus grandes actions lors que nous ſommes hors de l'occaſion de les pratiquer.

On pourroit même dire avec fondement, qu'il ſeroit bien plus conforme à l'humilité chrétienne de ne s'entretenir pas de ces grandes idées, & de ne s'occuper que de ce qui a plus de proportion avec la meſure de nôtre grace. C'eſt pourquoy ſaint Bernard ne vouloit pas que ſes Religieux demandaſſent même les vertus dans des degrez ſi ſublimes & ſi diſproportionnez à la foibleſſe des hommes. *Nous demandons*, dit-il, *l'humilité, non dans un degré convenable à des Saints, mais dans celuy qui convient à des Religieux pecheurs. Nous ſupplions Dieu de nous donner la patience, non telle que les Martyrs l'ont euë ; mais telle qu'elle eſt neceſſaire à notre profeſſion. Nous le prions de nous donner la charité, non pas comme les Anges l'ont dans le Ciel, mais telle qu'il l'a donnée à nos Peres, qui ont eſté des hommes ſemblables à nous, ſujets aux mêmes paſſions, & pecheurs comme nous.* Sans doute qu'il y a quelque choſe de plus humble, & par conſequent de plus ſolide dans cette ſpiritualité de ſaint Bernard, que dans celle ſur laquelle on fonde cette pratique.

CHAPITRE V.

De l'abus des Actes de contrition, & de l'utilité qu'on en peut tirer en retranchant cet abus.

COMME c'eſt ſur les principes que nous venons d'établir qu'un Autheur de ce temps a fait un excellent Diſcours dans un de ſes Livres ſur le jugement qu'on doit faire de ces formules, qu'on appelle Actes de Contrition, & que ce diſcours éclaircit admirablement tout ce que nous avons dit ſur ce ſujet, je ne puis m'empeſcher de le rapporter icy tout entier, & d'en faire un chapitre de ce Traité.

Je ne craindray point, dit cet Autheur, de dire que je ne croy pas qu'il y ait rien de plus pernicieux aux ames que la confiance qu'on leur donne dans ces actes imaginaires de contrition & d'amour de Dieu qu'ils penſent aſſurément avoir faits quand ils ont recité certaines prieres que l'on dreſſe pour cet effet.

Frequente Com. part. 2. c. 12.

La contrition & l'amour de Dieu ſont des actions de la volonté, & les actions de la volonté ne ſont pas des penſées, mais des mouvemens, des inclinations, & pour ainſi dire, des pentes du cœur vers ſon objet. Or dire à Dieu, ſoit exterieurement, ſoit

interieurement que nous l'aimons, & dreſſer notre eſprit vers luy, n'eſt qu'une penſée & une reflexion d'eſprit, & par conſequent ce n'eſt point un acte d'amour de Dieu, mais tout au plus un témoignage de celuy que nous luy portons ſi nous luy en portons veritablement, tout ainſi que les proteſtations d'amitié qu'un homme nous fait ne ſont que desdemonſtrationsd'amour & d'affection, & non point l'affection même; & l'experience nous apprend que toutes ces demonſtrations peuvent eſtre ſans aucune veritable affection dans le cœur.

Qu'eſt-ce donc qu'aimer Dieu, ou avoir une veritable contrition de ſon peché? Que chacun conſulte ſon cœur, & s'il y trouve quelque affection un peu violente ou de mary envers ſa femme, ou de pere envers ſes enfans, ou d'amy envers ſon amy, qu'il en examine les mouvemens, & il luy ſera facile d'apprendre ce que c'eſt qu'aimer Dieu, & de reconnoiſtre qu'il y a beaucoup de perſonnes qui ſe perſuadent de faire ſouvent des actes d'amour de Dieu, qui n'ont pas ſeulement les ombres de cet amour.

Qu'eſt-ce que tous les hommes entendent, quand ils diſent qu'une honneſte femme aime ſon mary? Ne veulent-ils marquer autre choſe, ſinon que cette femme penſe ſouvent en elle-même qu'elle l'ai-

me, comme on prétend que former la même pensée au regard de Dieu, ce soit l'aimer ? Jamais personne n'eut ce sentiment, & il se trouvera beaucoup de femmes qui ont eu des affections tres-ardentes pour leurs maris, & qui peut-être jamais en leur vie n'ont fait de semblables reflexions. Une femme aimer son mary, c'est avoir un certain poids & une certaine inclination dans sa volonté qui la porte avec une douce & secrette violence à le servir, à luy obéïr, à se conformer à ses volontez, à s'efforcer de luy plaire en toutes choses, à n'estre touchée que de ses interests, & à n'avoir de joye que dans son contentement, à ressentir plus vivement ses afflictions que les siennes propres, à trouver des charmes dans sa presence, à languir dans son absence, à ne craindre rien tant que de blesser en la moindre chose la pureté de son amour, & enfin à estre prête de donner sa vie, si l'occasion s'en presentoit, pour conserver celle de son mary. Voila ce que les hommes appellent aimer, & non pas des paroles & des pensées qui ne sont que des productions de l'esprit, & non point des effusions du cœur.

C'est par cette image imparfaite que nous devons juger si l'amour de Dieu regne dans nos ames. Si nous sentons dans le fond de notre cœur un détachement des choses du

monde, un attachement à celles de Dieu, un mépris des vanitez & des pompes de ce ſiecle, une joye dans l'attente des biens éternels, une crainte mortelle de tomber dans la diſgrace de Dieu, un deſir preſſant de luy plaire en toutes choſes, un ferme deſſein de fuïr toutes les occaſions qui nous pourroient engager dans le peché, & enfin une veritable diſpoſition dans la volonté d'abandonner pere, mere, freres, ſœurs, parens, amis, biens, fortune, grandeurs, honneur, eſtime, plûtôt que d'abandonner le ſervice de Jeſus-Chriſt, & la voye étroite de l'Evangile; ſi, dis-je, ſans nous flatter & ſans nous ſeduire nous-mêmes, nous trouvons toutes ces diſpoſitions dans notre cœur, au moins en quelque degré, ce qui ſe connoiſt mieux par les actions & par le reglement de notre vie, que par des ſentimens purement interieurs qui nous peuvent tromper facilement, nous avons quelque ſujet de croire que nous aimons Dieu, & de rendre grace à ſa miſericorde infinie d'avoir répandu dans nos ames quelques flammes de ce feu celeſte que Jeſus-Chriſt eſt venu apporter du Ciel en terre. Mais s'il n'y a rien de tout cela, c'eſt en vain que nous nous perſuadons que pour avoir prononcé certaines paroles, ou formé certaines penſées, nous avons produit des actes d'amour de Dieu.

Aug. Ep. 144. *Lors*, dit saint Augustin, *que nous nous reconnoissons pauvres & dans l'indigence de cet amour qui accomplit veritablement la loy, nous ne devons pas exiger ces richesses de notre misere, comme si nous nous les pouvions donner à nous-mêmes, mais demander, chercher & frapper par la perseverance dans la priere.* C'est l'instruction que l'Evangile nous donne en cent endroits, & neanmoins parce que selon la pensée du même Saint, *il faut plus de temps pour demander que pour obtenir, & que la main travaille davantage à frapper à la porte qu'à recevoir*, cette derniere voye de prier & de travail que ce Pere propose pour arriver à l'amour de Dieu, semble trop longue & trop ennuyeuse aux penitens de ce siecle, & ils s'arrestent à la premiere qu'il condamne. Tout pauvres & tout miserables qu'ils sont, ils s'imaginent qu'avec l'aide de certains termes toutes les fois qu'il leur plaira ils se donneront à eux-mêmes les tresors de la charité, & leur cœur n'étant que glace, ils prétendent qu'aussi-tôt qu'ils se voudront exciter à contrition cette glace se fondra & s'embrasera d'elle-même, & produira les flammes de l'amour de Dieu.

Conf. l. 2. c. 1.

Que s'ils reconnoissent, comme ils sont obligez, à moins que de se déclarer ouvertement Pelagiens, qu'il n'est pas possible d'aimer Dieu ou de faire un acte de contri-

tion, si Dieu même ne nous inspire cet amour & cette contrition par une singuliere misericorde, d'où ont-ils appris que le Saint Esprit qui souffle là où il lui plaît, ait attaché à leurs formules la plus grande de ses graces, qui est la conversion du pecheur ; au lieu que c'est le Sauveur même qui avoit appris à saint Augustin, que le veritable moyen d'obtenir ses graces estoit de les demander avec ardeur, de les chercher avec soin, de frapper à la porte avec importunité, d'imiter cette veuve opiniâtre qui force le Juge de consentir à ses desirs, & cet amy qui arrache de son amy dequoy suppléer à son indigence par sa perseverance dans la priere.

C'est ainsi que les pecheurs qui travaillent serieusement à une veritable & solide conversion, doivent faire. C'est le chemin qu'ils doivent tenir pour y arriver, en reconnoissant leur misere & l'impuissance où ils se trouvent de se procurer à eux-mêmes cet inestimable bonheur, en le demandant à Dieu par des gemissemens continuels, en le forçant par une sainte violence de les regarder en pitié, en attirant sur eux les graces du Saint Esprit par toutes sortes de bonnes œuvres.

Voila le vray moyen de faire de bons actes de contrition, puisque nous ne les devons attendre que de Dieu seul, comme

l'un de ſes plus grands dons, & qu'il a promis ſes dons & ſes graces à ceux qui les luy demanderont avec ardeur & perſeverance : *Omnis qui petit accipit, & qui quærit invenit, & pulſanti aperietur.*

Ce ſont vos promeſſes, Seigneur, dit S Auguſtin, & qui pourroit craindre d'eſtre trompéquand c'eſt laVerité même qui promet ? *Promiſſa tua ſunt, & quis falli timeat cum promittit veritas ?*

Je ne dis pas neanmoins que ces petites prieres qu'on appelle des actes de contrition ou d'amour de Dieu, ne ſoient devotes & ſaintes. Il faudroit condamner l'Ecriture, qui eſt pleine de ſemblables expreſſions, & particulierement les Pſeaumes du Roy Prophête, qui ne contiennent preſque autre choſe que des paroles pleines d'ardeur pour témoigner à Dieu les tranſports de ſon amour & la violence de ſa douleur dans le repentir de ſes pechez.

Je reconnois encore que ces actes peuvent être tres-utiles aux bonnes ames, parce qu'ayant déja dans le fond du cœur les ſemences de tous ces bons mouvemens, & le Saint Eſprit qui y reſide comme dans ſon temple, les éclairant & les échauffant ſans ceſſe, il ne faut pas s'étonner ſi les témoignages qu'elles rendent à Dieu de l'affection qu'elles luy portent, ſervent à augmenter leur feu & à luy faire concevoir de nouvelles flammes.

Ces actes ſont encore utiles aux pecheurs pour leur apprendre à quoy ils doivent aſpirer, & ce que Dieu demande d'eux, & en quelle diſpoſition doit être leur cœur pour ſatisfaire au commandement de ſon amour, ce que ces actes leur enſeignent fort bien. Ils peuvent auſſi entrer dans les prieres que les penitens font pour obtenir la contrition, & il eſt tres-bon de les obliger de faire ſouvent à Dieu de ces proteſtations ſaintes, de le vouloir deſormais aimer & ſervir avec une inviolable fidelité.

C'eſt pourquoy afin que la calomnie ne dreſſe point de piége à mes paroles, je proteſte encore une fois que je ſuis tres-éloigné de vouloir blâmer ces actes de contrition, d'amour de Dieu, & de toutes les autres vertus qui ſe trouvent dans les livres de devotion. J'en louë & approuve extrémement le bon uſage. Je n'en reprens que l'abus, & je prétens ſeulement que lorſqu'il s'agit de ramener une ame à Dieu, & de l'arracher au demon & au peché, ce n'eſt pas une choſe ſi facile que l'on puiſſe croire raiſonnablement qu'auſſi-tôt qu'on luy aura demandé, ſi elle ne deteſte pas ſon peché de tout ſon cœur, & ſi elle n'eſt pas reſoluë de ſervir Dieu à l'avenir, & qu'elle aura répondu qu'ouy, l'effet ſuive la parole, & qu'à l'inſtant même elle briſe toutes ſes chaînes pour s'élever juſques dans

le sein de Dieu, que son cœur qui étoit de pierre se change tout d'un coup en un cœur de chair, & au lieu qu'auparavant tous ses desirs se terminoient à la créature, elle entre en un moment dans une volonté pleine de ne servir plus que Jesus-Christ. S'y attende qui voudra. Mais pour moy je pense que ce seroit le plus seur de suivre l'avis de saint Augustin, & de tous les autres Peres, de fuïr les remedes precipitez, d'aspirer à l'une des plus grandes graces de Jesus-Christ par la voïe qu'il nous a luy-même enseignée: *petendo, quærendo, pulsando*: en demandant, en cherchant, en frappant à la porte, & enfin d'établir sa conversion sur les fondemens solides d'une longue & serieuse penitence, se remettant toujours devant les yeux cet avertissement du Sage: *Hæreditas ad quam festinatur in principio, in novissima benedictione carebit.* Les biens que l'on se haste d'acquerir au commencement, ne sont point benis de Dieu à la fin.

CHAPITRE VI.

Ce que c'est que l'intention necessaire pour sanctifier nos actions.

L'Illusion qui fait prendre les pensées de l'esprit pour des mouvemens de la

volonté eſt d'une ſi grande conſequence dans la morale, que quoy que je n'en traite icy que par rapport à la priere, où elle a lieu principalement, je ne croy pas inutile de la découvrir encore dans une autre matiere tres-importante & tres-étenduë, qui eſt ce qu'on appelle *intention*, parce qu'on prend ſouvent ſur ce ſujet, des prieres par leſquelles on demande à Dieu une bonne intention, pour cette intention même qui ſanctifie nos actions quand elle eſt ſainte.

Il eſt certain en general, que rien n'eſt plus conſiderable dans nos actions que la bonne ou mauvaiſe intention, & que c'eſt, ſelon la doctrine des Peres, cet œil dont parle l'Evangile, qui rend nos actions toutes lumineuſes, ou toutes tenebreuſes, ſelon qu'il eſt luy-même lumineux ou tenebreux.

C'eſt par cette pureté d'intention que les actions de la ſainte Vierge, quoy que communes & ordinaires, ſont neanmoins beaucoup au-deſſus de celles de tous les Saints, Dieu ayant bien moins d'égard à l'exterieur de nos actions qu'à la ſource dont elles naiſſent.

Il n'y a rien juſqu'icy que de veritable dans cette doctrine ; & bien loin qu'elle puiſſe ſervir à nous élever, c'eſt par elle, comme dit ſaint Auguſtin, que nous devons obſcurcir & rabaiſſer à nos yeux tout ce

qu'il y a d'éclatant & de relevé dans nos actions, puisque l'intention de nos actions n'estant bien connuë que de Dieu seul, & ne sçachant ainsi si elles ne sont point corrompuës dans leur source, c'est-à-dire dans l'intention qui les produit, nous ne sçavons en effet si elles sont bonnes ou mauvaises.

Mais voicy l'abus qu'on en peut faire, & que l'on en fait même tres-souvent. C'est que l'on prend pour la veritable intention, qui est le vray principe de nos actions, l'idée que l'on a de la fin à laquelle elles devroient se rapporter, quoy qu'il y ait une extrême difference entre l'une & l'autre. Car la veritable intention n'est pas une pensée, mais un mouvement du cœur, qui se porte vers sa fin, & qui nous fait choisir les moyens que nous jugeons propres pour l'acquerir.

Ainsi ce n'est autre chose que l'amour même qui tend à sa fin, & quand cette intention est droite, ce n'est autre chose que la charité qui tend à Dieu, & qui nous porte à employer certains moyens pour lui plaire.

Mais il se peut fort bien faire, & il arrive même tres-souvent, qu'ayant dans la volonté l'amour d'une certaine fin humaine, qui est le principe effectif de nos actions, nous concevons par l'esprit l'idée d'une

intention ſainte qui regarde uniquement Dieu, & que nous prenons cette image d'intention pour la veritable intention qui produit nos actions, quoy que ce ſoient deux choſes tres-differentes.

Car concevoir une intention pure, n'eſt pas avoir une intention pure ; comme concevoir un deſir, n'eſt pas avoir un deſir. L'un eſt l'ouvrage de l'eſprit, & une action toute naturelle, qui eſt par conſequent toujours en notre puiſſance. L'autre eſt un ouvrage du Saint Eſprit, un don ſurnaturel de la grace que nous devons obtenir par nos prieres. L'un laiſſe nos actions telles qu'elles ſont, & ne ſert ſouvent qu'à nous cacher l'impureté qu'elles tirent de la ſource corrompuë dont elles naiſſent. L'autre les ſanctifie & les rend pures. Ainſi il faut bienprendregarde à ne pas prendre le change ; & quoy qu'il ſoit utile de concevoir l'idée de ces intentions pures, & de rapporter actuellement nos actions par notre penſée à leur veritable fin, il eſt tres-dangereux de croire que nous ayons actuellement ces intentions dans le cœur, parce que nous en avons la penſée.

Avoir une bonne intention c'eſt aimer la volonté & la loy de Dieu, conſulter cette loy pour regler ſes actions, & les faire enſuite pour obéïr à cette loy, en ſorte que Dieu voye dans notre cœur ce qui nous y

porte & ce qui nous fait agir. C'eſt le deſir de luy obéïr, & l'amour de ſa loy & de ſa juſtice.

Ainſi un homme a ſujet de croire qu'il agit avec une bonne intention, lorſqu'aïant conſulté Dieu le matin pour regler ſes actions, & le conſultant de même le long du jour ſur toutes les rencontres nouvelles qui ſe preſentent, il fait enſuite toutes ſes actions par l'impreſſion de ce deſir d'obéïr à Dieu, & par l'amour de ſa volonté.

Il n'eſt pas beſoin pour cela qu'il penſe toujours actuellement à Dieu, comme il n'eſt pas beſoin qu'un homme qui entreprend un voyage penſe toujours actuellement au terme de ſon voyage : mais il eſt neceſſaire que ce ſoit le deſir d'obéïr à Dieu qui ſoit le principe effectif de ſes actions, de la même ſorte que tous les pas que fait un homme qui marche dans le chemin qui le conduit à la fin de ſon voyage ont pour principe le deſir d'y arriver, quoy que ſouvent il n'y penſe pas.

Il eſt donc vray qu'il ſuffit que nos actions ſoient rapportées à Dieu par une intention qu'on appelle virtuelle, & que l'intention actuelle n'eſt pas neceſſaire ; mais il faut que ce ſoit une intention qui en ſoit effectivement le principe, & que Dieu voye que la veritable cauſe pour laquelle nous faiſons une certaine action & non pas une au-

tre, eſt le deſir de luy plaire. *Tunc enim dicuntur opera virtute in Deum relata cum intentio præcedens eſt vera cauſa operum quæ poſtea fiunt*, dit le Cardinal Bellarmin. De Juſt. l. 5. c. 15.

Et c'eſt ce qui fait voir qu'il faut bien diſtinguer la veritable intention qui produit nos actions non ſeulement des penſées par leſquelles nous les concevons, mais encore plus de ces oblations generales par leſquelles on les offre & on les conſacre à Dieu. Car il eſt clair que ce n'eſt point en vertu ou par l'impreſſion de ces oblations que nous agiſſons, puis qu'elles ne nous portent point par elles-mêmes à une action pluſtoſt qu'à une autre.

Auſſi ces oblations, ces rapports intellectuels, ces proteſtations, ne ſont que des penſées & non des actions de la volonté, & quand elles ſeroient même jointes à des mouvemens effectifs de charité par leſquels nous voudrions dans le temps que nous les formons, que nos actions ſe raportaſſent à Dieu, ce ſeroient ſimplement des deſirs d'une bonne intention, mais ce ne ſeroient pas encore de bonnes intentions.

Car comme on peut deſirer une vertu qu'on n'a pas, & que le deſir de la temperance eſt diſtingué de la pratique actuelle de la temperance, ainſi le deſir que nous concevons que nos actions ſoient faites purement pour Dieu, n'eſt pas un rapport

actuel de nos actions à Dieu. Avec tous ces rapports & toutes ces oblations, il y a dans nos actions un amour ſecret qui y domine, qui les produit, qui les rapporte à ſa fin. Et c'eſt dans cette veûë ſecrette & cet amour caché, que conſiſte la veritable intention. Nous devons demander ſans ceſſe à Dieu qu'il purifie notre cœur, qu'il en banniſſe toutes les veûës des créatures; mais nous ne devons pas prendre ces deſirs, ni ces prieres pour des intentions actuelles, ny croire que nous avons agy purement pour Dieu, parce que nous avons fait dans notre eſprit un acte par lequel nous avons proteſté que nous ne voulons rien faire que pour luy.

C'eſt pourquoy quand on joindroit à toutes ces actions la penſée expreſſe de les faire pour des intentions les plus relevées & les plus pures qu'on ſe puiſſe imaginer, quand on proteſteroit de n'y avoir en veûë que la gloire de Dieu, & de les vouloir faire pour les mêmes fins pour leſquelles il fait luy-même les ſiennes, quand on s'uniroit aux intentions de la ſainte Vierge, & de tous les Bienheureux, il ſe faudroit neanmoins bien donner de garde de prendre toutes ces penſées de glorifier Dieu pour des intentions effectivement pures & relevées; parce qu'il ſe peut fort bien faire que ces actions accompagnées de toutes ces belles

penſées & de ces proteſtations magnifiques, naiſſent effectivement d'une intention entierement humaine, ou d'une charité tres-foible & tres-imparfaite.

On doit même croire qu'on ne les fait preſque jamais avec cette pureté d'intention dont on a l'idée & le deſir, parce qu'on eſt bien éloigné d'avoir le degré de charité qui ſeroit neceſſaire pour cela. Car l'intention eſt pure à meſure que l'amour eſt pur. Et par conſequent ceux qui ont le cœur impur peuvent bien deſirer cette pureté d'intention, mais ils ne l'ont pas toujours quoy qu'ils la deſirent.

Je ne blâme donc nullement toutes ces pratiques, qui ſont bonnes en elles-mêmes, & qui tiennent lieu de prieres pour demander à Dieu une bonne intention. Je prétens ſeulement avertir de l'abus qu'on en peut faire, & de l'illuſion où l'on peut tomber en les prenant pour des marques certaines de veritables vertus, au lieu que ce ne ſont ordinairement que des penſées, & tout au plus des deſirs, dont on ne doit pas conclure qu'on ait les vertus que l'on deſire, ny même qu'on les deſire fortement ; puiſque ce deſir renfermé dans ces actes purement interieurs, n'eſt combattu par aucune difficulté.

CHAPITRE VII.

De la pratique des Conventions. Abus qui s'y pourroient glisser.

ON peut juger encore par là de ce que l'on doit dire d'une autre pratique qui suppose que pour multiplier les actes d'amour envers Dieu, & des autres vertus, & par consequent les merites, il n'y a qu'à convenir avec Dieu que toutes les fois qu'on fera quelques actions & quelques mouvemens exterieurs, on luy marquera par là qu'on l'aime, ou qu'on veut l'aimer, dans un tres-haut degré, par exemple, autant que les Seraphins : d'où l'on prétend conclure qu'en donnant cette signification à ses *aspirations* & à ses *respirations*, au battement de son cœur, à tous ses pas, Dieu qui entendra sans doute ces signes, les prendra tous pour des actes d'amour de Dieu, & même pour des actes d'un amour qui seroit dans le degré qu'on auroit voulu marquer par ces signes.

Mais il y a une illusion visible dans cette pratique, si on est effectivement persuadé que Dieu compte à ceux qui ont fait cette conventiõ toutes les actions naturelles auſquelles on ne joint en effet aucun mouvement d'amour, pour de veritables actes d'amour

amour de Dieu, & qu'ainsi leur merite augmente infiniment en vertu de cette convention par la seule multiplication de ces signes.

Cette illusion ne consiste pas en ce que ces personnes supposent que Dieu entend nos plus secrettes pensées, car c'est un article de foy; ni en ce qu'ils disent qu'on peut attribuer à certaines actions ou exterieures ou interieures certaines significations; cela se peut aussi pratiquer utilement en certaines rencontres, pourveu qu'on l'entende bien. Car il est certain qu'on peut exposer à Dieu ses desirs en deux manieres: l'une distincte & particularisée, en concevant distinctement toutes les choses qu'on luy demande: l'autre confuse & generale, en luy exposant les desirs que l'on a veritablement dans le fond de son cœur, & en luy disant avec David: *Seigneur, vous voyez* Ps. 17. *tous mes desirs, & mes gemissemens ne vous sont point cachez.*

En parlant de la sorte à Dieu on luy expose tout ce qu'on luy a demandé en particulier par d'autres prieres, & l'esprit les comprenant toutes, les abrege & les reduit à ce peu de paroles, comme s'il disoit à Dieu: Seigneur, vous sçavez ce que je vous ay souvent demandé. Je vous en renouvelle la demande.

Or comme on peut reduire ainſi ſes demandes en abregé, on y peut auſſi reduire les loüanges que nous donnons à Dieu, & notre eſprit peut vouloir exprimer en un ſeul mot ce qu'il a conceu ou qu'on peut concevoir par des penſées differentes.

Il eſt encore vray que comme on ſe ſert des paroles pour exprimer ſes penſées & ſes mouvemens interieurs, on peut auſſi ſe ſervir de certaines actions & de certaines choſes exterieures à même fin.

C'eſt ainſi qu'il eſt remarqué dans la vie de quelques perſonnes de pieté qui avoient de fâcheuſes tentations contre la foy, qu'elles mettoient ſur leur cœur une profeſſion de foy qu'elles avoient écrite, & qu'en la touchant ſeulement elles prétendoient marquer à Dieu qu'elles y eſtoient veritablement attachées.

Toute la religion eſt pleine de ces ſignes, & l'on peut dire que toutes les ceremonies de l'Egliſe, tous les habits des Preſtres, des Religieux & des Religieuſes ſont de ce nombre, & qu'il y a des ſignifications qui y ſont attachées non ſeulement par des conventions particulieres, mais par l'intention generale de l'Egliſe. De ſorte que pour pratiquer cette ſorte de devotion, il vaut bien mieux ſe joindre avec l'Egliſe, & ſe ſervir des ſignes qu'elle a inſtituez,

que d'en instituer de nouveaux qui chargent l'esprit par leur multitude, & nous empêchent de nous unir à la devotion de l'Eglise, & de nous servir selon son esprit de ceux qu'elle a établis.

L'illusion consiste donc uniquement à supposer que le seul signe exterieur, comme peut estre une *aspiration* ou une *respiration*, sans estre joint à une action interieure presente, ni à aucun mouvement d'amour de Dieu, soit accepté de Dieu comme un veritable acte d'amour. Car les conventions faites avec Dieu ne sçauroient faire qu'il voye les choses autrement qu'elles ne sont, & qu'il en juge d'une autre maniere qu'elles ne meritent. Nous pouvons bien desirer que Dieu le fasse, mais il ne s'oblige pas à le faire, ou plutost sa verité l'oblige de n'en rien faire. Et par consequent ces conventions ne sçauroient faire que ce qui n'est pas acte de charité soit regardé & reputé de Dieu comme un acte de charité.

Or ces aspirations & ces respirations auxquelles l'esprit ne joint actuellement aucune pensée ni aucune action de la volonté, ne sont point par elles-mêmes des actes de charité. Elles ne procedent en aucune sorte de la charité. C'est la nature qui en est l'unique cause. Et par consequent il est impossible que Dieu nous les compte comme des actes de charité.

A la verité Dieu voit que celuy qui avoit fait cette convention auroit ſouhaité que ce fuſſent autant d'actes d'amour de Dieu, comme le Prophete en diſant : *Que tous mes os vous diſent : Seigneur, qui eſt ſemblable à vous ?* auroit ſouhaité que ſes os fuſſent autant de langues pour relever la grandeur de Dieu; comme le même Prophete en diſant: *O mon ame, benis le Seigneur, & que tout ce qui eſt en moy rende gloire à ſon ſaint nom*, deſiroit que toutes les parties de ſon corps & toutes les puiſſances de ſon ame ſe joigniſſent pour rendre graces à Dieu de ſes bienfaits ; & comme en diſant : Que le ciel, la terre & la mer le loüent, & tous les reptiles qui y ſont, il deſiroit en effet que toutes les creatures s'uniſſent pour loüer Dieu, ou que nous tiraſſions des ſujets continuels de loüanges de la vûë des creatures. Mais de même qu'il ſeroit ridicule de prétendre qu'aprés que le Prophete eut fait ces ſouhaits il n'avoit plus qu'à demeurer en repos, & qu'ayant attaché la ſignification de loüange & d'action de grace au ciel, à la terre, à la mer, aux poiſſons, à ſes os, & à toutes les parties de ſon eſtre, Dieu luy comptoit chaque moment de l'eſtre de ces creatures comme de nouveaux actes de charité ; il eſt ridicule de même de prétendre qu'à cauſe d'un pareil ſouhait des actions

Pſ. 34.

Pſ. 102.

purement naturelles deviennent des actions de charité & augmentent notre merite.

S'il y a donc quelque merite dans ces souhaits, il est dans le souhait même, & non dans cette signification qu'on donne à des choses qui par elles-mêmes ne sont point des actes de charité; & toute l'utilité de ces significations arbitraires ne peut consister qu'à exciter nos pensées, & par nos pensées nos affections & nos desirs.

Si donc celuy qui se seroit accoûtumé à regarder ses aspirations comme une image de la necessité d'attirer en nous la grace par la priere, & ses respirations comme l'image de l'obligation où nous sommes de rendre à Dieu ses bienfaits par l'action de grace, ensuite de ces images formoit souvent des desirs de cette grace, & estoit souvent averti d'en rendre grace à Dieu, il meriteroit en effet non à proportion des respirations ou aspirations qui ne meritent rien par elles-mêmes, mais à proportion de ses desirs & de ses actions de graces interieures.

Il faut donc supposer pour éviter toutes ces illusions qu'on ne merite point auprés de Dieu par une espece de finesse, qu'il ne se tient honoré que par la charité, qu'il ne compte nos actions qu'à proportion de la charité qu'il y voit; & qu'ainsi il ne faut

pas prétendre que parce qu'on s'est avisé de souhaiter que toutes ses respirations soient des signes de la charité, on merite davantage que si on avoit fait quelque autre action avec une égale charité. Au contraire il y a bien de l'apparence, comme nous avons déja dit, que rien n'est de moindre merite que ces sortes de souhaits, parce qu'ils ne coustent rien, qu'ils n'incommodent en rien la cupidité, & que n'estant point opposez à l'amour propre, & y estant au contraire tres conformes, il se peut faire tres-facilement qu'ils n'ayent point d'autre source que notre propre interest.

CHAPITRE VIII.

Qu'il ne faut pas juger du merite de l'Oraison par la ferveur sensible.

ON auroit tort d'accuser ceux qui ont traité de la priere, d'avoir prétendu juger de la pureté & du merite qu'elle peut avoir, par les mouvemens sensibles que quelques-uns y éprouvent, & par les consolations, les gousts, & les douceurs qu'ils y peuvent ressentir. Car il n'y a point d'avis qu'ils ayent eu soin de repeter plus souvent, & d'inculquer davantage que

celuy que cette regle ſeroit tres-fauſſe; que tous ces ſentimens ſi tendres ne ſont pas des preuves certaines de la perfection de l'Oraiſon ; que Dieu les peut accorder à ceux qu'il veut attirer & qui commencent à marcher dans cette carriere ſpirituelle, mais qu'il les retire d'ordinaire aux ames plus avancées & plus fortes. Et en effet on les trouve dans des ames tres-foibles & tres-imparfaites, & qui n'ont même aucun ſentiment d'une veritable charité.

Quel amour de Jeſus-Chriſt avoient ces femmes de Jeruſalem qui pleuroient en le voyant paſſer chargé de ſa croix, & allant au Calvaire, & qui meriterent par leurs larmes non que Jeſus-Chriſt les approuvaſt, mais qu'il les en repriſt par ces paroles : *Filles de Jeruſalem, ne pleurez point ſur moy, mais pleurez ſur vous-mêmes & ſur vos enfans*, parce qu'il voyoit que leurs larmes n'étoient l'effet que d'une tendreſſe naturelle excitée par des idées d'imagination, & non d'aucun veritable amour pour la juſtice violée ſi indignement en la perſonne de Jeſus-Chriſt. Luc. 23. v. 28.

L'ame aime naturellement à eſtre touchée par des idées vives, comme elle ſent du dégouſt des idées froides & languiſſantes. Et c'eſt pourquoy elle accompagne les idées vives de divers mouvemens de joye &

de triſteſſe auſquels elle ſe laiſſe doucement aller.

Saint Auguſtin s'accuſe d'avoir ſouvent pleuré la mort de Didon, & il n'y a preſque perſonne qui n'ait éprouvé cet attendriſſement à l'égard de certaines hiſtoires lamentables, qui quelque triſtes qu'elles ſoient ne laiſſent pas de plaire, parce que l'ame prend plaiſir à eſtre touchée, & ne hait rien tant que la langueur.

Or ce qui arrive à l'égard de ces hiſtoires profanes peut arriver à l'égard des hiſtoires ſaintes, comme de la paſſion de J. C. & la nature n'eſt pas incapable d'en eſtre touchée par une repreſentation vive de même que par une autre hiſtoire.

Petr. Bleſ. Conſ. ad Pœn. *Ne prenez pas ſujet de conclure*, dit Pierre de Blois, *que vous eſtes bien avec Dieu de ce que vous verſez quelquefois des larmes ſur ce qu'on vous dit de Jeſus-Chriſt, puis que vous n'eſtes pas ſouvent moins touché du recit d'une fable. Ce même cœur qui ſemble tout rempli de compaſſion pour Jeſus-Chriſt, ne le ſera pas moins dans un moment pour les avantures du Roy Artus. Ainſi à moins que nous n'aimions ſolidement Dieu, nous perdrons également toutes ces larmes.*

Mais nonobſtant toutes ces experiences on ne laiſſe pas de concevoir avec peine comment il eſt poſſible qu'une perſonne plus ſenſiblement touchée n'ait pas un a-

mour plus fort. Et c'eſt pourquoy il eſt bon de comprendre que la force de l'amour dépend proprement des diſpoſitions où l'ame s'eſt établie par les diverſes actions de vertu qu'elle a pratiquées. Car toutes ces diverſes vertus ſont en effet diverſes actes d'amour de Dieu, par leſquelles l'ame s'eſt exercée à ſurmonter diverſes difficultez qui l'en détournoient, & à regarder Dieu ſous diverſes faces ; ce qui fait qu'elle ſe porte à luy d'une maniere moins ſujette au changement & aux ébranlemens des tentations.

Au contraire toutes les paſſions humaines auſquelles l'ame s'eſt laiſſé aller ſont autant de poids qui affoibliſſent ſon mouvement vers Dieu, qui la diſpoſent aux ébranlemens, de quelques ferveurs ſenſibles qu'ils puiſſent être accompagnez ; parce que ces ferveurs ne ſont pas durables, les idées ſenſibles qui les cauſent ſe diſſipent, l'ame en perd peu à peu le ſentiment, & les paſſions reprennent enſuite leur empire, & entraînent l'ame en renouvellant les idées qui les ont cauſées, auſquelles elle a contracté de la pente.

La force de l'amour ne conſiſte pas dans une ſenſibilité paſſagere, mais dans une pente de l'ame vers Dieu capable de reſiſter aux tentations, & entre autres aux ſechereſſes & aux privations de mouvemens ſenſibles ; &

c'eſt par cette raiſon que ces Autheurs prétendent avec raiſon qu'il y a quelquefois plus de merite dans les prieres où Dieu ne nourrit l'ame que de l'épreuve de ſes miſeres, que dans les douceurs les plus ſenſibles, parce que l'ame en demeure plus forte, plus humiliée & plus independante de toutes ſortes de conſolations ſenſibles. Cette doctrine eſt vraye pourveu que l'on en demeure là : mais comme l'eſprit humain eſt ſujet à outrer tout, il y a des gens qui la portent à de fort grands excés, dont on repreſentera quelques uns ailleurs.

TRAITE DE LA PRIERE.

SECONDE PARTIE.

LIVRE SECOND.

De ce que l'on doit demander à Dieu.

CHAPITRE PREMIER.

Que nous ne devons proprement demander à Dieu que Dieu même, selon les Peres.

LE but de la priere estant d'obtenir de Dieu ce que nous luy demandons, il nous est tres-important de nous instruire de ce qu'il est juste de luy demander, puis qu'estant la justice même, nous ne pouvons esperer d'en obtenir que ce qui est juste.

Or c'est ce qu'il est aisé de sçavoir en suivant les principes des saints Peres. Car l'amour estant la source de la priere, il n'est

ſans doute permis de demander par nos prieres, que ce qu'il eſt permis d'aimer ; puiſque ſi nous aimions des choſes mauvaiſes, & que cet amour nous portaſt à les demander, Dieu nous traitteroit avec miſericorde en nous les refuſant, & ce ne pourroiſt eſtre qu'un effet de ſa colere ſur nous s'il nous les accordoit. *Propitius Deus*, dit ſaint Auguſtin, *cùm male amamus, vegat quod amamus : iratus autem, dat amanti quod malè amat.*

In Pſ. 26.

Il n'y a donc qu'à examiner ce qu'il faut aimer. Et c'eſt ce qui eſt décidé par le premier de tous les commandemens, qui nous ordonne d'aimer Dieu tellement, ſelon S. Auguſtin, que nous rapportions à luy tout notre eſprit, toutes nos penſées, & toute notre vie ; en ſorte qu'il n'y ait aucune partie de notre amour qui ſe porte ailleurs, & qui diminuë la plenitude de la charité que nous devons à Dieu ; *quæ nullum rivum duci extra ſe patitur, cujus derivatione minuatur.*

De doct. chr. l. 1. c. 22.

Que ſi nous ne devons aimer que Dieu, il s'enſuit que nous ne devons demander à Dieu que Dieu même, c'eſt-à-dire, que Dieu doit eſtre l'unique objet de nos deſirs & de nos prieres. Et c'eſt auſſi ce que S. Auguſtin enſeigne expreſſément en divers lieux. *Voulez-vous invoquer Dieu ?* dit-il en un endroit, *invoquez-le gratuitement.*

In Pſ. 30.

Avare que vous êtes, est-ce que Dieu n'est pas capable de vous remplir ? AVARE *an parùm est si te impleat Deus ?* VOULEZ-*vous que je vous dise*, dit-il ailleurs, *ce qui doit estre l'objet de vos prieres ? Invoquez Dieu comme Dieu, aimez Dieu comme Dieu. Il n'y a rien de meilleur que Dieu. C'est luy que vous devez desirer. C'est à luy que vous devez aspirer. Voyez ce que dit dans un autre Psaume un homme qui invoquoit Dieu veritablement.* Je n'ay fait, *dit-il*, qu'une demande au Seigneur. *Et quelle est cette demande ?* C'est de demeurer dans la maison du Seigneur tous les jours de ma vie. *Et pourquoy cela ?* Afin, *dit-il*, de contempler la joye du Seigneur. *Si vous voulez donc estre un veritable amateur de Dieu, soyez penetré de son amour jusqu'au fond du cœur ; desirez-le par de chastes soupirs ; brûlez pour luy d'une vive ardeur ; ayez une sainte avidité de le posseder, puisque vous ne sçauriez rien trouver de plus charmant, de meilleur, ni de plus durable. Car qu'y a-t-il de si durable que ce qui est éternel ?* In Ps. 85.

Il y en a beaucoup qui l'invoquent en apparence, dit-il encore, *& qui ne l'invoquent pas dans la verité. Car ce n'est pas Dieu qu'ils cherchent ; c'est quelque autre chose. Mais qui est-ce donc qui l'invoque veritablement ? C'est celuy qui prefere Dieu* In Ps. 76.

à tout ce qu'il a receu de luy. C'eſt alors qu'il vous écoute quand vous le cherchez ſeul, & non quand vous le voulez faire ſervir à acquerir quelque autre choſe. VERE *tunc tibi attendit, quando ipſum quæris, non quando per ipſum aliud quæris.*

C'eſt donc Dieu même qu'il faut demander à Dieu, puiſque c'eſt Dieu ſeul qu'il faut aimer, & que c'eſt de Dieu ſeul qu'il faut joüir. Mais qu'eſt-ce que demander Dieu à Dieu ? C'eſt demander de luy eſtre uni. C'eſt demander de poſſeder ſa juſtice, ou pluſtoſt que ſa juſtice nous poſſede. Et qu'eſt-ce que demander de poſſeder la juſtice, ou d'eſtre poſſedé par elle ? C'eſt demander de l'aimer parfaitement, de luy eſtre parfaitement conforme, de n'avoir rien en nous qui luy ſoit contraire, d'éviter tout ce qui la peut bleſſer.

Ainſi le deſir de Dieu enferme celui de tout ce qui nous unit à luy, de tout ce qui contribuë à luy être parfaitement aſſujetti. Il comprend donc le deſir de toutes les vertus & de toutes les graces qui nous ſont neceſſaires & avãtageuſes pour obtenir Dieu. Il comprend le deſir de connoître ſa volonté pour la ſuivre; celui de lui être fidelle en toutes choſes. Il comprend la recherche & le deſir de toutes les choſes temporelles qui ont un tel rapport à Dieu, que l'amour que nous luy portons nous ſoit une raiſon de

les desirer. Enfin il comprend le desir de la fin & de tous les moyens qui y conduisent.

CHAPITRE II.

Deux consequences de cette doctrine. 1. *Qu'il n'est pas permis de demander à Dieu aucune chose temporelle pour en joüir.* 2. *Qu'il n'est permis de demander à Dieu aucune chose temporelle que conditionnellement.*

CE premier principe de la Religion Chrétienne, qui nous apprend qu'il n'y a que Dieu dont il nous soit permis de joüir, nous conduit par une suite necessaire à conclure que nous ne devons jamais demander à Dieu rien de temporel par le desir d'en joüir. Car comme il n'y a que la cupidité qui puisse produire ce desir en nous, demander à Dieu qu'il nous accordast ce que nous desirons en cette maniere, ce seroit le vouloir rendre le ministre de nos passions.

Que faites-vous, dit saint Augustin, *en demandant à Dieu qu'il vous procure des biens temporels ? Vous le voulez rendre ministre de vos desirs dereglez. Quand vous demandez à Dieu*, dit-il ailleurs, *ou de l'argent, ou une succession, ou une dignité seculiere, vous voulez qu'il vous assiste dans* In Ps. 30. In Ps. 85.

vos cupiditez, & non qu'il vous exauce dans vos desirs legitimes ; PONIS *eum adjutorem cupiditatum, non exauditorem desideriorum.*

C'est où se porte l'insolence des hommes envers Dieu. Ils ne se contentent pas de l'offenser : Ils veulent encore que Dieu les y aide,& qu'il leur en fourniſſe les moïens: c'est-à-dire, qu'ils voudroient qu'il agist contre ses loix, & que sa verité ne condamnast point ce qu'elle condamne.

Mais c'est bien en vain que les hommes font de telles prieres. Car comme Dieu est incapable de se désavoüer luy-même, selon S. Paul ; il est incapable aussi de favoriser en rien la cupidité, puis qu'il l'a condamne par sa loy éternelle, qui est luy-même. Ainsi il faut necessairement ou qu'il rejette ces sortes de prieres, ou qu'il ne les exauce que dans sa colere, & pour punir ceux qui les luy font. C'est ce que nous apprend saint Augustin par ces paroles : *Quiconque demande des choses injustes n'est exaucé qu'en punition de sa faute* : QUANDO *injustum aliquis petis, in pœnam exaudiris.* NE VOYEZ-*vous pas*, dit-il encore, *que ce fut pour leur malheur que les Israëlites obtinrent de Dieu ce qu'ils avoient demandé par une cupidité blâmable.*

In Ps. 144.

C'est au contraire, selon ce S. Docteur, par un effet de misericorde, qu'il nous re-

fufe ce qui ne nous ſeroit pas utile. *Jeſus-Chriſt*, dit-il, *ſe montre notre Sauveur non ſeulement quand il fait ce que nous demandons, mais auſſi quand il ne le fait pas, parce qu'il voit qu'il ſeroit préjudiciable à notre ſalut. Car ce divin medecin diſtingue bien ce qui eſt utile au malade, de ce qui luy eſt contraire. Et c'eſt pourquoy quelquefois il n'a pas égard à ſes deſirs par le ſoin même qu'il a de ſa gueriſon.* In Joan. tract. 73.

Il y a peu de gens quiayent quelque ſentiment de pieté, qui tombent dans un defaut auſſi groſſier que de demander à Dieu des choſes qu'ils ſçavent qu'ils ne deſirent que par amour propre. Mais on ſe trompe bien plus ſouvent dans les prieres qui ſont d'elles-mêmes legitimes, & dans leſquelles les paſſions ſe couvrent plus aiſément du nom de devoir ou de devotion, comme quand on luy demande la vie de ſes parens, de ſes enfans, de ſes amis, la délivrance de quelque tentation, la vocation à la vie religieuſe, la retraite du monde, & les autres choſes de cette nature, que l'on croit avoir plus de ſujet de deſirer par rapport à ſon ſalut.

C'eſt pour éviter ces illuſions, qui ſe peuvent gliſſer dans ces ſortes de prieres, que les Peres ont établi cet autre principe, qu'il ne faut jamais demander aucune choſe temporelle par une volonté fixe & arreſtée,

mais exposer seulement son desir à Dieu, en se soumettant à sa volonté, parce qu'il sçait mieux ce qui nous est propre que nous-mêmes.

In Ps. 13. » Nous vous avertissons & nous vous exhortons, mes freres, au nom de notre Seigneur, dit saint Augustin, que vous ne demandiez jamais rien à Dieu des choses mortelles & perissables de ce monde par un desir qui soit fixe & arrêté, mais seulement ce qu'il sçait être le plus utile pour le salut de votre ame. Car certainement vous ne sçavez ce qui vous est bon. Quelquefois ce que vous croyez vous estre avantageux, vous est dommageable ; & ce que vous croyez vous devoir nuire, vous sert. Vous êtes des malades. Ne prescrivez point à votre medecin les remedes qu'il vous doit donner. Il vous doit suffire, vous dit-il, que vous soiyez assisté de ma grace. J'ay appliqué le remede convenable à votre playe. Je sçay le temps auquel il a fallu l'appliquer. Je sçay aussi en quel temps il le faudra oster. Que le malade ne se retire pas des mains de son medecin, & qu'il n'entreprenne pas de luy donner conseil. » *Non recedat ægrotus à manibus medici, non det consilium medico.*

Et afin que l'on ne s'imagine pas que cela ne s'entend que des biens & des maux temporels, qui n'ont pas un rapport si direct

au ſalut ; ſaint Auguſtin l'applique luy-même aux tentations les plus fâcheuſes, comme celle de ſaint Paul, & il prétend qu'on peut faire même en ce genre-là des prieres à Dieu qui ne ſont point exaucées, parce qu'elles ſeroient contraires à notre ſalut, & que l'Apoſtre même ne ſçavoit pas ce qu'il demandoit quand il demandoit d'eſtre délivré de cette tentation. L'Apôtre, dit-il, fait voir qu'il n'eſtoit pas exemt de cette ignorance qui nous cache ce que nous devons demander, lors qu'il dit, *qu'il avoit prié Dieu de luy oſter l'aiguillon de la chair* : puiſque Dieu pour luy rendre raiſon pourquoy il ne luy accordoit pas l'effet de ſa priere, & pourquoy il ne luy euſt pas eſté utile de l'obtenir, luy dit que ſa grace luy ſuffiſoit, & que la vertu ſe perfectionne dans l'infirmité. In Pſ. 144. vide in Pſ. 25. tr. 7. in Joan.

L'Apôtre, dit-il encore ailleurs, demande, & il ne reçoit pas ce qu'il demande. Le diable demande, & il reçoit ce qu'il demande. Mais l'Apoſtre ne reçoit pas, afin que ce refus même contribuaſt à ſa perfection. Le diable reçoit pour ſa condamnation. Ep. 121.

Saint Bernard enſeigne ces mêmes regles touchant les prieres pour les choſes temporelles, en les tirant de S. Gregoire le grand qui les avoit priſes de S. Auguſtin.

Si nous manquons, dit-il, des choſes temporelles, il les faut demander à Dieu au- Ber. de diverſ.

er. 25. tant que la neceſſité humaine le deſire;
» mais, ſelon S. Gregoire, il faut que ce ſoit
» ſans empreſſement. Et il en faut uſer de mê-
» me à l'égard des biens ſpirituels qui ne ſont
» pas neceſſaires au ſalut, tels que ſont les diſ-
» cours pleins de ſcience, le don des gueri-
» ſons, & toutes les autres choſes dont nous
» ne connoiſſons pas l'utilité avec certitude.
» Si vous eſtes donc fatigué de quelque ten-
» tation, il faut à la verité demander à Dieu
» qu'il vous en délivre, mais ce ne doit pas
» être d'une maniere empreſſée: parce qu'en
» ces ſortes de choſes, il faut toujours ſe ſou-
» venir de la regle de l'Apôtre qui nous aver-
» tit, que nous ne ſçavons pas ce qu'il faut
» demander à Dieu.

p. 121. Toutes ces conſiderations ont fait établir à ſaint Auguſtin cette regle generale, que comme nous ne ſçavons dans ces rencontres ce que nous devons demander, s'il arrive quelque choſe de contraire à ce que nous demandons, non ſeulement nous devons le ſouffrir avec patience, mais nous en devons même rendre graces à Dieu, en ne doutant point que ce que Dieu a voulu, ne nous ſoit meilleur que ce que nous voulions par nous-mêmes.

C'eſt la diſpoſition où l'on doit eſtre à l'égard des maladies, & de la ſanté, de la continuation ou de la délivrance des perſecutions & des tentations exterieures & inte-

rieures, à l'égard de tous nos desseins, & de toutes nos entrepriſes. Car quand Dieu s'eſt déclaré par l'évenement, il faut adorer l'arreſt de ſa volonté, & eſperer qu'il nous rendra par ſa grace cet évenement plus favorable que celuy que nous aurions ſouhaité. Et avant même qu'il ſe fuſt declaré, il falloit que cette diſpoſition fuſt dans notre cœur, & que Dieu y viſt que nous eſtions preparez à recevoir avec ſoumiſſion tout ce qu'il ordonneroit.

Il eſt vray que lors que l'on a ſujet de croire qu'on a contribué par ſa faute aux évenemens fâcheux, on s'en doit humilier & en reſſentir de la douleur. Mais cette douleur ne doit pas empêcher que l'on n'eſpere que Dieu ſe ſervira de ces fautes mêmes, & de ces mauvaiſes ſuites qu'elles auront euës, pour nous procurer de plus grands biens.

En un mot, il ne faut pas ſeulement eſtre ſoumis aux effets de la juſtice & de la miſericorde de Dieu, mais il faut même eſperer qu'il changera les effets de ſa juſtice en des inſtrumens de ſa miſericorde. Et il ne manqueroit pas ſans doute de le faire, ſi nous avions cette ferme confiance dans le cœur.

CHAPITRE III.

Que non seulement il est permis, mais qu'on est obligé de demander à Dieu son salut & sa beatitude.

LEs principes du desintéressement entier, de la charité toute pure, & de la soumission parfaite que nous devons avoir pour la volonté de Dieu, pourroient porter quelques gens a croire que la grande perfection des Chrétiens, & le parfait dégagement du propre interest, consistent à être dans une espece d'indifference à l'égard de leur salut, & à s'abandonner tellement au bon plaisir de Dieu, qu'on n'ose pas même ni desirer expressément la beatitude, ni la demander à Dieu, de crainte qu'il n'y eust en cela quelque retour sur soy, & quelque mélange d'interest humain.

C'est aussi par ces principes que Molinos établit par tout cette indifference, & qu'il nous voudroit porter à conclure qu'il y a de l'imperfection & du propre interest à travailler pour son salut, & à s'en mettre en peine.

Car ne semble-t il pas qu'il y auroit plus de pureté d'amour à s'arrester simplement à Dieu, à se réjoüir uniquement de ses biens, & à borner tous ses desirs à sa gloire,

& que comme cette gloire ſe trouve auſſi bien dans le ſupplice des méchans que dans la recompenſe des bons, il doit être indifferent a l'amour parfait d'y contribuer en l'une ou l'autre de ces deux manieres; puiſque la difference ne regarde que nous, & non pas Dieu?

En ſuivant ces principes on ne ſe porteroit point à deſirer de voir Dieu, à ſoupirer de la longueur de ſon pelerinage & de ſon exil; & l'on laiſſeroit à d'autres ces paroles de David: *Hei mihi quia incolatus meus prolongatus eſt, habitavi cum habitantibus Cedar, multùm incola fuit anima mea*: Pſ. 119. mais on s'entretiendroit d'autres objets qui paroiſſent plus deſintereſſez & plus purs; de la ſoumiſſion à toutes les volontez de Dieu, ſoit pour le ſalut, ſoit pour la perte éternelle, & de ſon domaine ſur les creatures, auquel il ſe faut abandonner. On ſe réjoüiroit de ce que Dieu eſt Dieu, de ce qu'il eſt heureux. Et comme le bonheur de Dieu eſt immuable, & que nous en ſommes toujours également aſſurez, il ſemble qu'on devroit conclure que l'amour parfait doit être auſſi content dans cette vie que dans l'autre, & qu'il n'y a point de difference pour ceux qui le poſſedent, entre la beatitude de l'autre vie, & l'état d'un abandonnement parfait à Dieu où l'on peut eſtre dés celle-cy.

C'eſt le ſyſtême de ſpiritualité que l'on bâtit de ces principes, dans lequel il ne ſeroit peut-eſtre pas difficile de faire entrer les ames mêmes les plus imparfaites. Car comme bien des gens ne ſont gueres touchez ni de l'enfer ni du paradis, quand ils ne les conçoivent que d'une maniere intellectuelle & ſans aucun ſentiment, ils n'auroient pas de peine à ſe mettre dans l'indifference à l'égard de l'un & de l'autre, & à prendre pour perfection ce qui viendroit de la dureté de leur cœur. Outre que comme tout cela ſe paſſe dans l'eſprit, & que ſouvent le cœur y a peu de part, il ſeroit aiſé qu'ils priſſent des penſées d'indifference pour une actuelle indifference, des penſées de parfait abandon pour un abandon effectif, & qu'ainſi ils ſe flataſſent d'eſtre dans cet état ſublime de perfection qu'ils auroient eux-mêmes formé.

C'eſt pourquoy comme ces penſées peuvent engager dans une illuſion dangereuſe, il eſt utile d'en faire voir la fauſſeté avec quelque ſoin.

Ce n'eſt pas qu'on veüille nier, que l'ame ne puiſſe être tellement touchée en de certains momens du bonheur de Dieu, qu'elle ne ſonge point du tout alors à ſon bonheur particulier. Et c'eſt peut-être ce qui pourroit faire croire à quelques perſonnes qui n'examineroient pas aſſez les choſes, que

les

les ames parfaites doivent toujours estre dans l'indifference pour leur salut. Mais on ne peut oublier ainsi son propre bonheur, que parce que l'esprit humain est si étroit, qu'il se remplit souvent tout entier d'une partie de l'objet qu'il considere, & qu'il ne comprend pas tout ce qu'il enferme réellement. Car il est aisé de faire voir que l'amour de Dieu le plus pur & le plus desinteressé enferme celuy de notre salut; que cette disposition est essentielle à la pieté chrétienne; qu'elle n'est point de conseil, mais de precepte; & que bien loin d'estre opposée à la pureté de la charité, c'est au contraire la charité la plus pure qui nous y oblige.

Il s'agit de sçavoir s'il est bon de desirer & de demander à Dieu la beatitude; ce qui ne fait pas deux questions differentes, parce qu'il est certain que l'on peut demander ce que l'on peut desirer, & que l'on peut desirer ce que l'on peut demander, & qu'ainsi la regle de nos prieres est en même temps celle de nos desirs. Or il est bien aisé de sçavoir la regle de nos prieres, puisque nous l'avons dans l'Evangile; cette regle estant contenuë dans l'Oraison Dominicale, que les Peres appellent l'abregé de l'Evangile, *Breviarium Evangelii*, & qui comprend selon eux toutes les prieres legitimes que l'on peut faire à Dieu, *parce*,

Epist. 121. dit saint Augustin, *que tout ce que nous pouvons desirer est enfermé dans cette priere, si nous prions comme il faut; & que nous ne prions pas comme il faut, si nous demandons autre chose.*

Cependant par la seconde demande de cette divine priere on demande à Dieu expressement que son Royaume arrive. C'est-à-dire, selon Tertullien, que *nous desirons de n'estre pas plus long-temps esclaves, & d'estre mis en possession de notre Royaume*: OPTAMUS *maturiùs regnare & non diutiùs servire*: QUE *nous demandons à Dieu*, selon saint Cyprien, *ce Royaume acquis par le sang & les souffrances de Jesus-Christ*; Que *nous excitons en nous*, selon saint Augustin, *le desir de ce Royaume, afin que nous y puissions arriver, & que nous soiyons trouvez dignes d'y regner.* DESIDERIUM *nostrum ad illud regnum excitamus, ut nobis veniat, atque nos in eo regnare mereamur.*

Tert. de orat. c. 5.

Cypr. de orat.

Mais ce n'est pas seulement dans cette demande que ce desir & cette recherche de la beatitude sont exprimez. Saint Augustin la trouve aussi renfermée dans ces autres paroles: *Fiat voluntas tua.* Car il veut que nous demandions à Dieu par là que la volonté de Dieu soit accomplie par les Saints de la terre, comme elle est accomplie par les Anges dans le ciel; c'est-à-dire que ces

De serm. Dom. in monte l. 2. c. 6.

Saints de la terre ſoient pleinement attachez à Dieu comme les Anges; que comme les Anges joüiſſent toujours de Dieu ſans que leur ſageſſe ſoit obſcurcie par aucune erreur, ni que leur beatitude ſoit empêchée par aucune miſere, le même bonheur ſoit accordé aux hommes. De ſorte que, ſelon ſaint Auguſtin, demander le parfait accompliſſement de la volonté de Dieu, c'eſt demander la parfaite beatitude.

Les Pſeaumes de David qui ſont encore des modelles de prieres vraiment chrétiennes, & que l'Egliſe propoſe à ſes enfans, afin que les recitant ils tâchent d'entrer dans tous les mouvemens qui y ſont exprimez, ſont tous pleins de ces deſirs de la felicité du ciel.

Seigneur des vertus, dit ce ſaint Roy, *que vos demeures ſont aimables, Mon ame languit & ſe conſume par l'extrême deſir qu'elle a d'entrer dans le palais du Seigneur.* Pſ. 83.

Mon ame, dit-il ailleurs, *brûle d'un deſir ardent de joüir de Dieu, de ce Dieu fort, de ce Dieu vivant. Quand ſera-ce que j'iray paroître devant votre viſage divin?* Pſ. 41.

J'ay eſté, dit-il encore, *tout réjoüi de l'heureuſe nouvelle que j'ay appriſe, que nous irons en la maiſon du Seigneur.* Pſ. 121.

Saint Paul dit dans l'Epître aux Romains, *que nous gemiſſons en nous-mêmes, attendant* Ad Rom. c. 8. v. 23.

l'effet de l'adoption divine, la redemption & la délivrance de nos corps. Et dans celle à Tite il dit, *que nous devons estre dans l'attente de la beatitude que nous esperons, & de l'avenement glorieux du grand Dieu notre Seigneur Jesus-Christ.*

Ad Tit. 2. v. 13.

Il dit dans celle aux Hebreux, *que nous cherchons une ville où nous devons habiter un jour,* pour montrer que la beatitude doit estre l'objet de notre recherche. Et il nous exhorte dans l'Epître aux Romains, à mépriser les maux de ce monde par la grandeur de la gloire que nous esperons: *Non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam quæ revelabitur in nobis.*

Ad Heb. 13. v. 14.

Rom. c. 8. v. 28.

Mais rien ne nous peut mieux instruire de ce que l'on doit conclure de toutes ces expressions de l'Ecriture, que ce que l'Eglise en a conclu elle-même, sa conduite n'estant que la pratique des veritez qu'elle en tire, & l'esprit qui l'anime & qui forme ses prieres estant le même qui a inspiré l'Ecriture à ceux qui sont Auteurs des livres qu'elle contient.

Or si nous consultons cette regle, nous trouverons non seulement que toute l'Eglise prie pour sa beatitude, mais que c'est la principale de ses prieres, & qu'elle la renouvelle en une infinité de manieres.

Elle nous fait demander à Dieu dans l'Oraison du troisiéme Dimanche aprés la Pen-

tecôte; *de passer de telle sorte par l'usage des biens temporels, que nous ne perdions pas les biens éternels:* Sic *transeamus per bona temporalia, ut non amittamus æterna.*

On prie Dieu dans l'Oraison du V. Dimanche, *qu'en l'aimant en toutes choses & plus que toutes choses, nous puissions joüir un jour de cette felicité qu'il nous a promise, & qui surpasse tous nos souhaits.*

On le prie par celle du X. *qu'il répande sur nous les richesses de sa misericorde, afin que nous ayant fait courir sur la terre à ces biens celestes qu'il nous a promis, il nous fasse joüir de la gloire dans l'éternité.*

On voit la même demande dans une infinité d'autres oraisons. Et il est remarquable que l'Eglise ne nous porte pas seulement à prier Dieu pour obtenir la beatitude lors que nous la desirons, mais qu'elle nous en fait même demander le desir; tant elle croit ce desir necessaire à ses enfans.

O Dieu, leur fait-elle dire, *qui unissez tous les fidelles dans un même esprit, faites que nous aimions ce que vous nous commandez, & que nous desirions ce que vous nous promettez, afin que parmy l'instabilité des choses du monde, nos cœurs demeurent toujours où reside la veritable joïe.* Dom. 4. post Pas.

Elle n'expose pas seulement ses desirs à Dieu dans les diverses heures de l'office, mais elle prescrit aux Prêtres de reciter à

l'Autel même dans la celebration des myſteres, des prieres qui les contiennent. Et ce qui eſt encore plus conſiderable, elle repete pluſieurs fois la demande de la beatitude dans les plus ſaintes & les plus divines de ſes prieres, qui ſont celles qui compoſent le Canon. Car elle y marque expreſſément que les fidelles y offrent le Sacrifice *pour la redemption de leur ame, & pour l'eſperance de leur ſalut*; PRO *redemptione animarum ſuarum, pro ſpe ſalutis*. Elle leur fait demander par cette ſainte Hoſtie, *d'être preſervez de la damnation éternelle, & d'eſtre comptez au nombre des Elus*; AB *aterna damnatione nos eripi, & in Electorum tuorum jubeas grege numerari*; *d'avoir part & ſocieté avec les Saints, & d'eſtre receus en leur compagnie*; PARTEM *aliquam & ſocietatem donare digneris cum Sanctis tuis, intra quorum nos conſortium non æſtimator meriti, ſed veniæ quæſumus largitor admitte.*

Elle prie que la ſainte Communion opere la vie éternelle dans ceux qui la reçoivent: *Fiat accipientibus in vitam æternam.* Enfin chaque Preſtre eſt obligé de dire en participant au corps de Jeſus-Chriſt; *que le corps de notre Seigneur Jeſus-Chriſt conſerve mon ame pour la vie éternelle*, & de faire le même ſouhait pour les autres en leur donnant la communion, afin de leur inſpirer

par ces paroles les mouvemens qu'ils doivent particulierement avoir dans ces heureux momens où ils ſont plus obligez de témoigner à J. C. leur amour pour la grace ineffable qu'il leur vient de faire.

Ces prieres de l'Egliſe détruiſent donc abſolument ce ſyſtême de ſpiritualité que nous avons propoſé pour le refuter, & elles font voir clairement que toutes ces diſpoſitions qui pourroient flater l'eſprit par l'image d'une perfection ſuréminente, ne ſont que des illuſions de notre imagination, puiſque l'Egliſe nous inſpire & nous commande des ſentimens qui ſont incompatibles avec ces diſpoſitions.

Car on ne ſçauroit aſſiſter comme il faut à l'Office & au Sacrifice de l'Egliſe ſans ſe joindre à ſes prieres, & ſans entrer dans les diſpoſitions qu'elle exprime par les paroles dont elle ſe ſert, puiſque c'eſt au nom des fidelles qu'elle les prononce. Et par conſequent quand elle demande la délivrance de la damnation & la beatitude éternelle, il faut les demander avec elle. Il faut donc les deſirer; puiſqu'on ne demande point ce qu'on ne deſire point. Et il eſt bien clair auſſi qu'aprés que pour ſuivre l'eſprit de l'Egliſe on a demandé & deſiré à certaines heures d'être heureux, il ne ſeroit pas permis en d'autres heures de déſavoüer ces deſirs pour ſe mettre dans l'indifference du

salut : cela prouve qu'il n'y faut jamais estre, & que c'est un état que l'Eglise ne connoît point.

Les Peres ne marquent pas moins clairement l'obligation où nous sommes de demander à Dieu notre felicité. Et rien en particulier n'est plus opposé à la doctrine de saint Augustin, que l'indifference pour le salut éternel. Non seulement il ne veut pas qu'aprés avoir témoigné à Dieu le desir de la beatitude à certaines heures, on éteigne ensuite ce desir, & l'on entre dans l'indifference à cet égard ; mais il prétend au contraire qu'on ne la demande à certaines heures, qu'afin de la desirer toûjours.

Epist. 121. *Le commandement*, dit-il, *que l'Apostre saint Paul nous fait de prier toujours, ne signifie autre chose sinon qu'il faut toûjours desirer la vie bienheureuse, qui n'est autre que la vie éternelle. Et c'est pour entretenir ce desir, que nous faisons des prieres de temps en temps.* NE *quod tepescere cœperat, omninò frigescat & penitùs extinguatur.*

Bien loin que ce S. Docteur trouve de l'imperfection dans l'amour & dans le desir de la vie éternelle, il fait consister la perfection à l'aimer, & à y tendre par toutes les actions de sa vie. *L'homme*, dit-il, *est parfait lors que par toute sa vie il s'avance vers le bien immuable, & qu'il y est attaché par toute son affection.* TUNC *quippè*

De Doctr. Christ. l. 1. c. 22.

est optimus homo, cùm totâ vitâ suâ pergit ad incommutabilem vitam, & toto affectu inhæret illi.

Et il croit que la beatitude nous sera donnée dans l'autre vie à proportion du desir que nous en aurons eu en celle-cy. *Nous recevrons*, dit-il, *avec d'autant plus de plenitude ces biens ineffables que l'œil n'a jamais vûs, que l'oreille n'a jamais entendus, que nous en aurons eu une foy plus vive, une esperance plus ferme, & un desir plus ardent.* Et c'est pourquoy il recommande de desirer long-temps ce que nous devons toujours posseder. *Quod semper habiturus es, diu desidera.* In Ps. 83.

Il est si éloigné de trouver à redire aux prieres que l'on fait pour l'obtenir, qu'il ne craint pas de dire que ce n'est rien demander, que de demander autre chose : *Quidquid aliud petitur, nihil petitur.* Et tant s'en faut qu'il croïe que cette demande soit desagréable à Dieu, qu'il croit au contraire qu'il n'y a que celle-là qui soit certainement exaucée. *Lors que vous demandez à Dieu*, dit il, *qu'il vous donne la vie éternelle, qu'il vous donne le Royaume des cieux, qu'il vous donne d'être à la droite de son Fils, soyez assurez que vous l'obtiendrez ; au lieu que dans les autres choses, il se peut faire que vous ne serez pas exaucé.* Tract. 102. in Joan.

Mais ce qu'il y a de plus considerable

dans la doctrine de ce ſaint Docteur ſur ce ſujet, c'eſt qu'il n'approuve & n'authoriſe point ce deſir & ces prieres ſimplement comme des actions bonnes & utiles, mais qu'il les regarde comme neceſſaires & eſſentielles, en ſorte qu'il ne craint pas de dire
In Pſ. 148. que *ceux qui ne gemiſſent pas en cette vie comme étrangers*, c'eſt-à-dire qui ne ſoupirent pas aprés le bonheur de l'autre, *n'en joüiront jamais en qualité de citoyens.* Et la raiſon qu'il en rend c'eſt *que ceux qui n'ont point ce gemiſſement, n'ont point ce deſir*; QUI *non gemit ut peregrinus, non gaudebit civis, quia deſiderium in eo non eſt.*

Comme ſaint Bernard eſt aprés ſaint Auguſtin celuy des Peres qui a le mieux connu & le mieux exprimé les mouvemens de l'amour de Dieu, il parle auſſi de ce deſir de la beatitude de la même ſorte que ſaint Auguſtin. Il repreſente ce deſir comme propre aux Chrétiens, & comme faiſant partie de l'Eſprit de l'Evangile, & il veut qu'il ſoit commun à tous les Saints & à tous les vrais
Serm. 79. in Cant. fidelles. Lors, dit-il, que la promeſſe du Royaume des cieux eut eſté faite, les hommes reconnurent qu'ils n'ont pas icy une patrie permanente, & ils commencerent à rechercher la future avec ardeur. Et c'eſt alors que la voix de la tourterelle a commencé de ſe faire entendre clairement en notre terre.

Car lors que les ames ſaintes ont commencé de ſoupirer aprés la preſence de Jeſus-Chriſt, à ſouffrir avec peine le retardement de la poſſeſſion du Royaume de Dieu, à ſaluer de loin par leurs gemiſſemens & par leurs deſirs cette patrie ſi deſirée, ne ſemble-t-il pas que c'eſtoient autant de tourterelles chaſtes & gemiſſantes? C'eſt donc dés ce temps & depuis ce temps, que la voix de la tourterelle a eſté ouïe ſur la terre.

Ce gemiſſement étoit ſi vif dans l'ame de ſaint Bernard, qu'il ne ſe peut empêcher de le faire éclater en cet endroit par ces paroles qu'il ajoute : Comment l'abſence de Jeſus-Chriſt ne me feroit-elle pas tous les jours répandre des larmes & pouſſer des ſoupirs ! Seigneur vous voyez où tendent mes deſirs, & le gemiſſement de mon ame ne vous eſt point caché. Je me ſuis laſſé à force de gemir, vous le ſçavez Seigneur.

Mais afin qu'on ne crût pas que ce fuſt un ſentiment de devotion qui luy fuſt particulier, il ajoûte : Ce n'eſt pas ſeulement moy qui connois ce gemiſſement ; ce ſont tous ceux qui aiment l'avenement du Seigneur. Et un peu aprés. Depuis, dit-il, qu'on a crié publiquement : *Cherchez les choſes du ciel où Jeſus-Chriſt eſt aſſis à la droite de Dieu*, ce gemiſſement de la tour-

» terelle a commencé d'estre commun à
» tous.

De diverſ. ſerm. 25. n. 5.

Le même S. Docteur met expressément la gloire éternelle entre les choses qu'il faut demander à Dieu de tout son cœur & en tout temps ; *quæ toto affectu & omni tempore petenda sunt.* Et il exhorte ailleurs ses Religieux à la desirer avec toute l'ardeur qui leur étoit possible, & de se servir de ce desir afin de supporter avec plus de force les maux de la vie. Desirons, leur dit-il,

De diver. ſerm. 4.

» mes freres, cette droite de Dieu qui nous
» embrassera tous entiers. Desirons ces plai-
» sirs divins ; & que la vehemence de notre
» amour nous fasse trouver court le tems qui
» nous en separe, comme il l'est effective-
» ment. En verité les maux & les souffrances
» de cette vie n'ont aucune proportion avec
» la gloire qui nous est promise. O promesse
» desirable ! O digne objet de nos vœux ! Car
» nous ne serons point simplement specta-
» teurs d'une gloire qui soit hors de nous.
» Ce sera dans nous, & non hors de nous
» que nous verrons Dieu face à face, parce
» qu'il sera tout en tous.

Il est vray que saint Bernard a reconnu un certain degré de pureté de cœur dans lequel il dit *qu'on ne cherche ni la felicité, ni la gloire, ni autre chose quelconque, par un amour de soy-même.* NEQUE *enim suum aliquid ; non felicitatem, non gloriam, non*

Serm. 8. n. 9. de diverſ.

aliud quidpiam tanquam privato ſui ipſius amore deſiderat anima quæ hujuſmodi eſt. Mais il eſt clair qu'il n'exclut de cette diſpoſition qu'un amour qui regarde encore la beatitude par un motif de propre intereſt, & qui s'attache à ſon repos & à ſon bonheur à cauſe de ſoy-même : *qui felicitatem privato ſui amore deſiderat.* Et c'eſt pourquoy aprés avoir dit ailleurs que celuy qui craint d'aller aux portes d'enfer, & celuy qui deſire de voir Dieu pour ſon propre repos, recherchent encore leur interêt, il enferme neanmoins dans l'amour chaſte & dans la diſpoſition la plus pure, *in peritùs caſtificato corde*, un deſir ardent de voir Dieu pour s'attacher uniquement à luy, pour joüir de luy, pour le loüer éternellement. Et il ajoûte, que *celuy qui deſire de chanter les loüanges de Dieu dans la maiſon du Seigneur, ni ne craint ſes perils, ni ne deſire ſes intereſts, mais qu'il eſt enflammé de l'amour de celuy qu'il deſire de loüer tous les jours de ſa vie.* Serm. 3. de divers. Serm. 9. de divers.

Il faut donc bien diſtinguer ces deux choſes dans la doctrine de ce ſaint Docteur. Car il eſt vray, ſelon luy, qu'il y a un certain deſir de la beatitude dans lequel il y a un mélange d'intereſt, & qu'il exclut de l'amour parfait : mais il n'a point reconnu d'amour parfait ſans un deſir ardent de voir Dieu & de le loüer éternellement.

C'eſt pourquoy ſelon luy, on peut bien ſe dépoüiller d'un certain deſir de la beatitude; mais il n'eſt pas vray qu'on puiſſe renoncer à tout deſir de la beatitude, y en ayant un qui eſt enfermé eſſentiellement dans la charité.

Il ſeroit inutile d'apporter plus de paſſages pour la preuve de la verité dont il s'agit; puis qu'on ne la combat que par quelques raiſonnemens que nous rapporterons enſuite.

Mais pour diſſiper par avance les lueurs qui ſembleroient favoriſer cette indifference, il eſt bon d'apporter icy quelques principes tirez du fond de la Religion Chrétienne & de ſens commun, qui en ruïnent les fondemens.

CHAPITRE IV.

Principes de la Religion Chrétienne, qui font voir la neceſſité de deſirer & de demander la beatitude.

IL n'y a point d'idée qui nous repreſente mieux l'amour de Dieu comme dégagé de tout intereſt humain, que celle par laquelle en concevant Dieu comme juſtice ſouveraine, nous concevons l'amour de Dieu comme un amour de cette juſtice. Car il eſt impoſſible que l'amour de la juſtice ſoit in-

tereſſé, puis qu'il eſt injuſte que nous rapportions Dieu à nos intereſts, & que la juſtice nous preſcrit au contraire de rapporter toutes choſes à Dieu, & principalement nous-mêmes.

Cependant il eſt clair que cette juſtice ſouveraine qui eſt Dieu-même, & dont l'amour par conſequent eſt l'amour de Dieu, nous oblige de deſirer la beatitude, & de ne vouloir pas eſtre malheureux éternellement Car elle ne nous commande pas ſeulement d'aimer Dieu, mais elle nous commande de deſirer de l'aimer éternellement & parfaitement, puis qu'il eſt juſte que nous l'aimions en cette maniere, & qu'il eſt injuſte ou que nous ceſſions de l'aimer, ou que nous ne deſirions pas de l'aimer parfaitement. Or on ne ſçauroit aimer Dieu éternellement ſans eſtre heureux. Et par conſequent deſirer de l'aimer en cette maniere, c'eſt deſirer d'eſtre heureux.

On dira peut-eſtre que quoy que l'amour éternel de Dieu ſoit effectivement inſeparable de la beatitude, on les peut neanmoins ſeparer par la penſée, & qu'ainſi l'on peut ſatisfaire à la loy éternelle en deſirant d'aimer Dieu dans toute l'éternité, quoy qu'en même temps on ſoit dans l'indifference à l'égard de ſa propre beatitude.

Mais il eſt facile de faire voir que cela ne peut pas eſtre, ſi l'on aime ſincerement la

juſtice. Car cette juſtice preſcrit à l'homme un amour de Dieu conforme à l'inſtitution de ſa nature, au deſſein que Dieu a eu en le créant, & à l'ordre dans lequel il l'a établi.

Or Dieu a créé l'homme non ſeulement pour l'aimer éternellement, mais auſſi pour l'aimer ſans diviſion & ſans partage, ſans que ſon eſprit ſoit troublé par aucune erreur ni par aucun égarement de l'imagination, ſans qu'il ſoit détourné de Dieu par les douleurs du corps, & par des ſentimens involontaires. Il l'a créé pour l'aimer dans un degré qui le rend heureux. Tout autre état ne ſatisfait point au deſſein de Dieu, & à l'inſtitution de la nature de l'homme; & ainſi il renferme toujours quelque déreglement contraire à l'ordre de Dieu. Il eſt donc impoſſible d'aimer veritablement cette loy divine ſans haïr en ſoy tous les effets du peché, ſans deſirer l'extinction de la concupiſcence & de tous les dereglemens qu'elle cauſe dans le corps & dans l'eſprit, & enfin ſans tendre & ſans aſpirer à ce degré ſouverain d'amour, dont Dieu nous a rendus capables en nous créant, auquel il nous a appellez en nous rachetant, & qu'il nous a commandé de rechercher.

2. Non ſeulement il eſt juſte que l'homme aime Dieu éternellement & parfaitement, & qu'il deſire ainſi de ſatisfaire à ce

devoir essentiel à la creature ; mais il est juste aussi selon l'ordre établi de Dieu, qu'une creature qui aime Dieu éternellement & parfaitement, joüisse de la veûë de Dieu & de la souveraine beatitude. C'est la loy éternelle qui a lié ces deux choses. Et par consequent l'amour de cette loy nous doit faire desirer l'une & l'autre, & nous ne pouvons les separer sans violer la justice qui les unit. L'un & l'autre étant juste, l'un & l'autre doit estre aimé.

3. Dieu par sa bonté essentielle est toujours prest de conduire la creature raisonnable à sa souveraine felicité, & de se communiquer à elle d'une maniere ineffable, pourveu qu'elle n'y mette point d'obstacle. C'est là son premier dessein, & son premier ordre. Il n'y a que la malice de l'homme qui s'y oppose en mépriſant les richesses de sa bonté, comme dit saint Paul, en rompant l'enchaînement de ses graces, en empêchant cette divine communication, en formant une digue à ce fleuve impetueux des bontez de Dieu qui se répandroit sur nous avec abondance sans cette separation malheureuse que le peché met entre Dieu & l'homme.

Or il y a une injustice visible à s'opposer ainsi aux torrens des graces de Dieu, & à empêcher qu'il ne se communique à nous selon l'étenduë de sa bonté. Il est donc visi-

ble que l'amour de la juſtice nous oblige au contraire à entrer dans les deſſeins de Dieu ſur nous, à nous laiſſer conduire par ſon amour, à luy ouvrir nos cœurs, & à aſpirer à la ſouveraine beatitude qu'il nous veut donner. De ſorte que ſoutenir qu'il eſt permis d'eſtre indifferent à ſon ſalut, c'eſt la même choſe que de dire qu'il eſt permis de mépriſer la bonté de Dieu, qu'il eſt permis d'eſtre ingrat, qu'il eſt permis d'empêcher que Dieu n'accompliſſe en nous les deſſeins de ſa miſericorde, qu'il eſt permis de reſiſter à ſes ordres, & enfin qu'il eſt permis de ne pas vouloir ce que Dieu veut.

Cela paroiſtra encore plus clairement ſi l'on conſidere le nouvel ordre que Dieu a établi aprés la préviſion du peché, ce que ſaint Paul appelle: *Le myſtere de la volonté de Dieu, fondé ſur ſa pure bienveillance.* SACRAMENTUM *voluntatis Dei ſecundùm beneplacitum ejus.* Car ce deſſein conſiſte en ce que Dieu a reſolu de toute éternité de ſe former une ſocieté d'hommes heureux, rachetez par le ſang de ſon Fils & incorporez en luy, qui glorifiaſſent éternellement ſa miſericorde par leur bonheur même & par l'union ineffable qu'ils auroient avec luy. Sa volonté eſt de ne les traiter pas en eſclaves & en ſerviteurs, mais en amis & en enfans; de dépl'oyer en leur faveur la magnificence de ſa gloire, & de les combler à ja-

Ad Eph. c. 1. v. 9.

mais de toutes sortes de biens. Voila à quoi sont appellez tous ceux à qui il a fait prêcher l'Evangile.

C'est cet état heureux que saint Paul appelle un *poids éternel de gloire*; & c'est pour en comprendre la grandeur qu'il souhaite que Dieu éclaire les yeux du cœur des Ephesiens, *afin*, dit-il, *qu'ils connoissent quelle est l'esperance à laquelle ils sont appellez, & quelles sont les richesses & la gloire de l'heritage qu'il a destiné aux Saints.* Ad Eph. c. 1. v. 11.

En un mot les Chrétiens par l'Evangile sont appellez au Royaume de Dieu. C'est pour cela que l'Evangile s'appelle l'Evangile du Royaume, & que J. C. commençant sa prédication ordonne aux hommes de faire penitence, parce que le Royaume de Dieu est proche.

Voila quelle est la volonté de Dieu sur tous les Chrétiens. Et en les appellant à cet état il leur impose la necessité de le desirer. Car la justice commande à chacun de tendre à la fin de sa vocation, & d'en accomplir les devoirs. Il faut donc vouloir estre heureux, puisque Dieu le veut, puisque c'est son dessein, puisque c'est la fin à laquelle il nous appelle. C'est estre ingrat, infidelle, injuste, que de luy desobéir en ce point qui contient sa principale volonté sur les hommes.

Il est vray qu'il y aura beaucoup de Chré-

tiens qui ne parviendront point à cette fin, & à qui Dieu prepare des ſupplices éternels. Mais il ne leur deſtine ces ſupplices, que parce qu'ils auront mépriſé les richeſſes de ſa bonté, que parce qu'ils ſe ſeront détournez de leur fin, & qu'au lieu de chercher le veritable bonheur, ils ſe ſeront amuſez à des biens periſſables & paſſagers. Tant s'en faut donc qu'il n'approuve pas que les hommes deſirent la beatitude éternelle, qu'il ne les condamnera que parce qu'ils ne l'auront pas aſſez deſirée.

Mais ne pourroit-on point dire par un tranſport d'amour pour la croix & pour les ſouffrances de Jeſus-Chriſt, *qu'on ne ſe met pas en peine de la vie glorieuſe, pourveu qu'on poſſede la croix, & la vie crucifiée* ? Je ne ſçai ce qu'on peut dire dans ces tranſports qui ont un langage à part : Mais certainement on ne le peut pas dire en parlant exactement & proprement, & en reglant, comme on le doit, ſon langage & ſes ſentimens ſur la verité. Car Dieu veut que nous nous mettions en peine de cette vie glorieuſe, & que nous ne regardions cette vie crucifiée que comme un moïen pour l'obtenir. Il faut donc conformer nos deſirs à cette volonté de Dieu, & ne pas égaler les moïens à la fin. Il faut vouloir tout ce que Dieu veut que nous voulions. Ainſi il faut vouloir les états paſſagers, paſſagerement ; &

les états éternels, par un amour éternel & immuable, comme dit S. Bernard; *Transitoria transitoriè, & ad id dumtaxat quod opus est, & prout opus est, curet; aeterna desiderio amplectatur aeterno.* In Cant. serm. 50.

4. On ne peut nier que ce ne soit un devoir commun à tous les Chrétiens de vouloir demeurer unis au corps de J. C. & être animez de son esprit, qui est l'esprit de verité & de justice; puisque sans cet esprit il n'y a que desordre & injustice dans l'homme, & que quiconque n'est pas dans le corps de J. C. est dans le corps du diable & animé par l'esprit du diable.

Or dés que l'on est dans le corps de J. C. on est enfant de Dieu & coheritier de Jesus-Christ. La possession de Dieu est notre heritage comme elle est le sien: *Si filii & haeredes, haeredes, quidem Dei, cohaeredes autem Christi* On a donc droit de desirer la beatitude avec toutes ses dépendances; premierement comme nous estant duë en vertu des promesses de Dieu; secondement comme estant duë à Jesus Christ dans lequel nous sommes. Car le Fils de Dieu n'a pas seulement merité la gloire pour luy-même, mais aussi pour tout son corps. Il est donc juste que le corps de J. C. soit glorifié. Il a acquis son Eglise par son sang pour la livrer glorieuse à son Pere. C'est le Royaume qui luy doit soumettre, Rom. c. 8. v. 17.

1. Cor. 15. v. 24. *Cum tradiderit Regnum Deo & Patri.* Tout cela eſtant d'une exacte juſtice, nous en devons ſouhaiter l'accompliſſement; & notre beatitude faiſant partie de cette juſtice duë à Jeſus Chriſt, il eſt indubitable que nous la pouvons & devons aimer & deſirer par l'amour même que nous avons pour Jeſus-Chriſt & pour la juſtice ; c'eſt-à-dire que nous la pouvons deſirer par un amour tres-pur, tres-deſintereſſé & tres-gratuit.

5. Non ſeulement Dieu veut que les hommes tendent à la vie éternelle comme à leur fin, & qu'ils y aſpirent par leurs deſirs, mais il veut qu'ils faſſent de ces deſirs un moyen d'y parvenir. Car ſaint Paul nous repreſente l'eſperance de la beatitude comme un caſque dont les Chrétiens doivent eſtre armez pour reſiſter aux démons. *Prenez*, dit-il, *le caſque du ſalut*, c'eſt-à-dire, *de l'eſperance du ſalut*; comme il s'explique luy-même dans l'Epître aux Theſſaloniciens. Et dans l'Epître aux Hebreux il attribuë à ce deſir la victoire des Prophetes & des Patriarches ſur les Rois du monde. *Per fidem vicerunt regna.* Car cette foy dont il parle en ce lieu, n'eſt pas la foy des myſteres, mais la foy des promeſſes de Dieu, & l'eſperance de les obtenir, qui leur faiſoit regarder & ſaluer de loin la patrie celeſte qu'ils deſiroient.

Ad Eph. c. 6. 17. 1. ad Theſſ. c. 5. 8. Ad Hebr. 11. 33.

Ainſi vouloir éteindre ce deſir de la beati-

tude dans les Chrétiens, c'eſt les vouloir deſarmer, c'eſt leur vouloir ôter les ſecours par leſquels tous les Saints ſont demeurez victorieux, & prétendre les faire marcher par des routes inconnuës & toutes contraires à celles que l'Apôtre nous a enſeignées.

6. Mais quand l'eſperance ne nous ſeroit pas neceſſaire pour nous défendre contre nos ennemis inviſibles, elles nous eſt neceſſaire pour elle-même auſſi-bien que la foy. Car comme on ne peut point être ſauvé ſans foy, on ne le peut être auſſi ſans eſperance. Elle fait partie de nôtre regeneration; ce qui fait dire à l'Apôtre ſaint Pierre, *que Dieu nous a regenerez en une eſperance vive:* REGENERAVIT *nos in ſpem vivam.* 2. Pet. c. 1. v. 3.

Auſſi, bien loin de détourner les fidelles de cette vûë comme trop intereſſée, il les exhorte au contraire d'*eſperer* parfaitement en cette grace qui leur eſt offerte, n'y aïant point de plus grande ingratitude que de refuſer les biens que Dieu nous veut donner, & qui n'ont pour fin que de nous rendre parfaitement ſoumis à luy. Il veut même que ce deſir ſoit ſi vif & ſi preſſant que quelque terrible que ſoit le dernier avenement de Jeſus-Chriſt, il nous le rende deſirable, & nous le faſſe prévenir par nos ſouhaits & par nos prieres. *Expectantes & properantes in adventum diei Domini per quem cæli ardentes ſolventur & elementa ardore tabeſcent.* Ibid. v. 13. 2 Pet. c. 3. v. 12.

CHAPITRE V

Réponſes aux raiſons par leſquelles on prétendroit autoriſer l'indifference pour ſon ſalut.

LEs veritez que nous avons établies ne peuvent gueres eſtre combattuës que par un raiſonnement, qu'il eſt beſoin d'éclaircir pour diſſiper entierement ce qu'il y a de ſpecieux dans les fauſſes conſequences du deſintereſſement parfait, que nous avons propoſées au commencement du chapitre troiſiéme. Il eſt certain, dira-t-on, que l'amour de Dieu ne ſçauroit être pur s'il ne ſe termine à Dieu, & s'il n'a uniquement la gloire de Dieu & la volonté de Dieu pour objet, & non nôtre propre gloire & nôtre propre intereſt. Or la gloire de Dieu ſe trouve auſſi-bien dans le ſupplice des méchans que dans le ſalut des bons; & ſa volonté ſe rencontre également dans l'une & dans l'autre de ces deux conduites ſi differentes; puiſque Dieu a de toute éternité reſolu de punir les reprouvez auſſi bien que de glorifier ſes élus. Si ſa miſericorde eſt adorable dans le choix qu'il fait des élus pour la gloire, ſa juſtice ne l'eſt pas moins dans le refus qu'il fait de ſa gloire aux reprouvez. Il faut donc également adorer ces

deux

deux volontez, puiſqu'elles ſont également ſaintes. Il en faut ſouhaiter l'execution. Il s'y faut également ſoumettre. Et ce ne pourroit être que par une vûë d'amour propre que nous préfererions l'une à l'autre, & à l'égard des autres & à l'égard de nous-mêmes : ce qui enferme, diſent ils, cette indifference pour ſon ſalut.

Pour éclaircir ce que cette objection peut avoir d'obſcur, il faut remarquer comme on a deja fait ailleurs, que l'on peut conſiderer la volonté de Dieu en deux manieres ; ou comme cauſe de tous les évenemens du monde, rien n'arrivant que parce que Dieu le veut operer, ou le veut permettre ; ou comme la regle de toutes choſes, c'eſt-à-dire comme la loi éternelle, la juſtice éternelle, que l'on appelle ſa volonté ſignifiée, quand il nous la fait connoître, ſoit en la gravant dans notre cœur, ſoit en nous la faiſant declarer par ceux qui nous parlent de ſa part. Or c'eſt proprement à la volonté de Dieu conſiderée comme juſtice & comme loy éternelle que nous devons conformer nos deſirs & nos volontez ; car nous ne devons même nous ſoumettre à ſa volonté qui cauſe les évenemens, que parce que la juſtice éternelle nous le commande.

C'eſt dans cette juſtice éternelle que nous apprenons ce que nous devons vouloir à l'égard de toutes choſes. C'eſt ſelon elle que

nous ſerons jugez. C'eſt par la conformité à cette juſtice que nos actions ſont juſtes, & par la contrarieté a cette juſtice qu'elles ſont injuſtes.

Il faut donc ſuivre dans le deſir de la beatitude ce qu'elle nous en preſcrit. Or nous avons déja fait voir qu'elle nous preſcrit de tendre à aimer Dieu d'un amour parfait & ſans aucun partage des puiſſances de notre ame; qu'elle veut que nous deſirions de l'aimer de toute l'ardeur dont notre nature eſt capable dans l'ordre où Dieu l'a établie, c'eſt-à-dire de l'aimer avec l'ardeur de l'amour des bienheureux; qu'elle condamne tout le deſordre que le peché a produit dans la nature, & qu'elle nous oblige à le condamner auſſi, & à rentrer dans le premier ordre où Dieu nous a créez; qu'elle défend de mettre obſtacle à l'impreſſiõ des graces de Dieu, qui nous porteroiẽt à la beatitude ſi nous n'y reſiſtions point. Enfin elle nous fait voir que comme il eſt juſte que les hommes ſoient purs & ſans tache en la preſence de Dieu, il eſt juſte auſſi que des hommes purs & ſans tache ſoient récompenſez de la beatitude; qu'il eſt juſte de deſirer d'être Chrétien, d'eſtre incorporé en Jeſus-Chriſt, & qu'il eſt juſte que les Chrétiens & les membres de J. C. ſoient glorifiez. Et ainſi elle nous convainc que nous devons tâcher de parvenir à ces états, & à

la récompense que la justice de Dieu y a attachée.

C'est ce que la justice nous prescrit à l'égard du bonheur souverain. Et quant à la damnation, quoy qu'elle approuve que Dieu en punisse l'impieté des hommes, & qu'ainsi nous le devions approuver, elle nous oblige aussi en même temps de detester l'impieté qui l'a meritée, & par consequent de haïr en nous le défaut d'amour de Dieu, & le manque de desir de notre salut, puisque c'est la source de toute impieté.

Ainsi il est bien-aisé de démêler l'illusion de ce qu'on a allegué, que Dieu étant autant glorifié par la punition des méchans que par la récompense des justes, il nous doit être indifferent par quelle voye nous servions à cette gloire de Dieu. Car la justice ne nous oblige pas seulement à reconnoistre qu'il est juste que Dieu soit glorifié, mais elle nous oblige à le glorifier nous-mêmes, & elle nous fait voir qu'il est injuste que nous manquions à ce devoir essentiel, & que nous le forcions par là de se glorifier luy-même par notre supplice. Et par consequent bien loin qu'elle nous permette cette indifference, elle nous la defend expressément comme une extrême injustice.

Mais n'est-il pas juste, dira-t-on, que Dieu fasse misericorde à qui il lui plaît, &

qu'il refuſe auſſi à qui il luy plaiſt le don de perſeverance ſans lequel perſonne n'eſt ſauvé? Nous devons donc approuver qu'il nous le refuſe, ſi c'eſt ſa volonté : & cette volonté étant juſte nous devons non ſeulement nous y ſoumettre, mais auſſi l'aimer.

C'eſt ce que l'on peut dire de plus fort ſur ce ſujet ; mais cela ne change rien neanmoins dans ce que nous avons établi. Car il eſt bien vray qu'on eſt obligé d'aimer tout ce qui eſt juſte, & par conſequent qu'un reprouvé même devroit aimer l'arrêt de ſa reprobation qui eſt toujours juſte ; mais en l'aimant il le devroit concevoir tout entier & ſelon tout ce qu'il comprend. Or cet arrêt eſt toujours fondé ſur un défaut de la creature que la juſtice éternelle condamne. Dieu prédeſtine les hommes par une miſericorde qui ne ſuppoſe en eux aucun merite; mais il ne les reprouve point ſans cauſe. Il ſe porte de luy-même, dit ſaint Bernard aprés S. Gregoire de Nazianze, à faire miſericorde, & il en tire la cauſe de luy-même. Mais il faut que ce ſoit nous-mêmes qui le contraignions à exercer ſa juſtice. *Quod miſeretur*, dit S. Bernard, *proprium eſt illi ; ex ſe enim ſumit materiam, & velut quoddam ſeminarium miſerendi. Quod judicat & condemnat, nos eum quodammodo cogimus.* Ἐι δικαιο, dit S.

Serm. 5. de Nat. n. 3.

Gregoire, ὑφ' ἡμῶν βιάζεται πρὸς δὲ τοῦτο τὴν ὁρμὴν ἔχε. Orat. 15. n. 39.

Or comme toutes les vertus ne ſont que divers mouvemens de l'amour de Dieu, tous les vices ne ſont que divers défauts & diverſes privations de cet amour. Et ainſi il eſt vray de dire que la cauſe de la reprobation de tous les reprouvez c'eſt le défaut de charité, & que Dieu ne reprouve les hommes que parce qu'ils ne l'ont pas aimé comme ils devoient.

Dieu donc haïſſant en eux ce défaut, ils ſont obligez de le haïr, comme Dieu le haït; & ils ne ſçauroient ſe conformer autant qu'ils doivent à la volonté de Dieu ſans haïr en ſoy ce défaut d'amour qui leur a attiré ce ſouverain malheur. Dieu l'a permis à la verité ce défaut, & cette permiſſion eſt juſte; mais il l'a permis en le haïſſant. Qu'ils n'acceptent donc cette permiſſion qu'en haïſſant ce défaut d'amour qui eſt cauſe de leur perte. Or haïr le défaut d'amour pour la beatitude, c'eſt aimer effectivement la beatitude. De ſorte que cette charité parfaite enfermant le deſir de la beatitude, comme nous l'avons fait voir, il s'enſuit que les reprouvez ne ſçauroient conformer leur volonté à l'arreſt de leur reprobation ſans deſirer d'eſtre heureux.

C'eſt ce qu'on ſeroit obligé de faire ſelon les loix de la juſtice, ſi l'on eſtoit contraint

d'enviſager ce terrible objet de ſa reprobation. Mais il faut remarquer qu'il y a des objets dans la religion, dont la juſtice même nous oblige de détourner notre eſprit, parce qu'ils ne ſont pas aſſez proportionnez à notre foibleſſe. Ainſi il eſt dit, *que celui qui prétend ſonder la majeſté de Dieu ſera accablé de la grandeur de ſa gloire.* SCRUTATOR *majeſtatis opprimetur à gloria.* C'eſt-à-dire qu'il ne faut pas trop vouloir penetrer la grandeur de la majeſté de Dieu, pour éviter le peril d'en eſtre ébloüi. Par exemple à l'égard des difficultez des myſteres, c'eſt un devoir & une obligation pour pluſieurs de ne s'y pas appliquer, de peur qu'elles n'entrent trop avant dans l'eſprit, & qu'elles n'y affoibliſſent la foy.

Prov. 25. 17.

Or c'eſt ce que l'on peut particulierement dire à l'égard de la reprobation. C'eſt un devoir d'adorer les jugemens de Dieu ſur nous quels qu'ils puiſſent être. Mais bien loin qu'on ſoit obligé de s'y appliquer diſtinctement, on eſt au contraire obligé de ne s'y pas appliquer. Car l'eſprit humain n'étant pas capable de ſoutenir cet objet, Dieu veut bien que nous évitions de le regarder, & que nous nous contentions d'une ſoumiſſion confuſe à ſes ordres.

Il en eſt tout au contraire de la beatitude. Comme il n'y a point de plus puiſſant motif pour nous enflammer à l'amour de Dieu

pour exciter notre eſperance, pour animer notre foy, pour nous conſoler dans nos maux, pour nous fortifier dans les diverſes tentations de cette vie, Dieu ne nous oblige pas ſeulement à l'aimer quand nous y penſons, mais il nous oblige encore d'y penſer, de nous en entretenir, de ſoupirer aprés notre celeſte patrie. Et l'on voit auſſi que cet objet nous eſt ſouvent propoſé par les Apôtres, & qu'il n'y en a point auquel les Saints ſe ſoient appliquez davantage. Saint Auguſtin entre autres en étoit tellement touché, qu'il témoigne que lors que la ſuite de ſon diſcours le portoit à en parler, il ne pouvoit plus parler d'autre choſe. *Je ne ſçaurois finir*, dit-il, *quand je parle de Jeruſalem*: QUANDO *de illa loquor finire non poſſum.* Et ſon peuple auſſi étoit ſi vivement frappé de cet objet, qu'il interrompoit par ſes ſoupirs les diſcours de S. Auguſtin, lors qu'il leur en faiſoit naître l'idée, comme il le marque en deux endroits de ſes Sermons ſur les Pſeaumes. Et il n'y a gueres au contraire de plus grandes marques du refroidiſſement de la charité dans ces derniers temps, que de voir le peu de ſentiment qu'on y a pour la beatitude, en comparaiſon de celui qui paroiſſoit dans les Chrétiens des premiers ſiecles.

In Pſ. 84.

CHAPITRE VI.

Qu'il faut desirer & demander à Dieu l'accroissement de l'amour de Dieu & des vertus Chrétiennes.

COmme je suis persuadé qu'il est bon de détruire les fausses consequences que l'on peut tirer de l'abandon à la volonté de Dieu mal entendu, parce qu'elles ont quelque chose qui peut ébloüir l'esprit par l'image d'une haute perfection, je representeray encore icy celles qui iroient à porter les ames à croire qu'il faut qu'elles meurent aussi bien aux desirs des vertus & de l'accroissement de l'amour de Dieu en elles, qu'aux desirs des choses temporelles, & qu'elles doivent absolument se renfermer dans leur état present, sans souhaiter d'en sortir pour avoir plus que ce qu'elles ont.

Quoy qu'il n'y ait rien de plus contraire à l'esprit de priere que cette extinction du desir des vertus, puisque les vertus sont le plus ordinaire objet de nos prieres, on pourroit cependant l'appuyer par une suite de raisonnemens, qui a quelque chose d'ébloüissant, & que je rapporteray ici pour avoir lieu d'en faire voir l'illusion.

L'état present où chacun se trouve, dira-t-on, porte des caracteres certains de la vo-

lonté de Dieu. Quiconque eſt dans un certain état ſçait que Dieu veut qu'il y ſoit, parce que rien n'arrive que parce qu'il le veut, & que hors le peché que Dieu ne fait que permettre, ſa volonté eſt la cauſe de tout le reſte.

Quiconque n'a donc qu'une certaine meſure de graces & de vertus, ſçait que Dieu veut qu'il n'en ait que cette meſure. Quiconque eſt dans un état de miſere, de foibleſſe & d'infirmité, ſçait que Dieu veut qu'il ſoit alors dans cette miſere, cette foibleſſe, cette infirmité. Peut-être que c'eſt par juſtice, peut-être que c'eſt par miſericorde qu'il le veut; mais ſa juſtice étant auſſi ſainte qne ſa miſericorde, nous en devons également embraſſer les arrêts & les effets de ces arrêts; ainſi n'y ayant rien dans nôtre état preſent qui ne ſoit reglé ou produit par la volonté de Dieu hors le peché, rien ne nous y doit déplaire que le peché, tout nous y doit paroître divin, & nous en devons faire l'objet de nôtre complaiſance & de nôtre amour.

Aprés donc que Dieu nous a fait connoître ſa volonté par l'état preſent, nous en devons faite nôtre centre & nous yattacher uniquement ſans permettre à nôtre cœur de ſe porter à d'autres deſirs d'une perfection plus grande. Car quiconque s'attache à l'état preſent, eſt aſſûré d'y trouver la volon-

té de Dieu, qui doit être son unique objet. Mais si on se laisse aller aux desirs d'une perfection que l'on n'a pas, peut-être ne rencontrera-t on pas la volonté de Dieu. Pourquoy donc quitter le certain pour suivre l'incertain ? au lieu que comme il y aura toujours un present, nous donnerons ainsi toujours à nôtre ame un objet certain & immobile qui sera la volonté que Dieu a de cet état present, sans la laisser égarer aprés des objets incertains, qui sont peut-être contraires à la volonté de Dieu, & qui peuvent jetter l'ame dans l'instabilité & dans l'inconstance.

Comme la regle de la morale Chrétienne doit être tirée de la tradition de l'Eglise, il est juste avant que de prétendre éclaircir ces raisonnemens de consulter d'abord ce qu'elle nous apprend sur ce point, afin que la docilité que nous aurons pratiquée à l'égard des sentimens des saints Peres, nous fasse plus facilement entrer dans l'intelligence de ce qu'il peut y avoir d'obscur.

Je prétens donc faire voir d'abord, qu'on ne doit nullement nourrir aux desirs d'une plus grande perfection; qu'on est au contraire obligé de nourrir & d'entretenir ces desirs; que c'est un defaut & un peché de ne pas desirer plus de vertu qu'on n'en a, & qu'ainsi il ne faut point borner ses desirs à son état present, mais tendre continuelle-

ment par ſes gemiſſemens & par ſes prieres à l'accroiſſement de la charité & de la juſtice en nous, à la diminution de la concupiſcence, & enfin à la perfection de l'amour de Dieu.

C'eſt une condition ſi eſſentielle à la vertu chrétienne que ce deſir d'une plus grande perfection que celle où l'on eſt, que S. Gregoire de Nazianze pour relever la philoſophie chrétienne au deſſus de celle des payens, ne manque pas de la décrire par ce caractere : Les Chrétiens, dit-il, prennent pour vice de ne pas avancer dans la vertu, de demeurer en même état, & de ne ſe pas renouveller continuellement. Il faut, dit-il, encore, à l'égard de la perfection, qu'un Chrétien en poſſede une partie, qu'il travaille à acquerir les autres dont il eſt plus proche, & qu'il deſire avec ardeur celles dont il eſt encore éloigné, & cela juſqu'à la conſommation & à l'union parfaite avec Dieu, pour laquelle nous ſommes créez, & à laquelle nous nous hâtons de parvenir.

Greg. Naz. orat. 3. ſub finem. n. 125.

Et il ne faut pas s'imaginer qu'il n'y ait que notre interêt qui nous doive faire deſirer cet avancement continuel. C'eſt le deſir de procurer la gloire de Dieu & de ſeconder ſes deſſeins, qui doit eſtre notre principal motif. Car c'eſt honorer Dieu que de ne permettre pas que ſon image demeure effa-

cée en nous, & d'en retracer les traits; & s'occuper de ce desir c'est luy rendre la plus essentielle justice que nous luy devions. *Rendons*, dit Saint Gregoire de Nazianze, *à l'image de Dieu la ressemblance à son divin original. Connoissons nôtre dignité, honorons nôtre modelle, penetrons la grandeur du mystere de nôtre redemption, & pourquoy Jesus-Christ est mort.* Que si c'est deshonorer Dieu & luy faire injustice que de ne connoître pas le prix & la fin de sa mort, de mépriser le modelle divin sur lequel il nous a créez, d'avilir la dignité de l'homme, de s'éloigner de la ressemblance de Dieu, il s'ensuit que ce sont des devoirs d'une charité trés-pure & trés-desintéressée que de faire le contraire.

Orat. 41. n. 8.

Et c'est pourquoy le même Pere conclut ailleurs que *la verité ne nous prescrit pas de demeurer dans le même état, mais d'être dans un mouvement continuel vers le bien. Si vous faites*, dit-il, *des pechez, il faut vous convertir. Si vous faites du bien, il faut en faire encore plus.*

Cette doctrine n'est qu'une suite necessaire de ce que saint Thomas enseigne, que l'amour de Dieu n'est jamais en aucun degré purement de conseil, qu'il nous est commandé *dans toute son étenduë*, & même avec la perfection où il sera dans le ciel. Ce qui est conforme à ce que saint Bernard

2. 2. quæst. 184. art. 3.

avoit dit avant luy : *Que la mesure d'aimer Dieu est de l'aimer sans mesure* : MODUS *amandi Dei est amare sine modo.*

Ce n'est pas que Dieu nous estime coupables, dit saint Augustin, *si nous ne possedons pas encore son amour dans toute la perfection à laquelle il nous a voulu porter par son commandement, mais c'est pour nous apprendre à quoy la foy nous oblige d'aspirer, & où doit tendre notre esperance.* Pour satisfaire neanmoins à l'étenduë de ce precepte, il faut au moins que les desirs que nous avons de l'accomplir, ne soient point bornez, c'est à dire, que nous ne nous contentions jamais d'un certain degré d'amour, mais que nous nous efforcions d'avancer de plus en plus dans la charité par nos desirs, par nos prieres & par nos bonnes œuvres ; les uns avec plus d'ardeur, les autres plus lentement, chacun selon ses forces ; comme les voïageurs, dont les uns courent, & les autres marchent dans la même voïe, mais qui s'avancent tous vers leur patrie. De spir. & lit. c. ult.

Car il n'est point permis à un Chrétien, en quelque degré de charité qu'il soit, de n'en desirer point un plus grand, comme si tout ce qui luy reste à acquerir de l'amour de Dieu n'étoit plus que de conseil. Et c'est pourquoy saint Augustin & saint Prosper donnent à tous les Chrétiens cette instruction importante : *Qu'aucun des fidelles*, Aug. apud

Prosp. sent. 234. *quelque progrés qu'il ait fait dans la pieté, ne dise : C'est assez. Car s'il le dit, il s'arrête & demeure en chemin avant la fin de sa course, & ainsi il ne perseverera pas jusqu'à la fin.* NEMO *fidelium quamvis multùm profecerit, dicat ; Sufficit mihi. Qui enim dixerit, remansit & hæsit in via ante finem.*

Tract. 63. in Joan. Marchons, dit encore S. Augustin, jusqu'à ce que nous soiyons arrivez où ce chemin nous conduit. Ne nous arrêtons
» jamais jusqu'à ce que nous soiyons parve-
» nus à cette demeure fixe. Ainsi en cher-
» chant, nous tendons à quelque chose que
» nous n'avons pas, & lors que nous y som-
» mes parvenus nous poursuivons ensuite
» notre chemin en tâchant de parvenir à
» quelque autre degré, jusqu'à ce que nos
» recherches soient finies par la perfection,
» qui ne nous permettra pas de desirer de
» passer plus avant.

Tract. 4. in Epist. Joan. Le même saint Augustin nous enseigne que toute *la vie chrétienne n'est qu'un saint désir* ; c'est-à-dire qu'un continuel mouvement du cœur, qui le porte comme S. Paul, à oublier tout ce qui est derriere luy pour s'avancer plus outre.

De perf. Just. Et ce saint Docteur a jugé cette disposition si necessaire à tous les Chrétiens, qu'il declare que selon les paroles de Jesus-
» Christ, nul en sortant de la terre n'entrera

dans le ciel pour y être rassasié d'une éter- «
nelle justice, s'il n'a eu une faim & une «
soif divine, qui l'ait fait sans cesse courir «
vers elle tant qu'il a esté en ce monde. «
C'est pourquoy, dit-il, il est écrit : *Heu-* «
reux ceux qui ont faim & soif de la justice, «
parce qu'ils seront rassasiez. Et ainsi tant «
que nous sommes ici éloignez du Seigneur, «
& que nous marchons par la foy & non «
par la claire vision, selon la parole de l'E- «
criture, Que le juste vit de la foy ; la justi- «
ce que nous possedons dans le pelerinage «
de cette vie consiste proprement à tendre «
toujours par la rectitude & la perfection de «
notre course vers cette perfection souve- «
raine & cette plenitude de justice en la- «
quelle la charité sera parfaite & accomplie «
par la veûë de la beauté de Dieu.

Il dit dans le même sens en un autre en- Aug.
droit, que Dieu étant la justice souveraine, Epist.
la justice que nous pouvons avoir dans le 122.
pelerinage de cette vie consiste à être affa-
mé & alteré de la posseder, comme la pleine
& la parfaite justice de la patrie sera d'en
être rassasié. *Verus Deus summa est justi-*
tia, quam sitire & esurire nostra est in hac
peregrinatione justitia, & quâ postea sa-
turari ea nostra est in æternitate plena ju-
stitia.

Saint Bernard qui marche toujours sur Bern.
les pas de saint Augustin, enseigne comme Epist.

28. ad Petr. Diac. luy, que c'eſt par les deſirs que l'on parvient à la perfection de la charité. Comme la foy, dit il, conduit à l'intelligence pleine, de même le deſir conduit a l'amour parfait. Et comme il eſt dit : *Si vous ne croyez, vous n'entendrez pas* : on peut dire de même avec raiſon : *Si vous ne deſirez, vous n'aimerez jamais parfaitement.*

Ainſi les deſirs de cette juſtice plus parfaite auſquels les maximes que nous avons propoſées portent à mourir, ſont ſi eſſentiels aux Chrétiens, que ſans eux il eſt impoſſible qu'ils parviennent à la perfection de la charité. Or ces deſirs comprennent ceux de toutes les vertus, parce que cette juſtice qu'il faut deſirer, n'eſt rien que la charité parfaite, & que la charité comprend toutes les vertus, comme ſaint Auguſtin l'enſeigne en beaucoup de lieux, & particulierement dans le livre des mœurs de l'Egliſe.

Nous ſommes donc indiſpenſablement obligez de deſirer une plus grande perfection que celle où nous ſommes, & d'y tendre par nos prieres & par nos actions.

Auſſi c'eſt ce que l'Egliſe pratique dans celles qu'elle fait à Dieu. Elle lui demande tantoſt l'augmentation de la pieté : *Præſta in nobis religionis augmentum* ; tantoſt l'accroiſſement de la foy, de l'eſperance, & de la charité ; *Da nobis fidei, ſpei, & chari-*

tatis augmentum : tantoſt la grace d'accomplir l'œuvre de Dieu avec plus d'ardeur : *Divini obſequii fructum properſius exequi.*

Ceux qui ſeroient dans cette prétenduë mort à tous les deſirs les plus ſaints, oſeroient-ils répondre a l'Egliſe, qu'ils ne veulent point qu on faſſe pour eux ces prieres, que pour eux ils ſont morts à ces deſirs, qu'ils ne deſirent rien que leur état preſent, qu'ils y trouvent la volonté de Dieu, & que cela leur ſuffit ?

Ces principes des ſaints Peres, ou plûtôt cette doctrine conſtante de toute l'Egliſe eſtant donc ſuppoſée, il n'eſt pas preſentement difficile de répondre aux raiſonnemens propoſez, qui ſont fondez ſur la même illuſion que nous avons remarquée dans ceux qui tendoient à perſuader l'indifference pour le ſalut.

Car il ne ſuffit pas de faire attention à la volonté de Dieu qui cauſe les évenemens, ſous laquelle il faut comprendre auſſi la permiſſion ou la volonté de permettre les pechez dont il n'eſt pas cauſe, mais qui n'arriveroient pas ſans cette permiſſion. Il faut encore conſiderer en Dieu ſa volonté comme loy, comme juſtice, comme regle, comme verité. Et c'eſt cette volonté, qui nous eſtant déclarée, s'appelle volonté ſignifiée. Or c'eſt particulierement, comme nous avons dit, à cette ſorte de loy de

Dieu que nous devons conformer notre volonté.

Il faut donc embraſſer la volonté de Dieu dans toute cette étenduë. Et ainſi en s'arreſtant à l'exemple dont il s'agit, pour ſçavoir dans quelle diſpoſition il faut eſtre à l'égard de notre état preſent, il ne faut pas ſeulement conſiderer que Dieu nous ayant donné par ſa volonté une certaine meſure de grace, nous nous en devons contenter; mais il faut conſiderer de plus, que cette meſure de grace eſt preſque toujours bornée & rejettée en partie par les obſtacles que nous y mettons. Car ſi nous donnions pleinement entrée à la grace dans nos cœurs, Dieu y en verſeroit une abondance beaucoup plus grande que celle qu'il nous donne. De ſorte que quoy qu'il nous faſſe beaucoup de miſericorde en nous en donnant une certaine meſure, il exerce neanmoins en même temps ſa juſtice, parce que cette grace ſeroit tout autrement forte & abondante, ſi nous avions le cœur plus pur, ſi nous l'avions attirée par des prieres plus humbles & plus ferventes, ſi nous nous eſtions approchez des Sacremens avec des diſpoſitions plus ſaintes. Ainſi en remerciant Dieu de la miſericorde qu'il nous a faite de nous avoir donné quelque bonne volonté & quelque degré de charité, & en

luy disant avec le Prophéte : *Misericordiæ Domini quia non sumus consumpti*, il faut reconnoître en même tems que nous avons diminué infiniment ses dons par nos infidelitez, que nous avons mis obstacle à ses liberalitez, & que nous sommes cause de la misere & de la pauvreté où nous nous trouvons. Et en consultant sur cela la volonté de Dieu comme regle & comme justice, elle nous fait voir qu'il est juste que nous en gemissions, que nous nous en humiliions, que nous souhaitions d'être plus fidelles à l'avenir, quoy que ces gemissemens & ces desirs doivent être accompagnez de paix, & exemts d'inquietude & de trouble. Jerem. Thren. 3. 22.

Elle nous prescrit à peu prés les mêmes dispositions a l'égard de nos défauts, de nos imperfections & de nos miseres involontaires. Car quoy qu'il soit vray qu'il faille se soumettre avec paix à la volonté de Dieu, qui permet que nous y soiyons engagez, il faut reconnoître en même temps devant lui que ces défauts, quoy qu'involontaires, sont des suites de nos pechez, qu'ils sont contraires au premier ordre de Dieu, que nous en devons gemir, que nous en devons desirer la délivrance.

Ainsi il n'est point vray que nous devions renoncer à tous desirs, & nous renfermer dans l'état present. Il faut au contraire tendre par nos desirs & par nos prie-

res au changement de ce qu'il y a de défectueux dans cet état present, en un autre état plus saint & plus agréable à Dieu. Il est juste que nous souhaitions la destruction entiere du peché & du desordre qu'il a produit dans notre nature, l'accomplissement parfait de nos devoirs envers Dieu par la perfection de la charité, qui demande que nous soyons attachez à Dieu sans division & sans partage de notre ame, & en la maniere que S. Augustin exprime par ces paroles : *Cùm inhæsero tibi ex omni me.* Ainsi comme toutes ces miseres & ces defauts empêchent cette attache pleine & entiere à laquelle nous devons tendre, il est juste de demander à Dieu qu'il nous en délivre. Et ce desir est tellement propre à la charité & au saint Esprit, que saint Bernard ne craint pas de dire, *qu'il n'y a point de marque plus évidente de la presence du saint Esprit dans l'ame, que le desir d'une grace plus abondante, puisque c'est luy-même qui dit : Ceux qui me mangeront auront encore faim, & ceux qui me boiront auront encore soif.* NULLUM *omnino præsentiæ ejus certius est testimonium quàm desiderium gratiæ amplioris, quoniam ipse dixit ; Qui edunt me adhuc esurient, & qui bibunt me adhuc sitient.*

De S. And. serm. 4. n. 4.

CHAPITRE VII.

Qu'on doit demander à Dieu la délivrance des tentations interieures. Abus qu'on peut faire de la soumission à la volonté de Dieu à cet égard. De quelle sorte on est obligé de regarder ces tentations, & qu'il est necessaire d'en gemir.

LA priere n'étant autre chose qu'un gemissement du cœur & un cry de miserables, comme dit saint Augustin, son plus ordinaire objet doit estre sans doute ce qui nous rend miserables & ce qui nous fait gemir, & c'est même par ce principe qu'elle demande à Dieu son Royaume & l'accroissement des vertus chrétiennes, parce qu'un cœur qui les aime se tient miserable d'estre privé de ce Royaume, & de ne posseder les vertus qu'imparfaitement.

On ne doit donc point douter aussi que nos prieres ne doivent avoir pour objet la délivrance des miseres de cette vie, de la mortalité du corps, & de toutes sortes de tentations en tant qu'elles retardent notre mouvement vers Dieu, ou qu'elles nous mettent en danger de le perdre. Et c'est ce que saint Augustin enseigne avec étenduë dans la 50. de ses Homelies, & en quoy il fait même consister une sorte de penitence

dans laquelle il dit que les juſtes doivent paſſer leur vie.

La ſeconde penitence, dit il, eſt celle que » nous devons faire durant tout le temps que » nous ſommes dans cette chair mortelle. » Nous devons nous humilier continuelle- » ment devant Dieu pour implorer ſa miſeri- » corde; parce que perſonne ne deſire verita- » blement la vie éternelle, incorruptible & » immortelle, s'il n'eſt touché d'une douleur » veritable de ſe voir dans cette vie ſujet au » changement, à la corruption, & à la mort. » Car l'homme ne naiſt pas tellement dans » une vie nouvelle par la ſanctification du » Baptême, qu'il ſoit delivré en même temps » de toute la mortalité & de toute la cor- » ruption de la chair, comme il l'eſt de tous » ſes pechez paſſez. C'eſt pourquoy l'Ecri- » ture dit avec grande raiſon ce que chacun » de nous éprouve en ſoy même tandis qu'il » eſt dans cette vie, *que la chair corruptible* » *appeſantit l'ame, & que cette demeure ter-* » *reſtre entraîne toujours notre eſprit en bas* » *malgré la vivacité de ſes penſées*. Puis donc » que ce mal ceſſera dans la beatitude, où la » mort ſera comme abſorbée dans la victoire; » qui peut douter que nous ne devions ſouf- » frir avec peine la vie preſente, quelque » bonheur temporelque nous y puiſſions poſ- » ſeder, afin de nous avancer par tous les » deſirs de notre cœur vers la pureté incor-

ruptible de la vie future ? «

Que si la seule corruptibilité de nos corps nous doit être selon ce saint Docteur, un sujet legitime de douleur, de regret & de prieres ; combien les tentations qui mettent nôtre ame dans le danger de mourir par le peché, en sont-elles encore de plus pressans & de plus justes ?

C'est aussi ce que ce Saint enseigne dans la suite. Le bienheureux Job, dit-il, ne « marque pas seulement qu'il y a des tenta- « tions en cette vie, mais que la vie même « n'est qu'une tentation, lors qu'il en par- « le en ces termes : *Qu'est-ce que la vie de* « *l'homme sur la terre, qu'une tentation ?* « Que l'homme donc qui n'est que terre & « que cendre, ne s'enfle point d'orgueil jus- « qu'à ce que cette nuit soit entierement « passée, dans laquelle les bestes des forests, « les jeunes lions rugissans & demandans à « Dieu leur proye, courent sans cesse. Ces « bestes qui sont les démons, ont osé même « demander Job pour leur estre exposé en « proye, lui qui a dit que *la vie de l'homme sur la terre n'est qu'une tentation*, & ils « n'ont pas épargné les Apôtres, selon cette « parole de Jesus-Christ, qui leur dit ; *Satan « a demandé qu'il lui fut permis de vous « tourmenter & de vous cribler comme du « froment.* Qui est donc l'homme raisonna- « ble qui ne gemira pas dans une si grande «

» misere, & qui ne sera pas touché de dou-
» leur de se voir réduit a un état si déplora-
» ble? Qui ne demandera l'assistance de Dieu
» avec une entiere soumission pour se rendre
» digne d'obtenir ce qu'il demande jusqu'a ce
» que cette vie qui n'est qu'une source conti-
» nuelle de tentations, & une nuit pleine de
» tenebres, soit passée; & qu'enfin ce jour
» éternel qui ne souffrira jamais de défaillan-
» ce dans sa lumiere commence à luire sur
» nous, qu'il tire des tenebres les choses les
» plus cachées & découvre les pensées des
» cœurs, & qu'ensuite Dieu rende à cha-
» cun des hommes la juste récompense de ses
» actions?

Mais entre toutes les tentations, il n'y en a point sans doute qui soient un plus grand sujet de gemissement que celles qui divisent l'ame & la revoltent contre-elle-même: que ces mauvais desirs qu'on éprouve malgré soy, qui ne presentent pas seulement à la volonté les objets les plus détestables, mais qui font qu'elles s'y porte par une partie d'elle-même, quoy qu'il y en ait une autre qui refuse d'y consentir.

On ne peut raisonnablement douter qu'on ne soit obligé de haïr cet état, d'en gemir, de demander à Dieu d'en être delivré. Il y a pourtant certains raisonnemens trompeurs qui pourroient persuader le contraire

traire à des personnes peu éclairées, & qu'il est bon de refuter.

On pourroit donc dire que Dieu voulant, lors que nous sommes attaquez de quelques sortes de tentations que ce soit, que nous soiyons dans cette épreuve, notre volonté se doit conformer à la sienne, que nous nous devons trouver heureux dans cet état, que cette tentation, quelque horrible qu'elle puisse être, nous doit tenir lieu de Dieu, & qu'estant marquée du caractere de la volonté de Dieu, elle nous doit être aimable, chere & précieuse : Et l'on pourroit conclure, en suivant ces principes, qu'on devroit *regarder le diable comme un amy*, & qu'on devroit aimer toutes les operations qu'il fait sur l'esprit & sur les corps, parce que Dieu les permet.

Quoy qu'il soit facile de reconnoître par les principes que nous avons établis, que cette difficulté n'est dans le fond qu'une illusion ; je croy neanmoins qu'il ne sera pas mauvais de les y appliquer en particulier, parce qu'elle seroit tres-dangereuse pour ceux qui s'y laisseroient surprendre.

La raison en est, qu'elle accoûtumeroit l'esprit à regarder sans horreur certains états dont l'idée même est contagieuse, & que sous prétexte de les faire regarder comme consacrez par la volonté de Dieu, elle y ouvriroit le cœur, & feroit qu'il s'y li-

vreroit plus librement; ce qui l'approcheroit fort d'y consentir. Car il est difficile de faire ces précisions, d'aimer une chose comme ordonnée de Dieu, & de la haïr comme dereglée; de s'y plaire en une maniere, & de s'y déplaire en une autre, principalement quand les sens se joignent avec les raisons spirituelles, & qu'ainsi il y a deux raisons d'aimer un objet; l'une comme ordonné de Dieu, & l'autre comme agréable.

Il est donc important de bannir les fausses idées qui rendent ces tentations aimables. Et c'est ce qui sera facile à ceux qui feront attention aux principes qui démêlent ce qu'il peut y avoir d'embroüillé dans cette matiere.

Notre volonté pour estre droite, doit estre conforme à la volonté de Dieu considerée comme regle, comme loy, & comme justice. Et par consequent nous devons juger de ces états comme Dieu en juge, & nous y devons mettre les differences qu'il y met.

Or il est certain que la loy souveraine & éternelle met une extrême difference entre les tentations interieures comme celles qui attaquent la pureté, & la paix d'une ame attachée à Dieu & libre de ces tentations. Car Dieu regarde cette paix de l'ame & du corps, qui forme la pureté, com-

me ſon ouvrage, comme le vray état de l'homme, comme celuy où il doit être; parce que, comme dit ſaint Auguſtin, *nous ne poſſederons une parfaite juſtice que lors que nous poſſederons une paix parfaite.* Et il regarde au contraire ces tentations comme des effets de la concupiſcence, & par conſequent comme mauvaiſes en elles-mêmes, comme des fruits du peché, comme contraires à ſon ordre & à l'inſtitution de la nature. Il les peut permettre comme il permet les pechez; mais il ne les peut operer en nous, non plus que les pechez: *Cupiditas veſtra non eſt opus Dei.* Dieu donc ſelon ſa juſtice ſouveraine & immuable diſtinguant tellement la concupiſcence & ſes effets, de la paix de l'ame & du corps conforme à l'ordre naturel de l'homme, nous en devons porter le même jugement, & ne pas confondre des états ſi differens.

Aug. in Pſ. 147.

Mais il ne faut pas s'imaginer que ces differences doivent demeurer dans l'eſprit, & que la volonté ne doive pas laiſſer d'embraſſer également ces divers états. Car ſi nous conſultons cette même loy de Dieu, nous y verrons qu'il eſt juſte de deſirer cette paix de l'ame & du corps comme conforme à l'inſtitution de Dieu & à la nature de l'homme; qu'il eſt juſte de haïr comme un déréglement & un deſordre la concupiſcence qui la trouble, & qu'ainſi nous

devons gemir, nous estimer malheureux d'y être assujettis, & desirer d'en être délivrez par la grace de J. C.

C'étoit-là la spiritualité de saint Paul ; & il exprime distinctement tous ces sentimens dans l'Epître aux Romains. Il marque cette vûë & cet amour de la volonté de Dieu comme justice & comme loy, en disant : *Je me plais dans la loy de Dieu selon l'homme interieur.*

Ad Rom. 22.

C'estoit par cette loy qu'il reconnoissoit la concupiscence, & qu'il en jugeoit. *Je sens*, dit-il, *dans les membres de mon corps une autre loy qui combat contre la loy de mon esprit, & qui me rend captif sous la loy du peché qui est dans les membres de mon corps.*

Ibid. 23.

Voila la concupiscence bien exprimée, & les tentations qu'elle produit. Mais quels étoient les mouvemens de saint Paul, lors qu'il éprouvoit ces tentations & cette loy de peché dans ses membres ? Y estoit-il indifferent ? *Se rouloit-il & se delectoit-il dans l'infection de cette corruption, comme parmy les odeurs des plus douces consolations* ? S'y abandonnoit-il sans discernement ? Ne desiroit-il point d'en être délivré ? C'est ce qu'on peut apprendre parce qu'il ajoûte au même lieu : *Malheureux que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort ? Ce sera la grace de Dieu par Jesus-Christ notre Sei-*

Ibid. 24. 25.

gneur. Il s'eſtimoit malheureux : *Infelix ego homo.* Il ſoupiroit aprés ſa délivrance : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus ?* Il l'eſperoit de la grace de Jeſus-Chriſt : *Gratia Dei per Jeſum Chriſtum Dominum noſtrum.*

Mais puiſque Dieu, dira-t-on, nous laiſſe dans cet état, puiſqu'il permet que ces tentations nous attaquent, ne faut-il pas adorer ſa volonté, y être ſoumis, ſe trouver bien en l'état où il nous met, & y demeurer en paix, puiſque la volonté de Dieu s'y trouve auſſi bien que dans un état plus heureux & plus tranquille ?

Pour découvrir l'illuſion de cette objection, il n'y a qu'à ſe ſervir de la même methode dont nous nous ſommes déja ſervis ailleurs, qui eſt d'appliquer aux pechez ce qui y eſt dit des tentations interieures. Car quoy que ces tentations ne ſoient pas pechez, elles ſont pourtant mauvaiſes, elles naiſſent du peché, elles portent au peché. Ainſi Dieu qui ne peut rien faire de dereglé, les peut bien permettre comme il permet les pechez, mais il n'en peut eſtre auteur. Or s'enſuit-il de ce que Dieu permet que les juſtes tombent dans pluſieurs pechez, qu'ils s'y doivent plaire & en eſtre bien-aiſes ? Ne s'enſuit-il pas au contraire de ce que ces pechez que Dieu permet, ſont contraires à ſa loy & à ſa juſtice, que nous

les devons haïr, que nous en devons gemir, que nous devons desirer d'en être delivrez. On n'a donc qu'à entrer dans ces mêmes disposition à l'égard des tentations interieures dont il s'agit. Dieu les permet. Il est vray. Mais comme elles sont mauvaises en elles-mêmes, il ne faut pas laisser d'en gemir & de les haïr, & d'en desirer la délivrance.

La loy éternelle nous prescrit tous ces mouvemens, parce qu'il est juste de haïr en nous tout ce qui luy est contraire. Et c'est pourquoy, comme le remarque saint Bernard aprés saint Gregoire, les Saints maudissent le jour de leur naissance, c'est-à dire » la vie d'Adam, & souhaitent qu'il soit court » & que la fin en vienne bien-tost, parce » que c'est un jour de combat & de contradiction, dans lequel la chair ne cesse point » de resister à l'esprit par ses desirs, & la loy » des membres de combattre incessamment » la loy de l'esprit par une rebellion infatigable. *Propterea, huic diei maledixêre Sancti, brevem optantes, & citò verti in tenebras; quòd sit contentionis & contradictionis dies, dum non cessat in eo caro concupiscere adversus spiritum, legique mentis membrorum contraria lex rebellione infatigabili assiduè contradicat.*

» Il est vray qu'il faut adorer la volonté de » Dieu, qui permet que nous soyons atta-

quez par ces tentations, comme il faut adorer le jugement par lequel il permet les pechez des hommes. Mais cette adoration ne doit point arrêter les mouvemens que l'amour de la juſtice nous doit inſpirer ni à l'égard des pechez, ni à l'égard des tentations. Il n'eſt pas juſte que les hommes pechent, quoy qu'il ſoit juſte que Dieu permette les pechez, & qu'il les permette ſouvent pour le bien des hommes. Les tentations de même ne ſont pas bonnes, quoy qu'il ſoit bon que Dieu les permette, & que les hommes en profitent par la reſiſtance qu'ils y font.

Tout ce qu'il y a de vray dans la doctrine que nous examinons, eſt que ſoit à l'égard des pechez, ſoit à l'égard des tentations, il faut toujours éviter le trouble & l'inquietude. Car la volonté de Dieu à l'égard de ceux qui ſont dans ces états, eſt qu'ils entrent dans les diſpoſitions les plus propres pour y ſatisfaire à leurs devoirs, c'eſt-à-dire pour reſiſter aux tentations, & pour ſe relever de leurs pechez. Or bien loin que le trouble & l'inquietude y ſoient favorables, ils peuvent beaucoup nuire à l'un & à l'autre. Car l'ame en toutes ſes actions a beſoin de paix, afin que ſon application & ſes forces ne ſoient pas diſſipées. Ainſi le pecheur même doit ſe procurer la paix & éviter ce qui la trouble, non pour demeu-

rer dans le peché, mais pour en sortir.

Ce que nous avons dit suffit pour établir la necessité de gemir dans ces tentations dangereuses & penibles, principalement dans celles qui attaquent la pureté, & pour bannir par consequent la mauvaise indifference où l'on pourroit entrer en suivant le raisonnement captieux que nous avons refuté. Mais il faut ajoûter quelques remarques plus précises sur les dispositions où l'on doit estre, quand Dieu permet qu'on tombe dans ces états, & sur les prieres qu'on y doit faire.

Il est premierement certain qu'il faut desirer d'en être délivré aprés cette vie, parce que cet état de tentation est contraire à la parfaite union avec Dieu, dont le desir est essentiel aux Chrétiens. Ce n'est point là l'état de l'homme. Ce n'est point celuy qui luy est promis. Ce n'est point celuy qu'il doit desirer & où il doit tendre.

Il est encore certain qu'il faut faire des prieres avec l'Eglise pour estre preservé & délivré de ces tentations. Car elle ne demande pas seulement dans ses prieres d'être preservée des pechez d'impureté, mais aussi des approches de ce vice. Elle fait pour cela tous les jours une priere expresse & solemnelle à Complie, & elle la réitere dans plusieurs autres hymnes & dans plusieurs oraisons.

Quoy qu'elle ſçache que la pureté reſide dans l'ame, elle ne demande pas ſeulement à Dieu la pureté de l'ame, mais auſſi celle du corps : *Ut tibi caſto corpore ſerviamus, & pura mente placeamus* ; ſuivant en cela l'avertiſſement de ſaint Paul, qui ordonne aux Corinthiens de ſe purifier de tout ce qui ſoüille le corps & l'eſprit : *Mundemus nos ab omni inquinamento carnis & ſpiritus*, & qui met en cela la perfection de notre ſanctification ; *Perficientes ſanctificationem in timore Dei.* 2. Al. Cor. 6. 7. v. 1.

Or ſi l'Egliſe fait ces prieres pour nous, peut-on ſe diſpenſer de les faire avec l'Egliſe ? Peut-on déſavoüer en particulier ce qu'on aura demandé à Dieu en public avec les autres fidelles ? Et ne faut-il pas au contraire que ces prieres publiques ne ſoient qu'une expoſition de la diſpoſition ſtable & permanente qui doit être en nous ?

Il eſt clair de plus, que toutes les raiſons qui nous engagent de prier pour toutes les autres choſes utiles à notre ſalut, nous obligent de prier pour eſtre délivrez de ces tentations. *Quoy que Dieu ſçache nos beſoins*, dit S. Auguſtin, *& qu'il nous puiſſe ſecourir ſans y eſtre excité par nos prieres, il nous commande pourtant de prier afin de nous faire deſirer, parce que ce deſir même nous eſt utile.* Or cette utilité ſe rencontre particulierement dans ce deſir de l'exemption Epiſt. 121.

des tentations qui attaquent la pureté. Car ce desir même est un moyen d'y resister. Il éloigne l'ame d'y consentir. Il l'entretient dans l'horreur qu'elle en doit avoir. Ainsi la priere par laquelle on demande d'en être délivré, non seulement est propre pour obtenir le secours de Dieu, mais elle est même un secours, & elle fortifie l'ame contre ces tentations en fortifiant ses desirs.

Dieu délivre les hommes des tentations en deux manieres, ou en les en preservant, ou en leur donnant la force d'y resister ; & la priere est le canal ordinaire par lequel on obtient l'une & l'autre de ces graces.

Mais comme nous ne sçavons pas quelle est la voye par laquelle Dieu a resolu de nous secourir, & si ce n'est point par l'éloignement des tentations plutost que par une forte resistance, on ne peut pas exclure la premiere de ces voyes ; & dans cette incertitude on doit tâcher d'obtenir de Dieu qu'il nous délivre absolument de la tentation. Car peut-estre a-t-il resolu de nous l'accorder par ce moyen.

C'est l'avis exprés de saint Bernard. Il veut qu'on prie d'estre délivré des tentations ; mais il veut que ce soit sans empressement & sans inquietude. *Si te fatiget tentatio, supplicandum quidem pro ea ut auferatur à te, sed non nimis obnixè, quoniam in talibus meminisse semper oportet A-*

De diver. Serm. 5.

postolicæ illius sententiæ. Nos enim quid oremus sicut oportet nescimus.

On peut, dira-t-on, s'abandonner à Dieu en luy en laissant le choix, & en ne demandant ni l'un ni l'autre. Mais si cet abandon n'est point du tout accompagné de prieres, ce seroit un surcroist de tentation, puisque ce seroit tenter Dieu, en negligeant le principal des moïens qu'il nous a prescrits pour n'y succomber pas. Que s'il est joint à une priere generale de ne pas succomber à cette tentation, comme cette priere n'exclut aucun des moyens particuliers, elle les renferme tous au moins conditionnellement, & en laisse seulement le choix à Dieu.

Il faut pourtant remarquer, comme nous avons déja fait, qu'encore que dans l'ignorance où nous sommes de ce qui nous est utile par rapport à nos foiblesses interieures, nous ne devions, selon S. Augustin, faire aucune priere à Dieu qui ne soit conditionnelle, ni luy demander les moyens du salut qu'autant qu'ils y sont effectivement avantageux, & que cette doctrine se doive étendre, selon ce Saint, même aux tentations contre la pureté, parce qu'il peut estre utile à quelques-uns de n'en estre pas délivrez, comme il l'a esté à S. Paul, cela ne conclut pas neanmoins que nous devions être indifferens entre l'état de tentation & celuy de paix. Car la paix est aimable par

elle-même ; la tentation ne l'eſt point. Elle eſt plutôt par elle-même un ſujet de gemiſſement, & elle ne peut même eſtre utile que par ce gemiſſement. S'il faut donc ſouffrir en paix les retardemens dont Dieu uſe quelquefois à nous en guerir, il ne faut neanmoins jamais ceſſer d'en gemir ; & ce gemiſſement eſt une priere continuelle qui en demande à Dieu la délivrance dans le temps qui nous eſt propre.

On peut dire de plus qu'il eſt ordinairement neceſſaire de joindre à ce gemiſſement continueldes prieres expreſſes par leſquelles nous demandions à Dieu d'être délivrez de ces tentations. Car il n'y a rien de plus dangereux que de s'y accoûtumer, & d'en perdre l'horreur ; puiſque par là on peut venir facilement à les aimer & à s'y plaire. Ainſi il eſt bon de s'exciter à les haïr, pourvû que ce ne ſoit pas avec des efforts d'imagination qui les rendent plus preſentes. Et c'eſt auſſi, ſelon ſaint Auguſtin, ce que J. C. nous a commandé par la derniere demande de l'oraiſon Dominicale par laquelle nous prions Dieu qu'il nous délivre du mal.

Ce que nous demandons, dit-il, *par les trois articles de l'Oraiſon du Seigneur, ſe peut reduire à ces trois points : Pardonnez-nous les fautes où la concupiſcence nous a entraînez : Aidez-nous pour n'eſtre point ſur-*

montez par la concupiſcence : Délivrez-nous de la concupiſcence. IGNOSCE *nobis ea in quibus ſumus abſtracti à concupiſcentia : Adjuva ne abſtrahamur à concupiſcentia : Aufer à nobis concupiſcentiam.* Et c'eſt ſur ce fondement qu'il reproche aux Pelagiens, qu'en ſoutenant que la concupiſcence eſtoit naturelle, ils portoient les hommes à ne pas prier pour en eſtre délivrez. *Voila le vice,* dit-il, *que la déſobéïſſance a imprimé dans la nature. Permettez-luy de prier pour en eſtre délivrée.* ORARE *ſinatur ut ſanetur.*

CHAPITRE VIII.

Dans quelles bornes on doit reſſerrer le deſir de ſatisfaire à la juſtice de Dieu ; & de l'abus que l'on en peut faire.

AYANT deſſein de détruire en paſſant dans ce traité certains égaremens d'imagination où l'on peut eſtre facilement engagé par une connoiſſance imparfaite de quelques principes tres-veritables en eux-mêmes, mais qu'on appliqueroit mal, je croi en devoir encore propoſer un exemple dans l'abus qu'on pourroit faire par de fauſſes conſequences du deſir de ſatisfaire à la juſtice de Dieu. Car quoy que ce deſir ſoit de luy-même une diſpoſition tres-ſainte,

il ceſſeroit de l'eſtre ſi on le pouſſoit juſqu'où le raiſonnement que je propoſeray icy le pourroit porter.

Il eſt certain, dira-t-on, que la juſtice de Dieu qui punit les crimes, eſt un attribut de Dieu auſſi bien que ſa miſericorde & ſa bonté, & qu'il n'eſt pas par conſequent moins aimable ni moins adorable que les autres. Nous devons donc tâcher d'aimer cette juſtice vangereſſe autant qu'elle le merite, & ne mettre aucunes bornes à notre amour, puiſqu'elle merite d'eſtre infiniment aimée.

Ne pourroit-on donc point ſuivre les démarches de cette juſtice, & ſe regarder ſoymême de la même ſorte qu'elle regarde les pecheurs: & comme elle les condamne aux flammes éternelles, ſeroit-il défendu de s'y condamner, de ſouhaiter de les ſouffrir, pourvû que ce fuſt ſans offenſer Dieu, & de deſirer de même d'éprouver ces ſentimens horribles que les damnez éprouvent, quoy qu'on n'y conſentiſt point, parce qu'ils font partie du ſupplice que cette juſtice exige d'eux ? Et comme il y a des attributs auſquels l'ame s'applique quelquefois en particulier ſans ſonger aux autres, ne pourroit-il pas eſtre permis à quelqu'un de s'occuper entierement de la juſtice de Dieu, de ne plus penſer à ſa miſericorde, de n'y avoir plus recours, & même de ſe retirer de l'union

avec Jesus-Christ, & de vouloir qu'il n'intervienne point dans sa cause au moins pendant cette vie, de renoncer à toutes les prieres par lesquelles l'Eglise demande misericorde, afin de mieux sentir les rigueurs de la justice de Dieu, d'estre exposé à tous ses traits & d'en porter tous les coups dans toute leur pesanteur?

Il est fort difficile à la verité que ces sentimens soient effectivement dans le cœur, parce que la nature ne s'accommode pas des souffrances. Mais ils peuvent naître dans l'esprit. Il s'y peut plaire. Il peut les approuver, y consentir, & s'imaginer qu'il les a effectivement dans le cœur; ce qui seroit tres-mauvais & tres-dangereux. Et c'est pourquoy il est bon de démêler par quelques remarques ce qui peut surprendre l'imagination dans ces pensées extraordinaires & bizarres.

La premiere remarque est que la justice de Dieu qui est adorable & aimable en elle-même, a deux sortes de regards vers les pecheurs; l'un vers les pecheurs impenitens, qui perseverent dans la volonté de pecher jusqu'à la fin de leur vie; l'autre vers les pecheurspenitens,ausquelselle destine bien encore certaines peines,mais qui sont temperées par l'ordre de la misericorde où ils sont entrez par l'union avec J. C. qui a satisfait pleinement par lui-même à cette

justice, & qui donne tout le merite aux satisfactions des membres de son corps.

Selon ces deux differens regards il faut juger differemment du desir d'éprouver la rigueur de la justice de Dieu. Car c'est un souhait abominable de desirer de l'éprouver en la premiere maniere, puisqu'elle renferme l'impenitence & le desir d'offenser Dieu dans toute l'éternité. Il faut bien approuver que Dieu punisse par une éternité de supplices ceux qui seront dans cette malheureuse disposition ; mais nous sommes obligez par cette justice même considerée comme loy, de n'y estre pas, de la detester, & de la fuïr.

La satisfaction qu'il faut offrir à Dieu pour la peine éternelle est la mort de son Fils. Il l'a luy-même offerte pour ce sujet, & il nous a mis par là dans l'obligation de l'offrir avec luy. De sorte que bien loin que de vouloir souffrir éternellement pour satisfaire à la justice de Dieu fût une action meritoire, ce seroit au contraire le comble de l'ingratitude envers Dieu ; puisque ce seroit anéantir le conseil de l'Incarnation & de la mort de son Fils, en ayant recours à un autre moyen de satisfaire à sa justice qu'à celuy qu'il a choisi.

La seconde remarque est qu'il est permis de desirer d'être l'objet de la justice de Dieu dans l'ordre de misericorde, & même que ce

desir doit être dans tous les juſtes en quelque degré. Car Dieu n'ayant pas voulu remettre les pechez à ceux à qui il en accorde le pardon, ſans exiger d'eux quelque peine, ils doivent entrer dans cet amour de l'arrêt de Dieu, & être bien aiſes que Dieu les puniſſe en cette vie, & même dans le Purgatoire, par tous les châtimens qu'il luy plaira de leur y faire ſouffrir.

L'amour que nous devons avoir pour la juſtice de Dieu, nous doit donc faire ſouhaiter que nos pechez ne demeurent pas entierement impunis, & que ſi Dieu nous en remet la peine éternelle, il les châtie temporellement. Et par ce mouvement l'ame doit non ſeulement ſouffrir en patience & avec joye tous les maux de cette vie, mais elle doit s'en procurer elle-même en embraſſant & en pratiquant une vie penitente.

Mais comme les ſatisfactions & les ſouffrances des juſtes ne ſont point capables par elles-mêmes d'appaiſer Dieu & de ſatisfaire à ſa juſtice ſans être unies à celles de J.C. ils ſe doivent bien garder de ſe ſeparer de cette union, de paroître devant Dieu en leur propre nom & ſans être unis à leur chef, de vouloir que J. C. n'intervienne point dans leur cauſe, & de deſirer d'éprouver ſeuls toutes les rigueurs de cette juſtice.

Les ſouffrances qui n'auroient point Jeſus-

Christ pour principe, & qui ne seroient point unies aux siennes, ne pourroient être que des souffrances humaines, & par consequent incapables de plaire à Dieu. Elles seroient de plus infructueuses par le défaut de cette union avec les souffrances de J. C. parce qu'elles n'auroient aucune proportion avec les offenses faites à Dieu, qu'il faut reparer, ne pouvant recevoir cette proportion que par l'union aux prix infini de celles de J. C.

Qui veut souffrir seul & sans J. C. sans unir ses souffrances aux siennes, veut ne point satisfaire à Dieu. Car quelles que soient les souffrances des hommes, elles sont entierement incapables par elles-mêmes d'appaiser Dieu, comme le Concile de Trente le définit par ces paroles : *C'est de J. C. que les œuvres de satisfaction tirent leur force ; c'est par J. C. qu'elles sont offertes au Pere ; c'est par Jesus-Christ qu'elles sont acceptées du Pere.*

Ce seroit aussi une imagination tres-fausse, que de croire que pour souffrir il faille se retirer de l'union avec Jesus-Christ; comme si J. C. vouloit que ses membres ne souffrissent point. Car on ne peut croire sans erreur qu'il y ait de la contrarieté entre la misericorde de Jesus-Christ & la justice de Dieu. Jesus-Christ a souffert à la verité pour satisfaire pleinement à cette justice ;

mais il a voulu que ſa ſatisfaction nous fût appliquée par nos propres ſouffrances comme par les autres moyens qu'il a preſcrits. Il a voulu ſouffrir, pour nous apprendre à ſouffrir, pour nous meriter la grace de ſouffrir, pour ſanctifier nos ſouffrances, pour les rendre capables d'appaiſer Dieu. C'eſt ſa grace qui nous en donne le deſir, & c'eſt par luy qu'elles ſont meritoires. Ainſi ſans J. C. nous ne ſçaurions ſatisfaire à la juſtice de Dieu, & bien loin d'appaiſer ſa colere, nous ne ferions que l'irriter.

La troiſiéme remarque eſt qu'encore que toutes les permiſſions de Dieu ſoient juſtes, il n'eſt pas permis neanmoins de ſouhaiter de ſatisfaire à la juſtice de Dieu par tout ce qu'il permet. Car il permet les pechez pour punir les hommes, un peché étant ſouvent la peine d'un autre peché. Cependant il n'eſt pas permis de ſouhaiter de pecher, parce que Dieu le permet avec juſtice.

Et cela fait voir encore que toutes les peines de nos pechez ne ſont pas des païemens & des ſatisfactions pour nos pechez. Car un homme qui eſt puni par de nouveaux pechez n'en eſt que plus criminel & plus coupable. Et quoy qu'il ſoit juſte que Dieu l'y abandonne, il n'en devient neanmoins que plus injuſte & plus redevable à la juſtice de Dieu.

Or ce que j'ay dit des pechez ſe peut ap-

pliquer avec quelque proportion à tous les desordres qui viennent du peché, comme les tentations interieures, les extravagances de l'imagination. Dieu n'eſt point auteur de ces déreglemens. Et comme tout cela eſt contraire à ſon ordre, on ne doit jamais le ſouhaiter; mais ce doit eſtre au contraire l'objet de notre averſion & de nos gemiſſemens.

On ne peut pas dire auſſi proprement que jamais ces choſes ſoient un payement à la juſtice de Dieu; & ſi l'ame ſatisfait à Dieu dans ces états, ce n'eſt pas proprement par ces mouvemens déreglez, c'eſt par les actes que ſa volonté fait à l'égard de ces mouvemens, c'eſt-à-dire en y reſiſtant, en s'humiliant, en demandant à Dieu qu'il nous en délivre. Voila comment elle ſatisfait à la juſtice de Dieu, & non point par ces mouvemens mêmes.

Il eſt vray que l'ame doit adorer l'ordre de Dieu qui a permis qu'elle ſoit tombée dans ces états penibles; mais elle doit joindre à cette adoration la vûë de la loy éternelle, qui luy ordonne de les condamner, d'en gemir, & de recourir à Dieu pour en être délivrée, comme l'on a dit ſouvent, de même que l'on doit adorer la juſtice avec laquelle il a permis nos pechez, & recourir en même tems à lui pour en obtenir le pardon.

TRAITÉ DE LA PRIERE.

SECONDE PARTIE.

LIVRE TROISIEME.

Des divers états des ames, & de quelle maniere on s'y doit conduire.

CHAPITRE PREMIER.

Diverſes penſées qui peuvent naiſtre ſur le jugement qu'on doit faire des divers états des ames, & ſur la conduite qu'on y doit tenir; & qu'il en faut prendre les Peres pour Juges.

CE n'est pas une ſpiritualité nouvelle que de reconnoître dans les Ames juſtes divers états de froideur & de ferveur, de deſolation & de conſolation, de ſechereſſe & de ſentimens tendres, de tenebres &

de lumiere, d'insensibilité & de devotion. Les Peres ont reconnu ces vicissitudes, soit dans la priere, soit dans les autres exercices de la vie chrétienne. S. Augustin marque en divers endroits le dégoût & les froideurs qui arrivent aux Justes mêmes. Celuy, dit-il, qui a surmonté la concupiscence & qui mene une vie reglée & irreprochable, est attaqué par la troisiéme tentation qui est celle du dégoût, en sorte que quelquefois il ne prend plaisir ny à lire, ny à prier; *ita ut aliquando eum nec legere nec orare delectet.* Et il dit la même chose dans la question seconde du premier livre à Simplicien.

Aug. in Ps. 106.

Hugues & Richard de S. Victor, saint Bonaventure, Gerson, l'Auteur de l'Imitation de J. C. parlent aussi de ces divers états où se trouvent les ames, comme d'une chose ordinaire. Et S. Bernard témoigne que ses Religieux se plaignoient souvent dans leurs confessions de leurs secheresses, de leur stupidité, & du défaut de ferveur qu'ils éprouvoient dans les choses de Dieu. *Plerique vestrûm*, dit-il, *in privatis confessionibus suis conqueri solent de ejusmodi arentis animi languore, quod Dei scilicet alta atque subtilia penetrare nequeant, quòd de suavitate Spiritus aut nihil aut parùm sentiant.* Et il dit ailleurs, *qu'estant touché de leurs plaintes il s'adres-*

Bern. Serm. 9 in Cant.

Dom. 1. post Epiph. ser. 2.

ſoit ſouvent à la Mere de miſericorde, afin qu'elle repreſentaſt à ſon fils qu'ils n'avoient point de vin.

Mais il eſt queſtion de ce que l'on doit juger de ces differens états, quels ſont ceux qu'on doit preferer aux autres, & quelle conduite on y doit tenir. Car les differentes faces par leſquelles on peut regarder la vertu chrétienne& les conſequences qu'on peut tirer de quelques principes imparfaitement compris, peuvent faire naître ſur ce point une grande diverſité de penſées.

Si l'on ſuit les premieres vûës & les premieres notions que l'Ecriture nous donne, on entrera d'abord dans ces penſées, que Dieu eſtant par luy-même & lumiere & charité, & la grace n'étant qu'une impreſſion de cette lumiere & de cette charité qui eſt Dieu même, elle produit toujours dans les ames & la lumiere & la charité. D'où l'on doit conclure que l'augmentation de la grace n'eſt autre choſe qu'une augmentation de lumiere & de charité.

Or l'amour eſt toujours accompagné de quelque plaiſir & de quelque joye ou ſenſible ou ſpirituelle, ce qui fait qu'il eſt appellé même du nom de *delectation*. Car quand S. Auguſtin dit que la volonté ſuit dans ſes actions ce qui la *delecte* davantage, cela ne ſignifie autre choſe ſinon qu'elle ſuit ce qu'elle aime davantage. Et quand l'E-

Pſ. 36. criture dit : *Mettez toute votre joye dans le Seigneur, & il vous accordera ce que votre cœur deſire*, cela veut dire : Aimez le Seigneur, & il vous accordera ce que vous deſirez.

Auſſi ſaint Auguſtin donne ordinairement à la grace le nom de *delectation*, & il marque l'abſence de la grace par l'abſence de la *delectation. Les hommes*, dit-il, *ne veulent pas faire le bien, ou parce qu'ils ne le connoiſſent pas, ou parce qu'il ne les delecte pas.* NOLUNT *homines facere quod juſtum eſt, ſive quia latet an juſtum ſit, ſive quia non delectat.*

Saint Paul même expliquant en quoy conſiſte le Royaume que Dieu établit en nous par la grace, dit que c'eſt dans la juſtice, dans la paix & dans la joye que donne le ſaint Eſprit ; & de même dans l'Epître aux Galates, il joint encore la joye à la charité : *Fructus autem ſpiritus gaudium & pax.*

Il exhorte les Romains à eſtre fervens : *Spiritu ferventes.* Il rend graces à Dieu pour les Corinthiens de ce que Dieu les avoit comblez de ſcience. Il ſouhaite aux Epheſiens que les yeux de leur cœur fuſſent éclairez. Il ſouhaite aux Philippiens que leur charité croiſſe de plus en plus en lumiere & en intelligence. Et il deſire aux Coloſſiens

loſſiens toute la ſageſſe & toute l'intelligence ſpirituelle.

Je ſçay bien qu'on peut dire avec raiſon que cette ferveur & cette joye ne ſont pas toujours ſenſibles, & qu'il y a une joye & une ferveur auſquelles les ſens n'ont point de part. Mais quelque ſpirituelles qu'elles ſoient, elles ne laiſſent pas d'animer l'ame, de la remplir de force & de courage, de luy faire goûter les choſes divines ; & elles paroiſſent incompatibles avec le dégoût, la lâcheté, la froideur, & la dureté de cœur.

L'Ecriture ne nous donne point d'autre idée de la grace chrétienne que celle-là ; & ſi elle nous repreſente quelquefois certains états penibles, c'eſt toujours ſous l'image de la colere de Dieu. *Les impreſſions de votre colere*, dit-elle, *ont penetré mon eſprit, & j'ay eſté ſaiſi de frayeur par la vûë de vos jugemens* : In me *tranſierunt iræ tuæ, & terrores tui conturbaverunt me.* Pſ. 87. v. 17. Et il ne paroiſt point qu'elle nous ait jamais repreſenté la perfection de la vie chrétienne ſous l'image d'un état de tenebres, d'inſenſibilité, de dureté, de ſechereſſe, de froideur, de langueur, d'abattement.

Cependant ſi l'on regarde la vertu chrétienne par d'autres vûës, il ſemble qu'on pourroit entrer aſſez facilement en d'autres penſées.

La perfection de la charité de cette vie,

dira-ton, ne consiste-t-elle pas à réduire l'ame à l'anéantissement, au dépoüillement, à la mort, à l'abandon, à la vie crucifiée, & à une parfaite pauvreté spirituelle ? Or n'y a-t-il pas plus d'anéantissement, de dépoüillement, de mort, d'abandon, de croix, dans la privation des ferveurs, des consolations, des lumieres, que dans la joüissance de ces biens spirituels ?

Plus on est pauvre, plus on possede Dieu. Or tous ces biens sont des especes de richesses. Quelque agréables qu'ils puissent être, ils ne sont pas Dieu. Ce sont des choses crées. Nous y devons donc estre souverainement indifferens, & ne les aimer pas davantage que les dispositions contraires, de peur de nous attacher à des créatures. Moins il y a de créé en nous, plus nous nous devons tenir heureux, parce que nous serons plus en état d'être remplis de Dieu seul.

L'ame n'est-elle pas aussi d'autant plus parfaite quelle participe davantage à la croix, & qu'elle est plus conforme au plus divin des états de J. C. qui est son délaissement ? Or qui doute que les tenebres, l'insensibilité, les extravagances de l'imagination, les dégoûts, la lâcheté, les froideurs, les ennuis, les tentations horribles dans le corps & dans l'esprit, ne soient de grandes croix ? Tout cela nous approche

donc de J. C. dans ſon délaiſſement, & nous rendant de plus parfaites images de ce divin original, nous porte au plus haut degré de la perfection chrétienne. On doit même croire que jamais l'amour n'eſt plus grand que quand eſtant privé de tout aliment exterieur & interieur, il ſe nourrit en quelque ſorte de ſoy-même, & ſubſiſte au fond du cœur parmy ces froideurs & ces obſcuritez qui l'environnent.

Ne ſemble-t-il pas qu'on ait droit de conclure de ces principes, qu'il nous eſt utile de ne reſſentir jamais aucune conſolation de Dieu, de n'eſtre éclairez d'aucun des rayons de ſa lumiere, de ne recevoir aucune goutte de ſa celeſte roſée, d'être toujours environnez de tenebres & travaillez de toutes ſortes de tentations, d'être devant luy comme une terre deſerte & maudite, & que cet état eſt le plus noble & le plus ſanctifiant où l'ame puiſſe être ?

De ſorte que comme il eſt juſte de demander à Dieu ce qui eſt de plus parfait, il ſemble qu'on pourroit former des prieres conformes à ces idées, & luy demander par exemple, qu'il nous laiſſe toujours dans l'aveuglement & dans l'inſenſibilité ; qu'il ne diſſipe jamais nos tenebres ; qu'il nous tienne toujours dans les dégoûts, la lâcheté, l'ennuy, les repugnances, les paſſions revoltées ; qu'il faſſe que notre

ame ne goûte & ne ſente jamais rien, & qu'elle ſoit toujours comme ces montagnes de Gelboë où David ſouhaitoit que la roſée ni la pluïe ne tombaſſent jamais.

Je ne porte point encore ici de jugement de ces diverſes idées. Mais je dis ſeulement qu'il eſt utile de n'en point porter par ſa propre lumiere, & d'emprunter pour cela celles des ſaints Peres. Ils ont bien ſçu ſans doute en quoy conſiſtoit la perfection chrétienne & les voyes que Dieu a pour y conduire les ames, puiſqu'il les y avoit eux-mêmes conduits. Et comme la verité ne change point, leurs lumieres ſont auſſi ſeures pour ce temps icy qu'elles l'étoient pour le leur. Je ne prétens donc faire autre choſe que de rapporter leurs ſentimens, comme les plus ſeures regles qu'on puiſſe ſuivre pour former les nôtres, pour empêcher les ames de ſe faire une devotion d'imagination, qui ne ſoit appuyée que ſur des égaremens de l'eſprit humain.

CHAPITRE II.

Divers états des ames ſelon les Peres.

IL faut remarquer premierement ſur le ſujet des ferveurs ſpirituelles & des ſentimens de devotion, qu'il y en a qui ſont plûtôt dans les ſens & dans l'imagination

que dans l'esprit & dans le cœur, & qui ne consistent que dans des émotions excitées par des images sensibles, dans lesquelles la grace a trés-peu de part. Mais il y en a aussi qui naissent de la vehemence de l'amour que Dieu verse dans le cœur, qui produit des mouvemens vifs & ardens, soit qu'ils se répandent sur les sens, comme il arrive quelquefois, selon ce que dit David; *que son cœur & sa chair avoient ressenti des transports de joye & d'amour pour le Dieu vivant*; soit qu'ils demeurent tout interieurs & tout spirituels, sans que le corps y participe. Psal. 83.

On a raison de ne faire aucun état de la premiere espece de ferveur, & même de s'en défier; parce que le diable, comme le remarque Richard de saint Victor, en peut être auteur. Quelquefois, dit-il, la douceur qu'on sent vient du mauvais esprit. Et il l'employe, afin que pendant qu'on y a trop de confiance, & qu'on s'attache au grand plaisir qu'on en reçoit, le cœur de l'homme tombe dans l'affoiblissement & la langueur; & aussi afin qu'étant occupé de cette consolation sensible, il en soit détourné des occupations qui seroient beaucoup plus utiles, & encore afin que prenant occasion de cette abondance de se tenir assuré, on s'imagine être parfait, & l'on s'exerce moins à s'avancer. Il dit encore la In Cant. c. 6.

» même choſe dans le chapitre 33. du même » ouvrage.

Quand ces ſenſibilitez & ces douceurs ſont même de Dieu, elles peuvent n'eſtre que des graces tres-petites, qui ne penetrent pas encore le fond de l'ame, & dont ceux qui les ont ne doivent pas conclure qu'ils ſont du nombre des enfans de Dieu. C'eſt ce qu'enſeigne l'auteur du diſcours adreſſé aux Chartreux du Mont-Dieu. Pluſieurs ſe trompent, dit-il, dans l'uſage des conſolations ſenſibles. Se voyant nourris du pain des enfans ils penſent être déja de leur nombre, & ſe retardant par les choſes qui doivent les avancer, cette grace ſenſible dont ils ſont viſitez, eſt cauſe qu'ils ſe réduiſent à rien par la vanité de leurs penſées, s'imaginant être quelque choſe quoy qu'ils ne ſoient rien. Dieu les traitant avec une bonté de pere, les nourrit de la plus precieuſe ſubſtance de ſa grace, quoy qu'ils ne ſoient encore que dans le rang des ſerviteurs, afin qu'ils travaillent à devenir ſes enfans. Et eux au contraire abuſant de ſa grace deviennent ſes ennemis.

Ad frat. de monte Dei. c. 14.

» » » » » » » » » » » »

L'Abbé Aelrede dit la même choſe dans ſon livre du miroir de la charité. Perſonne, dit-il, ne doit meſurer ſa ſainteté par ce premier genre de viſite, parce qu'il eſt manifeſte qu'il arrive quelquefois aux reprouvez. Taulere dit auſſi en termes formels,

C. 9.

» » »

Inſt. 6. 18.

que ces effets ſenſibles de joye, de devotion & autres pareils mouvemens, peuvent ſubſiſter ſans une veritable charité. Et Richard de ſaint Victor marque, que les imparfaits abuſent de cette devotion ſenſible en bien des manieres.

Mais il n'y a point de Peres dont on puiſſe tirer plus de lumiere ſur ce ſujet que de S. Gregoire & de S. Bernard, dont il eſt important de bien comprendre les ſentimens, parce qu'ils marquent plus nettement que les autres ces divers états des ames, qu'ils ont obſervé plus particulierement la conduite que Dieu tient ſur elles, & qu'ils ont preſcrit plus en détail celles qu'elles doivent tenir envers Dieu dans ces états. C. 37 in Cant.

Quoy qu'il n'y ait point de regles certaines dans la maniere dont Dieu conduit les ames à la fin à laquelle il les deſtine, S. Gregoire neanmoins ayant égard à ce qui arrive le plus ſouvent, ne laiſſe pas de remarquer trois états dans la vie de ceux qui ſe ſont donnez veritablement à Dieu; dont l'un eſt celui du commencement, l'autre celui du milieu, & le dernier eſt celuy de la perfection. Ils trouvent, dit-il, dans le premier des douceurs & des careſſes, dans le ſecond des combats contre les tentations, & dans le troiſiéme la perfection de la plenitude. Ils ſont ſoutenus d'abord Mo-ral. 11. Job. l. 24. c. 7.

» par la douceur des consolations. Ces dou-
» ceurs sont suivies d'amertume & de peines
» qui les exercent, & ils arrivent par là à un
» état également doux & élevé : *Prius ergo*
» *dulcia suscipiunt quæ consolentur, postmo-*
» *dum amara quæ exerceant, & tunc demum*
» *suavia & sublimia quæ confirment.* C'est
» ainsi, dit-il ensuite, que Dieu caresse l'ame
» qui se donne à luy par de doux commen-
» cemens, qu'il l'éprouve par diverses peines
» dans l'état qui tient le milieu, & qu'il la
» fortifie ensuite en la consolant par ses dons
» parfaits.

C'est par un effet de cette conduite de Dieu, selon ce Pere, qu'il arrive souvent que les nouveaux convertis dans le commencement de leur pieté joüissent d'une paix entiere dans leurs corps, & reçoivent divers dons de Dieu. Mais ensuite Dieu permet qu'ils soient fatiguez par de dures épreuves & par des tentations dont ils se croyoient entierement exemts ; Dieu gardant envers eux cet ordre par un dessein de bonté & de misericorde, de peur qu'ils ne fussent renversez par la violence des tentations, s'ils en étoient attaquez d'abord, & que ne trouvant que de l'amertume dans la voye de Dieu, ils ne retournassent à la vie sensuelle qu'ils avoient quittée avec d'autant plus de facilité qu'ils n'en étoient encore gueres éloignez.

Saint Bernard ne marque pas moins clairement cette conduite de Dieu, en distinguant l'état des Novices, qui est le même que celuy des nouveaux convertis décrit par saint Gregoire, de l'état de ceux qui sont plus avancez, & en donnant pour partage à ces Novices une *devotion tendre & affective*, mais attachée à ces consolations divines; & à ceux qui sont parvenus à un âge plus robuste, la privation de ces graces sensibles, & des exercices laborieux pour le service de Dieu. L'état, dit-il, qui suit immediatement la conversion, c'est celuy de ceux qui sont encore enfans en Jesus-Christ, qui ont besoin de lait & qui sont en quelque sorte soumis à Dieu, comme à un Maistre & à un Pedagogue. Cet état est proprement celuy des Novices, qui ayant commencé de sentir des consolations & des gousts dans les saintes meditations, dans la psalmodie, dans les larmes, craignent ensuite comme des enfans d'offenser leur maître, de peur d'estre privez de ses petits presens, par lesquels il a accoutumé de les attirer. Ils ont continuellement Dieu devant les yeux, & ils ne sçavent où ils en sont s'il se retire tant soit peu d'eux. De divers. serm. 3. n. 7.

A cet état il en fait succeder un autre qui comprend tout ensemble & le temps que saint Gregoire appelle d'*épreuve*, & celuy qu'il appelle de *perfection*. Voicy

» comme il le décrit. Un enfant, dit-il, qui
» eſt déja parvenu à un âge robuſte, qui vit
» ſous la conduite de ſon pere, qui n'eſt plus
» nourri de lait, mais de viandes ſolides, ou-
» blie tout ce qui eſt derriere luy, & dont
» l'eſprit de ſervitude regardoit avec regret
» la privation. Il ne conſidere pas même les
» dons que Dieu fait en cette vie, il ne cher-
» che pas les conſolations des petits, mais
» portant ſes deſirs aux biens à venir, à la
» couronne de la vocation celeſte, à la joüiſ-
» ſance de la beatitude, il vit dans l'attente
» de cette heureuſe eſperance & de l'avene-
» ment du grand Dieu. Comme il eſt déja
» ſorti de l'état des enfans, il n'a plus l'eſ-
» prit occupé de ces douceurs de la grace,
» qui ſont à la verité agréables, mais qui ne
» ſont pas encore perpetuelles; & eſtant déja
» dans l'âge d'un homme parfait il s'occupe à
» ce que ſon pere luy commande, il ſoupire
» aprés ſon heritage, & en fait l'objet de ſes
» meditations & de ſes penſées. Et il ne le
» faut pas prendre pour mercenaire de ce
» qu'il deſire ainſi ardemment l'heritage de
» ſon pere, & qu'il l'attend avec toute l'af-
» fection de ſon cœur, puiſque le Prophete
» nous témoigne que cet heritage eſt la
» récompenſe des enfans, & non des merce-
» naires. *Lors qu'il aura*, dit-il, *donné le ſom-*
» *meil à ſes bien-aimez, ils entreront tout d'un*
» *coup dans l'heritage du Seigneur, qui eſt la*

récompense de ses enfans.

Il marque encore plus distinctement ces deux états en un autre lieu, en parlant des diverses dispositions des ames par rapport aux divers effets des mysteres de Jesus-Christ. Car aprés avoir décrit l'état des ames qui ne sont point encore ressuscitées, il ajoûte : Il y en a à qui J. C. est ressuscité, mais n'est point encore monté aux cieux, parce qu'il demeure encore en quelque façon avec eux dans la terre par la devotion tendre qu'il leur donne. Ces personnes sont continuellement touchées de sentimens de pieté. Elles pleurent dans leurs oraisons, elles soupirent dans leurs meditations. Leur vie est une feste continuelle. Elle ne cessent point de chanter *Alleluia*. Mais il faut que ce lait leur soit ôté, afin qu'elles apprennent à se nourrir de viandes solides. Il leur est avantageux que J. C. s'éloigne d'elles, & que cette devotion temporelle leur soit soustraite. Mais qui les rendra capables de cette privation ? Elles se plaignent que Dieu les a quittées, & qu'il a retiré sa grace. Mais qu'elles attendent un peu & qu'elles demeurent en repos dans Jerusalem jusqu'à ce qu'elles soient revêtuës d'enhaut d'une vertu plus solide, & qu'elles reçoivent de plus grandes graces de l'Esprit saint. C'est ainsi que les Apôtres furent élevez à un

De diversis Serm. 74. n. 1.

» plus haut degré, & qu'ils commencerent à
» marcher d'une maniere plus parfaite dans
» la voye du ſalut au jour de la Pentecôte.
» Leur pieté ne conſiſtoit plus alors à répan-
» dre quelques larmes, mais à triompher par
» une victoire pleine & entiere de leurs com-
» muns adverſaires, & à fouler ſatan ſous
» leurs pieds.

On croiroit peut-eſtre devoir conclure de ces paſſages ou de quelques autres ſemblables, qu'il faut preferer l'inſenſibilité à la ferveur, la ſechereſſe à la devotion, & en prendre ſujet de faire de la privation des lumieres & des ſentimens de devotion, l'état le plus ſaint où les ames puiſſent eſtre, parce qu'on y a vû que Dieu ſouſtrait la devotion tendre aux perſonnes plus avancées dans la pieté. Mais il eſt facile de faire voir par ces paſſages mêmes, & par d'autres de ces mêmes Peres, que ce ſeroit abuſer de leurs paroles contre leur veritable ſens, que d'en tirer ces conſequences.

Premierement il paroiſt qu'encore que ſaint Gregoire diſe, que l'état des tentations & des travaux eſt en quelque ſorte au deſſus de ces premieres ferveurs que Dieu fait éprouver à ceux qui commencent, il n'a pas neanmoins prétendu que cet état ſoit la perfection où nous devons tendre. Il n'en fait au contraire que le chemin, & il met la perfection dans la paix &

dans la contemplation de la verité : *Priùs dulcia ſuſcipiunt quæ conſolentur, poſtmodum amara quæ exerceant, & tunc demum ſuavia atque ſublimia quæ confirment.*

Les Theologiens myſtiques ſuivent cette doctrine de ſaint Gregoire. Car quoy qu'ils parlent ſouvent de ſechereſſe, de délaiſſemens, de nuits, de mort, ils n'y mettent pas neanmoins la perfection où l'on peut arriver dans cette vie. Ils veulent ſeulement que ce ſoient des moyens par leſquels on y arrive, & encore des moyens dont Dieu n'eſt point cauſe, & qu'il ne fait que permettre, comme nous le ferons voir en examinant les ſentimens du Pere Jean de la Croix.

On ne pourroit pas même appuyer par ce que ſaint Gregoire dit des travaux & des tentations du ſecond état, les penſées que nous avons propoſées au commencement de ce livre, & qui tendroient à faire croire que l'aveuglement & l'inſenſibilité ſont le plus noble état de l'ame ; & qu'il eſt permis de ſouhaiter d'y eſtre toujours. Car ſaint Gregoire ne dit pas, que ce ſecond état ſoit un état d'une continuelle ſechereſſe, ni que ceux qui ſont dans ces états doivent ſouhaiter d'y demeurer. Et c'eſt ce qui paroîtra plus clairement par les principes que ſaint Bernard établit ſur ce ſujet, qui font voir qu'il n'a eu aucune de ces pen-

sées que nous avons d'abord proposées, qui iroient à faire regarder l'insensibilité, l'aveuglement & la sechereſſe, comme le plus saint état où l'ame puisse estre ; ce qui suffit pour nous les rendre suspectes, & nous les faire regarder comme des imaginations.

CHAPITRE III.

Que la conduite ordinaire de Dieu sur les ames, est de leur faire éprouver une viciſſitude d'approches, & d'éloignemens de son eſprit.

SAINT Bernard repete si souvent dans ses ouvrages, que c'est un ordre de Dieu de faire éprouver aux ames une viciſſitude de presence & d'absence de la grace, qu'il est visible qu'il avoit fortement ce principe dans l'esprit, & qu'il croyoit qu'il estoit tres-utile d'en instruire ses Religieux. Le saint-Esprit, dit-il, va & vient, & celuy qui demeure ferme quand le saint-Esprit le soutient, tombe neceſſairement quand il se retire. *It & redit ſpiritus, & qui ſtat eo tenente, deſerente cadat neceſſe eſt.*

Serm. 17. in Cant. n. 2.

Il ne ceſſe point, dit-il, de faire passer par ces viciſſitudes ceux qui sont spirituels, ou qu'il a dessein de rendre spirituels. Vous voyez, dit-il en un autre lieu, que ceux qui marchent selon l'esprit ne demeurent

Serm. 14. n. 4.
Serm. 21. n. 4.

pas dans un même état, qu'ils ne s'avan- «
cent pas toujours avec la même facilité, que «
la voye de l'homme n'eſt point en ſon pou- «
voir, mais que ſelon que l'eſprit qui le gou- «
verne luy diſpenſe des faveurs avec plus ou «
moins d'abondance, il oublie les choſes «
qui ſont derriere luy, & s'avance vers celles «
qui ſont devant luy, tantoſt plus lâche- «
ment, tantoſt avec plus de vigueur. «

Lors, dit-il encore ailleurs, qu'aprés Serm.
avoir eſté cherché avec beaucoup de veilles 32.
& de prieres, de travaux & de larmes, il ſe «
preſente enfin à l'ame, il s'échappe tout «
d'un coup quand on croit le poſſeder: & ſe «
preſentant de nouveau à celuy qui pleure, «
& qui le pourſuit de tous côtez, il ſouffre «
qu'il le prenne; mais il ne ſçauroit eſtre re- «
tenu, parce qu'il s'échappe encore tout d'un «
coup de ſes mains. Et ſi l'ame devote per- «
ſiſte à prier & à gemir, il retourne & ne la «
prive pas du fruit de ſes oraiſons. Il diſ- «
paroiſt auſſi-toſt, & il ne revient plus juſ-
qu'à ce qu'elle le recherche encore par «
tous les deſirs de ſon cœur. Ainſi dans ce «
corps l'on peut reſſentir ſouvent de la joye «
de la preſence de l'Epoux, mais l'on n'en «
peut pas joüir pleinement; parce qu'encore «
que ſa vûë réjoüiſſe l'ame, elle s'afflige de «
voir ſon contentement traverſé par ces di- «
vers changemens. «

Mais il décrit encore plus particuliere- «

ment ces viciſſitudes dans un autre de ſes Sermons, & il montre les avantages que Dieu procure aux ames par cette conduite.

De diverſ. Serm. de Cant. Ezech.

C'eſt ainſi, dit-il, que par ces frequentes viciſſitudes des viſites de la grace & de l'épreuve des tentations, l'ame profite dans l'école des vertus, les viſites de la grace faiſant qu'elle ne tombe point dans la défaillance, & les tentations la preſervant de » l'orgueïl. Et cet exercice ayant purifié ſon » œil interieur, la lumiere divine ſe preſente » incontinent à elle. Elle voudroit bien s'y » attacher conſtamment, & elle eſt contrainte par le poids de ſon corps qui l'emporte, » de revenir à luy malgré elle, & avec triſteſſe. Mais ayant neanmoins goûté combien » le Seigneur eſt doux ; lors même qu'elle eſt » revenuë à ſon état ordinaire, il luy reſte » un certain goût dans le palais de ſon cœur, » qui fait qu'elle ne deſire plus les dons de » Dieu, mais Dieu même.

On peut déja conclure de ces paſſages de ſaint Bernard, que les viſites de Dieu ayant pour fin d'empeſcher les ames de tomber dans la défaillance, il n'eſt pas permis de demander à Dieu *que jamais une goutte de la roſée du ciel n'amolliſſe la dureté de nos cœurs*. Car c'eſt renoncer par là à un des moyens de notre ſalut ; ce qui n'eſt jamais permis.

On peut conclure en ſecond lieu, qu'il

ne faut pas s'imaginer que ceux qui ſont avancez dans la pieté, & qui ne ſont plus dans l'état des Novices, ſoient toujours privez des viſites de Dieu, & qu'ils ſoient ainſi dans une continuelle ſechereſſe. Car tous les paſſages que nous avons rapportez, ne regardent pas ſeulement ceux qui commencent. Ils décrivent l'état ordinaire des perſonnes de pieté. Et dans les lieux mêmes où ſaint Bernard enſeigne que Dieu ſévre ceux qui ſont ſortis de l'état de l'enfance, des douceurs qu'il leur avoit accordées, il reconnoît en eux des ferveurs d'un autre genre. Il dit qu'ils ſoupirent aprés l'heritage que Dieu promet à ſes enfans, qu'ils en font l'objet de leurs meditations, & qu'ils l'attendent avec toute l'affection de leur cœur.

De di
verſ.
Serm.
8. n. 7

Il eſt vray que ces ferveurs des perſonnes plus avancées ſont plus ſpirituelles, & que les ſens y ont moins de part; mais elles ſont neanmoins tres-diſtinguées de l'état de ſechereſſe, de tenebres, & d'inſenſibilité. On ne peut dire que l'ame qui les éprouve ſoit une terre aride, qu'elle ne reçoive aucune goutte de la roſée celeſte de la grace. Au contraire, elle en eſt quelquefois toute inondée.

Car ce ne ſont point ſans doute des lumieres & des ſenſibilitez des Novices que S. Bernard décrit dans le 69. ſermon ſur les

» Cantiques, où il en parle en ces termes : Si
» je ſens, dit-il, que Dieu m'ouvre l'eſprit
» pour entendre l'Ecriture, ou que la parole
» de la ſageſſe ſorte comme en abondance du
» fond de mon cœur, ou qu'une lumiere d'en-
» haut ſe répandant dans mon eſprit me reve-
» le les divins myſteres, ou que le ciel m'ou-
» vre comme un large ſein, & que je ſente
» tomber dans mon ame comme une abon-
» dante & feconde pluïe de veritez qui l'occu-
» pent & qui la rempliſſent, je ne doute plus
» que l'Epoux ne luy ſoit preſent. Que ſi pa-
» reillement je ſens ſe répandre en moi un
» ſentiment de pieté, qu'il ſoit humble, mais
» qui rempliſſe le fond de mon cœur, en telle
» ſorte que l'amour de la verité dont je ſuis
» inſtruit, produiſe en moi neceſſairement un
» mépris & une haine de toutes ſortes de va-
» nitez pour m'empêcher d'être enflé par la
» ſcience, ou de m'élever des frequentes viſi-
» tes de Dieu que je reçois, alors je reconnois
» que je ſuis traité avec une bonté paternelle,
» & je ne doute plus que le pere des miſeri-
» cordes ne me ſoit preſent. Que ſi je perſe-
» vere à répondre aux graces dont il a daigné
» me favoriſer, avec des affections & une
» conduite qui ſoit digne de ſes bienfaits, &
» que la grace de Dieu ne ſoit point inutile
» en moi, alors le Pere qui nourrit mon ame,
» & le Verbe qui l'inſtruit, établiront con-
» jointement en moi leur demeure.

Ce n'eſt pas ici le lieu de décrire plus en particulier toutes ces ſortes de mouvemens que Dieu opere dans les ames depuis les premiers ſentimens de ferveur qu'il donne dans la priere juſqu'aux plus hauts degrez de la contemplation. Mais ce que l'on en peut dire, en s'arrêtant à ce que l'on en trouve dans les Peres & dans les Auteurs Eccleſiaſtiques juſqu'à quelques Auteurs nouveaux, eſt que non ſeulement les Saints n'ont point mepriſé ces ſentimens de devotion & de ferveur, mais qu'ils les ont regardez comme des faveurs de Dieu, & comme des diſpoſitions ſaintes & ſanctifiantes.

CHAPITRE IV.

Diverſes ſortes de ſechereſſes & d'inſenſibilitez.

LE ſecond principe des Peres eſt qu'il faut préferer l'état de lumiere & de ferveur à celui de tenebres, de ſechereſſe & d'inſenſibilité. Et pour l'éclaircir, il faut d'abord diſtinguer diverſes ſortes & divers degrez de ſechereſſe & d'inſenſibilité, ſelon les diverſes cauſes dont elles peuvent naître.

Car il y a un obſcurciſſement & une inſenſibilité qui ſont la juſte punition de l'état criminel de l'ame, ſoit qu'elle le con-

noiſſe, ſoit qu'elle ne le connoiſſe pas. C'eſt cet état qui fait, ſelon le Roy Prophete, qu'elle ne ſçauroit ſubſiſter en la preſence de Dieu : *Neque permanebunt injuſti ante oculos tuos*, parce que le poids des pechez qui l'accable, fait qu'elle ne peut ſouffrir la lumiere de la verité : *Mens eorum reverberatur luce veritatis propter tenebras peccatorum*, dit S. Auguſtin.

In Pſ. 5.

Ce ne ſont pas ſeulement les pechez groſſiers qui conduiſent à cet état, mais on y tombe ſouvent par des degrez inſenſibles, dont on ne s'apperçoit point. Car, ſelon S. Bernard, la ſeule multitude des occupations auſquelles on ſe livre en oubliant Dieu, peut conduire à cette dureté de cœur, dont il fait une ſi terrible image dans le premier livre de la Conſideration, & dont il dit; que le cœur dur ne s'ouvre point par la componction, qu'il ne s'amolit point par la pieté, qu'il n'eſt point touché des prieres, qu'il n'eſt point ébranlé par les menaces, qu'il s'endurcit par les châtimens.

Il y a une autre ſorte d'inſenſibilité & d'aveuglement qui peut ſe rencontrer dans les Juſtes, lors que par leur peu de fidelité, par leur peu de mortification, par leurs vains amuſemens, & par d'autres défauts ſemblables ils éloignent d'eux le ſentiment de la grace, ils ſe privent de ſon onction, ils attirent la ſouſtraction de ſes lumieres,

& ils demeurent ainſi dans une vie ſenſuelle, qui ne vas pas neanmoins juſqu'à leur faire perdre abſolument la charité. Ils ſont peu touchez, parce qu'ils ont peu de grace, & que ce qu'ils en ont eſt comme étouffé par des paſſions humaines qui contriſtent le S. Eſprit, & qui l'empêchent de ſe répandre dans leur cœur.

Il ne faut quaſi point chercher d'autres raiſons des ſechereſſes que la plûpart des Chrétiens éprouvent. Et elle eſt tellement la plus commune, que S. Bernard l'allegue comme l'unique raiſon de ces états d'inſenſibilité & de tiedeur. Si vous me demandez, dit-il, la ſource de cette pernicieuſe tiedeur, dont ces perſonnes ſont travaillées, je vous diray que c'eſt que leur volonté n'étant pas encore bien purifiée, ils n'ont pas pour le bien un amour qui réponde à leur connoiſſance, parce que leur concupiſcence les attire & les entraîne. Ils aiment les conſolations terreſtres & charnelles, ſoit dans les paroles, ſoit dans les actions, ſoit en d'autres choſes, & s'ils s'en privent quelquefois, ils n'y renoncent jamais abſolument.

In Aſcenſ. Serm. 2. n. 3.

Ainſi leur affection ſe tourne rarement vers Dieu ; & bien loin que leur componction ſoit continuelle, elle n'eſt que d'une heure ou d'un moment, parce qu'il n'eſt pas poſſible qu'une ame qui s'abandonne à

» ces distractions, soit remplie des visites du
» Seigneur. Plus elle se vuide des unes, plus
» elle recevra des autres ; l'abondance ou la
» disette de ces visites suivant ordinairement
» ce plus grand ou ce moindre vuide des con-
» solations humaines.

» Ou plûtôt il est vray de dire qu'il ne se
» sçauroit faire un mélange des unes & des
» autres. L'huile que le Prophete multiplioit
» s'arrêta quand on n'eut point de vaisseaux
» vuides pour la recevoir; & l'on ne doit met-
» tre, selon l'Evangile, de vin nouveau que
» dans des vaisseaux neufs pour conserver &
» le vin & les vaisseaux. En un mot l'Esprit
» de Dieu & l'esprit de la chair, le feu & la
» tiedeur ne sçauroient subsister dans une mê-
» me maison; la tiedeur selon l'Ecriture étant
» l'objet du vomissement du Seigneur.

Quelquefois neanmoins cet état de secheresse n'est pas la marque d'un grand relâchement, & Dieu y reduit des ames tressaintes, ou pour les punir de quelques fautes legeres, ou pour empêcher que la continuation des dons & des visites de Dieu ne les porte à les attribuer plûtôt à la nature qu'à la grace : *Ne hanc continuam visitationem, non jam gratiæ attribuant, sed naturæ*, dit l'Auteur de l'échelle du Cloître ; ou qu'ils ne croyent y avoir droit comme à un heritage qui leur appartient par succession, dit S. Bernard.

Ch. 8.

Dieu leur montre en ſe retirant ainſi d'el-
es, qu'il n'y a que le menſonge & le pe-
né qui leur ſoient propres, qu'elles ne ſont
ar elles-mêmes que tenebres & impuiſſan-
e, & qu'elles tiennent de lui tout ce qu'el-
es ont de juſtice & de veritable lumiere.

Voila de quelle nature eſtoient les ſe-
nereſſes dont les Religieux de S. Bernard
e plaignoient à luy, comme nous avons
it, & que ce Saint appelle, *une langueur* Serm.
une aridité de cœur, une ſtupidité d'en- 9. in
ndement, qui faiſoit qu'ils ne pouvoient Cant.
enetrer les choſes de Dieu, & qu'ils ne ſen-
ient point la douceur du S. Eſprit.

Saint Bernard ſe plaint quelquefois luy-
même de celle qu'il éprouvoit. *Par quelles* Ser. 30.
rmes, dit-il, *pourray-je arroſer la ſteri-*
té de ma vigne ? Toutes ſes branches ſont
eſſeichées & demeurent ſans fruit, parce
u'elles n'ont point d'humeur. Mais il fait
oir enſuite que cette aridité n'alloit pas
en loin. Car il ajoûte incontinent : *O*
ſus combien mon cœur embraſé de contri-
on conſume-t-il tous les jours dans votre
crifice de ces branches ſeches que je retran-
e de cette vigne ! Car un cœur touché
une contrition ſi vive n'eſt pas dans une
rande aridité.

Outre ces eſpeces de privations de graces
nſibles dont nous venons de parler, il y
a encore une autre qui merite d'eſtre

considerée, parce qu'elle fait l'état ordinaire de quantité de personnes vertueuses. S. Bernard la décrit dans le cinquantiéme Sermon sur les Cantiques en distinguant deux sortes de charitez, l'une qu'il appelle *une charité d'action*, l'autre *une charité d'affection*.

Or par cette charité d'action il n'entend pas le seul accomplissement exterieur des préceptes & des bonnes œuvres sans aucun mouvement interieur. *Neque hoc dico*, dit-il, *ut sine affectione simus, & corde arido solas moveamus manus ad opera*. Mais » il y a, dit-il, un mouvement du cœur que » la raison conduit, & un autre qui est ac- » compagné du goût de la sagesse. *Est af-* » *fectio quam ratio regit, & est quam condit* » *sapientia*.

Cette premiere disposition où la raison conduit la volonté, est celle qui enferme cette secheresse dont nous parlons. Elle fait accomplir les commandemens avec force, mais sans douceur & sans goût, par la seule persuasion de leur justice. C'est pourquoy S. Bernard luy donne la qualité de seche & de forte; *Sicca sed fortis*, & de principe ordinaire des œuvres; *Per ipsam opera fiunt*.

C'est ce qu'on remarque en effet dans plusieurs personnes vertueuses, & plus encore dans les hommes que dans les femmes, parce

parce qu'ils ont l'imagination moins vive. On voit qu'ils ſont interieurement convaincus de la juſtice de la Loy de Dieu, qu'ils s'y portent avec fermeté, qu'ils n'heſitent point dans les occaſions où il s'agit de préferer Dieu au monde, qu'ils ne ſont point travaillez d'ennuis & de dégouts dans les exercices de pieté ; mais cependant ils ont peu de ſentimens vifs, tendres & fervens. Il ſemble qu'il n'y ait que la raiſon qui agiſſe en eux, & que cette raiſon leur mettant devant les yeux la juſtice de leur devoir, les emporte de ce coſté-là ſans grande reſiſtance de leur part, mais auſſi ſans beaucoup de ſentiment de devotion.

Cet eſtat n'eſtant gueres diſtingué ſenſiblement de l'eſtat naturel d'un eſprit exemt de paſſions, peut fort bien eſtre appellé un eſtat de ſéchereſſe & d'inſenſibilité ; puiſque les objets que la foy preſente, ne font pas ſur ceux qui y ſont les impreſſions qu'ils y devroient faire, & que ces mêmes perſonnes avouënt qu'elles ſont bien plus fortement touchées par des objets tous humains. Il faut donc qu'elles conçoivent foiblement les choſes de Dieu, & que l'amour qu'elles ont pour luy ne ſoit pas bien vif. Ceux neanmoins qui ſont en cet état ne doivent pas conclure qu'ils n'ayent point du tout de charité. Car il ſe peut faire qu'ils

en ayent une assez forte au fond du cœur, mais que n'estant pas d'un naturel sensible & affectif, Dieu les fasse agir d'une maniere conforme à leur temperament, en ne permettant pas que les mouvemens d'amour qu'il leur donne, soient accompagnez de certaines idées qui les rendoient plus sensibles.

C'est pour consoler ces personnes que saint Bernard remarque, qu'il y en a qui aspirent à la grace de devotion toute leur vie, & qui n'y arrivent jamais & que neanmoins s'ils perseverent à la rechercher avec pieté, Dieu donnera à leur ame au moment qu'elle sortira du corps ce qu'il leur a refusé par une secrette dispensation. *Multi totâ vitâ suâ ad hoc tendunt, & nunquam pertendunt, quibus tamen, si piè & perseveranter conati sunt, statim ac de corpore exeunt, redditur quod in hac vita dispensatoriè est negatum.*

Mais il faut remarquer sur le sujet de ces secheresses & des privations des visites de Dieu, qu'il y a une maniere d'éloignement & d'absence du saint esprit selon saint Bernard, qui n'est rien moins que ce qu'on appelle secheresse. Carelle ne consiste qu'en la privation d'une presence intime & extraordinaire que Dieu fait sentir à l'ame, lors qu'il se communique à elle avec plus d'abondance. Mais cette privation même pro-

luit dans l'ame une ſoif ardente qui la fait ſoupirer aprés la preſence de ce bien, dont elle conſerve encore une idée aſſez vive pour exciter ces deſirs. Ainſi cet eſtat eſt accompagné de l'armes, de deſirs vehemens, de devotions ardentes, d'une ſeparation des créatures, & ne convient proprement, ſelon ſaint Bernard, qu'à une ame élevée & qui merite le nom d'épouſe: *Quam ingens devotio, & deſiderium vehemens & prædulcis affectus ſponſam probat.* Serm. 32.

Tel eſt cet eſtat que ſainte Thereſe décrit dans le chapitre 20. de ſa vie. Je me ſouviens, dit-elle, d'autrefois de ce que diſoit ſaint Paul, qu'il eſtoit crucifié au monde, non que je croye eſtre de la ſorte, ne voyant que trop que je ne le ſuis pas: mais il me ſemble que dans l'occaſion dont je viens de parler, on peut dire que l'ame eſt comme crucifiée & ſuſpenduë entre le Ciel & la terre. Car elle n'eſt pas dans le Ciel, ni n'en reçoit point de conſolation, & elle ne tient plus à la terre ni ne voudroit pas en recevoir du ſecours. Ainſi elle ſouffre ſans pouvoir, de quel coſté qu'elle ſe tourne, trouver du ſoulagement. Ce qui luy vient alors du ciel eſt une grande connoiſſance de Dieu, qu'elle ſe perd dans la vûë de ſon infinie grandeur; & cette connoiſſance augmente ſa peine au lieu de la diminuer, parce qu'elle augmente encore ſon

desir de le posseder. Cette peine est quelquefois si violente qu'elle luy fait perdre le sentiment ; mais cela dure peu. C'est une espece d'agonie, excepté que le contentement dont cette souffrance est accompagnée est si grand, que je ne sçay à quoy le comparer. C'est un martyre delicieux, dans lequel l'ame a un tel dégoust de tout ce qu'il y a dans le monde de plus agreable, qu'elle n'en sçauroit souffrir la vuë quand il s'offre à sa pensée. Elle connoist bien qu'elle n'aime & qu'elle ne cherche que Dieu seul, mais elle ne le considere & ne l'aime qu'en general, sans examiner & sans sçavoir ce qu'elle aime particulierement en luy, à cause que son imagination ne luy represente rien.

Que je souhaiterois, mon Pere, de vous pouvoir bien faire entendre cecy, afin que vous puissiez ensuite me faire mieux comprendre à moy-même ce que peut-estre. Car c'est l'estat où je me trouve toujours maintenant. Lors que je me vois dégagée des occupations où je suis contrainte de m'appliquer, j'entre d'ordinaire dans des peines que l'on souffre aux approches de la mort.

Cette espece d'éloignement de la grace est si peu semblable aux secheresses des gens d'une vertu commune, qu'ils n'arrivent jamais dans leur plus grande ferveur à ce

eſtat où les ames favoriſées particuliere-ment de Dieu le regardent comme éloigné d'elles.

Enfin outre ces ſechereſſes & ces inſenſi-bilitez plus communes & plus connuës, il y en a encore d'autres moins communes & plus inconnuës parce qu'elles n'arrivent qu'à des ames que Dieu a miſes dans des eſtats extraordinaires, & qu'il purifie par ces peines interieures auſquelles les Theo-logiens myſtiques donnent divers noms. Il eſt certain que quoy que les Peres ayent parlé de quelques eſtats tres-élevez, ils ont peu parlé neanmoins de ces deſolations & de ces peines extraordinaires, dont il ſem-ble que les nouveaux livres de ſpiritualité faſſent un chemin ordinaire pour la plû-part des ames. Et c'eſt pourquoi il eſt bien à craindre que beaucoup de celles qui pré-tendent eſtre dans ces ſortes de peines ex-traordinaires ne prennent & ne veüillent faire paſſer des ſtupiditez naturelles, ou des tenebres qui ſont la juſte punition de leurs illuſions, pour des morts, des anéantiſ-ſemens, & des deſolations myſtiques, ou que ces prétenduës peines ne ſoient plûtôt imaginées que ſenties, & ne naiſſent dans pluſieurs que de ce qu'elles ont appris par la lecture des nouveaux Myſtiques, que la plûpart des grandes ames paſſoient par ces ſortes d'épreuves, qu'on releve par de

grands noms d'angoisses, de solitudes, de martyre, de mort & d'anéantissement

On ne veut pas nier neanmoins que Dieu n'ait éprouvé par des peines extraordinaires des ames tres-saintes, & qu'ainsi les dégoûts, les insensibilitez, les tenebres qu'elles décrivent, ne puissent subsister avec une tres-grande pureté de cœur, & que Dieu ne s'en soit même servi pour conserver, ou pour augmenter celle qu'elles avoient. Mais on ne croit pas qu'on eust droit d'en tirer les consequences que certains Auteurs en tirent, comme nous le ferons voir dans le Chapitre suivant.

CHAPITRE V.

Quel jugement on doit porter suivant la doctrine des Saints Peres des divers états cy-dessus décrits, & ce que l'on y doit demander à Dieu.

L'Insensibilité du cœur & les tenebres de l'esprit pouvant estre jointes d'une part comme nous l'avons montré, avec l'estat du peché mortel, ou avec de grandes imperfections ; & de l'autre avec des imperfections legeres, & même avec une tres-grande vertu, l'on n'en peut rien conclure avec une entiere certitude pour juger de l'état de l'ame. Car il ne s'ensuit pas, ni

que ceux qui ſont inſenſibles ne ſoient fort élevez en grace, parce que cette inſenſibilité peut avoir eſté attirée par de grands pechez, ni auſſi qu'ils ſoient ou fort imparfaits ou criminels; puiſque Dieu permet quelquefois que des ames tres-pures ſe trouvent dans ces états.

Mais quand on reconnoiſt en ſoy des cauſes effectives qui ont attiré cette dureté de cœur, comme de grands pechez ou de grandes negligences, on a tout ſujet de la prendre alors pour une punition de Dieu. Et l'on ne doit pas ſeulement reconnoiſtre qu'on a merité cet abandon de Dieu par ſes infidelitez, mais on en doit de plus gemir comme d'un état funeſte & dangereux, & qui marque ou une abſence totale, ou un extrême affoibliſſement de la grace.

Quand même on ne ſe ſentiroit coupable de rien, & que nôtre conſcience ne nous reprocheroit aucune negligence conſiderable; comme on ne ſçait neanmoins jamais avec certitude ſi l'on eſt digne d'amour ou de haine, ſi on n'a pas perdu la grace par quelque peché ſecret, ou ſi on ne l'a point affoiblie par l'abus des choſes ſaintes; la privation que Dieu fait ſentir de ſes lumieres & de ſes graces nous doit toujours faire entrer dans ſes ſentimens d'humilité & de crainte. Et bien loin d'en prendre ſujet de nous croire dans un eſtat ſaint & élevé,

nous devons au contraire nous regarder en cet eſtat comme éloignez de Dieu, & comme éprouvant les effets de ſa colere.

erm. 4. in Cant. 8. & 9. Saint Bernard parlant, ou en ſa propre perſonne, ou en celle de ſes Religieux, ne raporte point ſes tenebres & cette inſenſibilité à d'autre cauſe qu'à l'orgueil. Il s'eſt » trouvé, dit-il, de l'orgueil en moy, & le » Seigneur s'eſt détourné de ſon ſerviteur » dans ſa colere. C'eſt delà que vient cette ſterilité de mon ame & ce manquement de » devotion que je ſouffre. Comment mon » cœur s'eſt-il ainſi ſeché, & Comment eſt-il » devenu tout materiel & comme une terre » ſans eau ? Je ne puis eſtre touché de componction juſqu'à verſer des larmes, tant la » dureté de mon cœur eſt grande. Je ne trouve plus de gouſt à la Pſalmodie. Je ne ſçaurois m'appliquer à lire. Je ne me plais point » à prier. Je ne me trouve point diſpoſé à » faire mes meditations ordinaires. Où eſt ce » ſaint enyvrement d'eſprit ; où eſt cette ſerenité d'ame, cette paix, & cette joye que » l'on poſſede dans le Saint Eſprit ? L'état où » je ſuis me rend pareſſeux à l'ouvrage des » mains, aſſoupi dans le temps des veilles, » prompt à la colere, opiniaſtre dans mes » averſions ; plus indulgent à ma langue & à » ma bouche, moins animé & plus lâche dans » l'exercice de la prédication. Helas, le Seigneur viſite toutes les montagnes qui ſont

utour de moy, & il n'y a que moy dont
ne s'approche point! Et un peu aprés ce
iſcours il conclut qu'il faut attribuer à
'orgueil cette privation des graces de Dieu.

Ne doutez point, dit-il, que l'orgueil
n'en ſoit la cauſe, encore même que cela
ne vous paroiſſe pas, & que vous ne vous
rouviez coupable de rien. Car Dieu con-
noiſt en vous ce que vous n'y connoiſſez
pas, & il eſt luy-même votre Juge. Celuy
qui donne ſa grace aux humbles, ôtera-t'il
à une perſonne vraiment humble la grace
qu'il luy a donnée? La privation de la gra-
ce eſt donc une preuve de notre orgueil,
quoy qu'à la verité il arrive quelque fois
que Dieu la ſouſtrait, ou la retire, non
pour un orgueil que l'ame ait déja, mais à
cauſe de celuy qu'elle auroit s'il ne la reti-
roit pas. Vous avez un témoignage évident
de cette verité dans la perſonne de l'Apô-
tre, lors qu'il ſouffroit malgré luy les ai-
guillons de ſa chair; car ce n'eſtoit pas qu'il
eût le cœur élevé par aucun ſentiment de
préſomption, mais c'eſtoit de peur qu'il
ne s'élevaſt. Cependant que l'orgueil ſoit
préſent ou qu'il ne le ſoit pas encore, il eſt
toujours neanmoins la cauſe de ce que
Dieu nous oſte ſa grace.

D'ou vient, dit-il en un autre endroit,
que le travail de la penitence nous paroiſ
ſi rude, que les mortifications du corps

» nous ſont ſi penibles, que l'abſtinence nous
» eſt onereuſe, que notre ame s'endort d'en-
» nuy dans les veilles ? Il n'en faut point
» chercher d'autres cauſes que la diſette où
» nous ſommes de l'eſprit de Dieu ; *non ob*
» *aliud ſanè quam ob inopiam ſpiritus.*

» Ce Saint conſideroit donc cet eſtat comme une punition de l'orgueil, & comme une privation de graces ; & bien loin de vouloir qu'on s'en *glorifiaſt*, & qu'on *l'aimaſt*, il vouloit que ce fuſt un ſujet de gemiſſemens & de ſoupirs.

Serm. 54. in Cant. c. 9.

Il ne pratiquoit pas ſeulement cela pour luy-même. Il donnoit la même inſtruction aux ſaints Religieux qui eſtoient ſous ſa
» conduite. Mes enfans, leur dit-il, cette
» penſée que la grace nous eſt oſtée à cauſe
» de notre orgueil, étouffe en nous la pré-
» ſomption, & elle ſert à nous faire recou-
» vrer la grace. Je deſire que vous ne vous
» épargniez pas, & que vous vous accuſiez
» vous-mêmes, ſi vous ſentez en vous quel-
» que refrodiſſement de la grace & quelque
» langueur dans la vertu, comme je m'accuſe
» moy-même quand je ſuis dans cet eſtat :
» *Volo vos non parcere vobis, ſed accuſare*
» *voſmetipſos, quoties fortè in vobis vel ad*
» *modicum torpere gratiam, virtutem lan-*
» *gueſcere deprehenditis, ſicut ego pro hujuſ-*
» *modi meipſum accuſo.* C'eſt-là, dit-il en-
» core, ce que doit faire un homme qui exa-

mine avec ſoin ſa conduite, & qui eſt toujours en garde contre l'orgueil. «

C'eſt en cette maniere & par cette diſpoſition d'humilité que Dieu forme dans le cœur enſuite de cette ſouſtraction de grace, que ſaint Bernard appelle cet eſtat un ſecours de Dieu. Apprenez, dit-il, que dans la vie ſpirituelle vous devez eſperer d'enhaut un double ſecours; la correction & la conſolation. L'une vous exerce au dehors; l'autre vous viſite au dedans L'une reprime votre inſolence; l'autre vous remplit de confiance. Celle là produit l'humilité; & celle-cy conſole la puſillanimité. Celle-là vous rend circonſpects; & celle-cy devots. « « « « « « « « « « « « « «

Ainſi cet eſtat n'eſt un ſecours qu'au même ſens que l'on peut dire, que l'abſence de la grace eſt un ſecours, & que les pechez cooperent à notre bien. Et cela veut dire ſeulement, qu'en connoiſſant mieux par là notre néant & notre foibleſſe, nous en devenons plus humbles par une nouvelle grace que nous recevons de Dieu.

Cette doctrine d'un Saint ſi éclairé doit faire conclure que c'eſt une conduite dangereuſe de flatter d'une éminente perfection, les ames qui ſont dans cet eſtat de tenebres & de leur faire enviſager leur dureté & leur obſcurciſſement comme un eſtat *pré cieux*, comme un chemin *grand & royal*,

préferable au plus éclatantes lumieres. Et l'on peut dire que cette ſpiritualité ſemble ne tendre qu'à empêcher ces ames de s'humilier ſous la main de Dieu, à les rendre ſuperbes dans leur pauvreté, à leur oſter la compaſſion qu'elles doivent avoir d'elles-mêmes, & à les reduire ainſi au plus miſerable eſtat où puiſſent eſtre les ames; puis qu'il n'y a point de plus grande miſere ſelon ſaint Auguſtin, que d'eſtre miſerable ſans connoiſtre ſa propre miſere. *Quid miſerius miſero non miſerante ſeipſum?*

Quand cette regle recevroit quelque exception à l'égard de quelques ames extraordinaires, elle en recevroit peu; parce qu'il n'y a rien de plus rare que ces perſonnes extraordinaires, & que la pluſpart de celles qui paſſent pour telles, ne ſont extraordinaires qu'en illuſion. Mais on peut même dire à l'égard des plus ſaintes qui ſont dans ces peines, que quand elles ſeroient aſſurées comme ſaint Paul de leur perſeverance, & quand elles ſçauroient que Dieu ne puniroit pas en elles par là des fautes paſſées, mais qu'il auroit pour unique fin de les préſerver d'un orgueil, dont elles ne ſeroient pas encore coupables, elles n'auroient pas droit neanmoins de parler avec eſtime, ni de ſe trouver bien dans ces eſtats. Car il faudroit toujours que la veuë de la verité éternelle leur fit regarder ces

tenebres & cette insensibilité comme une tentation ; comme un déreglement de leur imagination & de leur esprit, dont Dieu n'est point auteur ; comme un effet du peché qui divisant leur ame, & la rendant plus pesante, l'empécheroit de se porter à Dieu tout entiere. Et en les regardant de cette sorte, elles seroient obligées d'en gemir comme d'une trés-grande misere, bien loin de s'y plaire & de s'en glorifier. Si Dieu en tire du bien pour elles, comme il en tire des pechez-mêmes, c'est un effet de sa bonté, & non pas de cet estat, qui n'a rien en soy qui ne soit mauvais, & qui ne devient utile que par la grace toute gratuite que Dieu faite à certaines ames de les faire entrer par là dans une connoissance plus profonde, & un sentiment plus vif de leur misere & de leur néant.

Mais peut-estre qu'au moins les Peres ne demandoient pas à Dieu le retour de ses consolations & de ses lumieres, & qu'ils ne conseilloient pas aux autres de le demander. C'est encore une spéculation qu'on ne trouvera point dans les Peres. Saint Bernard enseigne au contraire qu'il faut chercher le saint Esprit avec grand soin, & qu'il faut tendre à le posseder avec abondance : *Quæramus hunc spiritum, fratres mei, ut quem jam habemus, abundantius adhuc habeamus.* Bern. de sancto Andr.

Serm. 74. in Cant.

Il enſeigne en autre lieu, que Dieu ne s'éloigne des ames qu'afin qu'elles le cherchent avec plus d'ardeur. Donnez moi, dit-il, une ame que le Verbe ſon époux ait coutume de viſiter, à qui la familiarité donne de la hardieſſe; le dégouſt, de la faim; & le mépris de toutes choſes, du repos; & je ne differeray point de luy attribuer la voix & le langage d'une épouſe, & de luy en donner auſſi le nom; & je croiray qu'elle aura part à cette parole: *Revenez*, que j'explique maintenant. Car elle témoigne ſans doute qu'elle a merité la preſence de celuy qu'elle appelle ainſi, quoy que peut-eſtre elle n'ait pas eſté digne d'une auſſi abondante communication de ſes graces qu'elle le pourroit deſirer. Car ſi elle ne les avoit point du tout meritées, elle ne ſeroit pas en eſtat de rappeller ce divin époux, mais elle ne feroit que commencer à l'appeller, comme n'en ayant point encore eſté viſitée. Cette parole, *Revenez*, ſignifie le retour de celuy qu'on a déja poſſedé; & il ne s'eſt peut-eſtre retiré qu'afin de ſe faire rappeller avec un plus ardent deſire, & de ſe faire poſſeder avec plus de conſtance & de force. Car lors qu'il feignit de ſe vouloir ſéparer de ſes Diſciples qu'il rencontra ſur le chemin d'Emaüs, ce n'eſtoit pas qu'il en euſt envie, mais c'eſt qu'il vouloit leur faire dire de tout leur

cœur : *Demeurez, Seigneur, avec nous, parce qu'il eſt déja tard.* Ce Verbe divin ne ceſſe donc point de pratiquer cette feinte charitable, ou plutoſt cette diſpenſation ſalutaire de ſon abſence & de ſon retour vers l'ame qui luy eſt toute dévoüée. Il veut qu'elle l'arreſte au moment de ſon paſſage, & qu'elle le rappelle quand il s'éloigne. Car on peut rappeller ce Verbe divin, puis qu'il a dit : *Je m'en vais & je reviens à vous* ; & qu'il a dit auſſi : *Encore un peu de temps, & vous ne me verrez plus* ; *& encore un peu de temps & vous me verrez.*

Et plus bas aprés avoir décrit les effets de la preſence du Verbe dans l'ame, il ajoute : Que parce que ſon éloignement fait que ſon ame devient froide & engourdie, cet eſtat de langueur eſt le ſigne de ſon abſence, & qu'il eſt neceſſaire que l'ame ſoit triſte juſqu'à ſon retour. Je me ſerviray donc, dit-il, toute ma vie de cette parole *Revenez*, pour rappeller le Verbe ; & toutes les fois qu'il s'éloignera de moy je ne ceſſeray point de crier aprés luy : *Revenez*, par un ardent deſir de ſon retour, afin qu'il me rende la joye de ſon ſalut, c'eſt-à-dire, luy-même. Je vous avouë, mes enfans, que lors que je ne poſſede pas cet unique objet de mes deſirs, je n'ay point d'autre deſir que celuy-là. On voit aſſez par là que ſaint Bernard n'eſtoit pas de l'avis de

ceux qui conſeillent de deſirer que leur inſenſibilité *ne ſoit jamais amolie par aucune goute de la roſée de la grace.*

Il eſt remarquable que ce ſaint Docteur ne parle preſque jamais des tiedeurs & des ariditez des ames, qu'il ne propoſe le remede de la priere & qu'il n'exhorte à s'en ſervir. Il repreſente par exemple dans ſon neuviéme Sermon ſur les Cantiques, les plaintes d'une ame plongée dans cette ſechereſſe d'eſprit : mais ces plaintes ſe terminent à la priere, & ne ſont même qu'une priere. Il y a bien des années, leur fait-il » dire, que par la grace de Dieu je mene une » vie chaſte & temperante, que je m'applique à la lecture, que je reſiſte à toutes mes » paſſions, Je donne ſouvent beaucoup de » temps à la priere, je veille contre les tentations, je ne donne ſujet de plainte à perſonne. Cependant en accompliſſant ainſi » les preceptes, mon ame ne laiſſe pas de demeurer comme une terre alterée. Afin donc » que mon holocauſte ſoit plein & parfait, » *donnez-moy, Seigneur, un baiſer de votre* » *bouche.*

» Ceux qui parlent de cette ſorte, dit-il enſuite, deſirent ardemment l'eſprit d'intelligence & de ſageſſe pour les gouſter. Je » croy que c'eſtoit par ce même deſir que le » ſaint prophete faiſoit à Dieu cette Priere : » *Que mon ame ſoit raſſaſiée, & comme en-*

raiſſée de viandes délicieuſes, & elle fera »
clater vos louanges par des tranſports de joye. »
Il proteſte luy-même à ſon égard qu'il en »
uſera toujours de laſorte, & qu'il ne manquera jamais de rappeller la grace ſi-tôt qu'elle s'éloignera de luy : *Quoties labetur, toties repetetur à me : nec ceſſabo clamitare, quaſi poſt tergum abeuntis, ardenti deſiderio cordis ut redeat.*

Saint Bernard ne croyoit donc pas que cet eſtat de ſechereſſe fuſt préferable à toute autre. Il ne ſouhaitoit nullement d'y demeurer. Et ſans entrer icy dans la diſcuſſion de ce que diſent les Theologiens Myſtiques, qu'il y a un certain eſtat de ſechereſſe où l'ame n'a aucun deſir de recouvrer les ſentimens de la grace dont Dieu l'a privée, & qu'ils appellent pour cette raiſon un eſtat de *mort* & d'*aneantiſſement*, il paroiſt manifeſtement que cet eſtat eſtoit inconnnu à Saint Bernard.

L'on ne trouvera point que les Auteurs un peu anciens en ayent parlé autrement que luy. Ils nous enſeignent tous que Dieu ne nous oſte les ſentimens de ſa grace, qu'afin de nous la faire rechercher avec plus de ſoin. C'eſt pourquoy l'auteur de l'Imitation de Jeſus Chriſt remarque que le Prophete Roy ayant éprouvé l'abſence de la grace qu'il exprime par ces paroles : *Vous avez détourné vôtre viſage & j'ay eſté trou-* L. 2. c.

blé, au lieu de vouloir demeurer dans cet état, s'adreſſe au contraire à Dieu avec plus d'inſtance, & obtient l'effet de ſa priere en recouvrant la grace qu'il avoit perduë ; *Convertiſti planctum meum in gaudium meum mihi, & circumdediſti me lætitia.* Il fait faire ailleurs une priere à l'ame chrétienne, afin d'obtenir de Dieu qu'il la conſole en la viſitant : *Noli conſolationem tuam prolongare ; noli conſolationem tuam abſtrahere, ne fiat anima mea ſicut terra ſine aqua*

L. 3. c. 3.

On peut donc ſuppoſer avec juſtice que ces maximes ſont celles de tous les anciens Docteurs. Et cela ſuffit pour nous convaincre de la fauſſeté de tous les raiſonnemens propoſez au commencement de ce livre, qui tend à faire croire qu'il faut ou préferer, ou égaler l'eſtat de tenebres, de froideur & d'inſenſibilité, à celui de lumiere, de devotion & de ferveur.

Il ne ſera pas neanmoins inutile d'éclaircir en particulier trois principes faux ou captieux que nous y avons marquez.

L'un eſt que les differens eſtats de l'ame n'eſtant point Dieu, & étant quelque choſe de créé, le détachement parfait où l'on doit être de toutes les creatures nous oblige d'y eſtre indifferens, puiſqu'il n'y a que Dieu ſeul qui doive être l'objet de notre at-

tachement, comme il eſt lui ſeul notre veritable bien.

Ce que l'on doit répondre à cela, eſt qu'il eſt bien vrai que la ferveur de l'amour de Dieu oppoſée à la ſechereſſe & à la froideur, n'eſt pas préciſément Dieu, mais que c'eſt un moyen par lequel nous nous uniſſons à luy. C'eſt un devoir de juſtice que nous luy rendons, & par lequel nous ne faiſons que nous acquitter du precepte de l'amour de Dieu; puiſque comme on l'a déja montré, on ne ſçauroit aimer Dieu avec une ferveur qui aille au delà de ce que Dieu nous commande.

Ainſi le même devoir qui nous oblige de préferer Dieu à toutes choſes, nous oblige auſſi à préferer les moyens par leſquels on s'acquitte mieux de ſes devoirs envers Dieu, à ceux par leſquels on s'en acquite moins parfaitement. D'où il s'enſuit qu'il vaut mieux aimer Dieu ardemment que de l'aimer foiblement; qu'il vaut mieux ſe porter à luy ſans partage d'eſprit ny de cœur, qu'avec un eſprit & un cœur partagé & affoibli, & qu'ainſi il faut preferer l'eſtat de ferveur à celuy de ſechereſſe.

Il y a deux manieres de ſuivre Jeſus-Chriſt, ſelon ſaint Bernard, ou eſtant entraîné aprés luy, ou en courant aprés luy. On eſt traîné quand la grace eſt foible. On court quand elle eſt forte. J'ay beſoin d'ê- Serm. 21. in Cant.

» tre tiré, dit ce Saint, parceque la charité
» s'eſt refroidie en moy, & que ce refroidiſ-
» ſement m'empêche de courir comme je fai-
» ſois en un autre tems. Mais je commen-
» ceray de courir quand vous m'aurez rendu
» la joye de mon ſalut, & qu'une ſaiſon plus
» favorable de grace ſera revenuë. *Propterea* dit-il, *opus habeo trahi, quoniam refriguit pauliſper ignis amoris tui, nec valemus à facie frigoris hujus currere ſicut heri & nudius-tertius. Curremus autem poſtea cùm reddideris lætitiam ſalutaris tui, cùm redierit melior temperies gratiæ.*

L'une & l'autre maniere eſt un effet de la grace; mais il faut préférer l'un à l'autre & ne perdre pas neanmoins courage quand Dieu ne nous accorde que celle que nous
» ne devons pas choiſir. Donc dit ſaint Ber-
» nard, quand vous eſtes tenté d'ennuy ou de
» dégouſt, ne vous laiſſez point aller à la dé-
» fiance, & n'abandonnez point les exercices
» ſpirituels. Demandez à Dieu qu'il vous
» preſte la main. Priez-le comme l'Epouſe,
» qu'il vous traîne aprés luy, juſqu'a ce qu'-
» ayant eſté rendu plus prompt, & plus ar-
» dent par la grace que vous aurez recouvrée,
» vous courriez en luy diſant: *Jay couru dans*
» *la voye de vos commandemens, quand vous*
» *avez dilaté mon cœur.*

Le ſecond principe eſt que l'amour eſt plus fort & plus vif dans l'eſtat de tenebres,

e froideur & de desolation, qu'il est seulement moins sensible à l'ame, & que sa force paroist en ce qu'il subsiste dans cette privation de tout le sensible.

Mais s'il estoit vray generalement que l'amour fust plus grand dans l'état de sechereſſe & d'insensibilité, que dans celui de ferveur, il faudroit dire que les Peres n'y ont rien entendu, qu'ils ont confondu toutes choses, & qu'ils ont trompé les ames par une fausse spiritualité.

Car il s'ensuivroit de là, que ce qu'ils ont pris pour une absence & une soustraction, ou au moins pour un affoiblissement de la grace, est au contraire l'état d'une grace plus forte & plus abondante. Car la grace n'étant autre chose que la charité, il y a plus de grace où il y a plus de charité.

Si l'amour estoit donc plus grand dans l'état de sechereſſe, la grace y seroit plus grande. Et par consequent ce seroit un état d'abondance, & non pas de pauvreté. & l'on passeroit au contraire à l'estat de pauvreté & de disette de grace, quand on viendroit à aimer Dieu avec goût, avec ferveur, avec sentiment, & avec joye. De sorte que selon cette philosophie il faudroit changer non seulement le langage des Sts. Peres, mais aussi celuy des prieres & des hymnes de l'Eglise. Et au lieu par exemple de dire à J. C. comme on fait dans

l'hymne de la Transfiguration, que quand il lui plaist de visiter nos ames il en chasse les tenebres & y verse des consolations: *Pellis mentis caliginem, & nos reples dulcedine*, il luy faudroit dire que lors qu'il nous visite par une grace abondante il couvre nôtre ame de tenebres & nous prive de toute douceur. Il faudroit demander à Dieu comme des dons precieux, les tenebres, le dégoût, la froideur, la secheresse & la dureté de cœur: & au lieu de dire comme David: *Sicut adipe & pinguedine repleatur anima mea*, il luy faudroit dire, que jamais mon ame ne soit remplie d'aucune onction, & qu'elle demeure toujours dans la sterilité & dans la disette. Nous avons remarqué que ce sont en effet les prieres qui naissent de ces principes. Mais ces sortes de prieres sont tellement éloignées de celles dont l'Eglise nous propose des modeles, que cette contrarieté suffit pour montrer que ces principes ne s'accordent point avec ses sentimens.

Il vaut donc mieux sans doute s'en tenir à la spiritualité des Peres, & prendre les secheresses pour une absence de grace, & par consequent pour un état où l'amour est moins fort & où l'on accomplit ainsi moins parfaitement le grand commandement de la charité; où l'on est moins capable de resister aux tentations, qui ne se surmontent

comme il faut que par l'amour de Dieu, quoy que Dieu ne laiſſe pas d'y ſoutenir quelques ames, en leur donnant par les ſecouſſes & par les ébranlemens mêmes qu'elles éprouvent, un plus vif ſentiment de leur néant.

Il eſt vrai que quoy qu'abſolument parlant il y ait moins d'amour dans l'état d'inſenſibilité que dans celui de ferveur, il ſe peut faire neanmoins qu'une perſonne qui ſera dans la ferveur, aura dans le fond moins d'amour qu'une autre qui ſera dans l'inſenſibilité & dans la froideur. Car il peut arriver qu'un amour tres ardent & tres pur ſoit tellement couvert par les nuages de l'imagination, par la peſanteur de l'eſprit, par la revolte des paſſions, que ſa force & ſa grandeur ne paroiſſent point, & qu'il ſuffiſe à peine pour empêcher l'ame de tomber. Mais ſi ce même amour étoit délivré de ces obſtacles, & qu'il agiſt dans l'ame ſans réſiſtance, il éleveroit cette ame à un état non ſeulement plus heureux, mais auſſi plus parfait que celui de l'inſenſibilité & de la ſechereſſe où elle **étoit**, lors que cet amour étoit retenu & comme étouffé.

S'il eſt le même dans le fond en ces deux états, il n'eſt pas le même dans ſon action. Ainſi il eſt toujours vrai de dire que l'état de ſechereſſe diminuë & affoiblit l'amour de Dieu, mais il ne laiſſe pas d'eſtre utile à

quelques ames pour les purifier des impuretez qu'elles peuvent meſler aux graces de Dieu, lors qu'elles y ſont attachées par amour propre, & pour les accoutumer à ne dépendre pas tant de ces faveurs, à marcher ſans ce ſoutien, & à s'occuper davantage du ſentiment de leurs foibleſſe.

Le troiſiéme principe propoſé en faveur de ceux qui mettroient la perfection dans l'inſenſibilité, n'eſt dans le fond qu'une équivoque qui forme deux ſens, dont l'un ne conclut rien, & l'autre ſeroit une erreur viſible.

C'eſt de dire que moins nous avons de creé en nous, plus nous ſommes heureux, parce que nous ſommes plus en eſtat d'être remplis de Dieu ſeul

Je répons à cela que ſi l'on veut dire ſimplement que le bonheur d'un ame conſiſte à ne s'attacher à rien de creé, à n'avoir rien de creé pour objet de ſes deſirs & de ſon amour, on ne dit rien que de veritable. Mais auſſi on n'en ſçauroit rien conclure à l'avantage de ces tenebres & de ces ſechereſſes. Mais ſi l'on veut dire que le bonheur d'un ame conſiſte à n'avoir point de diſpoſitions & de qualitez creées, ce ſeroit une étrange Theologie, & qu'on auroit peine à exempter d'erreur. Car l'amour de Dieu, les vertus, les connoiſſances de Dieu, ſont des diſpoſitions creées & produit par le St. Eſprit

Esprit qui reside dans les ames justes, en les y produisant C'est pourquoy il est appellé par l'Eglise l'Esprit Createur. Et nous sommes appellez de nouvelles creatures par l'Apôtre. De sorte que de souhaiter de n'avoir rien dans l'ame de créé, c'est souhaiter de n'aimer point Dieu, de ne le point connoître, de n'avoir point le cœur pour, de n'estre point créez dans les bonnes œuvres, *creati in operibus bonis*, & enfin de n'estre point de nouvelles creatures; rien de tout cela ne pouvant estre que par des dispositions ou des actions créées que le saint Esprit forme & produit dans le cœur.

2. Cor. 5. 17.

Ephes. 2. 10.

CHAPITRE VI.

Avis que les Saints donnent selon ces differentes dispositions.

COMME la diversité de ces estats par où Dieu fait passer les ames, est une des plus grandes épreuves par lesquelles il les exerce en cette vie, & qu'il est extrêmement important d'éviter les differentes extremitez où l'on peut tomber, soit en ne préferant pas ceux que Dieu veut que nous préferions, soit en se decourageant lors qu'il permet que nous tombions dans ceux qui sont penibles, il est bon d'avoir des principes solides qui reglent les dispositions

où l'ame doit-estre dans ces divers changemens.

In Cant. Serm. 3. n. Le plus necessaire de tous est celuy que saint Bernard nous donne dans un de ses Sermons sur les Cantiques.

Lors que vous sentirez, dit-il, que vous » estes tombé dans l'engourdissement, la tiedeur & l'ennuy, gardez-vous bien d'entrer » pour cela en défiance & de quitter vos » exercices spirituels ; mais cherchez-la main » de celuy qui vous peut assister, le conjurant, à l'exemple de l'Epouse, de vous » tirer aprés luy, jusqu'à ce qu'estant animé » & réveillé par la grace, vous deveniez plus » prompt & plus alaigre, & que vous couriez & disiez : *J'ay couru dans la voye de » vos commandemens, lors que vous avez étendu » mon cœur.* Mais rejouïssez-vous en la grace » de Dieu tant qu'elle sera presente; en sorte » neanmoins que vous ne croiyez pas posseder ce don comme un droit qui vous est » acquis, vous assurant trop sur luy, comme si vous ne le pouviez jamais perdre ; » de peur que venant tout à coup à retirer sa » main & à soustraire sa grace, vous ne tombiez dans le découragement & dans une » tristesse excessive. Enfin ne dites point *dans » votre aboudance : Je ne seray jamais ébranlé*, » de peur que vous ne soyez aussi obligé de » dire avec gemissement ce qui suit; *Vous » avez détourné votre visage de moy, & je*

uis tombé dans la confusion & dans le trou- «
ble. Vous aurez soin plûtôt, si vous êtes «
sage, de suivre le conseil du Sage, qui est de «
n'oublier pas les biens aux tems des maux, «
ni les maux aux tems des biens. «

N'entrez donc point dans une trop gran- «
de confiance au jour de vôtre force, mais «
criez vers Dieu avec le Prophete, & dites: «
Ne m'abandonnez pas, s'il vous plaist, lors «
que mes forces m'auront quitté. Enfin con- «
solez-vous dans le tems de la tentation, & «
dites avec l'Epouse: *Tirez-moi aprés vous.* «
Nous courons aprés l'odeur de vos parfums. «
Ainsi l'esperance ne vous quittera point «
dans les mauvais jours, & la prévoyance «
ne vous manquera point dans les bons. Et «
soit que vous soyez dans l'adversité ou dans «
la prosperité, parmy les changemens & les «
revolutions des temps, vous conserverez «
comme une image de l'éternité, c'est-à-dire «
une égalité d'esprit & une constance in- «
vincible & inviolable à toutes sortes d'in- «
fortunes, benissant Dieu en tout, & demeu- «
rant ainsi en quelque sorte dans un état «
toujours immuable, au milieu des évene- «
mens douteux & des défaillances incertai- «
nes de ce siecle inconstant. «

Cet avis de S. Bernard a esté suivi de tous les maistres de la vie spirituelle.

Ne craignez point, dit l'Auteur de l'Echelle des Religieux, *ne vous découragez*

point, & ne croyez point que Dieu vous mépriſe, ô ſainte Epouſe, ſi vôtre Epoux vous cache quelquefois ſon viſage. Tout cela coopere à votre bien, & ſes approches & ſes éloignemens vous ſont utiles.

Lors que Dieu retire ſa conſolation, dit l'Auteur de l'Imitation de Jeſus-Chriſt, *ne vous laiſſez pas aller à l'abbatement, mais attendez avec humilité & patience les viſites du ciel.*

Saint François de Sales ſur tout a fait de cette égalité d'eſprit dans les diverſes diſpoſitions de l'ame, un des principaux fondemens de ſa conduite. Il l'a recommandé en divers endroits de ſes ouvrages, & particulierement dans ſon Introduction, où il en parle en ces termes : Il faut, dit-il, tâcher d'avoir une continuelle & inviolable égalité de cœur dans une ſi grande inégalité d'accidens, & quoy que toutes choſes ſe tournent diverſement autour de nous, il faut demeurer conſtamment immobiles à toujours regarder, tendre & prétendre à Dieu. Que tout ſe renverſe c'en deſſus deſſous; que notre ame ſoit triſte, joyeuſe; en douceur, en amertume; en paix, en trouble; en clarté, en tenebres; en gouſt, en dégouſt; en tentation, en ſechereſſe, & en tendreté : que le ſoleil la brûle, ou que la roſée la rafraichiſſe, il faut pourtant qu'à jamais & toujours, notre volonté ſuperieu-

L. 4. c. 13.

re, qui eſt notre bouſſole, regarde inceſ- «
ſamment à tendre perpetuellement à l'a- «
mour de Dieu ſon Createur & ſon Sauveur, «
ſon unique & ſon ſouverain bien. *Soit que* «
nous vivions, ſoit que nous mourions, dit «
l'Apôtre, *nous ſommes à Dieu.* Cette reſo- «
lution ſi abſoluë de ne jamais abandonner «
Dieu, ni quitter ſon doux amour, ſert de «
contrepoids à nos ames pour les tenir en la «
ſainte égalité parmy l'inegalité des divers «
mouvemens que la condition de cette vie «
luy apporte. «

Les fondemens de cette égalité d'eſprit qu'il faut conſerver dans ces eſtats ſont,

1. Que nous ne ſçavons pas aſſûrément ceux qui nous ſont les plus utiles, parce qu'il ſe peut faire que ceux qui ſont préferables en ſoy, ne le ſoient pas à l'égard de nous, à cauſe des infirmitez ſecrettes que Dieu voit en nous.

2. Que la volonté de Dieu conſiderée comme loy, nous preſcrit cette égalité d'eſprit. Car puiſque Dieu permet que nous y ſoyons, cette permiſſion de Dieu demande une ſoumiſſion tranquille à ſa juſtice, l'impatience enfermant quelque eſpece de revolte & de murmure contre Dieu.

3. Que comme nous ſommes obligez d'agir & d'eſtre fidelles dans ces eſtats, la raiſon veut que nous tenions notre ame dans la diſpoſition la plus propre pour ſatisfaire

à ce devoir. Or comme nous avons déja dit ailleurs, il eſt neceſſaire pour toutes ſortes d'actions, de poſſeder ſon ame en paix & en tranquillité.

Ainſi chacun doit établir ſa vie ſur cette maxime, qu'en quelque état qu'il ſoit, la volonté de Dieu eſt qu'il rentre dans la paix, c'eſt-à-dire, dans une diſpoſition tranquille qui luy permette de diſcerner la verité & de la ſuivre, & qu'il ne s'abandonne pas à la triſteſſe & au découragement, qui le mettroient dans l'impuiſſance d'agir.

Mais il ne faut pas entendre par cette égalité d'eſprit où l'on doit tâcher de ſe conſerver, une indifference entiere à tous ces divers états, qui ne nous permette pas de préferer les uns aux autres, ni une exemption entiere de toutes ſortes de mouvemens de crainte, de douleur, de joïe, d'éloignement. Car la même volonté de Dieu qui nous deffend toujours le découragement comme inutile à tout, nous preſcrit neanmoins certainesdiſpoſitions dans cette viciſſitude d'états.

Il y en a de generales & de particulieres.

La generale, ſelon S. Bernard, eſt une diſpoſition de crainte qu'il avoit luy-même fort dans le cœur, comme il paroiſt par la maniere dont il la propoſe.

En verité, dit-il j'ay compris qu'il n'y a rien de plus efficace pour meriter, pour conſerver & pour recouvrer la grace, que d'eſtre toujours devant Dieu dans une diſpoſition de crainte & d'abaiſſement. *Heureux l'homme*, dit l'Ecriture, *qui eſt toujours dans la crainte*! Craignez donc lors que vous ſentirez la preſence de la grace, craignez lors qu'elle s'éloigne, craignez lors qu'elle revient, c'eſt à dire, ſoyez toujours dans la crainte. Que ces trois ſortes de craintes ſe ſuccedent l'une à l'autre, ſelon ou que vous ſerez viſité de la grace, ou qu'elle ſe retirera de vous à cauſe de vos pechez, ou que Dieu ſe laiſſant appaiſer vous en redonnera de nouveau le ſentiment. Craignez lors qu'elle eſt preſente, de n'en faire pas un bon uſage; car c'eſt l'avis que nous donne l'Apotre lors qu'il dit: *Prenez garde de ne recevoir pas en vain la grace de Dieu.* Et parlant à ſon Diſciple: *Ne negligé pas*, luy dir-il, *la grace qui eſt en vous.* Il declare de luy-même *que la grace de Dieu n'eſt point demeurée inutile en luy.* Car ce grand Apôtre éclairé dans ſes conſeils de la lumiere de Dieu, ſçavoit que c'eſt mépriſer l'auteur de ces dons celeſtes, que de les negliger & de n'en faire pas l'uſage pour lequel il nous les donne, & que c'eſt un orguil inſuportable que d'en uſer de la ſorte.

Cant. Serm.

» Mais je vous avertis de plus qu'il y a
» encore icy une fosse profonde, d'où l'esprit
» d'orgueil peut vous dresser des embusches
» d'autant plus dangereuses qu'elles sont plus
» cachées. Car lors qu'il ne peut empêcher
» les bonnes actions, il tâche de corrompre
» l'intention, en vous portant à vous attri-
» buer les effets de la grace. Et vous ne de-
» vez point douter que ce genre de présomp-
» tion ne soit encore beaucoup pire que le
» premier. Car qu'y a-t-il de plus odieux à
» Dieu que cette parole : *C'est la puissance de*
» *nostre bras & non le Seigneur qui a fait ces*
» *choses* ?

» S'il faut donc craindre lors que nous
» jouïssons de la grace, que faut-il faire lors
» qu'elle se retire ? Ne faut-il pas craindre
» beaucoup davantage ? Oüy sans doute.
» Car si la grace nous manque, nous tom-
» berons dans la défaillance. Ecoutez ce
» que nous dit celuy même qui l'a donnée.
» *Vous ne sçauriez*, dit-il, *rien faire sans moy.*
» Craignez donc lors que la grace vous est
» ôtée comme estant tout prests à tomber.
» Craignez & tremblez devant Dieu, dont
» vous éprouvez la colere. Craignez, par-
» ce que celuy qui vous gardoit, vous a
» abandonnez. Et ne doutez point que ce
» que ne soit l'orgueil qui en est cause, quoy
» que vous ne le connoissiez pas, & que
» vous ne vous sentiez coupable de rien.

Car ce que vous ne connoiſſez pas encore, Dieu le connoiſt ; & c'eſt à luy qu'il appartient de vous juger.

Voilà la diſpoſition où l'on doit eſtre, ſelon ſaint Bernard, dans l'abſence de la grace, c'eſt-à dire dans l'eſtat de ſéchereſſe & d'inſenſibilité. Et il explique enſuite celle où l'on doit entrer quand on vient a la recouvrer. Mais ſi la grace, dit-il, nous eſt renduë aprés que nous aurons appaiſé Dieu que faudra-t-il faire? Il faudra craindre encore plus de retomber de nouveau, ſelon ce que dit l'Evangile : *Vous voilà gueri, allez & ne pechez plus, de peur qu'il ne nous arrive quelque choſe de pire.* Vous voyez que ſelon l'Evangile, c'eſt un plus grand mal de retomber, que de tomber dans le crime. Ainſi le peril eſtant plus grand, que votre crainte s'augmente à proportion.

Heureux l'homme qui a le cœur rempli de ces trois ſortes de craintes, qui craint pour la grace qu'il a reçûë, qui craint encore davantage quand il l'a perduë, & encore plus quand il l'a recouvrée.

Mais quoy qu'il y ait lieu de craindre dans tous ces divers eſtats, cela n'empêche pas qu'en conſultant cette même verité, on ne doive préferer comme nous avons déja prouvé, l'eſtat de ferveur & de lumiere à celuy de ſéchereſſes & de tenebres. Car notre eſprit eſt fait pour connoître Dieu, &

notre cœur pour l'aimer ; & nous ſommes obligez non ſeulement de l aimer, mais de l'aimer ardemment. Tout ce qui ralentit donc cet amour, qui eſt le plus naturel & le plus indiſpenſable de nos devoirs, ne peut eſtre que mauvais, quoique Dieu en puiſſe tirer du bien. Il eſt vray qu'il peut ſe gliſſer dans l'état de ferveur des recherches d'amour propre, qui en terniſſent la pureté. Et c'eſt ce qui nous oblige, en demandant à Dieu un amour fervent, de luy demander auſſi d'eſtre préſervez de tout retour ſur nous-mêmes. Mais il n'eſt pas vray neanmoins que l'amour ardent de Dieu, quoy qu'accompagné de conſolation & de douceur ſoit toujours ſoüillé de ces recherches ſecrettes. Au contraire ceux qui aiment Dieu le plus ardemment ſont ſouvent ceux qui l'aiment le plus purement.

Dieu nous peut préſerver de cette corruption par d'autres voyes que par celle de nous ôter ſa grace. Et quand il luy plaît d'employer ce remede, il faut à la vérité s'y ſoumettre, mais il faut croîre en même temps que nous ſommes privez d'un grand bien pour eſtre preſervez d'un tres-grand mal. De ſorte que cette privation eſt toujours mauvaiſe en ſoy, quoique Dieu en tire *le* bien de nous procurer par là la préſervation du mal.

Il eſt donc juſte de préferer à l'état de

froideur & de sechereſſe, celuy d'une ſainte ferveur d'eſprit, qui faſſe obeïr à Dieu avec promptitude & dilatation de cœur, qui oſte le gouſt des choſes du monde, & donne celuy des choſes du ciel. Il eſt juſte, comme nous l'avons fait voir par divers paſſages des Peres, de demander à Dieu qu'il nous viſite par ſa grace lors qu'il l'a retirée de nous, de rappeller l'eſprit de Dieu par nos deſirs & par nos prieres lors qu'il s'éloigne de nous, de regarder comme une extrême miſere l'eſtat de tentation, de froideur & d'inſenſibilité; d'en deſirer la délivrance, & de la demander à Dieu. Il eſt juſte enfin d'avoir une grande eſtime des graces de Dieu, & de la ferveur & de la pureté de ſon amour. Mais comme il y a bien des divers degrez de graces, ſaint Bernard nous preſcrit d'excellentes regles pour retenir nos deſirs dans de juſtes bornes à cet égard.

Il ne veut pas que ceux qui ne ſont pas avancez dans la vertu aſpirent aux graces excellentes & extraordinaires, & à certains degrez d'amour & d'union avec Dieu, qui ne peuvent être connus que par ceux qui les ont éprouvez, & qu'il appelle une manne cachée & une fontaine ſcellée. Qu'un ame, dit-il, ſemblable à la mienne, chargée de pechez, aſſujettie aux paſſions de la chair, qui n'a point ſentit la douceur de l'eſ-

Is
Cant
Serm
3. n.
& 2

» prit, & qui n'a point d'experience ny de
» connoiſſance des joyes interieures, ne pré-
» tende pas à ces faveurs. Mais je veux bien
» montrer à l'ame qui eſt dans cet eſtat, un
» lieu qui luy eſt propre pour ſon ſalut. Qu'el-
» le n'ait pas la temerité de s'élever juſqu'au
» viſage de ce divin Epoux pour luy donner
» un baiſer ; mais qu'elle ſe tienne avec moy
» abbatuë & tremblante aux pieds de ce Sei-
» gneur plein de ſeverité & de rigueur. Qu'el-
» le imite le Publicain en baiſſant les yeux,
» & n'oſant les élever vers le Ciel, de peur
» qu'eſtant accoutumée aux tenebres, elle ne
» ſoit ébloüie par la clarté de ce Soleil, &
» qu'elle ne retombe dans de plus noires te-
» nebres, & un plus profond aveuglement.
» Autant dit-il, encore, que l'impudence
» d'un pecheur déplaiſt à Dieu, autant ſe
» plaiſt-il dans la retenuë d'un penitent. Vous
» l'appaiſerez plûtôt en vous tenant dans des
» bornes qui ſoient proportionnées, & en ne
» vous élevant pas aux choſes qui vous ſur-
» paſſent.
» Il n'eſt pas bien ſéant de paſſer tout d'un
» coup des pieds au viſage. L'intervalle en
» eſt trop grand. Quoy, vous aurez la har-
» dieſſe de vous approcher de ce viſage ſacré
» eſtant encore tout plein de la pouſſiere que
» vous avez priſe depuis peu de temps ? Ce
» n'eſt que d'hier que vous eſtes ſorti de la
» bouë, & aujourd'huy vous aurez la hardieſ-

se de vous presenter à ce visage divin : Arrestez vous donc à la main avant que de vous élever plus haut. Que cette main divine vous nettoye & vous éleve. En comment vous pourra-t-elle élever ? En vous donnant ce qui vous peut faire aspirer legitiment à ces graces excellentes. Mais qu'est-ce qu'elle vous pourra donner pour cela ? La beauté de la continence, de dignes fruits de penitence, qui consistent dans les œuvres de pieté Voilà ce qui vous élevera du fumier où vous estes couché, & vous donnera la hardiesse de demander encore de plus grandes choses.

C'est-à-dire en un mot que, selon saint Bernard, les desirs effectifs, & les demandes expresses doivent avoir pour objet des graces qui soient en quelque sorte proportionnées à celles que Dieu nous a déja faites, & que nous ne devons point prétendre à celles qu'il ne fait qu'à certaines ames choisies, à moins qu'il ne nous y dispose luy-même par des graces qui nous en approchent. Et c'est pour quoy dans un autre lieu aprés avoir décrit une oraison trés-élevée, qui ne peut être conçuë que par experience, il ajoûte incontinent, *que ce n'est point à une ame qui est encore dans l'enfance spirituelle, à entendre ny à chanter ce Cantique* : NON *est illud cantare seu audire animæ puerilis & neophitæ adhuc &* In Cant. Serm. 1. n. 12.

recens converſæ, ſed provectæ jam & eruditæ mentis.

Cet avis de ſaint Bernard nous peut ſeuvir de lumiere pour juger ſainement d'une pratique par laquelle on pretend s'élever à une maniere d'oraiſon qui devient preſentement aſſez commune.

Il eſt certain qu'il y a quelques ames qui éprouvent dans la priere quelque choſe d'aſſez extraordinaire. Car au lieu que le commun du monde y paſſe d'ordinaire de penſées en penſées, & y eſt agité de quelques diſtractions, l'eſprit de ces perſonnes ſe fixe incontinent à un ſeul objet qu'elles croyent eſtre Dieu, & ſans varieté d'actions ny de l'entendement ny de la volonté, elles demeurent attachées à cet objet non ſeulement un quart d'heure ou une demie heure, mais quelque fois pluſieurs heures de ſuite.

Je n'examine pas icy ce que l'on doit juger de cet eſtat, que les Myſtiques appellent Oraiſon de *quietude*, de *ſimplicité*, de *ſimple regard*, de *ſilence*, ſi ce peut eſtre un effet naturel, ou ſi c'eſt toujours une grace ſurnaturelle. Ce qui eſt certain eſt que comme on trouve cette maniere d'agir dans la priere en des ames qui paroiſſent tres vertueuſes, & tres-attachées à tous leurs devoirs, on trouve auſſi une diſpoſition qui s'exprime par les mêmes termes

dans des perſonnes certainement abuſées & engagées dans des illuſions groſſieres. Peut-être que qui examineroit bien les unes & les autres, on y trouveroit des differences. Mais le jugement le plus favorable que l'on puiſſe faire de cette oraiſon dans celles qu'on n'a pas lieu de ſoupçonner d'illuſions, eſt de la prendre pour une operation extraordinaire de Dieu dans ces ames.

Elle eſt en effet ſi extraordinaire, que quoy que ſaint Auguſtin, ſaint Gregoire le Grand, ſaint Bernard, ayent ſouvent parlé de la contemplation, il ne paroiſt pas qu'ils ayent connu une contemplation ordinaire de longue durée, comme d'une & de pluſieurs heures, & qui ſoit comme une contemplation d'état, enſorte que l'on ne manque gueres d'y être élevé toutes les fois que l'on ſe met à prier. Ils ont ſuppoſé au contraire que ce ſilence de l'eſprit duroit peu, & que l'on retomboit incontinent dans la maniere ordinaire dont l'eſprit a accoutumé d'agir.

L'ame, dit ſaint Gregoire le Grand, ne demeure pas long-temps dans la douceur de cette contemplation ſecrette, & ne pouvant ſupporter l'immenſité de cette lumiere, elle revient bien-tôt à elle-même. Elle brûle d'amour en goûtant cette douceur, & elle voudroit s'élever au deſſus d'elle-même; mais les forces luy manquant, Moral. in Job. l. 15. c. 23.

elle retombe dans les tenebres de son infirmité.

Je n'allegue pas cette regle des saints Peres pour condamner d'illusion cet estat, qu'on peut appeller de contemplation habituelle, quand on n'y en voit point d'autres marques que la durée. Je dis seulement qu'il est clair par là, qu'il est extraordinaire, puisque les Peres les plus éclairez n'en ont point parlé. Et de cela seul il semble qu'on ait droit d'en conclure, selon saint Bernard, que l'on ne doit point faire d'effort pour s'y elever, puis qu'il ne permet pas même de le souhaiter.

Ainsi il y a lieu de conclure que ce n'est point une conduite utile aux ames & fondée sur la doctrine des Peres, de prescrire des regles & des methodes pour parvenir à cette oraison sans pensées, & de leur apprendre qu'aprés quelques préparations elles doivent également rejetter les bonnes & les mauvaises pensées, & tâcher de s'accoutumer à demeurer devant Dieu dans une simple vuë sans s'attacher à aucun attribut particulier, en banniſſant même les images des Mysteres de Jesus Christ, pour ne penser qu'à l'infinité de l'estre de Dieu.

Car quoy qu'il soit au pouvoir de Dieu d'agir dans les ames comme il veut, ceux qui les conduisent ne doivent pas croire qu'il leur soit permis de leur proposer des

routes nouvelles, & de les éloigner de celles qui leur ont été marquées par les Peres. Or on ne trouvera point qu'aucun ancien auteur ait jamais enſeigné ce chemin d'aller à Dieu & de s'élever à la contemplation, & ils n'ont point d'autre doctrine ſur ce ſujet, que celle que ſaint Pierre de Clugny a renfermée dans les paroles ſuivantes, qui contiennent l'abregé de la ſpiritualité des Peres.

On ne peut pas poſſeder toujours le don celeſte de la contemplation. Car, comme dit ſaint Jean dans l'Apocalypſe, *il ſe fit un ſilence dans le Ciel preſque d'une demie heure.* Il ne dit pas que ce ſilence dura un jour, un mois, une heure, ni même une demie heure entiere, mais *preſque une demie heure*, pour nous marquer que l'avantage que nous tirons de l'oraiſon eſt tres-grand, mais qu'elle ne peut durer long-temps. Il faut donc que l'Oraiſon ſoit ſuivie d'une ſainte meditation, afin que l'ame s'ay apuye comme une maîtreſſe ſur ſa ſeravnte, & que s'étant ainſi repoſée elle reprenne des forces pour s'élever de nouveau à l'oraiſon. Mais parce que la meditation étant encore toute ſpirituelle, a beſoin elle-même d'un ſoutien plus groſſier, il y faut joindre le ſecours de la lecture, qui ayant redonné des forces à la meditation luy donne

Petrus Cluniacenſ. l. Epiſt. 2 ad Eremit.

» moyen de repaſſer ſur les veritez qu'on
» aura luës, & de les fournir à l'oraiſon
» comme une ſervante à ſa maîtreſſe. Car,
» comme en jettant ſur le feu une matiere
» graſſe & huileuſe, on excite incontinent
» une grande flamme ; de meſme lors que
» l'oraiſon eſt nourrie de l'huile de la medi-
» tation & de la lecture, elle excite dans
» l'ame un grand feu d'amour de Dieu.
» Voilà les délices des enfans du Roy, & les
» viandes celeſtes que la ſageſſe, qui eſt leur
» mere, leur a préparées, en criant à haute
» voix non aux grands, mais aux petits :
» *Si quelqu'un eſt petit qu'il s'approche de*
» *moy : Venez, & mangez mes pains, &*
» *beuvez le vin que je vous preſente.* Hoc *ſupercaleſte donum non poteſt eſſe perpetuum. Nam & Joannes dicit : Factum eſt ſilentium in cælo quaſi mediâ horâ, non die, non menſe, non horâ, nec ipsâ etiam mediâ horâ, ſed quaſi mediâ horâ, oſtendens magnum quidem eſſe profectum orationis, ſed longum eße non poſſe tempus orantis. Oportet ut orationem meditatio ſancta ſequatur, in quam velut in pedisſequam domina relapſa quieſcat, de qua valentior quaſi per quietem reſurgat. Sed quoniam & ipſa ut totæ ſpiritualis alio adhuc & inferiori ſuſtentaculo indiget, lectionis divinæ ſuffragium adhibeatur, quo recreata, clauſo quoque libro, quod legerit retractet, & diù*

tractata orationi velut famula subministret. Sicut enim ignis adipe injecto in majores flammas, pabulo pinguedinis susceptо, erumpit, sic orationis fervor meditationis atque lectionis paginâ impinguatus, in largissimos divini amoris æstus consurgit. Hæ sunt delitiæ filiorum Regis. Hæ mensa à matre sapientia præparatæ. Hæ cælestes epulæ, ad quas en plateis invitans parvulos non magnos, clamat: Si quis est parvulus veniat ad me: Venite, comedite panes meos, & bibite vinum quod miscui vobis.

Voilà la maniere de parvenir à la contemplation que les Peres ont connuë ; & elle est sans doute la plus seure & la moins sujette aux illusions.

Ce que saint Bernard dit de ces graces extraordinaires, auſquelles il ne veut pas que l'on prétende, est appliqué par d'autres à ce qu'on appelle le don des larmes, qu'ils deffendent de se procurer avec effort. C'est ce que l'on peut voir dans ce passage d'une lettre qu'Etienne Evêque de Tournay écrit à un Religieux, qui avoit embrassé la vie des Hermites, & qui menoit une vie si austere, que cet Evêque témoigne qu'il avoit long-tems douté, s'il n'y avoit point eu de la temerité dans son entrepriſe.

Aprés luy avoir prescrit de ne faire pas de longues oraisons, de peur que cette lon-

Stephanus Tornacens. Epist. 176.

gueur n'attirast le dégoust ; le sommeil, ou l'égarement d'esprit : *Orationes sint breves & intercisæ, ne si fortè in nimiam extendantur prolixitatem, aut vertantur in tædium, aut excipiantur, ut quandoque assolet, somno, aut ab his quæ dicuntur longè sit animus orantis* ; il ajoûte : *Ne rejettez pas dans l'oraison les larmes qui couleront sans effort ; mais ne vous forcez pas à en verser. Les larmes que Dieu donne sont accompagnées de paix & de douceur, & il faut les répandre secrettement & avec circonspection, sans qu'elles soient à charge à la teste de celuy qui les verse, & sans qu'elles soient apperçuës par les autres. Car si elles deviennent le spectacle des hommes, elles seront le scandale des Anges.*

Mais on peut faire de plus quelques reflexions generales sur les divers endroits où S. Bernard parle de ces graces extraordinaires pour remedier aux divers défauts où l'on peut tomber sur ce sujet. Car on y peut prétendre temerairement, & desirer de les éprouver par un esprit ou de vanité ou de curiosité. Et c'est ce défaut qu'il condamne dans les paroles que nous avons raportées, & qui n'est que trop ordinaire à quantité de gens, & principalement aux femmes, qui s'estant remplies d'imagination de ces estats extraordinaires, & ayant dans le fond du cœur une vanité secrette,

qui leur fait desirer de se signaler, & d'appliquer le monde à elles, se persuadent ensuite tres-facilement qu'elles y sont en effet.

Il n'est pas impossible aussi de tomber dans un défaut tout contraire, qui est de prendre absolument pour illusion tout ce qui n'est pas dans le cours ordinaire de la grace, soit par un defaut de foy, soit par une autre espece de vanité qui fait qu'on a peine à reconnoître en autruy ce qu'on ne reconnoist pas en soy. L'orgueil aussi bien que la grace, a plusieurs formes. Et il se peut fort bien faire que comme il y en a qui s'attribuent par vanité des revelations & des graces extraordinaires, il y en ait aussi qui fassent vanité de n'en avoir point, & de n'en croire en personne. Car par là on se distingue des gens credules, & on se releve par une apparence de solidité d'esprit.

Saint Bernard peut encore servir à guerir de ces defauts. Car quoy qu'il n'y ait gueres eu d'esprits plus solides que le sien, il paroist neanmoins par divers endroits de ses ouvrages qu'il connoissoit certaines graces extraordinaires, qu'il les avoit éprouvées, qu'il estimoit heureux ceux à qui Dieu les accordoit, qu'il en prenoit sujet de louer & d'admirer la bonté de Dieu. Aprés avoir décrit dans le premier sermon sur les Can-

tiques plusieurs sortes d'oraisons communes, qu'il appelle des cantiques, il ajoûte
n. 11. » ensuite: Mais il y a un cantique qui sur-
» passe de beaucoup en douceur & en excel-
» lence ceux dont nous avons parlé, & que
» l'on pourroit appeller le cantique des can-
» tiques, parce qu'il est comme le fruit de
» tous les autres. Il n'y a que l'onction qui
» enseigne ce cantique, & l'on ne le peut ap-
» prendre qu'en l'éprouvant. Que ceux
» donc qui en ont l'experience reconnoissent
» dans mes paroles ce qu'ils sçavent déja; &
» que ceux qui ne l'ont pas, desirent avec
» ardeur, non d'en connoistre la nature, mais
» d'en éprouver la douceur. Ce n'est pas un
» bruit formé par la bouche. C'est un cri que
» pousse le cœur. Ce n'est pas un son des lé-
» vres, mais un transport de joye. Ce n'est
» pas un accord de voix, mais un consente-
» ment de volontez. On ne l'entend point au
» dehors. Il n'en retentit rien en public. Il
» n'est entendu que de celuy qui le chante,
» & de celuy pour qui on le chante, c'est-à-
» dire, de l'époux & de l'épouse. C'est un
» chant nuptial qui exprime une chaste &
» douce union de cœur & d'affection, & une
» ardeur mutuelle de charité.

Il décrit dans le 52. Sermon sur les Cantiques une sorte de contemplation & de sommeil spirituel, où l'ame est entierement dégagée des images du corps, & où bien

oin de ſentir les paſſions, elle ne ſent pas
même la vie. *Quid enim formidetur luxuria, ubi nec vita ſentitur.* Il témoigne qu'il y en
qui avoient eu le bonheur de recevoir de
Dieu cette grace, & qui avoient éprouvé
e ſecret ſi plein de douceur. Et ce qu'il dit
ur ce ſujet fait voir, que bien loin de mé-
riſer ces graces dans les autres quand on
ſujet de les croire veritables, on ne les
çauroit trop eſtimer. Je ne me poſſede pas, «
it-il, dans l'excés de la joye que je reſſens «
e ce que cette ſouveraine Majeſté ne dé- «
aigne pas de ſe rabaiſſer juſqu'à avoir avec «
ous une union ſi étroite & ſi familiere: «
e ce que la divinité veut bien s'unir par «
n mariage tout divin avec une ame exilée «
& luy donner les marques d'un amour ar- «
lent, comme l'époux à l'épouſe. «

Je ne prétens point du tout conclure dé-
à, que ſaint Bernard ait connu les oraiſons
& les états extraordinaires décrits par les
Myſtiques; ce qui ſeroit aſſez difficile à
prouver, & demanderoit de grandes diſ-
cuſſions. Je conclus ſeulement qu'il a eſti-
mé les états extraordinaires qu'il a connus
& qu'ainſi pour ſuivre l'eſprit de ſaint Ber-
nard, il faut tenir le milieu entre une lege-
reté crédule, & une incrédulité fiere &
arrogante; entre la vanité qui fait eſtimer
& deſirer pour nous tout ce qui eſt extra-

ordinaire, & le mépris présomptueux des graces de Dieu dans les autres. Il faut qu'en ce qui nous regarde nous demeurions dans les bornes de nôtre grace, sans aspirer à celles qui n'y sont pas proportionnées; qu'à l'egard des autres, nous ne croyons pas legerement celles qu'on pourroit leur attribuer; mais que nous ne soyons pas aussi absolument fermes à n'en croire aucune, quelque preuve qu'on en ait, comme si nous sçavions les bornes de la puissance de Dieu, & que nous fussions pleinement instruits de tous ses conseils. S'il arrive donc que nous reconnoissions dans les autres de ces sortes de graces, la pieté nous les doit faire regarder avec estime & avec respect, comme des marques précieuses de l'amour de Dieu envers les hommes, dont tous ceux qui aiment Dieu doivent avoir avec saint Bernard une joye & une reconnoissance particuliere. Car on les reçoit en quelque sorte en la personne des autres; puisque tous les Chrêtiens ensemble ne font qu'un même corps, & une même personne selon les Peres.

Bern. in Cant. Serm. 82.

CHAPITRE

CHAPITRE VII.

Que le délaiſſement de Jeſus-Chriſt ne donne point lieu de préferer ni d'égaler l'eſtat de ſechereſſe & de tentation à l'eſtat de ferveur & de paix.

RIEN n'engage plus facilement dans l'erreur, que lors que des choſes tres-differentes dans le fond conviennent dans quelques qualitez generales, & ſont exprimées de plus par les mêmes mots. Car il arrive aiſément de là qu'on s'arreſte à ce qu'elles ont de commun, & que n'en remarquant pas les differences, on dit de l'une ce qui n'eſt vray que de l'autre; ce qui eſt une grande ſource de faux raiſonnemens & de fauſſes conſequences

C'eſt proprement ce qui arrive à l'égard de l'eſtat de Jeſus-Chriſt à la croix, & les eſtats penibles par leſquels Dieu permet que certaines ames paſſent. Ces eſtats conviennent en ce qu'ils ſont penibles, en ce qu'ils enferment une privation de conſolations, & ainſi ils ont quantité de noms communs. On dit de Jeſus Chriſt ſur la croix, qu'il a eſté dans un eſtat terrible de deſolation, de délaiſſement, d'agonie, de ſouffrances interieures. Or on applique tous ces mêmes mots à ces eſtats de froi-

deur, d'insensibilité, & de tentation, dont Dieu permet que quelques ames soient affligées.

Il est donc tres-facile d'abuser de l'estat où Jesus-Christ s'est reduit luy-même dans sa croix, pour relever ces estats des ames tentées, & d'en conclure que comme le délaissement de Jesus-Christ a esté l'un des plus divins estats de sa vie, comme il a esté le plus penible; de même ces estats de délaissement où les ames se trouvent, sont les plus parfaits de ceux où elles puissent estre, parce qu'elles y sont des plus parfaites images de Jesus-Christ en sa croix.

On voit jusqu'où l'imagination seroit capable d'aller sur ce sujet. Et c'est pourquoy je croy important de marquer les differences des peines interieures de Jesus-Christ dans son état de délaissement, & de celles que les hommes peuvent éprouver dans ces états ausquels on donne le même nom.

La premiere, qui est la source de toutes les autres, est que les peines interieures des hommes & les tentations qui les affligent, sont involontaires, & par consequent déreglées, & contraires à l'institution de la nature.

Car l'ordre naturel est que l'homme soit le maître de ses pensées, de ses imaginations, & des mouvemens de son corps; que rien ne se fasse en luy que par son comman-

dement, & que ſa volonté étant parfaitement aſſujettie à Dieu, toutes les actions & tous les mouvemens de ſon ame ſoient parfaitement aſſujettis à ſa volonté. Ainſi l'homme dans cet ordre naturel auroit penſé à tout ce qu'il auroit voulu, & n'auroit jamais penſé à ce qu'il n'auroit pas voulu. Il n'auroit point eu l'imagination inquiette & vagabonde. Jamais il n'auroit eu d'images qui luy cauſaſſent des tentations. Et ſi nous éprouvons tous les jours ces miſeres, c'eſt l'effet de notre peché, & non une ſuite de l'inſtitution de notre nature.

Or Jeſus-Chriſt n'ayant pas moins été exempt de concupiſcence que le premier homme, n'étoit pas moins maître de tous les mouvemens de ſon ame. Il n'a donc jamais éprouvé aucune revolte dans ſon corps, aucun égarement dans ſon imagination, aucune diſſipation dans ſes penſées. S'il a été troublé, c'eſt qu'il s'eſt troublé luy-même : *Turbavit ſemetipſum.* S'il a été penetré de douleur, c'eſt qu'il a voulu laiſſer penetrer ſon ame aux objets qui l'ont cauſée. Et en un mot il n'a jamais eu aucun mouvement, ni aucune paſſion contraire à ſa volonté. L'homme, dit S. Auguſtin, ſe met en colere malgré qu'il en ait. Il a faim & ſoif malgré luy. Mais ſi J. C. a reſſenti toutes ces choſes, c'eſt parce qu'il l'a vou-

Aug. contr. Fauſt. l. 26. c. 8.

lu : *Ille autem omnia ista facit, quia voluit.*

Ce seroit donc un blasphême que de s'imaginer en Jesus-Christ des pensées extravagantes, des passions revoltées, des repugnances & des tentations interieures. Tout cela tenant du déreglement est contraire à la souveraine pureté de l'ame de J. C. Ainsi ceux qui tombent dans ces estats par la permission de Dieu, ne doivent pas se consoler par une prétenduë conformité avec Jesus-Christ délaissé & agonisant ; cette conformité étant aussi fausse qu'elle est injurieuse à Jesus-Christ ; mais ils doivent s'humilier en considerant combien leur corruption est differente de sa sainteté, & combien le déreglement de leur ame est éloigné du parfait reglement de la sienne.

La seconde difference est que ces pensées & ces imaginations involontaires produisent dans les hommes des desirs du peché. Car quoy que leur ame ne consente pas librement à ces pensées, & que cette partie dominante dont l'acquiescement aux tentations fait le crime, les rejette & les condamne, il y a pourtant une partie de l'ame qui se porte vers ces objets ; la concupiscence qui produit ces mouvemens n'étant autre chose que l'ame corrompuë & déreglée. Rien de tout cela n'a été dans Jesus-

Christ. S'il a vû les objets qui excient la concupiscence dans les hommes, il les a vûs sans en être ébranlé, sans que son ame se portast vers ces objets par le moindre mouvement & le moindre desir. Ce n'ont point été des tentations pour luy. Ainsi il n'y a eu rien de mauvais & de déreglé dans cette vûë. Il n'a point dû gémir de ces mouvemens, parce qu'il n'en a jamais eu qui ne fussent tres-saints.

Cette difference en produit un autre qui fait encore connoître plus clairement l'illusion de cette comparaison.

Ce qu'il y a de plus mauvais dans cette revolte de nos pensées & dans l'impression de ces objets, qui se presentent malgré nous à notre imagination, & auſquels l'ame s'applique contre son gré, c'est que nous les voyons par une face trompeuse. Les vices & les pechez ne se montrent pas à nous tels qu'ils sont. Notre esprit n'y découvre que ce qu'ils ont d'agréable aux sens, & n'y voit point ou n'y voit qu'obscurement cette horrible difformité, & cette effroyable injustice, qui les rend l'objet de la haine de Dieu. Or c'est au contraire ce que J. C. a vû dans les vices & dans les crimes des hommes. Il en a toujours penetré l'énormité ; & comme il s'en étoit chargé, il en a conçu une douleur proportionnée à

l'amour qu'il avoit pour la ſainteté & pour la juſtice de Dieu.

Il n'y a donc rien de plus ſaint que la maniere dont Jeſus-Chriſt a veu les crimes des hommes. Et je ne ſçay comment on a pû la comparer avec la vûë que les hommes en ont dans ces peines interieures, où bien loin qu'ils en ſentent cette vive horreur, ils ſont au contraire ſouvent tourmentez de ce qu'ils s'imaginent qu'ils y conſentent, parce que leur ame y a de la pente, & qu'il y a dans ces vices quelque choſe qui luy plaît.

On ne voit donc pas bien quel rapport on pourroit trouver entre l'état de Jeſus-Chriſt dans ſon délaiſſement, & cet état d'inſenſibilité & de tenebres, dans lequel on prétendroit qu'une ame eſt conforme à Jeſus-Chriſt. Car bien loin que Jeſus-Chriſt y fût dans les tenebres, il n'étoit touché ſi vivement des crimes des hommes, que par la veuë claire de la ſainteté & de la juſtice de Dieu. C'eſt par la clarté de cette divine lumiere qu'il imprimoit luy-même dans ſon ame ſainte ce torrent de douleurs, dans lequel il vouloit qu'elle fût en quelque ſorte abimée. Ainſi cet état étoit un état de lumieres, mais de lumieres douloureuſes & crucifiantes.

C'étoit auſſi un état, non de dureté &

l'insensibilité comme ceux que l'on y compare, mais d'une componction si vive & d'une douleur si penetrante qu'elle surpassoit infiniment tout ce que nous en pouvons concevoir.

Toutes les componctions, toutes les saintes douleurs que les Saints ont depuis ressenties dans la vûë de leurs pechez & de ceux des autres, ne sont que de petits ruisseaux qui découlent de cette source sacrée. De sorte que s'il n'y a rien qui approche moins de l'état de dureté & d'insensibilité que la componction de ces heureux penitens dont Dieu brise le cœur par la vûë de sa justice & de la difformité de leurs pechez, & à qui il fait sentir combien il est dur & amer d'avoir abandonné Dieu, il est bien étrange qu'on prenne l'ame de Jesus-Christ plongée par ces mêmes vûës dans une mer de douleurs, pour le modelle de la dureté & de l'insensibilité du cœur, qui consiste proprement à n'être point touché de componction, & à ne point sentir cette douleur salutaire.

Il s'ensuit de là que Jesus-Christ n'a point éprouvé la privation des impressions de l'amour de Dieu; puisque la violence de ses douleurs ne procedoit que de la vehemence de l'amour qu'il avoit pour la justice de Dieu offensée,

Car il ne faut pas s'imaginer que l'amour de Dieu n'ait que des sentimens tendres, agréables, & consolans. Il en a aussi de douloureux, qui penetrent & qui déchirent le cœur selon la maniere dont il se porte vers son objet. Si la beauté, la bonté, la misericorde de Dieu sont des objets qui rempliſſent de joye ceux à qui il fait la grace de les découvrir, sa saintеté & sa justice considerées comme outragées par l'insolence des hommes, sont des objets qui brisent de douleur les cœurs de ceux qui aiment cette saintеté & cette justice, & qui les brisent à proportion qu'ils les aiment.

C'est en quoy consistoit l'état divin de Jesus-Christ dans son agonie. Car pour s'en former quelque idée, il n'y a qu'à concevoir qu'ayant dans la suprême partie de son ame une plenitude de connoissance & d'amour de Dieu selon tous ses divins attributs, il arrêta par une suspension miraculeuse toutes les impressions consolantes que cette connoissance & cet amour pouvoient produire dans la partie inferieure pour l'abandonner aux impressions de douleur que la vûë claire de la saintеté de Dieu outragée par les hommes peut produire dans un cœur qui l'aime souverainement. C'a été là le délaissement où il a voulu que son ame fût reduite. Et comme il s'y reduisoit

luy-même par l'amour de son Pere, & pour obeïr à son commandement & à ses ordres, il attribuë ce délaissement à son Pere, en luy disant : *Mon Pere, mon Pere, pourquoy m'avez-vous abandonné ?*

Quelle comparaison y a-t-il donc de cet état de Jesus-Christ qui enferme une connoissance si claire & un amour si vif de la justice de Dieu & tous les sentimens qui en naissent, avec ces états d'insensibilité, de dureté, d'aveuglement, & de tentations horribles qui consisteroient à n'avoir ni sentiment d'amour de Dieu, ni douleur de ses pechez; à ne connoître ni Dieu, ni soy-même; & à être agité de tentations qui mettent en danger la pureté, qui revoltent l'ame contre elle-même, qui l'attirent au peché, & qui n'ont eu par consequent aucun accés dans l'ame de J. C.

C'est par là qu'il est encore aisé de découvrir une illusion où l'on tombe souvent sur ce sujet, en n'opposant à l'état de froideur, de secheresse, & d'insensibilité, que celuy d'une devotion tendre & d'une ferveur douce & sensible, que l'on fait consister en des goûts, en des faveurs delicates ausquelles l'ame s'attache facilement. L'amour de Dieu a bien d'autres formes & d'autres mouvemens que ceux-là. Il a ses douleurs aussi bien que ses joyes ; & sou-

vent il a dans cette vie plus de douleur que de joye.

La componction qui eſt l'état ordinaire où il a tenu la pluſpart des Saints, & par où il a fait paſſer tous les pecheurs penitens, eſt de ſoy-même un état de douleur. Cette *triſteſſe ſelon Dieu*, dont parle S. Paul, qu'il ne ſe repent point d'avoir excitée dans l'ame des Corinthiens, n'étoit pas un état de conſolation, de goût, ni de joye. Ce n'étoit point auſſi un état d'inſenſibilité, ni de lâcheté, ni de tenebres; puiſque, comme marque ce S. Apôtre, elle avoit produit en eux tant de ſoin, de vigilance, de ſatisfaction envers S. Paul, d'indignation contre cet Inceſtueux, de crainte de la colere de Dieu, de deſir de revoir S. Paul, de zele pour le deffendre, d'ardeur pour vanger ce crime.

2. Cor. 7. 7.

Ainſi il eſt bon d'avertir que quand nous avons prétendu montrer dans ce livre icy, que l'état de ferveur eſt préferable à celuy de ſechereſſe, nous n'avons pas entendu par ce terme une ferveur d'imagination accompagnée de goûts ſenſibles, qui eſt plus commune à ceux qui commencent, & qui ceſſe ordinairement, ſelon S. Bernard, dans ceux qui ſont plus avancez, & à qui J. C. comme dit ce même Saint, n'eſt pas ſeulement reſſuſcité, mais eſt même monté aux

Bern. le di- erſ. erm. 4.

ieux ; mais un certain état de l'ame dans equel elle se sent poussée avec plenitude le cœur aux bonnes actions, où elle connoît le bien & se porte à le suivre avec force & avec courage, où elle sent un grand éloignement du mal, quoy que tout cela soit plus spirituel que sensible. Cette espece de ferveur n'enferme point necessairement des goûts sensibles; mais elle est aussi fort éloignée de la secheresse d'une ame languissante, qui fait tout avec peine & avec dégoût, qui se sent portée à toute sorte de relâchement par l'ennuy qu'elle a de son état & par les tentations qui l'agitent.

CHAPITRE VIII.

Que la doctrine du Pere Jean de la Croix ne ne prouve nullement que l'insensibilité soit l'état le plus estimable de l'ame.

LA même raison qui m'a obligé de faire voir dans le chapitre précedent combien l'état de délaissement & de desolation que Jesus-Christ a voulu souffrir dans sa croix, étoit different des états auxquels on donne le même nom dans certaines ames, qui est, qu'il n'y a rien de si commun que de confondre les choses qui por-

tent le même nom, m'oblige auſſi d'éclaircir la doctrine du bienheureux Jean de la Croix ſur le ſujet des tenebres & de l'inſenſibilité ; parce qu'il y a quantité d'expreſſions dans cet auteur qui ſemblent contenir le ſentiment qui égaleroit, ou qui prefereroit l'état de tenebres & de froideur, à celuy de ferveur & de lumiere, quoy qu'elles ayent un ſens tres-different dans le fond.

Car encore que les livres de ce Bienheureux ne ſoient pas la regle qu'on doive ſuivre dans la direction des fidelles, qui doivent être nourris des inſtructions qui ſe trouvent dans la tradition de l'Egliſe, & non de ces lumieres particulieres, & qu'il y ait lieu de croire que la voye qu'il propoſe eſt plûtôt une conduite particuliere pour certaines ames, que la route ordinaire dans laquelle Dieu fait entrer le commun des Saints; il eſt pourtant bon de faire voir en paſſant, que ce qu'il dit de ces tenebres purifiantes, eſt fort éloigné du ſentiment qui ſuppoſeroit que l'inſenſibilité eſt l'état le plus parfait de l'ame, & le plus à deſirer.

Il eſt donc vray que cet auteur enſeigne, que lors que Dieu veut attirer une ame à une contemplation élevée, il la fait paſſer par une double nuit, dont il appelle

la premiere la nuit des ſens, & l'autre la nuit de l'eſprit. Il dit que dans la premiere de ces nuits Dieu obſcurcit toute la clarté qu'elle avoit, qu'il tarit la ſource de toute cette eau ſpirituelle qu'elle puiſoit en Dieu, *que les ſens interieurs plongez dans cette nuit demeurent ſi arides que non ſeulement ils ne trouvent ni ſuc ni gouſt dans les exercices ſpirituels, mais qu'ils y trouvent du dégouſt & de l'amertume.* Il dit que cette nuit eſt ſouvent accompagnée de grandes tentations d'impureté & de blaſphême. Il met encore de plus grandes peines dans la ſeconde nuit, qu'il appelle la nuit de l'eſprit. Mais il y a pourtant d'extrêmes differences entre ſa doctrine, & celle qu'on ſe formeroit ſur cette fauſſe idée, qui préfere l'inſenſibilité à tout autre eſtat.

La premiere eſt que le bienheureux Jean de la Croix conſidere cette nuit comme une voye de purification & de purgation, & non comme une voye de perfection. C'eſt ſelon luy, le chemin par lequel on arrive à l'union avec Dieu ; mais ce n'eſt pas l'union. Et ſelon luy Dieu ne s'en ſert que pour purifier l'ame des défauts qui la rendent indigne d'eſtre unie à luy. Il ne prétend nullement auſſi que les ames doivent deſirer d'y demeurer, & il eſt bien éloigné de leur conſeiller de demander à Dieu, qu'il

les laiſſe pour toujours dans ces tenebres, dans cette privation de ſentiment, & dans ces tentations.

Ainſi ſa doctrine n'a rien d'extraordinaire. Car il eſt vray, que quoy que les tentations ſoient mauvaiſes d'elles-mêmes Dieu s'en ſert ſouvent neanmoins pour purifier les ames, en permettant d'une part qu'elles en ſoient agitées, & les fortifiant de l'autre pour leur en faire tirer du profit.

La ſeconde difference eſt que le bienheureux Jean de la Croix reconnoît que ces tenebres & ces tentations ne viennent point de Dieu, mais de l'homme & de ſa propre foibleſſe.

L'ame, dit-il, *ne ſent pas ces peines de la part de la ſageſſe divine ; puiſque comme dit le Sage tous les biens me ſont venus avec elle ; mais du côté de l'imperfection qu'a l'ame pour recevoir ſans cette purgation la lumiere, la ſuavité, & la délectation.*

La doctrine de cet auteur ne porte donc point à attribuer à Dieu les tentations interieures, ny à les confondre avec les maux purement de peine qu'il opere par luy-même, qui eſt une de ces penſées humaines que nous avons refutées en divers endroits.

Il s'enſuit de là que le bienheureux Jean de la Croix conſiderant ces privations, ces tenebres, ces ſechereſſes, & ces tentations quoique purgatives comme un effet du peché de l'homme, ne porte point les ames à ſe croire heureuſes dans cet état, ni à s'y abandonner, puiſque ce ſeroit s éloigner de la fin où Dieu veut que l'homme tende, qui eſt une union parfaite avec luy. Car cette union eſt toujours interrompuë par le tumulte des paſſions : au lieu qu'en ſuivant ce principe imaginaire, que tous ces états de l'ame n'étant pas Dieu nous doivent être ſouverainement indifferens, on feroit conſiſter ſa ſpiritualité à ſe croire auſſi heureux dans les plus horribles tentations que dans la paix la plus parfaite.

Cet auteur n'eſt point auſſi entré dans ces penſées que nous avons refutées, que les plus horribles tentations qu'une ame puiſſe éprouver, luy doivent être précieuſes, & qu'elle les doivent aimer, parce qu'elles ſont conſacrées par la volonté de Dieu, & il auroit bien compris ce que nous avons ſouvent remarqué, que l'illuſion de ces penſées conſiſte en ce que ſous prétexte de porter les hommes à s'unir à la volonté de Dieu comme cauſe des évenemens, elles les éloignent de la conformité qu'ils doivent avoir avec la volonté de Dieu, conſi-

derée comme justice & comme loy éternelle, qui condamne tout déreglement comme contraire à son premier ordre, & qui nous oblige d'en gémir, & d'implorer la misericorde de Dieu pour en être délivrez.

Il est vray que Dieu permettant ces tentations pour punir les hommes, ils sont obligez d'approuver cette permission comme nous avons dit souvent. Mais ils sont obligez aussi de haïr le desordre de l'ame qui attire cette permission, & de haïr même ces tentations, parce qu'elles sont en soy mauvaises & déreglées; de même qu'on est obligé d'adorer l'ordre de Dieu qui permet les pechez des hommes, mais de haïr les pechez, & d'en chercher les remedes.

Il est vray encore que le bienheureux Jean de la Croix préfere aux ferveurs & aux consolations que les personnes moins avancées éprouvent souvent au commencement de leur conversion, l'état de secheresse & de tenebres par lequel il prétend que Dieu conduit les ames à la contemplation. Mais premierement s'il les préfere à l'état de ceux qui commencent, il ne les préfere pas à la contemplation & à l'union parfaite. Il ne les regarde au contraire que comme des dispositions qui y préparent l'ame de loin en la purifiant de ses defauts.

2. Le bienheureux Jean de la Croix ne

préfere pas proprement la ſechereſſe à la ferveur, mais les effets de la ſechereſſe à ceux de la ferveur. Car conſiderant d'une part que l'eſtat de ceux qui commencent eſt mêlé de beaucoup d'imperfections, qui les font ſouvent abuſer des graces que Dieu leur fait & des conſolations qu'il leur donne, & que de l'autre Dieu purifie l'ame par les tentations & les ſechereſſes de la complaiſance qu'elle avoit en elle-même, & luy apprend à ſe mieux connoiſtre; quoy qu'en ce ſecond eſtat il y ait moins de mouvemens de grace, neanmoins parce qu'il y a moins d'imperfection, il le préfere au premier, où il y a peut-eſtre plus de mouvemens de grace, mais où il y avoit auſſi plus d'imperfection & d'impureté de cœur.

3. Il faut remarquer que quoique le bienheureux Jean de la Croix appelle l'eſtat de l'ame qu'il décrit dans cette double nuit, un eſtat de tenebres & de ſechereſſes, il y renferme neanmoins beaucoup de lumiere & beaucoup de charité; ce qui fait qu'il diſtingue extrêmement ces tenebres & ces ſechereſſes, de celles où ſont les gens du monde & les perſonnes imparfaites, dont Dieu retire ſa grace en punition de leur lâcheté & de leur orgueil.

Car ce ſont des tenebres qui font que l'ame *ne trouve aucun goût dans toutes les crea-*

tures : ce qui fait voir qu'elle en connoiſt la vanité & le neant, qu'elle aime & qu'elle cherche dans le fond du cœur le bien increé.

Ce ſont des tenebres jointes à une ſainte inquietude de ce qu'on ne fait pas aſſez pour Dieu, & dans leſquelles on eſt perſuadé qu'on ne le ſert point. Or cette peine marque qu'on deſire de le ſervir ſans partage & ſans diviſion.

C'eſt une ſechereſſe accompagnée de force & de courage dans le ſervice de Dieu ; ce qui marque qu'elle eſt accompagnée d'une lumiere aſſez vive quoique non ſenſible, qui fait voir à l'ame l'excellence de Dieu & combien il merite d'eſtre preferé aux creatures, & qu'elle renferme un amour de cette lumiere, qui fait agir l'ame avec force ſelon la verité qu'elle connoiſt.

Ce ſont des tenebres & des ſechereſſes, où l'ame eſt dépouillée de la complaiſance qu'elle avoit en elle-même, où elle traite Dieu plus reſpectueuſement C'eſt à dire, que ce ſont des tenebres lumineuſes, & plus lumineuſes que les premieres lumieres, puiſque l'on y connoît mieux & la grandeur de Dieu & les miſeres de l'homme, quoique l'imagination n'y ayant point de part, elle y ſoit plus diſſipée & moins recuëillie.

Ce ſont les qualitez que cet auteur donne à la premiere ſorte de tenebres qu'il appelle, *Nuit des ſens.* Que ſi l'on vouloit amaſſer de même tout ce qu'il dit de la ſeconde nuit, qui eſt celle *de l'eſprit*, on ſe trouveroit bienheureux ſi on étoit éclairé comme ces ames qu'il place dans ces ſecondes tenebres.

Il dit que l'ame *y eſt profondement plongée dans la connoiſſance & le ſentiment de ſes maux & de ſes miſeres.* Ibid l. 2. c. 5.

Il dit que l'ame ſe *ſent ſi miſerable, qu'il luy ſemble que Dieu eſt contre elle & qu'il la rebutte.* Il dit que *la connoiſſance qu'elle a de la Majeſté de Dieu, produit en elle un vuide profond, un extrême ſentiment de ſa pauvreté & de ſa miſere.* Bien loin qu'elle ſoit inſenſible dans cet état, il dit *qu'elle eſt quelquefois ſi vivement touchée, que la violence de ſes ſentimens ſeroit capable de la faire mourir.*

Et tout cela fait voir que cet état qu'il décrit, n'eſt point une privation entiere de lumiere & de ſentiment, mais un changement de lumiere & de ſentiment; Dieu ſubſtituant certaines lumieres qui affligent l'ame & certains ſentimens qui l'humilient, aux ſentimens plus tendres & aux lumieres plus douces qu'elle avoit auparavant. De ſorte que préferer cet état au

premier, ce n'eſt pas préferer les tenebres à la lumiere, ny l'inſenſibilité à la ferveur; mais c'eſt préferer les lumieres humiliantes aux lumieres conſolantes, & les ſentimens de ſa miſere aux ſentimens que l'ame a des faveurs de Dieu. Ce qui n'empêche pas qu'un état qui comprendroit tout enſemble tous ces ſentimens & toutes ces lumieres, ne fût préferable à ceux qui n'en contiennent qu'une partie. Et c'eſt proprement celuy où la volonté de Dieu nous appelle & où nous devons tendre par nos deſirs.

TRAITÉ DE LA PRIERE.

SECONDE PARTIE.

LIVRE QUATRIÈME.

Que la pratique commune de l'Oraiſon Mentale n'eſt point contraire à l'eſprit de l'Egliſe ni des SS. Peres.

CHAPITRE PREMIER.

Veritez auſquelles on n'a point deſſin de donner atteinte. Abus qu'on peut faire de cette maxime. Que l'Oraiſon ne conſiſte pas en penſées.

TOUTE cette ſeconde Partie étant deſtinée à refuter certains abus qui ſe gliſſent en divers eſprits ſur le ſujet de la Priere en outrant des maximes veritables en partie, mais que l'on pouſſe trop loin,

j'ay reſervé ce dernier Livre à l'exame
d'une queſtion importante : C'eſt de ſça
voir ſi tout ce qu' on appelle Oraiſo
Mentale ne peut point paſſer pour un abu
éloigné de l'eſprit & des maximes des
Anciens.

Or quoy que je ſois bien éloigné d'a
prouver cette penſée, & que mon deſſei
au contraire ſoit de la refuter & de juſtifi
la pratique de l'Oraiſon commune en
maniere qui eſt en uſage parmy les perſon
nes de pieté; je ne prétens point neanmoi
en celà m'éloigner du titre & du deſſein g
neral de cette ſeconde Partie, qui eſt d
découvrir & de refuter divers abus to
chant la Priere. Car c'en eſt un tres-gra
que de vouloir faire paſſer pour un abu
une pratique utile à la pieté, & c'eſt bea
coup abuſer de l'authorité des peres que
les vouloir employer à condamner ce q
ſeroit conforme à leurs maximes & à le
eſprit.

Outre qu'on ne ſçauroit traiter cette m
tiere qu'en découvrant en paſſant qu'il
peut en effet gliſſer quelques abus da
les Oraiſons methodiques, mais que ces
bus ne ſont point de l'eſſence de l'Oraiſo
& qu'ils n'empêchent nullement qu'on
puiſſe pratiquer utilement ce qui y eſt e
ſentiel, comme de choiſir certain ſujet,
s'appliquer à mediter les veritez qu'il no

fournit, en les faisant servir à exciter en nôtre cœur diverses affections & diverses resolutions touchant le reglement de notre vie & la correction de nos mœurs.

Mais pour ne donner pas lieu de s'imaginer qu'on ait le moindre dessein de favoriser en rien ce qui ne seroit pas conforme à l'esprit & aux maximes des anciens Peres, je croy devoir supposer d'abord certaines maximes ausquelles je suis bien éloigné de vouloir donner atteinte.

1. Je suppose donc, comme je l'ay prouvé dans le premier Livre de cette seconde Partie, que l'Oraison ne consiste point en des pensées ny en des vûës de Dieu, & de ses veritez secrettes; c'est à dire que ces vûës separées du mouvement du cœur ne sont point une veritable Oraison.

2. Que l'Oraison consiste dans un gemissement ineffable formé par le saint Esprit dans le fond du cœur. Ce gemissement suppose le desir de la délivrance de quelques miseres que nous ressentons, & de l'acquisition de quelque biens spirituels dont nous avons besoin.

3. Que le St. Esprit pouvant former dans le fond du cœur des mouvemens contraires aux pensés & aux motifs qu'on se propose par son propre esprit, il ne se faut pas lier absolument à une certaine methode.

4. Que le but de l'Oraison n'est pas de

s'occuper de Dieu, mais de s'en nourrir comme du pain unique de l'ame qu'on demande dans la priere, en ſe regardant devant Dieu comme mendiant: *Omnes quando oramus, mendici Dei ſumus*, dit St. Auguſtin.

5. Que la ſimple attention à Dieu ſéparée du deſir & du gemiſſement du cœur n'eſt pas Oraiſon, & que pour avoir Dieu veritablement preſent il le faut poſſeder & le goûter par l'amour.

6. Que la vraye preſence de Dieu eſt de regarder en tout ce que l'on fait la verité & la juſtice, & de ne rien faire qui ne s'y rapporte, Dieu n'eſtant autre choſe que verité & juſtice, & que toute autre preſence de Dieu peut tromper & eſtre commune aux bons & aux méchans, mais que celle-là ne trompe point, & ne convient qu'à ceux qui le ſervent veritablement.

7. Que la priere n'a point pour but de rendre l'ame ſçavante, & de luy aprendre à s'entretenir ſur les myſteres, mais de la rendre humble, ſimple & fidelle.

8. Que la lumiere que les Saints demandent a Dieu dans les prieres, eſt principalement le diſcernement du bien & du mal pour ſuivre l'un & fuïr l'autre, qu'ils ne le prient pas de la leur donner par des revelations particulieres, mais par l'exercice des vertus, & principalement de l'humilité

9. I

9. Il est certain aussi que tout ce qui n'est que lumiere & connoissance n'est pas le don parfait dont il est parlé dans l'Ecriture, & auquel il faut s'attacher ; que les lumieres mêmes sont accompagnées de quelque danger, & qu'elles peuvent être données par justice aussi-bien que par misericorde.

Toutes ces veritez sont des suites de ce que nous avons prouvé jusqu'icy ; & bien loin de les vouloir combattre, nous ne ferons que les confirmer par tout ce que nous dirons dans ce dernier livre. Car c'est en établir le fondement même que de montrer que selon les Peres & selon l'esprit de l'Eglise il est tres- utile de s'occuper de pensées édifiantes, qu'il est permis de les desirer & de les rechercher par des vûës chrétiennes & saintes, qu'il y a une certaine connoissance des mysteres dans laquelle on peut souhaiter de croître, & dont on ne peut pas faire passer la recherche plûtôt pour un étude que pour une priere.

Ce qui rend cette preuve & cette discussion necessaire, c'est qu'il se trouve en effet des personnes qui portent trop loin ce que l'on a dit que l'Oraison ne consiste point en pensées & en lumieres, & qu'au lieu que cette maxime ne tend qu'a reprimer la curiosité & la vanité qui sont recherchées dans la priere des lumieres & des connoissances qui n'ont pas pour but l'édification & la pra-

tique de la vertu, s'en ſervent pour rejetter generalement toute ſorte de meditation methodique, & pour les repreſenter comme une illuſion de la devotion de ce temps. En quoy ils ont pour approbateurs non ſeulement la pluſpart des gens du monde aſſez portez à décrier ceux qui font profeſſion de pieté, & qui ſont bien-aiſes d'avoir des prétextes de traiter leurs pratiques & leurs exercices d'amuſemens & de réveries ſans ſolidité, mais même quelques perſonnes d'ailleurs pieuſes, qui ne trouvant pas dans les Peres les mêmes mots dont ſe ſervent ceux qui preſcrivent des Methodes d'Oraiſon, ſemblent s'être imaginées ſur cela que c'eſt une invention de ces derniers temps en ſe fondant ſur ce principe, que l'Oraiſon ne conſiſtant point dans les penſeés, on ne doit point s'appliquer à en chercher.

Il eſt d'autant plus important d'éloigner le monde de ces idées, qu'en les ſuivant on ſeroit porté à ſe croire d'autant plus ſpirituel qu'on penſeroit moins à Dieu, & qu'on s'entretiendroit moins l'eſprit des veritez divines, de peur de faire conſiſter la priere dans la connoiſſance, & qu'ainſi on ſe feroit une ſorte de ſpiritualité fort étrange, qui conſiſteroit proprement à n'en avoir point.

Ainſi comme il n'y a rien de plus dangereux que ces ſortes d'opinions qui non ſeu-

lement nous détournent de l'uſage des exercices qui pourroient contribuer à notre avancement dans la pieté, mais qui nous perſuadent de plus qu'il eſt utile de nous en priver. Il eſt tres-important de s'en deſabuſer par les lumieres de la tradition de l'Egliſe & par celles de la raiſon.

CHAPITRE II.

Ce que c'eſt que de prouver l'Oraiſon Mentale par l'antiquité.

Que l'Oraiſon Vocale n'eſt qu'une methode d'Oraiſon Mentale.

PROUVER l'Oraiſon Mentale par l'antiquité, ce n'eſt pas prouver qu'on y a deſtiné certaines heures reglées à s'entretenir devant Dieu ſans prononcer aucunes paroles, ny qu'on y a diviſé l'Oraiſon en trois parties, en Conſiderations, Affections, Reſolutions; ny enfin qu'on y a fait paſſer les ames par un certain ordre de penſées. Rien de cela n'eſt neceſſaire à cette preuve, parce qu'aucune de ces pratiques n'eſt eſſentielle à l'Oraiſon mentale, & que pourveu que le fond & les principes demeurent les mêmes il peut arriver pluſieurs changemens dans l'uſage des mêmes principes, le genie des hommes étant quand ils approuvent une fois certains principes,

de s'appliquer a trouver divers moyens pour en faciliter l'uſage.

Ainſi il ne manquera jamais d'arriver divers changemens dans les pratiques particulieres, tant que l'état des hommes ne ſera pas changé en celuy des Anges, c'eſt àdire que leurs penſées ne ſeront pas devenuës invariables comme le ſont celles des Anges. Avant cela en demeurant dans les mêmes principes ils inventeront toujours diverſes manieres de les pratiquer. Ils trouveront toujours tantôt plus & tantôt moins de goût dans ces diverſes méthodes ſelon que leur imagination en ſera frappée qui prend toujours quelque part dans les actions même de religion.

Ce n'eſt donc point ce que l'on doit entreprendre lors qu'on veut juſtifier l'Oraiſon Mentale par les peres. Il ſuffit pour l'authoriſer de faire voir dans les Peres des principes qui donnent lieu de conclure qu'il n'y a rien dans la maniere ordinaire dont on la pratique qui ne ſoit conforme à leur eſprit, & qui ne ſe puiſſe tirer des maximes qu'ils ont établies & pratiquées.

Or c'eſt ce qui eſt tres facile en faiſant reflexion ſur ce que l'on appelle Oraiſon Vocale, dont les principales ſont contenuës dans la Liturgie & dans l'Office de l'Egliſe. Car il eſt aiſé de reconnoître que tout cela n'eſt qu'une méthode, & même la plus

facile de toutes pour pratiquer l'Oraiſon Mentale, puiſque l'Egliſe nous y fournit & les penſées des veritez que nous devons conſiderer, & les mots qui les expriment, & l'idée même des mouvemens que nous devons exciter en nous.

L'Egliſe n'ignore pas ce que ſainte Thereſe entendoit admirablement, qu'il ne faut pas ſeparer l'Oraiſon vocale de la mentale, & qu'il faut tâcher de ſçavoir à qui on parle, & d'avoir de l'attention à ce que l'on dit. Elle veut donc en mettant des paroles dans la bouche des fidelles, qu'ils conçoivent s'ils en ſont capables, ce qu'elles ſignifient ; & quoy qu'elle conſeille à ceux même qui ne les entendent pas de les reciter, parce qu'elle ſuppoſe qu'ils joindront leurs intentions aux intentions de ceux qui les entendent, & qu'en les recitant même ils s'entretiendront l'eſprit de quelques bonnes penſées, il eſt certain neanmoins que ſa premiere intention eſt qu'on en penétre le ſens, & que c'eſt la fin de cette inſtitution. *Quand vous priez Dieu*, dit S. Auguſtin, *en recitant des Pſeaumes & des Hymnes, ayez dans le cœur ce que vous avez dans la bouche.* Or la penetration du ſens des paroles eſt une penſée. Et ainſi ces oraiſons ne ſont autre choſe que diverſes bonnes penſées, dont l'Egliſe deſire que les Chrétiens s'occupent à certaines heures. In Pſ. 109

Ces penſées ſont de deux ſortes. Les unes conſiſtent dans l'idée de certaines veritez & de certains objets ſaints; les autres dans l'idée des mouvemens avec leſquels nous devons regarder ces veritez & ces objets. Car la plûpart des prieres de l'Egliſe nous repreſentent ces deux ſortes d'idées. Celuy qui dit à Dieu, *Heureux l'homme qui n'eſt point allé dans l'aſſemblée des méchans* : Pſal. 118. *Heureux ceux qui ſont ſans tache dans leur conduite*, ne repreſente pas ſeulement à ſon eſprit ces deux veritez marquées dans ces deux verſets, mais il y peint auſſi l'image d'une ame touchée de ces veritez, & qui conçoit ce bonheur avec un deſir ardent de le poſſeder.

Il y a dans les prieres de l'Egliſe des idées de toutes les ſaintes paſſions & de tous les ſaints mouvemens que l'amour de Dieu doit exciter dans nos cœurs, d'admiration de ſa grandeur & de ſa miſericorde, de crainte & de tremblement dans la vûë de ſa juſtice, de deſir de le poſſeder, de contrition de ſes pechez, de joye, de triſteſſe, d'eſperance, de charité & de confiance.

Or ces idées des veritez de Dieu & des objets ſaints, & celle des ſaints mouvemens avec leſquels nous les devons regarder, ne ſont par elles-mêmes que des penſées. Et comme des penſées ne ſont pas des oraiſons, ni des prieres, qui en demeureroit là, &

qui se contenteroit de laisser peindre ces dées dans son esprit, ne prieroit point lu tout.

Quelle est donc en cela l'intention de 'Eglise ? Elle veut que notre cœur soit tou-hé des mêmes mouvemens dont elle peint l'image dans notre esprit que nous dmirions Dieu quand nous conçevrons 'idée de l'admiration, que nous le crai-gnions quand les paroles qu'elle nous met dans la bouche expriment des mouve-mens de crainte : que nous gemissions, quand elles nous marquent des gemisse-mens, que nous nous réjouïssions quand elle nous marquent une sainte joye, & enfin que nous nous transformions dans tous les saints mouvemens, & toutes les passions divines que le St. Esprit a exprimées dans es Pseaumes & dans les autres prieres de 'Eglise. C'est la regle expresse de saint Augustin, & l'avis qu'il donnoit à son peuple : *Priez*, leur disoit-il, *quand le Pro-phete prie dans ses Pseaumes. Gémissez avec luy quand il gémit. Réjouïssez-vous avec luy quand il exprime de sa joye. Esperez quand il espere. Craignez quand il craint. Car tout ce qui est écrit dans ce Livre divin est un miroir pour nous qui nous marque ce que nous devons faire.* SI ORAT *psalmus, orate, si ge-mit, gemite, si gratulatur, gaudete. Si sperat, sperate, si timet, timete. Omnia enim*

quæ hîc conſcripta ſunt ſpeculum noſtrum ſunt.

Caſſien dit de même dans ſa dixiéme Conference, que ceux qui chantent des Pſeaumes doivent exciter en eux toutes les affections qui y ſont exprimées, & qu'ils les doivent chanter comme ſi ce n'étoit pas le Prophete, mais eux-mêmes qui les euſſent compoſez; qu'il faut les prononcer comme ſa propre priere, avec une profonde componction & enfin qu'ils doivent reconnoître que les veritez qui y ſont renfermées ne regardent pas ſeulement la perſonne du Prophete, mais auſſi ceux qui les recitent comme on le doit. Ainſi une Oraiſon vocale faite ſelon l'intention de l'Egliſe, doit comprendre ces trois choſes :

La prononciation des paroles que l'Egliſe preſcrit.

La penſée exprimée dans les paroles, par laquelle on conçoit les idées & les mouvemens qu'elles ſignifient.

Les mouvemens du cœur qui répondent à ces penſées.

Mais de ces trois choſes il y en a une toute naturelle, qui eſt la prononciation des paroles.

La ſeconde, qui eſt la penetration des veritez contenuës dans ces paroles eſt naturelle juſqu'à un certain degré, mais elle eſt dans ceux qu'il plaît à Dieu d'éclai-

rer l'effet de la lumiere que Dieu leur donne.

Et la troiſiéme, qui conſiſte dans les mouvemens du cœur, eſt auſſi naturelle ou ſurnaturelle, ſelon la qualité de ces mouvemens ; car s'ils ſont bons ils viennent certainement de Dieu, & sils ne ſont qu'humains ils viennent de la nature.

Les paroles ont pour but d'exciter les penſées, & les penſées ont pour but d'exciter les mouvemens, avec cette difference neanmoins que les paroles excitent comme neceſſairement les penſées, au lieu que les penſées n'excitent pas neceſſairement les mouvemens qui dépendent du ſaint Eſprit.

Il eſt viſible dans cette conduite de l'Egliſe que le moyen qu'elle employe pour exciter en nous ces mouvemens du cœur qui ſont les veritables prieres, conſiſte dans les bonnes penſées, & que nous avons droit d'en conclure que c'en eſt le moyen ordinaire ; puiſque tout l'office de l'Egliſe eſt compoſé d'Oraiſons vocales, & qu'elle employe cette ſorte de priere toutes les fois qu'elle eſt aſſemblée.

Et par là il eſt clair que c'eſt pouſſer trop loin cette doctrine veritable en ſoy; Que la vraye priere eſt un don de Dieu, & un ouvrage du ſaint Eſprit dans le cœur, & qu'elle ne conſiſte point dans des penſées, que d'en conclure qu'il ne faut pas préten-

dre exciter en nous l'esprit de priere par de bonnes pensées puisque l'Eglise ne fait autre chose dans toutes ses prieres que d'employer ce moyen. Il est clair aussi qu'on n'a pas droit d'en conclure qu'il ne faut pas proposer aux fidelles certaines considerations & certains objets déterminez pour occuper leur esprit, puisque l'Eglise leur propose dans toutes ses prieres certains objets & certaines pensées précises & déterminées. Il est clair en troisiéme lieu, qu'on ne doit pas dire qu'il ne faut point de méthode pour prier ; puisque l'Eglise pratique & prescrit la plus facile, la plus précise,& la plus particuliere de toutes les méthodes, en fournissant aux fidelles des paroles & des pensées sur les objets auxquels elle desire qu'ils s'appliquent, & l'idée des mouvemens qu'ils doivent tâcher d'exciter en eux.

Et enfin il est visible qu'il y a peu de solidité dans ce que disent quelques-uns, qu'il ne faut point de méthode pour gémir. L'Eglise nous prescrit & nous porte à pratiquer une méthode de gémir, qui est de nous faire concevoir les objets dont on doit gémir, & de nous proposer un modelle de ces gemissemens,& qu'elle a pratiqué cette méthode depuis son établissement jusqu'à present, & la pratiquera jusqu'à la fin du monde.

Ainsi la difference qu'il y a entre ces der-

niers temps de l'Eglise & les premiers, en ce qui regarde la priere, n'est pas qu'on ait commencé dans les derniers siécles à prescrire des methodes de Priere mentale, & qu'on ne l'ait point fait dans les premiers; mais c'est que dans les premiers on a cru en devoir proposer une tres-facile & tres-proportionnée à toutes sortes d'esprits, qui consiste à fournir aux fidelles les pensées des choses ausquelles ils doivent s'appliquer, & les idées des mouvemens qu'ils doivent avoir, en ne laissant plus au saint Esprit qu'à donner le seul mouvement du cœur. Au lieu que presentement elle laisse agir davantage leur propre esprit; ce qui est en quelque sorte leur donner moins de soulagement & moins de secours pour pratiquer l'Oraison mentale.

CHAPITRE III.

Combien les Peres ont fait estat des bonnes pensées, & qu'il est permis de s'y appliquer & de les rechercher.

QUAND nous ne pourrions alléguer d'authoritez particulieres pour justifier l'application aux bonnes pensées dans la pratique de l'Oraison, il suffiroit de produire les principes generaux des Peres pour nous en convaincre & pour nous donner

droit de conclure qu'il eſt utile de prendre un temps chaque jour pour l'employer à la meditation des veritez de la foy, & ſur tout de celles qui nous ſont le plus neceſſaires pour le reglement de notre vie.

Car premierement ils ont fait tant d'état des bonnes penſées, qu'ils ont cru que c'étoit une des principales choſes que nous devions demander à Dieu. Et c'eſt pourquoy S. Auguſtin dans une Oraiſon par laquelle il finiſſoit ſes Sermons, prioit Dieu au nom de tout ſon peuple, qu'il lui plût de luy donner de bonnes penſées : *Spirituales cogitationes inſere.*

Et l'Egliſe fait le même dans pluſieurs de ſes prieres: Car elle demande à Dieu dans une de celles de l'Office, *la grace de penſer toujours à des choſes juſtes & raiſonnables, afin de pouvoir ſuivre dans ſes actions & dans ſes paroles ce qui luy eſt agreable:* UT *ſemper rationabilia meditantes, quæ tibi ſunt placita & dictis exequamur & factis.*

Dom. 27. poſt Pent.

Et elle le prie dans un autre *de luy donner par ſon eſprit de ſaintes penſées & de ſaintes actions.* LARGIRE *nobis, quæſumus Domine, ſemper ſpiritum cogitandi quæ recta ſunt propitius & agendi.*

Dom. 8 poſt. Pent.

Saint Auguſtin étoit perſuadé que ces ſaintes penſées faiſoient une partie de la felicité de cette vie. *Vous eſtes heureux*, diſoit-il à un de ſes amis, *de penſer à ces*

Aug. Epiſt. 206.

veritez, mais vous l'estes encore davantage de les aimer : FOELIX *es talia cogitando, amando fœlicior.* Il les regardoit comme la source de toutes les bonnes actions, & comme l'unique moyen d'éviter tous les pechez. *Il seroit impossible*, dit il, *que l'on commît de méchantes actions, si on n'avoit que de bonnes pensées, puisque les actions naissent des pensées.* NON *potest fieri ut habeat mala facta qui habet cogitationes bonas, facta enim de cogitatione procedunt.*

Quand il veut proposer l'idée d'un homme de bien, il n'en propose point d'autre que celle d'un homme dont l'esprit est toujours attentif à la verité éternelle, & qui la consultant sur toutes ses actions ne fait que ce que luy prescrit cette verité : *Constituamus enim talem sapientem cujus anima rationalis jam sit particeps incommutabilis æternæque veritatis, quam de omnibus actionibus suis consultat, nec aliquid omninò faciat, quod non ex ea cognoverit esse faciendum.*

Il ne se contente pas qu'on ait receu de Dieu l'intelligence de la verité, il veut qu'on la reçoive continuellement, & qu'on boive toujours dans la source de la lumiere éternelle, ce qui ne se fait que par une application continuelle à cette lumiere : *Non sufficit accepisse intellectum, & Dei testimonia didicisse, nisi semper accipiatur*

& quodammodo semper bibatur de fonte lucis æternæ.

Saint Basile propose pour remede des distractions de tenir son esprit appliqué sans relâche à la pensée des œuvres & des bienfaits de Dieu, à le loüer & à luy en rendre grace.

D'autres, comme saint Bernard & saint Pierre de Damien, exhortent à penser sans cesse à la passion de Jesus-Christ; & il paroist que c'estoit la devotion des premiers Chrétiens dont saint Clement dit dans son Epître à ceux de Corinthe, qu'ils avoient toujours *Jesus-Christ crucifié devant les yeux.*

Mais parce que les necessitez de la vie & les diverses occupations ausquelles elles engagent font sortir l'ame d'elle-même, & que luy fournissant d'autres objets qui l'attirent & la rempliſſent, elles étouffent ces bonnes pensées, & affoiblissent par consequent les délices du cœur, qui s'entretiennent par ces pensées; S. Augustin dit qu'il faut remedier à cet affoiblissement, qui est une suite toute naturelle de ces occupations, en prenant tous les jours des temps reglez pour la priere; & c'est une des principales utilitez qu'il remarque dans ce saint exercice, que de renouveller ainsi dans l'ame les desirs & l'amour des choses celestes, & d'empêcher que les soins

Epist. 121.

de la terre ne les diminuent, & ne les éteignent même entierement.

Mais quoy que ſaint Auguſtin parle de toutes ſortes de prieres & principalement des vocales, il eſt clair neanmoins qu'il veut que ce ſoient des prieres accompagnées de penſées, & que c'eſt par le moyen de ces penſées qu'il croit que la priere produit cet effet. Car il ne regarde pas la priere en ce lieu-là comme un moyen d'obtenir de Dieu la grace de ne ſe laiſſer point affoiblir par les diſtractions de la vie ; mais comme un exercice ſpirituel oppoſé à cette diſſipation, qui purifie & ſoûtient l'ame par luy-même, parce que c'eſt une application à Dieu & aux choſes du ciel.

Dieu, dit ce ſaint Docteur, *ne nous oblige pas de prier afin que nous luy faſſions connoiſtre nos deſirs, puis qu'il ne peut les ignorer, mais il veut que ces deſirs ſoient excitez par nos prieres, afin que notre ame ſoit mieux diſpoſée à recevoir ce qu'il eſt diſpoſé de nous donner. Et c'eſt pourquoy nous avons auſſi des temps & des heures reglées pour prier Dieu, afin qu'eſtant avertis par la ſignification de ces paroles, nous faſſions refléxion ſur notre avancement dans ce deſir, & que nous tâchions de l'augmenter & de l'enflammer encore davantage en nous. De plus, comme le deſir de la vie éternelle vient à ſe refroidir par les ſoins &* Epiſt. 121.

les affaires du monde, nous appellons nôtre esprit à certaines heures à la priere comme à notre principale affaire, afin de nous avertir nous-mêmes par les paroles que nous prononçons dans ces prieres, de tenir nos esprits attentifs à l'objet de nos desirs, de peur que si nous n'avons soin de renouveller de temps en temps ces desirs ils ne viennent à se refroidir, & enfin à s'éteindre tout à fait.

Le moyen donc d'exciter & de rallumer ces desirs, est selon saint Augustin, de s'appliquer à leur objet. *In id quod desideramus intendere.* Ce sont ces avertissemens que nous recevons par les parole mêmes des prieres, qui font cet effet. C'est pourquoy le même saint Augustin veut, ou que ce soit l'affection qui forme ces paroles, ou que l'affection suive les paroles afin de s'enflammer davantage. *Verba affectus orantis vel præcedendo formant, vel consequendo attendit ut crescat.*

Ainsi encore qu'il y ait des prieres qui sont en quelque sorte sans pensées, ce ne sont point celles ausquelles le commun des fidelles se doit porter. Ce peuvent estre des prieres extraordinaires, ausquelles Dieu éleve quelques ames qu'il conduit par des voyes qui ne sont pas communes. Mais quand il s'agit des prieres que les Saints ont regardées comme des secours de l'infirmité

humaine, comme le remede des distractions, comme le moyen ordinaire de faire croistre en soy l'amour de Dieu, il faut reconnoître que ce sont des prieres accompagnées de pensées, & que c'est par le moyen de ces bonnes pensées qu'elles produisent en nous l'effet pour lequel les Saints nous conseillent d'y avoir recours.

Comme il est donc clair que les bonnes pensées purement interieures telles que celles qu'on a dans l'oraison mentale, sont aussi propres à bien des gens à exciter ces affections & ces mouvemens, que celles qui s'impriment dans l'esprit par les paroles que l'on prononce; on ne doit point croire qu'elles soient moins authorisées par les principes des Peres.

En un mot il importe peu de quelle sorte on excite ces pensées: si c'est en prononçant des paroles ou en les formant seulement dans son esprit, pourveu que les pensées fassent l'effet que l'on en veut tirer; & tout ce qui authorise l'utilité des bonnes pensées, les authorise en toutes les manieres que nous les pouvons avoir.

CHAPITRE IV.

Que la maniere dont les Peres ont lû & preſcrivent de lire l'Ecriture ſainte, authoriſe l'Oraiſon Mentale.

MAis il n'eſt pas beſoin d'autre choſe pour juſtifier cette pratique que l'exemple même des Saints,& des regles qu'ils nous donnent pour lire l'Ecriture. Qu'ils l'ont luë en eſprit de priere, qu'ils y ont cherché les regles de leur conduite, qu'ils ſe ſont nourris des veritez qu'ils y trouvoient,& que ce qui diſtingue les commentaires qu'ils nous ont laiſſez de ceux de quelques nouveaux Critiques c'eſt qu'il ne paroît dans ceux des Critiques qu'une ſcience ſeche & ſterile, au lieu que ceux des Peres ſont tous remplis de l'onction dont ils ſe rempliſſoient eux mêmes par la maniere avec laquelle ils la liſoient.

Si l'on demande donc des modeles & des exemples d'Oraiſons Mentales dans les anciens, il n'y a qu'à produire tout l'ouvrage de S. Auguſtin ſur les Pſeaumes, & tout ce qu'il a fait ſur S. Jean ; puiſque ces ouvrages ſont les fruits de ſes prieres, & qu'ils n'y diſoit à ſon peuple que ce qu'il avoit médité en la préſence de Dieu.

On n' a qu'à produire de même ce que S.

Ambroise a écrit sur saint Luc & sur divers Pseaumes: les ouvrages de S. Chrysostome sur la Genese, sur saint Mathieu, sur S. Jean, sur les Epîtres de saint Paul, & presque ce que tous les autres Peres nous ont laissé de commentaires sur l'Ecriture. Car il paroît par ces écrits qu'ils ne regardoient pas l'Ecriture comme un livre de science & d'érudition, mais comme le pain de l'ame dont il la falloit nourrir par une meditation continuelle. Aug. in Ps. 16.

La parole de Dieu, dit saint Augustin, *est un pain que le juste ne doit jamais cesser de manger. Car c'est la réponse que fit le Chef même de tous les justes, lors que le diable osa le tenter en luy presentant des pierres dans la faim qui le pressoit, & luy disant qu'il en fist des pains. L'homme, luy dit Jesus-Christ, ne vit pas de pain seul, mais de toute parole de Dieu. Considerez de plus, mes freres, que le juste fait toujours la volonté de Dieu, qu'il regle sa vie selon sa volonté, & que cette volonté ne s'éloigne jamais de son cœur, parce que la volonté de Dieu est la loy de Dieu. Or il est dit du juste, qu'il medite la loy du Seigneur le jour & la nuit. Vous ne mangez le pain de la terre qu'à certaines heures, & ensuite vous cessez d'en manger: mais vous vous nourrissez du pain de la parole de Dieu le jour & la nuit. Vous le mangez, & quand vous l'écoutez & quand vous la* In Ps. 123.

liſez. Vous le mangez en y penſant & en la repaſſant dans votre eſprit pour imiter les animaux purs, & n'eſtre pas du nombre des animaux immondes. C'eſt ce que la Sageſſe a voulu marquer par ce que dit Salomon, Qu'un treſor deſirable repoſe dans la bouche du Sage, mais que le fou l'avale ſans le goûter. Car que veut dire ce terme par lequel l'Ecriture exprime la conduite qu'elle condamne de folie? Il veut dire que le fou vit en ſorte qu'il ne paroît rien en luy de la nourriture qu'il a priſe, & qu'en un mot il oublie ce qu'il a entendu; mais que celuy qui n'oublie pas la parole de Dieu y penſe, en y penſant il la rumine, en la ruminant il en goûte la douceur. Et c'eſt pourquoy il eſt dit que les penſées ſaintes nous ſauveront: *Cogitatio ſancta ſalvabit te.*

Auſſi quand ces Saints nous exhortent à la lecture de l'Ecriture, ils nous exhortent à y chercher des remedes, ils nous exhortent à la mediter, ils nous exhortent à y écouter Dieu, ils nous exhortent à nous y regarder comme dans un miroir, & enfin ils nous exhortent à prier: car ils enferment tout cela dans la lecture de l'Ecriture; & faire tout cela c'eſt mediter & faire oraiſon.

In P ſ. 16 Il y a, dit S. Auguſtin, dans l'Ecriture des remedes pour toutes les maladies de nos ames: *Omnis morbus animæ habet in*

Scriptaris medicamentum suum,

L'homme, dit-il ailleurs, *se doit considérer dans l'Ecriture comme dans un miroir pour connoître quel il est & quelle est sa fin. La lecture continuelle que l'on en fait purifie l'ame, frappe l'esprit par la crainte de l'enfer & l'excite au desir des biens éternels. Pour estre toujours avec Dieu il faut lire & prier souvent. Dieu nous parle dans l'Ecriture, & nous parlons à luy dans la priere. La lecture des saintes Ecritures remplit l'ame de lumiere, & la separant des vanitez du monde l'éleve à l'amour de Dieu. Comme la chair se nourrit des viandes terrestres, de même l'esprit se nourrit & se soûtient par la parole de Dieu. Et c'est pourquoy, mes freres, que tous ceux d'entre vous qui sont capables de lire & d'entendre ce qu'ils lisent, s'appliquent à la lecture de l'Ecriture, afin qu'ils la meditent souvent.* Serm. 113. de temp.

Il consideroit cette nourriture qu'on doit tirer de la parole de Dieu comme si necessaire à l'ame, qu'il ne craint pas de dire dans un de ses Sermons, *qu'une ame qui ne se nourrit pas continuellement de la parole de Dieu, ressemble à un corps à qui on ne donne pas tous les jours de la nourriture, & que de même que la faim & le manque d'alimens rendent le corps sec, maigre, & plus semblable à un spectre qu'à un corps vivant,* Aug. serm. 56. de temp.

de même une ame qui ne se nourrit pas assidûment de la parole de Dieu, devient seche, inutile, & incapable de toutes bonnes œuvres.

Mais afin qu'on ne croye pas qu'il suffise de lire la parole de Dieu pour en tirer cette nourriture, il ajoute, *que comme des animaux purs ils doivent ruminer sans cesse la parole de Dieu pour en tirer un suc utile & un sens spirituel.* VERBUM *Dei velut munda animalia cogitatione assidua ruminantes.*

Aug. serm. 56. de temp.

L'Auteur de la lettre à Celantie, qui contient proprement les exercices que les Peres prescrivoient aux Dames du monde, lui recommande expressément la lecture de l'Ecriture, & une lecture jointe à une meditation continuelle. *Que l'Ecriture sainte*, luy disoit-il, *soit toujours entre vos mains, & que votre esprit s'en entretienne continuellement*: SINT *divinæ Scripturæ semper in manibus, & jugiter in mente volvantur*, parce, dit-il, qu'il n'y a point de plus grand secours pour acquerir la justice que de remplir son ame des paroles de Dieu, & de mediter toujours dans son cœur ce que l'on desir executer par ses actions. *Et quod opere exequi cupias semper corde meditari.*

Les Peres regardoient tellement la meditation de l'Ecriture comme une priere, que S. Ambroise ne l'en distingue point.

Nous n'avons, plus, dit-il, *qu'à parler de l'obligation que nous avons de prier toujours, & de nous y appliquer long-temps pour imiter Jesus-Christ, qui ne passoit pas les nuits à prier pour le besoin qu'il en eust, mais pour nous donner exemple. C'est la nourriture ordinaire que nous devons donner à nôtre ame, parce que cette nourriture étant broyée par une meditation continuelle, la soutient comme la manne qui tomboit du ciel soutenoit le corps. Et ce n'est pas en vain qu'il estoit commandé de broyer la manne. Car cela nous apprend qu'il faut de même broyer long-temps les paroles de l'Ecriture sainte, & repasser par notre esprit ce que nous en sçavons, en tâchant de faire en sorte que le suc spirituel qu'elles contiennent se répande dans toutes les parties de notre ame.* Amb. de Cain & Abel l. 2. c. 6.

C'est ainsi que notre priere se remplit d'onction & de graisse pour parler ainsi. Car comme les agneaux s'engraissent par l'abondance du lait qu'ils tirent, & comme les brebis qui trouvent une nourriture abondante deviennent grasses, de même l'on peut dire que l'oraison des fidelles acquiert un enbonpoint quand on la nourrit du suc de la doctrine des Apôtres: ITA *Apostolico succo pasta fidelium pinguescit oratio.*

Le grand St. Basile, que l'on peut appeller avec raison le Directeur spirituel de tout

l'Orient, puiſque tous ceux qui l'ont ſuivi ont emprunté de luy les regles de la vie ſpirituelle, ayant àtraiter de la priere dans le premier chapitre de ſes conſtitutions Monaſtiques, propoſe d'abord la meditation des actions & des paroles de Jeſus-Chriſt comme la principale occupation de la vie contemplative. *Toutes les actions*, dit-il, *& toutes les paroles de Jeſus Chriſt ſont des regles de pieté & de vertu. Car il s'eſt fait homme pour nous en faire voir un tableau, & pour l'expoſer à la vuë & des hommes & des femmes, afin qu'en y jettant les yeux chacun y puiſſent repreſenter dans ſa conduite les differens traits. Il ne s'eſt reveſtu de notre corps qu'afin de nous rendre imitateurs de ſes actions. C'eſt pourquoy quand vous entendez parler de quelqu'une de ſes actions, ou de ſes paroles, n'écoutez pas ce que l'on dit avec negligence, mais tâchez d'en ſonder le fond, & de participer aux veritez qu'elles renferment. C'eſt ainſi que Marie eſtoit aſſiſe au pied de Jeſus Chriſt pendant que Marthe eſtoit occupée aux ſoins domeſtiques.*

Ce Pere propoſe dans une lettre à ſaint Gregoire de Nazianze, où il fait la deſcription de la vie qu'il menoit dans ſa ſolitude, la lecture de l'Ecriture ſainte comme le plus grand moyen de s'inſtruire de ſes devoirs & d'avancer dans la pieté. Il veu

qu'o

qu'on la regarde comme un magasin de remedes propres à toutes les maladies des ames. Mais il enseigne à même temps qu'il faut joindre la priere à cette lecture, & que la lecture y sert de préparation : Et il fait consister la priere non dans le seul mouvement du cœur, mais aussi dans l'attention qui rend Dieu present à l'esprit par l'entremise de la memoire.

Que si l'on examine de même quelle a esté la forme des prieres des anciens Solitaires d'Egypte, dont les sentimens & les maximes nous sont répresentez par Cassien; on trouvera que quoy qu'ils n'eussent pas d'heures de méditation reglée, toute leur vie étoit une espece de méditation continuelle, parce qu'ils tâchoient de se maintenir dans l'esprit d'oraison, par le moyen des saintes pensées qu'ils tiroient de la lecture ou de la recitation des Pseaumes; en un mot qu'ils tendoient tous à avoir Dieu continuellement present, & que le moyen qu'ils y employoient estoit de repasser continuellement dans leur esprit quelque parole de Dieu.

Cet Autheur remarque dans le second livre de ses Institutions que ces saints Solitaires exerçoient en même temps l'ame & le corps, & que pendant qu'ils travailloient ils s'appliquoient à la meditation des choses saintes. Et dans le troisiéme livre il dit *l. 2. c. 2*

que chacun d'eux s'acquitant de son devoir à l'exterieur, occupoit en même temps sa memoire de quelque Pseaume, ou de quelque partie de l'Ecriture qu'il recitoit & qu'il meditoit en luy-même.

Il marque dans le Chapitre 9. de la dixiéme Conference, *que le bien d'un Solitaire est de se souvenir continuellement de Dieu, & que le moyen d'y parvenir est de s'accoutumer à mediter en soy-même.*

Il represente dans le Chapitre 12. un defaut tres ordinaire à ceux qui prient, qui est de passer trop legerement de pensées en pensées, de considerations en considerations, & il fait voir en même tems que le Solitaire doit tendre à penetrer les veritez à fond, à les goûter & à s'en nourrir.

» Nous sentons, dit-il, tous les jours qu'auſ-
» si-tôt que nous commençons à penser à
» quelque verset d'un pseaume, il s'échape
» insensiblement, & nous admirons nous-
» mêmes que nous passions si viste d'un en-
» droit de l'écriture à un autre, Quand notre
» esprit commence encore à s'y appliquer,
» notre memoire est emportée par un autre
» passage qui se presente, & qui nous fait per-
» dre la meditation de celuy qui le prece-
» doit.

» De celuy-là l'esprit se porte encore à un
» autre, & allant ainsi de Pseaume en Pseaume
» de l'Evangile à saint Paul, des Apô-

tres aux Prophetes, des Livres: de morale « aux Livres hiſtoriques, il ne fait qu'errer « & courir par tout l'étenduë de l'Ecriture. « Il ne peut rien retenir ou rejetter. Il n'exa- « mine rien à fond. Il n'établit rien de cer- « tain ſur tout ce qu'il lit. Il entrevoit confu- « ſément & ſuperficiellement quelque choſe. « Et au lieu de penetrer dans le ſens interieur, « de s'y appliquer & de s'en nourrir, il ne « fait que l'effleurer au dehors, & il le quit- « te lors qu'à peine il a commencé à le « goûter. «

Ainſi ſelon cet Autheur, la Priere d'un ſolitaire doit tendre à examiner les veritez à fond. A établir quelque choſe de certain ſur ce qu'il lit, à penetrer le ſens interieur de l'Ecriture ; à n'effleurer pas ſeulement les matieres, mais à s'en nourrir ; ce qui non ſeulement ne ſe peut faire que par la penſée, & par la meditation ; mais qui ne ſe fait même que par une meditation tres-forte, tres attentive, & par une application à penſer à des ſujets de pieté, qui eſt proprement une Oraiſon Mentale.

Enfin il marque expreſſément dans le chapitre 35. de cette même Conference, une Oraiſon qui ſe fait en ſilence & ſans parler. *Nous prions*, dit-il. *la porte fermée, lors que ſans remuer les lévres nous faiſons des prieres à celuy qui penetre le fond des cœurs. Nous prions en ſecret lors que nous expoſons*

nos prieres à Dieu seul, en ne priant que du cœur & par l'attention de notre esprit, afin que les démons ne puissent entendre quelles sont nos demandes. Et comme c'est en cette ma-
Hier. 6. in Matt. niere que saint Jerôme enseigne qu'il faut pratiquer ce que Notre Seigneur nous recommande dans l'Evangile, d'entrer dans notre cabinet, on peut conclure que comme le commun des Chrétiens a satisfait à cette ordonnance de Jesus-Christ dans les premiers siecles, ils ont aussi fait quelque espece de meditation.

On voit donc par tout cela que les fidelles ont employé des pensées pour se procurer l'esprit de priere, & qu'ils ont même cru que les pensées en faisoient partie, & que bien loin de mépriser les saintes pensées, ils les ont recherchées, & ont tâché de se les procurer par tous les moyens qu'ils ont jugé les plus propres pour les faire naître & pour les conserver dans leurs esprit. Et ces moyens de les faire naître n'ont point été differens de ceux qu'on employe aujourd'huy, & ont consisté de même à considerer quelque parole de l'Ecriture, à l'étendre dans son esprit, à en regarder les diverses circonstances, & à y arrester sa pensée par ses reflexions.

Qui doute, par exemple, que les Chrétiens ne pratiquassent communement à l'égard des paroles & des actions de Jesus-

Christ, ce que saint Chrysostome conseille & recommande au peuple d'Antioche de faire sur la réponse que Jesus-Christ fit au serviteur du Pontife qui luy donna un soufflet. Repassez, dit-il, ces paroles : Si j'ay mal parlé rendez témoignage du mal que j'ay dit, & si j'ay bien parlé pourquoy me frappez-vous ? *Considerez celuy qui parle, à qui il parle, le sujet qui le fait parler, & ces divines paroles vous serviront d'une espece de divin enchantement pour calmer toutes les agitations de vôtre ame. Considerez la majesté infinie de celuy qui est outragé, la bassesse profonde de celuy qui l'outrage, l'énormité de l'outrage qu'il luy fait. Car il ne se contenta pas de luy dire des injures, il passa même jusqu'à le frapper ; & il ne le frappa pas seulement, mais il luy donna un soufflet, qui est le plus injurieux traitement qu'on puisse faire à un homme. Cependant il souffre tout afin de nous donner une instruction ample de la douceur que nous devons avoir en de pareilles occasions.*

S'entretenir de ces pensées, comme S. Chrysostome le conseille, n'est-ce pas mediter & mediter de la maniere ordinaire ? Tant il est vray que l'exercice de la meditation est de soy-même un exercice commun de la vie chrétienne, & qui par consequent a été pratiqué dans tous les tems.

CHAPITRE V.

Que la crainte de Dieu à l'égard des hommes authoriſe, la pratique de tacher d'exciter en ſoy l'amour de Dieu par le moyen des bonnes penſées.

CE qui nous doit encore aſſurer davantage de l'utilité de cette pratique, c'eſt qu'elle paroît une ſuite neceſſaire de la conduite que Dieu tient ſur les hommes dans la diſtribution de ſes graces, en ſorte qu'il ne ſemble pas que l'on puiſſe s'en éloigner ſans vouloir obliger Dieu à agir d'une maniere extraordinaire, ce qui s'appelle tenter Dieu.

Cet ordre qu'il eſt aiſé de remarquer dans toute la conduite de la providence & de la grace, eſt que Dieu cache ſes operations ſous les apparences de celles de la nature: qu'il ne conduit point ordinairement les fidelles par des voyes viſiblement miraculeuſes, & que toutes les actions qu'il leur fait faire ne ſe diſtinguent pas ſenſiblement de celles dont la nature eſt capable.

Or la voye ordinaire qui nous conduit à aimer, eſt de penſer à ce que l'on aime puiſque la volonté ne ſçauroit être touchée d'aucun objet, à moins qu'il ne luy ſoit preſenté par l'entendement. On n'aime

que ce qu'on connoît, & quoy que la connoissance ne soit pas la mesure de l'amour, & qu'ainsi il soit possible d'aimer peu ce qu'on connoît beaucoup, & d'aimer beaucoup ce qu'on connoît peu; il est pourtant vray, & que l'amour augmente la connoissance, & que la connoissance est necessaire à l'amour, & qu'il y a une telle liaison entre ces actions de l'ame qu'il nous semble en aimant que nous n'aimons que parce que nous connoissons du bien dans ce que nous aimons.

C'est pourquoy saint Augustin ayant à définir la grace chrétienne dans le Livre de la grace de Jesus-Christ, ne rejette pas absolument le nom *de doctrine & d'instruction. S'il faut*, dit-il, *appeller cette grace du nom de doctrine, je consens qu'on luy donne ce nom pourveu que l'on conçoive en même temps que Dieu la verse interieurement au fond de l'ame avec une ineffible suavité*: HÆC *gratia, si doctrina dicenda est, ita dicatur ut altius & interius eam Deus cum ineffabili suavitate credatur infundere.* Deg. Christ. c. 13.

Il est donc certain que si la connoissance peut être sans amour, l'amour ne peut être sans connoissance, & que la connoissance est la voye naturelle de l'amour. C'est pourquoy si l'on regardoit l'amour de Dieu comme une production de la nature, & comme naissant des seules forces de la li-

berté, on prendroit sans doute cette voye pour l'exciter dans l'ame ; on presenteroit à cette ame tout ce qui la pourroit porter à aimer Dieu ; on la détourneroit de tous les objets qui pourroient l'attacher aux créatures ; on l'entretiendroit de saintes pensées ; on tâcheroit de la faire entrer dans la connoissance de ses miseres, de ses pechez, & de son néant, & dans celle du bonheur qu'il y a d'être à Dieu : on luy representeroit sans cesse sa beauté, sa grandeur, ses bienfaits, ses misericordes, & son amour. On tâcheroit de lui faire prendre, une sainte coutume de se tourner vers luy & de l'adorer continuellement : Enfin on travailleroit à lui faire acquerir la charité & la priere par un exercice continuel & par une sainte habitude & d'aimer & de prier, comme l'on acquiert les autres vertus.

Or encore qu'il soit tres-faux que l'amour de Dieu & la priere naissent du fond de notre nature, & que ce soit être Pélagien que de ne les pas reconnoître pour des graces de Dieu & pour les principales de ses graces, il est pourtant certain que Dieu dans sa conduite ordinaire les cache sous l'apparence d'actions toutes naturelles, & qu'il nous les communique par les mêmes exercices que l'on pratiqueroit pour les acquerir naturellement.

L'Oraison n'est pas en cela differente de

la pratique des vertus, & l'on y arrive par les mêmes voyes. On acquiert, par exemple, l'humilité en s'humiliant, en mortifiant son orgueil, en s'abbaissant exterieurement devant les hommes, l'ame, comme dit S. Basile, prenant en quelque sorte la posture du corps, & rabbaissant au dedans à proportion qu'on se voit ainsi avili & humilié au dehors. Ce n'est pas que ces exercices puissent d'eux mêmes nous conduire à la veritable humilité. Mais c'est que Dieu se plaît à joindre sa grace à ces sortes d'exercices. Et c'est aussi ce qui arrive dans l'oraison. On parvient à ce don en appliquant son esprit aux objets de la foy, en s'entretenant de bonnes pensées, & tâchant d'exciter en soy de saints desirs & de saintes affections : non que ces moyens soient d'eux-mêmes capables de les faire naître en nous, mais parce que Dieu se plaît ordinairement de cacher ses operations surnaturelles sous ces moyens qui paroissent tout humains.

Il ne faut pas s'imaginer que j'avance ici une spiritualité nouvelle, ny que ce soit une pensée temeraire de dire que l'on acquiert le don de la priere en s'y exerçant. S. Ambroise le dit expressément : *L'oraison frequente*, dit ce S. Docteur, *forme en nous comme une habitude & un art de prier* : ORATIO *frequens quamdm operatur disciplinam orandi.* L'exercice de prier nous

De Caïn & & Abel.

rend dociles aux mouvemens de Dieu, comme la negligence nour rend indociles. *Quia ipse usus docibiles Dei facit, indocibiles autem negligentia.*

Il est donc utile de s'y accoutumer, ajoute-t-il ; l'exercice fortifie le corps, & le manque d'exercice l'affoiblit. Il en est de même de l'ame. Sa force s'affermit & s'augmente par l'assiduité & par l'exercice.

C'est par ce même principe que S. Gregoire de Nysse conseille de s'appliquer à la priere avec grand soin & grand effort: μετὰ πολλῆς σπουδὴς καὶ δυνάμεως, & qu'il la represente comme un exercice penible à l'ame & au corps, puis qu'il represente entre les empeschemens qui en détournent, la pente que l'on a aux relâchemens du corps & de l'ame, Σώμα τος καὶ ψυχῆς ἀνεσὶν καὶ ματακίαν.

Et c'est dans le même sens que Saint Augustin remarque que cette parole que Dieu dit à l'homme, qu'il mangeroit son pain à la sueur de son visage n'est pas seulement veritable de l'aliment du corps, mais aussi de l'aliment de l'ame, dont l'homme ne se nourrit ordinairement qu'avec travail, & avec une application penible.

Enfin c'est sur ce même principe qu'est fondée la doctine de ceux qui ont traité de la contemplation qui enseignent tous aprés l'Autheur de l'Echelle des Religieux, & Hugues de S. Victore, que la voye ordinaire

pour parvenir à la contemplation, est la meditation qui se fait avec effort & avec peine, & que sainte Therese compare à une eau qu'on tire à force de bras.

Ainsi il n'est nullement vray que toute action de l'esprit qui se fait avec peine, ne procede, point de la grace. Car comme on ne peut pas dire que toutes les lectures qui fatiguent se fassent sans l'assistance de l'Esprit de Dieu, ny que ce soit une marque certaine que l'Oraison vocale est toute humaine quand on s'en lasse & qu'on s'en ennuye : Il n'est pas vray non plus que toute meditation interieure, à laquelle l'esprit s'applique avec quelque effort & quelque travail, soit purement naturelle, & ne puisse avoir l'Esprit de Dieu pour principe. Dieu agit en diverses manieres sur les ames. La douceur de sa grace n'est pas toûjours sensible, & elle peut estre accompagnée d'une douleur & d'une incommodité naturelle, qui procede des organes qui agissent dans les actions de l'esprit.

On peut même soûtenir qu'il n'est pas vrai que toute oraison dans laquelle la meditation seroit toute naturelle soit inutile, & n'ait pas la grace pour son principe éloigné. Car comme saint François de Sales dit dans son livre de l'Amour de Dieu, qu'il y a de deux sortes de recueillement : l'un qui se fait par le commandement de l'amour,

lors qu'il commande à l'entendement de se séparer de tous les autres objets & de s'appliquer uniquement a Dieu ; l'autre qui se fait par l'amour même qui recueille l'ame par la douceur de Dieu qu'il luy fait goûter : De même l on peut dire qu'il y a deux sortes de meditations: l'une qui se fait par le commandement de l'amour, qui residant dans le cœur commande à l'esprit de s'appliquer à de bonnes pensées pour obeïr à Dieu dans la pratique de ce moyen destiné à la conservation de l'amour. Et en ce cas le mouvement qui porte à mediter est surnaturel, mais la meditation est naturelle, & par consequent penible & fatigante par elle-même. L'autre Oraison est celle qui se fait par l'amour, lors que répandant dans le cœur une abondance de douceur & d'onction, il rend la connoissance de la verité plus facile, plus vive, plus agréable, & par consequent moins fatigante.

Ce n'est que de cette derniere sorte de meditation qu'on peut dire qu'elle n'est nullement penible. Mais il ne s'ensuit pas de là que toute autre soit mauvaise & inutile ; & elle est quelquefois d'autant meilleure, qu'elle est moins consolante, parce que l'ame en sort plus mal contente d'elle-même, plus pénetrée de sa stupidité & de son peu de lumiere, plus humiliée devant Dieu, & plus remplie de sentimens d'humilité.

Ainsi l'avis que l'on donne ordinairement & que l'on doit en effet donner, de ne faire pas de trop grandes contentions d'esprit dans la priere, ne doit pas estre fondé sur ce principe, Que tout ce qui est humain est inutile dans la priere, car ce principe n'est pas veritable, mais sur d'autres raisons plus solides.

1. Que toutes les actions de l'esprit que l'on fait dans la priere, doivent tendre à échauffer la volonté, & que les actions penibles n'y sont pas propres.

2. Qu'on est obligé d'éviter ce qui nous peut nuire notablement, comme les grandes contentions d'esprit; parce que la tête s'affoiblissant devient incapable de tous les exercices où la pensée & l'application sont necessaires.

3. Qu'encore qu'il soit permis d'emploïer des moyens humains, il n'y faut pas neanmoins mettre sa confiance. Or cette grande application à chercher des pensées seroit une marque que l'on s'appuyeroit sur ces pensées, que l'on s'y attacheroit, & que l'on seroit dans l'erreur des Payens, dont l'Evangile remarque qu'ils s'imaginoient être plutôt exaucez à proportion que leurs prieres estoient plus longues.

Mais si l'on évitoit ces trois inconveniens; c'est à dire, si l'on ne mettoit point sa confiance dans ses pensées, & que l'on

fuſt bien penetré de cette verité que non ſeulement il n'eſt pas neceſſaire à la priere de penſer beaucoup, mais que les penſées mêmes quelles qu'elles ſoient, ne ſont que des moyens pour exciter en nous la veritable priere, qui conſiſte dans le deſir du cœur : Si l'on prenoit garde à ne s'y appliquer pas juſqu'à ſe rendre incapables des autres actions de l'eſprit dont on a beſoin dans ſes exercices : & enfin ſi l'on avoit ſoin de ne ſe pas pouſſer juſqu'à un tel dégoût que ce dégoût même fuſt une tentation dangereuſe, on ne voit pas que l'on pût blâmer une perſonne qui feroit un peu d'effort pour comprendre quelque regle de mœurs, & qui ſe ſouvenant combien de fois elle ſe ſeroit fatiguée à la recherche de choſes vaines & inutiles, ſe fatigueroit par un eſprit de penitence à la recherche des veritez neceſſaires à la conduite de ſa vie.

CHAPITRE VI.

Utilité des bonnes penſées pour la priere prouvée par ce que les Peres enſeignent du ſoin que nous devons avoir de repaſſer dans notre eſprit les veritez qui ſont dans notre memoire.

TOUTES les méthodes d'Oraiſon Mentale que l'on preſcrit en ce temps icy ſe

reduiſſent à conſiderer certaines veritez, à ſe les appliquer, à former des deſirs de les pratiquer, & à prendre des reſolutions generales & particulieres pour le reglement de ſa vie. C'eſt ce que S. François de Sales appelle *Conſiderations*, *Affections*, *Reſolutions*, & que d'autres expriment par d'autres termes qui marquent les mêmes choſes en ſubſtance.

Or quoy qu'on ne trouve pas dans les anciens Peres une diſtinction ſi particuliere de ces choſes, on trouve neanmoins des exercices de pieté qui les comprennent & que l'on ne ſçauroit pratiquer ſans paſſer par tous ces differens degrez.

J'en rapporteray ſeulement un que S. Auguſtin a jugé ſi neceſſaire à tous les juſtes, qu'il fait de l'omiſſion de cet exercice le caractere des méchans.

C'eſt ce que ce Saint appelle *ruminer*, c'eſt à dire repaſſer dans ſon eſprit les veritez que nous avons appriſes ou par la lecture, ou de la bouche des Predicateurs.

Nous avertiſons, dit ce ſaint Docteur, *votre charité qu'aprés que ce que vous nous entendez dire ſera paſſez dans votre memoire comme la viande dans l'eſtomach, vous le repaſſiez dans votre eſprit par des refléxions frequentes, en faiſant à l'égard de ces veritez ce que font certains animaux à l'égard des alimens qu'ils ont mangez. C'eſt en ce* In Ps. 140.

ſens que Salomon dit que le Sage tient le regtems dans ſa bouche un tréſors deſirable, & que le fou l'avale auſſi-tôt. C'eſt-à-dire en un mot que le ſage rumine, & que le fou ne rumine point, ou pour parler plus clairement, que le ſage repaſſe dans ſon eſprit ce qu'il a attendu, & que le fou l'oublie. C'eſt auſſi l'unique raiſon pour laquelle l'Ecriture declare purs les animaux qui ruminent, & impurs ceux qui ne ruminent point. Car à l'égard de l'eſtre toute creature de Dieu eſt pure, & un pourceau n'eſt pas plus impur qu'un agneau par rapport à celuy qui l'a fait.

Il y a des hommes, dit ce même Saint dans ſes livres contre Fauſte, *qui ſont ſignifiez par les pourceaux qui ſont impurs non par leur nature, mais par leur vie, & ce ſont ceux qui écoutant avec plaiſir les paroles de la ſageſſe, n'y penſent plus enſuite. Car de rappeller dans ſa penſée ce qu'on a fait paſſer dans ſa memoire comme dans l'eſtomach de l'ame, c'eſt faire d'une maniere ſpirituelle ce qu'on appelle ruminer dans les animaux; & ceux qui ne le font pas ſont figurez par ces eſpeces d'animaux que l'Ecriture appelle immondes.*

L. 6. contr. Fauſt. c. 7.

C'eſt donc un exercice utile & neceſſaire ſelon S. Auguſtin, que de repaſſer dans ſon eſprit les veritez qu'on a entenduës, ou qu'on a luës; de s'en entretenir, de s'en

occuper, d'y faire refléxion; & comme il conseille generalement cette pratique, & qu'il en condamne l'omission en des termes tres-forts, il auroit sans doute approuvé que pour empêcher que les affaires & les soins du monde ne nous la fissent oublier, & n'effaçassent ainsi ces veritez de notre esprit, on destinât chaque jour un certain tems à cet exercice, & que l'on s'en fit une regle, comme il approuve qu'on regle les prieres & que l'on y destine certaines heures.

Mais il ne faut pas s'imaginer que S. Augustin voulût que les refléxions qu'il conseilloit de faire sur les veritez Chrétiennes n'en fussent qu'une simple répétition & un simple resouvenir. Il prétendoit que ce fussent des pensées qui ôtassent du cœur tous les obstacles qui en pouvoient empêcher le fruit, il faut disoit-il, *que vos bonnes pensées fassent à l'égard de la semence de Dieu, que nous cultivons par nos exhortations, ce que l'on fait dans un champ avec la herse, qu'elles rompent les mottes & qu'elles couvrent cette semence, afin qu'elle puisse germer & porter du fruit.* In Jo. 11.

Il étoit encore plus éloigné de prétendre que ces refléxions ne dussent pas être accompagnées de prieres, puisque c'est le principal moyen de rendre les veritez fructueuses. Il avoit luy-même accoutumé de finir tous ses Sermons par une élevation

à Dieu. Et ainſi onne doit pas douter qu'il ne voulût de même qu'en repaſſant ces veritez dans ſon eſprit, on le fiſt avec une diſpoſition de priere, que l'on ouvrît ſon cœur à ces veritez, que l'on priaſt Dieu de les y graver, qu'on ſe reconnût dans l'impuiſſance d'en profiter autrement que par le ſecours de la grace.

Enfin ce ſaint Docteur n'a jamais cru qu'on dût ſeparer la connoiſſance de la verité de l'amour de la verité; ny l'amour de la verité, de la reſolution de détruire en nous tout ce que nous y trouvons de contraire. Ayons, diſoit-il à ſon peuple, un deſir commun de la verité. Aimons la enſemble. ayons-en une égale ſoif. Il y a, mes freres, une certaine lumiere interieure qui n'eſt point dans ceux qui ne la voyent pas. Courez à cette fontaine, deſirez cette fontaine, mais que ce ſoit d'une certaine maniere, & cette maniere eſt de détruire en nous tout ce qui eſt contraire à la verité. *Interfice in te quidquid eſt contrarium veritati.*

In Pſ. 49.

Il ne conſeilloit donc pas à ſon peuple des refléxions froides, ſteriles, mais des refléxions vives, animées & efficaces; & s'il vouloit qu'on demandat à Dieu la connoiſſance de ſa Loy, ce n'étoit que pour l'aimer. *Ce n'eſt pas*, diſoit-il, *pour l'avoir dans la memoire & la negliger dans ſes*

actions. c'est *pour la comprendre par l'intelligence, & l'accomplir par l'amour.* NON *quam memoria teneant & vita negligant, sed quam sciant intelligendo, faciant diligendo.* Car la simple connoissance & la simple memoire de la verité sans l'amour, n'est selon luy qu'une pierre où la loy de Dieu est gravée, mais qui nous accable. C'est un poids qui nous charge, & non un titre qui nous honore : *Memoria lapis est quodammodo scriptus, non quo adornetur; sed quo prematur, pondus oneris, non titulus honoris.* In Ps. 118. Con. 11.

On peut conclure de là, qu'il n'y a point de difference réelle & essentielle entre cet exercice que S. Augustin recommande avec tant d'instance, & ce qu'on appelle presentement Oraison Mentale. Dans l'un & dans l'autre on s'applique à des veritez qu'on trouve dans sa memoire. Dans l'un & dans l'autre on se sert de ces veritez pour regler ses mœurs. Dans l'un & dans l'autre on desire que ces veritez qu'on medite s'impriment fortement dans le cœur, & l'on fait resolution de les suivre dans ses actions. De sorte que l'on peut dire que comme selon ce Saint, les preceptes de la Réthorique ne sont que des réfléxions sur ce que les hommes éloquens ont pratiqué sans preceptes de même les méthodes d'oraison ne sont que des réflexions sur ce que les

Chrétiens ont toujours pratiqué ſans méthode.

Mais quoy qu'il en ſoit, on conclut clairement de ces paſſages de S. Auguſtin, qu'il eſt utile de s'entretenir l'eſprit de bonnes penſées, & de ſaintes refléxions ſur les veritez divines que l'on trouve dans ſa memoire ; à quoy perſonne ne peut nier qu'il ne ſoit bon auſſi d'ajoûter le deſir que Dieu faſſe paſſer ces veritez de notre memoire dans notre cœur, ce qui formera une priere appuyée ſur des penſées interieures ; & c'eſt ce qu'on appelle Oraiſon Mentale.

CHAPITRE VII.

Que le recuëillement & la retraite interieure conſeillée par S. Auguſtin, prouvent encore cette utilité des bonnes penſées, & ſont une vraye Oraiſon Mentale.

CEux qui conſeillent l'Oraiſon mentale & qui en preſcrivent des méthodes, ont pour but de retirer les Chrétiens de la diſſipation où ils vivent dans le monde, & de les porter à rentrer dans eux-mêmes, à ſe recuëillir devant Dieu, & à attirer ſes graces par la priere. Mais il y a des gens qui ſemblent douter s'il eſt bon dans cette retraite interieure de s'entretenir de bonnes penſées ſur la grandeur de Dieu, ſur les biens qu'il nous promet, ſur nos

miſeres & ſur nos pechez, & ſi l'on doit conſiderer ces penſées comme des ſoûtiens & des moyens de la priere qui conſiſte dans les ſaints deſirs.

Or c'eſt ce que S. Auguſtin décide d'une maniere bien préciſe, en un de ſes Sermons ſur les Pſeaumes, en nous repreſentant un modelle de cette retraite interieure dans le Prophete Roy. Le Prophete, dit-il, s'étant bleſſé en ſe répandant au dehors, rentre dans luy-même & commence à s'occuper dans le ſecret de ſon eſprit. Mais qu'eſt-ce qu'il y fait? Apprenons-le de luy-même, Je penſe, dit-il, aux jours anciens. Voilà ſa penſée. Il eſt retiré en luy-même, & il penſe aux jours anciens. Mais continuons de nous informer où il arrive par là, quel progrés il fait, & à quoy il s'arrête. Je me ſuis, dit-il, reſſouvenu des années éternelles. O la grande penſée, & qui demande un entier ſilence de tout le bruit qui ſe fait au dehors, & de tout le tumulte des choſes humaines. In Pſ. 78.

Mais la penſée des choſes éternelles n'étoit pas la ſeule occuparion de cette retraite interieure. Le Prophete faiſoit plus. Il ſondoit ſon eſprit. *Scrutabar ſpiritum meum.* Il parloit avec ſon ame & il avoit avec luy-même de longs entretiens. C'eſt-à-dire qu'il s'interrogeoit ſoy-même, qu'il s'examinoit, qu'il ſe jugeoit & qu'il ſentoit enfin de la

joye dans la vûë de la miſericorde de Dieu, & dans le ſouvenir de ſes œuvres.

Voilà proprement ce qu'on doit faire dans la priere, & ce que prétendent ceux qui conſeillent celle qu'ils appellent Oraiſon Mentale. Ils n'ont deſſein que de nous porter à rentrer en nous mêmes, à rappeller notre eſprit du dehors au dedans, à l'occuper des veritez de Dieu, & faire enſuite qu'il s'examine, qu'il ſe juge ſur ces veritez, qu'il ſe ſoûtienne par la vûë des miſericordes de Dieu, & qu'il ſe réjoüiſſe dans ſes œuvres.

Peut être que l'on croira que ſaint Auguſtin trouvoit cet exercice bon pour un Prophete, & qu'il ne le propoſe pas comme imitable à ſon peuple. Mais c'eſt ce qu'il ne nous laiſſe pas lieu de penſer ; parce qu'il ajoûte : *Nous avons* dit-il, *une retraite interieure auſſi bien que ce Prophete, pourquoy n'y entrons-nous pas ? Pourquoy ne nous occupons-nous pas l'eſprit en ſilence ? Pourquoy ne ſondons-nous pas notre cœur Pourquoy ne penſons-nous pas aux années éternelles ? Pourquoy ne nous réjoüiſſons-nous pas par le ſouvenir des œuvres de Dieu ?*

Il vouloit donc que les fidelles fiſſent toutes ces choſes. Et faire ces choſes c'eſt proprement faire l'Oraiſon Mentale ; c'eſt conſiderer les veritez de Dieu ; c'eſt exciter

en ſoy des affections ; c'eſt former de ſaintes reſolutions. Car on ne conſidere les veritez que pour les aimer & les pratiquer. Ceux qui ont preſcrit cette difference d'actions n'ont pas prétendu qu'elles fuſſent auſſi ſeparées dans la priere comme elles le ſont dans les termes, & qu'on le dûſt, par exemple, étouffer les affections lors qu'elles s'élevent avec les conſiderations. Ce ne ſont point des actions incompatibles, & le cœur n'attend pas à agir que l'eſprit ait ceſſé de concevoir.

Il faut au contraire que ces actions ſoient jointes enſemble. On aime ce que l'on contemple, & l'on contemple ce que l'on aime, & l'on ne contemple que pour aimer. L'eſprit peut bien voir ſans amour, mais le cœur ne ſçauroit aimer ſans quelque ſorte de vûë de l'objet qu'il aime.

C'eſt pourquoy les Peres ont toujours approuvé qu'on luy preſentât ces objets, & qu'en y appliquant l'eſprit par de bonnes penſées on donnaſt lieu au ſaint Eſprit d'y porter le cœur. Ils ont approuvé de même qu'on ſe recueillît au dedans de ſoy, qu'on y reglât ſes actions exterieures, qu'on tâchât d'en retrancher toute la part que la cupidité y prend, & qu'on s'y nourrit des veritez de Dieu.

Il n'en faut point d'autres preuves qu'un

passage de saint Leon, que l'Eglise a inseré dans son office : *Il faut*, dit-il, *que l'ame refuse quelque chose au corps qui luy est soumis, & que par son discernement interieur elle empêche les sens exterieurs de se porter à des objets nuisibles, afin qu'étant libre & dégagée des cupiditez corporelles, elle puisse s'appliquer souvent dans le secret de son cœur à la divine Sagesse, & qui faisant taire tout le tumulte des soins terrestres, elle trouve sa joye & son repos dans les meditations saintes & les délices éternelles.* UT *à corpris cupiditatibus sæpius libera, in aula mentis possit divinæ vacare sapientiæ, ubi omni strepitu terrenarum silente curarum in meditationibus sanctis & in deliciis lætetur æternis.*

De jejunio 10. mens.

On voit par là l'estime que saint Leon faisoit de cet exercice, puis qu'il le propose comme la fin de la temperance chrétienne à laquelle il exhorte les fidelles. On voit qu'il vouloit qu'il fût frequent, & qu'il oblige les fidelles de retrancher dans leur vie tout ce qui les pourroit empêcher de s'y appliquer.

CHAPITRE VIII.

Que l'Ecriture ne nous commande rien davantage que la méditation de la loy & des œuvres de Dieu.

TOUTES les authoritez des Peres que nous avons produites jusqu'icy, & toutes les raisons que nous avons alléguées, doivent plutost estre regardées comme un éclaircissement qui nous fait comprendre l'utilité de la pratique de la Méditation, que comme un fondement necessaire pour l'authoriser. Car il n'en faut point chercher ailleurs des preuves & des fondemens que dans l'Ecriture même, qui l'authorise & la recommande d'une maniere si forte, que l'on a tout sujet de dire de la Méditation, que c'est la voye que Dieu nous a apprise pour operer notre sanctification.

Si elle nous décrit un homme de bien, elle luy donne pour principale qualité de méditer la loy de Dieu le jour & la nuit : *Et in lege ejus meditabitur die ac nocte.*

Si elle nous veut exciter à desirer le bonheur d'une vie pure & sans tache, en nous disant, *Qu'heureux sont ceux qui se conservent purs dans sa voye, & qui marchent dans la loy du Seigneur*, elle ajoûte incontinent pour nous faire voir par quel moyen

Ps. 1

Ps. 1

ils arrivent à ce bonheur : Heureux ceux qui tâchent de penetrer ſes ordonnances : *Beati qui ſcrutantur teſtimonia ejus.*

Si elle nous exhorte à conſerver la loy dans notre cœur, c'eſt à dire à l'aimer, en quoy conſiſte la veritable juſtice, elle nous enſeigne en même temps qu'il faut pour cela l'avoir toujours devant les yeux de l'eſprit : *Ne recedant ab oculis tuis, cuſtodi ea in medio cordis.*

Elle veut que nous faſſions de la méditation de la loy de Dieu notre premiere pensée à notre réveil : *Et vigilans loquere cum eis* ; que nous y ſongions en marchant *cum ambulaveris gradiantur, tecum.* Que toutes nos actions nous en rappellent le ſouvenir : *liga eam in digitis tuis* : que nous ſoyons dans une vigilance & une attention perpetuelle pour l'écouter, comme un homme qui ſeroit à la porte d'un riche pour en obtenir du ſecours : *Beatus homo qui audit me, & qui vigilat ad fores meas quotidie & obſervat ad poſtes oſtii mei.*

Qu'eſt-ce que le Livre de l'Eccleſiaſte, qu'une méditation ſur la vanité du monde, ſur l'inutilité des occupations & des travaux des hommes, ſur le neant de tous les biens paſſagers, & même de la ſcience & de la ſageſſe purement humaine : *Vidi cuncta quæ ſunt ſub ſole, & univerſa vanitas & afflictio ſpiritus.* Et quand le ſaint eſprit nous

propose ces saintes reflexions, n'a-t-il pas dessein de nous faire passer par les mêmes vuës, & de nous conduire par là à mépriser toutes les choses temporelles, & à n'estimer rien que par rapport à Dieu ? Craignez Dieu, dit le Sage, & observez ses Commandemens, car tout l'homme consiste en cela. *Deum time & mandata ejus observa, hoc est omnis homo.* C'est le terme de ces considerations, ausquelles il desire de nous conduire : mais le chemin qu'il prend est de contempler la vanité de toutes les choses du monde. Il est vray que le Sage blâme les méditations & les recherches de curiosité, & qu'il les represente comme une des plus grandes miseres des hommes : *Frequensque meditatio carnis afflictio est* ; mais ce ne sont que les méditations inutiles, qui ne tendent qu'à connoître les creatures, & non à connoître Dieu. Eccles. 12 22.

Le Livre de l'Ecclesiastique est plein d'exhortations de nous appliquer à l'étude de la sagesse, & d'en faire l'objet de nos pensées & de nos méditations. Cherchez-la, dit l'Ecclesiastique, & elle se manifestera à vous: *Investiga illam & manifestabitur tibi.* Occupez-vous à penser aux preceptes de Dieu, & appliquez vous-y continuellement: *Cogitationem habe in preceptis Dei, & in mandatis Dei maximè assiduus esto.* C. 6 28. C. 37.

Et l'on peut dire même que toute l'Ecriture n'eſt rien qu'un Livre de méditation que Dieu nous a propoſé puis qu'il ne nous a été donné que pour nous inſtruire de la verité, ſelon cette ſentence de l'Apôtre : *Toute l'Ecriture eſt utile à notre inſtruction*, & qu'on ne s'en inſtruit bien qu'en la méditant.

Il n'y a point d'homme de bien qui ne doive dire avec ſaint Auguſtin : il y a long-temps, Seigneur que je deſire avec ardeur de méditer votre loy, & d'expoſer devant vous ma conſcience & mon ignorance ; ce que j'en ſçay & ce que je n'en ſçay pas. Je ne veux plus employer à autre choſe les heures qui ne ſeront point employées aux neceſſitez du corps, au delaſſement de l'eſprit, à l'aſſujetiſſement que je dois aux hommes, ou que je ne leur dois point, & que je ne laiſſe pas de leur rendre. Que vos Ecritures, Seigneur, ſoient mes chaſtes délices. Que je ne tombe point dans l'erreur en les liſant, & que je ne m'en ſerve jamais pour y faire tomber perſonne. Le jour & la nuit vous appartiennent, & les momens ne s'écoulent que par vos ordres. Accordez-moy, Seigneur, quelques-uns de ces momens pour les employer à méditer les ſecrets de votre loy, & ne les tenez point fermez au deſir ardent que j'ay de les découvrir. Ces forets ſacrées n'ont-elles

Aug. Conf. l. 11. c. 2.

pas leurs cerfs qui s'y retirent ? qui s'y nourriſſent, & qui y ruminent ?

Mais ce qu'il y a de plus conſiderable eſt que Dieu en nous donnant ſon Ecriture ne nous a pas ſeulement fourny l'objet de nos méditations, & ne nous a pas ſeulement excitez à la méditer par des exhortations fortes & reïterées ; mais il nous en a encore voulu donner un modelle incomparable dans le Livre des Pſeaumes, afin de nous montrer de quelle maniere nous devions pratiquer cet exercice. Car il n'y a point de ſorte de méditation dont ce Livre tout divin ne nous donne d'excellens exemples.

On y voit de quelle ſorte il faut conſiderer les œuvres & les merveilles de Dieu, pour en tirer des ſujets de le glorifier & de le benir. Je me ſuis ſouvenu, dit David, des œuvres du Seigneur, je repaſſeray dans ma memoire les merveilles que vous avez faites dés le commencement du monde. Je conſidereray tous vos ouvrages. Je mediteray ſur votre conduite. Pſ. 76 v. 12 & 13

On y voit de quelle ſorte il méditoit la Loy de Dieu, & l'ardeur qu'il avoit de la pénetrer. Vos ordonnances, dit-il, ſont admirables c'eſt pourquoy mon ame s'applique à les rechercher. Vos paroles eſtant découvertes éclairent l'ame, & donnent l'intelligence aux petits. Je mediteray vos pre- Pſ. 118

ceptes, & je conſidereray vos voyes.

On y voit comment il s'en ſervoit pour y conformer ſa conduite, & pour regler ſes actions ſur cette lumiere divine. J'ay examiné, dit-il, ma conduite, & j'ay dreſſé mes pas dans la voye de vos preceptes.

On y voit l'examen qu'il faiſoit de ſon
Pſ. 76. v. 7. cœur & de ſes affections. J'ay, dit-il, médité durant la nuit : je me ſuis entretenu en moy-même, & j'ay fait une exacte recherche de toute mon ame.

On y voit comme il tâchoit de penetrer les cauſes du bonheur temporel des mé-
Pſ. 72. v. 16. chans. Je me ſuis mis en peine de penetrer dans ce ſecret, & j'y ay travaillé inutilement.

On y voit de quelle ſorte il mépriſe ce bonheur par la conſideration de ſon peu de durée. J'ay vû, dit-il, le méchant dans le comble de l'honneur, & élevé comme les cedres du Liban ; j'ay paſſé & il n'eſtoit plus. J'ay cherché, & la place où il paroiſſoit eſtre élevé ne s'eſt plus trouvée.

Enfin il n'y a gueres d'objets auſquels l'Eſprit de Dieu n'ait fait appliquer ce ſaint Prophete, ny de ſaintes affections qu'il n'en ait tirées, pour apprendre à toute l'Egliſe de quelle ſorte elle devoit conſiderer ces veritez, & l'uſage qu'elle en devoit faire & dans ſes prieres & dans ſa vie.

CHAPITRE IX.

Oraiſon Mentale expreſſément enſeignée dans l'Echelle des Religieux, attribuée à Guigues Prieur de la grande Chartreuſe.

NOUS n'avons allegué juſqu'icy que des preuves des principes ſur leſquels l'Oraiſon Mentale eſt établie, & dont elle ſe tire par des conſequences neceſſaires. Et il eſt naturel que ces principes ayent produit dans la ſuite des méthodes plus particulieres, ceux qui s'y ſont appliquez s'étant portez à faire part aux autres des facilitez que l'uſage leur avoit fait rencontrer. Ainſi il y a déja bien des ſiecles que la pratique de l'Oraiſon Mentale ſe trouve enſeignée avec une juſte étenduë dans un excellent traité intitulé *l'Echelle des Religieux*, qui eſt attribué par d'excellens manuſcrits à Guigues Prieur de la grande Chartreuſe, qui vivoit du temps de ſaint Bernard. L'Autheur de ce traité ayant deſſein d'expliquer par quels exercices un Religieux devoit tâcher de s'élever à la perfection de ſon eſtat, les réduit à quatre : à la lecture, à la méditation, à l'oraiſon, & à la contemplation.

Il définit en ſuite ces quatre exercices : Et aprés avoir dit de la meditation, que

c'eſtoit une action de l'ame qui recherchoit par le ſecours de la raiſon la connoiſſance des veritez, il exprime l'uſage de ces quatre exercices en cette maniere La lecture, dit-il, vous preſente la viande que vous devez manger, la méditation la briſe & la rompt. L'oraiſon la goûte, la contemplation s'en nourrit. La lecture ne preſente que l'écorce. La méditation en pénetre le fond. L'oraiſon forme des deſirs & des demandes. La contemplation jouït. Puis expliquant en particulier la maniere de méditer, il en propoſe un exemple.

La méditation, dit-il, ſe joignant à la lecture ne demeure pas dehors. Elle ne s'arreſte pas à la ſurface. Elle pénetre le fond. Elle ne laiſſe rien paſſer. Elle fait attention à tout. Celuy qui médite comme il faut remarque, par exemple, que l'Ecriture ne dit pas, Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'il ne ſuffit pas de n'avoir point les mains ſoüillées par de mauvaiſes actions, ſi l'on n'a de plus l'ame purifiée de mauvaiſes penſées. C'eſt ce que le Prophete nous confirme, quand il nous dit: Qui eſt-ce qui montera à la montagne du Seigneur, & qui ſubſiſtera dans ſon lieu ſaint? Ce ſera celuy qui n'a point les mains ſoüillées, & qui a le cœur pur.

Il conſidere auſſi combien le Prophete deſiroit ardemment cette pureté de cœur

qui luy faisoit dire à Dieu dans sa priere : O Dieu, créez en moy un cœur pur. Et en un autre lieu : Si je découvre quelque iniquité dans mon cœur, le Seigneur ne m'exaucera pas.

Il pense au soin extrême que Job avoit de se maintenir dans cette pureté de cœur qui luy faisoit dire, qu'il avoit fait un accord avec ses yeux ; qu'ils ne presenteroient jamais à son esprit l'image d'une femme. Combien ce saint homme se tenoit-il à l'étroit, puis qu'il ne se donnoit pas même la liberté d'ouvrir les yeux sur les vains objets d'illusion, de peur d'en voir quelqu'un qui excitât en suite malgré luy de mauvais desirs dans son cœur. Aprés s'être entretenu quelque tems de ces pensées sur la pureté du cœur, il passe à la consideration de la récompense que Dieu a promise à cette vertu ; du plaisir & de la gloire qu'il y a à voir le visage de J. C. le plus beau de tous les enfans des hommes, non plus dans cette apparence vile & abjecte, dont sa mere la Synagogue l'avoit couvert, mais revêtu de l'immortalité, & couronné d'un diadême que son Pere luy a donné au jour de sa resurrection & de sa gloire, & dans ce jour qui est proprement le jour de Dieu, & le jour que Dieu a fait.

Ne voy ez-vous pas, ajoûte-t-il, combien d'une si petite grape il est sorti de li-

queur pour desalterer notre ame, & combien cette petite étincelle a excité un grand feu? Combien cette petite matiere: *Bienheureux ceux qui ont le cœur pur*, s'est étenduë sur l'enclume de la méditation. Mais combien se pourroit elle étendre davantage entre les mains d'un homme plus experimenté dans ces exercices spirituels? Car je sens bien que ce puits est tres-profond. Mais pour moy je ne suis qu'un novice sans experience, & à peine en ay-je pû tirer ce que vous voyez.

De ces considerations il passe en suite à l'explication de ce qu'on appelle Oraison, & qui n'est autre chose que ce qu'on appelle dans les livres ordinaires de pieté, les affections comme la méditation n'est rien que ce qu'on appelle consideration. Ayant, dit-il, allumé des flammes dans son ame, & excité en elle ces desirs, elle commence à sentir l'odeur de ces parfums, la boëte qui les enfermoit étant comme rompuë. Mais ce n'est encore que par l'odorat & non par le goût, & elle comprend par là quel bonheur ce seroit d'éprouver cette pureté, puis qu'il y a tant de plaisir à la méditer. Mais que peut faire cette ame? Elle sent une ardeur extrême de la posseder, mais elle ne trouve point en soy de moyens pour l'obtenir. Sa soif augmentant par la recherche, sa méditation ne fait qu'augmen-

ter sa douleur, selon l'expression du Prophete; parce qu'elle desire ardamment cette douceur que la méditation luy découvre dans la pureté du cœur, mais qu'elle ne la goûte pas encore ; car ce n'est ny la lecture ny la méditation qui nous la donne, il faut qu'elle nous vienne d'en-haut. Lire & méditer sont des actions communes aux bons & aux méchans, mais cette Oraison dont nous parlons vient de Dieu seul.

Il est bon de remarquer que ce saint Religieux n'entend en ce lieu par le mot d'Oraison que les affections du cœur accompagnées de sentimens tendres ; & on le peut même conclure de ce qu'il dit dans la suite : Que lors même que Dieu retire cette douceur par les raisons qu'il en marque, il demeure present pour nous gouverner, c'est à dire pour nous faire agir. Or s'il nous gouverne par une grace insensible, il nous fait aussi souvent & prier & méditer par une grace qui ne se distingue pas sensiblement de la nature. Cha.

Il explique en suite l'enchaînement de ces differens degrez par lesquels il prétend que les Religieux doivent s'élever à Dieu, & il dit qu'il n'arrive presque jamais qu'on obtienne les derniers sans les premiers, mais que les premiers ne servent de rien sans les derniers. Car que sert, dit-il, de passer son tems à une lecture continuelle, si nous

n'en tirons le ſuc, en faiſant reflexion ſur ce que nous liſons, & ſi nous ne le faiſons paſſer juſqu'au fond de notre ame, en nous ſervant de cette lumiere pour en examiner l'état, & en imitant ceux dont nous prenons plaiſir de lire les actions. Mais comment pourrions-nous nous entretenir de ces penſées, & éviter de paſſer les bornes marquées par nos Peres, en nous occupant de choſes vaines & frivoles, ſi nous n'avons eu ſoin de nous en inſtruire en liſant, ou en écoutant la parole de Dieu? Que ſert de même de voir par la méditation ce qu'il faut faire, ſi l'oraiſon ne nous fortifie pour en obtenir la grace!

Et c'eſt pourquoy il conclut, que la lecture ſans la méditation eſt ſéche, que la méditation ſans la lecture eſt ſujette aux illuſions, que l'oraiſon ſans méditation eſt tiéde, & que la méditation ſans oraiſon eſt infructueuſe, & enfin qu'on ne parvient point à la contemplation que par l'oraiſon ſi ce n'eſt par une eſpece de miracle.

A quoy il ajoûte cet avertiſſement important, quequoy que Dieu puiſſe faire cette grace à quelques-uns ſans paſſer par ces degrez, neanmoins nous ne pouvons prétendre ſans préſomption & ſans tenter Dieu à ces graces ſi extraordinaires, que nous devons toujours faire ce qui eſt en nous, nous appliquant à lire & méditer ſa loy, &

à le prier qu'il ſecoure notre foibleſſe, & qu'il jette les yeux ſur notre imperfection. *Non tamen ideo debemus nos quaſi Deum tentantes divina præſumere, ſed facere quod ad nos pertinet, legere ſcilicet & meditari in lege Dei, orare ipſum ut adjuvet infirmitatem noſtram, & videat imperfectum noſtrum.*

Surquoy on doit remarquer qu'il parle en cet endroit d'une oraiſon plus commune & moins ſenſible, puis qu'il la met au rang des choſes que nous devons faire pour ne tenter pas Dieu, & qui appartiennent à l'homme : *quæ ad nos pertinent*. Ce qui ne ſe dit que de certaines actions qui ne ſont pas ſenſiblement ſurnaturelles : au lieu qu'il avoit décrit l'oraiſon dont il avoit parlé, comme un don qu'on devoit attendre purement de Dieu.

Il n'eſt pas neceſſaire de montrer que les exercices que décrit ce Religieux ſont les mêmes que ceux que l'on enferme preſentement ſous le nom d'Oraiſon Mentale Car ceux qui en preſcrivent des regles veulent de même qu'on s'y prépare par la lecture de quelque bon livre qu'on s'occupe l'eſprit de ce qu'on en aura retenu, ou de ce que la memoire nous fournira ſur le même ſujet ; qu'on ſe ſerve des veritez méditées pour regler ſa vie, & pour tâcher d'exciter en ſoy de ſaintes affections. C'eſt proprement la

ce qu'on appelle Oraiſon Mentale ; & l'on voit tout cela dans le modelle que Guigues propoſe de ces exercices, dans leſquels il renferme le principale moyen de la perfection Religieuſe.

Ce n'eſt pas ſeulement cet Auteur qui propoſe la Méditation dans ce ſiecle comme un ſecours neceſſaire à l'Oraiſon. Hugues de S. Victor le fait en des termes auſſi forts que luy, & ce qu'il en dit a ſervi de regle à S. Bonaventure qui le rapporte. L'Oraiſon, dit-il, a beſoin de la Méditation, & ſans elle elle ne peut être parfaite. Il faut que la Méditation la précede & l'accompagne. D'où S. Bonaventure conclut, que ſi nous voulons prier Dieu avec prudence & utilité, il faut que nous nous exercions à une méditation continuelle. *Neceſſe eſt ut ſi prudenter & utiliter Deum orare volumus, animum noſtrum jugi meditatione exerceamus.*

On trouve même les degrez marquez dans ce traité de l'Echelle des Religieux, exprimez dans un Sermon de S. Auguſtin: Ayez, dit-il, dans les mains les livres ſaints, ayez l'eſprit occupé de ſaintes penſées. Que votre priere ſoit continuelle, & n'interrompez point la chaîne de vos bonnes actions, afin que lors que l'ennemi vous voudra tenter, il vous trouve toujours appliquez à quelque bonne œuvre. *Sit in*

manibus divina lectio, in sensibus Dominica cogitatio, oratio jugis omnino non cesset, & salutis operatio perseveret, ut quoties adtentandum accesserit inimicus, semper nos bonis operibus inveniat occupatos.

CHAPITRE X.

Que ce que S. Bernard appelle Consideration n'est autre chose qu'une espece d'Oraison Mentale, & que l'esprit a beaucoup de part à cette Oraison

COMME il arrive souvent qu'on ne reconnoît plus les gens quand ils sont revêtus d'habits differens de l'ordinaire, on méconnoît aussi certaines choses quand elles sont proposées sous des expressions extraordinaires & representées par des faces différentes de celles dont on les regarde ordinairement.

C'est ce qu'on peut dire du Traité que S. Bernard a intitulé *De la Consideration*. On ne le prend que pour une instruction qu'il donne à un grand Pape, qui avoit été son Disciple, touchant les devoirs du souverain Pontificat. Cependant ce n'est dans le fond qu'un traité de l'Oraison Mentale, & un modelle de la maniere dont saint Bernard croyoit qu'on la devoit faire dans toutes sortes de conditions.

C'est ce qu'il est aisé de conclure des divers principes qu'il établit pour persuader ce Pape de s'appliquer à ce qu'il appelle *Consideration*.

Il luy represente d'abord le danger de cette multitude d'occupation dont il étoit accablé, & la fin malheureuse où elle conduit qui est la dureté du cœur. Je crains, dit-il, pour vous qu'au milieu de vos occupations dont vous n'esperez pas de trouver la fin, vous ne veniez à endurcir votre front, & qu'ainsi vous ne vous priviez du sentiment d'une douleur aussi utile qu'elle est juste. Vous feriez bien mieux de vous y soustraire que de souffrir qu'elles vous entraînent & qu'elles vous menent où vous ne voulez pas aller. Vous me demandez où ? Je vous répons, A la dureté du cœur. Ne m'en demandez pas davantage; car si vous n'avez pas été saisi de frayeur, votre cœur est déja dans ce funeste état. Le cœur dur est celui qui n'a point d'horreur de soy-même, parce qu'il n'a point de sentiment. Pourquoi me demandez-vous ce que c'est que cette dureté de cœur ? Demandez-le à Pharaon, & qu'il vous suffise de sçavoir que jamais le cœur endurci ne parvient au salut, à moins que Dieu par sa grace ne change ce cœur de pierre en un cœur de chair. Ce Pere fait en suite une grande description des qualitez & des effets de cet endurcissement

De Conf. 1. c. 6.

de cœur, & le repreſente toujours comme une ſuite des grandes occupations, & d'une vie toute diſſipée.

Le remede qu'il propoſe à ce malheur ſi terrible, eſt de ne ſe donner pas tout à fait à l'action ; mais de donner quelque partie de ſon cœur & de ſon temps à ce qu'il appelle *Conſideration. Non totum te ne ſemper dare actioni, ſed conſiderationi aliquid tui, & cordis, & temporis ſequeſtrare.*

Ainſi la Conſideration eſt proprement l'oppoſé de l'action, & l'avis qu'il donne à ce Pape eſt juſtement le même que celuy que ſaint Auguſtin donne generalement à ceux qui ſont chargez par neceſſité du ſoin des autres. Si l'on met, dit-il, ſur nos épaules le fardeau du gouvernement des autres, il le faut recevoir par la neceſſité de la charité, mais il ne faut pas pour cela abandonner entierement le plaiſir de la contemplation de la verité, de peur que cette douceur ne nous ſoit oſtée, & que nous ne ſoyons accablez ſous cette neceſſité : *Sed non ſic omnimodo veritatis delectatio deſerenda eſt, ne ſubſtrahatur illa ſuavitas, & opprimat illa neceſſitas.*

Il eſt vray que ſaint Bernard diſtingue la conſideration de la contemplation, mais il l'en diſtingue en prenant la contemplation dans un ſens plus reſſerré pour la vuë claire d'une verité certaine : au lieu qu'il fait

consiſter la *consideration* dans la recherche de la verité; c'eſt a-dire, qu'il l'en diſtingue comme un moyen de ſa fin, puis qu'on ne recherche la verité que pour la voir.

Mais parce que les Peres prennent le mot de contemplation plus generalement, & qu'ils y comprennent même la recherche de la verité, ſaint Bernard reconnoiſt qu'on prend ordinairement la conſideration & la contemplation pour une même choſe : *Quamquam ſoleant ambæ indifferenter uſurpari.*

De Conſ. l. 2. c. 2.

On ne peut pas nier que cette conſideration ou cette contemplation n'enferme des penſées & des actions de l'eſprit, puiſque ſaint Bernard la définit : Une penſée attentive par laquelle l'eſprit recherche la verité, ou l'attention de l'eſprit appliquée à la conſideration de la verité. Et c'eſt ce qui eſt encore plus clair par les fonctions qu'il luy donne. Car il veut premierement qu'elle s'occupe de Dieu, & en ſuite qu'elle previenne & qu'elle regle par avance les actions, afin d'éviter le peril de la precipitation ; qu'elle purifie la conſcience, qu'elle modere les affections, qu'elle dirige les actions, qu'elle corrige les excés, qu'elle forme les mœurs, qu'elle rende la vie honneſte & reglée, & qu'elle nous donne la connoiſſance des choſes & divines & humaines.

Ibid.

L. 1. c. 7.

C'eſt ce que la conſideration doit faire en nous, & elle le fait en appliquant l'eſprit à la recherche de la verité de toutes ces choſes ; c'eſt à dire de la verité de Dieu, de la veritable regle de nos actions, de nos mœurs, de nos paroles, de nos paſſions ; & par conſequent elle ſe fait par la penſée & par l'application de l'eſprit.

Mais peut-eſtre que l'on prétendra que cet exercice eſt tout different de l'oraiſon, & ne l'enferme point tout. C'eſt ce que l'on ne peut dire, ſelon ſainct Bernard, à moins que l'on ne veüille que la pieté n'enferme point l'oraiſon.

Car ce Saint définiſſant la pieté dit, que ce n'eſt autre choſe que de s'appliquer à la Conſideration : *Quid eſt pietas? Vacare conſiderationi.* Et il prétend montrer en ſuite, que la conſideration eſt auſſi étenduë que la pieté, & qu'elle la renferme. De ſorte que comme la pieté renferme l'oraiſon, il faut dire que la conſideration la renferme auſſi. Car il ne faut pas s'imaginer que ſaint Bernard ait prétendu que cette conſideration dont il parle, & qu'il repreſente comme neceſſaire à tout le monde, auſſi bien que la pieté, ne conſiſte qu'en une recherche ſpeculative des veritez de la Religion & des mœurs. Rien n'eſt plus éloigné de ſon eſprit. Il eſtoit trop éclairé pour ne pas ſçavoir que la conſideration & L. 1. c. 2.

la connoissance de la verité ne pouvoient avoir aucun des effets qu'il leur attribuë, comme de regler nos actions, de moderer nos passions, de purifier notre conscience, de diriger nos actions, qu'en conduisant à la priere, & en nous portant à demander à Dieu la délivrance des maux qu'elles nous découvrent, & la possession des biens qu'elles nous montrent, & dont elles font naître en nous le desir.

Il entend donc des Considerations affectives & jointes aux mouvemens de la volonté, aux bonnes résolutions, aux prieres ferventes ; & ainsi il entend tout ce que l'on renferme sous le mot d'Oraison Mentale.

Quand il n'auroit même entendu précisément que la seule recherche de la verité, il ne l'auroit neanmoins regardée que comme un moyen qui facilite la priere. Et ainsi tout ce qu'il en dit ne serviroit pas moins pour authoriser l'Oraison Mentale. Car ceux qui trouvent à redire à l'exercice ordinaire des méditations, ne se fondent que sur ce que c'est un exercice de l'esprit, que l'on s'y applique avec travail, que l'on y recherche de bonnes pensées. Or c'est justement ce que saint Bernard approuve & qu'il juge même si necessaire, qu'il met la pieté dans cette sorte d'application, *Quid est pietas? Vacare considerationi.* Il conseille de prendre tous les jours un temps separé

L. 2. c. 2.

pour cet exercice, *Considerationi aliquid temporis sequestrare.* Il veut non seulement qu'on pense dans ce temps, mais qu'on pense attentivement : *Consideratio intenta, ad investigandum cogitatio.* Il donne pour objet à la consideration tout ce qui le peut être de la méditation, en voulant que l'on considere soy-même ce qui est au dessus de soy, ce qui est autour de soy, & ce qui est au dessous.

Il n'y a donc point de méditation qui ne soit authorisée par saint Bernard, puis qu'il n'y en a point qui ne soit comprise dans les Considerations qu'il conseille. Et pour les autres parties de l'Oraison Mentale, elles sont tellement des suites de cette premiere, & il est si naturel de les y joindre, qu'on ne sçauroit faire de difficulté sur ce point. Car qui pourroit trouver à redire qu'aprés avoir pratiqué cet exercice si recommandé par saint Bernard, on demande à Dieu qu'il imprime dans notre cœur les veritez qu'on aura meditées, on s'excite à les aimer, on reconnoisse qu'on est trop foible pour les pratiquer sans le secours de Dieu, on s'adresse à luy pour l'obtenir, & l'on fasse résolution de les observer avec la grace de Dieu, dans les occasions qui s'en peuvent presenter ? Et c'est là ce qui renferme absolument toute l'Oraison Mentale.

CHAPITRE XI.

Que ce seroit un grand abus que de condamner généralement les actes.

ON a representé dans le premier Livre de cette seconde Partie, l'abus qu'on fait souvent de ce qu'on appelle des Actes, en les prenant comme étant certainement des mouvemens de la volonté, au lieu qu' ils ne peuvent être que des pensées, mais ce seroit un autre abus que d'en rejetter absolument la pratique, & d'en vouloir donner du mépris aux fidelles, aulieu qu'ils en peuvent faire un tres-bon usage.

Car il est clair que ces actes sont de saintes pensées, & qu'ils ne nous proposent pas seulement des objets qu'il est bon de considerer, mais aussi l'image des mouvemens & des dispositions où nous devons être en les regardant. Or l'un & l'autre nous est utile. Car nous ne devons pas seulement penser aux objets de pieté, mais nous devons aussi concevoir de quelle sorte il y faut penser, & en qu'elles dispositions nous devons être à cet égard. Nous devons tâcher de faire passer ces dispositions dans notre cœur & le moyen de les y faire passer c'est de les concevoir, de les desirer,

de les demander à Dieu, d'en reconnoître devant luy la necessité & la justice, de presenter a Dieu son cœur comme un vase vuide afin qu'il le remplisse & comme une table rase, afin qu'il y écrive par son saint esprit ses divines veritez.

Il se peut faire, comme nous l'avons prouvé, que tout cela ne soit rien encore que des penseés. Mais nous ne le sçavons pas, & nous sçavons que ces pensées sont utiles, & que Dieu s'en sert souvent pour faire impression sur notre cœur.

Il ne faut point dire que ces actes sont une spiritualité nouvelle. Le nom en peut être nouveau, & cela arrive aux pratiques les plus anciennes, lors que les hommes s'y appliquent particulierement en certains temps; mais la chose signifiée est aussi ancienne que l'Eglise & que la pieté Chrétienne. Il n'y a point eu de tems où l'on n'ait tâché de s'exciter à l'amour de Dieu par des pensées qui nous representoient les motifs que nous avons de l'aimer, & les mouvemens que nous devons avoir pour luy. En sorte qu'on peut dire avec verité, que le Livre des Pseaumes ne contient autre chose que des modelles d'actes de contrition, de reconnoissance, d'humilité, de crainte, d'esperance, de confiance, d'admiration. Car comme ces differens mouvemens ne sont que diverses formes que l'a-

mour prend selon les diverses manieres dont l'objet luy est representé il est visible que ce Livre n'est autre chose qu'un Livre qui contient diverses sortes d'actes d'amour de Dieu ; & qu'ainsi comme la récitation des Pseaumes dans tous les temps de l'Eglise a été la devotion perpetuelle des Chrétiens, la pratique de ces actes a été aussi continuelle dans l'Eglise.

Qu'est-ce que faisoient donc ces Solitaires qui s'entretenoient sans cesse dans leur travail de quelques versets des Pseaumes ; ils faisoient sans cesse des actes d'amour de Dieu & des autres vertus renfermees dans ces versets qu'ils récitoient.

Et qu'est-ce que l'Eglise fait en nous obligeant d'en réciter certaines parties aux diverses heures de la journée, si non de nous obliger a faire ces mêmes actes d'amour?

Celuy qui a dit à Dieu avec l'Eglise: *Heureux ceux qui se conservent purs dans la voye*, doit concevoir deux choses : L'image de ce bonheur, & l'image du desir que nous en devons avoir. Car l'un & l'autre est marqué par ce mot *heureux*, qui represente l'élancement de l'ame vers ce bonheur qu'elle desire de posseder. Il est vray que par la force de cette parole l'élancement n'est que conçu, mais on prétend que le cœur secondera cette pensée par le mouvement de l'esprit de Dieu, & en le

récitant

récitant on sollicite & on presse la volonté de le former.

Il faut donc bien se donner de garde de détourner les Chrétiens de la pratique de ces actes, & l'on ne sçauroit au contraire les y exciter trop; mais il faut seulement les avertir d'éviter trois sortes d'abus dans lesquels on peut tomber en les pratiquant.

Le premier seroit celuy que nous avons marqué, qui est de prendre les bonnes pensées pour de bons mouvemens, & de s'imaginer que pour les avoir formées dans son esprit, on a aussi formé ces mouvemens dans son cœur.

Le second seroit de croire que toutes les legeres complaisances que le cœur pourroit avoir pour les bonnes pensées qu'on auroit formées fussent des actes d'une contrition suffisante pour effacer ses pechez, ce qui est encore une grande illusion. Car encore que tout amour de Dieu soit saint, il n'est pas vrai neanmoins que tout amour de Dieu dans quelque petits degrez qu'il puisse être, soit capable de nous justifier de nos pechez. Cela n'appartient qu'à l'amour de Dieu qui détache réellement le cœur de tous les engagemens criminels par des resolutions fermes & effectives Voilà quel est cet amour de Dieu qui suffit pour nous obtenir la remission de nos pechez. Mais cet amour est souvent tres-long-tems pré-

par des foibles desirs, par des legeres complaisances qui se joignent à nos bonnes pensées : Et ces mouvemens foibles ne produisant point un retour à Dieu solide & effectif, ne donnant point lieu de dire veritablement que nous sommes convertis, n'excluant point la volonté de pecher, ne suffisent nullement pour nous reconcilier à Dieu dans le Sacrement, & encore moins sans le Sacrement.

Cependant la plûpart des hommes s'imaginent être justifiez si-tôt qu'ils ont éprouvé quelques-uns de ces mouvemens passagers. Mais il y a bien de la difference entre ces legers ébranlemens, & les mouvemens efficaces qui n'ébranlent pas seulement l'ame, mais qui la renversent, qui luy font rompre ses liens, qui la délivrent de la servitude de ses passions, & qui lui donnent une volonté effective de suivre Dieu aux dépens de toutes choses. Il s'en faut bien qu'on n'en soit là si-tôt qu'on commence à réciter ces prieres avec quelque mouvement ; & il arrive même quelquefois que lors que le mouvement est plus effectif & plus solide, il est en même tems plus insensible.

Ainsi il n'y a point de preuves plus absoulument certaines de la verité de ces actes, que l'effet même. Celui qui a quitté le peché, & qui a renoncé à tous ses enga-

gemens criminels, a sujet de croire que Dieu lui a fait la grace de faire un bon acte de contrition. Celuy qui n'a point encore éprouvé si le mouvement qu'il sent sera capable de luy faire rompre ses chaînes, ne sçait point s'il a fait un acte de contrition qui suffise avec le Sacrement ; mais il doit néanmoins pratiquer ces actes, & s'y exciter en évitant l'illusion que nous venons de marquer.

Le troisiéme abus seroit de s'imaginer que ces actes de contrition fussent attachez à certaines formules, & qu'on ne les pût faire qu'en les prononçant. Chacun à la verité peut choisir celles qui le touchent davantage & qui sont plus propres pour l'émouvoir, mais personne ne doit croire que les mouvemens du cœur soient attachez à certaines paroles, & qu'on ne puisse aimer Dieu purement & faire ainsi un vray acte de charité sans lui dire qu'on l'aime, parce qu'il est infiniment bon & infiniment aimable. Ainsi la récitation d'un Pseaume, ou d'un verset de l'Ecriture pour témoigner à Dieu la disposition où l'on desireroit d'être à son égard, n'est pas plus un acte de contrition & d'amour de Dieu, que tous ceux que l'on trouve dans les Livres qui en donnent des modelles, & quoy que ceux qui en aiment de plus formels & de plus précis fassent bien de suivre dans la prati-

que ce qui les édifie davantage, ils ne se doivent pas neanmoins préferer à ceux qui aiment mieux renfermer ces actes dans quelques paroles de l'Ecriture, & se servir de ces paroles pour exciter en eux la contrition & les autres sentimens auſquels la Religion nous porte.

CHAPITRE XII.

Réponse aux Objections contre l'utilité des considerations que l'on fait dans l'Oraison Mentale ordinaire.

PREMIERE OBJECTION.

Qu'on ne trouve point que les Peres, ny les Fondateurs des anciens Ordres Religieux, ayent prescrit de prendre tous les jours une heure pour faire ce qu'on appelle Oraison Mentale.

QUOY que la plûpart des Objections qu'on peut faire sur cette matiere, ayent été éclaircies par avance par l'établissement des principes surlesquels la pratique de l'Oraſon Mentale eſt appuyée; neanmoins comme l'application que l'on en fait aux Objections, ajoûte encore une nouvelle clarté, je veux bien les proposer en particulier, & y répondre precisément.

La plus considerable est sans doute ce qui est allégué par quelques-uns, que la pratique de l'Oraison Mentale méthodique n'a été introduite dans l'Eglise que depuis quatre cens ans, & qu'on ne voit point qu'aucun Pere de l'Eglise, ny aucun Fondateur des anciens Ordres, ait jamais prescrit de prendre tous les jours une certaine heure pour prier mentalement, & pour tâcher de s'entretenir l'esprit de pensées de pieté.

On pourroit répondre à cette Objection, qu'encore qu'un exercice de pieté n'ait pas esté pratiqué avec cette circonstance particuliere de choisir tous les jours un certain temps pour s'y appliquer, il suffit que cet exercice ait esté loué, approuvé, & autorisé en general par les Peres, pour déterminer en suite par forme de reglement une heure préciſe pour le pratiquer.

On en pourroit apporter divers exemples. Mais en voicy un qui est fort semblable au sujet dont il s'agit.

On trouve bien dans les Peres qu'il est tres bon de veiller sur ses actions, & même de faire l'examen de ce qu'on a fait pendant la journée; & saint Chrysostome en particulier exhorte les Chrétiens quand il seront dans leur lit, de repasser dans leur esprit toutes les actions qu'ils ont faites ce jour-là, afin de demander à Dieu pardon des fautes qu'ils peuvent y avoir commises:

mais on ne trouve point qu'on ait pratiqué dans l'ancienne Egliſe, ny même dans les Monaſteres anciens, ce qu'on appelle maintenant l'examen du ſoir, c'eſt-à-dire, qu'on ait donné chaque jour un certain temps qui fiſt partie de la priere du ſoir, pour faire une reveuë ſur ce qu'on a fait pendant la journée; & l'on n'en trouve rien ny dans les anciens Peres, ny dans les anciennes regles, comme dans celles de ſaint Baſile & de ſaint Benoiſt.

S'enſuit-il de là cependant que ce ne ſoit pas avec grande raiſon & avec une tres-grande utilité, que l'on a établi cette coutume parmy les fidelles des derniers ſiecles, & qu'on les a portez à faire à une heure reglée & préciſe ce que les Peres ne conſeillent qu'en general ſans en déterminer le temps?

Or c'eſt juſtement ce qui eſt arrivé à l'égard de ce qu'on appelle Oraiſon Mentale. Les Peres nous exhortent en general à *ruminer* les veritez de Dieu, & traitent d'immondes ceux qui ne le font pas. Ils nous exhortent à nous recuëillir, à nous entretenir en nous-mêmes de bonnes penſées, à méditer la loy de Dieu, à conſiderer l'état de notre ame, à prévoir & à regler par avance nos actions. C'eſt de ces exhortations generales qu'on a pris ſujet de déterminer un certain temps pour pratiquer cet

exercice que les Peres nous recommandent; parce qu'on s'eſt apperçu que faute de ſe lier ainſi par certaines loix, les occupations qui ſurviennent rempliſſant d'ordinaire tout notre tems, l'on oublie preſque toujours de faire ce qui n'a point de tems déterminé.

Il n'eſt pas même tout à fait vray qu'on n'eût point autrefois de tems précis pour s'appliquer à conſiderer ſes devoirs & à regler ſes actions.

Car qui pourroit croire qu'on ne fit point avant S. Bernard, ce qu'il preſcrit au Pape Eugene comme un exercice abſolument neceſſaire à la pieté; ſçavoir de prendre tous les jours un tems reglé pour s'appliquer à méditer ſur ce que l'on eſt, & ſur ce que l'on doit faire? *Conſiderationi aliquid temporis ſequeſtrare.* Qui pourroit croire que ce fût une nouvelle pratique que celle que l'Auteur de la Lettre à Celantie conſeille à cette Dame, lors qu'il luy dit: *Choiſiſſez un lieu éloigné du bruit de votre maiſon dans lequel vous puiſſiez vous retirer comme dans un port, pour éviter l'orage des ſoins du monde, & pour calmer par la tranquillité de cette retraite, l'agitation de vos penſées. Appliquez-vous dans ce lieu avec tant d'ardeur à lire les Livres ſaints, à prier avec des repriſes ſi frequentes, & à*

penser avec une attention si vive à l'autre vie, que vous puissiez récompenser par ce saint loisir toute la dissipation de vos autres occupations.

Mais l'on peut même passer plus avant, & soutenir avec raison que toutes les personnes qui ont fait profession de Pieté, ont toujours pratiqué sous un autre nom l'Oraison Mentale, & qu'ils y ont donné des temps reglez comme on en donne à present. Car il n'y a jamais eu de temps où l'on n'ait fait des lectures de pieté, & particulierement de l'Ecriture sainte; & il n'y a point de regle monastique qui ne prescrive cet exercice comme un des plus grands secours de la pieté.

Saint Benoist en particulier marque des temps reglez pour la lecture dans tous les temps de l'année. Or on ne doit pas douter que tous les Saints qui ont tant recommandé cette lecture, & qui l'on pratiqué avec tant de soin, ne vouluſſent qu'on la fist avec un esprit de pieté & de priere; que l'on ne passast pas legerement sur les instructions qu'on y trouve; qu'on tâchast de les pénetrer, de les goûter, de se les appliquer. Ils vouloient qu'on les broyast, pour ainsi dire, comme les Israëlites broyoient, comme le dit saint Ambroise, la manne, afin de s'en nourrir plus facilement. Ils vou-

loient qu'on s'y considerât comme dans un miroir, pour y connoître ce que l'on est. Enfin ils vouloient qu'on les lût pour les méditer.

C'est ce qui s'est toujours pratiqué dans l'Eglise. Et cependant cet excice n'est different que de nom de la méditation & de l'Oraison Mentale. Car ce qui en fait l'essence n'est pas d'avoir ou de n'avoir pas un Livre, d'être à genoux ou debout, de la distinguer ou de ne la distinguer pas en divers poincts. C'est de considerer attentivement quelque verité ou quelque mystere, de s'en remplir, de s'en servir pour exciter dans son cœur de saintes affections, de former des resolutions, d'y conformer sa vie. Et cela est inséparable de la Religion Chrétienne, & a été toujours pratiqué en de certains temps déterminez par toutes les personnes bien reglées, n'y en ayant presque point qui n'ayent destiné quelque heure à la lecture. Or toute heure de lecture est une heure d'Oraison Mentale, quand elle est faite selon l'esprit de Dieu.

CHAPITRE XIII.

REPONSE A LA II. OBJECTION.

Que les Peres nous enſeignent que l'Oraiſon interieure doit être courte, & que cependant on preſcrit des heures entieres d'Oraiſon Mentale.

ON ne peut douter que les Peres n'ayent preſcrit cette regle, puis qu'on la voit expreſſement marquée dans la lettre que S. Auguſtin a écrite à Probe Dame Romaine pour l'inſtruire de la priere, où il l'attribuë aux Religieux de l'Egypte. *On rapporte*, dit-il, *que les Religieux qui ſont en Egypte font des Oraiſons tres-frequentes, mais fort courtes; qu'ils les lancent vers le ciel avec promptitude, de peur que l'attention qu'ils ont à Dieu, ſi neceſſaire à ceux qui prient, ne deviennent languiſſante & ne s'évanouïſſeent entierement en les prolongeant.*

Il eſt vray neanmoins qu'il ne propoſe pas comme une regle generale de ne faire jamais de longues prieres, & qu'il enſeigne au contraire que ſi l'attention & l'affection perſeverent, il ne faut pas craindre de tomber dans le défaut que J. C. condamne dans ceux qui croyoient qu'ils

seroient exaucez en faisant à Dieu de longs discours. *Il y a bien de la difference*, dit-il, *entre la longueur du discours que l'on fait à Dieu, & la longue durée de l'affection avec laquelle on le prie.* ALIUD *est sermo multus, aliud diuturnus affectus.* Mais comme il suppose pour principe, qu'il ne faut continuer les prieres qu'autant qu'on peut tenir son esprit attentif à Dieu ; il semble qu'on en doive conclure qu'il n'auroit pas conseillé de longues Oraisons aux personnes distraites & peu attentives à Dieu.

Ce que saint Augustin attribuë à ses Religieux est rapporté expressément par Cassien dans sa neuviéme Conference, comme un avis de l'Abbé Isaac. *Il faut*, dit-il, *nous accoutumer à faire des prieres courtes, mais frequentes, de peur que si elles sont plus longues notre ennemy ne trouve le tems de jetter des pensées & des distractions dans notre cœur.* Chap. 5.

Il dit la même chose dans les Institutions, & il propose cet avis comme le sentiment de tous les Religieux de l'Egypte. *Ces hommes si sages*, dit-il, *croyent qu'il est beaucoup plus utile de ne faire que des prieres courtes, afin que nous puissions d'une part par ces frequentes prieres nous tenir inseparablement unis avec Dieu, & que de l'autre cette briéveté nous donne moyen d'éviter ces fléches dont notre ennemy nous veut percer.* L. 2. c. 10.

C'est de là que saint Benoist a pris la regle qu'il donne à ces Religieux, que *l'Oraison doit être courte & pure, si ce n'est que par une ardeur inspirée de Dieu, on ne la prolonge plus long-temps.* BREVIS *esse debet & pura oratio nisi forte ex affectu inspirationis divinæ longius protendatur.*

Specul. discip. ad Nov. p. 1. c. 12.

Saint Bonaventure propose aussi aux Novices de son Ordre cette même regle parmi les instructions qu'il leur donne pour la priere particuliere ; ce qui fait voir qu'elle peut être considerée comme le sentiment de tous les Saints.

Mais il n'est pas difficile d'accorder ce sentiment avec la pratique de ceux qui prescrivent au commun du monde une demie heure, ou une heure d'Oraison mentale. Car il n'y a pour cela qu'à faire remarquer que les anciens distinguoient la Méditation, c'est-à-dire la consideration attentive des veritez de Dieu, de nos devoirs, & de nos miseres, de ce qu'ils appellent proprement Oraison, qu'ils ne faisoient consister que dans les affections & les paroles qui en naissent. Or ce n'est que de l'Oraison prise en ce dernier sens qu'ils ont dit qu'ordinairement elle devoit être courte, & qu'il ne la falloit pas prolonger au delà de la durée des mouvemens du cœur ; & ils n'ont jamais prétendu que l'on ne pût employer un temps considrable, comme une demie

heure ou une heure à repasser dans son esprit les veritez de l'Ecriture, à se les appliquer, & à s'en servir comme d'un flambeau pour découvrir ses défauts. De sorte que si on joignoit ensemble le temps qu'ils permettoient de donner à la consideration, & celuy de l'Oraison, il deviendroit nécessairement d'un assez juste étenduë, & ne pourroit plus être appellé court.

Or c'est ce qu'on fait ceux qui ont traité de l'Oraison méthodique. Ils n'ont pas regardé la Consideration comme differente de l'Oraison, mais comme en faisant partie & comme étant la source des affections; & ils ont regardé l'Oraison comme un certain tout composé de considerations, d'affections, & de resolutions; & de cette maniere ils ont crû qu'ils pouvoient bien conseiller de passer une demie heure ou une heure dans cet exercice. Mais en le pratiquant on peut bien pratiquer en même temps l'avis que les Peres nous donnent, que l'Oraison doit être courte, & ne doit pas être prolongée au delà du mouvement que Dieu nous donne. Car il n'y a pour cela, lors que le mouvement devient languissant, qu'à soutenir son esprit par de nouvelles considerations, & même par de nouvelles lectures afin d'éviter les distractions.

Ainsi cette heure qu'on prendra pour s'ap-

pliquer à cet exercice ſera plûtôt pluſieurs Oraiſons qu'une Oraiſon continuée. Elle ſera entrecoupée de diverſes penſees de pieté. Et ce ſera proprement pratiquer éxactement ce que l'Auteur de la lettre à Celantie luy ordonne de faire tous les jours dans ſon cabinet. Car il réduit cette pratique comme nous avons vû, à lire, a faire de frequentes prieres par diverſes repriſes, & à s'entretenir des penſées de l'Eternité.

Tout ce que l'on doit conclure des ſentimens de ces Peres, eſt qu'il n'euſſent pas approuvé ceux qui s'appliquant àcette ſorte de priere, n'ont pas aſſez de ſoin de ſoutenir leur eſprit par les moyens que Dieu nous en donne, & qu'ils auroient jugé que ces gens demeurent fort inutilement diſtraits & occupez de vaines penſées en voulant demeurer immobiles une heure durant & ſe paſſer du ſecours d'un livre, ou de la récitation de quelque priere vocale; & qu'ils auroient crû que ceux qui agiſſent de la ſorte aſpirent à un état où Dieu ne les a point élevez, & qu'ils ſe privent temerairement des ſecours que Dieu accorde à l'infirmité humaine pour nous faire éviter ces égaremens d'eſprit qui deshonorent nos prieres.

CHAPITRE XIV.

Refutation d'une objection populaire, Qu'on prétend assujettir l'esprit de Dieu à nos heures & à nos Méthodes.

L'On n'allégue rien plus souvent contre l'Oraison mentale qui se fait à certains heures & sur certains sujets déterminez, sinon qu'on prétend par la assujettir le saint Esprit à nos heures & à nos phantaisies. Il y a neanmoins si peu de solidité dans cette objection, qu'il est à croire que ceux qui la proposent ont un autre sens que celui qui est marqué par ces Paroles. Mais parce qu'il n'est pas facile de le deviner, il est toujours bon d'y répondre en la prenant au sens qui se presente d'abord à l'esprit.

C'est donc en la prenant en ce sens que je ne crains pas de dire qu'elle contient un abus manifeste de la doctrine de la grace. Car encore que non seulement l'Oraison Mentale, mais generalement toutes sortes d'Oraisons, & même toutes les bonnes actions, ne se puissent faire sans grace, & qu'il soit besoin, par exemple, de l'assistance du saint esprit pour dire la Messe, pour réciter son office comme il faut, pour lire avec profit l'Ecriture sainte, pour converser avec le prochain, & pour pratiquer tous

les devoirs de la charité & de la justice, il ne s'ensuit nullement de là que ce soit assujettir le S. Esprit, que de vouloir regler toutes ses actions à certaines heures.

Tant s'en faut que cette détermination du temps qu'on veut employer à la priere, soit capable d'éloigner l'Esprit de Dieu, qu'elle est capable de l'attirer. Car Dieu aime l'ordre & la regle, & est ennemi de la confusion & du desordre. Ainsi tout ce qui contribuë à faire que notre vie soit plus uniforme & plus reglée, contribuë à attirer l'esprit de Dieu en nous.

Il est bon de regler autant qu'on peut ses actions afin que cette regle nous conduise & nous avertisse de nos devoirs. Et c'est en particulier, comme le remarque saint Jerôme, une des raisons que l'Eglise a euës de partager le jours en certaines heures de prieres ; *afin*, dit ce Pere, *que si nous nous trouvons occupez à quelque travail, le temps même nous avertisse de rendre nos devoirs à Dieu*: UT SI *forte aliquo fuerimus opere detenti, ipsum nos ad officium tempus admoneat.*

Hier. ad Eustoch. de Cust. Virg.

Aussi S. Augustin a tant estimé cette obligation que l'on se fait de prier Dieu à certaines heures déterminées, qu'il veut que ce soit par ce moïen & en cette maniere que l'on accomplisse le commandemẽt qui nous est fait par S. Paul *de prier toujours & sans*

interruption. Celui-là, dit-il *prie ſans interruption, qui ne laiſſe paſſer aucun jour ſans prier aux heures qu'il s'eſt preſcrit.* ILLE *ſine intermiſſione orat qui certa orandi tempora nullo die intermittit.* Et c'eſt en ce même ſens que le precepte de l'Apôtre eſt appliqué par S. Eloy. *Ille ſemper orat & nunquam deficit, qui canonicis horis quotidie juxta ritum Eccleſiaticæ Traditionis, pſalmodiis precibuſque conſuetis Dominum laudare & rogare non deſiſtit.* Aug. de hæreſi Hæret. 87. Hom. 21. de Cæna.

On ne voit pas qu'il y ait lieu d'excepter l'Oraiſon Mentale de cet ordre commun, & qu'on n'en puiſſe auſſi bien regler l'heure & le tems que de toutes les autres prieres en pratiquant l'avis de S. Bernard, de prendre tous les jours un certain tems ſeparé pour l'employer à la *Conſideration*; puiſque cet exercice étant auſſi important qu'aucun autre, il eſt d'une auſſi grande importance qu'il ſoit reglé que toutes les autres actions Chrétiennes. Et il eſt même d'autant plus raiſonnable d'y deſtiner certaines heures, que nous en ſommes moins capables en de certains tems qu'en d'autres, comme pluſieurs Autheurs anciens nous en avertiſſent.

Mais qui nous aſſurera, dira-t-on, que le S. Eſprit s'accommodera à nos heures, & que celle que nous avons choiſie ſoit celle dans laquelle il aura deſſein de

nous favoriser de ses graces ? Il est clair que si cette objection avoit quelque force contre la détermination de l'heure à l'égard de l'Oraison, elle en auroit autant contre la déterminaison de l'heure de la Messe & de l'Office divin. Ainsi pour y satisfaire generalement, & à l'égard de tous les cas sur le sujet desquels elle peut estre proposée, il n'y a qu'à répondre en un mot, qu'en effet nous ne sommes pas assurez que le saint Esprit nous favorise de ses graces à l'heure que nous aurons choisie, & que nous sommes encore moins assurez qu'il nous en favorise en quelque autre que ce soit ; mais que la resolution que nous prenons de prier à une certaine heure contribuant au reglement & à l'uniformité de notre vie, est plus capable d'engager Dieu à nous donner sa grace que si nous ne suivions dans le choix du remps de nos prieres que le mouvement de notre phantaisie.

Il est vray qu'y ayant de deux sortes d'actions du saint Esprit sur nos ames ; l'une ordinaire semblable aux impressions naturelles que nous recevons des objets, & qui ne s'en discerne pas sensiblemẽt; l'autre extraordinaire, qui est si differente des actions communes & naturelles, que celuy qui l'éprouve sent bien qu'elle ne vient point de luy, on ne doit point assujettir à aucune regle ces impressions extraordinaires, &

qu'il faut seulement les recevoir quand il plaist à Dieu de nous les accorder. Et cela conclut seulement qu'on ne devroit pas avoir certaines heures pour entrer en extase. Mais on auroit tort de prétendre sur cela que l'on ne doit point avoir d'heure déterminée pour la Méditation & pour l'Oraison Mentale ; puisque cette sorte d'exercice est entierement du premier genre ; que la grace qui nous y soutient, est une grace cachée, qui n'est point sensiblement surnaturelle ; & que souvent tout ce qui s'y fait, quoy que conduit par l'amour de Dieu & par consequent par un principe surnaturel, est neanmoins naturel en soy ; de même qu'un travail corporel que l'on entreprend par charité estant surnaturel dans son principe, ne laisse pas d'estre naturel en soy-même.

En un mot de même que l'Eglise approuve que l'on regle ses oraisons vocales à certaines heures, quoy que ces oraisons doivent aussi estre interieures & mentales, comme l'on a déja prouvé, elle ne sçauroit desapprouver que l'on regle de même les Oraisons purement Mentales, qui ne sont differentes des premieres, que parce que l'Oraison Vocale, outre la Mentale qu'elle comprend, enferme aussi la prononciation exterieure de ce que l'on dit dans l'esprit.

CHAPITRE XV.

Abus où l'on peut tomber dans la recherche des pensées dont on s'entretient devant Dieu dans l'Oraison.

PREMIER ABUS.

S'entretenir de pensées sans solidité.

ON demeure assez d'acord en general qu'il ne faut pas condamner les bõnes choses à cause des abus qui s'y peuvent mesler, ny approuver les abus acause de la bonté des choses ausquelles ils sont joints. Cependant on fait d'ordinaire tout le contraire, & si l'on prenoit bien garde à la source des inclinations & des aversions que les hommes ont pour certaines choses mêlées de bien & de mal, on trouveroit que les uns les aiment sans distinction, parce qu'ils aiment ce qu'elles ont de bon, & que les autres desaprouvent totalement, parce qu'ils sont blessez de ce qu'elles ont de mauvais.

C'est proprement ce qui est arrivé à l'égard de la recherche des pensées dans l'Oraison. Car les uns l'approuvent absolument & n'en remarquent pas assez les abus. Les autres estant frappez de ces abus, re-

jettent abſolument toute recherche des penſées, comme ſi ces abus en étoient inſéparables. Ainſi pour moderer l'approbation exceſſive des uns, & limiter la cenſure trop dure des autres, il eſt important de bien marquer les abus de cette pratique, afin qu'en les évitant il n'y ait plus rien qu'on y puiſſe raiſonnablement reprendre.

On doit regarder avec raiſon comme le premier & le principal de ſes défauts, celuy de ceux qui ſous prétexte de s'entretenir de bonnes penſées, ne s'entretiennent en effet que de penſées vaines & fauſſes, qui ne ſont que des chimeres formées par leur phantaiſie, & dont ils ne ſçauroient rien tirer d'utile pour le reglement de leurs mœurs.

C'eſt ce qui arrive d'ordinaire à certains eſprits plus actifs que ſolides, qui ayant la memoire peu remplie de veritez, & l'imagination fort vive & fort agiſſante, s'abandonnent à la facilité qu'ils ont de former dans la priere differentes penſées, & ſe plaiſant dans ces ouvrages de leur eſprit ne ſe mettent point en peine d'en examiner la ſolidité.

C'eſt par une ſuite de ce défaut qu'on voit quelquefois les diſcours de certaines perſonnes qui pratiquent l'Oraiſon Mentale, beaucoup plus vuides de veritez ſolides que ceux des autres, & plus remplis au

contraire d'imaginations & de penſées creuſes, qui donnent lieu de juger que c'eſt de ces phantaiſies qu'ils s'entretiennent dans leurs méditations.

Rien n'eſt plus contraire à la fin de la priere & à l'eſprit des Saints Peres que ce mauvais uſage de la recherche des penſées. Car la Méditation eſt deſtinée pour nous nourrir de la parole de Dieu, & non pour nous repaître de nos imaginations. Ce n'eſt pas un exercice d'eſprit qui ait pour fin de produire des penſées nouvelles. C'eſt un effort de l'ame pour pénetrer les veritez anciennes que Dieu a découvertes à ſon Egliſe : *Intentio animi inveſtigantis verum.* Et c'eſt pourquoy les Peres ont exprimé la Méditation par le mot de *Rumination*, pour nous apprendre que ſon principal employ doit être de remettre devant les yeux de l'ame les veritez divines, dont la memoire eſt depoſitaire, afin d'en tirer le ſuc & de s'en nourrir.

C'eſt par cette raiſon qu'ils ont eu un extrême ſoin de repréſenter aux fidelles, qu'avant que de s'occuper à la Méditation, ils devoient ſe remplir par la lecture des veritez de Dieu; que l'un de ſes exercices ne ſe pouvoit ſeparer de l'autre, & qu'une méditation ſans lecture n'étoit qu'un égarement, & une porte ouverte aux illuſions ; parce que ce n'eſt que par la lumiere de la

verité appriſe par la lecture qu'on doit diſ cerner ce qu'il y a de vray ou de faux, de ſolide ou de vain, dans les penſées qui ſe preſentent à notre eſprit.

Et cela donne lieu de conclure que pluſieurs de ceux qui s'appliquent à l'Oraiſon, feroient beaucoup mieux de ſe nourrir des penſées produites & déja trouvées par les Saints Peres & par les Autheurs qui ont écrit ſolidement de la pieté Chrétienne, que de laiſſer une entiere liberté à leur eſprit d'en produire de nouvelles.

Le but de la Méditation, comme je l'ay déja dit, eſt de ſe nourrir de la verité. Mais cette verité pouvant être découverte ou par nous ou par d'autres, il vaut beaucoup mieux que nous nous ſervions en cela de la lumiere des autres que de la notre, & que nous nous entretenions de leurs penſées que de celles que nous aurons trouvées par nous-mêmes, parce qu'il y a en cela plus de ſureté, plus d'humilité, & plus de facilité.

Il y a plus de ſureté, puiſque nous ne ſerons point en danger de nous égarer en ne nous entretenant que des veritez qui auront paſſé par le canal des S. Peres, & que nous ſubſtituërons ainſi la ſolidité de leurs lumieres à la foibleſſe des nôtres.

Il y a plus d'humilité, parce que nous ne ſerons point ainſi tentez de devenir admi-

rateurs de nos propres inventions, puisque nous n'inventerons rien de nouveau. Et il y a enfin beaucoup plus de facilité; parce qu'au lieu qu'il n'y a gueres que ceux qui ont beaucoup d'imagination, qui soient abondans en pensées nouvelles, il n'y a gueres de personne pour sterile qu'elle soit, qui ne se puisse entretenir quelque tems de celles d'autruy, en ne laissant agir son esprit que pour considerer de quelle maniere elle a pratiqué cette verité par le passé, & de quelle sorte elle la peut pratiquer à l'avenir.

Il est visible qu'il y a peu de personnes qui ne soient capables de faire l'Oraison Mentale en cette maniere; & j'ose dire que si elles la pratiquoient ainsi, elles deviendroient plus remplies des veritez & plus spirituelles que ne le sont d'ordinaire ceux qui font le plus profession de s'appliquer à cet exercice, & que l'Oraison Mentale seroit même moins décriée qu'elle ne l'est, n'y ayant rien qui attire plus ce décri, que le peu de solidité que l'on remarque dans la plûpart de ceux qui s'y appliquent, parce qu'ils aiment mieux s'entretenir de leurs pensées, que de se nourrir de celles d'autruy.

Ce qui facilite encore cette méthode, est qu'en s'en servant, il ne faut point faire difficulté, quand on s'est arresté un tems raison-

raisonnable à la consideration d'une verité, de se servir d'un livre pour en apprendre quelque autre, & de s'en occuper en suite, & qu'ainsi par ces veritez differentes que l'on presente à son esprit l'une aprés l'autre, on entretient l'attention & la vigueur de l'esprit, & l'on fait comme diverses Oraisons, dont chacune est courte en particulier; au lieu qu'il est bien à craindre pour ceux qui n'ont pas beaucoup de facilité à produire des pensées, que la plus grande partie de l'heure qu'ils emploient à l'Oraison mentale, ne soit remplie que de pensées vaines & inutiles.

Je sçay bien qu'il y a des personnes qui sans grande diversité de pensées, demeurent sans peine devant Dieu par la seule continuation de leur amour, qui leur fait sentir à peu prés le même plaisir que celui que l'on ressent lors que l'on est en la presence de quelque personne que l'on aime, sans même qu'on lui parle. Mais outre que cet état n'est pas celuy du commun des ames, il est utile à toutes sortes de personnes, & même aux plus avancées, de méditer la loy & les veritez de Dieu d'une autre maniere, & de faire ainsi une autre sorte d'Oraison que celle qui n'a pour objet que Dieu sans application à aucune verité particuliere. Car nous ne devons pas seulement aimer Dieu, mais nous le de-

vous aimer comme verité & comme justice. Et c'est dans ses loix & ses veritez que cette verité & cette justice nous est découverte. Aussi voit-on qu'il n'y a point de genre de priere, dont Dieu nous ait donné plus d'exemples dans l'Ecriture, & auquel il paroisse que ceux qu'elle propose comme les modelles que nous devons imiter dans nos prieres, ayent été plus appliquez. C'étoit en particulier le principal objet de l'application de David, que toute l'Eglise a tellement pris pour le maître de cette divine science, qu'elle n'exprime presque ses prieres que par les paroles qu'elle emprunte de ce saint Prophete.

Il faut ajoûter que comme l'Oraison nous doit fournir des lumieres pour nos actions & pour notre conduite, on en tire de plus directes & de plus précises de la consideration particuliere des loix de Dieu, que d'une application generale à Dieu comme immense & infini, ou de l'adoration particuliere de quelque mystere. Car ces loix ont été écrites exprés pour nous servir de regles dans nos actions, & l'esprit humain a moins à agir pour en tirer des conclusions particulieres, au lieu qu'il peut se mesler beaucoup dans les refléxions morales que l'on fait sur les mysteres & sur les attributs de Dieu, & qu'on les peut souvent rapporter par défaut de lumiere à

des fins & des intentions que le S. Esprit n'a jamais euës, & qui ne sont que des productions de notre phantaisie.

CHAPITRE XVI.

SECOND ABUS.

Rechercher une multitude de pensées, & faire consister la bonté de la priere à penser beaucoup.

QUOY qu'en exprimant ce défaut en ces termes il n'y ait personne qui ne le condamne & qui n'eût quelque bonté de s'en declarer coupable, il n'arrive neanmoins que trop souvent qu'il se mesle dans les Oraisons mentales, parce qu'il est assez naturel de considerer la facilité de s'y entretenir de bonnes pensées, comme une marque d'esprit & de lumiere spirituelle, & de regarder au contraire la sterilité comme un effet de stupidité dans les choses de Dieu. Ainsi comme il y a quelque chose qui plaît plus à la vanité de l'homme dans l'un de ces deux états que dans l'autre ; on aime mieux s'y voir ; on seconde ce desir par un empressement humain à rechercher des pensées ; on sort en quelque façon mécontent d'une Oraison où l'on n'aura

rien trouvé, & dans laquelle l'esprit n'aura été occupé que de son aveuglement, & l'on ressent une certaine satisfaction quand l'on réussit à passer sans peine de pensée en pensée durant le tems que l'on s'est prescrit.

Le spectacle même des diverses images que renferment ces pensées, a quelque chose de divertissant & qui plaît naturellement à l'ame quand il ne faut point qu'elle se fatigue pour les trouver. Mais on est encore bien plus sujet à s'y plaire, quand on prévoit qu'on sera obligé de rendre compte de son Oraison, parce qu'il nous vient alors une vuë secrette, que si l'on nous en interroge, on aura dequoy faire voir qu'on a de la lumiere & de l'esprit.

Il peut y avoir encore d'autres raisons qui nous engagent dans ce défaut qui est si contraire au veritable esprit de priere que Jesus-Christ a crû le devoir condamner expressément. Car c'est ce qu'il fait par
att. 6 ces paroles : *Lors que vous prierez, ne vous mettez pas en peine de parler beaucoup, en imitant les Payens qui s'imaginent qu'en parlant beaucoup, ils en seront plus facilement exaucez.* Car cette deffense ne se doit pas seulement entendre de la multitude des paroles exterieures, mais aussi de la multitude des paroles interieures, c'est à dire des pensées, qui est le langage que Dieu considere le plus.

En effet bien loin que cette foule de pensées serve au but de la priere, elle y nuit au contraire ordinairement, parce qu'elle dissipe l'esprit & l'empêche de s'appliquer autant qu'il faudroit à pénetrer les veritez. Cependant ce n'est pas la multitude des veritez qui sert au reglement de nos mœurs puis qu'elle s'efface souvent de la memoire aussi aisément qu'elle s'y imprime ; mais c'est d'être vivement touché de certaines veritez capitales sur lesquelles on doit établir la pieté. Une seule verité dont le cœur est rempli, nous est plus utile que cent autres, que nous ne concevons que d'une maniere superficielle. Qui seroit bien pénetré, par exemple, de cette maxime, Que Dieu fait tout dans le monde, & qu'il ne fait rien que de juste, en tireroit plus de force pour demeurer immobile dans les adversitez de la vie, & pour être à l'épreuve de tous les maux & de toutes les disgraces, que d'une infinité d'autres veritez ausquelles il se seroit appliqué legerement.

Il faut donc tâcher non à multiplier les connoissances dans la priere, mais à augmenter la clarté de ces connoissances & l'impression qu'elles font sur notre cœur ; & c'est principalement en cette maniere qu'il faut croître en lumiere selon S. Augustin. *On croît*, dit ce S. Docteur, Aug. in Joan. 11. 97.

dans l'esprit même, non seulement en devenant capable de passer du lait aux viandes solides; mais aussi en retirant plus de nourriture des mêmes viandes. Et cet accroissement ne consiste pas dans une extention pareille à celle des corps, mais dans l'augmentation de la lumiere; puisque la nourriture de l'ame n'est autre chose qu'une lumiere spirituelle & intelligible. Mais la cause de cet accroissement est l'amour avec lequel on reçoit ces veritez, comme ce même Pere l'enseigne. *On ne scauroit aimer*, dit-il, *ce qu'on ignore absolument. Mais quand on aime ce qu'on connoist d'une maniere imparfaite, cet amour même fait que nous le concevons plus pleinement & plus parfaitement.* NON *enim diligitur quod penitus ignoratur: sed cùm diligitur quod ex quantulacumque parte cognoscitur, ipsâ efficitur dilectione ut melius pleniusque cognoscatur.* ET C'EST *ainsi*, ajoute-t-il, *que le saint Esprit enseigne toute verité, en augmentant la clarté dans nos cœurs.* ISTO *enim modo docebit Spiritus omnem veritatem, cùm magis magisque diffundet in cordibus vestris charitatem.*

In Joan. 96

Bien loin donc qu'il faille favoriser dans la priere cette inquiétude d'esprit qui le porte à passer de pensées en pensées, & à multiplier ses connoissances, il faut tâcher au contraire de l'arrester autant que l'on

peut à la consideration d une même verité, en ne lui permettant de passer à d'autres que par une espece de condescendance à sa foiblesse,& lors qu'on voit quil est incapable de s'y soutenir. Et c'est ce que nous avons vû que Cassien rapporte de l'Abbé Isaac, comme un avis important dans la vie spirituelle & dans la conduite de l'oraison.

CHAPITRE XVII.

Troisieme abus.

Aimer les lumieres pour les lumieres, & ne s'appliquer qu'à certaines veritez qui sont moins fâcheuses à l'amour propre en laissant les autres.

LA moderation qu'on doit garder dans la recherche des lumieres doit encore aller plus avant ; car il faut avoir dans l'esprit en s'appliquant à la priere, que la vie presente n'étant pas le tems des connoissances sublimes de Dieu, mais des bonnes actions & des souffrances, on ne doit ny desirer ny rechercher les lumieres qu'autant qu'elles nous portent à l'amour de Dieu, & qu'elles nous servent à regler nos pas;& qu'ainsi quoy qu'il faille recevoir avec reconnoissance toutes celles qu'il plaît à Dieu de nous donner, on doit pour-

tant plûtôt apprehender que desirer celles qui ne sont pas necessaires à la conduite de notre vie ; ce qui nous oblige de nous renfermer autant qu'il nous est possible dans la méditation de celles qui nous découvrent notre chemin, & qui nous éclairent & nous fortifient pour y marcher.

C'est pourquoy nos méditations ordinaires doivent regarder nos devoirs. Elles doivent tendre à en pénetrer l'étenduë, à connoître les moyens de les pratiquer à regler nos occupations & nos actions, soit à l'égard de ce qui en fait le corps, soit à l'égard de l'esprit avec lequel il les faut faire. On y doit prévoir les tentations auſquelles on est sujet, & celles où l'on peut être expolé dans chaque action, afin de demander à Dieu qu'il nous en preserve. On doit y prendre des voyes & des mesures pour y réussir. On doit tâcher de s'y connoître dans ses miseres, dans ses défauts, dans ses pechez, afin de les exposer à Dieu. C'est à ces objets qu'on doit raporter toutes les vûes que l'on a sur les mysteres, & il les faut croire toutes peu utiles, si elles ne nous portent à nous humilier devant Dieu & à regler nos actions. Voilà à quoy il faut se porter par soi-même, en regardant tout autre voye comme dangereuse, à moins que Dieu n'y engage lui-même ; ce qu'il fait à l'égard de peu de

perſonnes, du nombre deſquelles il ne faut pas facilement ſe mettre.

Mais dans cette pratique même de méditer ſes devoirs, il peut arriver une illuſion qu'on doit extrémement apprehender. C'eſt qu'y ayant certains devoirs auſquels on eſt aſſez porté par inclination, & d'autres au contraire dont on a de l'éloignement, on ne médite d'ordinaire que ſur les premiers, & on laiſſe les autres à part. Ainſi l'on voit ſouvent des perſonnes faire regulierement l'Oraiſon toute leur vie, & ne faire neanmoins jamais de reflexion ſur des imperfections tres-conſiderables, qu'elles ſont bien-aiſes de ne pas connoître, afin de ne ſe pas croire obligées de les combattre. Elles méditent ſur tous les autres ſujets. Elles font des deſſeins de pratiquer des œuvres excellentes, fortes & difficiles; mais elles ne tâchent jamais à découvrir ces défauts privilegiez & cheris, que tout le monde voit en elles, & qu'elles ne veulent jamais voir. Souvent même ces méditations ſur d'autres objets leur ſervent à ſe cacher mieux ceux-là, parce qu'elles leur donnent une confiance ſecrette qu'elles ſont à Dieu, qu'elles marchent dans ſes voyes, qu'elles ſont éclairées & ſpirituelles.

Cependant ce ne ſont pas toujours de legeres imperfections que celles que ces

personnes se dissimulent ainsi à elles-mêmes. Ce sont quelquefois des pechez qui détruisent toute leur vertu, & qui vont à rendre toute leur vie criminelle. Combien y a-t il, par exemple, d'Ecclesiastiques reglez, qui s'aveuglent volontairement sur leur entrée dans les charges de l'Eglise? Combien de Prestres passent toute leur vie sans s'éclaircir des regles qu'ils doivent suivre dans l'administration des Sacremens, & suppose sans raison qu'ils suivent les veritables, parce qu'ils faudroit qu'ils condamnassent toute leur conduite s'ils en jugeoient autrement? Combien y en a-t-il, qui n'examinent jamais leurs préventions ny ce qu'ils font en les suivant, & qui perseverent toute leur vie à décrier des gens de bien, dont ils ont conçu quelque mauvaise opinion sans avoir jamais pensé à s'éclaircir de bonne foy si leurs impressions étoient justes?

Toute la vie des hommes est pleine de ces défauts qu'on ne veut pas voir; & l'on en peut remarquer tant d'exemples dans les autres qu'il est étrange qu'on les apprehende si peu pour soy-même.

Ainsi il semble qu'on ne devroit jamais se presenter devant Dieu dans la priere sans lui exposer en même tems ses tenebres, sans en gémir, sans les reconnoître, sans le prier qu'il ne permette pas que

nous nous dissimulions à nous-mêmes ce qui choque ses divines loix, & sans le supplier de préparer notre cœur à recevoir la verité & à l'aimer quoy que contraire à nos inclinations.

On peut faire même toutes ces protestations generales sans avoir encore un desir sincere de se connoître, & quoy qu'on soit encore du nombre de ceux dont il est dit qu'ils ne veulent pas apprendre à bien faire : *Noluit intelligere ut bene ageret.* Et ainsi aprés tous ses soins il faut encore être toute sa vie en état d'humiliation devant Dieu, en ne jugeant point de soi-même, en se reservant à son jugement, & en disant avec l'Apôtre : *Nihil mihi conscius sum, sed non in hoc justificatus sum* 1. Co 44.
JE NE *me sens coupable de rien ; mais je ne suis pas pour cela justifié.*

FIN DE LA II. PARTIE.

TABLE
DES CHAPITRES
DU TRAITE'
DE LA PRIERE.
SECONDE PARTIE.

LIVRE PREMIER.

Des Conditions de la Priere Chrétienne.

CHAPITRE PREMIER.

QUE c'eſt un devoir eſſentiel à tout Chrétien, que celuy de s'inſtruire de la Priere. page 5

CHAP II. *En quoy conſiſte l'eſſence de la Priere Chrétienne.* 13

CHAP. III. *Eclairciſſement plus ample des illuſions qui n'aiſſent de ce que l'on con-*

fonde les penſées de l'eſprit avec les mouvemens du cœur. 18

CHAP. IV. *Autre illuſion qui naiſt de ce que l'amour de Dieu eſtant d'un merite fort inégal ſelon ſes differens degrez, s'attribuë les plus grands lors qu'on n'eſt que dans les moindres.* 24

CHAP. V. *De l'abus des Actes de contrition, & de l'utilité qu'on en peut tirer en retranchant cet abus.* 32

CHAP. VI. *Ce que c'eſt que l'intention neceſſaire pour ſanctifier nos intentions.* 40

CHAP. VII. *De la pratique des conventions. Abus qui s'y pourroient gliſſer.* 48.

CHAP. VIII. *Qu'il ne faut pas juger du merite de l'Oraiſon par la ferveur ſenſible.* 54.

LIVRE SECOND.

De ce qu'on doit demander à Dieu.

CHAPITRE PREMIER.

QUE nous ne devons proprement demander à Dieu que Dieu même, ſelon les Peres. 59

CHAP. II. *Deux conſequences de cette do-*

Reine. 1. *Qu'il n'eſt pas permis de demander à Dieu aucune choſe temporelle pour en joüir.* 2. *Qu'il n'eſt permis de demander à Dieu aucune choſe temporelle que conditionellement.* 63

CHAP. III. *Que non ſeulement il eſt permis, mais qu'on eſt obligé de demander à Dieu ſon ſalut & ſa beatitude.* 70

CHAP. IV. *Principes de la Religion Chrétienne, qui font voir la neceſſité de deſirer & de demander la beatitude.* 86

CHAP. V. *Reponſe aux raiſons par leſquelles on prétendroit autoriſer l'indifference pour ſon ſalut.* 96

CHAP. VI. *Qu'il faut deſirer & demander à Dieu l'accroiſſement de l'amour de Dieu & des vertus chrétiennes.* 104

CHAP. VII. *Qu'on doit demander à Dieu la delivrance des tentations interieures. Abus qu'on peut faire de la ſoumiſſion à la volonté de Dieu à cet égard. De qu'elle ſorte on eſt obligé de regarder ces tentations, & qu'il eſt neceſſaire d'en gémir.* 117

CHAP. VIII. *Dans quelles bornes on doit reſſerer le deſir de ſatisfaire à la juſtice de Dieu, & de l'abus que l'on en peut faire.* 133

LIVRE TROISIEME.

Des divers états des ames, & de quelle maniere on s'y doit conduire.

CHAPITRE PREMIER.

Diverses pensées qui peuvent naître sur le jugement qu'on doit faire des divers états des ames, & sur la conduite qu'on y doit tenir ; & qu'il en faut prendre les Peres pour Juges. 141

CHAP. II. *Divers états des ames, selon les Peres.* 148

CHAP. III. *Que la conduite ordinaire de Dieu sur les ames, est de leur faire éprouver une vicissitude d'approches, & d'éloignement de son Esprit.* 158

CHAP. IV. *Diverses sortes de sécheresses & d'insensibilitez.* 163

CHAP. V *Quel jugement on doit porter suivant la doctrine des saints Peres des divers états cy-dessus décrits, & ce que l'on y doit demander à Dieu.* 174

CHAP. VI *Avis que les Saints donnent selon ses différentes dispositions.* 193

CHAP. VII. *Que le délaissement de Jesus-Christ ne donne point lieu de preferer ny d'égaler l'état de sécheresse & de tentation à l'état de ferveur & de paix.* 217

CHAP. VIII. *Que la Doctrine du Pere Jean de la Croix ne prouve nullement que l'insensibilité soit l'estat le plus estimable de l'ame.* 227

LIVRE QUATRIEME.

Que la pratique commune de l'Oraison Mentale n'est point contraire à l'esprit de l'Eglise, ny des saints Peres.

CHAPITRE PREMIER.

VERITEZ *ausquelles on n'a point dessein de donner atteinte. Abus qu'on peut faire de cette maxime, Que, l'Oraison ne consiste pas en pensées.* 237

CHAP. II. *Ce que c'est que de prouver l'Oraison Mentale par l'antiquité. Que l'Oraison Vocale n'est qu'une méthode d'Oraison Mentale.* 243

CHAP. III. *Combien les Peres ont fait estat des bonnes pensées, & qu'il est permis de s'y appliquer & de les rechercher.* 251

CHAP. IV. *Que la maniere dont les Peres ont lu & prescrivent de lire l'Ecriture sainte, autorise l'Oraison Mentale,* 258

CHAP. V. *Que la conduite de Dieu à l'égard des hommes autorise la pratique de tâcher d'exciter en soy l'amour de Dieu par le moyen des bonnes pensées.* 270

CHAP. VI. *Utilité des bonnes pensées pour la priere prouvée par ce que les Peres enseignent du soin que nous devons avoir de repasser dans notre esprit les veritez qui sont dans notre memoire.* 278

CHAP. VII. *Que le recueillement & la retraite interieure conseillée par saint Augustin, prouvent encore cette utilité des bonnes pensées, & sont une vraye Oraison Mentale.* 284

CHAP. VIII. *Que l'Ecriture ne nous recommande rien davantage que la méditation de la Loy & des œuvres de Dieu.* 289

CHAP. IX. *Oraison Mentale expressément enseignée dans l'Echelle des Religieux, attribuée à Guignes Prieur de la grande Chartreuse.* 295

CHAP. X. *Que ce que S. Bernard appelle Consideration n'est autre chose qu'une espece d'Oraison Mentale, & que l'esprit a beaucoup de part à cette Oraison.* 303

CHAP. XI. *Que ce seroit un grand abus que de condamner generalement les actes.* 310

CHAP. XII. *Réponse aux Objections contre l'utilité des Considerations que l'on fait dans l'Oraison Mentale ordinaire. Premier Objection: Qu'on ne trouve point que les Peres, ny les Fondateurs des anciens Ordres Religieux, ayent prescrit de*

prendre tous les jours une heure pour faire ce qu'on appelle Oraison Mentale. 316

CHAP XIII. *Réponse à la seconde Objection ; Que les Peres nous enseignent que l'Oraison interieure doit estre courte, & que cependant on prescrit des heures entieres d'Oraison Mentale.* 322

CHAP. XIV. *Refutation d'une Objection populaire: Qu'on prétend assujettir l'Esprit de Dieu à nos heures & à nos méthodes.* 327

CHAP. XV. *Abus où l'on peut tomber dans la recherche des pensées dont on s'entretient devant Dieu dans l'Oraison.* 331

CHAP. XVI. *Second Abus. Rechercher une multitude de pensées, & faire consister la bonté de la Priere à penser beaucoup.* 339

CHAP. XVII. *Troisiéme Abus. Aimer pour les lumieres, & ne s'appliquer qu'à certaines veritez qui sont moins fâcheuses à l'amour propre, en laissant les autres.* 343

FIN DE LA TABLE
des Chapitres du II. Tome.

EXTRAIT

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre : A nos amez & féaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requeſtes ordinaires de noſtre Hoſtel, grand Conſeil, Prevoſt de Paris, Bailifs, Senechaux, leurs Lieutenants Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT, nôtre bien aimé CHARLES ROBUSTEL, Libraire à Paris, Nous a fait remontrer qu'ayant acquis depuis peu avec de grands frais pluſieurs Livres tres-utiles au public dont les Editions ſont preſque conſommées, & dont les Privileges par Nous accordez ſont expirez ou preſts à expirer, dans la vûë qu'il a de pouvoir toûjours ſatisfaire le public, il auroit deſſein ſous nôtre bon plaiſir de reimprimer leſdits Livres. Mais comme il ne le peut ſans s'engager encore à une tres-grande dépenſe, il Nous a tres humblement fait ſupplier pour le dédommager des avances conſiderables qu'il a faites & qu'il eſt obligé de faire de lui accorder nos Lettres de Privilege ſur ce neceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit Robuſtel & exciter

par son exemple les autres Libraires & Imprimeurs à entreprendre des Editions dont la lecture peut estre avantageuse à l'avancement des Sciences & aux progrés des belles Lettres qui ont toûjours fleury dans nostre Royaume, ainsi qu'a soûtenir l'Imprimerie & la Librairie qui ont esté jusqu'à present cultivées par nos Sujets avec autant de succés que de reputation. Nous avons permis & permettons par ces Presentes audit Robustel de faire imprimer & reimprimer lesdits Ouvrages intitulez : *Histoire de la Vie de Nostre Seigneur Jesus-Christ, Principes & Regles de la Vie Chrétienne, Instructions & Exercices de Pieté durant la sainte Messe, Office de la Vierge en Latin & en François avec des Instructions pour passer chrétiennement la journée, Meilleure maniere d'entendre la sainte Messe, Instructions sur les sept Sacremens, le tout par le Sieur Tourneux. Traité de la Priere, par le Sieur Nicole. Traité de la Civilité, par le Sieur Courtin. Traité du Point d'honneur, de la Jalousie, & de la Paresse, par le même. Bonheur de la Mort Chrétienne, Conduite Chrêtienne pour la Confession & Communion, Cathechisme de la Penitence, Pseautier de David avec des notes tirées de S. Augustin, le Dictionnaire Chrétien, le Directeur Spirituel, par le Sieur Treuvé. L'Imitation de Jesus-Christ avec des Reflé-*

xions, Exercices sur les Sacremens de Penitence & d'Eucharistie, Homelies Morales sur les Evangiles, par le Sieur Fleuriot, Traité de la Messe de Paroisse, par le même. Instructions Theologiques & Morales sur le Symbole, & les Sacremens. L'Oraison Dominicale & le Decalogue, par le Sieur Nicole, en tel volume, forme, marge, caractere, conjointement ou séparément & autant de fois que bon luy semblera & de les vendre, faire vendre & débiter par tout nostre Royaume, pendant le tems de seize années consecutives, à compter du jour de la datte desdites Presentes. Faisons défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition quelles soient d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de nostre obéissance; & a tous Imprimeurs, Libraires & autres d'imprimer faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire aucuns desdits livres en tout ni en partie, en general ou en particulier, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre, de traduction en langue latine, ni autrement, ni d'en faire des extraits & abregez sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de luy, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende contre chacun

des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hoſtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages & intereſts, à la charge que ces Preſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles; Que l'impreſſion deſdits Livres ſera faite dans noſtre Royaume & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie, & qu'avant que de les expoſer en vente, il en ſera mis deux exemplaires de chacun dans noſtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre tres-cher & féal Chevalier Chancelier de France le Sieur Phelypeaux, Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des Preſentes: du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Expoſant ou ſes ayans cauſe pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchemens. Voulons que la copie deſdites Preſentes qui ſera imprimée au commencement ou à la fin deſdits Livres ſoit tenuë pour dûëment ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & féaux Conſeillers &

Secretaires, foy ſoit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier nôtre Huiſſier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous actes requis & neceſſaires, ſans demander autre permiſſion ; & nonobſtant clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt noſtre plaiſir. DONNE' à Verſailles le vingt-quatriéme jour du mois de Janvier l'an de grace mil ſept cens douze & de noſtre Regne le ſoixante neuviéme. Par le Roy en ſon Conſeil.

DE SAINT HILAIRE.

JE reconnois avoir cedé la moitié du Privilege cy-deſſus à Monſieur LOUIS JOSSE, Libraire à Paris, pour en joüir ſuivant les conventions faites entre nous. A Paris le 26. Janvier 1712.

ROBUSTEL.

Regiſtré ſur le Regiſtre numero 298. *de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, page* 300. *conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arreſt du* 13. *Aouſt* 1703. *A Paris ce vingt-huitiéme jour du mois de Janvier* 1712.

Signé, LOUIS JOSSE, *Syndic.*

bliothèque
té d'Ottawa
héance

The Library
University of Ottawa
Date due

a39003 009524900b